

MANUEL

DES

PLANTES USUELLES INDIGÈNES,

SUIVI

DE RECHERCHES ET OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DE PLUSIEURS
ESPÈCES, QUI, DANS LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE, PEUVENT
REMPLENER UN CERTAIN NOMBRE DE PLANTES EXOTIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.

*Ouvrages du même Auteur qui se trouvent chez le
même Libraire.*

- Nouveau Voyage dans l'Empire de Flore, ou Principes élémentaires de Botanique, contenant la Physiologie végétale, la Terminologie, l'exposition des Méthodes en général, et celle des familles et des genres de plantes cultivées dans les jardins de botanique de Paris, suivant la méthode du Jardin du Roi; 2 parties formant un fort vol. in-8..... 7 fr. 50 c.
- Flora Gallica, seu Enumeratio Plantarum in Galliâ spontè nascentium; 2 parties formant 1 vol. in-12 de 742 pages, avec 21 planches; broché..... 10 fr.
- Notice sur les Plantes à ajouter à la Flore de France; 1 vol. in-8. de 172 pages, avec planches; broché..... 2 fr.
- Recherches historiques, botaniques et médicales sur les Narcisses indigènes, pour servir à l'Histoire des Plantes de France; in-4. broché..... 1 fr. 25 c.

-
- L'Art de faire les Eaux-de-vie, d'après la doctrine de Chaptal; où l'on trouve les procédés de ROZIER, pour économiser la dépense de leur distillation, et augmenter la spiriteuosité des Eaux-de-vie de vin, de lie, de marc, de cidre, de grains, etc. suivi de l'Art de faire les Vinaigres simples et composés; avec la méthode en usage à Orléans pour leur fabrication; les recettes des Vinaigres aromatiques, et les procédés par lesquels on obtient le Vinaigre de bière, de cidre, de lait, de malt, etc. Par M. Parmentier, de l'Institut de France; ouvrage orné de 5 planches, représentant les diverses machines et instrumens servant à la fabrication des Eaux-de-vie. In-8. broché... 4 fr.
- De l'Hygiène des Gens de lettres, ou Essai médico-philosophique sur les moyens les plus propres à développer ses talens et son aptitude naturelle pour les sciences, sans nuire à sa santé et sans contracter de maladies; ouvrage utile à tous les hommes de cabinet et à ceux qui mènent une vie sédentaire; par M. Brunaud, docteur en médecine. In-8. broché..... 7 fr.
- Traité complet de la Maladie Scrophuleuse, et les différentes variétés qu'elle peut offrir; ouvrage renfermant ses causes, ses symptômes et ses complications; les principes généraux de l'éducation la plus propre à garantir les enfans de cette cruelle maladie, et enfin les moyens à employer pour son traitement curatif; par M. Lepelletier, docteur en médecine. In-8. broché..... 7 fr.

MANUEL
DES
PLANTES USUELLES INDIGÈNES,
OU
HISTOIRE ABRÉGÉE
DES PLANTES DE FRANCE,
DISTRIBUÉES D'APRÈS UNE NOUVELLE MÉTHODE;
CONTENANT LEURS PROPRIÉTÉS ET LEURS USAGES EN MÉDECINE, DANS
LA PHARMACIE ET DANS L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE;

SUIVI

De RECHERCHES et d'OBSERVATIONS sur l'emploi de plusieurs espèces, qui, dans la pratique de la Médecine, peuvent remplacer un certain nombre de substances exotiques.

PAR J. L. A. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre de la Société de Médecine de la même ville; Associé ou Correspondant des Académies des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, de Rouen, de Toulon; de la Société d'Emulation de Rouen; de la Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans; de la Société phytographique de Gorenki en Russie, etc.

Nos nec Indicarum Arabicarumque mercium, aut externi orbis attingimus medicinas. Non placent remediis tam longè nascentia: non nobis gignuntur... salutem quidem sine his posse constare probabimus. PLIN. Lib. II, cap. 24.

A PARIS,

Chez MÉQUIGNON aîné, père, Libraire de la Faculté de Médecine et des Hospices, rue de l'École de Médecine, n° 9.

1819.

LIBRARY
NEW YORK
BOTANICAL
GARDEN.

+ QK313

. L591

M A N U E L

DES

PLANTES UTILES INDIGENES

HISTOIRE NATURELLE

DES PLANTES DE FRANCE

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES

DES

DES

DES

A PARIS

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES PLANTES UTILES INDIGENES

DES



EXTRAIT DU RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,
DE L'INSTITUT DE FRANCE,

DANS SA SÉANCE DU LUNDI 18 JANVIER 1819,

PAR MM. LABILLARDIERE, DESFONTAINES ET DE JUSSIEU.

NOUS avons examiné, par ordre de l'Académie, deux Ouvrages présentés par M. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, docteur en médecine.

Le premier est intitulé : *Manuel des Plantes usuelles indigènes, distribuées d'après une nouvelle modification de la méthode naturelle, ou Histoire abrégée des Plantes de France, contenant leurs propriétés et leurs usages en médecine, dans la pharmacie et dans l'économie domestique.*

L'Auteur se propose, dans ce travail, de présenter toutes les plantes usuelles de France réunies en genres et familles, d'indiquer leurs caractères spécifiques, génériques et ordinaires, ainsi que les propriétés remarquables dans chacune. A la suite du caractère général de chaque famille, il énonce sa propriété générale qui est le résultat des propriétés particulières.....

Le travail de M. Deslongchamps a le mérite de joindre, dans le même ouvrage, les caractères qui intéressent le botaniste, et les propriétés que le médecin recherche plus particulièrement. Sous ce double point de vue, ce travail peut être utile aux élèves qui cherchent à s'instruire dans les deux parties. L'Auteur a distribué les familles suivant une méthode qui ne diffère de celle adoptée au Jardin du Roi, que par quelques inversions, et par la substitution du caractère tiré de l'ovaire supérieur ou inférieur employé dans les dernières subdivisions, au lieu de celui que donnent les insertions des étamines.

A la suite de cet Ouvrage, M. Deslongchamps en a joint un autre qui doit être de quelque intérêt dans la pratique de la médecine, surtout de celle des pauvres; il a cherché les moyens de remplacer quelques médicaments étrangers, tels que l'Ipéca-

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'INSTITUT.

cuanha, le Séné, le Jalap et l'Opium, par d'autres médicamens tirés des végétaux indigènes. Chacune de ces substances étrangères est l'objet d'un Mémoire particulier dans lequel l'Auteur, après avoir donné l'histoire de cette substance, traite, dans des articles subséquens, de chacun des végétaux indigènes qu'il croit propres à la remplacer. Il décrit ces végétaux, ensuite il indique celles de leurs parties qui participent plus des propriétés de l'objet étranger, et la manière de les préparer et de les administrer. Il cite à l'appui des épreuves faites sur divers malades de l'un et de l'autre sexe affectés de diverses maladies. Ces expériences sont présentées dans des Tableaux séparés en plusieurs colonnes, qui indiquent le sexe, l'âge, la nature de la maladie, l'effet produit sur le malade, et quelques autres observations particulières. . . .

A la fin de chacun des Mémoires précédens, on trouve un Résumé court dans lequel sont tirées des conséquences justes et abrégées pour assigner, à chaque objet substitué, le rang qu'il doit occuper dans la matière médicale pour remplacer le médicament étranger.

Nous pensons que ce travail de M. Loiseleur-Deslongchamps mérite d'être approuvé par l'Académie, et que l'Auteur doit être encouragé et invité à continuer ses recherches sur les médicamens indigènes, qui tendront à procurer aux pauvres habitans de la campagne des remèdes moins coûteux et également salutaires.

L'Académie a approuvé le rapport, et en a adopté les conclusions.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

LIBRARY
NEW YORK
BOTANICAL
GARDEN

NE doit-on pas s'étonner que lorsque les diverses branches de la médecine, la Nosologie, l'Anatomie, la Chimie, la Botanique, ont fait de nos jours des progrès si rapides qu'elles ont été portées à un degré très-voisin de la perfection, la matière médicale, qui paraît tenir de si près à la dernière de ces sciences, soit restée tellement en arrière, qu'on peut dire qu'elle est encore dans l'enfance? Il est singulier que cette partie qui, chez les anciens, fut cultivée une des premières, et qui paraît même avoir existé avant toutes les autres, soit ensuite restée stationnaire pendant près de dix-huit siècles; car il n'y a pas cinquante ans que notre matière médicale ne valait pas mieux qu'au temps de Dioscoride; et encore aujourd'hui à peine peut-on se flatter qu'elle soit un peu plus avancée; nous nous sommes seulement enrichis de plusieurs médicamens que nous devons aux découvertes des voyageurs, et qui souvent ont été empruntés à des peuples sauvages. Comment est-il arrivé que cette branche de l'art de guérir, qui cependant est une des plus essentielles, ait fait si peu de progrès réels pendant un si long temps, et quelles peuvent en avoir été les causes? Je crois que les principales peuvent se réduire à deux, 1^o. la Polypharmacie ou l'abus des médicamens composés; 2^o. la préférence accordée aux médicamens exotiques sur les indigènes.

1^o. La matière médicale des premiers médecins paraît avoir été très-simple. Hippocrate nous apprend que les médecins cniidiens, qui avaient écrit sur la médecine avant lui, n'employaient qu'un petit nombre de remèdes (1), et ce grand médecin était lui-même très-réservé

(1) *Qui cnidias appellatas sententias scriptis tradiderunt... paucis etiam numero remediis usi sunt. Hipp. De ratione victus in acutis.*

sur l'emploi des médicamens. Il paraît qu'il s'attachait principalement à observer les mouvemens et les efforts de la nature dans les maladies, faisant consister presque tout le mode de les traiter et l'art de les guérir, dans la diète ou le régime; et lorsqu'il jugeait les remèdes nécessaires, il les prescrivait très-simples ou peu composés.

Hérophile, qui vivait environ deux cents ans après Hippocrate, passe pour avoir fait un plus grand usage des médicamens, tant simples que composés, qu'on ne faisait avant lui, de sorte qu'il ne traitait aucune maladie sans en employer (1); il estimait d'une manière particulière l'Hellébore blanc (2). Érasistrate, qui était à peu près son contemporain, se déclara pour les médicamens les plus simples; il blâma fortement l'usage de ceux qui étaient composés, et dans lesquels on mêlait ensemble les minéraux, les plantes, les animaux, les choses tirées de la mer et celles que la terre produit (3); il ordonnait à ses malades de se nourrir de citrouilles, de melons, de concombres et d'herbages; il faisait, d'ailleurs, grand cas de la Chicorée, et il a décrit avec soin la manière de l'apprêter (4).

Asclépiade, qui rétablit et pratiqua la médecine à Rome vers le temps de Pompée (5), et qui se fit une grande réputation dans cette ville, paraît avoir banni de sa pratique la plus grande partie des médicamens (6) dont les autres médecins se servaient. Un de ses principes était qu'un médecin doit guérir ses malades sûrement, promptement et agréablement. Il employait assez fréquemment les lavemens, rarement les vomitifs (7), et jamais les purgatifs, si ce n'est dans la paralysie et la

(1) Cels. *lib.* 5, *Præfat.*

(2) Le Clerc. *Hist. de la Médec.* part. 2, p. 34.

(3) Le Clerc. *L. c.* p. 22.

(4) Le Clerc. *L. c.* p. 22.

(5) Plin. *Lib.* 26, *cap.* 3.

(6) Cels. *Lib.* 5, *Præfat.* — Plin. *L. c.*

(7) Plin. *L. c.*

cataplasie. On peut lui reprocher sans doute d'avoir poussé au-delà des bornes l'éloignement qu'il avait pour les médicamens proprement dits, en réduisant le traitement, dans la plupart des maladies, à l'abstinence des alimens et quelquefois à celle du vin, aux frictions, à l'exercice soit à pied, soit en voiture (1). Mais la méthode d'Asclépiade ne fut pas de longue durée, et les médecins qui vécurent sous les premiers empereurs, reprirent bientôt l'usage des médicamens simples et composés; c'est même à cette époque qu'on doit placer l'origine de la Polypharmacie. Avant ce temps, on n'avait guère d'exemple de médicamens composés de plus de six à huit substances. Dioscoride, qui vivait sous Néron, nous a laissé, dans son *Traité de Matière médicale*, le seul complet en ce genre qui nous soit resté des anciens, les noms des diverses substances employées de son temps; et quoique le nombre en soit assez considérable, il paraît que ce médecin employait peu de médicamens composés, au moins si l'on s'en rapporte à son ouvrage, dans lequel les prescriptions sont toujours assez simples. Damocrate et Andromachus, qui furent ses contemporains, commencèrent, au contraire, à mettre en usage les longues recettes, et l'on vit alors, ou peu de temps après, se former ces compositions monstrueuses connues sous les noms de Mithridate, de Thériaque, d'Orviétan, et tant d'autres électuaires, confectons, élixirs, trochisques, baumes, onguens, etc. etc. dont il serait inutile de rappeler les noms. Plusieurs de ces compositions admettaient trente à quarante et jusqu'à soixante ou quatre-vingts drogues différentes, rassemblées de toutes les parties du monde connu; et comme si le règne végétal eût été insuffisant, on alla chercher dans le règne animal les choses les plus viles (2) et les plus dégoûtantes (3).

(1) Plin. *Lib. 26, cap. 3.*

(2) Les crapauds.

(3) *Stercus canis, vulgò album græcum.*

Si toutes les compositions pharmaceutiques ne furent pas aussi chargées, toutes cependant le furent plus ou moins, et très-rarement se borna-t-on au mélange de trois à quatre substances; on ne crut pas qu'une préparation pût être bonne, si elle n'en renfermait pas au moins dix à quinze. Si encore en formant ces compositions, elles ne l'eussent été que d'éléments homogènes; mais le peu de connaissance qu'on avait alors sur la vraie manière d'agir des substances médicamenteuses, ne permettait pas qu'on distinguât ce qu'il était à propos de réunir et ce qu'il convenait de séparer. Les médecins d'alors paraissaient d'ailleurs croire que plus ils combinaient de substances ayant des propriétés différentes et opposées, plus ils se trouvaient dans le cas de combattre sûrement et facilement toutes les maladies, puisqu'en employant ces compositions même au hasard, il eût été bien extraordinaire qu'il ne s'y trouvât pas quelque chose qui convînt à la maladie qu'on avait à traiter. On regarda, par exemple, pendant très-long-temps, la Thériaque comme une panacée propre dans la plupart des maladies; et sans citer toutes celles contre lesquelles on la croyait très-efficace, il suffira de dire qu'on l'estimait capable de préserver de toute espèce de poison, et de guérir de la peste.

Pline n'avait pas si bonne opinion des médicamens composés; il les blâme fortement dans plusieurs endroits de ses ouvrages (1); et en parlant du Mithridate, dans lequel il dit qu'on faisait entrer cinquante-quatre drogues différentes, il accuse les médecins de n'avoir inventé de telles compositions que par ostentation, et pour donner de l'importance à leur art; il va même jusqu'à taxer de perfidie les inventeurs (2).

Cependant, quoiqu'en eût dit l'historien de la nature, les médecins ses contemporains, et ceux qui vin-

(1) Plin. *Lib. 22, cap. 24*; — *lib. 24, cap. 1*; — *et lib. 29, cap. 1*.

(2) Plin. *Lib. 29, cap. 1*.

rent après, ne changèrent pas leur pratique; au contraire, le nombre des compositions pharmaceutiques s'accrut chaque jour. On jugera combien elles étaient extraordinairement multipliées du temps de Galien qui ne vivait que cent ans après Pline. Ce médecin célèbre nous a laissé parmi ses ouvrages plusieurs livres sur les substances médicinales simples, et un plus grand nombre sur la composition des médicamens. Dans ces derniers, qui sont au nombre de dix-huit, et dans ses deux livres sur les Antidotes, il est fait mention de plus de quinze cents préparations pharmaceutiques de toute espèce, dont beaucoup sont composées de vingt à soixante drogues et davantage. On ne peut pas précisément reprocher à Galien d'être l'auteur de toute cette Polypharmacie; mais on pourra toujours lui reprocher de l'avoir adoptée et de l'avoir consacrée dans ses ouvrages.

Du temps où vivait Galien à l'époque des Arabes, la matière médicale ne paraît pas avoir éprouvé de changemens notables, et ceux-ci n'y changèrent rien non plus; mais ils l'augmentèrent beaucoup par de nouvelles compositions, et particulièrement par l'introduction des remèdes chimiques. Ils furent les premiers qui employèrent en médecine l'or, l'argent et les pierres précieuses. On leur doit surtout l'usage de plusieurs purgatifs, qui n'avaient pas été connus des Grecs et des Romains, et plus doux que ceux dont on s'était servi jusque-là. Ils furent aussi les premiers qui introduisirent différens aromates également inconnus avant eux.

Depuis les Arabes, la matière médicale, loin de se simplifier, s'est au contraire compliquée de plus en plus, et cet abus fut toujours en croissant jusqu'au dix-septième siècle. Ce fut en vain que, vers cette époque, Ludovicus, médecin allemand, s'éleva avec force contre la prodigieuse quantité de drogues (1) qu'on employait alors; ses sages remontrances ne furent point écoutées;

(1) Traité du bon choix des Médicamens, par Daniel Ludovicus, commenté par Etmuller.

et la réforme qu'il proposait ne put s'exécuter. Ludovicus parle de trois à quatre mille substances simples ; ce qui paraîtra encore peu de chose , si l'on veut faire attention au nombre de compositions de toute espèce qu'on préparait alors dans les pharmacies. Lémery , dans sa Pharmacopée imprimée en 1697, en décrit environ deux mille ; et l'ancienne Faculté de Paris , dans la dernière édition de son Codex , publiée il y a soixante ans , en comprend encore plus de douze cents.

Il paraît cependant que les médecins avaient senti dès lors la nécessité d'une réforme ; mais elle fut bien imparfaite, puisqu'on laissa subsister une foule de compositions, dont le plus grand nombre aurait dû être tout-à-fait supprimé, tandis qu'il eût fallu réduire celles qui sont à conserver (1). Pour qu'on puisse juger jusqu'à quel point l'abus des médicamens composés était porté, il suffira de dire que de simples boissons ou tisanes ne se préparaient pas sans qu'on y fit entrer douze, quinze ou vingt plantes ; et les ouvrages des médecins les plus célèbres peuvent en fournir des preuves. Boerhaave, dans le Formulaire qui est à la suite de ses Aphorismes, présente plusieurs exemples de ces prescriptions compliquées.

2°. J'ai dit que l'emploi trop fréquent des médicamens exotiques, préférablement aux indigènes, était une des causes qui avaient retardé les progrès de la matière médicale ; et je crois que cette cause procéda en grande partie de la séparation de la médecine et de la pharmacie ; ce qui eut lieu vers le temps d'Hérophile et d'Érasistrate. En effet, les médecins ayant cessé de s'occuper de la préparation des remèdes, ceux qui furent chargés de cette partie, les pharmaciens, se composèrent des boutiques dans lesquelles ils introduisirent tout ce que le commerce put leur fournir de plus rare et de plus cher, afin d'augmenter d'autant plus leur bénéfice. Cet abus des drogues exotiques était déjà porté

(1) Ainsi que la Faculté actuelle de Médecine vient de le faire dans le nouveau *Codex*, publié dernièrement.

très-loin du temps de Pline, puisqu'il s'en plaint amèrement (1). Il avait d'ailleurs pris naissance chez les Romains, lorsqu'ils eurent soumis à leur domination tant de contrées diverses, et il s'était accru en raison de leur luxe. On sait combien était grand celui de ces conquérans du monde, et surtout celui qu'ils mettaient dans leurs repas; maîtres d'une partie de l'Afrique et de l'Asie, en même temps que de la plus grande partie de l'Europe, ils aimaient à réunir sur leurs tables les productions de cent provinces différentes. Peut-on être surpris, d'après cela, que les médecins de cette époque aient augmenté à l'infini le nombre des substances médicamenteuses, en préférant les plus rares et les plus chères, et qu'ils aient imaginé en même temps toutes les compositions compliquées dont il a déjà été question? N'était-ce pas alors un moyen sûr d'accréditer la médecine, et de l'accommoder au goût corrompu des riches et des grands?

Les voyages et les découvertes des peuples modernes ont encore beaucoup augmenté cette quantité de drogues déjà si considérable; combien de substances nouvelles nous ont été apportées des Indes, et surtout de l'Amérique? Mais l'indifférence, pour parvenir à leur connaissance réelle, était si grande, que naguère on ignorait encore l'origine de plusieurs (2), c'est-à-dire, qu'on ne savait à quelle espèce de plante on devait rapporter un grand nombre d'entre elles; et il est arrivé de là, que deux, trois, quatre substances différentes, et même davantage, passaient dans le commerce sous le même nom.

Il est bien plus facile de suivre la routine ordinaire, et de prescrire des choses qu'on trouve dans toutes les

(1) Plin. *Lib. 22, cap. 24*, et *lib. 24, cap. 1*.

(2) Le Contrayerva, le Simarouba, l'Ipécacuanha, le Jalap, le Quinquina et autres, ont été dans ce cas; les Hermodates ont été abandonnées avant qu'on ait su bien positivement de quelle plante elles étaient la racine.

boutiques, que de se livrer aux recherches, aux observations et aux travaux pénibles qui sont inséparables de l'étude de la Botanique. Parcourir les prairies et les campagnes, s'enfoncer dans d'épaisses forêts, gravir des montagnes escarpées, essayer enfin des fatigues de toute espèce, tels sont les premiers travaux du médecin qui veut parvenir à la connaissance des plantes. Mais doit-il craindre ces peines et ces fatigues, lorsque la Botanique fournit à la Médecine la majeure partie des remèdes que celle-ci met en usage, et lorsqu'elle pourrait les fournir tous? car je suis persuadé de la possibilité de remplacer tous les remèdes chimiques et minéraux par des végétaux ou leurs produits. Cependant certains médecins affectent beaucoup d'indifférence pour la Botanique, et croient pouvoir se passer du secours des plantes; mais ceux qui manifestent une telle opinion ont bien tort; car, outre que la classe des médicamens chimiques est beaucoup plus circonscrite, il s'en faut bien qu'elle fournisse des moyens aussi efficaces et aussi certains que ceux qui nous sont offerts par le règne végétal. Que peut-on comparer, par exemple, à l'Opium et au Quinquina? et comment la Chimie pourrait-elle remplacer ces substances?

Les rapports entre la Botanique et la Médecine me paraissent si intimes, que le médecin qui n'est pas botaniste se trouve privé, dans l'exercice de son art, d'une connaissance dont il eût souvent tiré le plus grand avantage, et que l'administration des médicamens que les végétaux nous fournissent, n'est plus pour lui qu'un empirisme aveugle qui l'expose à commettre les erreurs les plus graves et les plus grossières. Comment se fait-il donc que la Botanique soit si peu cultivée par la plupart des médecins? J'en ai déjà dit la raison plus haut; c'est que cette science ne peut s'acquérir dans le repos, et que la fatigue épouvante beaucoup de gens. Pourquoi d'ailleurs étudier cette science? à quoi peut-il servir de connaître les plantes de la France? L'usage ne permet pas qu'on les emploie; il veut qu'on leur préfère celles

de l'Inde, de l'Afrique et de l'Amérique; ce n'est pas alors dans la campagne qu'il faut aller étudier, c'est dans les boutiques du droguiste et du pharmacien.

L'habitude des drogues étrangères a jeté de si profondes racines, que les circonstances les plus défavorables à leur emploi n'ont pu en faire perdre le goût. Naguère le commerce de la France et celui de l'Europe presque entière, s'est trouvé pendant plus de dix ans dans un tel état de gêne, que les médicamens exotiques n'arrivaient plus qu'avec une très-grande difficulté, et que le prix de presque tous avait doublé, triplé, quadruplé, quelques-uns même avaient décuplé de valeur. Malgré cela, pendant cette période assez longue, à peine si l'on peut citer les recherches et les observations d'un petit nombre de médecins qui ont tenté de substituer les plantes de leur pays à celles que les chances défavorables de la guerre maritime nous faisaient payer si cher.

Si quelque chose pouvait amener un changement, c'était assurément, comme je viens de le dire, les événemens de ces derniers temps; mais ce qui prouve qu'il est peut-être impossible, c'est qu'en général, au lieu de chercher des succédanées aux médicamens exotiques, les médecins ont toujours continué, malgré la difficulté des circonstances, à introduire de nouvelles drogues étrangères; car si, depuis vingt-cinq ans, trente substances nouvelles ont été admises dans les différentes Pharmacopées de l'Europe, il y en a les deux tiers qui n'appartiennent pas à cette partie du monde.

Notre sol est-il donc si pauvre en végétaux, ou ces végétaux sont-ils donc dépourvus de toute propriété, pour que nous soyons forcés d'aller chercher dans d'autres climats des remèdes plus efficaces? Non, sans doute; le sol de la France est assez vaste et en même temps assez varié pour que le nombre des plantes qui croissent sur sa surface soit très-considérable. Les Pyrénées et les Alpes nourrissent celles de la froide Laponie, tandis que la Provence, le Languedoc et l'île de Corse voient éclore les fleurs et mûrir les fruits de la Grèce,

de l'Espagne, du Portugal, et même de plusieurs contrées de l'Afrique et des Indes. La France est peut-être le pays de l'Europe le plus riche en végétaux; au moins jusqu'ici aucune Flore des royaumes voisins n'est égale à la sienne qui compte près de quatre mille espèces, sans parler de cette nombreuse classe, seulement connue de quelques botanistes, et jusqu'à présent à peu près nulle sous le rapport de ses propriétés; je veux parler de la Cryptogamie. Si la nature a fait naître avec profusion, dans nos climats, tant de plantes diverses, nous devons croire que cette mère bienfaisante ne les a pas seulement destinées à être le stérile ornement de la terre, mais qu'elle leur a donné à toutes des propriétés qui soient dans le cas de suffire à nos besoins. Cette foule de végétaux, que partout nous voyons éclore autour de nous, forme des familles, des genres, tous doués de vertus plus ou moins recommandables. Cependant ces plantes sont foulées aux pieds avec mépris; elles sont négligées comme si elles n'avaient aucune vertu, et l'on préfère payer bien cher celles qui viennent des pays éloignés. Mais n'est-il pas ridicule de croire que pour guérir une maladie, il soit nécessaire de parcourir toutes les parties de la terre, et de mettre les deux mondes à contribution?

Cessons d'aller chercher la Rhubarbe à la Chine et en Sibérie, le Séné en Égypte et jusque dans l'Inde, l'Aloès en Guinée, le Quinquina au Pérou, l'Ipécacuanha au Brésil, l'Opium en Perse; affranchissons-nous de ce tribut, que nous payons aux étrangers, en employant nos plantes indigènes, dans lesquelles nous trouverons des médicamens aussi bons, souvent meilleurs, toujours préférables, parce qu'ils seront plus récents, qu'ils pourront être recueillis avec plus de soin, et enfin parce qu'on sera plus sûr de leur identité. Les drogues exotiques sont souvent gâtées par le voyage ou le séjour dans les magasins; le plus souvent elles sont falsifiées par la cupidité des marchands, et, dans ce cas, les préparations qu'on en retire manquent l'effet

qu'elles doivent produire, et ne remplissent pas l'attente du médecin.

Ces inconvéniens disparaîtront lorsque ceux qui exercent l'art de guérir voudront se livrer à l'étude des plantes de leur patrie, et les substituer dans leur pratique à toutes les substances étrangères, qui sont aujourd'hui presque les seules qui composent notre matière médicale.

Dans l'état actuel des choses, une bonne matière médicale indigène est donc presque toute entière à faire. En publiant, il y a deux ans, le *Nouveau Voyage dans l'Empire de Flore*, ou *Principes élémentaires de Botanique*, j'ai cru que je pourrais être utile à tous ceux qui se livrent, par goût ou par nécessité, à cette science aimable, et j'ai eu la satisfaction de voir mes efforts couronnés par le succès que cet ouvrage a obtenu.

Mais il manquait à ce premier ouvrage la partie la plus essentielle et la plus utile; je veux dire l'exposition des propriétés et des usages des plantes. C'est cette lacune que j'ai essayé de remplir en entreprenant, sur les plantes indigènes, le nouveau travail que je livre aujourd'hui au public; travail dont j'ai cherché à étendre l'utilité le plus qu'il était possible, en joignant à l'indication des vertus et de l'emploi des plantes dans la médecine et la pharmacie, les différens usages dont elles peuvent être dans l'économie domestique et dans les arts, de manière à ce que ce livre pût devenir, pour toutes les classes de la société, un Manuel commode de toutes les plantes usuelles de notre territoire.

Quoique, dans ce nouvel ouvrage, j'aie eu moins en vue la partie botanique que celle des propriétés des plantes, je n'ai cependant rien négligé pour donner à la première tout le degré de précision et de perfection dont elle était susceptible, en faisant toujours précéder ce qui a rapport aux usages et aux propriétés par une description concise, mais exacte, de tous les genres et de toutes les espèces; ce qui ne peut manquer d'être très-utile et très-essentiel pour éviter les erreurs qui

n'ont que trop souvent lieu dans l'emploi et l'administration des plantes, et qui peuvent quelquefois avoir les inconvéniens les plus graves (1).

Mon principal but a d'ailleurs été de rappeler l'attention sur les plantes de notre patrie, et de faire connaître aux jeunes gens qui se destinent à l'exercice de l'art de guérir, celles qu'il leur est utile d'étudier. J'ai voulu aussi que cet ouvrage pût servir aux médecins qui exercent dans les campagnes, et qu'il fût pour eux d'un usage commode, pour leur apprendre les caractères distinctifs des plantes qu'ils ont tous les jours sous les yeux, en même temps qu'il leur indiquerait les propriétés principales, d'après lesquelles ils pourraient souvent les employer dans leur pratique sans avoir besoin d'envoyer chercher d'autres médicamens dans les villes.

En entreprenant cette Histoire abrégée des Plantes indigènes, j'ai d'abord été embarrassé sur le nombre des espèces qui devaient y trouver place. Devais-je me borner seulement à celles dont les propriétés sont bien constatées ? Alors le défaut d'observations et d'expériences positives en eût exclu le plus grand nombre, et l'ouvrage eût été réduit à trop peu de chose. J'ai préféré rapporter la plus grande partie des plantes auxquelles on avait attribué des propriétés quelconques ; mais en ne traitant que brièvement de celles qui paraissaient peu mériter d'être employées, ou dont l'usage était tombé en désuétude.

L'oubli dans lequel certaines plantes sont tombées n'est pas d'ailleurs toujours fondé, et plusieurs de ces plantes, peut-être, n'attendent pour reparaitre avec avantage dans notre matière médicale, que des observations exactes qui mettent leurs propriétés dans un nouveau jour ; tandis que quelques espèces nouvelle-

(1) J'ai vu substituer le Trèfle des prés au Trèfle aquatique (*Menianthes trifoliata*, Lin.), la Fumeterre au Serpolet, le Cerfeuil sauvage à la Ciguë, l'Hysopé à la Saponaire, la Gratiolle à la Mercuriale, etc.

ment vantées ne tarderont pas sans doute à être abandonnées.

Souvent l'emploi d'une plante est une sorte de mode, la vogue que telle espèce obtient n'a quelquefois d'autre motif que la renommée du médecin qui la recommande, et tous les succès qu'on lui attribue ne sont dus qu'à la grande réputation de celui-ci. Il faut regarder, je crois, comme une chose positive, qu'une multitude de plantes inertes n'ont été tant préconisées que précisément à cause de leur inertie, qui a permis de les employer sans nuire; et des médecins peu observateurs ont mieux aimé leur attribuer la guérison de leurs malades, que de croire qu'elle était due aux seules forces de la nature.

Dans l'incertitude de savoir comment faire un bon choix, voulant d'ailleurs ajouter, aux plantes usitées en médecine, celles qui appellent notre attention par d'autres propriétés, j'ai dû comprendre dans ce Manuel toutes les plantes qui, soit par leurs vertus positives, soit par celles qu'on leur a attribuées, soit par l'usage qu'on en fait dans l'économie domestique et dans les arts, méritent d'être connues.

Je suis loin d'avoir la prétention de donner un livre entièrement neuf; j'ai dû, pour cet ouvrage, emprunter beaucoup aux auteurs qui ont écrit avant moi sur le même sujet; mais j'ai purgé le mien de toutes les erreurs qui avaient été trop long-temps consacrées, et qui doivent être écartées d'après les progrès actuels de la médecine et de la physiologie. Je l'ai enrichi aussi des découvertes faites dans ces derniers temps, et je crois surtout que la méthode facile et commode, que j'ai suivie pour la classification des espèces, doit lui donner un aspect entièrement différent des autres ouvrages avec lesquels il pourrait avoir quelques rapports.

En effet, pour rendre plus facile et plus commode l'Histoire abrégée des Plantes de France, j'ai dû les classer d'après une méthode. Bien peu de plantes, ou peut-être aucune espèce médicamenteuse, parmi celles qui

sont véritablement actives, n'ont une vertu essentielle et positive. La manière de les préparer, le temps de les donner, la nature de la maladie, le tempérament du malade, les doses surtout auxquelles on les administre, peuvent changer et modifier à l'infini leurs propriétés les mieux déterminées; de sorte qu'on n'a d'autre ressource, lorsque l'on veut classer les médicamens par leurs vertus, que de les considérer sous un seul rapport, et en supposant leur manière d'agir bornée aux effets qu'ils produisent le plus ordinairement étant donnés à une certaine dose; car autrement la même espèce pourrait souvent être rangée dans plusieurs classes différentes. Ainsi l'Opium, qu'on place le plus souvent à la tête des antispasmodiques, pourrait aussi être rangé avec les substances vénéneuses, puisque son abus donne la mort; la Digitale, qui, à petites doses, ralentit les mouvemens du cœur et paraît diminuer l'irritabilité, l'excite fortement, et devient violemment émétique et purgative si on la donne à des doses plus élevées; telle plante provoque, selon les cas et selon la manière dont elle est administrée, tantôt la sueur, tantôt les urines, tantôt la purgation; telle autre produira des vomissemens ou facilitera seulement l'expectoration pulmonaire, etc.

Ces considérations m'ont engagé à préférer aux classifications médicales, une classification botanique, espérant d'ailleurs, par ce rapprochement de la matière médicale et de la botanique, pouvoir inspirer aux jeunes médecins le goût de cette dernière science que la plupart d'entre eux ne cultivent point assez, quoiqu'elle soit pourtant, dans la pratique, d'un usage journalier et de la plus grande importance; car qu'un médecin, aussi savant que possible, mais qui aura négligé l'étude de la Botanique, soit à la campagne auprès d'un malade qui ait besoin de prompts secours, il se trouvera fort embarrassé, s'il est privé en même temps de ceux de la Botanique et de la Pharmacie; tandis que celui qui aura étudié les plantes trouvera sans peine autour de lui de quoi suppléer aux drogues qui lui manquent,

et la connaissance des affinités botaniques lui procurera bientôt des succédanées multipliés. Croit-il avoir besoin, par exemple, de la Menthe poivrée, plusieurs autres Menthes sont là, ou, à leur défaut, toutes les Labiées se présenteront en foule; ne peut-il trouver la Guimauve, il la suppléera par la première Malvacée; il est loin des eaux et des fontaines, le Cresson lui manque, trente autres Crucifères s'offrent à ses regards; il ne peut se procurer d'Opium, toutes les moissons sont remplies de Coquelicots, etc.

La considération des affinités botaniques m'a également engagé à préférer au système de Linné la classification des plantes en familles naturelles; cette méthode ayant le grand avantage de réunir le plus souvent dans le même ordre les végétaux qui se conviennent par leurs propriétés intrinsèques, comme ils sont rapprochés par leurs formes extérieures (1), et aussi parce que cette méthode fournit le plus sûrement au médecin le moyen de trouver des succédanées, soit pour les espèces exotiques, soit pour les indigènes mêmes, lorsqu'il n'a pas sous la main celles qui sont le plus ordinairement en usage, et qu'il faut leur en substituer d'autres, ainsi que je viens de le dire. Mais en adoptant en principe les familles naturelles comme base de ma classification, j'ai cru devoir faire un changement dans l'ordre de leur exposition adoptée par la plupart des botanistes.

Les motifs qui m'ont engagé à proposer cette nouvelle modification de la méthode de M. de Jussieu, sont ceux que j'ai déjà exposés dans un Mémoire qui m'est

(1) *Plantæ quæ genere conveniunt, etiam virtute conveniunt; quæ ordine naturali continentur, etiam virtute propius accedunt; quæque classe naturali congruunt, etiam viribus quodammodo congruunt.* Lin. Phil. Bot. §. 337.

Non tantùm integram caracterum et affinitatum cognitionem tradit methodus naturalis, sed et plantarum simul virtutes indicat magno rei medicæ et alimentariæ artiumque emolumento. Juss. Introd. ad Hist. Plant. apud. GEN. PLANT. LVII.

commun avec mon intime ami M. le docteur Marquis, professeur de botanique à Rouen, auquel la première idée en est due, et au développement de laquelle nous avions déjà commencé à travailler, il y a douze ans, pour un ouvrage qui n'a point encore vu le jour. Je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire ici ces motifs.

« Rai, appliquant mal à propos à l'histoire naturelle la méthode usitée dans les sciences mathématiques, commença le premier le tableau du règne végétal par les plantes les moins parfaites, ou plutôt les plus simples, les Acotylédones. Magnol, Boerhaave, Haller, Bernard de Jussieu, Adanson, et enfin le célèbre A. L. de Jussieu, qui a publié et perfectionné la méthode de son oncle, crurent devoir suivre le même ordre. L'exemple de ce dernier a servi de règle à tous ceux qui ont adopté ou modifié cette méthode, en exceptant M. le chevalier de Lamarck (1), qui a publié, en 1786, dans l'Encyclopédie méthodique, un Tableau des Plantes divisées en six grandes classes. Dans cette classification, M. de Lamarck commence son Tableau par les ordres à fleurs polypétales, et le termine par les Cryptogames.

» Linné ne pensa jamais qu'on dût suivre, dans les plantes, la marche usitée dans les sciences mathématiques. L'instinct naturel, dit-il, nous porte d'abord à étudier les êtres qui sont plus rapprochés de nous, et en dernier lieu, ceux qui, par leur petitesse, échappent

(1) M. Decandolle, après avoir suivi d'abord, à peu de chose près, l'ordre de M. de Jussieu dans la 3^e édition de la Flore française, a aussi, en 1813, dans sa Théorie élémentaire de Botanique, publié une nouvelle liste des familles naturelles, en commençant par les Renonculacées, et en finissant par les Algues. Le même auteur, dans la 2^e édition de son Essai sur les propriétés des Plantes, imprimée en 1816, a suivi le même ordre; et c'est aussi, à ce qu'il paraît, d'après cette nouvelle classification, qu'il se propose de ranger toutes les familles dans le grand ouvrage dont il vient de commencer la publication.

presque à nos sens (1). Il termine, en effet, par les Algues et les Champignons, ses fragmens de Méthode naturelle.

» S'il est à propos, dans les sciences abstraites, d'aller du simple au composé, doit-il en être de même en histoire naturelle? La nature ne nous offre presque jamais que des êtres plus ou moins composés, et c'est avec ceux qui le sont davantage qu'elle nous a mis le plus en rapport. Ce sont ceux-là par conséquent dont la connaissance nous est le plus facile, ce sont ceux-là qui, nous servant de terme de comparaison, nous apprennent en quelque sorte à connaître les autres.

» L'arbre qui fournit à l'homme un abri, des fruits savoureux et nourrissans, fut sans doute pour lui le premier modèle de l'idée du végétal. Les plantes dont les fleurs charment les sens, comme le Lis, la Rose, furent bientôt comprises sous la même idée archétype. Les autres végétaux, moins remarquables, vinrent s'y ranger successivement, à mesure qu'ils fixèrent l'attention par quelque rapport plus ou moins intéressant avec l'espèce humaine. Mais un temps considérable dut certainement s'écouler avant que l'esprit de l'homme pût considérer, comme appartenant au même règne, le Chêne ou le Palmier, qui élancent leur tête dans la nue, et le Byssus pulvérulent, qui ne semblent qu'une tache sur le rocher.

Si l'on veut commencer par ce dernier l'histoire des végétaux, il faudra donc commencer également celle du règne animal, non par l'homme, dont le génie observe et classe les autres êtres, mais par la monade invisible, découverte, après tant de siècles, par l'homme lui-même, à l'aide des instrumens qu'il a su créer pour étendre à un point si étonnant ses facultés, mais auxquels peut-être il doit aussi plus d'une erreur.

(1) *Naturalis instinctus docet noscere primùm proxima et ultimò minutissima ; ex. gr. homines , quadrupedia , aves , pisces , insecta , acaros , vel primùm majores plantas , ultimò minimos muscos.* Phil. Bot. §. 153.

» Nous ne pensons donc point comme M. Decandolle (1), qu'il soit absolument indifférent de commencer le tableau du règne végétal par une extrémité ou par l'autre. La nature des choses, la convenance non moins que la commodité nous semblent exiger que ces plantes, sur lesquelles la curiosité toujours croissante de l'homme ne s'est arrêtée d'une manière suivie que dans les temps modernes; ces plantes, dont plusieurs n'existent pour ainsi dire pas pour tout autre que l'observateur exercé, soient rejetées vers les dernières limites du règne, place que la nature elle-même paraît leur avoir assignée. »

Par suite de ces mêmes considérations, de ces mêmes convenances, j'ai cru qu'il fallait commencer l'exposition des familles par celles dont l'organisation était en quelque sorte plus parfaite, parce que les plantes qui les composaient étaient pourvues d'un plus grand nombre d'organes, et que ceux de leur reproduction surtout, qui sont les plus essentiels, étaient les plus nombreux. Cela posé, il me reste à faire connaître sur quels principes reposent les divisions principales pour la classification des familles.

Tous les botanistes admettent aujourd'hui la division du règne végétal en trois grandes classes, Dicotylédones, Monocotylédones, Acotylédones. Avec tous les botanistes, je reconnais le nombre des Cotylédons, et leur absence comme une des bases principales de toute bonne classification des végétaux; mais je crois que la présence ou l'absence des Cotylédons a été mal à propos considérée comme caractère primaire quand il n'est réellement que secondaire. La première division à admettre dans les plantes doit d'abord, selon moi, être prise des deux grandes considérations suivantes :

1°. Les plantes se multiplient, par des graines produites par une fécondation préliminaire, dans des indi-

(1) Théorie élémentaire de Botanique, pag. 205.

vidus pourvus de fleurs constituant essentiellement deux sexes différens.

2°. Les plantes se reproduisent par des corpuscules propagateurs se formant spontanément dans un appareil reproducteur quelconque, mais sans le concours de la fécondation qui ne peut avoir lieu dans des individus dépourvus de fleurs proprement dites, et par conséquent de sexes (1).

La première de ces divisions comprendra les Dicotylédones et les Monocotylédones ; la seconde, les Acotylédones. En effet, ne peut-on pas croire que les Cotylédons n'existent dans les graines, que parce que celles-ci sont le produit de la fécondation, et si les corps reproducteurs des végétaux de la seconde division en sont dépourvus, ce n'est probablement que parce qu'ils ne sont pas le résultat d'une fécondation préliminaire.

C'est dans la présence ou l'absence des organes nourriciers et protecteurs de l'Embryon, qu'on a surtout cherché les fondemens de la principale division du règne végétal ; c'est dans les enveloppes protectrices de la fleur proprement dite, c'est-à-dire des organes sexuels ; c'est dans le périanthe qu'il paraît qu'on peut chercher avec le plus d'avantage les moyens de subdiviser les grandes tribus.

Les différences du périanthe d'après lesquelles il nous a paru que les Dicotylédones pouvaient être partagées, sont les suivantes : dans les unes, le périanthe est double, ou formé de deux enveloppes ; il est simple dans les autres. Nous nommons les premières Dipérianthées, et les secondes Monopérianthées.

La plupart des botanistes avant nous ont employé,

(1) Les parties que beaucoup de botanistes encore regardent comme formant, dans les végétaux de cette grande division, les organes sexuels, diffèrent tellement de ces mêmes parties dans les plantes de la première division, désignées communément sous le nom de *Phanérogames*, que rien n'est moins prouvé jusqu'ici que leur analogie avec les étamines et les pistils.

comme considération principale, dans l'établissement des classes de leurs méthodes, la division des corolles en polypétales et en monopétales. Cette division est trop naturelle et trop généralement établie, pour que nous ayons pensé à en chercher une autre; nous l'avons donc admise comme de second ordre.

La situation de l'ovaire relativement au périclype, ordinairement négligée dans la classification des familles, nous a paru, après la considération du nombre des parties de la corolle, le caractère le plus propre à fournir un moyen d'établir des coupes bien tranchées, et en même temps bien naturelles; car, à la réserve des Pomacées, des Vacciniées et des Tamnées, qui, par la considération de ce caractère, se sont trouvées exclues, les premières, des Rosacées; les secondes, des Éricoïdes, et les troisièmes, des Asparaginées (réunies par moi aux Asphodélées), cela n'a exigé aucune autre séparation. Quant aux séparations que j'ai faites, doivent-elles être regardées comme des affinités rompues, ou n'est-il pas plutôt permis de croire que les plantes de ces nouvelles familles se trouvent maintenant plus naturellement classées qu'autrefois? Les Pomacées, par exemple, ne sont-elles pas mieux placées à côté des Myrtées, que lorsqu'elles étaient confondues dans la même famille avec les Potentilles, les Pruniers, etc.? et les Vacciniées ne peuvent-elles pas aussi être regardées comme ayant de plus grands rapports avec les Caprifoliacées, qu'elles n'en avaient avec les Éricoïdes ou les Bruyères?

Toutes les autres familles que j'ai établies l'ont été par d'autres considérations qu'on trouvera expliquées dans l'ouvrage lui-même, et toujours d'après des caractères bien tranchés, bien distincts et d'une facile expression. C'est ainsi que j'ai formé les Helléboracées, les Linées, les Oxalidées, les Corydalées, les Hypocastanées, les Limoniacées, les Amygdalées, etc. J'ai cru aussi devoir en adopter plusieurs autres établies dernièrement par d'autres auteurs, telles que les Résé-

dacées, les Tamariscinées, les Balanifères (appelées par d'autres Quercinées), les Salicinées, etc. J'ai d'ailleurs supprimé les familles qui m'ont paru établies sur de trop faibles caractères; ainsi je n'ai pas mentionné les Rhinanthées et les Asparaginées, réunissant les premières aux Personées, et les secondes aux Asphodélées.

Pour revenir à la préférence que je donne à la situation de l'ovaire relativement au périanthe, sur l'insertion des étamines, cette considération m'a le plus souvent servi à conserver dans toute leur intégrité les affinités reconnues par tous les botanistes, mais elle m'a encore conduit à établir d'autres rapports, que l'on trouvera, je l'espère, tout aussi positifs, d'après les rapprochemens que j'ai faits. Ainsi j'ai rapproché les Linées des Malvacées, les Fumeterres des Légumineuses, celles-ci des Crucifères, les Saxifragées des Caryophyllées, les Dipsacées des Composées, les Cucurbitacées des Campanulacées, les Labiées des Borraginées, les Globulaires des Plumbaginées, etc.

La considération de la position supérieure ou inférieure d'un organe, par rapport à un autre, est certainement une des plus simples et des moins susceptibles d'ambiguïté. C'est ce qui m'a fait préférer les expressions d'*ovaire supérieur* et d'*ovaire inférieur*, à celles d'*ovaire libre* ou *adhérent*, adoptées aujourd'hui par plusieurs auteurs, pour désigner le même état respectif de ces parties.

La situation relative de l'ovaire et du périanthe m'a paru d'ailleurs avoir cet avantage et cette importance sur la considération de l'attache des étamines, que l'ovaire, par la destination que la nature lui a donnée de contenir les germes des graines, est, sous ce rapport, la partie principale du végétal, souvent la seule qui persiste après la floraison accomplie. Mais dans beaucoup de cas, lorsqu'à la persistance nécessaire et absolue de l'ovaire, se joint la persistance du périanthe, ou au

moins d'une de ses parties, le calice (1), on voit combien est réellement important le caractère fondé sur la situation respective de l'ovaire et du calice, et de quel avantage il est dans une méthode pour faciliter la détermination des classes et des familles, lors même que la floraison est passée depuis long-temps; tandis qu'au contraire, les étamines, organes passagers, destinées seulement à opérer la fécondation, se flétrissent, tombent ou sont détruites, si ce n'est dans un petit nombre de cas, sans qu'il en reste de trace, lorsque le but auquel elles devaient concourir est rempli.

L'ovaire placé au-dessus ou au-dessous du périanthe m'a donc fourni, pour la première grande division de ma première tribu, un caractère de troisième ordre, et des caractères de second ordre pour la deuxième grande division de la même tribu. Ainsi j'ai formé quatre classes dans les Dicotylédones dipérianthées, savoir :

1°. Les Polypétales superovariées, c'est-à-dire, à ovaire supérieur;

2°. Les Polypétales inferovariées, c'est-à-dire, à ovaire inférieur;

3°. Les Monopétales inferovariées;

4°. Les Monopétales superovariées.

Dans les Dicotylédones monopérianthées, je n'ai fait que deux classes, savoir :

1°. Les Monopérianthées superovariées;

2°. Les Monopérianthées inferovariées.

La division des plantes en polypétales et en monopétales, admise pour les Dicotylédones, ne m'ayant pas paru pouvoir être appliquée aux Monocotylédones

(1) Le calice est persistant dans les Légumineuses, les Géraniées, les Malvacées, les Caryophyllées, les Rosacées, les Myrtées, les Éricoïdes, les Apocynées, les Personées, les Labiées, les Borraginées, les Radiées, les Flosculeuses, les semi-Flosculeuses, et un grand nombre d'autres familles.

sans rompre beaucoup d'affinités bien reconnues, je n'ai partagé ces dernières qu'en quatre classes, d'après la double considération du périanthe simple ou double, et celle de l'ovaire supérieur ou inférieur. Ainsi j'ai établi les quatre classes suivantes dans les Monocotylédones :

- 1°. Dipérianthées superovariées ;
- 2°. Dipérianthées inferovariées ;
- 3°. Monopérianthées inferovariées ;
- 4°. Monopérianthées superovariées.

La présence ou l'absence des feuilles offre la division la plus simple et la plus naturelle de la troisième tribu, les Acotylédones.

Il ne me reste plus, pour donner une idée plus précise de cette modification de la méthode naturelle, qu'à rassembler, dans un Tableau qu'on puisse embrasser d'un coup d'œil, l'ordre qui vient d'être exposé.

TABLEAU d'une nouvelle classification botanique.

		classes.	
1 ^{re} TRIBU. Dicotylédones....	DIPÉRIANTHÉES....	Polypétales...	superovariées... 1
			inferovariées... 2
	MONOPÉRIANTHÉES.....	Monopétales..	inferovariées... 3
			superovariées... 4
2 ^e TRIBU. Monocotylédones.	DIPÉRIANTHÉES.....		superovariées... 5
			inferovariées... 6
3 ^e TRIBU. Acotylédones....	MONOPÉRIANTHÉES.....		superovariées... 7
			inferovariées... 8
	FOLIÉES.....		inferovariées... 9
			superovariées... 10
	APHYLLES.....	 11
		 12

TABLEAU de la série des Familles des Plantes indigènes, distribuées selon la nouvelle modification de la méthode naturelle.

I^{re} CLASSE.

DICOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES, POLYPÉTALES SUPEROVARIÉES.

1 Helléboracées.	20 Vinifères.
2 Renonculacées.	21 Berbéridées.
3 Malvacées.	22 Tiliacées.
4 Linées.	23 Acéridées.
5 Oxalidées.	24 Hippocastanées.
6 Géraniées.	25 Limoniacées.
7 Méliacées.	26 Paronychiées.
8 Aurantiacées ou Hespéridées.	27 Caryophyllées.
9 Hypéricées.	28 Saxifragées.
10 Rutacées.	29 Crassulées.
11 Cistées.	30 Portulacées.
12 Violées.	31 Tamariscinées.
13 Polygalées.	32 Lythrées.
14 Corydalées.	33 Rhamnées.
15 Légumineuses.	34 Euphorbiées.
16 Crucifères.	35 Térébinthacées.
17 Cappariées.	36 Amygdalées.
18 Papavéracées.	37 Spiréacées.
19 Résédacées.	38 Rosacées.

II^e CLASSE.

DICOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES, POLYPÉTALES INFEROVARIÉES.

39 Pomacées.	43 Ficoïdées.
40 Myrtées.	44 Onagrées.
41 Loranthées.	45 Ombellifères.
42 Grossulariées.	

III^e CLASSE.

DICOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES, MONOPÉTALES INFEROVARIÉES.

46 Dipsacées.	52 Lobéliacées.
47 Radiées.	53 Campanulacées.
48 Flosculeuses.	54 Cucurbitacées.
49 Semi-Flosculeuses.	55 Caprifoliacées.
50 Valérianées.	56 Vacciniées.
51 Rubiacées.	

IV^e CLASSE.

DICOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES, MONOPÉTALES SUPEROVARIÉES.

57 Éricoides.	58 Rhododendrées.
---------------	-------------------

59 Diospyrées.	68 Acanthées.
60 Apocynées.	69 Orobanchées.
61 Gentianées.	70 Jasminées.
62 Polémoniacées.	71 Verbénacées.
63 Convolvulacées.	72 Labiées.
64 Solanées.	73 Borraginées.
65 Primulacées.	74 Globulariées.
66 Utriculariées.	75 Plumbaginées.
67 Personées.	76 Plantaginées.

V^e CLASSE.

DICOTYLÉDONES MONOPÉRIANTHÉES, SUPEROVARIÉES.

77 Sanguisorbées.	83 Ulmacées.
78 Amaranthées.	84 Buxacées.
79 Atriplicées.	85 Urticées.
80 Polygonées.	86 Salicinées.
81 Thymélées.	87 Bétulacées.
82 Laurinées.	88 Conifères.

VI^e CLASSE.

DICOTYLÉDONES MONOPÉRIANTHÉES, INFEROVARIÉES.

89 Balanifères.	91 Aristolochiées.
90 Éléagnées.	

VII^e CLASSE.

MONOCOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES, SUPEROVARIÉES.

92 Palmiers.	94 Nymphéacées.
93 Alismacées.	

VIII^e CLASSE.

MONOCOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES, INFEROVARIÉES.

95 Hydrocharidées.	96 Orchidées.
--------------------	---------------

IX^e CLASSE.

MONOCOTYLÉDONES MONOPÉRIANTHÉES, INFEROVARIÉES.

97 Aroïdées.	99 Iridées.
98 Tamnées.	100 Narcissées.

X^e CLASSE.

MONOCOTYLÉDONES MONOPÉRIANTHÉES, SUPEROVARIÉES.

101 Liliacées.	105 Joncées.
102 Asphodélées.	106 Typhacées.
103 Colchicacées.	107 Cypéracées.
104 Potamophyles.	108 Graminées.

XI^e CLASSE.

ACOTYLÉDONES FOLIÉES.

109 Fougères.	113 Lycopodiacées.
110 Salviniées.	114 Mousses.
111 Équisétacées.	115 Hépatiques.
112 Characées.	

XII^e CLASSE.

ACOTYLÉDONES APHYLLES.

116 Lichénées.	118 Champignons.
117 Hypoxylées.	119 Algues.

Il s'en faut de beaucoup que les plantes soient distribuées d'une manière égale dans ces douze classes. La nature ne se prête point à des coupes mathématiques ; tout ce que nous pouvons désirer dans nos distributions méthodiques, c'est de nous rapprocher le plus possible d'un ordre dans lequel les affinités naturelles soient le mieux conservées. Mais les affinités d'un grand nombre de végétaux n'étant pas encore bien connues, il s'ensuit que, dans une méthode vraiment naturelle, l'ordre des familles ne peut pas, jusqu'à présent, être regardé comme entièrement fixé ; car l'observation d'un nouveau caractère, d'un nouveau rapport qui n'avaient point encore été aperçus, peut tout à coup changer la place d'un genre, d'une famille.

Quoique nous n'ayons jusqu'à présent appliqué notre méthode qu'aux seules plantes de France, et par conséquent à un petit nombre d'espèces, nous osons croire cependant qu'elle est susceptible de recevoir un plus grand développement, et qu'elle pourra être applicable à tout le règne végétal ; mais si, contre notre attente, il en était autrement, il nous suffirait qu'elle fût commode et facile pour la détermination de nos espèces indigènes, pour que nous croyions avoir fait une chose utile en l'établissant.

MANUEL

DES

PLANTES USUELLES INDIGÈNES.

I^{re} CLASSE.

DICOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES ; POLYPÉTALES
SUPEROVARIIÉES.

Famille I.

HELLÉBORACÉES.

LES plantes de cette famille ont pour caractère d'avoir un calice de 5 folioles, quelquefois de 4 seulement, plus rarement nul; une corolle de plusieurs pétales (1 à 12 et même plus) attachés au réceptacle, conformés dans plusieurs genres d'une manière particulière, comme en cornet, en éperon, en crosse, etc.; des étamines en nombre indéfini, insérées sur le réceptacle; plusieurs ovaires supérieurs, attachés à un réceptacle commun et central; plusieurs capsules s'ouvrant par leur côté intérieur et contenant plusieurs graines.

Toutes les Helléboracées de France sont des plantes herbacées, à feuilles alternes, rarement simples; à fleurs ordinairement terminales, rarement solitaires, souvent disposées en grappe.

Les Helléboracées forment, dans la Méthode de M. de Jussieu, les 3 dernières sections de ses Renonculacées; mais, d'après la différence essentielle qu'elles présentent dans leur fruit, qui est une capsule déhiscente et à plusieurs graines, j'ai cru devoir en former une famille particulière, famille très-naturelle, si l'on en excepte la Parnassie et l'Actée qui

ne doivent pas, à la rigueur, être considérées comme lui appartenant, mais seulement comme ayant de l'affinité avec elle, et que, dans l'insuffisance de nos méthodes, nous ne pouvons pas mieux placer.

Les Helléboracées sont toutes plus ou moins amères, âcres et caustiques. Plusieurs d'entre elles sont émétiques et purgatives à petite dose; à plus grande dose, elles agissent comme de véritables poisons; ce qui doit rendre les médecins extraordinairement circonspects sur la manière de les administrer intérieurement.

1^{er} Genre. — HELLÉBORE. *HELLEBORUS*. Lin.

Calice de 5 folioles coriaces, persistantes. Corolle de 5 à 12 pétales en cornet, plus courts que le calice. 50 à 60 étamines. 5 à 6 ovaires. 5 à 6 capsules comprimées.

HELLÉBORE NOIR, vulgairement *Rose de Noël*.

Helleborus niger. Lin. Spec. 783. — Bull. Herb. tab. 55. — *Helleborus niger*, *flore roseo*. Pharm.

Sa racine est vivace, composée de grosses fibres noirâtres; elle donne naissance à plusieurs feuilles et à plusieurs tiges. Les premières sont grandes, luisantes, un peu coriaces, d'un vert foncé, portées sur des pétioles longs d'environ 6 pouces, partagées en 7 à 11 folioles lancéolées, disposées en manière de digitations, dentées en leurs bords. Les tiges sont cylindriques, hautes de 6 à 8 pouces, parfaitement glabres, ainsi que toute la plante, nues dans toute leur partie inférieure, garnies dans la supérieure de 2 à 5 petites feuilles ovales-lancéolées, blanchâtres, et terminées par 1 ou 2 grandes fleurs blanches, avec une légère teinte rose. Il leur succède 5 capsules qui contiennent plusieurs graines. Cette plante croît dans les montagnes de la Provence, du Languedoc, du Dauphiné, etc. On la cultive dans les jardins pour jouir de ses belles fleurs, qui paraissent en janvier et février, quelquefois même dès la fin de décembre.

On a cru pendant long-temps que notre Helléboire noir était la plante tant vantée par les médecins de l'antiquité, dont ils faisaient usage dans une foule de cas, et principalement dans la folie; mais Tournefort, dans son voyage au Levant, a retrouvé le véritable Helléboire des anciens, que les botanistes nomment maintenant *Helléboire oriental*.

Cette erreur a d'ailleurs été sans conséquence, notre plante indigène ne différant que très-peu de celle de l'orient, et ses propriétés étant les mêmes, si ce n'est qu'elle a un peu moins d'énergie. Quoi qu'il en soit, cette espèce est encore très-active et même dangereuse, si elle n'est employée avec circonspection; elle excite le vomissement et purge avec violence à la dose de 20 à 50 grains en nature et en poudre, et en décoction à la dose de 1 à 2 gros; dans de plus faibles proportions, elle est vermifuge, fondante, emménagogue. On en fait usage dans la manie, l'hydropisie, les affections vermineuses, les engorgemens des viscères.

Les racines d'Hellébore noir entrent dans la composition de plusieurs préparations pharmaceutiques, telles que le sirop de pomme helléboré, les pilules de Starkey, etc. Leur extrait fait la base des pilules toniques de Bacher, qui sont souvent très-efficaces dans certaines hydropisies, et dont la dose est depuis 10 jusqu'à 56 grains, ou même plus.

HELLÉBORE VERD.

Helleborus viridis. Lin. Spec. 784. — Jacq. Fl. Aust. t. 106. — *Helleborus niger vulgaris, flore viridi*. Pharm.

Cette espèce diffère d'avec la précédente par ses fleurs moitié plus petites, verdâtres, ordinairement au nombre de 2 à 5, et parce que ses tiges sont chargées, à la base de chaque rameau, d'une feuille digitée. L'Hellébore verd croît dans les montagnes des départemens du midi, en Picardie, etc. Il fleurit en avril et mai.

Ses propriétés sont les mêmes, et il peut être employé dans des circonstances semblables et à de pareilles doses que l'Hellébore noir. Bergeret dit en avoir fait préparer des pilules à la manière de celles de Bacher, qu'il a employées plusieurs fois avec succès. Ses racines, de même que celles de l'Hellébore noir et du Pied-de-Griffon, sont propres à ouvrir et à entretenir des sétons et des cautères. Les vétérinaires s'en servent avec avantage pour sétonner les bêtes à cornes et les chevaux.

HELLÉBORE FÉTIDE, vulgairement *Pied-de-Griffon*.

Helleborus foetidus. Lin. Spec. 784. — Bull. Herb. t. 71. — *Helleborus niger foetidus*. Pharm.

Sa racine est vivace, composée de fibres longues, épaisses; elle donne naissance à une tige cylindrique, assez grosse,

droite, haute d'un pied et demi ou environ, rameuse inférieurement, rameuse et comme paniculée en sa partie supérieure, garnie de feuilles, dont les inférieures sont pétiolées, coriaces, luisantes, d'un vert sombre, partagées jusqu'à leur base en 8 à 10 digitations allongées, aiguës, dentées en scie; les feuilles supérieures sont ovales-lancéolées, entières, d'un vert blanchâtre. Les fleurs sont verdâtres, inclinées sur leur pédoncule, disposées plusieurs ensemble, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en une sorte de panicule: les folioles de leur calice sont arrondies, redressées, presque conniventes, verdâtres et un peu bordées de rouge, beaucoup plus petites que dans l'Hellébore noir. Cette plante croît dans les lieux incultes, pierreux, et sur les bords des bois; elle fleurit en février et mars.

Le Pied-de-Griffon peut être assimilé aux deux espèces précédentes pour les propriétés générales; mais depuis quelques années, on l'a plus particulièrement préconisé comme vermifuge. Bisset conseille 1 gros de ses feuilles fraîches en décoction, ou 15 grains de leur poudre lorsqu'elles sont sèches, en continuant l'emploi plusieurs jours de suite. M. Decerfs accuse la poudre de causer souvent des vomissemens fatigans, et il donne la préférence à la première préparation; il assure d'ailleurs avoir constamment administré avec succès l'Hellébore fétide, comme vermifuge, soit en décoction, soit en sirop, soit en dissolution vineuse ou alcoolique.

2^e Genre. — NIGELLE. *NIGELLA*. Lin.

Calice de 5 grandes folioles colorées, pétaliformes. Corolle de 5 à 8 pétales en forme de cornet, et plus courts que les folioles calicinales. Etamines nombreuses. 5 à 10 ovaires. Autant de capsules polyspermes, comprimées et soudées ensemble, de manière à paraître n'en former qu'une seule à plusieurs loges.

NIGELLE DES CHAMPS, vulgairement *Nielle des champs*, *Nielle sauvage* ou *bâtarde*, *Barbue* ou *Poivrette commune*, *Toute-Epice*.

Nigella arvensis. Lin. Spec. 755. — Bull. Herb. t. 126.

Sa racine est grêle, pivotante, annuelle; elle donne naissance à une tige droite, glabre comme toute la plante, simple ou divisée en quelques rameaux étalés et très-ouverts, haute de 8 à 15 pouces, garnie de feuilles alternes, deux

fois pinnatifides, à divisions linéaires. Ses fleurs sont bleues, solitaires à l'extrémité de la tige et des rameaux ; elles ont 8 pétales, 5 ovaires réunis par le bas et surmontés chacun d'un style. Ces ovaires deviennent autant de capsules comprimées sur les côtés, soudées ensemble par leur base de manière à paraître n'en former qu'une, et renfermant chacune plusieurs graines noirâtres. Cette plante croît dans les moissons ; elle fleurit en juillet et août.

La graine de Nigelle des champs passe pour incisive, apéritive et emménagogue ; elle est la seule partie de la plante qui soit en usage en médecine, et encore l'emploie-t-on très-peu aujourd'hui. Elle a les mêmes propriétés que la Nielle proprement dite (*Nigella cretica*. Pharm.), et on pourrait la substituer à celle-ci dans le sirop d'Armoise. Cette dernière entre encore dans l'électuaire des baies de Laurier et dans l'huile de scorpion, préparations pharmaceutiques reléguées maintenant dans les anciens formulaires, et pour lesquelles la Nielle des champs, comme celle de Crète, sont parfaitement inutiles.

5^e Genre. — DAUPHINELLE. *DELPHINIUM*. Lin.

Calice de 5 folioles inégales, pétaliformes, dont la supérieure terminée en éperon. Corolle de 1 à 4 pétales irréguliers, dont 1 ou 2 également terminés en éperon. 15 à 50 étamines. 1 à 5 ovaires. 1 à 5 capsules oblongues, contenant plusieurs graines anguleuses.

DAUPHINELLE STAPHISAIGRE, vulgairement *Herbe aux poux*, *Staphisaigre*, *Herbe à la pituite*.

Delphinium Staphisagria. Lin. Spec. 750. — *Staphisagria*. Parm. et Blackw. Herb. t. 265.

Sa racine est pivotante, simple ou peu divisée, annuelle ; elle donne naissance à une tige cylindrique, droite, peu rameuse, plus ou moins velue, ainsi que toute la plante, haute de 1 à 2 pieds, garnie de feuilles pétiolées, palmées, partagées en 5 ou 7 lobes. Ses fleurs sont d'un bleu plus ou moins foncé, disposées en grappes au sommet de la tige et des rameaux : leur corolle est à 4 pétales irréguliers ; les étamines sont au-delà de 15, et les ovaires au nombre de 5. Cette plante croît en Provence et en Languedoc ; elle fleurit en juin et juillet.

Les graines de Staphisaigre ont une saveur amère, âcre

et brûlante ; prises à l'intérieur à la dose de 12 à 24 grains, elles agissent avec violence comme émétiques et purgatives, et à de plus fortes doses, elles peuvent causer les accidens les plus graves ; aussi on n'en fait plus usage qu'à l'extérieur en s'en servant, réduites en poudre, sur les cheveux, pour faire périr la vermine ; ce qui a valu à la plante le nom d'*Herbe aux poux*. Celui d'*Herbe à la pituite* lui vient de ce qu'on a aussi employé ses graines concassées et enfermées dans un nouet, comme masticatoire dans les maux de dents, que l'on croyait causés par une humeur fixée sur les gencives, afin de déterminer par là un crachement abondant. On s'en est encore servi pour détruire les chairs baveuses des vieux ulcères. Elles entrent dans l'onguent épispastique.

DAUPHINELLE CONSOUDE, vulgairement *Pied-d'Alouette des champs*.

Delphinium Consolida. Lin. Spec. 748. — *Consolida regalis*. Pharm. — *Consolida regalis arvensis*. Fl. Dan. t. 685.

Sa racine est fibreuse, pivotante, brunâtre, annuelle ; elle donne naissance à une tige droite, le plus souvent divisée en rameaux étalés, légèrement pubescente, ainsi que toute la plante, haute de 1 pied à 1 pied et demi, garnie de feuilles partagées en 5 folioles principales, elles-mêmes incisées très-profondément en plusieurs découpures linéaires. Ses fleurs, ordinairement d'un beau bleu, plus rarement blanches ou rougeâtres, sont portées sur d'assez longs pédoncules, et disposées en grappes peu garnies à l'extrémité de la tige et des rameaux : leur corolle est d'une seule pièce, à limbe partagé en 5 lobes, et il n'y a qu'un ovaire qui devient 1 capsule à 1 loge renfermant plusieurs graines. Cette plante est commune dans les moissons ; elle fleurit en juin et juillet.

Les fleurs du Pied-d'Alouette des champs ont passé pour astringentes, et on a quelquefois employé leur infusion contre l'ophtalmie inflammatoire ; mais c'est un mauvais moyen, leur âcreté paraissant plus propre à augmenter qu'à apaiser l'inflammation. On trouve aussi qu'elles ont été données à l'intérieur comme vermifuges. Les graines pulvérisées peuvent servir comme celles de la Staphisaigre à détruire la vermine. L'affinité que les Dauphinelles ont avec les Aconits doit nous les rendre suspects. Les chèvres et les moutons sont

les seuls bestiaux qui mangent le Pied-d'Alouette sans répugnance. Le suc des fleurs de cette plante, préparé avec de l'Alun, donne une couleur bleue.

4^e Genre. — ANCOLIE. *AQUILEGIA*. Lin.

Calice de 5 folioles pétaliformes. 5 pétales en cornet ou en capuchon. 50 à 40 étamines. 5 ovaires. 5 capsules droites, réunies par leur base et contenant plusieurs graines.

ANCOLIE COMMUNE, vulgairement *Gants de Notre-Dame*.

Aquilegia vulgaris. Lin. Spec. 752. — *Aquilegia sylvestris*. Pharm. — *Aquilegia*. Blackw. Herb. t. 409.

Sa racine est un peu ligneuse, vivace; elle forme une sorte de souche noirâtre, et elle donne naissance à une tige cylindrique, droite, simple dans sa partie inférieure, un peu rameuse supérieurement, haute de 2 à 3 pieds. Ses feuilles sont pour la plupart radicales, longuement pétiolées, deux fois ternées, partagées en folioles presque cunéiformes, lobées, d'un vert foncé en dessus et glauques en dessous; les feuilles de la tige sont simplement ternées, et les supérieures sont seulement découpées en 2 à 3 lobes et tout-à-fait sessiles. Ses fleurs sont d'un bleu foncé, assez grandes, terminales, pendantes, au nombre de 5 à 6 ou davantage, disposées en une sorte de panicule lâche. L'Ancolie commune se trouve fréquemment dans les bois; elle fleurit au mois de mai.

Cette plante a une saveur amère et un peu nauséuse; elle a été regardée comme apéritive, diurétique, sudorifique et emménagogue. Simon Pauli vante sa graine en poudre, dans la petite-vérole et la rougeole; et Hoffinan la recommande dans l'accouchement difficile. La dose, dans ces cas, est d'un demi-gros à 1 gros. La racine en poudre a été donnée, dit-on, aux mêmes doses, et l'on a conseillé sa décoction en gargarisme pour déterger les ulcérations scorbutiques de la bouche, pour raffermir les dents et fortifier les gencives. Les fleurs donnent une belle teinture bleue qu'Ettmuller a beaucoup préconisée dans la rougeole. Aujourd'hui les médecins ont laissé tomber en désuétude l'emploi des différentes parties de l'Ancolie, et l'on a entièrement oublié les pilules auxquelles cette plante donnait son nom, et dont ses graines faisaient la base. Les chèvres sont les seules, parmi les bestiaux, qui broutent cette plante,

qui d'ailleurs doit nous être suspecte sous le rapport de la famille à laquelle elle appartient, dont tous les végétaux en général ne doivent être employés à l'intérieur qu'avec beaucoup de circonspection.

5^e Genre. — ACONIT. *ACONITUM*. Lin.

Calice de 5 folioles inégales, pétaliformes; la supérieure conformée en casque ou en capuchon. Corolle de 2 pétales portés sur un long onglet, se terminant par une sorte de crosse, et cachés dans la foliole supérieure du calice. 50 étamines et plus. 3 à 5 ovaires. 3 à 5 capsules droites.

ACONIT NAPEL, vulgairement *Napel*, *Capuce* ou *Capuchon de moine*, *Coqueluchon*, *Madriettes*, *Thore*, *Tue-Loup bleu*.

Aconitum Napellus, Lin. Spec. 751.—Jacq. Fl. Aust. 4. p. 42. t. 581.—*Aconitum cæruleum sive Napellus*. Pharm.

La racine de cette espèce est un tubercule brunâtre, allongé, napiforme, vivace; elle donne naissance à une tige cylindrique, droite, simple, le plus souvent glabre, haute de 1 pied et demi à 2 pieds ou un peu plus, garnie de feuilles alternes, pétiolées, luisantes, d'un vert foncé en dessus, partagées jusqu'à leur base en 5 découpures divisées en 2 ou plusieurs segmens entiers, bifides ou trifides, à lanières linéaires. Ses fleurs sont d'un bleu en général assez foncé, pédonculées, disposées en grappe serrée et le plus souvent simple: la foliole supérieure de leur calice a la forme d'un casque; les 2 pétales sont terminées en cornet dont le sommet a la forme d'un sac arrondi dans son fond. (Linné donne le nom de *Nectaires* à ces pétales si singulièrement conformés.) Les ovaires sont au nombre de 3, et après la floraison, ils deviennent autant de capsules polyspermes. Cette espèce croît dans les lieux ombragés des montagnes du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc, de l'Auvergne, dans les Pyrénées, les Vosges, etc.; elle fleurit en juin et juillet.

Toutes les parties du *Napel* sont éminemment vénéneuses. La racine fraîche paraît surtout receler des propriétés délétères encore plus prononcées que le reste de la plante. Cette racine, si on la met en contact avec la bouche par la mastication, paraît n'avoir d'abord qu'une saveur douceâtre, mais

elle occasionne bientôt une sensation âcre, brûlante et très-douloureuse, accompagnée d'une salivation abondante. Prise à l'intérieur, à petite dose, elle ne paraît pas produire d'effet sensible; mais en plus grande quantité elle détermine divers accidens, suite ordinaire des empoisonnemens, comme une soif ardente, des vomissemens, la cardialgie, la prostration des forces, des vertiges, du délire, un état comateux ou convulsif, des sueurs froides, et enfin la mort. Les émétiques, quand les premiers symptômes d'empoisonnement se manifestent, ensuite des boissons mucilagineuses, ou un peu acidulées, données abondamment, sont les moyens les plus efficaces pour remédier aux accidens causés par ce poison. Les auteurs rapportent plusieurs exemples d'événemens funestes arrivés à des personnes qui avaient mangé des racines de Napel. On employait autrefois cette racine en en formant avec des viandes, des appâts pour attirer les loups, les ours, les loups cerviers et autres animaux féroces, ou nuisibles, et pour les faire périr. On dit aussi que les anciens empoisonnaient leurs flèches avec le suc de Napel.

Cependant Stœrck ayant observé que le Napel pris à petite dose paraissait être un excitant énergique de la transpiration cutanée, crut pouvoir l'employer dans plusieurs maladies, et principalement dans les affections chroniques qui résistent le plus à l'effet des remèdes ordinaires. Cet auteur et plusieurs autres après lui ont assuré avoir employé le Napel avec succès dans la goutte, dans la sciatique, dans les rhumatismes chroniques, dans les engorgemens des glandes lymphatiques, dans le squirrhe, dans la syphilis et même dans les fièvres quartes rebelles. La préparation dont Stœrck se servait particulièrement, et dont on fait en général usage, est l'extrait préparé avec le suc exprimé des feuilles fraîches. On donne cet extrait une ou deux fois par jour, en commençant d'abord par un demi-grain et en augmentant progressivement jusqu'à 6 à 10 grains, et même plus.

ACONIT ANTHORE, vulgairement *Anthore*, *Maclou*.

Aconitum Anthora. Lin. Spec. 751. — Jacq. Fl. Aust. t. 342. — *Aconitum salutiferum sive Anthora*. Pharm.

Sa racine tuberculeuse, allongée, napiforme, anguleuse, vivace, donne naissance à une tige cylindrique, droite, haute de 10 à 15 pouces, presque glabre, simple ou peu rameuse, garnie de feuilles divisées jusqu'au pétiole en 5 ou

7 divisions-elles mêmes profondément découpées en lanières linéaires, et pour la plupart bifides ou trifides. Ses fleurs sont jaunes, pédonculées, disposées en grappe terminale, simple ou un peu rameuse à sa base : la foliole supérieure de leur calice a la forme d'un casque; les 2 pétales se terminent en cornet dont la pointe est roulée en crosse; il y a 5 ovaires, qui deviennent 5 capsules droites, contenant plusieurs graines. Cette plante croît dans les Alpes de la Provence, du Dauphiné, dans le Jura, dans les Pyrénées, etc.; elle fleurit en juillet et août.

Cette espèce, quoique les anciens l'aient regardée comme l'antidote de la Renoncule Thora et des Aconits vénéneux, ce qui lui a fait donner le nom d'Aconit salutaire, n'en doit pas moins être aussi suspecte que les autres espèces, et il ne faut de même l'employer qu'avec circonspection. Geoffroy dit avoir souvent donné sa racine sèche et en poudre à la dose de 24 grains à 1 gros comme vermifuge. Il dit aussi l'avoir employée dans les fièvres malignes, en avouant d'ailleurs qu'elle est très-amère ou plutôt âcre, ce qui ne permet guère de la donner que sous la forme de bol. Au reste la forme sous laquelle on a prescrit la racine d'Anthore diminue beaucoup de ses propriétés nuisibles; les Aconits perdant par une dessiccation complète une grande partie de leur énergie.

6^e Genre. — PIVOINE. *PÆONIA*. Lin.

Calice de 5 folioles persistantes. Corolle de 5 pétales plus grands que le calice. Etamines très-nombreuses. 2 à 5 ovaires à stigmates épais et colorés. 2 à 5 capsules ovales, ventrues, cotonneuses, contenant plusieurs graines globuleuses et luisantes.

PIVOINE OFFICINALE, vulgairement *Pivoine mâle* et *Pivoine femelle*, anciennement *Pione* ou *Péone*.

Pæonia officinalis. Lin. Spec. 747. — *Pæonia mas*. Blackw. Herb. t. 245; et *Pæonia femina*. Blackw. Herb. t. 65. — Pharm.

Ses racines sont composées de gros tubercules ovales-oblongs, brunâtres extérieurement, blanchâtres intérieurement; elles donnent naissance à plusieurs tiges hautes de 1 à 2 pieds, très-peu rameuses, striées, légèrement rougeâtres,

garnies de feuilles dont les inférieures sont deux fois, et les supérieures une fois ternées, composées de folioles ovales-oblongues ou lancéolées, entières ou partagées en 2 à 5 lobes, lisses et d'un verd gai en dessus, plus pâles en dessous et pubescentes dans une variété. Les fleurs sont terminales et solitaires à l'extrémité de la tige et des rameaux, très-grandes, d'un beau rouge cramoisi. Les graines sont globuleuses, luisantes, d'un beau rouge dans la Pivoine mâle, et d'un bleu noirâtre dans la Pivoine femelle. Cette plante fleurit en mai; elle croît naturellement dans les bois des montagnes, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné; on en cultive des variétés à fleurs doubles dans les jardins.

La racine de Pivoine a une saveur qui paraît d'abord douceâtre, mais qui laisse ensuite sur la langue une impression amère très-prononcée; quand elle est fraîche, son odeur est assez forte et désagréable. L'usage de cette racine en médecine remonte aux temps les plus reculés: Hippocrate et Théophraste en font mention. Les anciens lui avaient attribué des vertus extraordinaires. Galien l'a préconisée comme spécifique dans l'épilepsie, et comme agissant même par le simple contact, et depuis lui, la plupart des médecins l'ont employée sans examen et avec confiance, jusqu'à ce que des praticiens très-recommandables, comme Fernel, Sylvius de la Boë, et Hoffman, aient révoqué en doute ses propriétés sous ce rapport, même quand elle est employée intérieurement. Les médecins de nos jours paraissent presque généralement avoir embrassé l'opinion de ces derniers, car la Pivoine est à peu de chose près tombée en désuétude maintenant, soit comme antispasmodique et antiépileptique, soit comme fondante et emménagogue, propriétés qu'on lui avait aussi attribuées. Les fleurs et les graines passaient aussi pour avoir les mêmes facultés que les racines. La dose des unes ou des autres, sèches et réduites en poudre, était de 24 grains à 1 gros, et en décoction de 1 gros à demi-once. La préparation la plus convenable serait, selon Murray, le suc de la racine fraîche. Les racines et les graines de Pivoine, dont on préférerait la variété dite mâle, entrent dans presque toutes les compositions officinales antispasmodiques et antiépileptiques des anciennes pharmacopées, et principalement dans la poudre antispasmodique et la poudre de Guttette du *Codex* de Paris. On en préparait aussi autrefois un sirop, et avec les fleurs une conserve et une eau distillée:

presque toutes ces préparations sont maintenant tombées en discrédit et ont à peu près cessé d'être usitées.

* Genre ayant de l'affinité avec les Helléboracées.

7^e Genre. ACTÉE. *ACTÆA*. Lin.

Calice de 4 folioles caduques. Corolle de 4 pétales. 30 étamines ou environ. 1 seul ovaire surmonté d'un stigmate sessile. 1 baie contenant plusieurs graines.

ACTÉE en épi, vulgairement *Herbe de Saint-Christophe*.

Actæa Spicata. Lin. Spec. 722. — *Aconitum racemosum Bacciferum*. Fl. Dan. t. 498.

Sa racine brunâtre, vivace, un peu ligneuse, donne naissance à une tige glabre, droite, à peine rameuse, haute de 1 pied ou un peu plus, garnie d'un petit nombre de feuilles grandes, 2 ou 3 fois ailées, à folioles ovales-lancéolées, grossièrement dentées ou même incisées un peu profondément. Ses fleurs sont blanches, petites, pédonculées, disposées en une grappe terminale peu allongée et peu garnie. Les fruits qui leur succèdent sont des baies noirâtres lors de leur maturité. Cette plante croît dans les bois à l'ombre ; elle fleurit en mai et juin.

Ses feuilles sont très-amères ; froissées entre les doigts, elles exhalent une odeur désagréable. Ses racines ont une âcreté très-prononcée, et ses baies ont une saveur nauséuse. La racine, à très-petite dose, a été regardée comme sudorifique et purgative ; à une dose plus forte, surtout quand elle est fraîche, elle agit comme poison, cause des vomissements, du délire et autres accidens graves. La décoction des feuilles a été employée contre les scrophules ; son usage a aussi été vanté, tant extérieurement qu'intérieurement, contre la gale. L'Actée paraît être un médicament énergique, mais redoutable, et peu éprouvé, qui ne doit être employé qu'à l'extérieur ou avec la plus grande circonspection à l'intérieur, jusqu'à ce qu'on connaisse plus positivement sa manière d'agir.

Les chèvres et les moutons sont les seuls animaux qui broutent quelquefois ses feuilles. Ses fruits sont un poison pour les chiens et les volailles. Ses baies bouillies avec une certaine quantité d'alun donnent une teinture noire. Les paysans du Mont-d'Or vendent les racines pour celles de

l'Hellébore noir, et elles servent, dit-on, en Auvergne, à guérir les bœufs d'une maladie à laquelle ils sont sujets.

Famille II.

RENONCULACÉES.

Les caractères des plantes de cette famille sont les suivans : Calice de 4 à 5 folioles, quelquefois entièrement nul ; corolle de 4 à 5 pétales, et assez souvent d'une plus grande quantité, insérés sur le réceptacle ; étamines nombreuses attachées au réceptacle ; plusieurs ovaires supérieurs ramassés en tête ; autant de petites capsules ne s'ouvrant pas naturellement, et chacune d'elles ne contenant qu'une graine.

Les Renonculacées sont pour la plupart des plantes herbacées, à feuilles alternes, tantôt simples, tantôt découpées ou composées ; quelquefois des arbrisseaux sarmenteux à feuilles opposées ; leurs fleurs sont terminales, plus rarement axillaires. Les genres qui les composent forment une famille assez naturelle. Leur capsule, qui ne s'ouvre point naturellement, les distingue bien des Helléboracées.

Les plantes de cette famille sont presque toutes pourvues d'une âcreté plus ou moins marquée, et, dans quelques-unes, cette qualité est portée à un tel degré qu'elles sont caustiques et vénéneuses. Appliquées sur la peau, plusieurs Renonculacées la rubéfient, et y produisent des vésicules à la manière des vésicatoires. Mais, quelle que soit l'énergie de ce principe caustique, la dessiccation à l'air libre ou l'ébullition dans l'eau le font évaporer en totalité, ou au moins en partie, dans plusieurs espèces.

8^e Genre. — RENONCULE. *RANUNCULUS*.

Calice de 5 folioles caduques. Corolle de 5 pétales, ou quelquefois plus, munis d'une petite écaille à la base de leur onglet. Etamines ordinairement très-nombreuses. Plusieurs ovaires portés sur un réceptacle commun. Autant de petites capsules ramassées en tête, ne s'ouvrant pas naturellement, et contenant chacune 1 graine.

Presque toutes les plantes de ce genre sont âcres, caustiques, vénéneuses, et leur usage intérieur, s'il n'est pas entièrement proscrit, doit au moins n'être admis qu'avec la

plus grande circonspection. Plusieurs de ces plantes, appliquées sur la peau pendant qu'elles sont fraîches, y causent d'abord du prurit et de la rougeur; bientôt après elles y font naître de l'inflammation, du gonflement, soulèvent l'épiderme en vésicules qui ne tardent pas à suppurer, et finissent par faire des ulcérations profondes, qui tendent promptement à être attaquées de gangrène. Mises en contact avec la bouche et soumises à la mastication, elles produisent la phlogose et l'excoriation de la langue, avec la perte du goût, et si l'on va jusqu'à en manger, elles ne tardent pas à causer l'inflammation et de violentes douleurs de l'estomac, accompagnées de défaillances, d'anxiétés, de convulsions, et enfin ces accidens se terminent par la mort même. Les espèces qui recèlent le plus d'âcreté sont la Renoncule bulbeuse, la Renoncule scélérate, la Renoncule âcre, la Renoncule des champs, celle des Alpes, celle d'Illyrie, la Flammule, la Thora. Quoique inodore, ce principe âcre et caustique est assez volatil pour se dissiper par la coction ou la dessiccation parfaite; de sorte que, lorsque par une de ces opérations on les a dépouillées de toute leur acrimonie, on pourrait alors en manger sans inconvénient. Le vinaigre, le miel, le sucre, le vin, l'alcool ne s'opposent point à leur pernicieuse manière d'agir, et parmi un grand nombre de plantes essayées pour mitiger et énerver leur causticité, les feuilles d'Oseille ont le mieux réussi, et ensuite les Groseilles non encore mûres; mais de tous les moyens de remédier aux empoisonnemens arrivés par l'usage interne des Renoncules, le meilleur remède est l'eau prise en grande abondance.

Cependant il existe dans ce genre quelques espèces qui ne participent point aux propriétés malfaisantes de leurs congénères, telles sont la Renoncule dorée et la Renoncule lanugineuse, qu'on peut, selon Krapf, manger comme les herbes potagères.

RENONCULE ACRE, vulgairement *Grenouillette*, *Bouton-d'Or*.

Ranunculus acris. Lin. Spec. 779. — *Ranunculus hortensis secundus*. Dod. Pempt. 426.

Sa racine est horizontale, rampante, vivace, garnie en dessous de beaucoup de fibres; elle donne naissance à 1 tige cylindrique, plus ou moins velue, ainsi que les feuilles, un

peu rameuse dans sa partie supérieure, haute de 2 pieds ou environ. Ses feuilles radicales et celles du bas de la tige sont pétiolées, découpées presque jusqu'au pédoncule en 3 divisions dont les 2 latérales sont elles-mêmes bifides, et toutes ces divisions sont encore incisées en lobes anguleux et dentés; les feuilles supérieures sont simplement partagées en découpures linéaires. Ses fleurs sont assez grandes, d'un jaune luisant, portées sur de longs pédoncules à l'extrémité des tiges et des rameaux. Cette plante est commune dans les prés, les paturages et sur les bords des champs; elle fleurit en mai, juin et juillet.

Toutes les parties de cette espèce ont à peu près autant d'âcreté les unes que les autres; cependant ses graines vertes et récentes en ont encore plus que tout le reste. On peut donc se servir indistinctement, pour remplacer les vésicatoires, de la racine, des feuilles, des tiges, etc., dans les cas urgens, lorsqu'à la campagne on a cette plante sous la main, et lorsque, au contraire, on ne peut que difficilement se procurer des vésicatoires. La préparation à faire dans ce cas, consiste à piler la partie dont on veut se servir, et à en faire l'application à la place convenable. On peut aussi s'en servir au lieu des cantharides, quand on craint l'effet de celles-ci sur les voies urinaires. Mais la suppuration produite par cette plante et les Renoncules en général, est de plus longue durée, et les plaies plus difficiles à cicatrizer que lorsqu'elles sont produites par les cantharides. L'application de la Renoncule âcre a eu quelquefois d'heureux résultats, et a guéri des rhumatismes chroniques et anciens, ainsi que des douleurs de tête intenses et invétérées.

RENONCULE SCÉLÉRATE, vulgairement *Renoncule des marais*, *Grenouillette d'eau ou aquatique*, *Herbe Sardonique*.

Ranunculus Sceleratus. Lin. Spec. 776. — *Ranunculus palustris*. Blackw. Herb. t. 259.

Sa racine est annuelle et composée de fibres menues, nombreuses; elle donne naissance à une tige cylindrique, épaisse, rameuse dans sa partie supérieure, glabre comme presque toute la plante, droite, haute de 1 pied à 18 pouces. Ses feuilles inférieures sont pétiolées, partagées jusqu'aux deux tiers en 5 à 5 découpures divisées en lobes arrondis; les supérieures sont sessiles, incisées jusqu'à leur base en

lanières linéaires, en manière de digitations. Ses fleurs sont petites, jaunes, pédonculées, très-nombreuses, disposées en bouquet à l'extrémité de la tige et des rameaux. Cette plante se trouve communément dans les lieux marécageux et au bord des eaux; elle fleurit depuis le mois de mai jusqu'à la fin de l'été.

La racine de la Renoncule scélérate a moins d'âcreté que tout le reste de la plante, dont les parties les plus caustiques sont les ovaires et les jeunes graines. Un des symptômes de l'empoisonnement par cette espèce est, dit-on, une sorte de rire causé par la contraction spasmodique des muscles de la face, et surtout de la bouche. Les anciens ont donné à ce rire apparent le nom de *sardonique*.

Gilbert assure avoir administré comme apéritif, et avec succès, le suc de la Renoncule scélérate étendu dans beaucoup d'eau. On a quelquefois appliqué sur le poignet, les feuilles pilées de cette plante, ou des autres espèces caustiques, comme moyen propre à guérir des fièvres intermittentes rebelles. Cette application doit être faite assez de temps avant le paroxysme pour que l'action vésicante produise un mouvement perturbateur qui empêche l'accès d'avoir lieu. Cette manière d'employer les Renoncules est plutôt d'ailleurs un remède populaire, qu'un moyen mis en pratique par les médecins.

RENONCULE FLAMMULE, vulgairement *Petite-Douve*.

Ranunculus Flammula. Lin. Spec. 772. — Bull. Herb. t. 15.

Sa racine est vivace, composée de longues fibres, simples, menues, réunies en faisceau; elle donne naissance à une tige cylindrique, longue de 1 pied ou environ, un peu rameuse, redressée ou couchée, quelquefois même radicante à ses articulations, garnie de feuilles alternes, distantes, dont les inférieures sont ovales ou ovales-lancéolées, longuement pétiolées, et les supérieures lancéolées ou lancéolées-linéaires. Ses fleurs sont petites, d'un jaune d'or brillant, portées à l'extrémité des tiges ou des rameaux sur des pédoncules souvent géminés. Cette plante croît dans les prés marécageux, et fleurit depuis le mois de mai jusqu'à la fin de l'été.

Cette espèce est une des plus âcres, et c'est ce qui lui a valu son nom, parce que son application sur la peau, la

rougit de même que le feu ou la flamme. On peut l'employer ainsi que la précédente comme épispastique, mais il faut que ce soit avec précaution et ne pas la laisser trop longtemps en contact avec la peau; car une femme qui en avait appliqué sur son poignet dans l'espoir de se guérir d'une fièvre rebelle, l'ayant laissée pendant une nuit entière et la moitié du jour suivant, la partie sur laquelle elle avait été fut attaquée d'une escharre gangreneuse, à la suite de laquelle les tendons des muscles restèrent à découvert, et dont la malade eut beaucoup de peine à guérir.

RENONCULE BULBEUSE, vulgairement *Bassinet*, *Pied-de-Coq*, *Pied-de-Corbin*, *Rave de Saint-Antoine*.

Ranunculus bulbosus. Lin. Spec. 778. — Bull. Herb. t. 27. — *Ranunculus tuberosus major*. Pharm.

Le collet de sa racine qui est fibreuse, forme un renflement arrondi, solide, en manière de bulbe, lequel donne naissance à une ou plusieurs tiges droites, cylindriques, rameuses, hautes de 8 pouces à 1 pied. Ses feuilles inférieures sont pétiolées, un peu velues, ainsi que le reste de la plante, souvent marquées de quelques taches blanchâtres, partagées jusqu'au pétiole en 3 folioles, la plupart à 5 divisions et à lobes incisés; les supérieures sont sessiles et découpées en lanières linéaires. Ses fleurs sont d'un jaune brillant, larges d'environ 1 pouce, portées sur de longs pédoncules solitaires, ou 2 à 2 à l'extrémité de la tige et des rameaux. La Renoncule bulbeuse croît dans les pâturages, les haies, et sur les bords des bois; elle fleurit en avril, mai et juin.

La partie de cette plante qui a le plus d'âcreté est sa bulbe, dont l'énergie est surtout extrême pendant la floraison, tandis que les parties herbacées sont au contraire moins actives pendant ce temps. C'est principalement de cette bulbe dont on fait usage. Pilée et appliquée à la plante des pieds, elle a quelquefois été utile pour rappeler aux extrémités inférieures la goutte portée sur la poitrine. Son application sur le poignet, comme fébrifuge, a plus d'une fois causé des inflammations érysipélateuses, et même des ulcérations plus douloureuses que la fièvre qu'on voulait guérir. Cette racine entre dans l'emplâtre *Diabotanium*.

RENONCULE RAMPANTE, vulgairement *Bassinet rampant*, *Pied-Pou*, *Pied-de-Poule*.

Ranunculus repens. Lin. Spec. 779. — *Ranunculus hortensis primus*. Dod. Pempt. 425.

Cette espèce ne diffère guère de la précédente par ses feuilles et par ses fleurs; mais elle s'en distingue toujours par sa racine non renflée en bulbe; par ses tiges moins élevées, de la base desquelles naissent des rejets couchés sur la terre, et prenant racine à chaque nœud formé par l'insertion des feuilles. Elle croît dans les pâturages, les lieux cultivés, et fleurit depuis le mois de mai jusqu'à la fin de l'été.

Cette Renoncule est douce ou a très-peu d'âcreté. Tragus assure qu'en Allemagne le peuple mange ses jeunes feuilles mêlées avec d'autres herbes potagères; et Chomel dit qu'on s'en sert utilement en fomentation sur les hémorrhoides.

9^e Genre. — FICAIRE. *FICARIA*. Dillen.

Calice de 3 folioles caduques. Corolle de 8 à 10 pétales, munis d'une petite écaille à leur base interne. Etamines nombreuses. Ovaires nombreux. Capsules nombreuses, arrondies, réunies en tête.

FICAIRE RENONCULE, vulgairement *Petite-Scrophulaire*, *Petite-Chélidoine*, *Herbe aux hémorrhoides*, *Eclairette*.

Ficaria Ranunculoïdes. Roth. Fl. Germ. 1. p. 241. — *Ranunculus Ficaria*. Lin. Spec. 774. — Bull. Herb. t. 48. — *Scrophularia minor*, sive *Chelidonium minus*. Pharm.

Sa racine est composée de petits tubercules longs de 8 à 12 lignes, rassemblés en faisceau; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges à peine rameuses, longues de 2 à 3 pouces, presque toujours couchées. Ses feuilles sont longuement pétiolées, cordiformes, anguleuses, glabres et luisantes comme toute la plante, pour la plupart radicales et disposées en rosette, quelques-unes alternes sur les tiges. Ses fleurs sont d'un jaune d'or, luisantes, portées sur des pédoncules solitaires dans les aisselles des feuilles, ou placés à l'extrémité des tiges. Cette plante est commune dans les prés, au pied des haies et sur le bord des bois; elle fleurit en mars et avril.

La Ficaire ou Petite-Chélidoine passe pour antiscorbutique.

tique; ses feuilles et ses fleurs n'ont presque pas d'âcreté, et dans plusieurs pays du nord on les mange en salade ou cuites comme les herbes potagères. Ses racines ont une saveur d'abord légèrement acide, mais ensuite sensiblement âcre, amère et un peu nauséuse. Ecrasées et appliquées sur la peau, elles y produisent de l'irritation, et pourraient à la longue devenir vésicantes, mais elles agissent beaucoup plus lentement que les Renoncules en général. Fraîches et préparées de différentes manières, on les a appliquées autrefois sur les tumeurs scrophuleuses, et surtout sur les hémorrhôides. Séchées, réduites en poudre et incorporées avec du miel, on les a aussi fait prendre à l'intérieur dans les mêmes maladies; mais aucune observation positive ne les rend recommandables sous ces rapports, et il paraît même certain que leur prétendue propriété, particulièrement dans le dernier cas, n'est fondée que sur une certaine ressemblance qu'on a cru voir entre la forme des racines de la Ficaire et celle des hémorrhôides. L'eau distillée de Petite-Chélidoine est au nombre des préparations pharmaceutiques entièrement négligées aujourd'hui; cependant sa saveur brûlante, assez analogue à celle de la Moutarde, doit faire croire qu'elle n'est pas dénuée de vertu comme antiscorbutique. Ses racines entrent dans l'eau générale; ses feuilles et ses racines dans l'emplâtre *Diabotanium*.

10^e Genre. — HÉPATIQUE. *HEPATICÀ*. Haller.

Calice de 5 folioles persistantes. Corolle de 6 pétales dépourvus d'écaille à leur base. Etamines et ovaires nombreux. Capsules nombreuses, oblongues, réunies en tête.

HÉPATIQUE A TROIS LOBES, vulgairement *Hépatique des jardins*, *Herbe de la Trinité*.

Hepatica triloba. Vill. Dauph. 1. p. 556. — *Hepatica nobilis*, sive *Hepatica trifolia*. Pharm. — *Anemone Hepatica*. Lin. Spec. 758.

Sa racine est oblique, presque horizontale, garnie de beaucoup de fibres; elle donne naissance à plusieurs feuilles longuement pétiolées, un peu coriaces, glabres et luisantes en dessus, légèrement pubescentes en dessous, échancrées en cœur à leur base, et à demi-partagées en 3 lobes entiers. De la racine partent aussi immédiatement plusieurs hampes, légèrement velues, longues de 3 à 4 pouces, comme les

pétioles des feuilles, et portant à leur sommet une fleur large d'environ 1 pouce, de couleur gris de lin dans la plante sauvage, et blanche, bleue ou rouge dans les variétés cultivées. Cette plante croît dans les bois des montagnes; elle fleurit en mars et avril, et souvent, surtout dans les jardins, une seconde fois en automne.

L'Hépatique est dépourvue de cette âcreté qui se rencontre si communément dans les autres végétaux de cette famille. Elle passe pour être tonique, apéritive, astringente et vulnéraire. On l'a conseillée autrefois dans le crachement de sang, dans la blennorrhagie atonique, dans les obstructions, et principalement dans celle du foie. Une certaine ressemblance, qu'on avait cru trouver entre la forme de ses feuilles et celle de ce viscère, avait singulièrement contribué à sa réputation, comme spécifique des maladies du foie. Extérieurement on l'appliquait en cataplasme sur les hernies. L'eau distillée d'Hépatique et cohobée a joui d'une grande réputation comme cosmétique; elle est maintenant entièrement oubliée, ainsi que la plante elle-même, dont les médecins ne font plus du tout d'usage dans leur pratique.

11^e Genre. — ANÉMONE. *ANEMONE*. Lin.

Calice nul, remplacé par une collerette de 3 feuilles. Corolle de 5 à 20 pétales. Etamines en grand nombre. Ovaires nombreux, devenant autant de capsules terminées par une simple pointe.

ANÉMONE DES BOIS, vulgairement *Sylvie*, *Bassinet blanc ou purpurin*, *fausse Anémone des forêts*, *Renoncule des bois*.

Anemone nemorosa. Lin. Spec. 762. — *Ranunculus sylvvarum*. Clus. Hist. 247. — *Ranunculus albus*. Pharm.

Sa racine est un peu tubéreuse, vivace, horizontale, traçante, brunâtre; elle donne naissance à 1 seule feuille, ou qui manque quelquefois, laquelle est portée sur un pétiole de 3 à 4 pouces de long, et partagée en 3 folioles, dont les 2 latérales, souvent fendues jusqu'à leur base, font paraître la feuille comme composée de 5 découpures; chacune de celles ci est d'ailleurs lancéolée, légèrement pubescente, fortement incisée, et comme pinnatifide. De l'extrémité de la racine naît, en outre, une hampe redressée,

haute de 5 à 8 pouces, nue dans ses deux tiers inférieurs, chargée à cette hauteur d'une collerette de 5 feuilles à peu près de la même forme que la feuille radicale, mais beaucoup plus courtement pédonculées. La fleur est solitaire, terminale au sommet de la hampe, un peu inclinée, large de 15 à 18 lignes, composée de 6 pétales, plus rarement de 7 à 8, ordinairement blancs en dedans, d'une teinte purpurine en dehors, quelquefois entièrement de cette couleur. Cette plante est commune dans les bois et les buissons; elle fleurit en mars et avril.

Les feuilles et les fleurs de l'Anémone des bois ne s'emploient qu'à l'extérieur. Chomel dit avoir vu de bons effets de leur usage contre la teigne. On les pile pour en faire un cataplasme, qu'on applique sur la partie malade qu'elle guérit en peu de temps, en ayant soin de renouveler l'application deux fois par jour. Cependant il faut employer ce remède avec circonspection; car on trouve dans les Ephémérides d'Allemagne une observation, de laquelle il paraît résulter que l'application d'un onguent fait avec cette plante, sur la tête d'une jeune fille, a causé une violente douleur de tête, des convulsions et une syncope dont la malade fut long-temps à revenir.

12^e Genre. — PULSATILLE. *PULSATILLA*. Tournef.

Calice nul, remplacé par une corollette de 5 feuilles. Corolle de 5 à 10 pétales. Etamines en grand nombre. Ovaires nombreux, se changeant en autant de capsules chargées d'une longue queue soyeuse.

PULSATILLE COMMUNE, vulgairement *Pulsatille*, *Coquelourde*, *Herbe au vent*, *Fleur de Pâques*.

Pulsatilla vulgaris. Lob. Icon. 281. — *Pulsatilla*. Pharm. — *Anemone Pulsatilla*. Lin. Spec. 759.

Sa racine forme une souche ligneuse, noirâtre, rameuse à son sommet, et donnant naissance à plusieurs tiges cylindriques, hautes de 4 à 8 pouces, portant 1 seule fleur à leur sommet. Ses feuilles sont toutes radicales, deux fois ailées, à divisions presque linéaires, plus ou moins velues. Ses fleurs sont dépourvues de calice; elles ont, à la place, une collerette de 3 feuilles multifides, découpées presque comme les feuilles radicales; cette collerette, lorsque la floraison commence, est très-rapprochée de la corolle;

mais par l'accroissement du pédoncule propre de la fleur, elle se trouve, par la suite, éloignée des fruits à la distance de 3 à 4 pouces et plus. La corolle est à 6 pétales lancéolées, d'un beau bleu-violet. Cette plante croît sur le bord des bois et dans les pâturages secs; elle fleurit en avril et mai.

Toutes les parties de la Pulsatille commune ont beaucoup d'âcreté, mais les feuilles en ont encore plus que les racines. Le peuple applique quelquefois les premières pilées aux poignets, ou à la plante des pieds, pour y produire l'effet d'un vésicatoire, et, par ce moyen, guérir la fièvre. Quelques médecins ont prétendu avoir employé leur infusion avec avantage dans les engorgemens des viscères abdominaux, dans l'hydropisie; mais en général on s'en sert peu ou point dans la pratique. Les vétérinaires en font plus d'usage; ils les appliquent comme propres à déterger les vieux ulcères des chevaux. On faisait autrefois entrer les feuilles ou les fleurs de la Pulsatille dans les poudres sternutatoires et dans l'eau hystérique de l'ancienne pharmacopée de Paris.

Stœrck a fait plusieurs expériences sur l'emploi de la Pulsatille des prés ou Pulsatille noirâtre, espèce très-voisine, ou peut-être simple variété de notre Pulsatille commune, d'après lesquelles il a vanté son usage à l'intérieur, dans la goutte-sereine, les cataractes des yeux, les anciennes maladies vénériennes, et la paralysie. Quoi qu'il en soit, ces deux plantes données à l'intérieur, soit en nature et en poudre, soit en extrait, ne doivent être prises qu'à très-petites doses, en commençant par celle de 1 à 2 grains, et en augmentant tous les jours progressivement. En infusion, 20 à 50 grains ne doivent pas aussi être outrepassés pour commencer.

15^e Genre. — CLÉMATITE. *CLEMATIS*. Lin.

Calice nul. Corolle de 4 pétales, rarement de 5. Étamines nombreuses, à filamens plus courts que la corolle. Ovaires plus ou moins nombreux. Autant de capsules terminées par une longue queue plumeuse.

CLÉMATITE DES HAIES, vulgairement *Herbe aux gueux*,
Viorne, *Barbe à Dieu*.

Clematis Vitalba. Lin. Spec. 766. — Jacq. Fl. Aust. t. 308. — *Clematis sylvestris latifolia*. Pharm.

Ses tiges sont anguleuses, un peu ligneuses, souples, ra-

meuses, sarmenteuses, grimpantes, s'élevant à 10 ou 15 pieds en s'attachant sur les corps qui sont dans leur voisinage, au moyen des pétioles de leurs feuilles qui s'accrochent et s'entortillent, à la manière des vrilles, aux objets qu'elles rencontrent. Ses feuilles sont opposées, ailées, composées le plus souvent de 5 folioles pétiolées, un peu en cœur. Ses fleurs sont d'un blanc sale, petites, un peu odorantes, disposées en panicule, dans les aisselles des feuilles : leur corolle est à 4 pétales, et les ovaires sont au nombre de 10 à 20. Cet arbuste croît dans les bois et les buissons; il fleurit en juillet.

Toutes les parties de la Clématite des haies ont une saveur âcre et brûlante. Ses feuilles fraîches écrasées et appliquées sur la peau, rongissent d'abord la partie avec laquelle elles sont en contact, y font naître de l'inflammation, y produisent des vessies, et par suite des ulcères superficiels. C'est de là que cette plante a reçu le nom d'*Herbe aux gueux*, parce que certains mendiants s'en servent pour se faire venir des ulcérations aux bras ou aux jambes, et par là exciter la commisération. Ces ulcères ont peu de profondeur, sont larges à volonté, et se guérissent facilement; il suffit de les couvrir avec des feuilles de Poirée, et de les garantir du contact de l'air. On a employé les feuilles de la Clématite extérieurement pour déterger les vieux ulcères. Tragus dit que la décoction de la racine dans le vin est un purgatif qui convient dans l'hydropisie. Selon Matthioli et Camérarius, on retire par la distillation de cette plante, une eau dont la saveur est presque aussi brûlante que celle de l'eau-de-vie. La Clématite des haies n'est point employée intérieurement par les médecins, et l'on a trop peu de données sur la manière positive dont elle pourrait agir, pour s'en servir, sans auparavant l'essayer avec la plus grande circonspection.

La cuisson dans l'eau fait perdre à ses jeunes pousses leur âcreté, et dans quelques parties de l'Italie, principalement dans l'état de Gènes et dans la Toscane, les gens de la campagne les mangent après les avoir ainsi préparées. En Provence les paysans se servent de la Clématite quand elle est sèche, pour guérir la morve des chevaux, des mulets et des ânes, en forçant ces animaux à l'aspirer par les narines. On a trouvé le moyen de fabriquer du papier avec les aigrettes de ses fruits.

14^e Genre. — PIGAMON. *THALICTRUM*. Lin.

Calice nul. Corolle de 4 pétales, plus rarement de 5. Étamines nombreuses. Ovaires de 1 à 12, terminés par des stigmates sessiles. Autant de capsules sillonnées ou anguleuses-ailées.

PIGAMON JAUNÂTRE, vulgairement *Thalitron* ou *Thaliétron commun*, *Rue des prés*, *Rhubarbe des pauvres*, *Fausse Rhubarbe*.

Thalictrum Flavum. Lin. Spec. 770. — *Ruta pratensis herbariorum*. Fl. Dan. t. 939.

Sa racine est jaunâtre, rampante, formant de distance en distance, des faisceaux de longues fibres, qui donnent naissance à des tiges droites, sillonnées, glabres, hautes de 2 à 3 pieds, garnies de feuilles trois fois ailées, à folioles glabres, d'un vert luisant en dessus, les unes à 2 ou 5 lobes, les autres entières. Ses fleurs sont redressées, jaunâtres, disposées, au sommet de la tige et des rameaux, en une panicule droite, un peu resserrée et bien garnie : elles ont 1 corolle de 4 pétales, 15 à 16 étamines et 4 à 6 ovaires qui deviennent autant de petites capsules ovoïdes, cannelées, très-glabres. Cette plante croît dans les prés humides, et fleurit en juillet et août.

Les racines de la Rue des prés sont remplies d'un suc jaune, d'une saveur douceâtre, mêlée d'un peu d'amertume ; elles ne partagent pas les propriétés dangereusement énergiques des autres plantes de la même famille. Murray dit qu'elles étaient autrefois connues en Allemagne sous le nom de *Rhubarbe des pauvres*, et qu'elles peuvent remplacer la vraie Rhubarbe, pourvu qu'on les donne à une dose trois fois plus forte. Dodonœus avant Murray avait déjà parlé de cette plante en disant que ses feuilles, mêlées aux herbes potagères, lâchaient le ventre, et que la décoction de ses racines agissait de la même manière, mais avec plus de force. Ces racines ont encore été regardées comme diurétiques, apéritives, toniques et fébrifuges ; on en a recommandé l'usage dans la jaunisse, dans les engorgemens du foie, dans la leucorrhée, dans la fièvre quarte, etc. Aujourd'hui les feuilles et les racines du Pigamon jaunâtre sont entièrement inusitées.

Famille III.

MALVACÉES.

Les caractères des espèces indigènes qui appartiennent à cette famille sont les suivans : calice double, l'intérieur à 5 divisions ou à 5 folioles ; 5 pétales réguliers, réunis par leur partie inférieure, et adnés à la base du tube stamini-fère ; étamines nombreuses, à filamens soudés dans leur partie inférieure, en un tube qui environne le style ; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style divisé en plusieurs stigmates ; plusieurs capsules ramassées en rond autour de la base du style, ne s'ouvrant pas naturellement, et ne contenant qu'une seule graine ; quelquefois 1 capsule à plusieurs valves, à plusieurs loges contenant plusieurs graines.

Les Malvacées indigènes sont toutes des plantes herbacées, ou des sous-arbrisseaux à feuilles alternes, et à fleurs axillaires.

Les propriétés générales de ces plantes sont d'être adoucissantes et émoullientes, ce qu'elles doivent à un mucilage très-abondant qu'elles contiennent.

15^e Genre. — MAUVE. *MALVA*. Lin.

Calice extérieur de 2 à 5 folioles ; l'intérieur monophylle et à 5 divisions. Corolle de 5 pétales en cœur. 8 stigmates, ou davantage. 8 capsules, ou plus.

MAUVE SAUVAGE, vulgairement la *Mauve*.

Malva sylvestris. Lin. Spec. 969. — *Malva vulgaris*. Blackw. Herb. t. 22. — Pharm.

Sa racine est pivotante, vivace, blanchâtre, d'une saveur douce et visqueuse ; elle donne naissance à plusieurs tiges cylindriques, pubescentes, rameuses, hautes de 2 pieds, ou davantage, garnies de feuilles alternes, longuement pétiolées, arrondies, échancrées à leur base, incisées en 5 à 7 lobes peu profonds, crénelées en leurs bords, et très-légèrement pubescentes. Ses fleurs sont assez grandes, de couleur rose, rayées de rouge plus foncé, pédonculées et disposées plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles. Le fruit est formé de 12 capsules ou environ, glabres, réunies orbiculairement, ne s'ouvrant pas naturellement, et contenant chacune 1 seule graine. Cette plante croît

spontanément dans les haies et les lieux incultes; elle fleurit pendant tout l'été.

MAUVE A FEUILLES RONDES, vulgairement *petite Mauve*.

Malva rotundifolia. Lin. Spec. 969. — *Malva sylvestris folio rotundo*. Fl. Dan. t. 721.

Cette espèce diffère de la précédente parce que sa racine est annuelle; parce que ses tiges sont plus basses, plus étalées et presque couchées sur la terre; parce que ses fleurs sont beaucoup plus petites, d'une couleur très-claire, presque blanche; et enfin parce que ses capsules sont recouvertes d'un duvet court et serré. Cette plante se trouve fréquemment dans les décombres et sur le bord des chemins; elle fleurit pendant tout l'été.

La Mauve sauvage et celle à feuilles rondes sont mucilagineuses, émollientes, adoucissantes, laxatives, et on les emploie indifféremment l'une pour l'autre. Excepté les fruits dont on ne se sert pas, toutes leurs autres parties sont fréquemment usitées. Leurs fleurs sont au nombre de celles dites pectorales; on fait prendre leur infusion aqueuse dans les rhumes, dans les maladies inflammatoires de la poitrine et du bas-ventre, dans la dysurie, dans la strangurie, etc. Les feuilles et les racines s'emploient en décoction dans presque tous les lavemens émolliens; convenablement cuites, on les applique aussi très-souvent en cataplasme, ou en fomentation, sur les parties douloureuses ou enflammées, comme moyen adoucissant et relâchant. On prépare dans les pharmacies une conserve de fleurs de Mauve.

Les anciens mangeaient les feuilles de Mauve, comme nous faisons de celles de plusieurs herbes potagères; prises de cette manière, elles ont la faculté de tenir le ventre libre; mais on n'en fait plus d'usage maintenant sous ce rapport.

16 Genre. — GUIMAUVE. *ALTHÆA*. Lin.

Calice extérieur à 6 ou 9 divisions; l'intérieur à 5 découpures. Corolle de 5 pétales en cœur. 10 à 20 stigmates. 10 à 20 capsules.

GUIMAUVE OFFICINALE, vulgairement *la Guimauve*.

Althæa officinalis. Lin. Spec. 966. — *Althæa*. Fuchs. Hist. 15. — Pharm.

Sa racine est blanche, vivace, pivotante, de la grosseur

du doigt, d'une saveur douce et mucilagineuse; elle donne naissance à 1 ou plusieurs tiges simples, cylindriques, hautes de 3 à 4 pieds, recouvertes, comme toute la plante, d'un duvet cotonneux très-court, très-serré et blanchâtre. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales-aiguës, anguleuses, inégalement dentées, blanchâtres, douces au toucher, comme veloutées. Ses fleurs sont d'un rouge pâle, assez grandes, portées les unes près des autres, sur 1 pédoncule axillaire, quelquefois fort court, d'autres fois s'allongeant et formant une sorte de grappe : leur calice extérieur est à 9 divisions. Le fruit est formé d'un grand nombre de capsules réunies en rond, ne s'ouvrant pas et contenant chacune 1 graine. Cette plante croît dans les terrains humides et sur les bords des ruisseaux; elle fleurit en juillet et août.

La Guimauve a les mêmes propriétés que les Mauves, et l'on emploie en médecine, ses racines, ses feuilles et ses fleurs absolument aux mêmes usages. Les racines cependant sont particulièrement et préférablement employées à celles des autres plantes de la même famille, ou de celles qui ont des facultés analogues, parce qu'elles sont encore plus mucilagineuses, et l'on doit même éviter d'en mettre une trop grande quantité ou de les faire bouillir trop long-temps, dans les décoctions destinées à être données en boisson, parce que celles-ci deviennent alors trop gluantes et trop pâteuses. Quant à leur usage extérieur, c'est tout le contraire; on peut rendre la décoction très-visqueuse, elle n'en vaut que mieux; celle-ci sert avec la farine de graine de lin à faire la plus grande partie des cataplasmes émolliens usités maintenant. Le sirop de Guimauve qu'on prépare dans les pharmacies, se fait avec la décoction des racines, l'infusion des fleurs, et du sucre. Ce sirop est très-employé à cause de ses propriétés adoucissantes. On fait aussi des tablettes qui portent le nom de cette plante, et qui sont principalement usitées dans les affections catarrhales. Enfin la racine de Guimauve entre dans beaucoup d'autres compositions officinales, comme la poudre pectorale, les tablettes béchiques, l'emplâtre de Mélilot, etc.

GUIMAUVE PASSE-ROSE, vulgairement *Passé-Rose*,
Mauve-Rose, *Rose trémière*, *Rose d'outrè-mer*,
Trémier.

Althæa rosea. Cavan. Diss. 2, n. 156. t. 28. f. 1. —
Alcea rosea. Lin. Spec. 966.

Cette espèce diffère de la précédente parce que sa racine est bisannuelle et que sa tige s'élève une fois davantage; parce que ses feuilles sont plus arrondies, plus grandes, velues, de même que toute la plante, et non pas veloutées; parce que ses fleurs sont très-grandes, disposées sur de courts pédoncules, dans la partie supérieure des tiges, où elles forment, par leur rapprochement, un long épi d'un très-bel aspect; enfin parce que leur calice extérieur n'a ordinairement que 6 divisions, et que les capsules sont entourées d'un rebord membraneux et sillonné. Elle croît dans les montagnes de la Provence, et on la cultive pour l'ornement des jardins. Ses fleurs, qui se développent en juillet et août, sont souvent doubles, blanches, jaunes, d'un rouge plus ou moins clair et plus ou moins foncé, ou panachées de différentes couleurs.

Les fleurs de la *Passé-Rose*, surtout celles qui sont rouges, ont été considérées comme vulnéraires, astringentes et antiscorbutiques; mais on n'en fait que peu ou point d'usage, et l'on doit plutôt croire que toute la plante diffère peu, pour ses propriétés, de la Guimauve officinale et des Mauves en général.

Famille IV.

LINÉES.

Cette famille n'étant composée que d'un seul genre indigène, ses caractères sont, par conséquent, les mêmes que dans celui-ci.

Les linées sont des plantes herbacées à feuilles alternes, entières, plus rarement opposées, et à fleurs terminales, ou axillaires.

La graine de ces plantes est très-mucilagineuse, adouçissante et émolliente. Les feuilles sont purgatives dans une espèce.

17^e Genre. — LIN. *LINUM*. Lin.

Calice de 5 folioles persistantes. Corolle de 5 pétales. 10

filamens soudés inférieurement en anneau, 5 d'entre eux stériles, les 5 autres portant des anthères sagittées. 1 ovaire surmonté de 5 styles. 10 capsules conniventes, paraissant n'en former qu'une seule, s'écartant à l'époque de la maturité, s'ouvrant longitudinalement par leur partie interne, et chacune d'elles contenant 1 seule graine.

LIN PURGATIF.

Linum catharticum. Lin. Spec. 401. — Fl. Dan. t. 851. — Pharm.

Sa racine est menue, annuelle; elle donne naissance à 1 ou plusieurs tiges très-grêles, un peu couchées à leur base, ensuite redressées, hautes de 6 à 8 pouces, dichotomes dans leur partie supérieure, garnies de feuilles opposées, ovales-oblongues, glabres comme toute la plante, et d'un vert assez foncé. Ses fleurs sont petites, blanches, pédonculées et disposées au sommet des tiges et des rameaux. Cette plante se trouve assez communément dans les prés et dans les bois; elle fleurit depuis le mois de mai, jusqu'à la fin de l'été.

Le Lin purgatif a une saveur amère, désagréable et nauséabonde. La plupart des auteurs qui ont écrit, il y a 150 à 200 ans, sur l'Histoire des plantes, ont parlé avantageusement des propriétés purgatives de cette espèce. Linné se plaint dans ses Aménités de ce qu'elle est négligée, et il la recommande comme un doux purgatif. La dose des tiges et de des feuilles sèches est de 2 gros en infusion; une plus grande quantité provoquerait le vomissement. L'infusion vineuse est plus énergique que l'infusion aqueuse. En substance, 1 gros en poudre agit comme l'infusion, mais plus promptement. Quoique le Lin purgatif paraisse mériter d'être employé, et qu'il puisse être un des succédanés du Séné, il n'est point en usage.

LIN CULTIVÉ, vulgairement *Lin usuel*, *Lin ordinaire*.

Linum usitatissimum. Lin. Spec. 597. — *Linum sativum*. Blackw. Herb. t. 160. — Pharm.

Sa racine menue, presque simple, annuelle, donne naissance à une tige cylindrique, grêle, glabre, simple dans sa partie inférieure, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, garnie de feuilles éparses, étroites, lancéolées-linéaires,

aiguës, d'un vert un peu glauque. Ses fleurs sont bleues, pédonculées, disposées au sommet des tiges et des rameaux. Cette plante croît dans les champs, et on la cultive dans beaucoup de départemens, à cause de ses propriétés économiques; elle fleurit en juin et juillet.

On emploie beaucoup en médecine la graine de Lin, comme émolliente, relâchante et résolutive. Préparée en infusion dans l'eau bouillante, elle donne une grande quantité de mucilage. Quand on prescrit l'infusion de graine de Lin en boisson, il faut avoir soin de la faire prendre légère aux malades, parce que, lorsqu'elle est trop épaisse et gluante, elle charge souvent l'estomac, et cause des nausées. On en fait principalement usage dans les maladies inflammatoires du bas-ventre, des voies urinaires, dans la dysurie, le calcul. On l'emploie aussi beaucoup en lavemens, dans les mêmes cas et dans la dysenterie, les coliques, la constipation, les hémorrhoides. La farine de graine de Lin préparée en cataplasme avec la décoction aqueuse de la racine de Guimauve, est un moyen très-employé comme émollient, calmant et résolutif; on en fait ainsi maintenant un grand usage, et elle a presque généralement remplacé, dans la pratique ordinaire, toutes les autres farines dites résolutives, qui étaient au contraire beaucoup plus usitées autrefois. La farine de graine de Lin, contenant beaucoup d'huile, rancit facilement. Quand elle est dans cet état, elle ne vaut plus rien; car devenant âcre et irritante, elle cause souvent des éruptions à la peau, au lieu d'agir comme adoucissante. En pilant la graine de Lin, on en retire, par expression, une huile douce dont on fait usage dans les pharmacies, et qui a des propriétés analogues à la graine; elle devient de même âcre et irritante, lorsque le temps ou la chaleur la font rancir. Cette huile, lorsqu'elle est récente, a la propriété de lâcher le ventre, de purger même dans des circonstances où les drastiques ne l'ont pas fait. On l'emploie dans les arts, et particulièrement dans la peinture. La graine de Lin et l'huile qu'on en retire entrent dans plusieurs préparations pharmaceutiques.

Dans des temps de disette, on a fait en Allemagne, et dans quelques autres contrées, du pain avec la farine de la graine de Lin; mais ce pain était très-malsain, et il occasionna des maladies graves dont plusieurs personnes moururent.

Tout le monde connaît l'usage du Lin pour faire du fil et de la toile.

Famille V.

OXALIDÉES.

Un seul genre indigène se trouvant composer cette famille, les caractères de celle-ci sont les mêmes que ceux de ce genre.

Les Oxalidées de France sont des herbes à feuilles alternes, composées de 5 folioles articulées sur leur pétiole, et à fleurs terminales ou axillaires.

Ces plantes ont en général une saveur acidule qui les rend rafraîchissantes, antiscorbutiques, etc.

18^e Genre. — OXALIDE. *OXALIS*. Lin.

Calice persistant, à 5 folioles. 5 pétales égaux, insérés au réceptacle, et un peu adhérens par leurs onglets. 10 étamines ayant la même insertion que les pétales; leurs filamens étant alternativement plus courts et réunis par leur base. 1 ovaire supérieur, surmonté de 5 styles. 1 capsule à 5 valves, à 5 loges polyspermes.

OXALIDE OSEILLE, vulgairement *Alléluia*, *Surelle*, *Pain-de-Coucou*, *Herbe-du-bœuf*, *Trèfle aigre*.

Oxalis acetosella. Lin. Spec. 620. — Jacq. Oxal. n^o 91. p. 114. t. 80. f. 1. — *Alleluia*, sive *Oxytriphillum*. Pharm.

Sa racine est écailleuse, comme articulée, rampante, blanchâtre; elle donne naissance à des feuilles longuement pétiolées, composées de 5 folioles en cœur renversé, d'un vert pâle; elle produit aussi 1 ou plusieurs hampes longues de 5 à 4 pouces, garnies à leur partie moyenne de 2 petites bractées opposées, et portant à leur sommet 1 seule fleur blanche, veinée de violet. Cette plante croît dans les bois à l'ombre, et dans les haies; elle fleurit en mars et avril.

Les feuilles d'Alléluia ont une saveur acide et agréable; elles sont rafraîchissantes, antiscorbutiques, apéritives, diurétiques. On peut faire usage soit de leur suc, à la dose de 1 à 2 onces, soit de leur décoction, à la dose d'une poignée pour 1 ou 2 livres d'eau, dans les fièvres bilieuses et putrides, dans les maladies inflammatoires, dans le scor-

but. On en préparait autrefois dans les pharmacies, un sirop, une conserve, un extrait, une eau distillée; mais ces diverses préparations ne sont plus guère employées aujourd'hui.

En Suisse et en Allemagne, on retire en grande quantité de cette plante, un sel particulier connu dans le commerce sous le nom de *sel d'Oseille*, et que les chimistes ont appelé *Oxalate de potasse*, sa base étant la potasse et un acide auquel ils ont donné le nom d'*acide Oxalique*, parce qu'ils avaient d'abord cru qu'il était propre aux plantes du genre *Oxalis*. On peut composer une sorte de limonade agréable avec l'acide Oxalique, ou avec l'Oxalate de potasse, en en faisant dissoudre 1 demi-gros à 2 gros dans une pinte d'eau, avec suffisante quantité de sucre. Le sel d'Oseille sert habituellement à enlever les taches d'encre de dessus le linge, les étoffes blanches, le bois, l'ivoire, etc.

Famille VI.

GÉRANIÉES.

Les caractères des genres de cette famille sont d'avoir 1 calice persistant à 5 folioles, ou à 5 divisions profondes; 1 corolle de 5 pétales; 5 à 10 étamines ayant leurs filamens réunis par leur base; 1 ovaire supérieur surmonté d'un style terminé par 5 stigmates; 5 capsules 1-spermes prolongées en arêtes qui se roulent en spirale, ou en cercle, lors de la maturité du fruit.

Les Géraniées indigènes sont des herbes à feuilles opposées, ou alternes, le plus souvent découpées, et à fleurs axillaires, quand les feuilles sont opposées, et opposées à celles-ci, quand elles sont alternes.

Elles contiennent un principe légèrement astringent; quelques-unes sont un peu aromatiques.

19^e Genre. — GÉRANIER. *GERANIUM*. Lin.

Calice de 5 folioles égales. 5 pétales réguliers. 10 étamines toutes fertiles, et à filamens alternativement plus longs et plus courts. 5 capsules monospermes, prolongées en une arête non barbue, se roulant en cercle à la maturité du fruit. Celui-ci entier a la forme d'un long bec, comme de grue ou de cigogne, ce qui a fait donner aux plantes le nom qu'elles portent.

GÉRANIER A FEUILLES RONDES, vulgairement *Bec-de-Grue*, *Pied-de-Pigeon*.

Geranium rotundifolium. Lin. Spec. 957. — *Geranium secundum*. Matth. Valgr. 355. — *Geranium columbinum*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, blanchâtre, annuelle; elle donne naissance à plusieurs tiges légèrement velues, faibles, souvent un peu couchées, rameuses, longues de 6 à 10 pouces, garnies de feuilles longuement pétiolées, arrondies, découpées plus ou moins profondément en 5 à 7 lobes, couvertes surtout en dessous d'un duvet court et visqueux. Ses fleurs sont d'une couleur pourpre, assez petites, deux ensemble sur le même pédicule, placées à l'opposition des feuilles et à l'extrémité des tiges et des rameaux. Le fruit est formé de 5 petites capsules contenant chacune 1 seule graine, et surmontées d'une sorte de queue menue, longue d'un demi-pouce, étroitement appliquée contre le style persistant, s'en détachant lors de la maturité de la base du fruit à la pointe, et se repliant en arc. Cette plante croît dans les lieux cultivés et les décombres; elle fleurit en juin, juillet et août.

GÉRANIER ROBERTIN, vulgairement *Herbe à Robert*, *Herbe à l'esquinancie*, *Bec-de-Grue*, *Bec-de-Cigogne*.

Geranium Robertianum. Lin. Spec. 955. — Pharm. — *Geranium tertium*. Fuchs. Hist. 206.

Cette espèce diffère de la précédente, parce que ses tiges sont toujours redressées, le plus souvent rougeâtres, sensiblement noueuses à l'insertion des feuilles qui sont opposées, partagées en 3 à 5 lobes, eux-mêmes découpés en divisions plus petites; parce que ses fleurs sont d'un rouge incarnat, à pétales beaucoup plus grands que le calice. Toute la plante a une odeur forte et désagréable; elle croît dans les bois, dans les buissons, et fleurit depuis le mois de mai jusqu'à la fin de l'été. Sa racine est bisannuelle.

GÉRANIER SANGUIN, vulgairement *Bec-de-Grue sanguin*.

Geranium sanguineum. Lin. Spec. 958. — Pharm. — *Geranium septimum hæmatodes*. Clus. Hist. CII.

Cette plante diffère beaucoup des deux espèces précé-

dentes. Sa racine est épaisse, vivace, brunâtre; elle donne naissance à plusieurs tiges rougeâtres, velues, noueuses, étalées, rameuses, longues de 10 à 15 pouces, garnies de feuilles opposées, pétiolées, velues, profondément découpées en 5 à 7 lobes, eux-mêmes divisés en 5 autres plus petits. Les fleurs sont grandes, d'un pourpre violet, solitaires sur de longs pédoncules axillaires. Le Bec-de-Grue sanguin croît sur le bord des bois et dans les lieux sablonneux; il fleurit en mai et juin.

Les 3 espèces qui viennent d'être décrites passent pour vulnéraires, résolutives et astringentes, et on les emploie, en général, indifféremment les unes pour les autres; mais cependant on a plus particulièrement conseillé la décoction des tiges et des feuilles de la première dans la diarrhée et la dysenterie; la décoction de la seconde en gargarisme, dans les maux de gorge, ou son application extérieurement, après l'avoir pilée avec du vinaigre; et enfin le suc exprimé de la dernière dans les hémorragies. Au reste, ces plantes sont peu usitées par les médecins; elles le sont davantage comme remèdes populaires, surtout l'Herbe à Robert.

20^e Genre. — ERODIER. *ERODIUM*. L'héritier.

Calice de 5 folioles égales. 5 pétales réguliers. 10 filemens réunis par leur base, dont 5 fertiles et 5 stériles. 5 capsules monospermes, prolongées en une arête barbue, se roulant en spirale à la maturité du fruit.

ERODIER MUSQUÉ, vulgairement *Bec-de-Grue musqué*.

Erodium moschatum. Willd. Spec. 5. p. 631. — *Geranium moschatum*. Lin. Spec. 951. — Pharm.

Sa racine est fibreuse, pivotante, annuelle; elle donne naissance à une tige rameuse, chargée, ainsi que toute la plante, de poils glanduleux, haute de 8 à 12 pouces, garnie de feuilles opposées, ailées, composées de folioles dentées ou incisées, inégales à leur base, portées sur 1 pétiole commun, muni à sa base de 2 larges stipules membraneuses et blanches. Les fleurs sont purpurines, réunies 6 à 12 ensemble en ombelles portées sur des pédoncules axillaires, plus longs que les feuilles. Cette plante croît dans les lieux sablonneux du midi de la France; elle fleurit en mai et juin.

Quelques auteurs disent que son infusion est bonne dans la dyssenterie, et dans les maladies éruptives; mais on n'en fait aucun usage. L'odeur du musc très-prononcée que répandent toutes les parties de cette plante, annoncerait assez qu'elle doit avoir certaines vertus; mais celles-ci ne sont pas suffisamment déterminées, faute d'observations positives.

Famille VII.

MÉLIACÉES.

Cette famille ne comprenant qu'un seul genre indigène, son caractère se trouve naturellement établi à l'article de ce dernier. Il en est de même de ses propriétés.

21^e Genre. — AZÉDARAC. *MELIA*. Lin.

Calice d'une seule pièce, à 5 dents. Corolle de 5 pétales oblongs. Filamens des étamines soudés en tube cylindrique, à 10 dents; 10 anthères attachées à la base interne de chacune de ces dents. 1 ovaire supérieur. 1 drupe globuleux, contenant un noyau à 5 loges monospermes.

AZÉDARAC BIPINNÉ, vulgairement *Arbre-Saint*, *Arbre à chapelet*, *Faux-Sycomore*, *Lilas des Indes*.

Melia Azedarach. Lin. Spec. 550. — Nouv. Duham. 6. p. 65, t. 21. — *Azedarach*. Pharm.

Arbre qui, dans son pays natal et dans les contrées méridionales de l'Europe, s'élève à 40 ou 50 pieds, mais qui, dans les jardins du nord de la France, ne forme qu'un arbrisseau de 8 à 10 pieds de hauteur. Ses feuilles sont alternes, deux fois ailées, à folioles ovales-oblongues, dentées, aiguës, luisantes et d'un vert assez foncé. Ses fleurs, d'un rouge clair, mêlées de violet, sont disposées en petites grappes dans les aisselles des feuilles et plus courtes qu'elles. Le fruit est un petit drupe globuleux, jaunâtre, contenant un noyau creusé de 5 sillons et partagé en 5 loges monospermes, dont 2 avortent très-souvent. Cette espèce passe pour être originaire de la Perse et de la Syrie; mais elle est presque naturalisée en Provence; elle fleurit à Paris en juin et juillet.

Dans les Etats-Unis, plusieurs médecins, entre autres les docteurs Barton, Grafton, Duvall et Valentin, ont reconnu, par une suite d'observations, que les différentes

parties de l'Azédarac étaient vermifuges, et ils ont surtout employé avec succès l'écorce des racines, à la dose de 2 gros en décoction dans 7 à 8 onces d'eau, ou le suc retiré des racines fraîches, à la dose de 1 gros. Ce suc doit être édulcoré avec du miel ou du sirop pour qu'il soit plus agréable aux enfans auxquels on le fait prendre, et il doit d'ailleurs être donné avec circonspection, car son administration n'est, dit-on, pas exempte de danger. Il paraît démontré, d'après plusieurs observations, que les fruits sont un poison pour les chiens. En Perse, on emploie leur pulpe pour guérir la gale et la teigne, en la mêlant à de la graisse pour en faire des frictions. Au Japon, on retire de l'huile des graines contenues dans ses noyaux. Les fleurs, préparées en infusion ou en décoction, ont passé pour apéritives et propres pour les obstructions; mais elles sont aujourd'hui entièrement oubliées.

Le bois d'Azédarac, d'une couleur rougeâtre un peu claire, est dur, susceptible de recevoir un beau poli, et propre à différens ouvrages de menuiserie. Dans les différens pays où cet arbre a été transporté, il est le plus souvent cultivé dans les jardins comme objet d'ornement; ses fleurs joignent à une forme élégante, une jolie couleur et une odeur agréable.

Famille VIII.

AURANTIACÉES ou HESPÉRIDÉES.

Les Aurantiacées ne renfermant qu'un seul genre indigène, il n'est pas besoin d'en établir les caractères généraux; ceux du Citronnier seront en même temps ceux de la famille. Celle-ci renferme des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, simples, ponctuées de glandes transparentes, et à fleurs axillaires ou terminales.

Les fruits des Aurantiacées, connus sous les noms d'Oranges, de Citrons, de Limons, etc., sont formés intérieurement d'une pulpe très-aqueuse, plus ou moins acide, qui les rend rafraîchissans et antiscorbutiques. L'écorce de leur bois, les feuilles et surtout les fleurs et la peau des fruits, jouissent d'une propriété stimulante, tonique, fébrifuge et antispasmodique qu'ils doivent à une huile volatile, amère et très-aromatique, contenue dans une multitude de petites glandes répandues dans le tissu de ces divers organes.

22° Genre. — CITRONNIER. *CITRUS*. Lin.

Calice à 5 divisions beaucoup plus courtes que la corolle. 5 pétales elliptiques, concaves. 20 étamines et plus, à filamens réunis en plusieurs faisceaux, et disposés en cylindre. 1 ovaire supérieur, à style cylindrique, terminé par 1 stigmate globuleux. 1 grosse baie à plusieurs loges contenant 1 ou plusieurs graines.

CITRONNIER LIMONIER, vulgairement *Limonier*, *Citron*, *Limon*.

Citrus Limonium. Nouv. Duham. 7. p. 77. t. 25. — *Citream malum*. Phärm.

Arbre de 12 à 18 pieds de haut, divisé en branches formant ordinairement une tête plus ou moins arrondie. Ses nouvelles pousses sont anguleusés, souvent teintés de violet dans leur jeunesse, garnies de feuilles éparses, ovales-oblongues, pointues, d'un vert clair, très-glabres, persistantes, portées sur 1 pétiole nu ou presque nu, articulés au point de leur attache. Ses fleurs sont assez grandes, blanches en dedans, violettes en dehors, légèrement odorantes, portées sur des pédicules courts, et plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles ou au sommet des rameaux : leurs étamines sont au nombre de 30 à 40. Ses fruits sont de grosses baies ovoïdes, terminées par un mamelon, recouvertes extérieurement d'une peau épaisse, coriace, d'un jaune pâle, parsemée de nombreuses glandes remplies d'une huile volatile très odorante ; l'intérieur des fruits contient plusieurs graines divisées en 8 à 10 loges et placées au milieu d'une pulpe formée d'un grand nombre de vésicules oblongues, jaunes-blanchâtres, contenant un suc acide et agréable. Le Limonier paraît être originaire des Indes, d'où les Arabes l'ont d'abord transporté en Arabie, en Egypte, en Syrie, et c'est de ces dernières contrées que les Croisés l'ont transplanté dans l'Europe méridionale, à la fin du XI^e siècle ou au commencement du XII^e. Il fleurit depuis le mois de février jusqu'en octobre.

Les parties usitées du Limonier sont les fruits, connus sous le nom de *Limons*. Leur suc est rafraîchissant, anti-putride et antiscorbutique. On compose avec ce suc, de l'eau et du sucre, une boisson très-agréable et très-rafraîchissante, appelée *limonade*, dont il se fait une grande consommation en Europe pendant les chaleurs de l'été, et qu'on emploie très fréquemment dans tous les temps, dans plu-

sieurs cas de maladies, principalement dans les affections inflammatoires, dans les fièvres bilieuses et dans les fièvres putrides. On prépare dans les pharmacies avec du sucre et le suc des Limons, un sirop qui porte le nom de ces fruits et qui est aussi très-usité en médecine dans les mêmes circonstances. L'écorce des Limons, confite avec du sucre, fait d'excellentes confitures. Cette écorce ainsi confite est cordiale et stomachique. On retire de cette même écorce une huile essentielle connue sous le nom de *Néroli* et qui entre dans la composition dite *Eau des Carmes*. Desséchée et réduite en poudre, elle fait aussi partie de plusieurs préparations officinales. Les graines des Limons sont amères et vermifuges. Les fleurs, les fruits, l'écorce de ceux-ci, et les huiles aromatiques qu'on retire de cette dernière, entrent dans une foule de compositions et de préparations pharmaceutiques.

Sur les bonnes tables le suc des Limons sert d'assaisonnement, surtout pour les viandes rôties, le gibier et certains poissons.

CITRONNIER DE MÉDIE, ou CITRONNIER proprement dit, vulgairement *Cédratier*.

Citrus medica α Lin. Spec. 1100. — *Citria malus*. Blackw. Herb. t. 361.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec la précédente, et Linné ne les avait regardées toutes les deux que comme des variétés de la même espèce. Quoi qu'il en soit, le Cédratier diffère du Limonier, parce qu'il est en général moins élevé; parce que ses feuilles sont plus allongées; parce que ses fleurs sont plus grandes; et parce que ses fruits sont recouverts d'une écorce raboteuse, tuberculeuse, très-épaisse, charnue intérieurement, et formant la majeure partie du fruit qui est souvent très-gros. Cet arbre est originaire de l'ancienne Médie, d'où il s'est répandu de proche en proche, jusque dans l'Europe méridionale; il est en fleur pendant toute l'année.

Les Cédrats ont à peu près les mêmes propriétés que les Limons; cependant ces fruits, ayant peu de suc, sont moins propres à faire de la limonade; mais leur écorce étant au contraire beaucoup plus épaisse, c'est principalement cette partie qui est employée. On en fait des confitures sèches qui sont excellentes.

CITRONNIER ORANGER, vulgairement *Oranger à fruit doux*, *Oranger commun*. *Orange*.

Citrus aurantium. Lin. Spec. 1100. — *Aurantia* sive *Arantia malus*. Pharm.

Arbre de 15 à 20 pieds, dont les branches forment communément une tête arrondie, et dont les jeunes pousses sont anguleuses, d'un vert tendre, garnies de feuilles ovales-oblongues, aiguës, d'un vert gai, luisantes, persistantes, légèrement crénelées en leurs bords, et portées sur 1 pétiole ailé. Ses fleurs sont entièrement blanches, courtement pédonculées, réunies 2 à 6 ensemble dans les aisselles des feuilles; elles ont un parfum très-agréable et très-pénétrant, et ne diffèrent point, quant aux formes, de celles du Limonnier, si ce n'est qu'elles n'ont que 20 à 24 étamines. Ses fruits sont de grosses baies globuleuses, revêtues d'une peau ou écorce lisse, d'un beau jaune-safrané; ils renferment intérieurement, et divisée en plusieurs loges, une pulpe formée par l'assemblage de nombreuses vésicules oblongues, jaunes, pleines d'un jus doux, sucré et rafraîchissant; chaque loge contient plusieurs graines placées au milieu de la pulpe. L'Oranger est originaire de la Chine, et le dernier de ses congénérés qui ait été apporté en Europe; il fleurit au printemps.

Les feuilles, les fleurs et les fruits de l'Oranger sont usités en médecine. Les feuilles sont amères et aromatiques; on les emploie comme toniques, anti-spasmodiques et vermifuges, en infusion aqueuse et théiforme, ou en substance et en poudre, à la dose de 1 gros jusqu'à 1 once. Les fleurs fournissent, par la distillation dans l'eau, une liqueur très-cconnue qui porte le nom d'*eau de fleur d'Orange*, et dont on fait un grand usage, comme anti-spasmodique, cordiale et céphalique. Cette même eau est d'un usage très-fréquent pour aromatiser beaucoup de préparations médicamenteuses, et son parfum, qui plaît presque à tout le monde, fait que les cuisiniers, les pâtisseries, les confiseurs s'en servent journellement pour donner un goût agréable à certains mets, à plusieurs pâtisseries, ou à diverses préparations de sucre. Les fleurs d'Oranger sont encore employées pour faire des ratafiats, des liqueurs de table, et les pharmaciens en préparent une conserve particulière.

L'écorce des oranges est amère et très-aromatique; sèche

et réduite en poudre, elle fait partie de plusieurs préparations pharmaceutiques. C'est un très-bon tonique qu'on peut donner seul, comme stomachique, fébrifuge et vermifuge. On peut faire avec le suc de ces fruits, de l'eau et du sucre, une boisson aussi agréable que la limonade, mais plus douce. On la nomme *Orangeade*, et on l'emploie dans les mêmes cas.

CITRONNIER BIGARADIER, vulgairement *Bigaradier*.

Citrus Bigaradia. Nouv. Duham. 7. p. 99. — *Aurantium vulgare, acre, primum*. Fer. Hesp. p. 574.

Le Bigaradier, que Linné a confondu avec l'Oranger commun, en diffère d'une manière positive, selon MM. Galesio et Risso, parce que la pulpe de ses fruits est toujours amère, jamais douce, et que ses graines semées reproduisent constamment cet arbre sans aucune altération. M. Galesio pense que le Bigaradier est comme le Limonnier originaire des Indes, et qu'il a été transporté en Europe en même temps que celui-ci; il fleurit au printemps.

Toutes les parties du Bigaradier ont les mêmes propriétés que l'Oranger, si ce n'est que la pulpe amère de ses fruits ne permet pas de manger les Bigarades crues, comme on fait tous les jours des Oranges; mais on en prépare des confitures agréables, et leur suc sert d'assaisonnement comme celui des Limons. Leur écorce est aromatique comme celle des Oranges, mais elle est plus amère, et on l'estime très-astringente; elle est employée aux mêmes usages en médecine. A raison de son astringence particulière, on doit la préférer comme fébrifuge; elle vaut mieux aussi à titre de vermifuge, à cause de son amertume plus développée. On la fait entrer dans plusieurs ratafiats et liqueurs, principalement dans celle appelée *Curaçao*. Les fleurs du Bigaradier, autant et même plus parfumées que celles de l'Oranger, se distillent d'une semblable manière; et leur eau s'emploie indifféremment, soit dans la pharmacie, soit dans l'économie domestique, sous le même nom que celle qui provient des fleurs de l'Oranger.

Famille IX.

HYPÉRICÉES.

Les plantes qui composent cette famille ont pour caract.

tères 1 calice de 5 folioles; 1 corolle de 5 pétales; des étamines nombreuses, à filamens réunis par leur base en plusieurs faisceaux; 1 ovaire supérieur, surmonté de plusieurs styles; 1 baie à 1 loge, ou 1 capsule à 3 loges. Ces plantes sont des arbustes ou des herbes à feuilles opposées, simples, et à fleurs terminales.

Les Hypericées contiennent un suc propre, gomme-résineux, souvent coloré, légèrement amer, auquel elles doivent la propriété un peu tonique et astringente dont elles jouissent.

25^e Genre. — ANDROSÈME. *ANDROSÆMUM*. Tournef.

Calices de 5 folioles inégales. Corolle de 5 pétales. Etamines réunies en 5 faisceaux. Ovaire surmonté de 5 styles. 1 baie à 1 loge contenant plusieurs graines.

ANDROSÈME OFFICINAL, vulgairement *Toute-saine*.

Androsæmum officinale. All. Fl. Ped. n. 1440. — *Androsæmum*. Pharm. — Blackw. Herb. t. 94.

Ses tiges sont un peu ligneuses, rougeâtres, hautes de 2 à 5 pieds, cylindriques, chargées de 2 lignes saillantes qui les rendent un peu anguleuses; elles sont garnies de feuilles opposées, sessiles, ovales, glabres, d'un vert brun en été, et d'un rouge obscur vers l'automne, toutes parsemées d'un grand nombre de glandes demi-transparentes qui les font paraître comme percées d'une multitude de petits trous, lorsqu'on les regarde au jour; elles répandent une odeur forte et fétide, surtout lorsqu'on les froisse entre les doigts. Ses fleurs sont jaunes, petites, pédonculées, et disposées plusieurs ensemble, en une sorte de corymbe terminal. Les baies sont petites et noirâtres à leur maturité. Cette plante croît dans les bois et les buissons du midi de la France; elle fleurit en juin.

La *Toute-Saine* jouissait autrefois d'une grande réputation; on la croyait propre pour toutes les maladies, et c'est ce qui lui avait valu son nom. Elle était surtout regardée comme apéritive, résolutive, antiputride, vermifuge, vulnéraire; mais aujourd'hui elle est entièrement tombée dans l'oubli.

24^e Genre. — MILLEPERTUIS. *HYPERICUM*. Lin.

Calice de 5 folioles égales. Corolle de 5 pétales. Etamines

ayant leurs filamens réunis en 3 à 5 faisceaux. 1 ovaire surmonté de 3 styles. 1 capsule à 3 loges, contenant chacune plusieurs graines menues.

MILLEPERTUIS OFFICINAL, vulgairement *Millepertuis*,
Herbe à Mille pertuis.

Hypericum perforatum. Lin. Spec. 1105. — *Hypericum*. Blackw. Herb. t. 15. — Pharm.

Sa racine est vivace, fibreuse, un peu ligneuse, jaunâtre; elle donne naissance à plusieurs tiges cylindriques, droites, dures, rougeâtres, un peu rameuses en leur partie supérieure, hautes de 1 pied et demi, ou environ, garnies de feuilles opposées, sessiles, ovales-oblongues, parsemées de glandes transparentes et pleines d'une huile volatile qui les font paraître, en les regardant au jour, comme criblées d'un grand nombre de trous. Ses fleurs sont jaunes, disposées en corymbe au sommet des tiges et des rameaux. Le fruit est une capsule à 3 loges, contenant des graines nombreuses, menues, luisantes, d'un brun noirâtre, d'une saveur amère et résineuse. Cette plante est commune dans les bois élevés et montagneux; elle fleurit en juin et juillet.

Le Millepertuis est vermifuge, astringent, emménagogue, résolutif; il a passé pour être diurétique, et surtout pour vulnéraire, lorsqu'on croyait pouvoir hâter la guérison des plaies par des applications qui souvent, au contraire, en retardaient la cicatrisation. On l'a recommandé intérieurement dans les maladies atoniques de la vessie, lorsque les malades rendent des urines glaireuses ou sanguinolentes, dans la gravelle, dans les affections hystériques, dans la manie, et le crachement de sang, suite de l'ulcération du poumon. Les parties qu'on emploie le plus souvent sont les sommités fleuries, à la dose d'une poignée en infusion aqueuse, ou vineuse, pour 2 livres de liquide. Les feuilles et les graines peuvent aussi être employées d'une manière analogue et même en nature. Le suc exprimé des feuilles fraîches, des sommités fleuries, ou des fruits, a été vanté comme un très-bon anthelminthique. Ce suc, surtout celui des fleurs et des graines, est rougeâtre, et répand une odeur résineuse. Le Millepertuis s'emploie aussi à l'extérieur, frais et pilé, ou sec et bouilli dans le vin; on l'applique comme résolutif sur les contusions, dans la goutte et les rhumatismes. On prépare,

dans les pharmacies, une huile de Millepertuis par infusion, qui avait jadis la réputation d'être un baume excellent, propre à guérir toutes sortes de blessures et de contusions. Le Millepertuis, à titre de puissant vulnéraire, entrait aussi autrefois dans beaucoup de compositions officinales de cette nature, ou autres, qui ne sont plus que fort peu ou même point du tout employées maintenant.

Famille X.

RUTACÉES.

Les genres qui composent cette famille ont pour caractères 1 calice à 4 ou 5 divisions, ou à 5 folioles; 1 corolle de 5 pétales alternes avec les divisions calicinales; 8-10 étamines insérées au réceptacle; 1 ovaire supérieur, à style simple; 1 capsule à 4 ou 5 loges, ou 5 capsules.

Les Rutacées sont des plantes herbacées à feuilles alternes, composées, et à fleurs terminales. Comme dans les deux familles précédentes, le tissu de leur écorce, celui de leurs feuilles et de leurs fleurs est parsemé de beaucoup de petites glandes remplies d'une huile volatile, âcre et fortement odorante, à laquelle elles doivent les propriétés stimulantes qu'elles possèdent.

25^e Genre. — RUE. *RUTA*. Lin.

Calice à 4 ou 5 divisions persistantes. Corolle de 4 à 5 pétales concaves. 8 à 10 étamines. 1 ovaire à style et stigmates simples. Capsule à 4 ou 5 loges polyspermes.

RUE FÉTIDE, vulgairement *Rue domestique*, *Rue des jardins*, *Rue commune*.

Ruta graveolens. Lin. Spec. 548. — *Ruta*. Pharm. — Blackw. Herb. t. 7.

Sa racine est vivace, ligneuse, jaunâtre, garnie de fibres un peu grosses; elle donne naissance à une tige rameuse presque dès sa base, divisée en rameaux cylindriques, durs, ligneux inférieurement, hauts de 2 pieds ou environ, garnis de feuilles alternes, pétiolées, d'un vert glauque, deux fois ailées, composées de folioles ovales, un peu charnues. Ses fleurs sont d'un jaune sale, de grandeur médiocre, disposées en corymbe au sommet des rameaux. Cette plante croît dans

les lieux stériles du midi de la France; on la cultive dans beaucoup de jardins. Elle fleurit en juin et juillet.

La Rue a une odeur forte, assez désagréable, et sa saveur est âcre et amère. Elle est vermifuge, emménagogue, antihystérique, antiscorbutique, et on l'estimait autrefois comme un excellent alexitère. On l'emploie dans la chlorose, dans la suppression des menstrues, dans les affections vermineuses, et on l'a aussi vantée dans l'épilepsie et les maladies convulsives. Ce sont les feuilles préférablement à toute autre partie dont on fait usage; on a aussi conseillé les graines. Les unes et les autres s'emploient en infusion, plutôt qu'en décoction, à la dose d'une pincée dans 2 ou 3 tasses d'eau. On prépare dans les pharmacies une conserve et un vinaigre de Rue; ce dernier a été préconisé comme préservatif dans les maladies contagieuses et la peste. On préparait autrefois, plus généralement qu'aujourd'hui, une huile de Rue, en faisant infuser à plusieurs reprises 4 onces de ses feuilles ou de ses sommités dans une livre d'huile d'olives, et on l'employait contre les vers, en embrocations sur le bas-ventre des enfans. La Rue entre encore dans le vinaigre des quatre voleurs, et elle faisait jadis partie de plusieurs compositions officinales maintenant tombées dans l'oubli.

Malgré l'odeur et la saveur désagréables de la Rue, les Romains en mettaient comme assaisonnement dans beaucoup de leurs alimens, et en Italie on en mange encore dans les salades.

RUE DE MONTAGNE ou *Rue sauvage*.

Ruta montana. Clus. Hist. CXXXVI.

Cette espèce diffère de la précédente parce qu'elle s'élève moins, et que ses feuilles sont découpées en folioles très-menues; ses fleurs sont petites et d'un jaune verdâtre. Elle croît dans les lieux secs, pierreux et exposés au soleil, dans les départemens du midi, et fleurit en juillet et août.

Elle a les mêmes vertus que la précédente et peut lui être substituée.

26° Genre. — DICTAME. *DICTAMNUS*. Lin.

Calice de 5 folioles caduques. Corolle de 5 pétales lancéolés, inégaux. 10 étamines à filamens inégaux. 1 ovaire à style incliné. 5 capsules réunies par leur bord interne, écartées en étoile, et contenant chacune 2 graines.

DICTAME BLANC, vulgairement *Fraxinelle*, *Diptam.*
Dictamnus albus. Lin. Spec. 548. — Jacq. Fl. Aust.
 t. 428. — *Dictamnus albus*, sive *Fraxinella*, vel *Dip-*
tamnum. Pharm.

Sa racine est vivace, composée de grosses fibres: elle donne naissance à plusieurs tiges droites, le plus souvent simples, velues, glanduleuses, hautes de 2 pieds ou environ, garnies de feuilles alternes, ailées avec impaire, composées de 7 à 11 folioles ovales, luisantes, crénelées. Ses fleurs sont grandes, purpurines, panachées de lignes d'une couleur plus foncée, quelquefois entièrement blanches, disposées au sommet des rameaux en une grappe droite et d'un bel aspect: les folioles de leur calice sont chargées de poils glanduleux, et les pétales sont beaucoup plus grands que celles-ci. Cette plante croit naturellement dans les bois des départemens du midi et en Alsace; elle fleurit en mai et juin.

La *Fraxinelle* a une odeur forte qui approche un peu de celle du Citron, mais qui est moins agréable. Cette odeur est due à une huile essentielle contenue dans des glandes nombreuses, répandues sur la partie supérieure des tiges et sur les fleurs. Dans les temps très-chauds cette huile volatile s'exhale en vapeurs, et en si grande abondance qu'elle forme une atmosphère inflammable autour de la plante, et si l'on en approche alors une bougie allumée, surtout le soir, lorsque l'air un peu plus frais concentre les vapeurs, celles-ci s'allument instantanément, et il se répand sur toute la plante une bouffée de flamme qui ne l'endommage point.

La partie usitée de cette plante est la racine; elle est amère, aromatique, et passe pour sudorifique, tonique, vermifuge, emménagogue et antiputride. Sa dose en substance et en poudre est d'un demi-gros à 2 gros; en infusion on peut en donner jusqu'à une once; mais en général elle est très-peu employée aujourd'hui. Elle entre dans plusieurs compositions officinales dont la plus grande partie est aussi tombée en désuétude. Dans les pays chauds du midi de l'Europe, on prépare, avec les fleurs de la *Fraxinelle*, une eau distillée très-odorante, que les femmes emploient comme cosmétique.

Famille XI.

CISTÉES.

Les plantes qui se rapportent à cette famille offrent les caractères suivans : Calice de 5 folioles persistantes ; corolle de 5 pétales réguliers ; étamines nombreuses , insérées au réceptacle ; 1 ovaire supérieur , à style et stigmate simples ; 1 capsule à 1 ou plusieurs loges , contenant des graines menues et nombreuses.

Les Cistées sont le plus souvent des arbustes , ou quelquefois des herbes , à feuilles simples , presque toujours opposées , et à fleurs disposées en grappe simple à l'extrémité de la tige et des rameaux.

Dans les trois familles précédentes , les diverses parties des végétaux qui les composent contiennent , dans des glandes particulières , une huile volatile aromatique ; dans les Cistées , la nature a modifié ce principe en une liqueur gomme-résineuse qui transsude à travers les pores de l'écorce des jeunes rameaux et de la surface des feuilles ; mais les propriétés générales de cette substance résineuse sont de même stimulantes et toniques.

27^e Genre. — CISTE. *CISTUS*. Lin.

Calice de 5 folioles égales. 5 pétales. Etamines en grand nombre. Capsule à 5 loges , quelquefois à 10.

CISTE LADENIFÈRE , vulgairement *Ladanum*.

Cistus Ladanum. Lin. Spec. 737. — *Cistus Ledon primum angustifolium*. Clus. Hist. 77. — *Labdanum* , seu *Ladanum*. Pharm.

Arbrisseau de 4 à 5 pieds de haut , dont la tige se divise en rameaux nombreux , opposés , garnis de feuilles lancéolées-linéaires , presque sessiles , opposées , glabres en dessus , cotonneuses et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont larges de 2 ou 5 pouces , pédonculées , axillaires ou terminales , entièrement blanches ou marquées à la base des pétales , d'une tache d'un rouge foncé. Cette plante croît en Provence ; elle fleurit au mois de mai.

Pendant les mois de mai , juin et juillet , les jeunes rameaux et la surface supérieure de ses jeunes feuilles laissent suinter , pendant la chaleur du jour , une substance visqueuse , très-odorante , à laquelle on a donné le nom de *Ladanum*. En

Provence, où cet arbrisseau est rare, on néglige de recueillir cette substance; mais en Espagne, où il est beaucoup plus commun, on la récolte en faisant bouillir les sommités de la plante dans l'eau, à la surface de laquelle la résine vient surnager et dont il est facile de la retirer.

L'espèce dont il a été parlé ci dessus n'est pas la seule qui donne le *Ladanum*; plusieurs autres plantes du même genre en fournissent aussi en plus ou moins grande quantité, et particulièrement celle qui est connue sous le nom de Ciste de Crète (*Cistus Creticus*. Lin.), parce qu'elle croît dans cette île. Les habitans du pays recueillent le *Ladanum* sur cette dernière espèce, pendant les grandes chaleurs, en faisant passer à plusieurs reprises, sur les buissons formés par cet arbrisseau, un instrument assez semblable à un râteau, mais garni de longues lanières de cuir en place de dents. La matière gluante qui enduit alors les sommités et les jeunes feuilles s'attache aux cuirs, dont on la retire en la raclant avec un couteau.

Le *Ladanum* qu'on trouve dans le commerce est une substance gomme-resineuse, qu'on nous apporte du levant, en masse ou pains de diverses formes, dont la couleur est roussâtre, un peu noirâtre, et l'odeur assez agréable. On l'emploie extérieurement comme résolutif, et on le donne intérieurement comme tonique et astringent. La dose, de cette dernière manière, est depuis 1 gros jusqu'à 4 dans quelque véhicule convenable ou mêlé à quelque autre substance médicamenteuse. Il est conseillé dans la diarrhée, les affections catarrhales; mais on en fait en général peu d'usage. Il entre dans la composition de plusieurs préparations pharmaceutiques.

28° Genre.—HÉLIANTHÈME. *HELIANTHEMUM*. Tourn.

Calice de 5 folioles, dont les 2 extérieures plus petites. 5 pétales. Etamines en grand nombre. Capsule à 1 loge, s'ouvrant en 3 valves et contenant plusieurs petites graines.

HÉLIANTHÈME COMMUN, vulgairement *Herbe d'or*,
Hysopé des gariques, *Fleur du soleil*.

Helianthemum vulgare. Desf. Hort. Par.—*Cistus Helianthemum*. Lin. Spec. 744. — *Chamæcistus primus*. Fl. Dan. t. 101.

Ses tiges sont nombreuses, grêles, demi-ligneuses, étalées,

velues, longues de 8 à 12 pouces, garnies de feuilles opposées, courtement pédonculées, ovales-oblongues, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont jaunes, pédonculées, disposées en grappe lâche dans la partie supérieure des tiges. Cette plante est vivace; elle fleurit en mai et juin; on la trouve fréquemment dans les pâturages secs, sur les coteaux et sur les bords des bois.

Ses racines et ses feuilles ont passé pour vulnéraires et astringentes; on les prescrivait autrefois en décoction dans le crachement de sang et les hémorragies; mais elles ne sont plus en usage maintenant.

Famille XII.

VIOLÉES.

Les Violées indigènes ne comprenant qu'un seul genre, les caractères de celui-ci sont ceux de la famille qui se compose d'espèces herbacées, à feuilles alternes et à fleurs axillaires.

Leurs qualités générales, plus prononcées dans les racines que dans les autres parties de ces plantes, sont d'être émétiques et purgatives; mais elles sont en général très-faibles, surtout sous le premier rapport, ne contenant, d'après l'analyse faite dernièrement par M. Pelletier, que quelques traces d'émétine, substance particulière, éminemment émétique, que les chimistes ont trouvée dans l'Ipécacuanha, et à laquelle celui-ci doit toutes ses vertus.

29^e Genre. — VIOLETTE. *VIOLA*. Lin.

Calice de 5 folioles persistantes. Corolle de 5 pétales inégaux, dont le supérieur plus grand et prolongé à sa base en éperon. 5 Etamines à anthères rapprochées ou soudées. 1 ovaire supérieur, à style simple. Capsule à 1 loge, contenant plusieurs graines.

VIOLETTE ODORANTE, vulgairement *Violette de mars*,
Violier commun.

Viola odorata. Lin. Spec. 1524. — Bull. herb. t. 169.
Viola. Pharm.

Sa racine est vivace, formée de fibres nombreuses, blanchâtres; elle donne naissance à un grand nombre de feuilles

longuement pétiolées, cordiformes, arrondies, dentelées, en leurs bords, d'un vert assez foncé, et à des rejets couchés sur la terre, s'étendant à 5 ou 4 pouces et prenant racine de distance en distance. Ses fleurs sont d'un violet bleu, quelquefois blanches, d'une odeur douce et très-agréable, portés sur des pédoncules grêles, longs de 2 à 5 pouces, et qui partent immédiatement du collet de la racine. Cette plante croît naturellement dans les bois et les buissons, on la cultive dans les jardins à cause du parfum agréable de ses fleurs qui paraissent en mars et avril.

Les feuilles de la Violette odorante sont émollientes et laxatives; on les fait entrer dans les lavemens et on les emploie en fomentations. Les fleurs sont purgatives en poudre et à la dose d'un gros selon Potérius. On ne sait pourquoi on les a mises au nombre des fleurs dites cordiales. Le plus souvent on en fait usage en infusion théiforme, comme adoucissantes et rafraîchissantes, en ne les prescrivant qu'à petite dose, comme à celle d'une pincée pour 2 livres d'eau. Elles servent à faire un sirop simple, qui porte leur nom, et auquel elles communiquent une belle couleur bleue-violette. Ce sirop est adoucissant et très-légèrement laxatif. Les graines de violettes sont peu en usage, on les dit diurétiques et purgatives à la dose d'une once à une once et demie, pilées et préparées en manière d'émulsion, avec 4 ou 6 onces d'eau. Ces fleurs et ces graines entraient autrefois dans plusieurs compositions officinales tombées aujourd'hui en désuétude. Celles dont elles font partie et dont on fait encore usage, sont l'onguent *Populeum* et le sirop d'*Erysimum*.

Lorsqu'on croyait que l'*Ipécacuanha* était uniquement fourni par les racines d'une Violette exotique, on fut conduit par l'analogie à chercher dans nos Violettes indigènes si leurs racines n'auraient pas la même propriété que celles de la *Viola Ipécacuanha*. Lin.; mais les expériences qui furent faites à ce sujet par MM. Coste et Willemet n'eurent qu'un succès médiocre, car les résultats de leurs observations ont été que les racines de la Violette odorante, administrées en poudre à la dose de 56 à 72 et même 96 grains, ou leur décoction à celle de 2 à 5 gros dans 6 onces d'eau réduite à 4, ne provoquaient que 2 à 4 vomissemens, et qu'elles produisaient le plus souvent 4 à 6 évacuations alvines.

VIOLETTE HÉRISSÉE.

Viola hirta. Lin. Spec. 1324. — *Viola Trachelii folio*. Fl. Dan. t. 618.

Cette espèce ne diffère de la précédente que parce que ses feuilles et ses pétioles sont très-hérissés de poils, parce que le collet de sa racine ne produit point de rejets rampans, et parce que ses fleurs sont inodores. Elle croît dans les bois, et fleurit en avril et mai.

Le peu de différence que cette plante présente avec la Violette odorante, doit faire croire qu'elle a les mêmes propriétés, et qu'on peut la lui substituer sans aucun inconvénient, surtout quand il s'agit seulement de l'emploi des feuilles; car ses fleurs donnent un sirop qui tire plus sur le rouge que sur le bleu.

VIOLETTE DE CHIEN.

Viola canina. Lin. Spec. 1324.

Cette plante, comme ses deux autres congénères, ne doit être mise qu'au nombre des évacuans les plus doux. D'après plusieurs observations de Niemeyer, qui est auteur d'une Dissertation sur l'usage en médecine de la *Viola canina*, 24 à 36 grains de ses racines réduites en poudre, et réitérés dans un court espace de temps, n'ont jamais produit qu'un vomissement, et quelquefois pas du tout, mais toujours plusieurs évacuations alvines; et leur décoction, préparée avec 2 gros à demi-once, et prise en plusieurs fois, n'a produit aucun effet ni par haut ni par bas.

VIOLETTE DES CHAMPS, vulgairement *Pensée sauvage*.

Viola arvensis. Murr. Prod. 75. — *Viola tricolor* «. Lin. Spec. 1326.

Sa racine est fibreuse, blanchâtre, annuelle; elle donne naissance à plusieurs tiges anguleuses, glabres, longues de 6 à 8 pouces, étalées à leur base, ensuite redressées, garnies de feuilles alternes, ovales, crénelées, pétiolées, munies à leur base de stipules pinnatifides. Ses fleurs sont axillaires, portées sur des pédoncules plus longs que les feuilles, mélangées de blanc et de jaune avec quelques raies violettes, et elles n'ont point d'odeur: leur corolle est à peine plus longue que les folioles du calice, au reste d'une forme analogue à celle des autres Violettes; mais le stigmate, ainsi que dans l'espèce suivante, est droit et en forme d'enton-

noir, au lieu d'être courbé et aigu. Cette plante croît dans les champs cultivés; elle fleurit pendant tout l'été.

VIOLETTE TRICOLERE, vulgairement *Pensée des jardins*.

Viola tricolor. Fl. Dan. t. 625. — *Viola tricolor* β . Lin. Spec. 1526.

Cette plante ressemble beaucoup à la précédente, et Linné ne les regardait toutes les deux que comme deux variétés de la même espèce. Aujourd'hui les botanistes les séparent l'une de l'autre, et ils distinguent la Pensée tricolore à ce que ses pétales sont une ou deux fois plus grands que les folioles du calice, et à ce que leur couleur est d'un beau pourpre-violet, comme velouté, un peu mélangé de blanc et de jaune. Elle croît spontanément dans les prairies des Alpes, et on la trouve très-fréquemment dans les jardins, où elle fleurit pendant presque toute l'année; il n'y a que les gelées un peu fortes qui arrêtent sa végétation.

La Pensée avait déjà été conseillée contre les maladies de la peau par Matthiolo, Fuchsius et J. Bauhin; mais elle était tombée dans l'oubli, lorsque depuis trente à quarante ans Starck, Metzger, Haase et Eccard s'en sont occupés, et l'ont de nouveau recommandée, en la préconisant contre la croûte laiteuse, la teigne, les dartres et d'autres maladies de la peau. Elle a aussi été employée dans le rhumatisme chronique et dans différentes maladies lymphatiques. D'un autre côté, d'autres médecins, Mursinna, Ackermann, Henning et Alibert, disent que le plus souvent ils n'ont retiré aucun avantage de son emploi.

Cette plante a une saveur amère et un peu âcre; elle produit souvent des nausées, et elle provoque quelquefois le vomissement; mais le plus souvent elle agit comme purgative. On se sert de la plante entière, et, dans les maladies dont il a été parlé ci-dessus, on la fait prendre de manière à ce qu'elle ne provoque ni le vomissement ni la purgation, comme en poudre à la dose de 12 à 56 grains, ou en extrait à celle de demi-gros à 1 gros, et le plus souvent en décoction ou en infusion à 2 gros pour 6 onces d'eau.

Les médecins allemands ont particulièrement employé la Pensée tricolore; on fait beaucoup plus d'usage en France de la Pensée sauvage.

Famille XIII.

POLYGALÉES.

Cette famille ne renfermant qu'un seul genre qui soit indigène, ses caractères se trouvent ne pas différer de ceux que celui-ci présente.

Les espèces du genre *Polygala* venant naturellement en France, sont des herbes à feuilles simples, alternes, et à fleurs disposées en grappe terminale. Les propriétés qu'on leur a reconnues jusqu'ici sont d'être un peu amères, sudorifiques et légèrement purgatives.

50^e Genre. — POLYGALA. *POLYGALA*. Lin.

Calice à 5 divisions, dont 2 plus grandes que les autres. Corolle tubulée à sa base, fendue supérieurement en 2 lèvres, dont la supérieure à 2 lobes, et l'inférieure concave, bifide, souvent barbue. 8 étamines à filamens réunis en 2 faisceaux. 1 ovaire supérieur. 1 capsule en cœur renversé, à 2 loges, contenant chacune 1 graine.

POLYGALA COMMUN, vulgairement *Herbe à lait*, *Polygon.*

Polygala vulgaris. Lin. Spec. 986.—Bull. Herb. t. 177.

Sa racine est dure, menue, vivace, d'une couleur blanchâtre et d'une saveur amère; elle donne naissance à plusieurs tiges, assez simples, grêles, étalées à leur base, un peu redressées supérieurement, longues de 6 à 10 pouces, garnies de feuilles alternes, lancéolées-linéaires. Ses fleurs sont petites, bleues, rougeâtres ou blanches, selon les variétés, disposées en grappe serrée au sommet des tiges. Le fruit est une capsule en cœur renversé, à 2 loges, contenant chacune une graine. Cette plante croît dans les bois et dans les pâturages secs; elle fleurit en mai, juin et juillet.

Le *Polygala* commun est sudorifique, béchique, expectorant, légèrement émétique et purgatif. On en a conseillé l'usage dans la pleurésie, la péripneumonie, les rhumatismes, les fièvres intermittentes. On donne la plante entière, à la dose d'une demi-once à une once, en décoction dans 1 à 2 livres d'eau. On assure que le nom vulgaire d'*Herbe à lait* donné à cette plante, lui vient de ce qu'elle augmente le lait des vaches qui en mangent.

POLYGALA AMER.

Polygala amara. Lin. Spec. 937. — Jacq. Hort. Vind. t. 262.

Cette espèce diffère seulement de la précédente, parce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties, parce que ses rameaux sont plus couchés, et parce que ses feuilles radicales sont ovales-obtuses, beaucoup plus grandes que celles des tiges. On la trouve sur les coteaux découverts et sur les pelouses exposées au soleil; elle fleurit en avril, mai et juin.

Ses propriétés sont les mêmes que celles du *Polygala* commun. Gesner, qui appelle cette plante *Amarella*, assure qu'un verre de vin dans lequel on en a fait infuser une poignée, purge fort bien et sans aucun accident.

Famille XIV.

CORYDALÉES.

Les caractères de cette famille sont les suivans : Calice de 2 folioles opposées, caduques; corolle de 4 pétales irréguliers, imitant par leur conformation une fleur papilionacée; 4 à 6 étamines; 1 ovaire supérieur; 1 capsule monosperme ne s'ouvrant pas naturellement, ou 1 silique à 2 valves et à 1 loge, contenant plusieurs graines.

Les Corydalées sont des herbes à feuilles alternes, composées, et à fleurs réunies en grappes latérales ou terminales. Ces plantes ont une saveur amère très-prononcée, et on les emploie en médecine comme apéritives, dépuratives et antiscorbutiques.

51^e Genre. — CORYDALE. *CORYDALIS*. Ventenat.

Calice de 2 folioles. 4 pétales irréguliers, dont le supérieur terminé en éperon. Filamens des étamines réunis en 2 faisceaux, portant chacun 5 anthères. 1 ovaire surmonté d'un style, terminé par 1 stigmate en tête. 1 silique à 2 valves, à 1 loge contenant plusieurs graines.

CORYDALE A RACINE SOLIDE, vulgairement *Fumeterre bulbeuse*.

Corydalis solida. — *Fumaria bulbosa* γ. Lin. Spec. 933. — *Pistolochia*. Fuchs. Hist. 91. — *Aristolochia Faba*. Pharm.

Sa racine est un tubercule solide, ovale-arrondi, qui

donne naissance à 1 ou 2 tiges droites, simples, hautes de 6 à 8 pouces. Ses feuilles sont glauques, pétiolées, divisées et sous-divisées en folioles cunéiformes, le plus souvent incisées à leur sommet. Ses fleurs sont purpurines ou quelquefois blanches, pédonculées, munies à leur base d'une bractée découpée en 5 lobes, et disposées en grappe terminale.

CORYDALE A RACINE CREUSE, vulgairement *Fumeterre bulbeuse*.

Corydalis cava. — *Fumaria bulbosa* a. Lin. Spec. 983. — *Radix cava minor*. Dod. Pempt. 327.

Cette plante diffère de la précédente par sa racine plus grosse, irrégulièrement arrondie, creuse intérieurement, et surtout par ses bractées parfaitement entières. On la trouve plus souvent à fleurs blanches qu'à fleurs purpurines. Les deux espèces croissent dans les haies, les bois et les lieux couverts; elles fleurissent en mars et avril.

Les Fumeterres bulbeuses ont passé pour être apéritives, vermifuges et emménagogues; mais elles sont aujourd'hui entièrement négligées, quoique leur amertume, jointe à un peu d'âcreté, annonce qu'elles ne sont pas dépourvues de toute espèce de propriété. La forme assez semblable, que la racine de la première espèce présente avec celle de l'Aristolochie ronde, l'a fait plus d'une fois substituer, dans les boutiques, à cette dernière.

52^e Genre. — FUMETERRE. *FUMARIA*. Lin.

Calice de 2 folioles. 4 pétales irréguliers, dont le supérieur terminé en éperon. Filamens des étamines réunis en 2 faisceaux portant chacun 3 anthères. 1 ovaire surmonté d'un style ayant le stigmate en tête. 1 petite capsule globuleuse, ne s'ouvrant pas naturellement et ne contenant qu'une graine.

FUMETERRE OFFICINALE, vulgairement *Fumeterre, Fiel de terre*.

Fumaria officinalis. Lin. Spec. 984. — *Fumaria*. Ph. — Blackw. Herb. t. 237.

Sa racine est menue, pivotante, annuelle; elle donne naissance à une tige anguleuse, redressée, rameuse, glauque comme toute la plante, haute de 6 à 10 pouces, garnie

de feuilles deux fois ailées , à folioles incisées. Ses fleurs sont petites , purpurines , rarement blanches , rapprochées les unes des autres , et disposées en petites grappes pédonculées et opposées aux feuilles. Cette plante est très-commune dans les lieux cultivés et les jardins. Elle fleurit depuis le mois de mai jusqu'à la fin de l'été.

Toutes les parties de la Fumeterre officinale ont une saveur très-amère. Leurs propriétés sont d'être apéritives, toniques, antiscorbutiques, antisporiques et laxatives. On en fait usage dans le scorbut, dans les engorgemens glanduleux, dans les obstructions du foie et des viscères abdominaux, et principalement dans les maladies cutanées. On emploie la plante entière verte et sèche. Dans le premier état, son suc se donne à la dose d'une à 4 onces, et quand elle est sèche, on la fait entrer dans les tisanes à la dose d'une demi-poignée à une poignée, en décoction dans 1 ou 2 livres d'eau. On en prépare, dans les pharmacies, un extrait, une conserve, un sirop, et elle entre dans quelques autres compositions officinales.

On peut substituer à l'espèce dont il vient d'être question, trois autres plantes qui ont les plus grands rapports avec elle, soit par leurs formes extérieures, soit par leurs propriétés : ces plantes sont les *Fumaria media*, *Parviflora* et *Vaillantii* des botanistes, qui croissent aussi abondamment dans les campagnes et dans les jardins. Les pharmaciens et les herboristes font souvent cette substitution sans le savoir, confondant toutes ces espèces en une seule, ou la plupart d'entre eux prenant pour la Fumeterre officinale, celle qui se trouve dans le canton qu'ils habitent. On peut également, sans aucun inconvénient, remplacer, dans le midi de la France, toutes ces espèces par la Fumeterre à épis (*Fumaria spicata*. Lin.), qui est particulière aux départemens du midi.

Famille XV.

LÉGUMINEUSES.

Les caractères généraux qui appartiennent à cette famille sont les suivans : calice de 1 seule pièce, ordinairement à 5 divisions ou à 5 dents ; corolle de 4 à 5 pétales irréguliers, imitant en quelque sorte par leur disposition la forme d'un papillon, et dont le pétale supérieur a reçu le nom d'éten-

dard, les 2 latéraux celui d'ailes, et les 2 inférieurs, quelquefois soudés en 1 seul, celui de carène; 10 étamines insérées autour de la base de l'ovaire. ayant leurs filamens réunis, dans une plus ou moins grande partie de leur étendue, en un seul corps, ou soudées 9 ensemble en 1 tube fendu longitudinalement dans la partie qui regarde l'étendard, le 10^e étant libre et placé dans cette fente : dans un petit nombre de genres tous les filamens sont libres et distincts; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmat simple; 1 légume ou 1 gousse à 2 valves, à 1 loge longitudinale, contenant 1 ou plusieurs graines : le légume au lieu de s'ouvrir longitudinalement est quelquefois divisé par plusieurs cloisons transversales, formant autant d'articulations et autant de loges contenant chacune 1 graine.

Les Légumineuses sont des arbres, des arbustes ou des herbes à feuilles alternes, munies de stipules, rarement simples, le plus souvent composées, soit ternées, soit digitées, soit ailées; leurs fleurs varient beaucoup dans leur disposition, selon les genres et même selon les espèces.

Cette famille, quoique très-naturelle et composée de plantes qui, par leurs caractères botaniques, ont la plus grande affinité les unes avec les autres, est cependant loin d'offrir de l'uniformité dans ses propriétés, comme on pourrait le croire; au contraire, les mêmes parties, dans des genres différens, sont douées de facultés entièrement opposées, ainsi que l'aperçu suivant pourra en faire juger. Les tiges de l'Astragale gommier fournissent une gomme très-émolliente et très-adoucissante, qui, jusqu'à un certain point, se retrouve, quoique diversement modifiée, dans le suc doux et sucré qu'on retire des racines de la réglisse; mais dans les genres Emérus, Baguenaudier, Robinier, Cytise, dans les Genêts et dans l'Anagyre, le suc propre est plus ou moins émétique et purgatif, ce qui communique ces mêmes facultés à l'écorce, aux feuilles et aux fruits de la plupart des espèces appartenant à ces genres. Ensuite, par opposition à ces derniers, nous trouvons dans les Pois, les Haricots, les Fèves, les Lentilles, les Pois-Chiches, les Lupins, des graines formées d'une féculé abondante, qui sont précieuses par leurs qualités nutritives. En général, quoique les Légumineuses fournissent à la médecine quelques médicamens utiles, c'est principalement sous le rapport de leurs propriétés économiques qu'elles forment une des familles les plus importantes du

règne végétal, car non-seulement elles produisent pour l'homme beaucoup de graines alimentaires; mais encore toutes ces mêmes graines peuvent aussi servir à nourrir les animaux domestiques qui font la richesse de l'agriculture, comme bœufs, vaches, chevaux, moutons, etc.; et les feuilles de la plupart des espèces sont, après les graminées, le meilleur fourrage qu'on puisse leur donner.

55^e Genre. — RÉGLISSE. *GLYCYRRHIZA*. Lin.

Calice tubuleux, à 2 lèvres, dont la supérieure à 4 dents inégales. Carène de 2 pétales. Légume oblong, comprimé, contenant 5 à 6 graines.

RÉGLISSE GLABRE, vulgairement *la Réglisse* ou *Réglisse des boutiques*.

Glycyrrhiza glabra. Lin. Spec. 1046. — *Glycyrrhiza vulgaris*. Dod. Pempt. 541. — *Glycyrrhiza seu Liquiritia*. Pharm.

Ses racines sont cylindriques, de la grosseur du petit doigt ou davantage, traçantes, ligneuses, roussâtres extérieurement, jaunes intérieurement, un peu succulentes et d'une saveur douce; elles donnent çà et là naissance à des tiges droites, un peu rameuses, hautes de 3 à 4 pieds, garnies de feuilles ailées avec impair, et composées de 15 à 15 folioles ovales, glabres, un peu visqueuses. Ses fleurs sont petites, rougeâtres, disposées en épis portées sur des pédoncules axillaires. La Réglisse croît naturellement en Languedoc, en Provence, en Bourgogne, etc. Elle fleurit en juillet et août.

La racine de cette plante, seule partie qui soit usitée, est adoucissante et pectorale. Elle est d'un usage presque général dans la plupart des tisanes, non pas précisément à cause de ses propriétés, mais parce que sa saveur sucrée la rend propre à édulcorer toutes les infusions et décoctions dans lesquelles on ne veut pas se servir de miel ou de sucre. Le suc ou jus de Réglisse, sorte d'extrait noir et solide qu'on trouve dans le commerce, et qui nous vient d'Espagne, est d'un usage journalier et populaire dans les rhumes et dans les affections catarrhales. La racine de Réglisse entre d'ailleurs dans plusieurs préparations pharmaceutiques. Réduite en poudre on s'en sert pour rouler les pilules et pour leur donner de la consistance.

54^e Genre. — ASTRAGALE. *ASTRAGALUS*. Lin.

Calice tubuleux à 5 dents. Etendard plus long que les ailes et la carène. Légume à 2 loges contenant plusieurs petites graines.

ASTRAGALE GOMMIER ADRAGANT.

Astragalus Tragacantha. Lin. Spec. 1075. — *Tragacantha*. Matth. Valgr. 678. — Pharm.

Cette plante est un sous-arbrisseau dont la tige se divise en rameaux nombreux, étalés, couverts d'un duvet court, blanchâtre, et hérissés par les anciens pétioles des feuilles qui, en durcissant et en persistant après la chute des folioles, paraissent être devenus des épines. Ses feuilles sont ailées, toujours avec impair, composées de 19 folioles ou davantage, ovales-allongées, cotonneuses, blanchâtres. Les fleurs sont blanches, disposées au nombre de 5 à 8 en épi court, et portées sur un pédoncule à peine plus long que les feuilles. Cet arbuste croît en Provence sur les rivages sablonneux de la Méditerranée, aux environs de Marseille et de Toulon; il fleurit en mai et juin.

C'est beaucoup moins la plante qui vient d'être décrite, qui fournit la substance connue et employée en médecine sous le nom de *gomme adragant* ou *adragante*, que les *Astragalus Creticus* et *Gummifer* qui croissent l'un dans l'île de Candie, et l'autre dans le Levant. En France, l'*Astragalus tragacantha* ne donne même pas du tout de gomme, mais dans l'Orient, ce suc est si abondant dans les vaisseaux des deux espèces ci-dessus indiquées, que, dans les mois de juin et de juillet, il exsude de tous côtés à travers l'écorce.

La gomme adragante qu'on trouve dans les pharmacies est en petits filamens repliés et tortillés, ou en grumeaux, d'un blanc grisâtre, sans odeur et d'une saveur fade et visqueuse. Elle est adoucissante, émolliente, rafraîchissante, nourrissante, béchique. Elle fournit, délayée dans l'eau, une bien plus grande quantité de mucilage que toute autre substance gommeuse. On en fait usage dans la diarrhée, la dysenterie, la strangurie, les affections catarrhales, les hémorragies, les maladies inflammatoires; elle est aussi très-propre à modérer les accidens causés par les poisons corrosifs minéraux. On l'emploie rarement seule; elle est souvent,

à cause de ses propriétés, l'intermédiaire par lequel, dans les loochs, on rend l'huile miscible à l'eau: c'est avec elle que les pharmaciens font les mucilages dont ils se servent pour réduire le sucre en pastilles et tablettes, ou pour amalgamer les poudres qu'ils veulent convertir en pilules, en trochiques. La gomme adragante entre encore dans plusieurs compositions officinales.

35^e Genre. — GALÉGA. *GALEGA*. Lin.

Calice tubuleux, à 5 dents presque égales. Etendard ovale ou en cœur. Ailes oblongues, couchées sur la carène. Légume linéaire, comprimé, un peu noueux aux endroits des graines.

GALÉGA OFFICINAL, vulgairement *Rue de Chèvre*, ou *Lavanèse*.

Galega officinalis. Lin. Spec. 1060. — *Galega Ruta capraria*. Blackw. Herb. t. 92. — *Galega*. Pharm.

Ses racines sont fibreuses, menues, vivaces, un peu ligneuses; elles donnent naissance à plusieurs tiges rameuses, hautes d'environ 2 pieds, garnies de feuilles alternes, ailées avec impair. Ses fleurs sont blanches ou d'un blanc tirant sur le violet, disposées plusieurs ensemble en un long épi porté sur un pédoncule axillaire. Cette plante croît dans les prés et les bois, en Auvergne, en Bretagne, en Lorraine, aux environs de Paris; elle est en général peu commune, et fleurit en juin et juillet.

Le Galéga passe pour sudorifique et vermifuge; on l'a aussi vanté contre l'épilepsie, et particulièrement comme un excellent antidote dans les fièvres pestilentielles et contagieuses; mais les bons effets qu'on lui a attribués dans la peste qui ravagea la Lombardie en 1576, ne sont point appuyés sur des observations assez exactes et assez authentiques, et l'on peut raisonnablement révoquer en doute qu'une plante dont les Italiens mangent assez souvent les feuilles cuites ou en salade, soit douée de vertus aussi recommandables que celles qu'on lui a supposées. On prescrivait autrefois la plante entière à la dose d'une poignée en décoction, pour faire des tisanes ou des apozèmes alexitères; aujourd'hui on n'en fait plus guère d'usage, et on a également à peu près oublié une préparation pharmaceutique qu'on faisait en distillant dans du vin ses sommités fleuries.

56^e Genre. — EMÉRUS. *EMERUS*. Tournef.

Calice à 5 dents. Pétales munis d'onglets plus longs que le calice. 9 des étamines réunies en 1 seul corps, la 10^e libre. Légume grêle, allongé, cylindrique, partagé par des cloisons transversales contenant chacune 1 graine.

EMÉRUS DE CÆSALPIN, vulgairement *Sene bâtard*,
Faux-Baguenaudier, *Securidaca* des jardiniers.

Emerus Cæsalpini. Tournef. Inst. 650. — *Coronilla Emerus*. Lin. Spec. 1046. — *Coronilla major*. Rivin. Fl. irreg. tetrap. t. 95.

Cette plante est un arbrisseau à tiges hautes de 4 à 5 pieds, divisées en rameaux nombreux, anguleux, garnis de feuilles ailées avec impair, composées de 7 folioles ovales, rétrécies à leur base, d'un beau verd. Ses fleurs sont jaunes, mêlées d'un peu de rouge, disposées deux à trois ensemble au sommet d'un long pédoncule placé dans les aisselles des feuilles. Cet arbrisseau croît dans les haies et dans les bois du midi de la France. On le cultive pour l'ornement des jardins, où il fleurit en mai et juin. Ses feuilles sont légèrement purgatives; mais on n'a pas d'observations positives sur la manière de les employer.

57^e Genre. — BAGUENAUDIER. *COLUTEA*. Lin.

Calice campanulé, à 5 divisions. Etendard relevé. 9 étamines réunies en 1 seul corps, la 10^e distincte. Légume grand, renflé, vésiculeux, contenant plusieurs graines.

BAGUENAUDIER ARBORESCENT, vulgairement *Faux-Séné*,
Séné d'Europe.

Colutea arborescens. Lin. Spec. 1045. — Nouv. Duh. 5. p. 90, t. 22. — *Colutea vesicaria*. Pharm.

Arbrisseau de 10 à 12 pieds de haut, dont la tige se divise en rameaux revêtus d'une écorce cendrée, garnis de feuilles ailées, composées de 9 à 11 folioles ovales, d'un vert glauque. Ses fleurs sont jaunes, disposées en grappes au sommet d'un pédoncule axillaire. Ce Baguenaudier croît dans les bois et les buissons des départemens du midi. On le cultive dans les jardins. Il fleurit en mai, juin et juillet.

Ses feuilles et ses fruits sont purgatifs, et d'après Gesner, Bartholin, Garidel, Boerhaave, Linné, etc., les unes et les autres sont très-propres à remplacer le Séné et ses foli-

cules. MM. Coste et Willemet ont employé plusieurs fois les feuilles à la dose de 1 once et demie à 5 onces, en infusion dans 1 pinte d'eau, et les malades qui ont fait usage de cette tisane purgative ont eu assez constamment sept à huit évacuations alvines.

58^e Genre. — ROBINIER. *ROBINIA*. Lin.

Calice campanulé, à 4 dents. Étendard ovale-arrondi; carène obtuse de la grandeur des ailes. 9 étamines réunies en 1 seul corps, la 10^e distincte. Style barbu. Légume oblong, comprimé, contenant plusieurs graines.

ROBINIER, FAUX-ACACIA, vulgairement *Faux-Acacia*, *Acacia des jardiniers*.

Robinia pseudo-acacia. Lin. Spec. 1045. — Duham. Nouv. Ed. vol. 2. p. 60. t. 16.

Arbre de 40 à 50 pieds, dont les rameaux sont munis d'épines et garnis de feuilles ailées avec impair, d'un vert gai, dont les fleurs sont blanches, d'une odeur très-agréable et disposées en longues grappes pendantes. Le Faux-Acacia est originaire de l'Amérique septentrionale: mais il est maintenant si abondamment cultivé en France et tellement acclimaté qu'on peut le considérer comme indigène. Il fleurit en juin et juillet.

Une circonstance fortuite, rapportée par M. Gendron, médecin à Vendôme, et insérée dans les Annales cliniques de la Société de médecine de Montpellier, janvier 1811, a fait découvrir les propriétés du Faux-Acacia. Des écoliers étant en récréation après leur dîner, s'avisèrent d'arracher l'écorce des branches d'un vieux Acacia, que le vent venait de renverser. Ayant trouvé que cette écorce était douce, ils se mirent à la mâcher comme de la Réglisse. Environ trois heures après, sept à huit de ceux qui en avaient mâché le plus, éprouvèrent des maux de cœur, vomirent leur dîner, et eurent, par le bas, des évacuations assez considérables. On leur fit prendre du Thé abondamment, et, au bout de quelques heures, tous les accidens étaient dissipés.

D'après cet événement, il serait facile de faire de nouvelles observations pour s'assurer à quelle dose l'écorce de Faux-Acacia est émétique et purgative, et pour savoir si les feuilles n'auraient pas des propriétés analogues.

Le bois de Faux-Acacia est jaune avec des veines plus foncées : il a le grain fin et susceptible de prendre un beau poli, ce qui le rend très-propre aux ouvrages de tour et de menuiserie ; il dure long-temps exposé aux injures de l'air.

59^e Genre. — CICÉROLE. *CICER.* Lin.

Calice à 5 divisions presque aussi longues que la corolle ; 4 de ces divisions supérieures, 1 seule inférieure. Etendard plus grand que les autres pétales. 9 des étamines réunies en 1 seul corps, la 10^e distincte. Légume ovoïde, renflé, vésiculeux, contenant 2 graines arrondies, avec un angle saillant.

CICÉROLE TÊTE-DE-BÉLIER, vulgairement *Ciche*, *Chiche*, *Pois-Chiche*, *Pésette*, *Garvance*.

Cicer Arietinum. Lin. Spec. 1040. — *Cicer domesticum.* Matth. Valgr. 417. — *Cicer.* Pharm.

Sa tige est herbacée, annuelle, rameuse, haute d'environ un pied, garnie de feuilles alternes, ailées avec impair, velues. Ses fleurs sont petites, pédonculées, axillaires, blanchâtres, ou purpurines. Les graines sont blanchâtres dans une variété, rougeâtres dans l'autre. Cette plante est indigène du levant, de l'Espagne et de l'Italie ; elle fleurit en mai et juin. On la cultive depuis très-long-temps en France, principalement dans les départemens du midi, où le peuple surtout fait usage de ses graines comme alimentaires.

Les Pois-Chiches sont nourrissans, mais étant durs et coriaces ils se digèrent difficilement et ne conviennent point aux estomacs délicats. Ils deviennent meilleurs et plus sains quand ils sont réduits en purée. On peut aussi les manger verts, et ils sont plus agréables de cette manière. Réduits en farine et appliqués extérieurement en cataplasme, ils sont émolliens et résolutifs. On employait autrefois leur décoction comme un puissant diurétique qu'on croyait en même temps propre à briser les calculs de la vessie ; on la regardait aussi comme vermifuge et emménagogue ; aujourd'hui les Pois-Chiches sont peu ou point du tout employés par les médecins français ; ils le sont davantage en Espagne et en Italie. Ces graines torréfiées ont été du nombre de celles qu'on a tenté de substituer au café.

40^e Genre. — ERS. *ERVUM*. Lin.

Calice à 5 divisions profondes, presque égales, de la longueur de la corolle. Étendard plus grand que les ailes et la carène. Stigmate glabre. Légume ovale ou oblong, contenant 2 à 4 graines.

ERS LENTILLE, vulgairement *Lentille* ou *Nentille*.

Ervum Lens. Lin. Spec. 1059.—*Lens*. Pharm.—Dod. Pempt. 526.

Sa racine est menue, fibreuse, annuelle, elle donne naissance à une tige rameuse dès sa base, anguleuse, faible, à demi couchée, longue de 8 à 10 pouces, garnie de feuilles alternes, composées de 5 à 6 paires de folioles oblongues, velues et terminées par une vrille. Ses fleurs sont bleuâtres, disposées 2 ou 3 ensemble sur 1 pédoncule placé dans les aisselles des feuilles supérieures. Le fruit est une gousse courte, large, comprimée, contenant 2 à 5 graines orbiculaires, aplaties, un peu convexes de chaque côté, et d'une couleur jaunâtre ou roussâtre. La Lentille croît naturellement dans plusieurs de nos départemens du midi, et on la cultive généralement dans les champs du reste de la France; elle fleurit en mai et juin.

Cette plante offre deux variétés; l'une plus grande dans ses proportions et à fruits plus gros; l'autre plus petite dans toutes ses parties. Les graines de ces 2 variétés sont indifféremment employées. On a beaucoup vanté la décoction de Lentilles, comme sudorifique, dans la rougeole, la petite-vérole et les rhumatismes; mais peu de médecins en font maintenant usage dans ces maladies, ce qui n'empêche pas le peuple d'y avoir grande confiance. Anciennement on se servait encore, dans beaucoup de cas, des lentilles extérieurement en cataplasmes; mais leur emploi de cette manière est aussi tombé en désuétude, et en général les lentilles peuvent être bannies de la matière médicale, et ne doivent être considérées que comme alimentaires. Sous ce rapport, plusieurs médecins les regardent comme une nourriture grossière, difficile à digérer, qui cause beaucoup de vents, et qui ne convient guère qu'aux gens forts et robustes, comme ceux de la campagne. Beaucoup d'autres, au contraire, ne sont pas de cet avis, et les Lentilles sont pour eux un bon manger que les estomacs délicats digèrent mieux

que la plupart des autres légumes farineux. Cette dernière opinion est la plus répandue et la plus exacte. Quoi qu'il en soit, bien des personnes sont encore imbues du préjugé que les Lentilles peuvent augmenter le lait des nourrices, et elles conseillent d'en manger, aux femmes qui allaitent des enfans.

Les Romains et les Grecs particulièrement, faisaient beaucoup de cas des Lentilles. Aujourd'hui on en mange moins, surtout en nature, si ce n'est chez le peuple. Réduites en purée, on les estime mieux, parce qu'elles sont d'une digestion beaucoup plus facile. Les fauces des Lentilles sont un bon fourrage pour les bestiaux.

ERS ERVILIE, vulgairement *Ers*, *Eres*, *Orobe des boutiques*, *Alliez*, *Pois de pigeon*.

Ervum Ervilia. Lin. Spec. 1040.—*Mochus sive Cicer sativum*. Dod. Pempt. 524.—*Ervum sive Orobus*. Pharm.

Sa racine est menue, annuelle; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges faibles, rameuses, hautes d'environ 1 pied, garnies de feuilles ailées, composées de 6 à 8 paires de folioles étroites, terminées à leur sommet par un filet simple et court. Ses fleurs sont blanchâtres, légèrement rayées de violet, portées 1 ou 2 ensemble sur un pédoncule placé dans les aisselles des feuilles supérieures. Il succède aux fleurs des gousses longues d'un pouce, pendantes, noueuses à la place des graines qui sont arrondies, un peu anguleuses et au nombre de 3 à 4. Cette plante croît naturellement dans les moissons du midi de la France, et on la cultive dans quelques cantons; elle fleurit en mai et juin.

La graine d'Ers, plus ordinairement connue sous le nom d'*Orobe*, est la seule partie de la plante qui soit employée en médecine, comme résolutive. Ce n'est en général que réduite en poudre et appliquée en cataplasme qu'on en fait usage. Elle est au nombre des 4 farines résolutives. On donnait anciennement la poudre d'Ers ou d'Orobe incorporée avec du miel pour faciliter l'expectoration dans l'asthme humide, mais il y a déjà assez long-temps que cela ne se pratique plus. L'Orobe entrait aussi dans plusieurs préparations pharmaceutiques tombées, de nos jours, en désuétude.

On assure qu'il n'est pas sans inconvénient de laisser les graines de l'Orobe dans le Blé, parce que lorsqu'elles y sont abondantes, elles rendent le pain malsain, et causent

à ceux qui en mangent une débilité musculaire très-marquée.

Ritterius, médecin de Nuremberg, assure avoir employé avec avantage dans le rhumatisme goutteux, les feuilles de l'Orobe sauvage à la dose d'une pincée en infusion théiforme; mais son Orobe sauvage est-il la plante dont il est ici question, ou une espèce du genre *Orobus* de Linné ?

Les montagnards écossais font sécher les racines d'une plante de ce dernier genre (*Orobus tuberosus*. Lin.), qui vient en grande abondance dans leurs montagnes, pour leur servir d'aliment dans leurs voyages. En y ajoutant de l'eau et un peu de levain, ils les font fermenter et en composent une boisson qui est douce, rafraîchissante et très-saine.

41^e Genre. — POIS. *PISUM*. Lin.

Calice campanulé, à 5 dents, dont les 2 supérieures plus courtes. Etendard plus grand que les ailes et la carène. Style triangulaire, à stigmate velu. Légume oblong, presque cylindrique, contenant plusieurs graines globuleuses.

POIS CULTIVÉ ou POIS COMMUN.

Pisum sativum. Lin. Spec. 1026. — *Pisum*. Blackw. Herb. t. 83.

Sa racine est annuelle, grêle, fibreuse; elle donne naissance à des tiges cylindriques, faibles, d'un vert glauque, ainsi que toute la plante, plus ou moins longues selon les variétés, garnies de feuilles pétiolées, ailées, terminées par une vrille rameuse, composées de 2 paires de folioles ovales, et munies à leur base de 2 grandes stipules arrondies. Ses fleurs sont blanches, portées 2 ou 5 ensemble sur un pédoncule axillaire. Le Pois commun passe pour être indigène du midi de l'Europe, et on le cultive partout dans les champs et les jardins. Il fleurit en mai et juin.

Les Pois, comme les Haricots, méritent moins de nous occuper comme médicament que comme aliment; car, quoiqu'on les ait regardés comme apéritifs, diurétiques, laxatifs et emménagogues, aucun praticien, peut-être, ne les emploie sous ce rapport.

Les Pois, comme substance alimentaire, sont nourrissants, moins lourds que les haricots, et ils causent moins de flatuosités. Ils sont un excellent manger, lorsqu'ils sont

verts; presque tout le monde les aime ainsi; il s'en fait à Paris, dans les mois de mai, juin, juillet et août, une consommation considérable; et par les soins qu'on a donnés à leur culture, les riches peuvent en manger dans presque toutes les saisons de l'année. Secs, ils font une bonne partie de la nourriture des habitans des campagnes. Leurs tiges, leurs feuilles et leurs cosses sèches font un bon fourrage pour les bestiaux. Les vaches sont friandes de leurs gousses vertes, et l'on prétend que cela augmente leur lait.

42^e Genre. — FÈVE. *FABA*.

Calice à 5 divisions. Etendard échancré en cœur, beaucoup plus long que les ailes et la carène. Légume oblong, épais, un peu renflé, contenant 2 à 4 graines oblongues, larges, aplaties, ayant l'ombilic terminal.

FÈVE DE MARAIS.

Faba vulgaris. Moench. Meth. 150. — *Faba major*. Blackw. Herb. t. 19. — *Faba*. Pharm.

Sa racine est annuelle, fibreuse, garnie de quelques tubercules; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges simples, droites, quadrangulaires, hautes de 2 à 3 pieds, garnies de feuilles ailées, composées de 4 à 6 folioles ovales-oblongues, un peu épaisses, lisses, glauques. Ses fleurs sont blanches, tachées de noir, portées 2 ou 3 ensemble, dans les aisselles des feuilles, sur un pédoncule fort court. La Fève de marais est originaire des environs de la mer Caspienne, mais elle est maintenant généralement cultivée en France et en Europe; elle fleurit en mai et juin.

La farine de fèves est au nombre des 4 farines résolatives, dont les 3 autres sont celles de Lupin, d'Orge et d'Orbe; on l'emploie sous forme de cataplasme, pour amollir et résoudre les tumeurs. On retirait autrefois par l'incinération et la lixivation des tiges et des gousses de Fèves, un sel que l'on regardait comme un puissant diurétique. On préparait aussi par la distillation deux eaux de Fèves; l'une, faite avec les fleurs, passait pour un excellent cosmétique, et on l'employait pour effacer les taches et les rousseurs de la peau; la seconde se faisait avec les coques ou les peaux, et on la regardait comme apéritive et diurétique. Toutes ces préparations ne sont plus en usage maintenant. Cependant Thomas Bartholin assure, d'après l'expérience

faite sur lui-même, que l'eau d'écorce de Fèves est un très-bon remède contre la gravelle.

Les Fèves sont nourrissantes, mais un peu venteuses et indigestes. Encore vertes, petites et à demi formées, elles sont délicates, très-bonnes à manger, et on les sert sur les meilleures tables. Lorsqu'elles ont acquis toute leur grosseur, elles deviennent plus difficiles à digérer, à cause de leur peau qui est très coriace; aussi on est alors assez généralement dans l'usage de la leur enlever avant de les faire cuire. Sèches, elles sont dures, coriaces, et il n'y a plus guère que les gens de la campagne et le peuple qui en mangent. On les donne aussi pour nourriture aux bestiaux.

43^e Genre. — ARACHIDE. *ARACHIS*. Lin.

Calice à 2 lèvres, dont la supérieure a 4 dents inégales, et l'inférieure entière. Corolle renversée. Etamines monadelphes à leur base, 4 des filamens sont constamment stériles. Légume ovale-oblong, coriace, réticulé, contenant 1 ou 2 graines.

ARACHIDE SOUTERRAINE, vulgairement *Pistache de terre*, *Manobi des Brésiliens*.

Arachis hypogæa. Lin. Spec. 1040.

Les tiges de cette plante sont herbacées, velues, ordinairement couchées, longues de 8 à 12 pouces, garnies de quelques feuilles alternes, ailées, composées de 2 paires de folioles ovales, d'un vert gai. Ses fleurs sont jaunes, pédonculées, et naissent 5 à 7 ensemble dans l'aisselle de chaque feuille : leur style est filiforme et très-long. Après la fécondation, l'ovaire se plonge en terre et y devient un légume ovale oblong, coriace, contenant communément 2 graines. Cette plante est originaire du Brésil et du Pérou; mais depuis quelques années on a essayé de la cultiver dans plusieurs de nos départemens méridionaux, et ces essais ont eu assez de succès pour qu'il devienne utile de recommander la culture de l'Arachide, à cause de ses propriétés économiques.

Ses graines sont très-oléagineuses: elles fournissent par expression la moitié de leur poids d'une huile qui rancit difficilement, et qu'on peut employer dans la pharmacie et la cuisine, aux mêmes usages que l'huile d'olive et celle

d'amandes douces. Cette huile est excellente pour éclairer. Ces mêmes graines torréfiées peuvent être mêlées par moitié, ou même davantage, avec du Cacao, et faire, dit-on, un très-bon chocolat, qui exige moins de sucre que celui qui n'a été composé qu'avec du Cacao. Enfin les fanes de l'Arachide fournissent un très-bon fourrage.

44^e Genre. — LUPIN. *LUPINUS*. Lin.

Calice à 2 lèvres entières ou dentées. Carène de 2 pétales distincts à leur base. Etamines monadelphes; 5 des filamens portant des anthères arrondies, et les 5 autres en portant d'oblongues. Gousse oblongue, coriace, contenant plusieurs graines.

LUPIN BLANC, vulgairement *Lupin*.

Lupinus albus. Lin. Spec. 1015. — *Lupinus*. Blackw. Herb. t. 282. — Pharm.

Sa racine est annuelle, pivotante, garnie de quelques fibres menues; elle donne naissance à une tige cylindrique, droite, un peu velue, médiocrement rameuse, haute d'un pied et demi à 2 pieds, garnie de feuilles éparses, pétiolées, digitées, à 5 ou 7 folioles oblongues, d'un vert peu foncé en dessus, couvertes de poils soyeux, et molles au toucher. Ses fleurs sont blanches, alternes, disposées en grappe au sommet de la tige et des rameaux. Les graines sont orbiculaires, médiocrement grosses, un peu aplaties, blanchâtres extérieurement, jaunâtres intérieurement, et elles ont une saveur assez fortement amère. Le Lupin blanc passe pour être indigène dans quelques départemens du midi, et on le cultive dans plusieurs autres; il fleurit en mai et juin.

On a vanté les Lupins comme apéritifs, diurétiques, vermifuges et emménagogues, mais ils sont aujourd'hui bien rarement employés sous ces rapports. On s'est servi aussi de leur décoction pour faire des fomentations dans les maladies cutanées, comme la gale, les dartres, etc.; c'est encore un moyen abandonné. On ne fait plus guère usage que de leur farine qui est au nombre des 4 farines résolutives, et c'est seulement comme moyen résolutif qu'on s'en sert encore quelquefois en l'appliquant en cataplasme sur les tumeurs.

Les Lupins étaient chez les Grecs et les Romains un mets dont ils faisaient assez fréquemment usage. Avant de les pré-

parer pour la table, ils les privaient de leur saveur amère et désagréable en les faisant macérer pendant quelque temps dans l'eau chaude. Aujourd'hui nous sommes plus délicats ; nous avons abandonné les Lupins comme aliment trop grossier et trop indigeste. Il n'y a plus qu'un petit nombre de pays en Europe où les paysans et le peuple en mangent encore. Dans les autres contrées où ils sont cultivés c'est pour servir de nourriture aux bestiaux.

45^e Genre. — HARICOT. *PHASEOLUS*. Lin.

Calice à 2 lèvres, la supérieure échancrée, l'inférieure à 5 dents. Etendard réfléchi ; carène roulée en spirale avec les étamines et le style. Gousse allongée, contenant plusieurs graines réniformes, ayant 1 ombilic latéral.

HARICOT COMMUN, vulgairement *Féverole*, *Fève peinte*, *Fève à visage*, *Fève de mer*, *Phaséole*, *Phasiolle*, *Pois de mer*.

Phaseolus vulgaris. Lin. Spec. 1016. — Lob. Icon. 2. p. 59.

Sa racine est grêle, fibreuse, annuelle ; elle donne naissance à une tige cylindrique, rameuse, grimpante, volubile, s'élevant à plusieurs pieds. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, composées de 3 folioles ovales, entières, pubescentes. Ses fleurs sont blanches, ou un peu jaunâtres avant leur parfait développement, disposées en grappes peu fournies, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures et plus courtes que celles-ci. Les graines, selon les variétés, sont plus grosses ou plus petites, blanches, jaunâtres, rouges, violettes, noires, ou enfin variées de ces différentes couleurs. Le Haricot est, dit-on, originaire de l'Inde, mais il est depuis long-temps cultivé dans toute l'Europe tempérée ; il fleurit en juin et juillet.

Les Haricots passent pour apéritifs, diurétiques et emménagogues, mais on les employe en général fort peu en médecine. Réduits en purée ou en bouillie on peut en faire des cataplasmes émolliens et maturatifs qui ne le cèdent point à ceux de Fèves de marais, d'Orobes ou de Lupins qu'on leur préfère ordinairement.

C'est principalement par leurs propriétés alimentaires que les Haricots sont recommandables ; ils forment dans la plupart des provinces de France une des principales nourri-

tures des habitans des campagnes, et ils sont admis sur les meilleures tables, surtout quand ils sont frais. Les Haricots sont nourrissans, mais ils ne se digèrent pas facilement et ils donnent beaucoup de vents, particulièrement quand ils sont secs; il faut alors avoir un bon estomac, ou être jeune, robuste et faire beaucoup d'exercice pour en manger habituellement. Les personnes délicates et sédentaires doivent s'en abstenir. Réduits en purée, ils sont un peu moins lourds et passent mieux. Les blancs sont les meilleurs de tous, quoique les plus fades. On mange aussi leurs cosses encore vertes et tendres, lorsque les graines commencent à peine à s'y former. C'est un manger beaucoup plus délicat, plus agréable et qui n'a aucun des inconvéniens des Haricots en grain.

46^e Genre. — ONONIDE. *ONONIS*. Lin.

Calice campanulé, à 5 dents linéaires. Etendard plus grand que les ailes et la carène. Filamens des étamines réunis en 1 seul corps à leur base. Légume renflé, à peine plus long que le calice, contenant quelques graines réniformes.

ONONIDE ÉPINEUSE, vulgairement *Bugrane*, *Bugrande*, *Arrête-bœuf*.

Ononis spinosa. Lin. Spec. 1006. — *Anonis*. Pharm. — Fuchs. Hist. 60.

Sa racine est ligneuse, vivace, brunâtre, rampante, très-longue; elle donne naissance à plusieurs tiges rameuses, annuelles, couchées ou un peu redressées, rougeâtres, velues, souvent épineuses, surtout dans les terrains stériles, garnies de feuilles alternes, pétiolées, pour la plupart composées de 3 folioles ovales-oblongues, pubescentes, un peu visqueuses, et munies à leur base de grandes stipules amplexicaules. Ses fleurs sont axillaires, solitaires, pédonculées et de couleur rose. Cette plante est commune sur le bord des champs et dans les pâturages secs; elle fleurit en juin et juillet.

La Bugrane est apéritive, diurétique et emménagogue. On en fait usage dans les obstructions, l'ictère, l'hydropisie, l'aménorrhée. On peut employer toutes les parties de la plante; mais c'est principalement de ses racines dont on fait usage; celles-ci étaient autrefois comptées parmi ce

qu'on appelait les cinq racines apéritives mineures, dont les quatre autres sont celles du Caprier, du Chardon-Roland, du Chiendent et de la Garance. La racine de Bugrane se donne en tisane et en décoction, à la dose de 4 gros à 1 once pour 1 ou 2 livres d'eau. On a aussi quelquefois employé la décoction des feuilles, comme détersive et astringente, pour gargarisme dans les affections scorbutiques de la bouche, mais c'est un moyen qu'on peut regarder comme assez inerte, et qui est abandonné maintenant.

47^e Genre. — MÉLILOT. *MÉLILOTUS*. Tournef.

Calice tubuleux, à 5 dents. Etendard plus long que les ailes et la carène. 9 étamines ayant leurs filamens réunis en 1 seul corps, la 10^e distincte. Légume plus long que le calice, ne s'ouvrant qu'imparfaitement.

MÉLILOT OFFICINAL, vulgairement *Métilot* ou *Mirlilot*.

Melilotus officinalis. Lam. Dict. Enc. 4. p. 62. — *Trifolium Melilotus officinalis*. Lin. Spec. 1078. — Bull. Herb. t. 255. — *Melilotus*. Pharm.

Sa racine est blanche, pivotante, bisannuelle; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges hautes de 1 pied et demi à 2 pieds, cylindriques, striées, faibles, rameuses, garnies de feuilles alternes, pétiolées, composées de 3 folioles ovales-oblongues, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont petites, jaunes, nombreuses, pendantes, disposées en épis grêles, allongés et portés sur 1 pédoncule placé dans les aisselles des feuilles. Le fruit est une gousse courte, ridée, saillante hors du calice, et renfermant 1 ou 2 graines. Le Métilot est assez fréquent dans les champs cultivés; il fleurit en juin et juillet. Il n'a que peu ou point d'odeur à l'état frais, mais il acquiert par la dessiccation une odeur assez agréable.

Les parties de cette plante dont on fait usage sont les sommités fleuries; on les employe comme émollientes, adoucissantes et résolatives. C'est principalement à l'extérieur qu'on en fait usage, pour fomentations et lotions. Bouillies pendant quelque temps dans l'eau, et réduites en une sorte de pulpe, on en faisait autrefois des cataplasmes qu'on appliquait sur les tumeurs inflammatoires, sur l'abdomen dans les coliques et l'inflammation du bas ventre; mais on leur

préfère généralement aujourd'hui les feuilles des Malvacées. On fait plus d'usage de leur infusion aqueuse ; on s'en sert avec avantage dans les ophthalmies inflammatoires. Quelques médecins les prescrivent en décoction dans les lavemens émolliens. Leur décoction a aussi été conseillée intérieurement contre la leucorrhée. La dose est d'une pincée à une poignée pour 1 à 2 livres d'eau. Le Mélilot a donné son nom à un emplâtre qui n'est plus guère employé maintenant.

Le Mélilot élevé (*Mélilotus altissima*) et le Mélilot blanc (*Mélilotus alba*) qui croissent aussi naturellement en France, ont les mêmes propriétés et peuvent être employés à la place du Mélilot officinal. Ces trois plantes, que quelques agronomes ont préconisées comme fourrage, fournissent aux abeilles, par leurs fleurs nombreuses et qui durent long-temps, une pâture abondante et qu'elles recherchent avidement.

On cultive dans les jardins une quatrième espèce de Mélilot qui est annuelle et qui passe pour être originaire de la Bohême et de la Libye. Cette espèce nommée par les botanistes Mélilot bleu (*Mélilotus cœrulea*. Lin.) à cause de la couleur de ses fleurs, est connue vulgairement sous les noms de Baumier, Faux-Baume du Pérou, Lotier odorant, Trèfle musqué. Elle a une odeur balsamique que la dessiccation développe encore davantage. Ses fleurs ont les mêmes propriétés et on les emploie de la même manière que le Mélilot ordinaire. On les a de plus vantées comme alexipharmques et vulnéraires, et leur usage a, dit-on, été utile dans les ulcères des poumons. En Silésie, les habitans en prennent en infusion en guise de thé ; et dans quelques cantons de la Suisse on en met dans les fromages pour leur communiquer une odeur et une saveur agréables.

48^e Genre. — TRIGONELLE. *TRIGONELLA*. Lin.

Calice campanulé, à 5 divisions presque égales. L'étendard et les ailes ouvertes, représentant une corolle à 3 pétales égaux, et beaucoup plus grands que la carène. Légume oblong, comprimé, acuminé, polysperme.

TRIGONELLE FÉNUGREC, vulgairement *Fénugrec*, *Sénégré*.

Trigonella Fœnum græcum. Lin. Spec. 1095. — *Fœ-*

nogræcum. Fuchs. Hist. 798. — *Fœnum græcum seu Fœnu græcum*. Pharm.

Sa racine, menue et pivotante, donne naissance à une tige droite, plus ou moins rameuse, légèrement velue, haute de 8 à 10 pouces, garnie de feuilles courtement pétiolées, composées de 5 folioles ovales-oblongues, crénelées en leurs bords, vertes en dessus, cendrées en dessous. Ses fleurs sont d'un jaune pâle, presque sessiles, solitaires ou géminées dans les aisselles des feuilles. Le fruit est une gousse allongée, un peu aplatie, courbée, terminée par une longue pointe, et contenant plusieurs graines à peu près rhomboïdales, échan-crées, jaunâtres, ayant une odeur un peu forte. Cette plante croît naturellement dans le midi, et on la cultive dans quelques autres parties de la France; elle fleurit en juin et juillet.

Les graines de Fénugrec sont les seules parties de la plante dont on fasse usage en médecine; elles sont très-mucilagineuses. On les employait beaucoup autrefois comme émollientes, adoucissantes et résolutives, soit en décoction pour tisanes, lotions, fomentations et lavemens; soit réduites en farine et sous forme de cataplasme. On conseillait alors la décoction de Fénugrec pour tisane dans la diarrhée, la dysenterie, les coliques, et extérieurement pour lotions, dans l'ophthalmie inflammatoire, etc. Aujourd'hui le Fénugrec est tombé en désuétude chez la plupart des praticiens; la racine de Guimauve et surtout la graine de Lin lui sont presque généralement substituées.

49^e Genre. — CYTISE. *CYTISUS*. Lin.

Calice court et campanulé, ou allongé et cylindrique, presque à 2 lèvres, dont la supérieure à 2 dents, et l'inférieure à 3. Etendard réfléchi, ailes et carène conniventes autour des étamines. Légume oblong, comprimé; contenant plusieurs graines.

CYTISE AUBOURS, vulgairement *Cytise à grappes*, *Faux-Ebénier*, *Aubours*, *Arbois*.

Cytisus Laburnum. Lin. Spec. 1041. — Nouv. Duh. 5. p. 145, t. 44.

Arbre moyen de la hauteur de 15 à 20 pieds, dont le tronc est recouvert d'une écorce unie, verdâtre, et dont les jeunes rameaux sont garnis de feuilles alternes, longuement

pétiolées, composées de 5 folioles ovales-oblongues, glabres et d'un vert assez foncé en dessus, un peu soyeuses et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont jaunes, réunies 40 à 50 ensemble en grappes pendantes, longues de 6 à 10 pouces, et qui paraissent terminer les rameaux; leur calice est court et campanulé. Le fruit est une gousse allongée, comprimée, légèrement velue, contenant 5 à 8 graines. Le Cytise Aubours croît naturellement dans les bois des montagnes de la Bourgogne, du Lyonnais, du Dauphiné, de la Provence, etc. On le cultive pour l'ornement des jardins. Il fleurit en mai et juin.

Dans tout le Dauphiné, cet arbre est généralement regardé comme vénéneux par les gens de la campagne. Un événement, rapporté dans le *Bulletin de Pharmacie de janvier* 1809, a jeté un peu de lumière sur ses véritables propriétés. Quelques personnes, croyant que ses légumes pouvaient se manger comme des haricots verts, en firent préparer un plat et en mangèrent: peu de temps après elles eurent des vomissemens ou plusieurs évacuations alvines, mais sans éprouver, à ce qu'il paraît, rien de plus fâcheux. Les légumes du Faux-Ebénier doivent donc être regardés comme émétiques et purgatifs, et il est probable que ses feuilles et ses fleurs ont aussi les mêmes propriétés. Quoiqu'il en soit, les moutons et les chèvres les aiment assez; mais les vaches, et surtout les chevaux, répugnent à les prendre pour nourriture. Le bois est brun, noirâtre dans le cœur, dur et susceptible de se polir facilement; il sert à divers ouvrages de tour et d'ébénisterie.

50° Genre. — SPARTIER. *SPARTIUM*. Lin.

Calice court, campanulé, à 2 lobes opposés. Étendard en cœur renversé, tout-à-fait réfléchi. Ailes ovales, plus courtes que l'étendard. Carène de 2 pétales lancéolés. Légume oblong, contenant 1 ou plusieurs graines.

SPARTIER A BALAIS, vulgairement *Genêt à balais*, *Genêt commun*.

Spartium scoparium. Lin. Spec. 515. — *Genista*. Pharm. — Blackw. Herb. t. 244.

Arbrisseau de 5 à 5 pieds de hauteur, et quelquefois plus, dont la tige se divise en rameaux nombreux, verts,

anguleux, effilés, très-flexibles, garnis de petites feuilles alternes, légèrement velues; les inférieures pétiolées et ternées; les supérieures simples, presque sessiles et ovales-lancéolées. Les fleurs sont grandes, d'un beau jaune, pédonculées, axillaires, formant, par leur rapprochement dans la partie supérieure des rameaux, une sorte de grappe. Le fruit est une gousse oblongue, comprimée, velue en ses bords, devenant noirâtre lors de sa maturité, et contenant 8 à 12 graines. Cet arbrisseau est commun dans les bois et dans les lieux incultes. Il fleurit en mai et juin.

Les sommités, les feuilles et les graines du Genêt commun sont apéritives, diurétiques et purgatives. Simon Pauli reconnaît aux fleurs la propriété émétique; mais il observe que le vinaigre la détruit, puisque, confites dans ce liquide, on peut en manger une assez grande quantité sans qu'elles provoquent le vomissement. Pena et Lobel avaient fait la même remarque; ils disent à ce sujet qu'en Auvergne et en Guienne, le peuple mange les fleurs du Genêt en salade, et que les Brabançons en font confire les boutons dans le sel et le vinaigre pour les servir sur les tables, comme on fait des câpres. Cullen a employé plusieurs fois avec succès, dans l'hydropisie, une décoction de demi-once des sommités de Genêt dans une livre d'eau réduite à moitié par l'ébullition. Il en faisait prendre deux cuillerées d'heure en heure, ce qui agissait ordinairement en même temps par les selles et par les urines. Quant aux cendres de Genêt dont Sydenham et plusieurs autres ont vanté l'usage dans les hydropisies, elles n'ont aucun avantage sur les autres alcalis. Tournefort recommandait l'extrait des fleurs comme stomachique: mais on n'en a jamais fait beaucoup d'usage, et aujourd'hui moins que jamais; on ne manque pas de moyens beaucoup meilleurs.

En faisant rouir les rameaux du Genêt à balais, on en retire une sorte de filasse dont on peut fabriquer du fil, des cordes et de la toile grossière. Les vaches, les brebis et les chèvres broutent volontiers les jeunes tiges de cette plante, et on la cultive même dans quelques cantons pour leur servir de fourrage. On a essayé de faire torréfier les graines pour les substituer au café.

SPARTIER JONCIER, vulgairement *Genêt d'Espagne*.

Spartium junceum. Lin. Spec. 995. — *Genista juncea*. Duham. nouv. édit. vol. II, p. 70, t. 22. — *Genista hispanica*. Pharm.

Arbrisseau de 12 à 15 pieds, dont les rameaux ressemblent aux tiges de plusieurs espèces de jonc, et sont garnies de feuilles peu nombreuses, lancéolées, sessiles. Ses fleurs sont grandes, jaunes, disposées en épis au sommet des rameaux; elles ont une odeur agréable et paraissent en mai et juin. Cette espèce croît sur les collines et dans les lieux incultes du midi de la France.

Elle a les mêmes propriétés que la précédente; mais elle passe pour être plus énergique. La filasse qu'on peut retirer de ses rameaux est beaucoup plus belle que celle fournie par ceux du Spartier à balais.

SPARTIER PURGATIF, vulgairement *Genêt griot*.

Spartium purgans. Lin. Syst. nat. edit. 13, p. 474.

Ses tiges ne s'élèvent qu'à 1 ou 2 pieds; elles se divisent en rameaux nombreux, dont les inférieurs sont nus, durs et un peu piquans; les autres sont effilés, cannelés, pubescens dans leur jeunesse, garnis de petites feuilles alternes, presque sessiles, ovales-lancéolées, un peu soyeuses en dessous. Ses fleurs sont d'un jaune pâle, pédonculées, disposées en grand nombre le long des rameaux. Les légumes sont comprimés et velus. Cet arbuste croît dans les lieux montueux, stériles et découverts d'une grande partie du midi de la France. Il fleurit en juin et juillet.

J. Bauhin paraît être le premier qui ait donné à cette espèce l'épithète de *purgans*; et quoiqu'il ne dise pas un mot de ses propriétés, on doit cependant croire que ce nom n'a été imposé à ce Genêt que parce qu'il est effectivement purgatif.

51^e Genre. — GENÊT. *GENITSA*. Lin.

Calice tubulé, à 2 lèvres, dont la supérieure à 2 dents profondes, l'inférieure à 5. Etendard oblong, réfléchi; ailes oblongues, plus courtes que les autres parties; carène échancrée, plus longue que l'étendard, ne cachant pas les étamines. Légume ovale ou oblong, souvent renflé, contenant des graines ordinairement réniformes.

GENÊT DES TEINTURIERS, vulgairement *Genestrole*,
Herbe à jaunir.

Genista tinctoria. Lin. Spec. 993. — *Tinctorius flos*.
Fuchs. Hist. 808.

Ses tiges sont ligneuses, étalées ou même couchées, longues de 1 à 2 pieds, divisées en rameaux nombreux, presque herbacés, un peu anguleux en leur partie supérieure, garnis de feuilles éparses, presque sessiles, lancéolées, d'un vert assez foncé, légèrement velues en leurs bords. Ses fleurs sont de couleur jaune, et disposées au sommet de chaque rameau en un épi long de 2 à 3 pouces. Cet arbuste croît sur les collines, dans les pâturages secs et sur le bord des bois. Il fleurit en juin et juillet.

Les fleurs de ce genêt purgent par bas, selon Etmuller, lorsqu'elles sont données en décoction; elles provoquent, au contraire, le vomissement si on les prend en substance. Peyrilhe indique les graines comme émétiques, à la dose d'un gros à une demi-once, et le suc des fleurs comme purgatif, de demi-once à une once; et il attribue les mêmes facultés aux racines et aux feuilles. Les sommités fleuries servent à teindre en jaune.

Les Genêts sont en général négligés, quoique les propriétés dont ils sont pourvus ne paraissent pas douteuses, au moins si nous nous en rapportons au témoignage des anciens; et quand il est question d'un émétique ou d'un purgatif, les effets en sont si évidens, qu'on ne peut guère leur reprocher un défaut d'exactitude dont très-souvent ils ne sont pas exempts, quand il est question de juger de l'action des autres médicamens. Les Genêts me paraîtraient donc mériter l'attention des observateurs et des praticiens. Comme ils offrent l'avantage d'être communs dans tous les pays, il faudrait essayer les différentes espèces, s'assurer de leur véritable manière d'agir, pour voir celles qui pourraient mériter d'être employées.

52^e Genre. — ANAGYRE. *ANAGYRIS*. Lin.

Calice à 5 dents. Corolle de 5 pétales, à étendard très-court, et à carène très-allongée. 10 étamines à filamens distincts.

ANAGYRE FÉTIDE, vulgairement *Bois-puant*.

Anagyris foetida. Lin. Spec. 534. — Nouv. Duham. 5 p. 141, t. 42.

Arbrisseau de 6 à 8 pieds de haut, dont la tige, recouverte d'une écorce cendrée, se divise en rameaux garnis de feuilles alternes, composées de 3 folioles ovales-oblongues, un peu glauques. Ses fleurs sont jaunes, marquées d'une tache violette, disposées en petites grappes droites qui naissent le long des rameaux. Les fruits sont des gousses de 5 à 6 pouces de longueur, contenant 3 à 8 graines réniformes et bleuâtres. L'Anagyre fétide croît en Languedoc et en Provence, sur les collines et dans les lieux pierreux. Il fleurit dans son pays natal en février, et quelquefois dès la fin de janvier.

Les feuilles de cet arbrisseau n'étaient point employées lorsque je pensai à en essayer l'usage. Je me suis assuré, par les observations dont elles ont été le sujet, qu'elles avaient la propriété de faire vomir et de purger; mais comme le plus souvent elles m'ont paru agir d'une manière assez incertaine, ne provoquant quelquefois que des vomissemens, d'autres fois que des évacuations alvines, je ne les recommande pas comme un moyen assuré. Au reste, on peut les donner à la dose de 2 à 6 gros en légère décoction, dans une à trois tasses d'eau. (Voyez à ce sujet mes observations sur l'Anagyre, dans la 2^e partie de cet ouvrage.)

* Genre ayant de l'affinité avec les Légumineuses.

53^e Genre. — CAROUBIER. *CERATONIA*. Lin.

Fleurs dioïques, plus rarement polygames. Dans les mâles, calice petit, à 5 découpures inégales; corolle nulle; 5 étamines à filamens étalés. Dans les fleurs femelles, 1 ovaire entouré d'un disque charnu, à 5 lobes, terminé par un stigmate orbiculaire et échancré. 1 légume allongé, comprimé.

CAROUBIER A SILIQUES.

Ceratonia Siliqua. Lin. Spec. 1513. — *Carobe Siliqua*. Blackw. Herb. t. 209.

Arbre de 25 à 30 pieds, dont les rameaux tortueux et étalés, sont garnis de feuilles alternes, ailées sans impair, persistantes, composées de 6 à 10 folioles ovales, coriaces, glabres, toujours vertes. Les fleurs sont disposées en épis droits, nombreux, presque sessiles, solitaires ou plusieurs

ensemble, longs de 2 à 5 pouces. Le fruit est une gousse épaisse, pulpeuse, comprimée, un peu arquée, ne s'ouvrant point naturellement, divisée transversalement en plusieurs loges qui contiennent chacune une graine.

Le Caroubier croît dans les contrées méridionales de l'Europe et dans quelques cantons de la Provence; il se plaît dans les lieux pierreux et les fentes des rochers.

Les gousses de cet arbre, connues sous le nom de *Caroubes* ou de *Carouges*, sont pulpeuses; elles ont une saveur douce et assez agréable lorsqu'elles sont bien mûres. En cet état elles sont légèrement laxatives. Dans le Levant et en Barbarie, les gens de la classe indigente et les enfans en mangent comme aliment. En Égypte, on en retire une sorte de sirop qu'on emploie pour confire d'autres fruits. En Turquie, en Syrie et en Égypte, on s'en sert en les mêlant avec des raisins secs et d'autres fruits, pour faire des sorbets, qui, pour les musulmans, remplacent le vin.

Le bois de Caroubier est dur, veiné de rouge foncé; on en fait, dans les pays où il est commun, des ouvrages de menuiserie et de marquetterie. Les tanneurs emploient son écorce et ses feuilles pour le tannage des cuirs.

Famille XVI.

CRUCIFÈRES.

Les plantes de cette famille sont caractérisées par 1 calice formé de 4 folioles, souvent caduques; 1 corolle composée de 4 pétales opposés en croix, et munis d'un onglet égal en longueur aux folioles calicinales; 6 étamines dont 2 plus courtes que les autres; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style unique ou nul, terminé par 1 stigmate simple, plus rarement à 2 ou 3 lobes; 1 fruit allongé et siliquieux (silique), ou court, et siliculeux (silicule), ordinairement à 2 valves, et divisé en 2 loges polyspermes par une cloison longitudinale; quelquefois les valves ne s'ouvrant pas, le fruit est à 1 seule loge qui ne contient qu'une graine; d'autres fois les loges sont articulées les unes au-dessus des autres, et se séparent à leurs articulations sans s'ouvrir.

Les Crucifères sont des herbes à feuilles alternes, entières, ou découpées, et à fleurs disposées en grappes souvent terminales, rarement axillaires.

Ces plantes sont recommandables tant par leurs propriétés médicinales, que par leurs propriétés économiques. Sous le premier rapport, elles contiennent toutes, à un degré plus ou moins fort, un principe âcre, volatil, stimulant, qui leur donne une vertu apéritive, diurétique, sudorifique et principalement tonique, qui rend leur usage très-utile dans différentes maladies, et surtout dans le scorbut, d'où on leur a donné, en général, le nom de plantes antiscorbutiques.

Sous leurs rapports économiques, les racines, les feuilles, les fleurs, les graines de plusieurs espèces nous servent tous les jours d'aliment ou d'assaisonnement, et les racines, et surtout les feuilles d'un plus grand nombre d'espèces, forment, pour les bestiaux, une très-bonne nourriture. Leurs graines sont oléagineuses, et les produits qu'on retire de celles qui contiennent de l'huile en plus grande abondance, sont, dans certains cantons de la France, une branche intéressante d'agriculture.

* Crucifères siliqueuses.

54^e. Genre. — CHOU. *BRASSICA*. Lin.

Folioles du calice conniventes, bossues à leur base. Ovaire cylindrique, entouré de 4 glandes à sa base. Silique cylindrique-comprimée, ou tétragone, à 2 loges contenant plusieurs graines globuleuses.

CHOU POTAGER, vulgairement *Chou pommé*.

Brassica oleracea. Lin. Spec. 952. — *Brassica*. Pharm.

Cette espèce, qui est le chou proprement dit, est cultivée depuis un temps immémorial, et elle a produit une multitude de variétés, dont plusieurs présentent des formes si éloignées du type primitif, qu'il paraît difficile de les y rapporter. La race, ou variété, dont il sera principalement question dans cet article, est celle connue vulgairement sous le nom de *Chou pommé*, ou *Chou cabus*, dont on distingue encore plusieurs sous-variétés.

Le Chou pommé est une plante dont la racine bisannuelle se prolonge en un collet qui s'élève hors de terre, en manière de tige, et forme une souche droite, charnue et cylindrique, haute de 4 à 8 pouces, laquelle donne naissance à une grande quantité de feuilles presque arrondies, concaves, et tellement rapprochées, qu'elles s'embrassent les

unes les autres, se recouvrent comme les écailles d'une bulbe, se compriment fortement en s'embrassant, et forment une grosse tête massive, arrondie, renfermant pendant un certain temps la tige et ses ramifications, qui ne se développent qu'après avoir rompu cette sorte de pomme ou tête monstrueuse. Cette tige et ses ramifications, qui s'élèvent à la hauteur de 3 à 4 pieds, sont garnies de feuilles alternes, glabres, d'un vert plus ou moins glauque, quelquefois teintes de rouge ou de violet, et dont les inférieures sont pétiolées, roncinées à leur base, plus ou moins sinueuses, et les supérieures simples, plus petites et ordinairement amplexicaules. Les fleurs sont assez grandes, jaunâtres, ou presque blanches, disposées en grappes droites, lâches et terminales. Les fruits sont des siliques presque cylindriques, à 2 valves, à 2 loges contenant plusieurs graines globuleuses. Le Chou pommé est cultivé dans les jardins potagers et dans les champs; il fleurit à la fin du printemps.

Les anciens attribuaient une foule de propriétés au Chou, et cette plante fut pendant long-temps, pour les Romains de la république, une panacée universelle. Caton l'ancien avait composé un livre sur ses vertus, dans lequel il disait qu'elle pouvait tenir lieu de tous les remèdes. Les modernes ont considérablement rabattu de la haute opinion que les anciens avaient du Chou, et cette plante est plutôt regardée maintenant comme alimentaire que comme médicamenterieuse, quoique cependant on ne puisse se refuser à croire qu'elle soit légèrement stimulante, incisive et antiscorbutique. Quelques médecins avaient voulu préconiser le Chou rouge dans le traitement de la phthisie pulmonaire; mais l'insuffisance de ce moyen est bien démontrée aujourd'hui dans cette cruelle maladie. On préparait autrefois dans les pharmacies un sirop de Chou rouge; il est peu employé aujourd'hui.

Comme aliment, il se fait une consommation énorme de Choux en France. Ces plantes fraîches font, pendant plus de la moitié de l'année, l'assaisonnement ou le principal ingrédient de la soupe des habitans des campagnes. En Allemagne et dans le nord de l'Europe, la consommation des Choux est encore plus considérable. En les mettant dans un tonneau avec du sel marin et quelques graines aromatiques, on leur fait subir un certain degré de fermentation acide qui donne le moyen de les conserver tout l'hiver.

Cette préparation connue en France sous le nom de *Chou-croûte*, par altération du mot allemand *Sauer-kraut*, Chou aigre, est un aliment salubre, plus facile à digérer que le Chou dans son état naturel. La Chou-croûte est un excellent antiscorbutique, et cette propriété la rend précieuse pour les voyages sur mer.

Les graines de tous les Choux sont oléagineuses, et l'on peut en retirer de l'huile; mais une variété particulière, connue sous le nom de *Colzat*, ou *Colza*, est principalement cultivée à cet effet, comme en produisant davantage. Cette huile sert dans le Nord aux mêmes usages que l'huile d'olive dans le Midi. Les feuilles de tous les Choux font un très-bon fourrage pour les bestiaux.

CHOU NAVET, vulgairement *Navet*.

Brassica Napus. Lin. Spec. 931. — *Napus*. Pharm.

Sa racine est charnue, d'une saveur douce et agréable, quoique un peu piquante, différant de forme, de grosseur et de couleur, selon les variétés produites par la culture. Ses feuilles sont de deux sortes; les unes radicales, oblongues, en lyre, d'un vert foncé, chargées de poils courts et rudes au toucher; celles de la tige, au contraire, sont oblongues, en cœur à leur base, semi-amplexicaules, très-glabres. Ses tiges sont rameuses, hautes de 2 à 5 pieds, terminées par des grappes de fleurs peu différentes de celles du Chou potager. Les siliques longues d'environ 1 pouce, contiennent, dans chacune de leurs 2 loges, plusieurs graines arrondies, d'un rouge brun, ayant une saveur âcre et piquante. On cultive cette plante dans les champs et dans les jardins; elle croît naturellement aussi dans les campagnes, et fleurit en avril et mai.

Les Navets passent pour pectoraux, incisifs et diurétiques. Préparés par décoction, ils servent à faire une tisane estimée dans les rhumes; mais en général on les emploie bien moins en médecine que dans la cuisine. Quoique un peu venteux, le Navet est un aliment sain. Ses variétés à grosses racines sont d'une grande ressource pour la nourriture des bestiaux pendant l'hiver. Ses graines oléagineuses comme celles du Chou, fournissent, surtout dans une variété connue sous le nom de *Navette*, une huile qui a les mêmes propriétés que celles de Colzat. Les pharmaciens préparaient

autrefois un sirop de Navet ; mais je ne crois pas qu'ils le fassent encore , ce sirop étant tombé en désuétude.

CHOUX ROQUETTE, vulgairement *La Roquette*, *Roquette des jardins*.

Brassica Eruca. Lin. Spec. 952. — *Eruca*. Pharm. Blackw. Herb. t. 242.

La racine de cette plante est menue, pivotante, annuelle ; elle donne naissance à une tige rameuse, un peu velue, haute de 1 pied à 1 pied et demi, garnie de feuilles oblongues, pétiolées, ailées ou en lyre, d'un vert peu foncé, lisses et presque glabres. Ses fleurs sont blanches ou d'un jaune pâle, veinées de lignes d'un violet foncé, et disposées en grappes au sommet de la tige et des rameaux. Les fruits sont des siliques droites, un peu aplaties, longues à peine de 1 pouce, terminées par un prolongement particulier en forme de fer de lance. La Roquette cultivée croît naturellement dans les champs des départemens du midi ; elle fleurit en juin.

Toutes les parties de cette plante ont une odeur forte et assez désagréable, au moins pour beaucoup de personnes, car elle ne déplaît pas à d'autres, et en Italie surtout, on en met souvent les feuilles dans les salades pour servir d'assaisonnement. Ses feuilles ont une saveur âcre, piquante, et elles sont diurétiques, antiscorbutiques, fortement stimulantes et aphrodisiaques. Les graines ont les mêmes propriétés, et encore plus énergiques. Mâchées, elles excitent fortement la salivation par leur âcreté ; pilées ou réduites en une sorte de farine et délayées avec de l'eau ou du vinaigre, on peut les employer pour rubéfier la peau et produire une vive excitation extérieure, dans l'apoplexie, la paralysie, la goutte ; mais en général on fait fort peu d'usage soit des graines soit des feuilles de la Roquette. Les premières entrent dans l'eau antiscorbutique ; préparation beaucoup moins usitée aujourd'hui que le vin du même nom.

55^e Genre. — MOUTARDE. *SINAPIS*. Lin.

Folioles du calice très-ouvertes. Ovaire surmonté de 1 style terminé par 1 stigmate arrondi, et entouré de 4 glandes à sa base. Silique à 2 loges, contenant plusieurs graines, et terminée par une sorte de bec formé par le prolongement saillant de la cloison.

MOUTARDE NOIRE, vulgairement *Moutarde*, *Sénévé noir*.
Sinapis nigra. Lin Spec. 953. — *Sinapi*. Pharm. —
 Blackw. Herb. t. 446.

Sa racine est fibreuse, blanchâtre, annuelle; elle produit une tige cylindrique, haute de 3 à 5 pieds, rameuse, chargée, surtout inférieurement, de quelques poils roides qui la rendent rude au toucher. Ses feuilles radicales et celles de la partie inférieure de la tige sont grandes, pétiolées, lyrées, légèrement hérissées, divisées en lobes irréguliers, dentés: le terminal toujours plus grand que les autres. Ses fleurs sont jaunes, assez petites, disposés, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en grappes effilées. Les fruits sont des siliques longués de 6 à 8 lignes, un peu quadrangulaires, divisées intérieurement en 2 loges contenant plusieurs petites graines arrondies, d'un rouge brunâtre. Cette plante est assez commune dans les lieux pierreux et les décombres; on la cultive parce qu'elle est fréquemment en usage; elle fleurit en juin, juillet et août.

Les graines de la Moutarde noire ont une saveur âcre et piquante, qui paraît plus développée dans cette espèce que dans aucune autre de la même famille, aussi sont-elles généralement préférées aujourd'hui dans la pratique de la médecine, à toutes celles qui ont des propriétés analogues. Ces graines sont stomachiques, antiscorbutiques, fortement stimulantes, rubéifiantes et même vésicantes. On les a données avec succès à l'intérieur, à la dose de 1 à 2 gros, contre la fièvre tierce; mais en général on les emploie peu en nature et de cette manière comme moyen médicamenteux; mais comme assaisonnement on en fait un grand usage dans la cuisine, puisque moulues et réduites en farine elles font la base de cette préparation, ou sorte de bouillie un peu liquide, qui porte le nom de *moutarde* et qu'on sert sur toutes les tables. La Moutarde est tonique et antiscorbutique; son usage convient surtout aux personnes qui ont les organes de la digestion faibles et languissans. Elle ranime les forces de l'estomac; elle excite et provoque l'appétit: sous ce dernier rapport les gens robustes, d'une forte constitution, chez lesquels les premières voies font bien leurs fonctions, devraient s'en abstenir; mais trop souvent la gourmandise cherche un stimulant qui donne les moyens de manger davantage, et elle le trouve dans la Moutarde.

Broyées comme il a été dit ci-dessus, délayées avec de l'eau ou mieux encore avec du vinaigre et mises en contact avec la peau, les graines de Moutarde noire la rougissent d'abord, et ensuite y font même venir des ampoules si leur application est plus long-temps prolongée.

On donne le nom de *Sinapisme* à l'espèce de cataplasme ainsi préparé, et dont on fait, surtout maintenant, un grand usage en médecine, soit comme moyen de ranimer l'action des forces vitales, dans la létargie, l'apoplexie, la paralysie, les fièvres adynamiques, etc., soit comme moyen dérivatif lorsqu'on cherche à déplacer une affection goutteuse, rhumatisante ou autre, fixée sur un organe intérieur. La farine de Moutarde délayée dans la quantité convenable d'eau chaude, s'administre aussi en bains de pieds dans les mêmes maladies. La dose, pour ces applications extérieures, est de 2 onces à 1 livre. Les graines de Moutarde noire entrent dans le vin antiscorbutique, et dans l'onguent et l'emplâtre épispastiques.

Les graines de la Moutarde blanche (*Sinapis alba*. Lin. Spec. 955.) et de la Moutarde des champs (*Sinapis arvensis*, Lin. Spec. 955) ont des propriétés analogues à celles de la Moutarde noire; mais comme elles sont moins actives, on ne les emploie que fort rarement et au défaut de celles de la dernière.

56^e Genre. — JULIENNE. *HESPERIS*. Lin.

Folioles du calice droites, un peu serrées; 2 d'entre elles bossues à leur base. Ovaire surmonté d'un style terminé par 1 stigmate à 2 lames rapprochées. Silique allongée, comprimée, à 2 loges contenant plusieurs graines.

JULIENNE ALLIAIRE, vulgairement *Alliaire*.

Hesperis Alliaria. Lam. Fl. Fr. 2. p. 505. — *Erysimum Alliaria*. Lin. Spec. 922. — *Alliaria*. Fuchs. Hist. 104. — Pharm.

La racine de cette plante est pivotante, bisannuelle, garnie de quelques fibres latérales; elle donne naissance à une tige simple ou peu rameuse, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, garnie de feuilles cordiformes, grossièrement dentées, glabres, dont les inférieures sont longuement pétiolées et obtuses, et dont les supérieures sont plus courtement pé-

tiolées et sensiblement aiguës. Les fleurs sont petites, blanches; disposées en grappes terminales, médiocrement garnies. Le fruit est une silique allongée, presque cylindrique, redressée. Cette espèce fleurit en mai et juin; elle croît dans les bois, les buissons et les lieux ombragés.

Toute la plante a une saveur amère, et elle répand une odeur d'ail, surtout lorsqu'on la froisse entre les doigts. Le lait des vaches qui en mangent prend un goût analogue. Ses feuilles sont diurétiques, expectorantes et antiputrides. Leur décoction est, dit-on, utile dans l'asthme humide, et leur suc, quand elles sont fraîches, ou leur poudre, quand elles sont sèches, a été vanté comme un excellent remède pour guérir les ulcères gangréneux et carcinomateux. Les graines sont âcres, irritantes à peu près comme celles de la Moutarde, mais un peu moins piquantes; pilées, délayées avec du vinaigre, et préparées en cataplasme, on les a employées comme rubéfiant et stimulant extérieur. L'Alliaire paraît mériter d'être plus usitée qu'elle ne l'est maintenant.

57^e Genre. — GIROFLÉE. *CHEIRANTHUS*. Lin.

Folioles du calice droites, 2 d'entre elles un peu prolongées ou bossues à leur base. Ovaire linéaire, terminée par 1 stigmate à 2 ou 3 lobes. Silique allongée, tétragone, ou cylindrique et un peu comprimée, à 2 loges contenant des graines entourées d'un rebord particulier.

GIROFLÉE DE MURAILLE, vulgairement *Giroflée jaune*, *Violier jaune*, *Ravenelle*.

Cheiranthus Cheiri. Lin. Spec. 924. — *Keiri vel Cheiri*. Pharm. — *Leuconium aureum*. Matth. Valg. 877.

Sa racine ligneuse, vivace, donne naissance à une tige dure, presque ligneuse dans sa partie inférieure, et ordinairement nue et simple, ensuite divisée en rameaux plus ou moins nombreux, hauts de 6 pouces à 1 pied, garnis de feuilles lancéolées, aiguës, d'un vert gai, glabres. Ses fleurs sont d'un beau jaune d'or, assez grandes, d'une odeur agréable, disposées en grappes terminales. L'ovaire est terminé par 1 stigmate à 2 lobes. Le fruit est une silique allongée, un peu comprimée, et à 2 loges contenant des graines ovales, comprimées et entourées d'un rebord membraneux. Cette espèce croît dans les fentes des murs et des rochers; elle fleurit depuis le commencement du printemps jusqu'en été.

Les feuilles et les fleurs de la Giroflée de muraille sont, dit-on, céphaliques, antispasmodiques, anodynes; elles ont aussi passé pour apéritives, diurétiques et emménagogues. Leur dose est de 2 gros à demi-ouce en infusion ou légère décoction aqueuse, et en infusion vineuse, pour 1 à 2 livres de liquide. On en a conseillé l'usage dans la chlorose, les affections hystériques, les accouchemens laborieux, la paralysie, les obstructions des viscères, etc.; mais peu de praticiens emploient aujourd'hui cette plante. Les préparations qu'on en faisait jadis dans les pharmacies, comme la conserve des fleurs, leur eau distillée et leur huile par infusion, sont encore bien plus tombées en désuétude.

58^e Genre. — VELAR. *ERYSIMUM*. Lin.

Folioles du calice serrées. Stigmate très-petit, simple et en tête. Silique allongée, linéaire, tétragone, à 2 valves, à 2 loges contenant des graines très-petites et arrondies.

VELAR DE SAINTE-BARBE, vulgairement *Herbe de Sainte-Barbe*, *Herbe aux charpentiers*, *Julienne jaune*, *Barbarée*, *Rondotte*.

Erysimum Barbarea. Lin. Spec. 922. — *Barbarea* Pharm. — *Santæ Barbareæ herba*. Fuchs. Hist. 746.

Sa racine est fusiforme, presque ligneuse, vivace; elle donne naissance à 1 tige striée, droite, haute de 1 à 2 pieds, rameuse dans sa partie supérieure, accompagnée à sa base de feuilles en lyre, pétiolées, glabres, et garnie, dans le reste de son étendue, de feuilles sessiles, simples, irrégulièrement ovales, dentées en leurs bords. Ses fleurs sont d'un beau jaune, rapprochées, et disposées en grappes terminales. Les fruits sont des siliques courtes, redressées, à 4 angles très-peu saillans. Cette plante fleurit depuis le mois de mai jusqu'en août; elle se trouve dans les prairies humides et sur les bords des ruisseaux.

La racine et les feuilles du Velar de Sainte-Barbe ont une saveur âcre, moins prononcée que dans plusieurs autres espèces de cette famille; elles passent pour détersives, vulnéraires et antiscorbutiques. On dit leur infusion aqueuse utile dans les hydropisies commençantes. Dans quelques cantons, les gens de la campagne et du peuple appliquent les feuilles pilées sur leurs ulcères ou sur leurs plaies. Quelques-uns les font macérer plus ou moins long-temps dans

l'huile, et regardent ensuite celle-ci comme un excellent baume pour guérir toutes leurs blessures. Les graines sont apéritives et diurétiques selon Lobel ; mais très-peu de médecins font aujourd'hui usage d'aucune partie de l'Herbe de Sainte-Barbe.

59^e Genre. — SISYMBRE. *SISYMBRIUM*. Lin.

Folioles du calice fermées ou demi-ouvertes. Style très-court ou presque nul, terminé par 1 stygmate obtus. Silique allongée, à 2 loges, à 2 valves droites, s'ouvrant sans élasticité.

SISYMBRE CRESSON, vulgairement *Cresson de Fontaine*, *Cresson d'eau*, *Cresson aquatique*.

Sisymbrium Nasturtium. Lin. Spec. 916. — *Sisymbrium Cardamine*. Fuchs. Hist. 723. — *Nasturtium aquaticum*. Pharm.

Sa racine fibreuse, vivace, produit une tige cylindrique, légèrement striée, glabre comme toute la plante, couchée à sa base sur la terre, ou nageant dans l'eau, et y prenant racine, ensuite redressée, simple ou peu rameuse, longue de 1 pied ou un peu plus, garnie de feuilles un peu succulentes, d'un vert assez foncé, luisantes, composées de 5 à 9 folioles ovales. Ses fleurs sont blanches, médiocrement grandes, disposées en grappe terminale. Il leur succède des siliques courtes, un peu recourbées, à 2 valves droites, et à 2 loges contenant plusieurs graines très-petites. Cette plante croît dans les eaux des ruisseaux et des fontaines, ou dans les prairies très-humides ; elle fleurit depuis le mois de mai jusqu'en automne.

Quoique le Cresson de fontaine ne soit pas le plus énergique des antiscorbutiques, cependant il est un des plus employés, probablement à cause de la facilité où l'on est de pouvoir s'en procurer de frais pendant toute l'année. Non-seulement on s'en sert beaucoup en médecine, mais encore à Paris et dans beaucoup d'autres endroits on en fait une grande consommation pour manger en salade, parce qu'il a moins d'âcreté et que sa saveur est moins forte et plus agréable que dans plusieurs autres espèces de la même famille. En médecine on regarde cette plante non-seulement comme antiscorbutique, mais encore comme apéritive, dépurative, diurétique, et on l'emploie dans le scorbut, les

scrophules, les maladies de la peau, les engorgemens des viscères, l'hydropisie, etc. Le vulgaire l'appelle *la Santé du corps*. La meilleure préparation qu'on en puisse faire est d'en retirer le suc, qu'on prescrit à la dose de 2 à 6 onces par jour. On peut aussi faire entrer le Cresson dans les bouillons et les tisanes, mais il faut que ce soit par simple infusion, car il perd ses propriétés par l'ébullition.

On préparait autrefois, dans les pharmacies, une eau distillée, un sirop particulier, un extrait et ce qu'on appelait l'*Extrait urinaire de Cresson*; mais toutes ces préparations ont vieilli et ne sont plus en usage. Les compositions les plus usitées aujourd'hui, dont les feuilles de Cresson fassent partie, sont le vin et le sirop antiscorbutiques.

SISYMBRE OFFICINAL, vulgairement *Velar*, *Tortelle*,
Herbe au chantre.

Sisymbrium officinale. Scop. Flor. Carn. 2 p. 26. —
Erysimum officinale. Lin. Spec. 922. — *Erysimum*.
Pharm. — Blackw. Herb. t. 28.

La racine de cette plante est annuelle, pivotante, avec quelques fibres latérales, longues et menues; elle donne naissance à une tige cylindrique, légèrement velue, ou pubescente ainsi que toute la plante, droite, roide, haute de 2 pieds ou environ, divisée supérieurement en rameaux axillaires, effilés, presque ouverts à angle droit, et garnie de feuilles roncinées ou en lyre, avec un lobe terminal plus grand que les autres. Ses fleurs sont petites, d'un jaune pâle, disposées en épis grêles le long des rameaux. Il leur succède des siliques subulées, courtement pédonculées, appliquées contre l'axe commun, et contenant plusieurs graines. Cette espèce est commune dans les lieux incultes, les décombres et sur le bord des chemins: elle fleurit en mai, juin et juillet.

Le Sisymbre officinal est incisif, pectoral et légèrement antiscorbutique. On l'emploie en infusion théiforme, dans l'asthme humide, dans les affections catarrhales chroniques, et quand il est besoin de faciliter l'expectoration de l'humour muqueuse des bronches, devenue trop abondante. Cette plante passe aussi pour être très-bonne dans l'enrouement, d'où lui est venu le nom vulgaire d'*herbe au chantre*. Elle fait la base d'un sirop connu dans les pharmacies sous le nom de *sirop d'érysimum*, et que l'on prescrit assez fré-

quemment dans les mêmes cas où la plante pourrait convenir. La plupart des chanteurs y ont une grande confiance, et en font un usage considérable.

SISYMBRE IRIO.

Sisymbrium Irio. Lin. Spec. 921. — Jacq. Fl. Aust. t. 522.

Sa racine est fusiforme, allongée, annuelle; elle produit une tige cylindrique, droite, simple inférieurement, légèrement rameuse dans sa partie inférieure, haute de 1 à 2 pieds, garnie de feuilles roncées ou presque pinnatifides, glabres comme toute la plante: les supérieures sont entières et linéaires. Ses fleurs sont d'un jaune pâle, petites, courtement pédonculées, disposées en longues grappes. Il leur succède des siliques grêles, très-allongées, à 2 loges contenant des graines menues, nombreuses, roussâtres. Ce *Sisymbre* fleurit depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de l'été, et croît sur les bords des chemins, sur les vieux murs, dans les lieux incultes et les décombres.

Cette plante a les mêmes propriétés que la précédente, mais on l'emploie beaucoup plus rarement, et seulement à son défaut.

SISYMBRE A PETITES FLEURS, vulgairement *Thalitron*, *Sagesse des Chirugiens*.

Sisymbrium Sophia. Lin. Spec. 920. — *Sophia Chirurgorum*. Pharm. — Blackw. Herb. t. 440.

La racine de cette espèce est annuelle, pivotante, divisée en quelques fibres; elle donne naissance à une tige cylindrique, simple inférieurement, ordinairement divisée dans sa partie supérieure en rameaux ouverts, haute de 1 à 2 pieds, garnie de feuilles deux fois ailées, à folioles menues, d'un vert foncé, et plus ou moins pubescentes, ainsi que toute la plante. Ses fleurs sont petites, jaunâtres, à pétales plus courts que le calice, et disposées en grappes simples et droites. Les fruits sont des siliques grêles, redressées, portées sur des pédoncules ouverts, et contenant des graines nombreuses dans chaque loge. Cette plante croît sur le bord des champs, sur les murs de chaume et dans les lieux incultes; elle fleurit en mai et juin.

Toutes les parties de ce *Sisymbre* passent pour astringentes et légèrement antiscorbutiques. Ses graines, prises à la dose de 1 gros dans du vin, peuvent arrêter la diarrhée, et c'est,

dit-on, un remède populaire dans divers cantons. Quelques médecins les ont conseillées comme vermifuges, sudorifiques et diurétiques. Le suc ou l'extrait des feuilles ou des fleurs a été recommandé dans le crachement de sang, dans les hémorragies utérines et dans les fleurs-blanches.

60^e Genre. — CRESSON. *CARDAMINE*. Lin.

Folioles du calice entr'ouvertes. Anthères en fer de flèche à leur base. Silique à 2 loges, à 2 valves qui s'ouvrent avec élasticité, et se roulent sur elles-mêmes de bas en haut. Graines souvent aplaties et entourées d'un petit rebord membraneux.

CRESSON DES PRÉS, ou *CARDAMINE DES PRÉS*.

Cardamine pratensis. Lin. Spec. 915. — *Cardamine*. Pharm. — *Nasturtium agreste*. Fuchs. Hist. 525.

Sa racine est horizontale, fibreuse, vivace, blanchâtre; elle produit une tige droite, le plus souvent simple, un peu glauque, haute de 1 pied, ou un peu plus, garnie de feuilles ailées, glabres; les inférieures ayant leurs folioles arrondies, anguleuses, et les supérieures les ayant étroites, presque linéaires. Les fleurs sont assez grandes, d'un violet clair, disposées en une grappe courte et terminale. Les fruits sont des siliques longues et grêles. Cette plante croît dans les prés humides et sur les bords des eaux; elle fleurit en avril et mai.

Le Cresson des prés approche beaucoup, par ses formes extérieures, du Cresson de fontaine, et il a aussi la plus grande analogie avec lui, quant aux propriétés; à dire vrai, on ne peut guère, même sous ce dernier rapport, établir de différence entre ces deux plantes. Le Cresson des prés peut être employé dans tous les cas où l'on se sert de celui de fontaine, et on peut aussi le manger en salade. En France, nous préférons le dernier; dans le nord de l'Europe, au contraire, on fait plus souvent usage du premier.

61^e Genre. — RADIS. *RAPHANUS*. Lin.

Folioles du calice conniventes. Ovaire entouré de 4 glandes à sa base. Silique à plusieurs loges articulées l'une au-dessus de l'autre, ne s'ouvrant pas, mais se séparant à leurs articulations, et contenant chacune 1 graine.

RADIS CULTIVÉ, vulgairement *Radis noir*, *Raifort cultivé*, *Raifort des Parisiens*.

Raphanus sativus. Lin. Spec. 935. — *Raphanus niger*. Lobel. Icon. 202. — *Raphanus*. Pharm.

La racine de cette plante est tubéreuse, turbinée-fusiforme, bisannuelle, noirâtre extérieurement, blanche intérieurement ; elle donne naissance à une tige très rameuse, haute de 2 ou 5 pieds, hérissée de poils courts qui la rendent rude au toucher, garnie de feuilles dont les radicales et les inférieures sont grandes, pétiolées, ailées ou lyrées, divisées en lobes ovales ou arrondis, dentées en leurs bords, rudes au toucher, le lobe terminal étant beaucoup plus grand que les autres : les feuilles supérieures sont simples et sessiles. Les fleurs sont blanches, ou purpurines, pédonculées, disposées en grappes terminales et axillaires. Les fruits sont des siliques articulées, renflées vers leur base, terminées en pointe, et divisées intérieurement en 2 loges contenant des graines arrondies. Cette plante passe pour originaire de la Chine, mais on la cultive généralement dans tous les jardins potagers ; elle fleurit en juin et juillet.

La racine de Radis noir a une saveur âcre et piquante, très-prononcée ; c'est un bon antiscorbutique, dont cependant on se sert peu comme médicament, mais que l'on emploie davantage pour l'usage de la table, surtout à Paris. Cette racine, fortement stimulante, aide et facilite la digestion des personnes chez lesquelles cette fonction se fait lentement et difficilement. Rapée, ou écrasée, et appliquée extérieurement, elle agit comme rubéfiant. Son suc édulcoré avec du sirop, ou du miel, est utile dans l'asthme humide et dans les maladies de reins et de la vessie, causées par l'affection des membranes muqueuses, ou par la gravelle.

La Rave et le Radis blanc, variétés du Radis noir, selon la plupart des botanistes, et formant les 2 principales variétés d'une espèce distincte, selon quelques autres, ont des propriétés analogues ; mais leurs racines étant plus tendres, et ayant une saveur moins âcre et moins piquante, elles sont beaucoup plus agréables au goût ; et sous ce rapport, on en fait, comme aliment, une consommation beaucoup plus grande que du Radis noir. Les Raves et les Radis blancs offrent d'ailleurs une quantité considérable de variétés enfantées par la culture, et dont on peut manger dans tous

les temps de l'année, par les soins que prennent les jardiniers de les semer à différentes époques, et de les mettre, selon les saisons, sous chassis, sur couche, ou en pleine terre.

** Crucifères siliculeuses.

62^e Genre. — CRANSON. *COCHLEARIA*. Lin.

Folioles du calice entr'ouvertes. Anthères obtuses et comprimées. Silicule en cœur, ou ovale, à 2 valves ayant leur plus grand diamètre opposé à la cloison, à 2 loges contenant 1 à 6 graines ovoïdes, dépourvues de rebord.

CRANSON OFFICINAL, ou COCHLÉARIA OFFICINAL, vulgairement *Herbe aux cuillers*.

Cochlearia officinalis. Lin. Spec. 905. — *Cochlearia folio subrotundo*. Fl. Dan. t. 155. — *Cochlearia*. Pharm.

Sa racine, formée d'une souche demi-ligneuse, bisannuelle, divisée en plusieurs fibres menues, donne naissance à une tige légèrement anguleuse, très-glabre, comme toute la plante, rameuse surtout dans la plante cultivée, haute de 6 pouces à 1 pied. Ses feuilles sont un peu charnues, d'un vert foncé; les radicales arrondies ou réniformes, échan-crées en cœur à leur base, longuement pétiolées, creusées en cuiller; celles de la tige, surtout les supérieures, sont ovales, sessiles, anguleuses en leurs bords. Ses fleurs sont blanches, disposées en grappe terminale. Le fruit est une silicule terminée par une petite pointe formée par le style persistant. Cette plante croît naturellement sur les bords des ruisseaux, dans les Pyrénées, et dans les lieux humides et maritimes de la Bretagne et de la Normandie. On la cultive dans les jardins, où elle fleurit en mai, juin et juillet.

Le Cochléaria a une saveur un peu âcre et amère; il est incisif, diurétique et surtout antiscorbutique. Il doit être employé frais, car ses propriétés résident dans un principe très-volatile qui se dissipe par la dessiccation. La même raison fait qu'on ne doit pas le faire bouillir; il faut le préparer par infusion, et mieux encore en extraire le suc, qu'on donne à la dose de 1 demi-once à 1 once. Les jeunes tiges, et particulièrement les feuilles, sont les parties qu'on emploie. On prépare, dans les pharmacies, un esprit ardent

de *Cochlèaria*, dont la dose est de 20 gouttes à 1 gros dans 4 onces d'un véhicule aqueux ou vineux. On s'en sert avec succès pour guérir les ulcères scorbutiques de la bouche et des gencives, en en faisant laver ces parties. Les feuilles de *Cochlèaria* entrent dans le vin et le sirop antiscorbutiques; leur conserve et leur eau distillée sont tombées en désuétude.

Quelques personnes mangent en salade les feuilles de *Cochlèaria*, soit seules, soit mêlées avec celles du Cresson de fontaine.

CRANSON DE BRETAGNE, ou CRANSON RUSTIQUE, vulgairement *Cran-de-Bretagne*, *Cram-des-Anglais*, *Moutarde-des-Allemands*, *Moutarde des-Capucins*, *Moutardelle*, *Raifort sauvage*, *grand Raifort*.

Cochlearia armoracia. Lin. Spec. 904. — *Raphanus sylvestris*. Blackw. Herb. t. 415. — *Raphanus rusticanus*. Pharm.

Sa racine est cylindrique, très-longue, blanchâtre, vivace; elle donne naissance à une tige striée, rameuse, haute de 2 pieds et plus. Ses feuilles sont, les unes radicales, longuement pétiolées, très-grandes, ovales-oblongues, souvent entières, simplement crénelées, quelquefois pinnatifides; les autres, placées sur la tige, sont sessiles, linéaires-lancéolées, dentées ou incisées. Ses fleurs sont blanches, d'une grandeur médiocre, disposées en plusieurs grappes, dont l'ensemble forme une longue panicule. Les fruits sont des silicules ovales, terminées par le style. Cette plante croît naturellement sur les bords des ruisseaux et dans les prés; on la cultive dans les jardins, et elle fleurit en mai et juin.

La racine de Raifort sauvage, nom sous lequel cette espèce est le plus généralement connue, surtout à Paris, a, lorsqu'elle est fraîche, une odeur très-pénétrante, et une saveur âcre, brûlante et piquante, extraordinairement forte. Cette racine, la seule partie de la plante qui soit en usage, est incisive, diurétique, vermifuge, mais surtout fortement stimulante et très-antiscorbutique. On ne l'emploie point en nature, mais seulement en infusion aqueuse, ou vineuse, à la dose de 1 à 2 onces pour 2 livres de liquide. On l'a conseillée contre la toux, qui a pour cause une pituite âcre et visqueuse, dans les rhumatismes, dans l'hy-

dropisie ; mais c'est particulièrement dans le scorbut que son usage est le plus efficace. Elle entre dans le vin et le sirop antiscorbutiques ; on en préparait autrefois une eau distillée que l'on donnait comme diurétique et comme pouvant être utile dans la gravelle ; mais cette eau est aujourd'hui très-peu usitée.

Dans quelques cantons on rape la racine de Raifort sauvage pour faire une sorte de moutarde dont on se sert pour assaisonner les viandes , et pour exciter l'appétit. C'est à cette préparation qu'on donne plus particulièrement le nom de *Moutarde-des-Allemands*, ou de *Moutarde-des-Capucins*.

63^e Genre. — TABOURET. *THLASPI*. Lin.

4 pétales égaux. Silicule arrondie ou ovale, rarement triangulaire, échancrée au sommet, le plus souvent entourée d'un rebord particulier : cette silicule est à 2 valves ayant leur grand diamètre opposé à la cloison, et elle est partagée en 2 loges contenant 1 ou plusieurs graines.

TABOURET CULTIVÉ, vulgairement *Cresson alenois*, *Cresson-des-jardins*, *Nasitort*.

Thlaspi sativum. Crantz, Stirp. Aust. 21. — *Nasturtium hortense*. Fuchs. Hist. 562. — *Nasturtium*. Pharm. — *Lepidium sativum*. Lin. Spec. 899.

Sa racine pivotante, ou peu divisée, garnie latéralement de beaucoup de fibres très-courtes et très-menues, donne naissance à une tige cylindrique, glabre, ainsi que toute la plante, haute de 1 pied, ou un peu plus, rameuse dans sa partie supérieure. Ses feuilles sont d'un vert glauque ; les radicales, et celles du bas de la tige, une ou deux fois ailées, à folioles diversement incisées ; les supérieures linéaires, très-entières, ou chargées de quelques grandes dents écartées. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées en grappe à l'extrémité de la tige et des rameaux. L'ovaire devient une silicule ovale, comprimée, chargée d'un rebord particulier, échancrée à son sommet, et divisée en 2 loges ne contenant que 1 seule graine. La patrie de cette plante n'est pas connue ; mais, cultivée depuis long-temps dans les jardins, elle se propage d'elle-même jusque dans les campagnes. Ses fleurs paraissent en mai, juin et juillet.

Les feuilles de *Cresson alenois* ont une saveur un peu

âcre, mais qui n'est point désagréable; elles sont diurétiques et antiscorbutiques. On les emploie dans l'hydropisie, les maladies de la peau, le scorbut, l'asthme humide. On ne doit s'en servir que lorsqu'elles sont fraîches; c'est pourquoy c'est ordinairement leur suc dont on fait usage, à la dose de 2 à 4 onces. Autrefois on préparait, dans les pharmacies, une eau distillée de Cresson alenois; aujourd'hui elle est inusitée. Simon Pauli rapporte, d'après Ambroise Paré, qu'un excellent remède pour guérir la gale et la teigne, est une pommade faite avec du saindoux et les feuilles et les graines de cette plante. Ces mêmes graines sont, dit-on, sudorifiques, et on en faisait jadis des émulsions qu'on donnait pour faciliter l'éruption de la petite-vérole. Au reste, plusieurs personnes mettent, comme assaisonnement dans les salades, des feuilles de ce Cresson, qui, par leur goût piquant, relèvent la fadeur des autres herbès, et les rendent plus faciles à digérer.

TABOURET DES CHAMPS, vulgairement *Thlaspi des Champs, Monnoyère.*

Thlaspi arvense. Lin. Spec. 901. — *Thlaspi.* Blackw. Herb. t. 68.

Sa racine est pivotante, annuelle; elle donne naissance à une tige cylindrique, glabre, droite, un peu rameuse, haute de 8 pouces à 1 pied, garnie de feuilles oblongues, semi-amplexicaules, dentées en leurs bords, et même un peu sinuées, d'un vert pâle. Ses fleurs sont blanches, petites, pédonculées, disposées en grappes terminales au sommet de la tige et des rameaux. Il leur succède des silicules aplaties, arrondies, entourées d'un large rebord, échancrées à leur sommet, et contenant, dans chacune de leurs 2 loges, 4 à 8 graines noirâtres. Cette plante fleurit en avril, mai et juin; elle se trouve assez communément dans les champs, les vignes et les lieux cultivés.

TABOURET BOURSETTE, vulgairement *Boursette, Bourse à berger, Bourse à pasteur, Mallette à berger, Tabouret.*

Thlaspi, Bursa pastoris. Lin. Spec. 905. — *Bursa pastoris.* Pharm. et Blackw. Herb. t. 5.

Sa racine est pivotante, fibreuse, annuelle; elle donne naissance à une tige rameuse, haute de 1 pied, ou un peu

plus, et garnie à sa base de feuilles légèrement pubescentes, pétiolées, oblongues, quelquefois très-entières, le plus souvent roncinnées, ou pinnatifides, toujours étalées en rosette sur la terre. Les feuilles de la tige sont lancéolées, plus ou moins dentelées en leurs bords, demi-embrassantes et prolongées, de chaque côté, en forme de fer de flèche. Les fleurs sont blanches, petites, disposées en grappes simples qui s'allongent à mesure que la floraison avance, de manière à occuper souvent plus de la moitié de la longueur de la tige. Les fruits sont des silicules triangulaires, aplaties sur leurs deux faces, et sans rebord particulier : chacune de leurs 2 loges contient 12 à 15 graines. Cette espèce est extraordinairement commune dans les champs, les lieux cultivés, et sur les bords des chemins; elle fleurit depuis le commencement de l'hiver jusqu'aux gelées, qui seules arrêtent sa végétation.

Le Tabouret des champs et la Boursette ont les mêmes propriétés que le Tabouret cultivé; et comme ces deux espèces sont plus faibles, et en général peu ou point usitées, nous n'entrerons pas dans de plus longs détails à leur sujet.

On trouve encore, dans les anciens ouvrages de matière médicale, le Tabouret champêtre (*Thlaspi campestre*. Lin.), et le Tabouret alliagé, ou à odeur d'ail (*Thlaspi alliaceum*. Lin.), indiqués comme apéritifs et antiscorbutiques; mais comme aucune vertu particulière ne les rend plus recommandables que les autres espèces de leur genre, dont nous avons déjà fait mention, nous nous contenterons de les avoir cités.

64^e Genre. — PASSERAGE. *LEPIDIUM*. Lin.

4 pétales égaux. 2 à 4 des étamines avortant dans quelques espèces. Silicule ovale, entière au sommet, à 2 valves ayant leur grand diamètre opposé à la cloison, à 2 loges ne contenant ordinairement que 1 ou 2 graines, en renfermant quelquefois plusieurs.

PASSERAGE A LARGES FEUILLES, vulgairement *grande Passerage*.

Lepidium latifolium. Lin. Spec. 899. — Fl. Dan. t. 557. — *Lepidium sive Iberis*. Pharm.

Sa racine est allongée, rampante, vivace; elle donne naissance à une tige cylindrique, glabre, ainsi que toute

la plante, droite, rameuse, haute de 1 à 2 pieds, ou davantage, garnie de feuilles ovales-lancéolées, d'un vert pâle ou glauque; les inférieures retrécies en pétiole à leur base, et les supérieures sessiles, plus étroites. Ses fleurs sont blanches, très-nombreuses et très-petites, pédunculées, disposées, à l'extrémité des rameaux, en grappes courtes, rameuses, formant dans leur ensemble une large panicule. L'ovaire devient une silicule ovale, presque arrondie, obtuse, terminée par le stigmatte sessile, et divisée en 2 loges qui ne contiennent que 1 graine. La grande Passerage fleurit en mai, juin et juillet. On la trouve dans les lieux humides, ombragés, et sur les bords des rivières.

Les racines et les feuilles de cette plante ont une saveur âcre et aromatique qui approche de celle de la moutarde et du poivre. On les a préconisées autrefois comme incisives, fondantes, diurétiques, toniques et antiscorbutiques. On distillait aussi jadis, dans les pharmacies, les feuilles de la grande Passerage avec de l'esprit-de-vin, et on en retirait une essence qu'on employait dans le scorbut et dans les affections hystériques et hypochondriaques; mais cette préparation est tombée en désuétude, et la plante elle-même est très-peu usitée maintenant, quoiqu'elle soit une des espèces de sa famille dont les propriétés paraissent le plus prononcées.

En Danemarck, on mêle avec du vinaigre le suc exprimé de ses feuilles, et on s'en sert dans la cuisine pour mettre dans les sausses, ou pour assaisonner les viandes.

PASSERAGE IBÉRIDE, vulgairement *petite Passerage*,
Chasserage, *Nasitort sauvage*.

Lepidium Iberis. Lin. Spec. 900. — *Iberis*. Blackw. Herb. t. 312.

Sa racine pivotante, demi-ligneuse, donne naissance à une tige cylindrique, droite, roide, haute de 1 à 2 pieds, divisée, dans sa partie supérieure, en rameaux nombreux, menus, divergens. Ses feuilles radicales sont lancéolées, pétiolées, dentées ou incisées à leur sommet, quelquefois pinnatifides, ou lyrées; celles de la tige sont linéaires, glabres ainsi que les premières. Ses fleurs sont blanches, très-petites, disposées en longues grappes à l'extrémité des rameaux. Il leur succède des silicules ovales, retrécies vers leur sommet. La petite Passerage croît dans les décombres

et sur les bords des chemins; elle fleurit en juillet, août et septembre.

Toute cette plante a une forte odeur de Cresson, et ses propriétés sont les mêmes que celles de la précédente. On employait autrefois sa racine fraîche et pilée, en application, pour calmer les douleurs de sciatique, ou pour rappeler la goutte aux pieds; mais ce moyen n'est plus guère en usage, surtout dans les villes. Toutes les fois qu'on veut irriter et rubéfier la peau, on préfère généralement aujourd'hui, à toute autre substance, la farine de moutarde délayée avec de l'eau ou du vinaigre, comme étant d'une préparation plus prompte et plus facile dans tous les temps. En Espagne, selon Peyrilhe, on joint fréquemment l'infusion de la petite Passerage au Quinquina, et l'on donne l'un et l'autre avant l'accès en froid des fièvres intermittentes.

PASSERAGE DES DÉCOMBRES, vulgairement *Cresson des ruines*.

Lepidium rudérale. Lin. Spec. 900. — *Iberis sive Lepidium*. Matth. Valgr. 608.

Sa racine pivotante, annuelle, garnie latéralement de quelques fibres, donne naissance à une tige haute de 5 à 10 pouces, souvent divisée, dès sa base, en rameaux nombreux et divergens. Ses feuilles radicales sont ailées, à folioles dentées ou pinnatifides; celles du bas de la tige sont pinnatifides, et les supérieures sont linéaires, très-entières. Ses fleurs très-petites, le plus souvent dépourvues de pétales, et n'ayant que 2 étamines, sont blanches, nombreuses et disposées en grappes terminales. Les silicules sont ovales, légèrement échancrées, chargées d'un petit rebord à peine visible: le style, très-court et persistant, est placé au fond de l'échancrure, et chaque loge ne contient que 1 seule graine. Cette plante croît dans les décombres, au pied des murs des villages, et sur le bord des champs; elle fleurit en mai, juin et juillet.

D'après le témoignage du docteur Ruhl, conseiller d'état et médecin de l'empereur de Russie, le bas peuple, en Russie, se sert d'une infusion théiforme de cette Passerage, appelée *Dikoi-Kress*, qu'on administre pendant le froid des fièvres intermittentes. En 1812, il régna beaucoup de fièvres intermittentes, et la cherté du Quinquina fit employer cette plante. Les docteurs Ruhl, Rittmeister, Tri-

nus, et Blum, s'en servirent; l'herbe entière avait été recueillie au mois de juin et juillet de l'année précédente, et l'on en faisait bouillir 1 demi-once dans 1 livre d'eau que l'on réduisait à 8 onces. Les malades atteints de fièvres tierces ou quotidiennes en prenaient, pendant l'intermission, deux cuillerées à bouche, de deux heures en deux heures.

De 40 qui prirent ce médicament, il n'y en eut que 2 qui ne furent pas guéris, quoiqu'on eût employé ce remède sans la moindre préparation. Son usage pendant une seule intermission suffisait déjà pour empêcher les accès. M. Hahnemann croit que cette plante est l'*Iberis* des anciens, qui en connaissaient déjà l'utilité (*Extr. du Bull. de la Soc. med. d'émul. dans le Journ. de méd. d'octobre 1815, vol. 34. p. 289*).

65^e Genre. — CORONOPE. *CORONOPUS*.

Folioles du calice entr'ouvertes. 4 des étamines avortant quelquefois. Stigmate sessile, ou presque sessile. Silicule réniforme, un peu convexe, ridée, nullement échancrée au sommet, mais prolongée sur le style; ses 2 valves ne s'ouvrent pas naturellement, et ont leur grand diamètre opposé à la cloison; chaque loge ne contient que 1 graine.

CORONOPE DE RUELLE, vulgairement *Ambrosie-des-anciens*, *Ambrosie sauvage-rampante*, *Corne-de-Cerf-d'eau*, *Cresson sauvage*, *Pied-de-Corneille-de-Ruelle*.

Coronopus Ruellii. Dalech. Hist. 1. p. 670. — Blackw. Herb. 1. 120. — *Cochlearia Coronopus*. Lin. Spec. 904. — *Coronopus sylvestris*, sive *Nasturtium verrucarium*. Pharm.

Sa racine pivotante, annuelle, donne naissance à une tige divisée dès sa base en rameaux nombreux, étalés et couchés sur la terre, glabres comme toute la plante, longs de 6 à 8 pouces. Ses feuilles sont pinnatifides, un peu glauques, à découpures souvent profondément dentées; les radicales forment, avant le développement des rameaux, une large rosette étalée sur la terre. Les fleurs sont petites, blanchâtres, disposées le long des rameaux, ou à l'opposition des feuilles, en petites grappes courtes, à peine pédonculées et presque sessiles. Les étamines sont au nombre de 6.

Cette plante croît dans les lieux cultivés et sur les bords des champs ; elle fleurit en juin, juillet et août.

Les feuilles du Coronope de Ruelle ont une saveur analogue à celle du Cresson ; mais elles ont moins d'âcreté ; elles sont antiscorbutiques, apéritives et diurétiques, mais en général très-peu usitées en médecine. Dans quelques endroits, on les mange en salade, ou cuites, assaisonnées avec du vinaigre ; on les fait encore confire avec du sel.

66^e Genre. — PASTEL. *ISATIS*. Lin.

Anthères oblongues, latérales. Silicule oblongue, obtuse, à 1 seule loge ne contenant que 1 graine, à 2 valves creusées en carène, ne s'ouvrant pas naturellement.

PASTEL DES TEINTURIERS, vulgairement *Guède*, ou *Guesde*.

Isatis tinctoria. Lin. Spec. 956. — *Isatis sativa*. Fuchs. Hist. 531. — *Isatis sive Glastum*. Pharm.

Sa racine demi-ligneuse, vivace, donne naissance à une tige droite, cylindrique, ou peu anguleuse, lisse, haute de 2 à 5 pieds, simple inférieurement, rameuse dans sa partie supérieure. Ses feuilles sont le plus souvent glabres, d'une couleur un peu glauque, les unes radicales, lancéolées, rétrécies en pétiole à leur base, les autres portées sur la tige, sessiles, semi-amplexicaules, prolongées de chaque côté de leur base, ce qui leur donne la forme d'un fer de flèche. Ses fleurs sont petites, jaunes, nombreuses, disposées, à l'extrémité des rameaux, en plusieurs grappes formant dans leur ensemble une panicule très-garnie ; leur calice est formé de 4 folioles caduques ; leur corolle est composée de 4 pétales obtus ; les étamines sont au nombre de 6, dont 2 plus courtes ; et l'ovaire est comprimé, terminé par 1 stigmate sessile et en tête. Cette plante fleurit en avril, mai et juin ; on la trouve sur les collines, dans les terrains calcaires et pierreux.

Le Pastel est fort peu et même point du tout employé en médecine maintenant, quoiqu'on ait vanté ses feuilles pilées et appliquées sur les tumeurs, comme étant puissamment résolatives, et quoique Lemery dise qu'en les mettant sur les poignets elles guérissent les fièvres intermittentes. Les paysans provençaux s'en servent, dit-on, pour guérir la jaunisse. Ces feuilles ont une saveur âcre et piquante, qui

approche de celle du Cresson et de la Roquette, ce qui doit faire croire qu'elles sont antiscorbutiques comme ces plantes.

On retire des feuilles de Pastel, par la macération dans l'eau, et à l'aide de procédés particuliers, une fécule analogue à l'indigo, et qu'on peut substituer à cette substance dans la teinture en bleu; mais la couleur qu'elle fournit n'est pas toujours aussi belle ni aussi solide.

Les vaches et les moutons broutent volontiers les feuilles de cette plante; les chèvres et les chevaux n'en veulent point.

Famille XVII.

CAPPARIDÉES.

Les Capparidées indigènes ne comprenant qu'un seul genre, leur caractère botanique et leurs propriétés générales se trouvent réduits à ceux de ce dernier.

67^e Genre. — CAPRIER. *CAPARIS*. Lin.

Calice de 4 folioles caduques. Corolle de 4 grands pétales. Etamines nombreuses, insérées au réceptacle, à filamens au moins aussi longs que les pétales. 1 ovaire supérieur pédiculé, surmonté d'un stigmate sessile et en tête. Silique ovoïde ou cylindrique, charnue, bacciforme, contenant des graines nombreuses, nichées dans la pulpe.

CAPRIER ÉPINEUX, vulgairement *le Cáprier*.

Capparis spinosa. Lin. Spec. 720.—*Capparis*. Blackw. Herb. t. 417. — Pharm.

Ses racines sont ligneuses, vivaces, longues, nombreuses, revêtues d'une écorce épaisse; elles donnent naissance à plusieurs tiges cylindriques, glabres, un peu ligneuses, sarmenteuses, longues de 2 à 3 pieds, garnies de feuilles alternes, pétiolées, ovales-arrondies, un peu charnues, lisses, munies à leur base de 2 petites stipules courtes, crochues et épineuses. Ses fleurs sont grandes, belles, blanches ou légèrement purpurines, portées sur des pédoncules solitaires, axillaires et un peu plus courts que les feuilles. Le fruit est une silique charnue de la forme d'une poire et de la grosseur d'un gland. Cette plante croît naturellement en Provence dans les lieux pierreux, et dans les fentes des rochers et des vieilles murailles; elle fleurit en mai et juin :

on la cultive pour récolter les boutons de ses fleurs et ses jeunes fruits.

Toutes les parties du Câprier, et surtout l'écorce des racines, ont une saveur âcre, amère, et un peu acerbe; c'est de cette écorce qu'on fait usage en médecine, comme apéritive, résolutive et diurétique : on la compte au nombre des 5 racines dites apéritives mineures; mais elle est maintenant beaucoup moins employée qu'autrefois, où on la conseillait dans les obstructions des viscères du bas-ventre, dans les affections hypocondriaques, dans la paralysie, et pour exciter les menstrues. Sa dose en substance et en poudre est de 1 demi-gros à 1 gros, et de 4 gros à 1 once en décoction dans 1 à 2 livres d'eau.

Comme assaisonnement les boutons de Câprier, c'est-à-dire les fleurs avant leur épanouissement, confits dans le vinaigre, et connus sous le nom de *Câpres*, ou les jeunes fruits préparés de la même manière, sous le nom de *Cornichons de Câprier*, sont d'un usage plus général, et sont servis sur les meilleures tables. Les uns et les autres ont une saveur piquante et assez agréable, qu'ils doivent principalement au vinaigre; ils sont propres à exciter l'appétit, et conviennent aux personnes d'un tempérament froid et lymphatique, dont ils peuvent faciliter la digestion; mais ils sont trop irritans, et ne seraient pas propres pour celles d'une constitution opposée.

Les racines du Câprier et les Câpres entrent dans plusieurs compositions pharmaceutiques, et particulièrement dans l'huile de Câpres, dont l'usage est aujourd'hui tombé en désuétude.

Famille XVIII.

PAPAVÉRACÉES.

Les plantes de cette famille ont pour caractères généraux 1 calice de 2 folioles caduques; 1 corolle de 4 grands pétales; des étamines en nombre indéfini; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un stigmate sessile; 1 capsule ou 1 silique, l'une et l'autre polyspermes.

Les Papavéracées sont des plantes herbacées, à feuilles alternes, contenant un suc propre, lactescent ou coloré; à fleurs souvent terminales.

Cette famille, quoique peu nombreuse en espèces, est

une des plus importantes du règne végétal, sous le rapport de ses propriétés médicinales. Le suc propre, lactescent et très-amer du Pavot somnifère donne cette substance que nous appelons *opium*, narcotique par excellence, mais dont la propriété essentielle, susceptible de se modifier selon les doses, possède plusieurs autres vertus très-recommandables dont la médecine retire de grands avantages. Les autres Pavots recèlent aussi le même principe et les mêmes propriétés, mais dans un degré beaucoup plus faible. Le suc propre de la Chélidoine et du Glaucier est jaune, âcre, un peu caustique, apéritif et purgatif.

68^e Genre. — PAVOT. *PAPAVER*. Lin.

Calice de 2 folioles. 4 pétales plus grands que le calice. Etamines très-nombreuses. Stigmate plane, en écusson, marqué de lignes disposées comme des rayons. Capsule globuleuse, ovale ou oblongue, s'ouvrant sous le stigmate en autant de trous qu'il y a de rayons à celui-ci, et contenant un grand nombre de graines.

PAVOT SOMNIFÈRE, vulgairement *Pavot blanc*, *Pavot noir*, *Pavot des jardins*.

Papaver somniferum. Lin. Spec. 726. — Bull. Herb. t. 57. — *Papaver album* et *Papaver nigrum*. Pharm.

Sa racine fusiforme, blanchâtre, annuelle, donne naissance à une tige cylindrique, glabre, glauque comme toute la plante, simple, ou rameuse à sa partie supérieure, haute de 2 à 3 pieds, garnie de feuilles oblongues, semi-amplexicaules, à moitié partagées en lobes opposés, et inégalement dentés en leurs bords. Ses fleurs sont terminales, très-grandes, et portées sur d'assez longs pédoncules; elles varient par mille nuances différentes, depuis le blanc jusqu'au rouge et au violet le plus foncé, toujours marquées à leur base d'une couleur pourpre ou noirâtre, plus intense que le reste de la fleur. Le fruit est une capsule s'ouvrant sous le stigmate par 10 trous ou davantage, selon le nombre des rayons du stigmate, et contenant une grande quantité de graines blanches, grisâtres ou noirâtres; ce qui a donné lieu de distinguer dans l'espèce deux variétés principales, l'une désignée sous le nom de *Pavot blanc*, et l'autre sous celui de *Pavot noir*. Cette plante est indigène de l'Orient; mais elle

est aujourd'hui naturalisée dans presque toute l'Europe, et elle est très commune dans les jardins où plusieurs de ses variétés sont cultivées à cause de la beauté de leurs fleurs qui paraissent en mai, juin et juillet.

Toutes les parties du Pavot somnifère rendent, à la moindre déchirure qu'on leur fait, un suc laiteux, peu sensible dans les fleurs, excepté dans les folioles du calice, un peu plus développé dans les feuilles et dans les tiges, mais très-abondant dans les ovaires, les capsules encore jeunes et tendres, et dans les pédoncules qui les soutiennent. Ce suc, recueilli dans l'Orient par des incisions faites aux capsules, ensuite desséché à l'air libre et ramassé en masse solide, forme une substance gommo-résineuse, d'un rouge-brun, ayant une odeur forte et fétide, dite vireuse, et une saveur âcre, amère, chaude et nauséabonde. Ce suc concret, tel qu'on le trouve dans le commerce, et connu en médecine sous le nom d'*Opium thébaïque*, contient une matière âcre et résineuse, désignée plus particulièrement sous le nom de *vireuse*, laquelle est unie à la partie extractive. Cette dernière étant principalement celle dans laquelle résident les vertus utiles de l'Opium, tandis que ses propriétés dangereuses paraissent tenir à la portion vireuse, les pharmaciens ont cherché et sont parvenus à isoler ces deux parties l'une de l'autre, et la préparation qu'on fait dans les pharmacies, de la matière extractive dépouillée de la partie vireuse, est connue sous le nom d'*extrait gommeux d'Opium*. C'est celle dont on fait, surtout intérieurement, le plus d'usage en médecine.

L'Opium est le plus précieux des médicamens connus, et c'est en même temps celui dont l'usage est approprié à un plus grand nombre de cas. Il n'a pas, comme certaines personnes le croient, que la propriété de suspendre momentanément les douleurs, et de procurer un sommeil forcé, il agit souvent d'une manière héroïque; il guérit des maladies qui résisteraient à tous les autres médicamens, et il arrache quelquefois des malades des portes du trépas. Mais n'eût-il que la propriété de calmer les souffrances que certains malades endurent, ou de procurer un sommeil paisible à ces malheureux en proie à des douleurs déchirantes, et qui n'ont pour perspective à leurs maux qu'une mort souvent bien longue à venir, surtout dans ces maladies contre lesquelles la médecine n'est que trop fréquemment impuis-

sante ; l'opium , dis-je , n'eût-il que cette propriété , serait encore un médicament infiniment précieux.

Les principaux cas dans lesquels on a employé l'opium avec le plus de succès , sont les insomnies habituelles ou celles qui arrivent après les longues maladies ; les flux immodérés de toute nature , comme la diarrhée , la dysenterie , le choléra , lorsqu'ils ne reconnaissent pas pour cause la sabure des premières voies ; les hémorragies ; les affections spasmodiques , convulsives , tétaniques , et toutes les névralgies dont la classe est si nombreuse et si variée ; les fièvres intermittentes rebelles , en le donnant quelque temps avant le paroxysme ; les fièvres malignes et les fièvres nerveuses accompagnées d'insomnie opiniâtre ; les fièvres pernicieuses ; les affections vénériennes anciennes ; les douleurs de toute espèce ; les cancers du sein , de l'utérus , etc.

La dose de l'extrait aqueux d'opium , dit vulgairement extrait gommeux , est de 1 demi-grain à 2 grains ; mais , dans les cas extraordinaires , il faut des doses beaucoup plus élevées pour obtenir des résultats avantageux ; j'ai donné deux fois avec succès à une malade qui avait une crampe d'estomac d'une violence extrême , 24 grains de cet extrait en une heure de temps , et une troisième fois jusqu'à 42 grains en 6 heures.

Je crois avoir prouvé dans mon Mémoire sur le Pavot somnifère (1), que cette plante pouvait fournir en France de véritable opium , et surtout qu'il était facile d'en retirer des extraits qui , à raison de leurs vertus similaires avec l'extrait gommeux d'opium , pouvaient être substitués avec d'autant plus d'avantage à ce médicament exotique , qu'ils étaient tout-à-fait exempts de l'odeur et du principe vireux dont il n'est pas possible de débarrasser entièrement le dernier ; il faut seulement donner ces extraits à des doses plus fortes. (Voyez à ce sujet le Mémoire cité.)

L'Opium s'administre non-seulement sous forme solide , ou d'extrait , mais on en fait , dans les pharmacies , en le dissolvant dans du vin de liqueur , ou dans l'alcool , plu-

(1) Voyez , dans la 2^e partie de cet ouvrage , le Mémoire ayant pour titre : Observations sur la possibilité de retirer du Pavot somnifère , cultivé en France , soit de véritable opium en larmes , soit différens extraits , etc.

sieurs préparations liquides, ou teintures, dont les plus usitées sont le Laudanum liquide de Sydenham, ou gouttes anodynes, et la teinture de Rousseau, dont les doses ordinaires sont de 10 à 40 gouttes. L'Opium entre dans une foule d'autres compositions pharmaceutiques, comme la Thériaque, le Diascordium, l'Orviétan, l'emplâtre calmant, les pilules de Cynoglosse, le sirop d'Opium, le sirop de Karabé, etc. Plusieurs de ces médicamens doivent presque toutes leurs vertus à l'Opium. Le sirop diacode, ou de Pavot blanc, qui est d'un usage très-fréquent, doit se préparer avec les têtes sèches du Pavot; quelques pharmaciens cependant le font avec l'Opium. Ce sirop se donne à la dose de 1 gros jusqu'à 1 once.

L'Opium administré en lavement agit de la même manière que lorsqu'il est pris par les voies supérieures; mais il faut, en général, le donner à une dose un peu plus forte, et on s'en sert d'ailleurs beaucoup moins souvent de cette manière, qu'on ne fait usage de la décoction des têtes sèches du Pavot. Celles-ci sont en possession d'entrer de préférence dans presque tous les lavemens calmans.

Appliquées à l'extérieur en liniment, ou en fomentation, les dissolutions d'Opium agissent comme sédatives, et l'on en retire souvent de l'avantage dans les névralgies qui paraissent avoir leur siège dans les muscles. La dose de cette manière ne peut être exactement précisée; elle dépend de la faculté absorbante de la peau plus ou moins développée dans les différens individus. J'ai employé l'Opium de cette manière depuis 10 grains jusqu'à 1 once.

Si l'Opium est souvent un excellent remède, il ne faut pas dissimuler que son administration a besoin d'être dirigée avec beaucoup de circonspection; et que s'il peut être un moyen efficace de salut entre les mains d'un sage médecin, il peut devenir un poison dangereux dans des mains inhabiles. L'Opium à haute dose est une substance fortement délétère, et qui souvent a donné la mort; mais le vulgaire doit être désabusé sur le genre de mort qu'il cause. On croit assez généralement qu'il ne faut qu'en prendre une dose un peu forte pour s'endormir d'un paisible et éternel sommeil; mais le plus souvent la fin de l'existence n'arrive qu'après des douleurs et des angoisses violentes. Les accidens qui accompagnent l'empoisonnement par l'Opium sont quelquefois, il est vrai, un assoupissement profond, avec

respiration stertoreuse, yeux immobiles, et état apoplectique qui ne paraît pas être douloureux; mais le plus souvent il y a céphalalgie, anxiété, hoquets, vomissemens, cardialgie, fortes douleurs abdominales, convulsions violentes, défaillances, sueurs froides, et dans tous les cas la mort, lorsqu'on n'a pu remédier à ces accidens, ce qui est le plus souvent impossible quand ils sont portés à un haut degré.

Les premiers moyens à employer pour remédier aux empoisonnemens par l'Opium sont les émétiques; ensuite, lorsque les malades ont rejeté tout ou partie du poison, par les vomissemens, on donne des boissons assez fortement acidulées avec les acides végétaux, et des lavemens de même nature; enfin on a recours aux excitans et irritans extérieurs, comme les synapismes et les vésicatoires.

D'après l'analyse de l'Opium, faite dernièrement par M. Sertuerner, ce chimiste allemand a trouvé dans l'Opium deux substances particulières. L'une, qu'il dit être une base alcaline de nature végétale, est nommée par lui *Morphine*; il la regarde comme contenant la partie efficace de l'Opium. L'autre, qu'il a reconnue pour être un nouvel acide végétal cristallisable, a reçu de lui le nom d'*Acide méconique*. Peu avant M. Sertuerner, ou presque en même temps que lui, M. Derosne, pharmacien à Paris, avait fait un travail sur l'Opium, d'après lequel il avait trouvé dans cette substance deux sels différens, dont celui qu'il avait nommé *sel essentiel d'Opium* est la même chose que la Morphine, et dont le second est le même que l'acide méconique de M. Sertuerner. D'après les essais de M. le docteur Orfila, pour connaître l'action de la Morphine sur l'économie animale, les effets produits par cette substance pure sont moindres que ceux causés par l'extrait d'Opium, ce qui paraît dépendre du peu de solubilité de cette dernière substance; mais les sels solubles de Morphine agissent avec la même intensité, et produisent les mêmes effets que l'extrait pur; d'où M. Orfila conclut que les effets de l'Opium doivent être attribués à un sel de Morphine; car l'extrait aqueux d'Opium, exactement dépouillé de Morphine, peut être donné impunément à très-haute dose. Enfin, selon le même, 6 grains de Morphine, dissous dans l'huile d'olive, sont aussi actifs que 12 grains d'extrait aqueux. Au reste, quelque curieuses que soient ces recherches sur l'analyse de

l'Opium, il ne paraît pas qu'elles soient susceptibles d'avoir, dans la pratique de la médecine, aucune influence sur l'administration de ce médicament.

Les graines de Pavot sont douces et oléagineuses, et ne participent nullement aux propriétés de la plante. On en retire, par expression, une huile qu'on substitue, dans plusieurs pays du Nord, à l'huile d'Olive, et qui sert de même à tous les usages économiques de la vie domestique. Elle ne se fige pas au froid, comme celle d'Olive, et elle est moins grasse. On la connaît dans le commerce sous le nom d'*Huile d'Œillet*.

PAVOT COQUELICOT, vulgairement *Pavot rouge*, *Coquelicot*, *Coq*, ou *Ponceau*.

Papaver Rhœas. Lin. Spec. 726. — *Papaver erraticum vel Rhœas*. Blackw. Herb. t. 2. — *Papaver rubrum, erraticum*. Pharm.

Sa racine pivotante et annuelle donne naissance à une tige droite, cylindrique, plus ou moins rameuse dès sa base, haute de 1 à 2 pieds, chargée, ainsi que les feuilles et les pédoncules, de poils droits, plus ou moins nombreux, et garnies de feuilles d'un vert gai, pinnatifides, à découpures quelquefois simplement dentées, le plus souvent profondément partagées en divisions étroites. Ses fleurs sont d'un beau rouge ponceau, tachées de rouge noirâtre à leur base, et larges de 3 pouces et plus. Cette plante est très-commune dans les moissons et les champs cultivés; elle fleurit en juin et juillet.

PAVOT DOUTEUX.

Papaver dubium. Lin. Spec. 726. — Fl. Dan. t. 902.

Sa racine, comme dans les deux espèces précédentes, est pivotante, annuelle, et donne naissance à une tige droite, haute de 1 à 2 pieds, plus ou moins rameuse, chargée, ainsi que les feuilles, de poils droits, épars, et garnie de feuilles pinnatifides, à découpures assez larges, dentées profondément, ou même laciniées, et d'une couleur un peu glauque. Ses fleurs sont d'un rouge-ponceau un peu pâle, marquées, à la base des pétales, d'une tache purpurine-noirâtre, solitaires, à l'extrémité de la tige et des rameaux, sur des pédoncules ordinairement plus longs que les tiges elles-mêmes. Les capsules sont ovales-allongées, glabres,

couronnées par 1 stigmate à 6 ou 8 rayons. Cette espèce fleurit en mai, juin et juillet; elle se trouve dans les moissons, et surtout dans les champs sablonneux.

Le Pavot rouge, ou Coquelicot, et le Pavot douteux ont les mêmes propriétés que le Pavot somnifère, mais elles sont beaucoup moins développées et bien moins énergiques. On peut en retirer des extraits propres à être substitués à l'Opium, dans les mêmes maladies où il y a indication d'employer ce médicament exotique. L'extrait retiré des tiges des feuilles et des capsules du Pavot douteux (1) mélangées ensemble, peut se donner à la dose de 12 à 15 grains, au lieu de 1 grain d'Opium; et celui préparé avec les capsules seules du Coquelicot, à la dose de 4 à 8 grains; mais dans la pratique ordinaire, on se sert moins de l'extrait de ces deux plantes que des pétales de leurs fleurs. Ces pétales sont adoucissans, calmans, et on les prescrit dans les affections catarrhales, dans la coqueluche, dans les maladies inflammatoires de la poitrine, et principalement dans la pleurésie. On les prépare en infusion théiforme, à la dose de 1 gros à demi-once pour 1 pinte d'eau. On fait, dans les pharmacies, surtout avec ceux du Coquelicot commun, un sirop qui porte le nom de *sirop de Pavot rouge*, ou de *Coquelicot*, et qui se prescrit dans les mêmes cas que l'infusion des fleurs, ou pour édulcorer les boissons des malades, ou pour mettre dans les potions calmantes.

69^e Genre. — CHÉLIDOINE. *CHELIDONIUM*. Lin.

Calice de 2 folioles ovales. Corolle de 4 pétales. Etamines nombreuses. Ovaire cylindrique, surmonté de 1 stigmate sessile. Silique à 1 loge.

CHÉLIDOINE GRANDE, vulgairement *grande Chélidoine*, *Eclaire*, *Felougue*.

Chelidonium majus. Lin. Spec. 725. — Pharm. — Blackw. Herb. t. 91.

Sa racine est fusiforme, d'un jaune foncé, vivace, divisée en plusieurs fibres; elle donne naissance à une tige cylindrique, droite, rameuse, haute de 1 à 2 pieds, ren-

(1) Voyez dans la 2^e partie de cet ouvrage mes Observations sur les espèces de Pavot, autres que le Pavot somnifère, etc.

nant, à la moindre déchirure, ainsi que toute la plante, un suc d'un jaune safrané. Ses feuilles sont alternes, ailées, à folioles écartées, un peu glauques, plus ou moins découpées en lobes arrondis et crénelés. Ses fleurs sont d'une couleur jaune d'or, pédonculées et disposées 4 à 8 ensemble, en ombelles portées sur un long pédoncule opposé aux feuilles. Le fruit est une silique grêle, longue de 15 lignes à 2 pouces, à 1 loge contenant plusieurs graines noires et luisantes. Cette plante croît dans les haies, les buissons et au pied des murs; elle fleurit en mai, juin et juillet.

Le suc propre dont toutes les parties de la grande Chélidoine sont remplies, surtout celui de la racine, est amer, âcre et brûlant; appliqué extérieurement, et à plusieurs reprises, sur les porreaux et les verrues, il les détruit. Ce suc a été très-vanté par les anciens, en l'introduisant par gouttes dans l'œil, pour guérir les ulcères et les taies de la cornée transparente; mais son âcreté peut causer des inflammations pires que le mal qu'on cherche à guérir, ce qui fait qu'on ne doit employer ce moyen qu'avec la plus grande circonspection. La grande Chélidoine, en général, passe pour apéritive, fondante, diurétique, purgative, sudorifique et fébrifuge. On en a conseillé l'usage intérieurement dans l'hydropisie, la jaunisse, l'obstruction des viscères, les scrophlues, la chlorose, les fièvres intermittentes, la syphilis. La dose du suc de la plante entière, ou des racines, est de demi-gros à 1 gros dans 4 à 6 onces d'un véhicule aqueux; celle de la racine sèche en poudre est de 12 à 56 grains, et celle de cette même racine fraîche, de 1 gros à 1 once en décoction dans 1 pinte d'eau; mais en général toutes ces préparations ne sont que peu ou point du tout usitées. L'eau distillée de grande Chélidoine, regardée autrefois comme un merveilleux remède ophthalmique, a perdu maintenant tout son crédit, et est tombée en désuétude.

70° Genre. — GLAUCIER. *GLAUCIUM*. Tournef.

Ce genre diffère du précédent, parce que son fruit est une capsule à 2 loges.

GLAUCIER JAUNE, vulgairement *Pavot cornu*, *Chélidoine cornue*.

Glaucium luteum. Smith. Fl. Brit. 563. — *Glaucium*. Pharm. — *Chelidonium Glaucium*. Lin. Spec. 724. — Fl. Dan. t. 585.

Sa racine est fusiforme, brunâtre, vivace; elle donne naissance à une tige cylindrique, lisse, droite, simple inférieurement, rameuse dans sa partie supérieure, haute de 1 pied à 1 pied et demi, d'une couleur glauque ainsi que toute la plante. Les feuilles qui partent immédiatement de la racine sont pubescentes sur leurs deux faces, rétrécies en pétiole à leur base, découpées en lyre ou pinnatifides, à lobes bordés de grandes dents aiguës. Les feuilles supérieures sont à peine pubescentes, en cœur à leur base et semi-amplexicaules, sinuées en leurs bords; ses fleurs sont d'un beau jaune d'or, larges de 2 pouces, solitaires, portées sur de courts pédoncules opposés aux feuilles. On trouve cette plante dans les terrains sablonneux et graveleux, dans les décombres; elle fleurit en juin, juillet et août.

Le suc de Glaucier est âcre et caustique comme celui de la grande Chélidoine, et ses propriétés essentielles paraissent être les mêmes; mais, de même que celui-ci, il n'est point en usage aujourd'hui. Cependant Wendt dit avoir employé cette plante avec avantage dans les maladies vénériennes. En Provence, les paysans se servent des feuilles pilées pour les appliquer sur les ulcères des bêtes de somme.

Famille XIX.

RÉSÉDACÉES.

Les plantes comprises sous ce nom ne renferment jusqu'à présent qu'un seul genre; ce qui fait que les caractères et les propriétés de la famille se réduisent à ceux que celui-ci présente.

71^e Genre. — RÉSÉDA. *RESEDA*. Lin.

Calice d'une seule pièce, à 4 ou 6 découpures persistantes. 4 à 6 pétales inégaux, irréguliers, les uns frangés ou divisés, les autres entiers. 12 à 20 étamines. 1 ovaire supérieur, pédiculé, surmonté de 3 à 5 styles. Capsule anguleuse, à 1 loge, ouverte par le sommet, et contenant plusieurs graines attachées à ses parois.

RÉSÉDA DES TEINTURIERS, vulgairement *Gaude*, *Herbe à jaunir*, *Herbe jaune*.

Reseda Luteola. Lin. Spec. 645. — *Luteola*. Blackw. Herb. t. 285.

Sa racine est pivotante; elle a une odeur forte, une saveur âcre, et elle donne naissance à une tige cylindrique, droite, roide, ordinairement simple, haute de 1 pied et demi à 3 pieds, garnie de feuilles linéaires-lancéolées, un peu obtuses, alternes, glabres comme toute la plante et d'un vert clair. Ses fleurs sont petites, d'un jaune verdâtre, très-nombreuses, portées sur de courts pédoncules, et disposées en épi terminal: leur calice est à 4 divisions; leur corolle est composée de 4 pétales, dont le supérieur plus grand que les autres et découpé en plusieurs divisions; les étamines sont au nombre de 12 ou environ; l'ovaire est surmonté de 3 styles. Cette plante croît dans les lieux stériles, et sur les bords des champs et des chemins; elle fleurit en juin et juillet.

La *Gaude* passe pour apéritive; mais elle est aujourd'hui peu ou point employée en médecine. Les teinturiers s'en servent pour teindre en jaune.

Famille XX.

VINIFÈRES.

La *Vigne* cultivée étant la seule espèce comprise dans cette famille, il devient inutile de donner ici les caractères de cette dernière, et de rapporter sommairement ses propriétés; celles-ci, comme les caractères, étant les mêmes que ceux qui vont être présentés à l'article de la *Vigne*.

72^e Genre. — VIGNE. *VITIS*. Lin.

Calice très-petit, à 5 dents. 5 pétales adhérens par leur sommet, restant réunis en forme de coiffe, et se détachant par le bas. 5 étamines. 1 ovaire supérieur, surmonté de 1 stigmate sessile. 1 baie à 1 loge contenant 1 à 5 graines.

VIGNE CULTIVÉE.

Vitis vinifera. Lin. Spec. 293. — Pharm. — Blackw. Herb. t. 155.

Grand arbrisseau sarmenteux, divisé en rameaux fort longs, souples, noueux, s'attachant aux corps qui sont dans leur voisinage, par des vrilles ramifiées, opposées aux feuilles, contournées en spirale, et s'élevant, par ce moyen,

jusqu'au sommet des plus grands arbres qu'ils surpassent encore. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, d'un vert agréable en dessus, plus pâles en dessous, échancrées en cœur à leur base, et partagées plus ou moins profondément en 5 à 5 lobes dentés en leurs bords. Les fleurs sont petites; d'un blanc verdâtre, nombreuses, disposées en grappes latérales, opposées aux feuilles. Les fruits sont des baies arrondies, à 1 seule loge, contenant 1 à 5 graines osseuses. La réunion de ces baies sur des pédoncules ramifiés forme ce qu'on nomme communément une grappe de raisin. La vigne est originaire de l'Asie; mais une longue culture l'a acclimatée d'abord dans l'Europe méridionale, et aujourd'hui elle y est plantée jusque vers le 50° degré de latitude. En France, la Vigne croît maintenant sauvage dans les haies et les buissons des départemens du midi; elle fleurit en juin et juillet.

Le raisin frais et bien mûr est adoucissant, relâchant, fondant. Son usage, comme seule nourriture, a été plusieurs fois très-salutaire dans les engorgemens des viscères abdominaux, et a guéri des malades dont l'état paraissait être désespéré. Les raisins secs sont nourrissans, très-adoucissans; ils sont au nombre des fruits pectoraux. On les emploie dans les affections catarrhales, en les faisant entrer avec les figues, les dattes et les jujubes, dans les tisanes qu'on prescrit dans ces maladies. Leur dose est de 1 demi-once à 1 once pour 1 pinte d'eau. Ils font partie de plusieurs sirops et autres préparations pharmaceutiques. Le verjus, ou le raisin encore vert, est rafraîchissant et astringent; son suc exprimé passe pour vulnéraire chez le peuple.

Les feuilles de Vigne sont astringentes; les anciens en faisaient prendre le suc pour guérir la diarrhée et la dysenterie. On les a aussi employées en nature et en poudre dans les mêmes maladies, et pour arrêter les pertes utérines.

La sève qui découle de la Vigne, lorsqu'on la taille au printemps, et qui est un liquide aqueux, a passé pour être propre à guérir les dartres, les démangeaisons de la peau et les rougeurs des paupières. On l'a donnée intérieurement comme diurétique; mais toutes ces propriétés ne sont rien moins que prouvées, aussi les médecins n'en font que peu ou point du tout usage maintenant.

Le marc des raisins, encore chaud, a été employé plusieurs fois avec succès pour guérir les rhumatismes chro-

niques, la paralysie. On y plonge les parties douloureuses ou malades, comme dans un bain, pendant une heure ou deux.

Le suc des raisins devient, par la fermentation, la liqueur nommée *vin*, liqueur qui est la boisson la plus salutaire qu'on connaisse, comme elle est en même temps la plus agréable, car elle est du goût de tous les peuples de la terre. Le vin vieux et riche en principes alcooliques est un excellent tonique; le rouge est particulièrement cordial, stomachique, sudorifique, antiscorbutique et vermifuge; le blanc est apéritif et diurétique. On fait un grand usage du vin en médecine; on le prescrit dans toutes les maladies produites par l'atonie, soit naturel, soit comme servant d'excipient à différentes substances médicamenteuses. Le vinaigre, l'eau-de-vie, l'esprit-de-vin, les éthers sont des produits du vin, et les usages de ceux-ci sont infiniment variés dans la médecine, l'économie domestique et les arts. Le vinaigre est rafraîchissant, antiseptique, sudorifique. On l'avait toujours regardé, jusqu'à ces derniers temps, comme l'antidote des poisons narcotiques en général, mais, d'après les expériences de M. Orfila, il aggrave les accidens de l'empoisonnement par les substances de ce genre, tant qu'elles sont encore dans l'estomac, et il ne peut commencer à être utile que lorsqu'elles ont été rejetées par le vomissement. Le vinaigre est aussi employé dans les pharmacies pour beaucoup de préparations médicamenteuses. L'eau-de-vie, l'esprit-de-vin et les éthers jouissent des mêmes propriétés que le vin, mais portés à un bien plus haut degré, selon celui de leur force. L'eau-de-vie et l'esprit-de-vin servent aux pharmaciens pour faire des teintures, des élixirs; ils sont les dissolvans des substances résineuses. L'esprit-de-vin est la base de l'éther, liqueur très-volatile dont il y a plusieurs sortes, selon l'acide avec lequel l'alcool est combiné, et dont on fait principalement usage comme stimulant du système nerveux. Le tartre, sel qui se forme et se dépose sur les parois des tonneaux dans lesquels on met le vin, fait la base de plusieurs médicamens, tels que le tartre stibié, vulgairement émétique, la terre foliée de tartre; la crème de tartre, etc. etc.

Famille XXI.

BERBÉRIDÉES.

Les caractères des plantes de cette famille sont les suivans :

Calice de plusieurs folioles ou partagé en plusieurs découpures; pétales en nombre égal à celui des divisions calicinales; autant d'étamines que de pétales, et insérées devant ceux-ci, ayant leurs anthères adnées aux filamens; 1 ovaire supérieur; 1 baie ou 1 capsule à 1 loge contenant plusieurs graines.

Les Berbéridées sont des arbrisseaux ou des herbes à feuilles alternes, simples ou composées, à fleurs en grappe ou en panicule.

Le genre Berbéride est le seul dont les propriétés générales soient connues. Ses fruits sont acides, et l'écorce des tiges est amère et astringente.

75^e Genre. — BERBÉRIDE. *BERBERIS*. Lin.

Calice de 6 folioles. 6 pétales chargés de 2 glandes en leur ongle. 6 étamines. 1 stigmate large, orbiculaire et sessile. 1 baie à 1 seule loge contenant 2 à 3 graines.

BERBÉRIDE COMMUNE, vulgairement *Epine-Vinette*, *Vinettier*.

Berberis vulgaris. Lin. Spec. 471. — Nouv. Duham. 4. p. 11. t. 4.

Arbrisseau dont les racines sont jaunâtres, rampantes, et dont la tige s'élève de 6 à 8 pieds de haut, en se divisant en branches rameuses, armées d'épines très-acérées. Ses feuilles sont ovales, rétrécies en pétiole à leur base, alternes, dentelées, et presque épineuses en leurs bords, d'un verd gai en dessus, et d'une saveur acide. Les fleurs sont jaunes, disposées en grappes dans les aisselles des feuilles; elles ont une odeur forte et désagréable. Les fruits sont de petites baies ovales-allongées, de couleur rouge, contenant un suc très-acide, et 2 à 3 graines. Cet arbrisseau croît naturellement dans les bois et les buissons; on le plante dans les haies; il fleurit au mois de mai.

Les fruits de l'Epine-Vinette sont rafraîchissans, astringens, antiscorbutiques, alexitères. On emploie leur suc étendu dans de l'eau et édulcoré avec du sucre, ou leur décoction, lorsqu'ils sont secs, dans les maladies inflammatoires, dans les maux de gorge, les fièvres bilieuses, les fièvres putrides, la diarrhée, la dysenterie, les hémorragies, la dysurie. Les pharmaciens font avec le suc de ces fruits un sirop agréable qui porte leur nom; il s'emploie dans les mêmes cas que les fruits eux-mêmes, et il est très-

propre, dans les fièvres ardentes, à tempérer la soif des malades. Ces mêmes fruits se font confire au sucre, au vinaigre; on en obtient par la fermentation un vin acide. Dans quelques contrées du nord, leur suc est substitué, dans beaucoup de cas, à celui du citron. Les fruits d'Épine-Vinette entraient autrefois dans plusieurs préparations pharmaceutiques maintenant tombées en désuétude. On employait aussi leurs pepins, desséchés et réduits en poudre, à la dose de 1 demi-gros à 1 gros, dans les flux de ventre et dans la leucorrhée; ils sont aujourd'hui totalement oubliés.

L'écorce de la racine de l'Épine-Vinette est amère et stiptique. Clusius dit que son infusion dans le vin blanc purge très-bien, mais il ne parle pas de la dose. Les teinturiers se servent de cette écorce pour teindre les étoffes en jaune. En Pologne, on en fait usage pour donner cette couleur aux cuirs.

Famille XXII.

TILIACÉES.

Les caractères et les propriétés de cette famille pour les espèces indigènes se réduisent à ceux que présente le genre *Tilleul*, le seul de cet ordre qui soit naturel en France.

74^e Genre. — TILLEUL. *TILIA*. Lin.

Calice caduc, à 5 divisions. 5 pétales. Etamines nombreuses. 1 ovaire supérieur surmonté d'un style terminé par 1 stigmate à 5 lobes. Capsule coriace, à 5 loges, devant contenir chacune 1 graine; mais 4 de ces loges avortant le plus souvent, le fruit devient monosperme.

TILLEUL D'EUROPE, vulgairement *Tilleul de Hollande*.

Tilia Europæa. Lin. Spec. 755, var. *a*. — *Tilia platyphyllos*. Duham. Nouv. edit. vol. 1. p. 226. t. 50. — *Tilia*. Pharm.

Grand arbre de 50 à 60 pieds d'élévation, dont le tronc est recouvert d'une écorce épaisse, crevassée. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, acuminiées, dentées en leurs bords, pubescentes en dessus et en dessous. Ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre, odorantes, portées au nombre de 5 à 6 au sommet d'un pédoncule dilaté en aile, et placé

dans les aisselles des feuilles. Le fruit est une petite noix ou capsule coriace, ne s'ouvrant point, et ne contenant ordinairement qu'une seule graine. Cet arbre croît naturellement dans les bois, et on le cultive dans les parcs et les grands jardins; il fleurit en juin.

TILLEUL SAUVAGE, vulgairement *Tilleul des bois*,
Tillet, *Tillot*, *Tilleau*.

Tilia sylvestris. Desf. Hort. Par. — *Tilia microphylla*.
Vent. Til. Monogr. 4. t. 1. f. 1.

Cette espèce diffère de la précédente par ses feuilles plus petites, presque glabres; par son fruit mince et fragile, pointu à ses deux extrémités. On la trouve plus fréquemment dans les bois; elle fleurit également au mois de juin. On peut sans inconvénient substituer cette seconde espèce à la première; mais c'est de celle-ci qu'on fait principalement usage en médecine.

Les fleurs de Tilleul ont la réputation d'être un bon antispasmodique, aussi s'en sert-on beaucoup dans toutes les affections nerveuses, vaporeuses, hystériques, etc.; et comme ces sortes de maladies sont extraordinairement communes à Paris, où elles naissent, et sont entretenues par toutes les habitudes qui sont la suite du luxe, et par les passions toujours trop développées et trop souvent mises en mouvement dans les grandes villes, l'emploi des fleurs de Tilleul y est très-considérable. C'est en infusion aqueuse et théiforme qu'on les prépare; elles font, en y ajoutant du sucre, quelquefois un peu d'eau distillée de fleur d'Orange, une boisson légèrement tonique, d'une saveur agréable, qui plaît assez à la plupart des malades. L'eau distillée des fleurs de Tilleul est aussi d'un très-grand usage; les médecins en font l'excipient de presque toutes les potions dites antispasmodiques, cordiales, etc. Ces mêmes fleurs entrent dans la poudre de Guttète, et quelques autres compositions officielles. L'écorce ou le jeune bois de Tilleul passait autrefois et était employé comme diurétique; les fruits étaient regardés comme astringens, et propres à arrêter toutes sortes d'hémorragies.

Le bois de Tilleul est bon pour plusieurs ouvrages de menuiserie et de sculpture. L'écorce moyenne est employé à faire des cordes.

Famille XXIII.

ACÉRIDÉES.

Les caractères des plantes de cette famille sont les suivans : calice monophylle à plusieurs découpures ; corolle de 4 pétales ou davantage, manquant quelquefois tout-à-fait, ainsi que le calice ; étamines au nombre de 2 à 8, rarement plus ; 1 ovaire supérieur, surmonté de 1 style terminé par 2 stigmates, ou par 1 stigmate bifide ; capsule comprimée, terminée par une languette membraneuse, et contenant 1 ou 2 graines : dans un genre, il y a 2 capsules semblables réunies par leur base ; dans les autres, la capsule est unique et à 1 seule loge, par l'avortement constant de la seconde.

Les Acéridées sont des arbres à feuilles opposées, palmées ou ailées, et à fleurs disposées en corymbe, en grappe ou en panicule, dans les aisselles des feuilles, ou à l'extrémité des rameaux.

M. de Jussieu, en plaçant les Frênes dans la famille des jasminées, les avait présentés d'ailleurs comme ayant beaucoup d'affinité avec les Erables. Ayant examiné ces genres, sous le double rapport de leurs caractères botaniques et de leurs propriétés, j'ai cru devoir les réunir dans la même famille. Effectivement on peut voir, soit par le caractère général de la famille, soit par le caractère particulier de chaque genre, combien les Orniers et les Frênes ont de rapports avec les Erables, et il en est de même en considérant leurs propriétés essentielles. Les Erables contiennent presque tous une sève douce et si sucrée, que dans l'Amérique septentrionale on convertit en sucre celle des espèces dans lesquelles la matière sucrée est la plus abondante. Cette même sève existe dans les Frênes ; elle n'y est que légèrement modifiée ; c'est elle qui produit ce suc qui transsude à travers les fentes de l'écorce de plusieurs espèces, et qui, en se concrétant, donne la substance douceâtre et sucrée qu'on appelle *Manne*.

75^e Genre. — ERABLE. *ACER*. Lin.

Calice ordinairement partagé en 5 découpures. Autant de pétales que de divisions calicinales ; ils manquent quel-

quelquefois entièrement. Etamines souvent au nombre de 8. 1 ovaire supérieur, à 2 lobes, surmonté de 1 style terminé par 2 stigmates. 2 capsules comprimées, réunies à leur base, surmontées de 1 aile membraneuse, et contenant 1 ou 2 graines.

ERABLE FAUX-PLATANE, vulgairement *Sicomore*.

Acer Pseudo-Platanus. Lin. Spec. 1495. — Duham. Arb. 1. t. 56. f. 1.

Grand arbre dont le tronc est droit, l'écorce lisse, brune-roussâtre, et le bois blanc. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, grandes, à 5 lobes aigus, dentées en leurs bords, glabres et d'un vert foncé en dessus, d'un vert blanchâtre ou glauque en dessous. Ses fleurs sont petites, verdâtres, les unes hermaphrodites, les autres mâles, disposées en grappes longues, pendantes. Cet arbre croît dans les bois des montagnes; il fleurit en avril et mai.

Plusieurs Erables fournissent, par des incisions faites à leur écorce, une liqueur qu'on peut convertir en sucre par l'évaporation. Les espèces dont on en retire une plus grande quantité sont l'Erable à sucre, l'Erable rouge et l'Erable blanc, qui sont indigènes de l'Amérique septentrionale, mais qui sont maintenant naturalisés en France. On est aussi parvenu, dans ces derniers temps, à retirer de très-bon sucre de l'Erable Faux-Platane que nous avons décrit ci-dessus, et de l'Erable Plane, qui croissent naturellement en France. D'après les expériences faites par M. Dufour de Montreux, dans le canton de Vaud en Suisse, on pourrait retirer 2000 liv. de sucre d'un millier d'arbres de l'âge de 25 ans.

Rozier rapporte que les médecins de la Louisiane prescrivent comme stomachique, la liqueur sucrée que fournit l'Erable blanc.

76^e Genre. — ORNIER. *ORNUS*. Persoon.

Calice monophylle, très-court, à 4 découpures. 4 pétales linéaires. 2 Etamines. 1 ovaire supérieur, oblong, surmonté d'un style droit, à stigmate bifide. Capsule oblongue, comprimée, terminée par une aile, ne contenant qu'une graine dans 1 seule loge, par l'avortement constant de la 2^e loge.

ORNIER D'EUROPE, vulgairement *Frêne à la Manne*.

Ornus Europæa. Pers. Synop. 1. p. 9. — *Fraxinus Ornus*. Lin. Spec. 1510.

Arbre de 20 à 50 pieds de haut, dont les rameaux sont garnis de feuilles opposées, ailées avec impair, composées de 7 à 9 folioles opposées, ovales-lancéolées, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous. Ses fleurs sont blanches; très-nombreuses, disposées au sommet des rameaux en une belle panicule; elles ont une odeur douce; leurs pétales sont linéaires, très-allongés, et les filamens des étamines sont presque de la même longueur. L'Ornier croît naturellement dans les bois, en Alsace, en Provence, en Languedoc; il fleurit en avril et mai.

C'est principalement du Frêne à feuilles rondes, *Fraxinus rotundifolia*. Lam., qu'on retire la Manne; mais l'Ornier d'Europe en fournissant aussi, quoiqu'en plus petite quantité, cela me permet de parler de cette substance dont on fait un si grand usage en médecine. Dans les pays chauds, et pendant les mois de juin et de juillet, la Manne découle d'elle-même des arbres, ou par des incisions faites à leur tronc et à leurs branches. C'est surtout en Calabre et en Sicile qu'on la recueille. Pendant la chaleur du jour, il suinte à travers les fentes de l'écorce des Frênes une liqueur très-claire, qui s'épaissit en grumeaux blanchâtres et roussâtres. Au bout de vingt-quatre heures, s'il n'est pas tombé d'eau, car il suffit d'un brouillard humide ou d'une petite pluie pour fondre ces grumeaux, on les ramasse en les détachant avec des couteaux de bois, et on les étend au soleil pour achever de les sécher. C'est ce qu'on nomme la *Manne*, qu'on envoie dans toute l'Europe par la voie du commerce. On distingue dans les pharmacies trois sortes de cette substance. La première, nommée *Manne en larmes*, est la plus belle, mais elle est plus faible que celle de la seconde espèce. Celle-ci est d'un blanc-jaunâtre ou un peu roussâtre; on la nomme *Manne en sorte*, et c'est celle dont l'usage est le plus multiplié. La troisième, dont la couleur est d'un roux-brunâtre, et qui est souvent chargée d'ordures, est la moins estimée; on l'appelle *Manne grasse*. On ne se sert de cette dernière que pour les lavemens. La Manne a une saveur fade, douceâtre et nauséuse. C'est un très-bon purgatif qui convient principalement pour

purger les enfans, les femmes enceintes et les vieillards. On en fait usage dans un grand nombre de cas, mais principalement dans les maladies aiguës quand il y a le besoin de purger, et lorsqu'en même temps il faut prendre garde d'augmenter l'irritation ou l'inflammation. Elle a cependant l'inconvénient d'occasionner fréquemment des nausées, des vomissemens, de produire des pesanteurs d'estomac et des coliques; mais ce dernier cas est le plus rare. La dose de la Manne est depuis 1 demi-once jusqu'à 5 onces, qu'on fait dissoudre dans un véhicule aqueux. La Manne, jointe avec un sel neutre et avec le séné ou ses follicules, forme une grande partie des potions purgatives que les médecins prescrivent journellement. Elle entre dans la marmelade de Tronchin, préparation qui a eu beaucoup de vogue pendant et même après l'existence de son inventeur, et dans l'électuaire *Diacarthami*, composition reléguée maintenant dans les anciens formulaires.

Nous verrons dans l'article suivant que les feuilles du Frêne sont purgatives; j'ai également constaté la propriété purgative de celles de l'Ornier, en faisant faire, il y a dix ans, un sirop avec le miel et les feuilles de cet arbre, et en m'en servant plusieurs fois pour remplacer la Manne dans des potions purgatives, qui ont toutes agi selon l'intention qui me les faisait prescrire. Une fois même j'en ai donné 5 onces seules dans une infusion de petite centaurée, et le malade, qui était un jeune homme de 15 ans, a eu 4 évacuations alvines qui n'ont été accompagnées d'aucunes coliques. Ce sirop m'a paru avoir les mêmes propriétés que la Manne; mais il n'en a pas la saveur douceâtre et sucrée, il est au contraire un peu amer.

77^e Genre. — FRÊNE. *FRAXINUS*. Lin.

Fleurs hermaphrodites ou plus souvent unisexuelles. Dans les mâles et dans les femelles, calice et corolle nuls; dans les individus mâles, 2 anthères sessiles: dans les fleurs femelles, 1 ovaire surmonté d'un style droit, à stigmate bifide. Capsule comme dans le Genre précédent.

FRÊNE ÉLEVÉ, vulgairement *le Frêne* ou *Frêne commun*.
Fraxinus excelsior. Lin. Spec. 1509. — *Fraxinus*.
Pharm. — Blackw. Herb. t. 528.

Cet arbre s'élève à 50 et 60 pieds de hauteur; ses jeunes

rameaux sont lisses, cendrés ou verdâtres, garnis de feuilles opposées, ailées avec impair, composées de 9 à 15 folioles ovales-lancéolées, dentelées en leurs bords, glabres, d'un vert un peu foncé. Ses fleurs sont verdâtres, disposées en grappes latérales, un peu paniculées et presque sessiles : sur certains individus, elles sont toutes mâles et stériles ; dans les autres, elles sont hermaphrodites, et, dans ce dernier cas, elles consistent en 1 ovaire pyramidal, nu, accompagné à sa base de 2 petites étamines opposées l'une à l'autre. Les fruits sont des capsules ovales-oblongues, comprimées, terminées par une languette membraneuse : ces capsules n'ont qu'une loge par l'avortement constant de la seconde, et cette loge ne renferme que 1 graine. Cet arbre croît naturellement dans les forêts ; on le plante assez communément dans les haies autour des habitations rurales, et dans les prairies. Il fleurit au mois d'avril.

On peut, dit-on, retirer, par la térébration du Frêne commun, faite au printemps, une Manne analogue à celle que fournit, en Italie, le Frêne à feuilles rondes. Ce fait mériterait d'être vérifié ; mais en attendant qu'il le soit, ce qu'on peut regarder comme constant, c'est que les feuilles du Frêne commun sont un assez bon purgatif, selon MM. Coste et Willemet, qui les ont essayées pour remplacer le Séné. Ils observent seulement que leur action est plus faible que celle de ce dernier, et qu'elles doivent, par conséquent, être données à une plus forte dose : celles qu'ils fixent est de 5 à 6 gros.

Avant la découverte du Quinquina, les médecins employaient assez fréquemment l'écorce du Frêne commun comme fébrifuge ; mais l'excellence de l'écorce du Pérou a fait oublier celle de notre arbre indigène. Dans ces derniers temps, on a tenté de rappeler l'écorce du Frêne dans la pratique ; mais le résultat des observations faites à ce sujet n'a pas présenté des faits assez positifs pour donner de la confiance dans ce moyen. On a encore présenté cette écorce comme antivénérienne ; mais cette prétendue propriété est bien loin d'être constatée. En Angleterre, selon Peyrilhe, le petit peuple confit, dans le vinaigre et le sel, les fruits du Frêne avant leur maturité, pour s'en servir comme assaisonnement dans la cuisine. La décoction de l'écorce verte de cet arbre donne à la laine une jolie teinte vert-pomme. Le bois de Frêne est un des meilleurs de

France; on l'emploie beaucoup pour les ouvrages de charonnage, et on s'en sert aussi pour ceux de tour, de menuiserie, de tableterie, etc. Les bestiaux et les chevaux broutent ses feuilles avec assez d'avidité; mais plusieurs agronomes assurent que cette nourriture nuit à la bonté du lait des vaches. C'est principalement sur les feuilles du Frêne qu'on trouve les Cantharides dont l'usage, comme vésicant, est si fréquent en médecine.

Famille XXIV.

HIPPOCASTANÉES.

Trop de différences bien caractérisées paraissaient devoir séparer le Marronnier des Erables; cela m'a engagé à former avec le premier une famille particulière dont les caractères se trouvent être bornés à ceux que présente le Marronnier lui même, ce genre étant le seul de sa famille qu'on puisse regarder comme naturel à la France, et le but comme les bornes de cet ouvrage ne me permettant pas d'établir longuement les caractères généraux des familles, surtout en y faisant entrer ce qui aurait rapport aux espèces exotiques.

78^e Genre.—MARRONIER. *HIPPOCASTANUM*. Tourn.

Calice de 1 seule pièce, à 5 dents. Corolle de 5 pétales inégaux. 7 étamines. 1 ovaire supérieur, surmonté de 1 style simple. Capsule globuleuse à 5 loges, dont 1 ou 2 avortent souvent; la loge restant ne contient le plus souvent que 1 seule graine.

MARRONIER D'INDE.

Hippocastanum vulgare. Tourn. Inst. 612.—Duham. nouv. ed. vol. 2. p. 54. t. 15 et 14. — *Æsculus Hippocastanum*. Lin. Spec. 488.

Très-grand arbre, s'élevant à 60 pieds et plus, dont le tronc est revêtu d'une écorce brunâtre, crevassée, et dont le bois est blanc. Ses feuilles sont opposées, très-grandes, longuement pétiolées, composées de 5 à 7 folioles ovales-oblongues, dentées, inégales, disposées comme les rayons d'un parasol. Ses fleurs sont blanches, panachées de rouge, assez grandes, nombreuses, disposées sur des pédicules ra-

meux, en une grappe pyramidale, redressée, et d'un superbe aspect. Le fruit est une capsule globuleuse à 1 ou 2 loges contenant chacune 1 grosse graine connue sous le nom de *marron*. Cet arbre est originaire de l'Asie septentrionale, d'où il a été transporté en Europe vers 1550. Il a été apporté à Paris en 1615, et il est maintenant naturalisé dans toute la France; il fleurit en avril et mai.

L'écorce du Marronnier d'Inde a été préconisée, par quelques médecins, comme pouvant remplacer le Quinquina, qui, il y a quelques années, était devenu fort rare et fort cher; mais des expériences suivies, faites par d'autres praticiens instruits, ont démontré que l'écorce du Marronnier était loin de pouvoir être substituée au Quinquina, avec les mêmes chances de succès, et qu'elle ne devait être regardée que comme un fébrifuge propre seulement dans les fièvres intermittentes, bénignes, que beaucoup d'autres amers indigènes peuvent également guérir. Cette écorce peut d'ailleurs se donner en décoction, depuis 4 gros jusqu'à 2 onces, dans 1 à 2 livres d'eau; et en nature, en poudre, depuis 2 gros jusqu'à 1 once.

Les bêtes fauves, les vaches, les chèvres et les moutons mangent les Marrons d'Inde, et paraissent les rechercher. Par le moyen de préparations convenables, on enlève à ces fruits la grande amertume qui leur est naturelle, et on en retire une fécule douce et bonne à faire du pain; mais les frais excèdent le produit. On a essayé de faire avec les Marrons une sorte de savon, mais la mauvaise qualité du savon qu'on en a obtenue, y a bientôt fait renoncer. Le bois de Marronnier est tendre, mou, de mauvaise qualité et de peu de durée. Les propriétés, soit médicinales, soit économiques de cet arbre, sont, comme on voit, peu recommandables; ce n'est que pour orner les grands jardins et les parcs, qu'il mérite d'être cultivé. Les avenues qui en sont plantées font un effet magnifique pendant le temps de la floraison.

Famille XXV.

LIMONIACÉES.

Cette famille, que je forme d'un démembrement des plumbaginées de M. de Jussieu, n'est composée que de deux genres *Statice* et *Limonium*, de Tournefort, que Linné avait réunis en un seul, sous le nom de *Statice*. Ses caractères

teres sont les suivans : calice monophylle, tubuleux, à 5 dents ; corolle de 5 pétales onguiculés, le plus souvent distincts, plus rarement adhérens et formant 1 corolle monopétale ; 5 étamines à filamens ordinairement insérés sur les onglets des pétales ; 1 ovaire supérieur surmonté de 5 styles ; 1 petite capsule à une seule loge qui ne s'ouvre pas, et contient 1 seule graine : cette capsule est enveloppée par le calice et la corolle persistans.

Les Limoniacées sont des plantes herbacées, ou suffrutescentes, à feuilles toutes radicales, ou rarement garnies de véritables feuilles sur leurs tiges, et à fleurs réunies en une tête terminale, ou disposées en épis le long des rameaux.

Les Limoniacées sont astringentes et toniques.

79° Genre. — STATICE. *STATICE*. Tournef.

Calice scarieux, plissé en son bord et à 5 dents. 5 pétales distincts. 5 étamines. 1 ovaire surmonté de 5 styles filiformes. Fleurs réunies en tête dans 1 involucre commun, composé d'écaillés imbriquées, scarieuses.

STATICE ARMERIE, vulgairement *Gazon d'Olympe*, *Gazon de montagne*, *Œillet de Paris*, *Herbe à sept tiges*.

Statice Armeria. Lin. Spec. 394.

Sa racine est assez grosse, rougeâtre, allongée, pivotante, vivace ; elle se divise dans sa partie supérieure pour donner naissance à plusieurs tiges droites, très-simples, garnies de feuilles seulement à leur base, nues dans tout le reste de leur étendue, longues de 8 à 12 pouces, portant à leur sommet une tête de fleurs d'une couleur purpurine claire, quelquefois presque blanche. Les feuilles sont nombreuses, toutes radicales, linéaires, glabres ou légèrement pubescentes, étalées en rosette. Les fleurs, réunies plusieurs ensemble dans 1 involucre formé de plusieurs rangs d'écaillés, sont d'un rose clair. Cette plante croît dans les montagnes et dans les lieux voisins de la mer, dans le midi de la France ; elle fleurit en mai et juin.

Le *Gazon d'Olympe* était fréquemment cultivé autrefois dans les jardins, lorsqu'il servait à faire des bordures autour des plates-bandes ; mais depuis la mode des jardins dits anglais, on en plante beaucoup moins. On l'employait

aussi en médecine, et on le prescrivait comme vulnéraire et astringent, dans le crachement de sang, les pertes utérines, les flux hémorroïdaux trop abondans, la dysenterie; mais on n'en fait plus d'usage aujourd'hui.

80° Genre. — LIMONION. *LIMONIUM*. Tournef.

Ce genre diffère du précédent, parce que ses fleurs sont sessiles le long de la partie supérieure des rameaux, disposées en une sorte d'épi uni-latéral, chacune d'elles étant munie, à sa base, de 2 bractées scarieuses.

LIMONION COMMUN, vulgairement *Behen rouge*.

Limonium vulgare. Mill. Dict. n. 1. — *Statice Limonium*. Lin. Spec. 594.

Sa racine est pivotante, d'un brun rougeâtre, vivace; elle donne naissance à 1 ou plusieurs tiges cylindriques, glabres, simples dans leur partie inférieure, rameuses et paniculées dans la supérieure, et hautes de 1 pied, ou environ. Ces tiges, dépourvues de véritables feuilles, sont seulement chargées de quelques écailles scarieuses, fort courtes et munies à leur base d'un faisceau de feuilles toutes radicales, ovales-oblongues, quelquefois lancéolées, rétrécies en pétiole à leur base, un peu coriaces, parfaitement glabres, entières, ou légèrement ondulées en leurs bords, d'un vert peu foncé ou presque glauque. Ses fleurs sont bleuâtres, ou d'un rouge très-clair, quelquefois blanchâtres, disposées très-près les unes des autres, en épis courts et unilatéraux, placés à l'extrémité des rameaux, formant dans leur ensemble une panicule très-garnie. Cette plante croit naturellement dans les prairies humides et maritimes, voisines de l'Océan et de la Méditerranée. Elle fleurit en juin et juillet.

On l'employait autrefois en médecine comme tonique et astringente. On la croyait surtout propre à arrêter les hémorragies; elle est maintenant entièrement tombée en désuétude.

Famille XXVI.

PARONYCHIÉES.

Les caractères des plantes de cette famille sont les suivans : calice de 5 folioles, ou divisé profondément en 5 découpures; corolle de 5 petites pétales squamiformes et

linéaires; 5 étamines; 1 ovaire supérieur, surmonté de 2 styles, ou de 1 style bifide; 1 capsule monosperme, enveloppée par le calice persistant.

Les Paronychiées sont de petites plantes herbacées, à feuilles simples, à fleurs réunies en petits paquets axillaires, ou terminaux. Leurs propriétés médicinales ne sont pas bien prononcées; quelques médecins ont pensé qu'elles étaient astringentes; d'autres les regardent comme ayant la propriété d'exciter la sécrétion des urines.

81^e Genre. — HERNIAIRE. *HERNIARIA*. Lin.

Calice divisé profondément en 5 découpures. 5 pétales linéaires, très-étroits. 5 étamines. 1 ovaire surmonté de 2 styles courts. 1 petite capsule, monosperme, ne s'ouvrant pas naturellement.

HERNIAIRE GLABRE, vulgairement *Turquette*, *Herniole*, *Herbe du Turc*.

Herniaria glabra. Lin. Spec. 317. — *Herniaria*. — Pharm. — Blackw. Herb. t. 320.

Sa racine longue, menue, annuelle, donne naissance à une tige divisée dès sa base en rameaux nombreux, grêles, glabres comme toute la plante, longs de 4 à 6 pouces, entièrement couchés et étalés sur la terre, garnis de très-petites feuilles ovales-oblongues, d'un vert gai, opposées dans la partie inférieure des rameaux, et alternes dans le reste de leur étendue. Les fleurs sont petites, d'une couleur herbacée, presque sessiles, et ramassées d'abord par paquets axillaires, et par la suite s'allongeant un peu en épi. Cette plante est commune dans les champs et les lieux sablonneux; elle fleurit pendant tout l'été.

HERNIAIRE VELUE.

Herniaria hirsuta. Lin. Spec. 317.

Cette espèce a tout le port et les principaux caractères de la précédente; mais elle en diffère constamment, parce que ses tiges, ses feuilles et ses calices sont très-velus, et parce que ses paquets de fleurs sont moins garnis. Elle croît dans les mêmes lieux, et fleurit en même temps.

Ces deux plantes ont les mêmes propriétés, et peuvent indifféremment être employées l'une pour l'autre; toutes les deux ont une saveur un peu âcre et salée. Les vieux

auteurs de matière médicale en racontent des choses merveilleuses, touchant la vertu qu'ils leur supposent de guérir les hernies, ce qui leur a valu leur nom d'*Herniaire*, et ils recommandent, dans ces cas, de les faire prendre intérieurement, et de les appliquer extérieurement. Aujourd'hui les médecins n'ont pas la moindre confiance dans de semblables moyens. Quelques-uns ont conservé l'habitude de les ordonner comme diurétiques, soit dans les rétentions d'urine, soit dans d'autres affections des voies urinaires, principalement dans la gravelle et le catarrhe de la vessie. Leur suc, lorsque ces plantes sont fraîches, peut se donner à la dose de 2 à 4 onces; en décoction on les prescrit par poignées, et on les administre aussi en nature et en poudre; mais en général, les *Herniaires* ont perdu la plus grande partie du crédit dont elles ont joui autrefois: effectivement tout ce que l'on peut raisonnablement leur accorder de propriété, c'est d'être légèrement diurétiques. L'eau distillée de Turquette, que Tournefort a beaucoup préconisée, est aujourd'hui entièrement tombée en désuétude.

Famille XXVII.

CARYOPHYLLÉES.

Les caractères propres aux plantes de cette famille sont les suivans: Calice persistant, monophylle, denté à son sommet, ou plus rarement partagé en 4 ou 5 folioles; corolle de 5 pétales rétrécis en onglet; étamines en même nombre que les pétales, le plus souvent en nombre double; 1 ovaire supérieur, ordinairement surmonté de plusieurs styles; 1 capsule polysperme, à une ou plusieurs loges, s'ouvrant à son sommet en plusieurs valves.

Les Caryophyllées sont des plantes herbacées, à feuilles simples, opposées, connées à leur base, à fleurs axillaires, ou plus souvent terminales.

Quoique assez nombreuses, les plantes de cette famille ne sont recommandables par aucune propriété importante; la plus grande partie d'entre elles n'a point de saveur marquée, il faut seulement en excepter la Saponaire et les *Cillets*; la première est légèrement amère, savonneuse, et on l'emploie, pour cette raison, comme apéritive et fondante; quant aux seconds, l'arome très-prononcé de leurs fleurs

donne à ces parties une propriété légèrement tonique et stimulante.

82^e Genre. — **ÆILLET.** *DIANTHUS.* Lin.

Calice tubuleux, à 5 dents, muni à sa base de 2 ou plusieurs écailles opposées ou imbriquées en croix. 5 pétales à limbe souvent dentelé. 10 étamines. 1 ovaire surmonté de 2 styles. 1 capsule cylindrique à 1 loge, contenant plusieurs graines.

ÆILLET DES JARDINS, vulgairement *Æillet commun*, *Æillet grenadin*, *Æillet giroflée*, *Æillet des fleuristes*.

Dianthus Caryophyllus. Lin. Spec. 587. — *Caryophyllus ruber.* Blackw. Herb. t. 85. — *Caryophyllus hortensis.* Pharm.

Sa racine simple, fibreuse, vivace, donne naissance à une ou plusieurs tiges étalées à leur base, ensuite redressées, lisses, cylindriques, d'un vert glauque, ainsi que toute la plante, noueuses, plus ou moins rameuses à leur partie supérieure, garnies à chaque nœud de 2 feuilles opposées, sessiles, linéaires, étroites, canaliculées, très-aiguës. Ses fleurs, solitaires à l'extrémité de chaque rameau, sont d'un pourpre foncé dans la variété dont on fait usage en médecine, mais variées de cent manières différentes entre le blanc et le rouge dans les nombreuses sortes cultivées par les fleuristes. L'Æillet commun croît naturellement dans les lieux pierreux et dans les fentes des rochers des départemens du midi; on en cultive dans les jardins un grand nombre de variétés à fleurs doubles, recherchées autant pour l'agrément de leurs belles couleurs, que pour l'excellence de leur parfum, qui a le plus grand rapport avec celui du Gérofle. La variété qu'on emploie en médecine est à fleurs simples. Cette plante fleurit en juin et juillet.

Les pétales de l'Æillet sont les seules parties dont on fasse usage; ils sont sudorifiques, toniques, alexitères. C'est en infusion théiforme qu'il faut les faire préparer, car la décoction leur ferait perdre une partie de leurs propriétés qui résident dans un principe très-volatil. La dose est de 1 à 2 gros pour 1 à 2 livres d'eau. On en recommande principalement l'emploi dans les fièvres malignes et les maladies contagieuses; mais les médecins préfèrent généralement

dans la pratique, à toute autre préparation de ces fleurs, un sirop qui porte leur nom, lequel se fait dans les pharmacies, et qu'on donne à la dose de 1 à 2 onces dans une potion, selon la nature de la maladie. On prépare aussi une eau distillée et une conserve de fleurs d'Æillets, et les confiseurs en font un ratafia qui passe pour être stomachique. Au reste, les Æillets ne paraissent véritablement fournir que leur partie colorante à toutes les préparations dans lesquelles on les fait entrer.

85° Genre. — SAPONAIRE. *SAPONARIA*. Lin.

Calice tubuleux, à 5 dents, nu à sa base. 5 pétales onguculés. 10 étamines. 1 ovaire surmonté de 2 styles. 1 capsule à 1 loge contenant plusieurs graines.

SAPONAIRE OFFICINALE, vulgairement *Saponière*, *Savonaire*, *Savonnaire*, *Herbe à foulon*.

Saponaria officinalis. Lin. Spec. 584. — *Saponaria vulgaris*. Blackw. Herb. t. 115. — *Saponaria*. Pharm.

Ses racines sont allongées, blanchâtres, noueuses, rampantes, vivaces; elles donnent naissance à plusieurs tiges cylindriques, noueuses, glabres, droites, hautes de 2 pieds ou environ, garnies de feuilles opposées, sessiles ou très-courttement pétiolées, ovales lancéolées, glabres, marquées de nervures longitudinales. Les fleurs sont blanches ou d'une couleur purpurine très-claire, disposées en corymbe à l'extrémité des tiges: elles ont une odeur agréable. Cette plante croît dans les haies, les buissons, et sur les bords des champs.

La Saponaire a une saveur amère, et toutes ses parties sont apéritives, résolutives, dépuratives et sudorifiques. On emploie indifféremment les racines, les tiges, les feuilles ou les sommités fleuries, à la dose de 2 à 4 gros pour une pinte de décoction. On en fait usage dans les affections vénériennes anciennes, et qui ont résisté au mercure, dans les rhumatismes, la goutte, les maladies cutanées, les engorgemens des viscères. On a encore conseillé la Saponaire dans l'asthme, dans l'épilepsie. On emploie aussi le suc exprimé de la plante entière lorsqu'elle est fraîche, ou son extrait qu'on prépare dans les pharmacies. Sa décoction ou son infusion dans l'eau enlèvent les taches du linge et des étoffes, comme fait le savon; ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte.

84^e Genre. — MORGELINE. *ALSINE*.

Calice de 5 folioles. 5 pétales. 5 étamines. 1 ovaire surmonté de 3 styles. Capsule à 3 valves et à 1 loge contenant plusieurs graines.

MORGELINE INTERMÉDIAIRE, vulgairement *Mouron des oiseaux*, *Mouron blanc*.

Alsine media. Lin. Spec. 389. — Fl. Dan. t. 525.

Ses racines sont annuelles, composées de fibres menues; elles donnent naissance à plusieurs tiges cylindriques, grêles, tendres, rameuses, étalées et diffuses, longues de 3 pouces à 1 pied, garnies de feuilles opposées, ovales, pointues, portées sur de courts pétioles dans la partie inférieure des tiges, et sessiles dans leur partie supérieure. Ses fleurs sont blanches, portées sur de longs pédoncules solitaires dans la bifurcation de la tige ou des rameaux, et qui se réfléchissent après la fécondation. Cette plante est très-commune dans les jardins, les vignes et les lieux cultivés; elle fleurit depuis le commencement du printemps jusqu'à l'hiver.

La Morgeline passe pour émolliente, rafraîchissante, détensive et résolutive. Sa décoction est bonne, dit-on, pour apaiser l'inflammation des yeux. Elle a été conseillée dans le crachement de sang. Pilée et appliquée en cataplasme, elle procure du soulagement aux personnes atteintes d'hémorroïdes douloureuses. Elle a aussi été recommandée dans l'épilepsie. On peut en prescrire le suc à la dose de 1 à 2 onces, ou la décoction de 1 à 2 poignées dans une pinte d'eau. Dans quelques cantons, on la mange comme herbe potagère; mais les médecins en font en général peu ou point d'usage. Les petits oiseaux, et surtout les serins, aiment beaucoup ses graines.

Famille XXVIII.

SAXIFRAGÉES.

Les caractères des espèces indigènes comprises dans cette famille sont les suivans : Calice monophylle, partagé plus ou moins profondément en 4 ou 5 découpures; corolle de 4 à 5 pétales insérés dans le haut du calice, alternes avec ses divisions, et quelquefois manquant entièrement; étamines insérées sur le calice en nombre égal, ou plus souvent

double de celui des pétales ; 1 ovaire supérieur , très-rarement inférieur , surmonté de 2 styles ou de 2 stigmates ; 1 capsule à 1 ou 2 loges , s'ouvrant au sommet en 2 valves , et contenant plusieurs graines.

Les Saxifragées sont des plantes herbacées , à feuilles alternes , rarement opposées , souvent charnues ; à fleurs le plus ordinairement terminales , et fréquemment disposées en grappe ou en panicule. Ces plantes sont peu recommandables sous le rapport de leurs propriétés ; quelques espèces sont apéritives et diurétiques , et les Drosères , que j'ai cru devoir rapprocher de cette famille , sont âcres et caustiques.

85^e Genre. — SAXIFRAGE. *SAXIFRAGA*. Lin.

Calice à 5 découpures persistantes. 5 pétales. 10 étamines. 1 capsule terminée par 2 pointes recourbées , et partagée en 2 loges.

SAXIFRAGE GRANULÉE , vulgairement *Saxifrage blanche* , *Perce-pierre* , *Casse-pierre* , *Rompt-pierre*.

Saxifraga granulata. Lin. Spec. 576. — *Saxifraga alba*. Blackw. Herb. t. 56. — Pharm.

Sa racine est composée de plusieurs petits tubercules arrondis , gros tout au plus comme des noyaux de Cerise , rougeâtres extérieurement , blancs intérieurement , et d'une saveur un peu amère. Cette racine donne naissance à 1 ou plusieurs tiges droites , cylindriques , simples ou à peine rameuses , légèrement velues , comme toute la plante , hautes de 6 pouces à 1 pied , garnies de quelques feuilles écartées et éparses. Les feuilles qui poussent immédiatement des racines , sont longuement pétiolées , arrondies , ou réniformes , incisées en plusieurs lobes ; celles des tiges , surtout les supérieures , sont presque sessiles , incisées profondément en plusieurs découpures. Ses fleurs sont blanches , disposées au sommet des tiges , en une panicule lâche et médiocrement rameuse ; leur calice est couvert de poils courts , glanduleux et visqueux. Cette plante est commune dans les pâturages et sur les bords des bois.

Les petits tubercules de la racine de cette espèce , nommés *grains* ou *semences de Saxifrage* , passent pour apéritifs , diurétiques et emménagogues ; on les a conseillés autrefois dans l'asthme humide , dans la gravelle , etc. La dose est de 1 demi-once en décoction dans 1 livre d'eau.

86^e Genre. — DROSÈRE. *DRŌSERĀ*. Lin.

Calice à 5 divisions persistantes. 5 pétales. 5 étamines à anthères adnées aux filamens. 1 ovaire surmonté de 5 à 9 styles. 1 capsule à 1 loge s'ouvrant, du sommet jusqu'à sa partie moyenne, en 5 à 5 valves, et contenant plusieurs graines très-menues.

DROSÈRE A FEUILLES RONDES, vulgairement *Rosée du soleil*, *Rossoli*, *Herbe à la rosée*, *Herbe de la goutte*.

Drosera rotundifolia. Lin. Spec. 402. — Bull. Herb. t. 181. — *Rossolis*. Pharm.

Ses racines sont fibreuses, menues, noirâtres, annuelles; elles donnent naissance à plusieurs feuilles arrondies, visqueuses, longuement pétiolées, étalées en rosette, garnies, en leur surface supérieure et particulièrement en leurs bords, de cils rougeâtres et glanduleux. Du milieu de ces feuilles s'élèvent 1 ou plusieurs tiges grêles, simples, hautes de 4 à 6 pouces, portant à leur sommet plusieurs petites fleurs blanches, disposées en épi tourné d'un seul côté. Cette plante croît dans les lieux humides et marécageux; elle fleurit en juin, juillet et août.

Le *Rossoli* est amère, légèrement acide, un peu âcre et même caustique. La plante entière pilée et mise en contact avec la peau, agit comme rubéfiant, ce qui fait que, dans quelques cantons, les gens de la campagne se l'appliquent aux poignets pour se guérir des fièvres intermittentes. En en frottant les cors et les verrues, elle peut servir à les détruire. Malgré la causticité bien prouvée du *Rossoli*, certains auteurs l'ont regardé comme pectoral, et ils ont vanté son usage dans l'asthme, dans les affections catarrhales, dans l'ulcère du poumon, en le conseillant en infusion et même en nature à la dose de 1 gros. Boerrhaave lui suppose encore d'autres vertus, et il en recommande l'infusion dans la migraine, dans l'épilepsie, et pour les maladies des yeux. Aujourd'hui cette plante est avec raison proscrite comme remède interne, dans tous les cas où elle avait été préconisée; et les médecins n'en font plus aucun usage; il en est même un grand nombre parmi eux qui ignorent qu'on a composé autrefois un sirop de *Rossolis*. Ce qui prouve évidemment que la médecine ne peut espérer d'employer utilement cette espèce de Drosère et les autres du même genre,

c'est que ces plantes excitent, chez les moutons qui en mangent, une toux qui finit ordinairement par les faire périr.

87^e Genre. — DORINE. *CHRYSOSPLENIUM*. Lin.

Calice à 4 ou 5 découpures inégales, persistantes, colorées intérieurement. Corolle nulle. 8 ou 10 étamines. 1 ovaire inférieur, surmonté de 2 styles. 1 capsule terminée par 2 pointes, à 2 valves, à 1 loge contenant plusieurs graines.

DORINE A FEUILLES OPPOSÉES, vulgairement *Saxifrage dorée*, *Hépatique dorée*.

Chryso-splenium oppositifolium. Lin. Spec. 569. — *Saxifraga aurea*. Dod. Pempt. 516.

Sa racine est noueuse, rampante, blanchâtre, vivace; elle donne naissance à plusieurs tiges menues, tendres, faibles, légèrement velues, hautes de 4 à 6 pouces, garnies de feuilles opposées, pétiolées, arrondies, un peu crénelées en leurs bords. Ses fleurs sont jaunes, petites, portées sur des pédoncules très-courts, accompagnées de bractées et disposées en un petit corymbe au sommet des tiges. Cette plante croît dans les lieux humides et couverts; elle fleurit en avril et mai.

La Saxifrage dorée passe pour vulnéraire, apéritive et diurétique; elle a été employée dans les obstructions du foie et des viscères du bas-ventre, dans la gravelle, les rétentions d'urine; mais elle est très-peu usitée maintenant. La dose est de 1 poignée en décoction dans 1 pinte d'eau.

Famille XXIX.

CRASSULÉES.

Les espèces qui appartiennent à cette famille se distinguent aux caractères suivans : calice partagé plus ou moins profondément en plusieurs divisions; corolle insérée à la base du calice, formée d'autant de pétales qu'il y a de divisions à celui-ci, quelquefois de 1 seule pièce, découpée en lobes qui, pour le nombre, correspondent aux divisions calicinales, mais qui sont alternes avec elles, ce qui est aussi de même pour les pétales; étamines en nombre égal ou double des pétales ou des lobes de la corolle; autant d'ovaires supérieurs que de divisions à la corolle, réunis par leur base interne : chacun d'eux devenant 1 capsule s'ouvrant à sa

partie interne, par une fente longitudinale, et contenant plusieurs graines.

Nos Crassulées sont des plantes herbacées, à feuilles alternes ou opposées, succulentes; à fleurs disposées le plus souvent en cime terminale. Elles ont en général une saveur aqueuse, devenant stiptique dans quelques-unes, et même âcre et brûlante dans une espèce de Sédon. L'usage qu'on en fait en médecine est très-restreint; il se borne à employer, comme rafraîchissantes et légèrement astringentes, celles de ces plantes qui sont dépourvues de l'âcreté propre au Sédon brûlant, que l'on doit cependant, d'après le témoignage de plusieurs praticiens, regarder comme un excitant qui peut être utile dans les affections scorbutiques.

88^e Genre. — COTYLET. *COTYLEDON*. Lin.

Calice à 5 divisions. Corolle monopétale, tubuleuse, à 5 lobes. 10 étamines insérées sur la corolle. 5 ovaires. 5 capsules.

COTYLET OMBILICUÉ, vulgairement *Nombril de Vénus*, *grand Cotylédon*, *Ecuelles communes*, *Escudes*.

Cotyledon Umbilicus. Lin. Spec. 615, var. β. *Cotyledon Umbilicus Veneris*. Clus. Hist. LXIII. — *Umbilicus Veneris*. Pharm.

Sa racine est tubéreuse, charnue, vivace, garnie de beaucoup de fibres capillaires; elle donne naissance à une tige cylindrique, parfaitement glabre, comme toute la plante, droite, haute de 4 à 10 pouces, presque toujours simple, munie à sa base de plusieurs feuilles pétiolées, arrondies, concaves, crénelées, succulentes et un peu charnues, d'un vert gai; la moitié inférieure de la tige est garnie de quelques feuilles alternes, allant toujours en diminuant de grandeur. Ses fleurs sont assez petites, d'un jaune verdâtre, pédiculées, pendantes, accompagnées à leur base d'une bractée lancéolée-linéaire, très-entière, et disposées, en grand nombre, en un épi terminal qui occupe souvent plus de la moitié supérieure de la tige. Cette plante croît dans les fentes des rochers et des vieux murs, dans le midi et l'ouest de la France; elle fleurit en mai et juin.

COTYLET JAUNE, vulgairement *Nombril de Vénus à fleur jaune*.

Cotyledon lutea. Willd. Spec. 2. p. 757.

Cette espèce diffère de la précédente par sa racine ra-

meuse, rampante, par ses feuilles un peu en capuchon, par ses fleurs jaunes, droites, jamais pendantes, accompagnées de bractées beaucoup plus grandes, ovales, profondément dentées et presque pinnatifides. Elle est indiquée comme croissant aux environs de Lyon, et fleurit en mai et juin.

Les feuilles de ces deux plantes ont une saveur visqueuse; elles passent pour rafraîchissantes, légèrement astringentes et détersives. Ecrasées et réduites en pulpe, on les applique avec avantage sur les hémorroïdes douloureuses. Dans quelques provinces, elles servent, pilées avec de l'huile, pour faire une sorte d'onguent qui est bon pour guérir les brûlures; mais, en général, comme elles n'ont de propriété qu'étant employées fraîches, on en fait peu d'usage, si ce n'est dans les pays où elles croissent naturellement, parce qu'on peut alors s'en servir lorsque les plantes sont en végétation. Elles sont au nombre des espèces qui doivent entrer dans l'onguent *Populeum*.

89° Genre. — SÉDON. *SEDUM*. Lin.

Calice à 5 divisions. 5 pétales. 10 étamines. 5 ovaires. 5 capsules.

SÉDON REPRISSE OU ORPIN REPRISSE, vulgairement *Fève épaisse*, *Grassette*, *Joubarbe des vignes*, *Orpin*, *Reprise*, *Herbe aux charpentiers*, *Herbe à la coupe*.

Sedum Telephium. Lin. Spec. 616. — Decand. Pl. grass. t. 92. — *Telephium*, sive *I'abaria*, vel *Anacampseros*. Pharm.

Sa racine, formée de plusieurs tubercules charnus, blanchâtres, donne naissance à plusieurs tiges cylindriques, glabres comme toute la plante, très-simples dans la plus grande partie de leur étendue, seulement rameuses vers leur sommet, hautes de 1 pied ou un peu plus, garnies dans toute leur longueur de feuilles sessiles, éparses ou opposées, ovales, d'un vert pâle, ou quelquefois légèrement rougeâtres, lisses, un peu charnues et succulentes, dentées en leurs bords. Ses fleurs sont purpurines ou blanchâtres, nombreuses, disposées en corymbe au sommet de la tige et des rameaux. Cette plante croît naturellement dans les vignes et dans les bois taillis; elle fleurit en juillet et août.

Les racines et les feuilles d'Orpin passent pour être astrin-

gentes, rafraîchissantes et vulnéraires; elles sont conseillées à l'extérieur et à l'intérieur. De la première manière, on les a appliquées, après les avoir écrasées et broyées dans un mortier, sur les plaies récentes, pour arrêter le sang; sur les ulcères, pour les déterger et les faire cicatriser; sur les hémorroïdes, pour calmer les douleurs qu'elles causent; sur les panaris et sur les hernies, etc.; mais il y a long-temps que les bons chirurgiens ont renoncé à ces moyens d'une nullité presque absolue dans la plupart des cas, et pouvant même devenir dangereux, par leur prétendue astringence, lorsqu'il s'agit d'arrêter des hémorragies. A l'intérieur, on les a employées dans le crachement de sang, la dysenterie, soit en décoction, soit en nature, en en faisant exprimer le suc qu'on étendait dans une suffisante quantité d'un liquide aqueux.

L'Orpin entre dans l'eau vulnéraire, dans l'onguent *Populeum*, et on en distillait autrefois une eau qu'on employait dans les maladies dont il vient d'être parlé; mais cette eau, et même la plante en général, ne sont aujourd'hui que fort peu ou même point du tout en usage.

SÉDON BLANC, ou ORPIN A FLEURS BLANCHES, vulgairement *Petite-Joubarbe*, *Trique-Madame*, *Tripe-Madame*, *Vermiculaire*.

Sedum album. Lin. Spec. 619. — Decand. Pl. grass. t. 22. — *Sedum minus*. Pharm.

Sa racine menue, fibreuse, vivace, donne naissance à plusieurs tiges cylindriques, légèrement rougeâtres, parfaitement glabres, ainsi que toute la plante, étalées et souvent couchées à leur base, ensuite redressées, longues en tout de 6 à 8 pouces, un peu rameuses à leur sommet, garnies de feuilles éparses, sessiles, cylindriques, succulentes, obtuses, d'un vert souvent un peu rougeâtre. Ses fleurs sont blanches, disposées au sommet des tiges en un corymbe étalé; les divisions de leur calice sont très-courtes; les pétales sont aigus, et les étamines ont leurs anthères noirâtres. Cette plante croît dans les lieux secs, arides, pierreux et exposés au soleil; elle fleurit en juin et juillet.

Les tiges et les feuilles du Sédon blanc ont une saveur styptique; elles sont astringentes et rafraîchissantes. Dans quelques cantons, on les mange en salade. Les pharmaciens les font entrer dans quelques compositions officinales, entre autres dans l'onguent *Populeum* et l'emplâtre *Diabotanium*.

SÉDON BRULANT, ou ORPIN BRULANT, vulgairement
Vermiculaire brûlante, *Pain d'oiseau*, *Poivre de*
muraille.

Sedum acre. Lin. Spec. 619. — Bull. Herb. t. 50.

Sa racine est vivace, menue, fibreuse; elle donne naissance à des tiges nombreuses, glabres, ramassées en gazon, hautes de 2 à 3 pouces, garnies de feuilles éparses, ovales, un peu triangulaires, courtes, succulentes, d'un vert-clair, très-rapprochées les unes des autres. Les fleurs sont jaunes, disposées en bouquet au sommet des tiges. Cette plante se trouve dans les lieux arides et pierreux, sur les vieux murs, les chaumières; elle fleurit en juin et juillet.

Toutes les parties du Sédon brûlant ont une saveur âcre, très-piquante et presque caustique, qui laisse pendant quelque temps, sur la langue et dans la bouche, quand on en a mâché, une impression brûlante très-désagréable. Le suc des tiges et des feuilles, à la dose de 1 demi-once à 1 once, est fortement émétique et purgatif, mais il produit sur l'estomac et les intestins une irritation telle, qu'il peut causer par suite une inflammation dangereuse qui doit faire proscrire son usage comme émétique et comme purgatif. Etmuller vante d'ailleurs cette plante comme un très-bon antiscorbutique; et Bernard Below rapporte un grand nombre d'observations de malades guéris du scorbut par l'usage continué pendant quelque temps de 5 à 4 onces de bière dans laquelle on avait fait bouillir 2 gros de Sédon brûlant. Le suc retiré des tiges et des feuilles et étendu dans six à huit fois son poids d'eau, ou la décoction de ces parties, dans les mêmes proportions, peuvent servir à faire des gargarismes qui sont utiles pour guérir les gencives ulcérées, et pour raffermir les dents ébranlées. Il y a quelques années que le docteur Peters, médecin à Anclam, a présenté le Sédon brûlant, desséché et réduit en poudre, comme un remède efficace dans l'épilepsie, en le donnant à la dose de 8 à 20 grains, selon l'âge, avec autant de sucre, deux fois par jour; mais l'expérience n'a pas confirmé cette prétendue propriété.

90^e Genre. — JOUBARBE. *SEMPERVIVUM*. Lin.

Calice de 6 à 15 divisions. Autant de pétales, d'étamines d'ovaires et de capsules.

JOUBARBE DES TOITS, vulgairement *Grande Joubarbe*.
Sempervivum tectorum. Lin. Spec. 664. — Decand. Pl.
 Grass. t. 104. — *Sedum majus*. Pharm.

Sa racine est allongée, fibreuse, vivace; elle donne naissance à plusieurs paquets de feuilles ovales-oblongues, succulentes, d'un vert pâle et un peu glauque, glabres en leur surface, ciliées sur leurs bords, sessiles, serrées les unes contre les autres, et disposées en rosette. Du milieu de ces feuilles s'élève une tige cylindrique, simple, excepté vers son sommet où elle se divise en plusieurs rameaux très-ouverts et même réfléchis, haute d'environ 1 pied, velue, rougeâtre, garnie de feuilles semblables aux radicales, mais plus étroites, plus pointues. Ses fleurs sont purpurines, courtement pédonculées, la plupart tournées du même côté et disposées presque en forme d'épi le long des rameaux qui terminent les tiges. Ces fleurs sont composées d'un calice à 12 ou 15 divisions, d'une corolle de 12 à 15 pétales, et d'un même nombre d'étamines et d'ovaires. Ces derniers deviennent autant de capsules qui contiennent chacune plusieurs graines. Cette plante croît dans les lieux pierreux, dans les fentes des rochers, sur les toits rustiques et sur les vieux murs; elle fleurit en juin et juillet.

La Joubarbe est rafraîchissante et astringente. On employait jadis le suc exprimé de ses feuilles, à la dose de plusieurs onces, dans les fièvres inflammatoires, bilieuses, dans la dysenterie, etc., et l'on se servait de ce suc pour faire des gargarismes dans l'esquinancie. Extérieurement on emploie encore les feuilles de Joubarbe sur les hémorroïdes enflammées; en les écrasant et les mêlant avec du beurre frais, on en fait une sorte de pommade qui apaise quelquefois les douleurs que les malades éprouvent. On fait aussi, en battant leur suc avec une huile douce végétale, telle que celle d'olive ou de noix, un mélange qui est bon pour guérir les brûlures. On s'est quelquefois servi avec succès des feuilles de Joubarbe desséchées et réduites en poudre pour déterger et cicatriser de vieux ulcères. Cette plante entre dans l'onguent *Populeum* et dans l'onguent mondificatif d'Ache. Anciennement on retirait de ses feuilles une eau distillée qui n'est plus en usage aujourd'hui.

Famille XXX.

PORTULACÉES.

Les caractères propres aux plantes de cette famille sont ceux qui suivent : Calice divisé au sommet ; corolle formée le plus souvent de 5 pétales attachés sur le calice ; 5 à 12 étamines insérées sur le calice ; 1 ovaire supérieur, surmonté de 1 ou plusieurs styles ; capsule à 1 ou plusieurs loges monospermes ou polyspermes.

Les Portulacées sont des herbes à feuilles alternes ou opposées, souvent succulentes, à fleurs ordinairement réunies par petits paquets au sommet des rameaux.

La saveur de ces plantes est peu prononcée et leur odeur est nulle ; ce qui fait qu'elles n'ont pas de propriété bien marquée. On ne peut guère les regarder que comme rafraîchissantes, et il y a tout lieu de douter des autres facultés qui leur ont été attribuées.

91^e Genre. — POURPIER. *PORTULACA*. Lin.

Calice persistant, comprimé, partagé en 2 découpures à son sommet. 5 pétales plus grands que le calice. 6 à 12 étamines ; 1 ovaire adhérent par sa base avec le calice, surmonté de 1 style court, et terminé par 4 à 5 stigmates. Capsule s'ouvrant en travers et contenant plusieurs graines.

POURPIER CULTIVÉ, vulgairement *Pourcellane*, *Pourcellaine*.

Portulaca oleracea. Lin. Spec. 658. — Decand. Pl. grass. t. 125. — *Portulaca*. Pharm.

Sa racine est ordinairement simple, fibreuse, annuelle ; elle donne naissance à une tige charnue, tendre, partagée dès sa base en rameaux étalés, couchés ou un peu redressés, très-lisses, longs de 6 à 8 pouces, munis de feuilles, sessiles, alternes, oblongues, en forme de coin, obtuses, charnues, glabres, d'un vert jaunâtre. Ses fleurs sont jaunes, sessiles, axillaires, réunies plusieurs ensemble dans la partie supérieure des rameaux. Le fruit est une capsule qui s'ouvre en travers comme une boîte à savonnette, et qui contient plusieurs graines petites et noires. Le Pourpier croît spontanément dans les lieux cultivés et dans les terrains sablonneux ; il a donné par la culture plusieurs variétés dont on

prend soin dans les jardins potagers, et qui sont particulièrement connues sous les noms de *Pourpier domestique* ou *des jardins*, et encore sous celui de *Pourcellane à feuilles larges*. La plante qui croît naturellement a reçu les noms de *Petit-Pourpier*, *Pourpier sauvage*, *Pourcellane à feuilles étroites*. Toutes ces plantes fleurissent en juillet et août.

Le Pourpier, soit sauvage, soit domestique, est rafraîchissant, antiscorbutique, vermifuge et fondant. On emploie la plante entière. Son eau distillée a passé pour être très-bonne contre les vers, en la donnant à la dose de 3 à 4 onces dans une potion vermifuge; mais celle-ci empruntait toutes ses propriétés de la mousse de Corse ou du *Semen contrà* qu'on y ajoutait ordinairement; aussi l'eau de Pourpier n'est plus employée aujourd'hui, ou elle l'est seulement comme excipient simple. Le sirop de Pourpier qu'on préparait autrefois chez les apothicaires, n'est plus en usage maintenant, de même que l'extrait qu'on donnait à la dose de 1 gros comme diurétique, et propre à expulser les graviers des reins et de la vessie. Les graines de Pourpier étaient comptées jadis au nombre des quatre semences froides mineures, maintenant reléguées dans les anciennes pharmacopées; ces graines entrent, ou, pour mieux dire, entraînent dans plusieurs compositions pharmaceutiques, pour la plupart oubliées de nos jours. Maintenant on ne fait plus guère usage du Pourpier en médecine, si ce n'est pour le faire entrer dans les bouillons rafraîchissants. La meilleure manière de l'employer serait de donner son suc à la dose de 1 à 4 onces. Comme herbe potagère, le Pourpier se mange cuit ou crud; on le prépare en salade, et on le fait confire dans du vinaigre avec du sel, afin de le conserver pour l'hiver.

Famille XXXI.

TAMARISCINÉES.

Le seul genre Tamarisc composant jusqu'à présent cette famille, celle-ci ne se trouve pas avoir d'autres caractères et d'autres propriétés que le Tamarisc lui-même.

92^e Genre. — TAMARISC. *TAMARIX*. Lin.

Calice partagé en 5 découpures persistantes. 5 pétales

alternes avec les divisions calicinales. 5 à 10 étamines dont les filamens sont réunis à leur base. 1 ovaire supérieur, surmonté de 3 stigmates oblongs et plumeux. 1 capsule triangulaire, à 5 valves, à 1 loge contenant plusieurs graines vêtues de duvet.

TAMARISC DE FRANCE, vulgairement le *Tamarisc*, ou *Tamaris commun*, et encore *Tamarix* de Narbonne.

Tamarix gallica. Lin. Spec. 386. — *Tamariscus*. Blackw. Herb. t. 331. — Pharm.

Arbrisseau dont la tige s'élève à 15 ou 20 pieds, en se divisant presque dès sa base, en plusieurs branches, sous-divisées elles-mêmes en rameaux nombreux, grêles, revêtus d'une écorce rougeâtre, et garnis de feuilles courtes, lancéolées, très-menues, aiguës, glabres, d'un vert gai ou quelquefois un peu cendré, très-rapprochées les unes des autres et paraissant presque imbriquées sur les jeunes pousses. Ses fleurs sont blanches ou légèrement purpurines, disposées dans la partie supérieure et latérale des rameaux, en épis nombreux, allongés et serrés : elles sont à 5 étamines saillantes hors de la corolle. Le Tamarisc croît naturellement le long des rivières, dans le midi de la France, et principalement sur les bords de la Méditerranée et de l'Océan ; il fleurit depuis le mois de juin jusqu'à la fin de l'été.

Les racines, l'écorce, le bois et les feuilles du Tamarisc commun passent pour être apéritifs et diurétiques ; on en a conseillé l'usage dans l'obstruction des viscères abdominaux. On faisait autrefois un extrait de l'écorce, dont on donnait depuis 1 jusqu'à 2 gros. Quelques anciens auteurs de matière médicale ont vanté la décoction de cette écorce ou du bois, comme un excellent moyen pour guérir toutes les maladies de la peau, comme la galle, les dartres et même la lèpre ; d'autres l'ont préconisée pour les maladies vénériennes. Dans les pays où le Tamarisc prend assez d'accroissement pour qu'on puisse travailler son bois, on en fait des tasses, des barrils qui communiquent, dit-on, une propriété apéritive et diurétique au vin ou à l'eau que l'on met dedans. Quoi qu'il en soit, les médecins ne sont plus dans l'usage d'employer aucune de ses parties, et d'ailleurs leur saveur, un peu amère et légèrement styptique, prouverait bien plutôt qu'elles seraient toniques et astringentes, qu'elles n'auraient les propriétés qu'on leur prêtait jadis.

Les fruits donnent une teinture noire dont les teinturiers se servent, dans les pays où cet arbrisseau est abondant, pour remplacer les noix de Galle. Les cendres des tiges et des rameaux contiennent une assez grande quantité de sulfate de soude, qu'on peut en retirer facilement et avec profit.

TAMARISC D'ALLEMAGNE.

Tamarix germanica. Lin. Spec. 587. — *Tamarix*. Fuchs. Hist. 215.

Cette espèce diffère de la précédente par ses feuilles plus allongées, plus éloignées les unes des autres, simplement sessiles et non demi-embrassantes; par ses fleurs disposées en longs épis terminaux, ayant dix étamines dont les filamens sont réunis à leur base; et enfin parce qu'elle s'élève moitié moins. Cet arbrisseau croît en France sur les bords du Rhin et du Rhône; il fleurit en mai et juin. Il a les mêmes propriétés que le Tamarisc commun, mais il est ainsi que lui tombé en désuétude.

Famille XXXII.

LYTHRÉES.

Les caractères suivans sont ceux de cette famille : Calice d'une seule pièce, en tube ou en godet, partagé en son limbe; pétales en même nombre que les divisions calicinales, et attachés au bas de celles-ci ou quelquefois entièrement nuls; étamines insérées sur le calice en nombre égal ou double des pétales; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate souvent en tête; capsule cachée dans le calice persistant, et à 1 ou plusieurs loges polyspermes.

Les Lythrées sont des plantes herbacées à feuilles simples, opposées ou alternes; à fleurs terminales ou axillaires. On sait peu de choses sur leurs propriétés; celles qu'on leur attribue, comme plus positives, sont d'être astringentes.

93^e Genre. — SALICAIRE. *LYTHRUM*. Lin.

Calice cylindrique, strié, à 6 ou 12 dents. 12 étamines à filamens filiformes. Style subulé. Capsule oblongue, à 2 loges, contenant plusieurs graines.

SALICAIRE COMMUNE, vulgairement *Lysimachie rouge*.
Lythrum Salicaria. Lin. Spec. 640. — *Lysimachia*
spicata purpurea. Fl. Dan. t. 671.

Sa racine est allongée, de la grosseur du petit doigt, blanchâtre, vivace, garnie de beaucoup de fibres menues; elle donne naissance à 1 tige droite, quadrangulaire, rougeâtre, plus ou moins rameuse dans sa partie supérieure, haute de 2 à 3 pieds ou plus, munie de feuilles lancéolées, glabres, d'un vert un peu foncé, sessiles, opposées 2 à 2, quelquefois 3 à 3 et plus rarement 4 à 4. Ses fleurs, d'une couleur purpurine, forment de beaux et longs épis à l'extrémité de la tige et des rameaux. Cette plante est commune dans les lieux humides, marécageux, et au bord des rivières et des ruisseaux; elle fleurit en juin et juillet.

La Salicaire passe pour être détersive, rafraîchissante et astringente. Quelques auteurs l'ont conseillée dans la dysenterie et les hémorragies utérines; mais elle est aujourd'hui de fort peu d'usage en médecine. Son eau distillée, que Parkinson estimait beaucoup contre l'inflammation et les contusions des yeux, est encore plus tombée en désuétude.

Famille XXXIII.

RHAMNÉES.

Les caractères des genres qui composent cette famille sont les suivans : Calice d'une seule pièce, à 4 ou 5 découpures; corolle de 4 à 5 pétales (quelquefois nuls) insérés dans le haut du calice, ou sur 1 disque, et alternes avec les divisions calicinales; étamines en même nombre que les pétales et ayant la même insertion; 1 ovaire supérieur, surmonté par 1 ou plusieurs styles, et entouré à sa base de 1 disque qui naît du fond du calice; 1 baie ou 1 capsule à plusieurs loges contenant chacune 1 ou 2 graines.

Les Rhamnées sont des arbrisseaux à feuilles alternes ou opposées, et à fleurs axillaires, ordinairement plusieurs ensemble. Les fruits de la plupart des espèces de cette famille sont fortement purgatifs et même émétiques; tels sont ceux des Nerpruns en général, du Fusain et du Houx. Les Jujubes font exception par leur vertu adoucissante et béchique. L'écorce des Nerpruns a les mêmes propriétés que

les fruits de ce genre, et sans doute que celle du Fusain a des facultés analogues. Quant à l'écorce du Houx elle passe pour amère et mucilagineuse, et ses feuilles ont été préconisées comme fébrifuges et sudorifiques.

9^e Genre. — NERPRUN. *RHAMNUS*. Lin.

Calice à 4 ou 5 divisions. 4 à 5 pétales très-petits. 4 ou 5 étamines. 1 ovaire surmonté de 1 style terminé par 1 stigmate bifide ou quadrifide. 1 baie contenant 2 à 4 graines.

NERPRUN PURGATIF, vulgairement *Noirprun*, *Bourgépine*.

Rhamnus catharticus. Lin. Sp. 279. — Blackw. Herb. tab. 155. — Pharm.

Cette espèce est un arbrisseau dont la tige, divisée en rameaux piquans et irréguliers, s'élève à la hauteur de 8 à 10 pieds. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales ou arrondies, finement dentées en leurs bords, glabres et d'un vert assez foncé. Ses fleurs sont jaunâtres, petites, ramassées par bouquets dans les aisselles des feuilles : elles sont composées de 1 calice à 4 divisions, de 4 pétales, d'un pareil nombre d'étamines, et de 1 ovaire arrondi; souvent les mâles étant séparés des femelles sur des individus différens. Les fruits sont de petites baies arrondies, noirâtres, contenant 4 graines. Cet arbrisseau croît naturellement dans les bois, les haies, et les buissons; il fleurit en mai, et ses fruits sont mûrs en automne.

Le Nerprun est un purgatif énergique, très-usité en médecine. On emploie ses baies desséchées et en substance, à la dose de 1 gros; on les prépare en décoction à la quantité de 1 à 5 gros pour 6 à 8 onces d'eau; on donne demi-once à 1 once du suc qu'on en exprime lorsqu'elles sont récentes, et on en fait un extrait qu'on administre à la dose de demi-gros à 1 gros; mais, à toutes ces préparations, on préfère le plus souvent le sirop qu'on fait dans les pharmacies avec le jus de ces fruits au moment de leur maturité. Ce sirop s'emploie avec succès, comme purgatif hydragogue, dans la leucophlegmatie et les différentes hydropisies : on s'en sert aussi avec avantage dans l'apoplexie, comme pouvant ranimer les forces vitales par la forte excitation qu'il produit sur le canal intestinal. Il se donne depuis

1 once jusqu'à 3, ou seul délayé dans une certaine quantité de liquide, ou associé à d'autres purgatifs dans des potions évacuantes. Ce sirop ou les différentes préparations de Nerprun conviennent aux gens robustes, aux habitans des campagnes chez lesquels les doux purgatifs ne produisent que peu ou point d'effet.

On a reproché aux préparations de Nerprun d'occasionner souvent une sécheresse brûlante de la bouche, du gosier, et de causer des coliques; le meilleur moyen de prévenir ces effets est de faire boire aux malades qui en ont pris, une certaine quantité de liquide doux et mucilagineux.

L'écorce moyenne du Nerprun purge fortement, selon Allioni, et elle provoque en même temps le vomissement; mais on n'est point dans l'usage de l'employer. Garidel attribue encore à cet arbrisseau une propriété dont on pourrait, ce me semble, tirer un parti avantageux, si elle était bien positive, et par laquelle on pourrait se procurer des fruits qui fussent purgatifs, et en même temps d'une saveur agréable. Selon cet auteur, le Nerprun communiquerait sa vertu purgative aux fruits de certains arbres à noyau qu'on aurait entés sur ses tiges; et il cité à ce sujet un particulier des environs d'Aix qui avait un prunier ainsi greffé, et qui fut obligé de le faire couper à cause des accidens auxquels il donna lieu. Je pense qu'avec la précaution d'avoir un tel arbre dans un jardin enclos, il eût été très-utile et en même temps très-curieux de le conserver.

On prépare avec le suc épais des baies de ce Nerprun et une certaine quantité d'Alun dissoute dans de l'eau, une couleur verte dont on fait usage dans la peinture, et qu'on connaît vulgairement sous le nom de *vert de vessie*, parce que cette matière verte se met dans des vessies que l'on suspend dans un lieu chaud pour l'y laisser durcir.

NERPRUN BOURGÈNE, vulgairement *Bourgène*, *Bour-daine*, *Aulne noir*.

Rhamnus Frangula. Lin. Spec. 280. — Duham. Arb. Nouv. éd. vol. 5. p. 44. t. 15.

La tige de cette espèce est ligneuse, droite, rameuse, haute de 10 à 12 pieds et plus. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, un peu pointues, glabres. Ses fleurs sont petites, d'un vert blanchâtre, pédonculées, axillaires, ramassées plusieurs ensemble: elles sont composées de 1 calice

à 5 divisions, de 1 corolle à 5 pétales, de 5 étamines, et de 1 ovaire arrondi. Ses fruits sont de petites baies globuleuses, noirâtres, contenant 2 à 4 graines. Cet arbrisseau est commun dans les bois; il fleurit en mai et juin, et ses fruits sont mûrs en septembre.

La Bourgène a les mêmes propriétés que le Nerprun; ses baies, ses racines et son écorce moyenne sont aussi fortement purgatives. Les médecins ne sont pas dans l'usage de les employer; mais il arrive souvent, soit par fraude, soit par erreur, que les gens de la campagne qui fournissent les pharmaciens de baies de Nerprun pour faire leur sirop, mêlent, ou même substituent tout-à-fait à ces dernières, celles de la Bourgène, qui, dans beaucoup de cantons, est bien plus commune que le Nerprun proprement dit. Cette substitution, à cause des propriétés semblables des deux espèces, est sans inconvénient. Au reste, les paysans se purgent avec les fruits de la Bourgène ou avec la décoction de son écorce; ce moyen leur plaît parce qu'il les fait souvent aller par haut et par bas, et que ces bonnes gens sont pour la plupart persuadés que les fortes évacuations sont dans presque toutes les maladies le plus puissant moyen pour guérir.

L'écorce de Bourgène teint en jaune; ses baies donnent une couleur verte dont on fait du vert de vessie, comme avec celles du Nerprun purgatif; enfin son bois sert à faire un charbon léger, qui est estimé préférable à tout autre pour la fabrication de la poudre à canon.

95^e Genre. — JUBUBIER. *ZIZYPHUS*. Tournef.

Calice à 5 divisions. 5 pétales. 5 étamines. 1 ovaire surmonté de 2 styles. 1 drupe contenant 1 noyau à 1 ou 2 graines.

JUBUBIER COMMUN.

Zizyphus vulgaris. Lam. Illust. t. 185. f. 1. — *Rhamnus Zizyphus*. Lin. Spec. 282. — *Jububæ*. Pharm.

Le Jububier commun est un arbre dont la tige cylindrique, un peu tortueuse, haute de 20 à 50 pieds, se divise en rameaux nombreux chargés d'aiguillons et garnis de feuilles ovales-oblongues, courtement pétiolées, alternes, légèrement dentées, très-glabres. Ses fleurs sont petites, d'un jaune pâle, portées sur de courts pédoncules, axil-

laïres, solitaires ou 2 à 5 ensemble. Les fruits nommés *Jujubes* sont des drupes ovoïdes, rouges, dont la chair recouvre un noyau très-pointu, à 2 loges qui contiennent chacune 1 seule graine. Cet arbre, apporté de Syrie en Italie sous le règne de l'empereur Auguste, s'est naturalisé depuis dans plusieurs parties de l'Europe méridionale, et on le trouve maintenant en Languedoc et en Provence; il fleurit en juin et juillet.

Les Jujubes fraîches sont un peu fermes, et n'ont pas la chair très-succulente; mais elles ont une saveur aigrelette et vineuse assez agréable, aussi elles sont au nombre des fruits qu'on mange crus dans le midi de la France, en Italie, etc. En médecine, on n'en fait usage que lorsqu'elles sont sèches; elles sont alors adoucissantes et béchiques. On les emploie dans les rhumes, dans les maladies de poitrine, dans les affections douloureuses des voies urinaires. On les prépare par décoction à la dose de 2 gros à 1 once pour une pinte d'eau, et le plus souvent on les associe aux autres fruits dits pectoraux, qui sont les Dattes, les Figues, les Raisins secs et les Jujubes. Les pharmaciens composent des tablettes de Jujubes qui sont regardées comme très-propres à calmer la toux et les irritations de poitrine; ils en font aussi un sirop qui a les mêmes propriétés. Ces fruits font partie des drogues qui entrent dans l'électuaire lénitif et dans le sirop de tortues, médicamens à peu près relégués aujourd'hui dans les anciens formulaires.

96^e Genre. — FUSAIN. *EVONYMUS*. Lin.

Calice à 4 ou 5 divisions. Corolle de 4 à 5 pétales insérés sur un disque charnu. 4 à 5 étamines. 1 ovaire supérieur, enfoncé et caché dans le disque avec lequel il fait corps, surmonté d'un style court. 1 capsule tétragone ou pentagone, un peu succulente, à 4 ou 5 loges, contenant chacune 1 graine entourée d'une tunique propre colorée et pulpeuse.

FUSAIN D'EUROPE, vulgairement *Fusin*, *Fusaire*, *Bonnet de prétre*, *Bois à lardoires*.

Evonymus Europæus. Lin. Spec. 286. — Bull. Herb. t. 155. — *Tetragonia*. Pharm.

Arbrisseau qui s'élève à 12 ou 15 pieds de hauteur, en se divisant en branches et en rameaux quadrangulaires,

dont les plus jeunes sont verdâtres, garnis de feuilles lancéolées, dentelées en leurs bords, glabres, courtement pétiolées, opposées. Ses fleurs sont petites, blanchâtres, presque toutes quadrifides, disposées plusieurs ensemble sur des pédoncules rameux et axillaires. Le Fusain croît dans les bois et les buissons; on le plante assez communément dans les haies, mais celles qui en sont formées ne sont que d'une très-médiocre défense. Il fleurit en mai et juin.

Ses fruits ont une saveur nauséabonde; ils sont, dit-on, émétiques et purgatifs, mais aucune observation positive ne paraît encore avoir été faite pour en déterminer la dose; aussi ne les emploie-t-on pas du tout en médecine. Dans certains cantons, on retire des graines une huile bonne à brûler; dans d'autres, on se sert des capsules pour la teinture; quelques personnes enfin les font sécher au four, afin de pouvoir les réduire en poudre, et, dans cet état, ils en font usage pour détruire la vermine des enfans. Le bois de Fusain a le grain fin, serré et d'une couleur jaunâtre; ce qui le rend propre à être employé pour quelques ouvrages de tour et de marquetterie: on en fait aussi des bobines de fuseaux et des lardoires; mais on assure qu'il a l'inconvénient de causer des nausées aux ouvriers qui le travaillent. Les rameaux réduits en charbon sont employés à la fabrication de la poudre à canon, et les dessinateurs en font des espèces de crayons qui leur servent à tracer leurs esquisses. Les auteurs ne sont pas d'accord touchant les propriétés malfaisantes de cet arbrisseau pour les animaux herbivores. Clusius dit avoir observé que les chèvres broutaient ses feuilles avec plaisir; Linné et Willich disent en général que les bestiaux mangent volontiers ses feuilles et ses jeunes pousses; tandis qu'au contraire Gmelin assure qu'elles donnent la mort aux brebis, et que Duhamel en parle comme étant nuisibles aux bestiaux.

97^e Genre. — HOUX. *ILEX*. Lin.

Calice court, à 4 dents. Corolle de 4 pétales contigus à leur base, mais non adhérens. 4 étamines presque de la longueur des pétales; la base de leurs filamens servant d'intermédiaire à la connexité apparente des parties de la corolle. 1 ovaire surmonté de 4 stigmates sessiles. 1 baie arrondie, à 4 graines osseuses.

HOUX ÉPINEUX, vulgairement le *Houx*.

Ilex Aquifolium. Lin. Spec. 181. — *Aquifolium*. Blackw. Herb. t. 205. — *Aquifolium sive Agrifolium*. Pharm.

Grand arbrisseau ou petit arbre qui s'élève quelquefois à 20 ou 25 pieds de hauteur, mais qui le plus souvent reste au-dessous de ces proportions. Son tronc se divise en rameaux nombreux, souples, recouverts d'une écorce lisse et verte, garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, coriaces, persistantes, luisantes, d'un beau vert, ordinairement ondulées en leurs bords, ayant leurs angles terminés par des pointes très-épineuses; planes au contraire, dépourvues d'épines sur les très-vieux pieds. Ses fleurs sont blanches, petites, nombreuses, disposées dans les aisselles des feuilles par petits bouquets serrés. Les fruits sont des baies rouges à l'époque de leur maturité, et à peu près de la grosseur d'un grain de groseille. Le Houx croît dans les buissons et les bois montagneux; il fleurit en avril et mai.

Les baies du Houx, prises au nombre de 10 à 12, sont purgatives, s'il faut en croire Dodonæus; mais c'est une chose à vérifier, car cet auteur ne parle pas d'après sa propre expérience. Les autres propriétés, attribuées par les auteurs aux différentes parties de cet arbre, sont assez nombreuses. Les uns disent que ses racines cuites dans l'eau sont émollientes et résolatives, et l'écorce paraît avoir des facultés analogues. On prépare avec le liber une glu pour prendre les oiseaux. Geoffroy et Duhamel ont donné le moyen de faire cette préparation que Chomel recommande, mise sur des étoupes et appliquée en cataplasme, pour apaiser les douleurs causées par la goutte. Quelques auteurs ont vanté la décoction des feuilles et leur poudre prise avec de l'eau de tussilage, pour la toux, la pleurésie, les coliques et les maladies des voies urinaires, etc. Haller recommande le suc des feuilles dans la jaunisse. Enfin Reil assure avoir employé fréquemment la décoction ou l'extrait de Houx, et avoir observé que ces préparations provoquaient l'appétit, facilitaient toutes les sécrétions et excréctions, et que l'un de leurs effets constans était d'augmenter la transpiration jusqu'à la sueur. Selon le même auteur, il a employé le Houx avec beaucoup de succès dans des fièvres intermittentes qui régnaient épidémiquement, et plusieurs de

ces maladies qui avaient résisté au Quinquina ont cédé à l'administration du remède indigène. Au reste, il convient d'ailleurs que celui-ci agit plus lentement que le Quinquina, car il lui a été nécessaire d'en faire continuer l'usage pendant huit à quatorze jours pour guérir les fièvres; et il avoue encore que leur guérison, dans d'autres circonstances, n'a pas toujours été aussi certaine. Selon Werlhof, les habitans de la Frise orientale font un usage fréquent, dans la goutte, des feuilles de Houx en décoction dans la bière, et c'est pour eux un remède domestique. Reil ayant aussi employé ce remède pour un certain nombre d'arthritiques, il dit que plusieurs de ceux qui le prirent éprouvèrent en général une sueur abondante qui dissipait insensiblement les douleurs; mais que d'autres en ont fait usage sans aucun succès. La dose des feuilles de Houx est de demi-once à 1 once dans 1 à 2 livres d'eau, et les malades doivent boire cette décoction chaude quand ils la prennent comme sudorifique. Dans les fièvres intermittentes, Reil faisait prendre l'extrait des feuilles à la dose de 1 à 2 gros dans la journée, et il y joignait la décoction froide.

Quelques personnes ont cru que les graines du Houx, desséchées, torrifiées et préparées comme celles du café, pouvaient remplacer jusqu'à un certain point cette denrée exotique.

Le bois du Houx est compact, très-dur, plus pesant que l'eau, blanc jusqu'à un certain âge, mais brun et noirâtre vers le centre dans l'arbre un peu avancé en âge. Sa consistance très-dur le rend propre pour les ouvrages de tour, ceux de marquetterie, etc. Les bêtes fauves et les moutons mangent les feuilles du Houx. Les petits oiseaux se nourrissent de ses baies, surtout les grives, lorsque pendant l'hiver la terre est couverte de neige.

Famille XXXIV.

EUPHORBIEES.

Les plantes de cette famille se distinguent aux caractères suivans : Calice monophylle, à 3, 4 ou 5 divisions; corolle de 5, 4 ou 5 pétales insérés sur le calice; étamines en nombre variable, de 5 à 15; 1 ovaire à 3 styles ou à stigmate trifide; 1 capsule à 3 coques monospermes.

Les Euphorbiées sont des plantes herbacées ou des ar-

bustes, à feuilles entières alternes, et à fleurs axillaires ou terminales. Les espèces du genre Euphorbe sont très-nombreuses et contiennent toutes un suc laiteux, d'une grande âcreté et très-caustique, qui rendrait ces plantes vénéneuses si elles étaient employées fraîches et surtout en nature; mais elles perdent, par une parfaite dessiccation, leurs mauvaises propriétés, et à des doses modérées elles sont seulement émétiques et purgatives. La Camelée, autre genre, qui ne contient qu'une espèce et que j'ai cru devoir rapporter à cette famille, n'est point lactescente, mais elle est un peu résineuse et légèrement purgative.

98^e Genre. — EUPHORBE. *EUPHORBIA*. Lin.

Calice d'une seule pièce à 4 ou 5 divisions. Corolle de 4 à 5 pétales, un peu charnus, arrondis, ou en croissant, insérés dans le haut du calice et alternes avec ses divisions. 12 à 15 étamines, rarement moins, attachées au réceptacle, et ayant interposées entre elles, des écailles velues, lacinées ou frangées. 1 ovaire arrondi, trigone, pédiculé, surmonté de 3 styles bifides. 1 capsule saillante hors du calice, à 3 coques monospermes.

EUPHORBE DES BOIS.

Euphorbia sylvatica. Lin. Spec. 665. — Bull. Herb. t. 95. — *Esula vel Tithymalus*. Pharm.

Sa racine est presque simple, pivotante, vivace, recouverte d'une écorce brunâtre; elle donne naissance à 5 ou 4 tiges cylindriques, plus ou moins velues, hautes de 2 pieds ou environ, garnies de feuilles lancéolées, presque glabres; les inférieures plus rapprochées les unes des autres et rétrécies en pétioles à leur base, les supérieures plus éloignées entre elles, plus petites et sessiles. Les fleurs sont jaunâtres ou un peu rougeâtres, à pétales échancrés en croissant, et disposées, à l'extrémité des tiges, en 1 ombelle formée de 6 à 8 rayons; quelques autres sont placées au-dessous de cette ombelle terminale sur plusieurs petits rameaux axillaires, une fois bifurqués. Les capsules sont glabres et lisses. Cette plante est assez commune dans les bois, où elle fleurit en avril et mai.

EUPHORBE DE GÉRARD.

Euphorbia gerardiana. Jacq. Fl. Aust. t. 456.

Sa racine est vivace, grosse comme le petit doigt, cou-

verte d'une écorce brunâtre; elle donne naissance à plusieurs tiges simples, hautes d'environ 1 pied, parfaitement glabres, comme toute la plante, garnies de feuilles linéaires-lancéolées, glauques, sessiles, éparses, assez rapprochées les unes des autres. Ses fleurs sont jaunâtres, portées sur des rameaux disposés, au nombre de 10 à 20, en 1 ombelle terminale. Les pétales sont arrondis, et les capsules glabres et lisses. Cette plante est commune dans les lieux secs et sablonneux, aux environs de Paris et dans plusieurs parties de la France. Elle fleurit en mai et juin.

EUPHORBE CYPRÈS.

Euphorbia cyparissias. Lin. Spec. 661. — Jacq. Fl. Aust. t. 455. — *Tithymalus cyparissias*. Matth. Valgr. 1254.

Sa racine se divise en plusieurs grosses fibres un peu couchées, traçantes, recouvertes d'une écorce brune-jaunâtre; elle est vivace, et donne naissance à 1 ou plusieurs tiges, hautes de 6 à 10 pouces, simples dans leur partie inférieure, chargées, dans la supérieure, de plusieurs rameaux stériles, fort longs pour la grandeur de la plante. Ses feuilles sont éparses, linéaires, étroites, très-rapprochées les unes des autres. Ses fleurs jaunâtres, à pétales échancrés en croissant, sont portées au sommet de la tige sur 8 à 15 longs pédoncules, une fois bifurqués et disposés en ombelle. Cette plante est commune dans les lieux secs et sablonneux; on la trouve fréquemment aux environs de Paris. Elle fleurit en avril, mai et juin.

EUPHORBE PITHYUSE.

Euphorbia pithyusa. Lin. Spec. 656. — *Pithyusa*. Matth. Valgr. 1258.

Sa racine est assez grosse, vivace; elle donne naissance à 1 souche presque ligneuse, qui produit 1 ou plusieurs tiges longues de 6 à 10 pouces, garnies de feuilles nombreuses, lancéolées-linéaires, d'un vert glauque, dont les inférieures sont imbriquées en sens contraire de la direction des supérieures, qui sont plus larges et plus écartées les unes des autres. Les fleurs jaunâtres, à pétales entiers, presque arrondis, sont portées au sommet des tiges sur des pédoncules bifurqués et disposés en 1 ombelle munie à sa base d'une collerette de folioles ovales, aiguës. Les cap-

sules sont glabres. Cet Euphorbe croît dans les sables des bords de la Méditerranée, aux environs de Toulon et d'Hières.

Outre les quatre espèces d'Euphorbe que je viens de décrire, il en existe encore un grand nombre en France, puisqu'on en compte environ quarante espèces. Les plus communes sont l'Esule, *Euphorbia Esula*. Lin., l'Épurgé ou Catapuce, *Euphorbia Lathyris*. Lin., le Réveil-matin, *Euphorbia Helioscopia*. Lin., le Péplus, *Euphorbia Peplus*. Lin., et l'Euphorbe des moissons, *Euphorbia Segetalis*. Lin. Toutes ces plantes ont des propriétés analogues, et chacune d'elles est plus ou moins émétique ou purgative, ce qu'elles doivent à un suc laiteux, âcre et caustique, répandu en si grande abondance dans toutes leurs parties, qu'il s'échappe en gouttes nombreuses à la moindre déchirure faite à leurs racines, à leurs tiges, à leurs feuilles; etc. L'âcreté et la causticité de ce suc sont telles, qu'une seule goutte sur la langue y laisse pour long-temps une ardeur brûlante insupportable. Aussi cela ne permet pas d'employer ces plantes fraîches; mais lorsqu'elles sont parfaitement desséchées, elles peuvent l'être sans aucun inconvénient. C'est ainsi que, dans les recherches que j'ai faites, pour trouver dans les plantes de France des succédanées à l'Ipécacuanha (1), je me suis assuré, par ma propre expérience, que les racines de l'Euphorbe Cyprès et celles de l'Euphorbe Gérard, parfaitement desséchées, et réduites en poudre, pouvaient être données en nature, et que, comme vomitif simple, elles agissaient absolument comme l'Ipécacuanha, et qu'elles ne causaient jamais aucun des accidens que quelques auteurs les croyaient susceptibles de produire. Les doses auxquelles je les ai administrées ont été, pour l'Euphorbe Cyprès, 12 à 15 grains ou 18 au plus, délayés dans 5 tasses d'eau tièdes et données de demi-heure en demi-heure, et, pour l'Euphorbe de Gérard, 15 à 24 grains préparés de la même manière; j'en ai moi-même fait usage avec succès à cette dernière dose.

N'ayant point employé un grand nombre de fois l'Eu-

(1) Voyez, dans la 2^e partie de cet ouvrage, mes Observations sur les Plantes indigènes qui peuvent être les succédanées de l'Ipécacuanha.

phorbe des bois, je ne puis le recommander avec autant de certitude; cependant il m'a paru agir à peu près comme l'Euphorbe de Gérard. Les observations que j'ai commencées sur l'Épurgé, n'étant point encore assez multipliées, je ne puis dire, d'une manière positive, si cette espèce est plus décidément émétique que purgative. Ses graines, plus grosses que dans aucune autre espèce, sont d'un usage familier dans quelques départemens pour les gens de la campagne, qui se purgent fortement en en prenant 10 à 12.

N'ayant fait qu'une seule observation sur l'Euphorbe Péplus, je m'abstiendrai de parler de son mode d'action; mais je dois dire quelque chose de l'Euphorbe Pithyuse, sur laquelle, au contraire, j'ai fait 36 observations. Il résulte de celles-ci que les racines de cette espèce, administrées à la dose de 15 à 24 grains en poudre, et de la même manière que l'Euphorbe Cyprès ou celle de Gérard, ont presque uniquement agi comme purgatives. En effet, sur 36 malades auxquels j'en ai fait prendre, 8 seulement ont eu quelques vomissemens, tandis que tous les autres n'ont eu que des évacuations alvines plus ou moins abondantes.

D'après tout ce qui vient d'être dit, et qu'on pourra voir beaucoup plus amplement détaillé dans la 2^e partie de cet ouvrage, je crois pouvoir recommander, comme un très-bon émétique, les racines de l'Euphorbe de Gérard et de l'Euphorbe Cyprès, aux doses déjà indiquées ci-dessus. Je crois aussi que si on pouvait enlever à celles de l'Euphorbe Pithyuse le peu d'éméticité dont elles sont douées, elles seraient parfaitement propres à remplacer le Jalap.

Chomel recommande de faire macérer les racines des Euphorbes dans le vinaigre, avant de les employer, et c'est ainsi que MM. Coste et Willemet en ont fait usage dans quelques-uns de leurs essais; mais je puis assurer que cette préparation préliminaire est absolument inutile, et qu'elle ne tend qu'à rendre incertaine l'action du médicament. Au reste, je dois avertir ici que je n'ai fait usage que de la partie corticale des racines d'Euphorbe, et que j'ai rejeté leur axe ligneux, qui ne se réduit qu'imparfaitement en poudre.

100^e Genre. — CAMELÉE. *CNEORUM*. Lin.

Calice très-court, à 3 dents. 3 pétales oblongs. 3 étamines plus courtes que la corolle. 1 seul style terminée par

1s tigmaté trifide. 1 capsule à 5 coques, contenant chacune 1 seule graine.

CAMELÉE A TROIS COQUES.

Cneorum tricoccon. Lin. Spec. 49. — *Chamelœa tricoccos.* Clus. Hist. 87.

Cette plante est un petit arbrisseau qui se divise dès sa base en rameaux nombreux, et qui s'élève à la hauteur de 1 pied ou 2. Ses feuilles sont oblongues, persistantes, sessiles, d'un vert assez foncé, glabres et luisantes. Ses fleurs sont jaunes, solitaires, portées sur de courts pédoncules dans les aisselles des feuilles. Cet arbrisseau se trouve dans les lieux secs, arides et pierreux, en Languedoc et en Provence; il fleurit en avril et mai.

Il régnait beaucoup d'incertitude sur l'action positive de cette espèce, dont J. Bauhin parle comme d'un bon purgatif hydragogue, et que Dodonæus représente comme un purgatif très-violent, lorsque je me décidai à l'essayer de nouveau, pour voir s'il pouvait mériter d'être employé ou s'il devait continuer à rester dans l'oubli où il est tombé. Les observations que j'ai faites à ce sujet m'ont appris que cette plante ne méritait ni les louanges de J. Bauhin, ni les reproches de Dodonæus, car, sur huit fois que je m'en suis servi (1), elle a trois fois manqué complètement son effet comme purgative, et, dans deux des autres observations, elle a pu ne devoir l'effet qu'elle paraît avoir produit, qu'à l'addition de quelques autres cathartiques. Au reste, j'avais employé ses feuilles en décoction, à assez haute dose, depuis 2 jusqu'à 8 gros. Je crois donc qu'elle ne mérite pas d'être rappelée dans la pratique, son action purgative étant trop incertaine.

Famille XXXV:

TÉRÉBINTHACÉES.

Les caractères propres aux plantes de cette famille sont les suivans : Calice monophylle, à 5 ou 5 divisions; pétales égaux en nombre aux divisions calicinales, alternes avec

(1) Voyez l'article *Camelée*, à la suite de mes Recherches sur les succédanées du Séné, dans la 2^e partie de cet ouvrage.

elles, et insérés à la partie inférieure du calice, quelquefois ils sont nuls; étamines en même nombre que les divisions calicinales et ayant la même insertion que les pétales; 1 ovaire supérieur et 5 styles ou 3 stigmates; 1 drupe monosperme.

Les Térébinthacées sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, composées, rarement simples; à fleurs disposées en grappe. Leur suc propre est résineux. Dans les Pistachiers ce suc a une saveur amère et une odeur aromatique agréable; ses propriétés générales sont d'être toniques et stimulantes. Dans le Sumac des corroyeurs ce suc est très-astringent, et dans quelques espèces exotiques il a une si grande âcreté que son application extérieure rubéfie la peau et y produit des effets analogues aux vésicatoires; tel est surtout le *Rhus toxicodendron*. Les drupes secs des Pistachiers renferment une amande oléagineuse, d'une saveur douce. La pulpe du fruit charnu du Sumac a un goût acide, et elle est propre à suppléer le vinaigre.

101^e Genre. — PISTACHIER. *PISTACIA*. Lin.

Dioïque. Fleurs mâles, disposées en grappe serrée, chacune d'elles ayant 1 calice court, à 5 divisions; point de corolle; 5 étamines, à anthères tétragones, presque sessiles. Fleurs femelles en grappe lâche, chacune d'elles ayant 1 calice à 5 divisions; point de corolle; 1 ovaire chargé de 5 styles, devenant 1 drupe sec, ovale, contenant 1 noyau osseux et monosperme.

PISTACHIER COMMUN, vulgairement, le *Pistachier*.

Pistacia vera. Lin Spec. 1454. — Duham. Arb. Nouv. éd. vol. 4. p. 70. t. 17. — *Pistacia*. Pharm.

Le tronc de cet arbre est assez gros; il s'élève à la hauteur de 20 à 30 pieds, en se divisant en branches étalées, dont les ramifications sont garnies de feuilles alternes, longuement pétiolées; composées de 5 à 5 folioles ovales ou un peu lancéolées, glabres. Les fleurs sont les unes mâles, les autres femelles, portées sur des individus différens. Les fruits sont des drupes secs, d'une forme ovale, de la grosseur d'une olive, ridés et roussâtres extérieurement, contenant dans leur intérieur une amande oléagineuse et d'une saveur douce, connue sous le nom de Pistache. Cet arbre est originaire de l'Asie; ce fut Vitellius, alors gouverneur

de Syrie, qui, sur la fin du règne de Tibère, apporta le premier des Pistaches à Rome. Depuis ce temps le Pistachier s'est naturalisé dans les pays chauds de l'Europe méridionale. On le cultive, en général, en Provence et en Languedoc, et quelquefois on l'y trouve venu sans culture.

Les Pistaches ont un goût agréable; elles passent pour être bonnes pour l'estomac, et on les regarde comme analeptiques. On peut les prescrire seules ou avec les pignons doux aux phthisiques et aux personnes atteintes d'affections catarrhales, et, dans ces cas, on en prépare des émulsions dans lesquelles elles entrent à la quantité de 12 à 20 pour 1 livre d'eau; elles servent aussi à faire le looch vert; mais, en général, elles sont peu usitées aujourd'hui en médecine, et les compositions pharmaceutiques dans lesquelles elles entraient, sont encore plus tombées en désuétude, ce qui fait que je n'en parlerai pas davantage.

Au reste, les Pistaches se mangent crues comme les Amandes douces; on les sert sur les tables avec les fruits secs, et les confiseurs en emploient beaucoup pour faire diverses sortes de dragées, en les recouvrant de sucre ou de chocolat. On les fait aussi entrer dans les crèmes et dans les glaces; mais leur couleur verte étant insuffisante pour colorer ces substances, on y mêle du jus d'épinard.

PISTACHIER TÉRÉBINTHE, vulgairement *Terébinthe*,
Pudis.

Pistacia Terebinthus. Lin. Spec. 1455. — *Terebinthus vulgaris*. Duham. Arb. vol. 2. p. 506. t. 87. — *Terebinthus vulgaris*. *Terebinthia Chia*. Pharm.

Dans le midi de la France, cette espèce ne s'élève qu'à une hauteur médiocre et ne forme guère qu'un arbrisseau; mais dans le levant, elle atteint à la grandeur d'un Orme. Ses feuilles sont alternes, composées de 7 à 9 folioles ovales-oblongues, luisantes, portées sur 1 pétiole commun légèrement ailé. Ses fleurs sont très-petites, dioïques comme dans la première espèce, disposées en 1 panicule axillaire et redressée: dans les mâles les étamines sont purpurines; dans les individus femelles, il succède aux fleurs de petits drupes secs, globuleux, et au plus de la grosseur d'un pois commun. Cet arbrisseau croît naturellement dans le midi de la France, en Italie, dans les îles de la Méditerranée et dans le levant; il fleurit en avril et mai.

Dans les pays chauds il découle naturellement pendant les chaleurs de l'été, par les fentes de l'écorce du Térébinthe, un suc résineux, d'abord liquide, d'un blanc jaunâtre, tirant souvent sur le verdâtre ou sur le bleu, qui s'épaissit ensuite à l'air, se dessèche plus ou moins, et est connu sous le nom de Térébenthine de Chio, parce qu'une bonne partie de celle qu'on trouve dans le commerce nous vient de cette île. Pour augmenter ce produit naturel, on fait, à la fin du printemps, des incisions au tronc et aux branches de l'arbre, et on recueille, pour différens usages, la résine qui en découle. Celle-ci a une saveur un peu âcre et amère, et une odeur aromatique, analogue à celle de la résine du Méleze, plus connue sous le nom de Térébenthine de Venise.

La résine du Térébinthe était très-estimée autrefois des médecins et des chirurgiens; appliquée extérieurement, ils la regardaient comme très-résolutive, et comme très-propre à nettoyer les plaies et à en faciliter la cicatrisation. Donnée à l'intérieur, on la regardait de même comme étant puissamment balsamique et vulnérable, ainsi qu'on disait alors, et en lui supposant la vertu de cicatrifier les ulcères internes comme les externes, on la donnait dans toutes les maladies où l'on pensait que quelque viscère était attaqué d'une ulcération quelconque, principalement dans la phthisie pulmonaire, pour remédier au crachement purulent; mais aujourd'hui que les prétendus balsamiques et vulnérables sont estimés à leur juste valeur, on ne croit plus à l'efficacité de la Térébenthine dans la plupart des cas pour lesquelles on l'employait autrefois; mais son application extérieure est encore considérée comme un des meilleurs moyens résolutifs que l'on connaisse. Quant à l'action de la Térébenthine à l'intérieur, elle produit un effet tonique et stimulant, et paraît surtout agir d'une manière particulière sur les voies urinaires, car elle communique à l'urine des personnes qui en prennent intérieurement, une odeur de violette; aussi l'administre-t-on encore dans le catarrhe de la vessie, et comme un bon moyen d'arrêter les écoulemens gonorrhéiques trop prolongés. On la prescrit depuis 1 demi-gros jusqu'à 2 gros, sous forme de pilules, ou dissoute dans 4 à 8 onces d'eau, par l'intermédiaire du jaune d'œuf, qu'on fait prendre aux malades en plusieurs fois dans l'espace de 24 heures; mais comme on se procure beaucoup plus facilement la Térébenthine du Méleze, on lui substitue le plus souvent cette

dernière, surtout dans les compositions pharmaceutiques où elle entre, telles que dans la Thériaque et le Mithridate. Elle fait aussi partie d'une foule d'autres préparations, telles que baumes, onguens, emplâtres, etc. Depuis quelque temps plusieurs médecins ont souvent employé avec succès l'essence de Térébenthine contre le Tæmia. La dose de cette dernière substance est de 1 demi-gros à 1 gros que l'on fait triturer avec dix à douze fois leur poids de sucre, et que l'on administre après l'avoir délayée dans 4 à 5 onces d'un véhicule aqueux; on s'en sert aussi en lavement, à une dose double. Au reste, ceci regarde plus particulièrement l'essence de la Térébenthine du Méléze, la seule qu'on trouve maintenant dans le commerce, et si j'en ai parlé ici, c'est que la résine du Térébinthe et celle du Méléze paraissent être identiques dans leurs propriétés, quoique ces arbres soient de familles différentes.

En Turquie, en Perse et dans l'Orient en général, on mâche habituellement de la Térébenthine cuite; les femmes, surtout, en ont presque toujours dans leur bouche. Les habitans de ces pays regardent cet usage comme un bon moyen de consolider les dents, de les entretenir blanches, de rendre l'haleine agréable et d'exciter l'appétit.

PISTACHIER LENTISQUE, vulgairement *Lentisque*,
Mastic, *Restenle*.

Pistacia Lentiscus. Lin. Spec. 1455. — *Lentiscus*.
Blackw. Herb. t. 195. — Pharm.

Cette espèce est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de 12 à 15 pieds. Ses feuilles sont alternes, ailées, sans impair, composées de 8 à 10 folioles lancéolées, glabres, coriaces, persistantes, portées sur un pétiole commun ailé et presque articulé. Ses fleurs, comme dans les deux autres espèces, sont dioïques, et disposées en panicules axillaires, très-serrées dans les mâles, plus lâches dans les femelles. Les fruits sont de petits drupes arrondis, rouges, devenant noirâtres ou brunâtres en mûrissant. Le Lentisque croît naturellement en Provence, en Languedoc, en Italie, dans le Levant, etc. Il fleurit en mai.

Le Lentisque fournit de même que le Térébinthe, soit naturellement, soit par des incisions pratiquées à son écorce, un suc résineux connu sous le nom de *Mastic*, qu'on trouve dans le commerce sous la forme de larmes

sèches, fragiles, de la grosseur d'un pois ou un peu moins, transparentes, d'une couleur blanchâtre ou citrine, ayant une odeur aromatique agréable, et une saveur un peu astringente. L'île de Chio est en réputation de fournir le meilleur mastic, comme elle donne la meilleure Térébenthine. En Italie, en Provence, le climat n'est pas assez chaud pour que les Lentisques en puissent produire beaucoup, et il n'est pas d'une aussi bonne qualité. Le Mastic est recommandé par les anciens auteurs de matière médicale, comme stomachique et astringent; ils le conseillent pour remédier à l'atonie et à la langueur des organes de la digestion. On le prescrivait aussi autrefois dans les crachemens de sang, les catarrhes, les diarrhées. Appliqué extérieurement sur l'épigastre ou sur l'abdomen, on le disait bon pour calmer les nausées, les vomissemens, les coliques, et pour arrêter les superpurgations et les flux de ventre. Aujourd'hui le Mastic est à peine employé. Au temps où la polypharmacie était en vogue, il entra dans une foule de compositions officinales maintenant surannées, telles que l'électuaire *Hiéra picra*, les trochisques de Karabé, les pilules *Polychrestes*, les pilules *Sine quibus*, l'onguent *Marthatum*, l'emplâtre *Manus-Dei*, etc.

Les habitans de l'île de Chio et de toutes les îles de l'Archipel, hommes, femmes, enfans, les Turcs en général, et surtout les femmes du sérail, mâchent presque continuellement du Mastic pour se fortifier les gencives et les dents, et pour avoir l'haleine plus suave. A Chio, ils sont encore dans l'usage d'en mêler dans la pâte en faisant leur pain, afin de lui donner une saveur plus agréable. Dans le Levant, au rapport de Tournefort, on retire par expression des fruits du Lentisque, une huile que les Turcs préfèrent à celle d'olive pour brûler, et qu'ils font entrer dans leurs médicamens.

On a aussi attribué aux différentes parties du Lentisque, à ses bourgeons, à ses feuilles, à ses fruits, à son écorce et à ses racines, toutes les propriétés qu'a le Mastic lui-même; on a particulièrement vanté la décoction du bois, sous le titre d'or potable, comme une panacée merveilleuse pour guérir la goutte, les catarrhes, pour arrêter les vomissemens opiniâtres, pour expulser les calculs de la vessie, etc.; mais cette prétendue panacée, beaucoup trop merveilleuse sans doute, est tombée aujourd'hui dans l'oubli le plus profond.

102^e Genre. — SUMAC. *RHUS*. Lin.

Calice à 5 divisions. 5 pétales. 5 étamines, à filamens courts, portant de petites anthères. 3 styles très-courts, ou seulement 3 stigmates. 1 petit drupe contenant un noyau monosperme.

SUMAC DES CORROYEURS, vulgairement *Roux* ou *Roure des Corroyeurs*, *Vinaigrier*.

Rhus Coriaria. Lin. Spec. 579. — Duham. Arb. Nouv. ed. vol. 2. p. 162. t. 46.

Cette espèce est un arbrisseau de 10 à 12 pieds de haut, dont les branches et les rameaux sont étalés, revêtus d'une écorce velue. Ses feuilles sont grandes, ailées avec impair, composées de beaucoup de folioles ovales, dentées, velues. Ses fleurs sont petites, verdâtres ou d'un blanc sale, disposées en grappes droites et serrées à l'extrémité des rameaux; leur ovaire est surmonté de 3 stigmates sessiles. Cet arbrisseau croît naturellement dans le midi de la France, en Espagne, en Italie, en Syrie, etc., dans les lieux secs et pierreux. Il fleurit en juillet et août.

Les fruits du Sumac ont une saveur acide et astringente; on les employait autrefois en substance à la dose de 24 grains à 1 gros, et en décoction dans 1 pinte d'eau, à celle de 2 à 4 gros, dans la diarrhée, la dysenterie et le scorbut; mais ils ne sont plus en usage aujourd'hui. Dans le midi de la France, ces fruits servaient aussi jadis dans les cuisines pour assaisonner les viandes, en place de verjus ou de vinaigre, ainsi que cela se pratique encore chez les Turcs.

Les anciens employaient, pour tanner leurs cuirs, les jeunes rameaux du Sumac, desséchés et réduits en poudre, et dans certaines parties de l'Espagne et du midi de l'Europe, on s'en sert encore pour le même usage. L'écorce des tiges teint en jaune, et celle des racines en brun.

SUMAC RADICANT.

Rhus radicans. Lin. Spec. 581.

SUMAC VÉNÉNEUX.

Rhus toxicodendron. Lin. Spec. 581. — Duham. Nouv. éd. vol. 2. p. 167. t. 48.

Ces deux plantes, que Linné avait distinguées comme étant deux espèces différentes, se ressemblent tellement dans

toutes leurs parties, à part quelques légères modifications dans leurs feuilles, qu'aujourd'hui les botanistes ne les regardent plus que comme deux variétés de la même espèce, et leurs propriétés identiques confirment encore cette manière de voir. Cette espèce donc est un arbrisseau dont les racines sont ligneuses, rougeâtres, traçantes. Ses tiges se divisent en rameaux nombreux, flexueux, faibles et couchés dans leur jeunesse, s'élevant ensuite sur les arbres qui sont dans leur voisinage, et s'y attachant par le moyen de suçoirs, presque en forme de racine, qu'ils enfoncent dans leur écorce. Ses feuilles sont alternes, longuement pétiolées, composées de 5 folioles ovales, un peu pointues, longues d'environ 5 pouces sur 2 de large, vertes, glabres et très-entières dans la première variété, plus ou moins pubescentes et quelquefois sinuées dans la seconde. Les fleurs sont toutes mâles sur certains individus, toutes femelles sur d'autres; les unes et les autres disposées en petites grappes courtes, d'un vert blanchâtre, et situées dans les aisselles des feuilles. Aux femelles succèdent de petits drupes secs, d'un blanc jaunâtre. Cet arbrisseau croît naturellement dans le nord de l'Amérique septentrionale, depuis la Virginie jusqu'en Canada; transporté depuis assez long-temps en France, il est aujourd'hui parfaitement acclimaté dans nos jardins où il se multiplie avec la plus grande facilité. On le cultive même maintenant plus particulièrement à cause de l'usage qu'on en fait depuis quelque temps en médecine, et comme il n'exige aucun soin particulier, et que, confié à la pleine terre, il s'y conserve dans nos hivers les plus rigoureux, cela m'a engagé à en parler comme s'il était indigène.

L'un des noms donnés à ce Sumac annonce quelles sont ses propriétés; effectivement plusieurs observations qu'on trouve dans les auteurs à son sujet prouvent assez qu'il doit être mis au rang des plantes dangereuses; mais beaucoup d'autres végétaux le sont incomparablement plus que lui, et ses émanations ne paraissent d'ailleurs être plus véritablement nuisibles et plus à craindre que lorsqu'il est pris à l'intérieur; car, de cette dernière manière, ce n'est qu'à une forte dose qu'il agit comme poison. Fontana, Gouan et Amoureux ont constaté par des expériences les effets dangereux que peut produire le seul toucher de cette plante, et ces effets, selon M. Van-Mons, pharmacien à Bruxelles, qui a aussi fait des expériences sur le même sujet, tiennent

moins au suc laiteux gomme-résineux contenu dans ses feuilles et dans la partie corticale de ses tiges, qu'à un miasme particulier qui est exhalé par la plante lorsqu'elle n'est pas directement frappée par les rayons du soleil, et que le même M. Van-Mons a reconnu être un gaz hydrogène carboné. Les effets de ce gaz sur l'économie animale sont quelquefois assez intenses ; ainsi le toucher du Sumac radicaire peut déterminer une tuméfaction et une inflammation plus ou moins considérable des paupières et même de tout le visage, une cuisson brûlante des mains, suivie de l'inflammation de ces dernières parties, avec éruption de petites vésicules pleines de sérosité. Tous les individus ne sont pas d'ailleurs affectés de la même manière : il en est qui peuvent toucher impunément à ce Sumac, tandis que d'autres ne pourraient rester auprès sans en être plus ou moins désagréablement affectés ; cela dépend de la susceptibilité particulière à chaque personne. Mais il doit suffire que j'aie fait connaître ce que les émanations du Sumac radicaire peuvent présenter de danger ; je vais m'occuper maintenant de cette plante sous le rapport de ses propriétés utiles.

Le docteur Dufresnoy, professeur de botanique à Valenciennes, est le premier qui ait fait usage du Sumac radicaire en médecine ; il assure l'avoir employé avec le plus grand succès à l'intérieur pour la guérison de dartres, qui jusque-là avaient paru rebelles, et s'en être également servi pour la cure de beaucoup de paralysies, soit récentes, soit déjà plus ou moins anciennes. Depuis ces premières expériences du docteur Dufresnoy, sur le *Rhus radicans*, plusieurs médecins recommandables ont aussi publié un grand nombre d'observations qui attestent également les propriétés utiles de cette plante dans les mêmes maladies. La manière la plus ordinaire de l'administrer est de donner l'extrait préparé par contusion et expression de ses feuilles fraîches, ou simplement par leur décoction dans l'eau. Le premier de ces extraits est le plus actif ; mais plus communément on ne se sert que du second. On commence par le donner à la dose de 15 à 20 grains, qu'on répète 5 à 4 fois par jour, et chaque jour qu'on en fait continuer l'usage, on augmente progressivement les doses de manière à porter celles-ci, dans l'espace de six semaines à deux mois, à 1 ou 2 gros pour chaque fois ; ce qui fait que les malades prennent alors 6 gros à 1 once de l'extrait en question par jour ; et quand

ils en sont arrivés là, ils sont ordinairement guéris, selon le témoignage de ceux qui ont employé ce remède. Les feuilles de *Rhus radicans* peuvent aussi se donner en décoction; alors on commence par 1 gros pour chaque dose, et on peut aller jusqu'à 1 once, que l'on fait également répéter 5 à 4 fois par jour. Quant à ce qui est de les administrer en substance, elles l'ont été très-peu jusqu'à présent.

Famille XXXVI.

AMYGDALÉES.

M. de Jussieu ne considère que comme une section de sa grande famille des Rosacées, les genres Amandier, Pêcher, Prunier, Cerisier, etc., dont nous croyons devoir former une famille particulière fondée sur les caractères suivans : Calice monophylle, caduc, à 5 découpures; corolle de 5 pétales insérés dans le haut du calice, et alternes avec ses divisions; étamines au nombre de 20 à 50, insérées sur le calice au-dessous des pétales; 1 seul ovaire supérieur, surmonté de 1 style un peu latéral, et terminé par 1 stigmatte simple; 1 drupe charnu, contenant 1 noyau qui renferme 1 ou 2 graines oléagineuses.

Les Amygdalées sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles simples, alternes, et à fleurs axillaires, solitaires, ou plusieurs ensemble.

La famille des Amygdalées nous intéresse d'une manière particulière par ses propriétés économiques, et quoique peu nombreuse en espèces premières, la culture a tellement diversifié leurs fruits qu'elles occupent une très-grande place dans nos jardins. Effectivement la Pêche, l'Abricotier, le Prunier domestique, le Cerisier commun, etc., y sont tellement modifiés, que leurs variétés sont aussi nombreuses que les espèces sont multipliées dans d'autres genres; la pulpe de tous ces fruits abonde en principe sucré qui les rend très-agréables au goût, et salutaires en même temps. Leur amande, et surtout celle de l'Amandier, fournit une huile douce que cette qualité rend utile en médecine. Les noyaux de ces mêmes fruits et leurs amandes, quand elles sont amères, renferment un arôme particulier, essentiellement amer, très-volatil, qui, lorsqu'il est concentré dans des liqueurs alcooliques, ou seulement dans l'eau par

la distillation, devient, même à des quantités assez faibles, un violent poison pour l'homme et pour plusieurs animaux. Ce principe destructeur ne paraît exister qu'à peine dans les feuilles de la plupart des espèces; mais il semble, au contraire, être comme concentré dans celles du Laurier-Cerise, qui, sous ce rapport, sont douées de plus d'énergie que les noyaux mêmes des autres espèces. Les chimistes ayant trouvé beaucoup d'analogie entre l'acide prussique et ce principe délétère, ont pensé que celui-ci n'était en effet autre chose que cet acide naturellement formé dans les Amygdalées.

103^e Genre. — AMANDIER. *AMYGDALUS*. Lin.

Calice campanulé, à 5 lobes. 5 pétales. 20 à 50 étamines. 1 drupe revêtu d'une enveloppe pubescente, sèche, coriace, contenant un noyau crevassé.

AMANDIER COMMUN.

Amygdalus communis. Lin. Spec. 677. — Duham. Nouv. ed. vol. 4. p. 111. t. 29. — *Amygdalus dulcis* et *Amygdalus amara*. Pharm.

Cet arbre s'élève à 25 ou 50 pieds; ses branches se divisent en rameaux grêles, flexibles, d'un vert clair dans leur jeunesse, garnis de feuilles alternes, pétiolées, lancéolées, dentées en leurs bords, glabres des deux côtés. Les fleurs, qui naissent avant les feuilles sur les rameaux de l'année précédente, sont blanches ou légèrement purpurines, solitaires ou géminées, éparses, presque sessiles. Les fruits sont des drupes ovales, un peu comprimés, secs, coriaces, pubescens, contenant un noyau ovale, ligneux, crevassé en sa superficie, dans lequel est renfermée 1 graine ou amande à 2 lobes et oléagineuse, d'une saveur douce et agréable dans une variété, d'un goût très-amer dans l'autre. L'Amandier croît spontanément dans le Levant et dans les parties septentrionales de l'Afrique; il est aujourd'hui naturalisé dans les contrées méridionales et tempérées de l'Europe; il fleurit dans les premiers jours du printemps.

Les Amandes douces sont très-employées en médecine; les amères le sont beaucoup moins; on n'en met souvent qu'une sur 15 à 20 des premières dans toutes les préparations dont celles-ci font la base, et seulement pour leur communiquer un parfum plus agréable. Aujourd'hui qu'on

apprécie à leur juste valeur toutes ces distinctions futiles qu'on faisait autrefois de semences froides majeures et de semences froides mineures, les médecins ont presque généralement renoncé aux émulsions pour lesquelles il fallait toujours se servir des graines de Citronille, de Courge, de Concombre, de Melon, de Chicorée, d'Endive, de Laitue et de Pourpier, qu'on avait alors l'habitude d'associer 4 à 4, et dont les premières constituaient ce qu'on appelait les 4 semences froides majeures, tandis que les 4 dernières formaient les semences froides mineures; et les Amandes douces sont maintenant à peu près les seules en possession de servir de base à toutes les émulsions adoucissantes et rafraîchissantes, que l'on compose en y en faisant entrer 1 à 2 onces pour 1 à 2 livres d'eau, et qui s'emploient dans tous les cas où il est besoin de calmer une irritation générale ou certaines irritations locales, comme dans les fièvres aiguës et inflammatoires, et dans les maladies de l'organe pulmonaire ou des voies urinaires. Les Amandes douces servent encore à faire le looch blanc qu'on emploie si souvent dans les rhumes et les phlegmasies de la poitrine.

Dans ces derniers temps M. Hufeland et quelques autres médecins allemands ont préconisé les Amandes amères comme un des succédanées les plus infailibles du Quinquina, dans le traitement des fièvres intermittentes, et selon eux, 1 ou 2 de ces amandes, mangées avant le paroxysme, ou une émulsion qu'on en prépare, avec 1 gros et demi à 2 gros et 5 onces d'eau, sont un sûr moyen d'arrêter la fièvre au premier ou au second accès. Ils attribuent avec raison, dans ce cas, la propriété des Amandes amères, au principe volatil amer, qu'elles contiennent à un plus haut degré qu'aucune espèce de la même famille, si ce n'est le Laurier-Cerise qui le recèle aussi avec une grande énergie, mais plus particulièrement dans ses feuilles. Le docteur Hufeland, un de ceux qui a constaté la propriété fébrifuge des Amandes amères par plusieurs expériences, pense d'ailleurs que l'on pourrait en tirer un plus grand parti qu'on ne l'a fait jusqu'ici dans les maladies nerveuses et morales, aussi-bien que pour l'expulsion du Tœnia, et il dit qu'il connaît déjà plusieurs essais heureux de leur usage dans ces affections.

Les Amandes amères sont d'ailleurs un violent poison pour la plupart des oiseaux, pour les animaux carnassiers

en général, et même pour l'homme, étant prises en trop grande quantité. Elles donnent la mort en causant de violentes convulsions. C'est un préjugé vulgaire de croire que 5 à 6 Amandes, avalées avant le repas, empêchent l'ivresse; mais ce préservatif n'est rien moins que certain selon J. Bauhin.

On retire par expression à froid, des Amandes douces et des amères, une huile dont la saveur est douce, agréable et dont on fait aujourd'hui très-fréquemment usage. On la fait entrer de préférence à toute autre huile dans les préparations oléagineuses qui doivent être prises par la bouche, mais on ne la donne plus à si haute dose qu'autrefois. On l'emploie en général comme laxative, adoucissante et vermifuge, à la dose de 2 gros à 1 once dans une potion appropriée, et dans 4 à 6 onces de véhicule aqueux. Pour en composer une potion pectorale fort adoucissante, il faut lui associer la gomme arabique, par partie égale; on prend, par exemple, 2 gros de chacune de ces deux substances, on les triture ensemble dans un mortier, et, quand elles sont parfaitement mêlées, on leur ajoute, en continuant la trituration, 1 once de sirop de Guimauve ou de Capillaire, ensuite 1 demi-once d'eau de fleur d'Orange, enfin 4 onces d'eau distillée, et l'on fait ainsi une sorte de looch fort agréable à prendre pour les malades. Les cas dans lesquels on donne encore l'huile d'Amandes douces à grande dose, sont les empoisonnemens par des matières âcres, corrosives, par les cantharides.

Par la combinaison de l'huile d'Amandes douces avec la soude, on forme le savon médicinal qu'on administre à l'intérieur, depuis 10 grains jusqu'à 1 gros en 24 heures, principalement dans les obstructions des viscères de l'abdomen.

Dans les lavemens, l'huile d'Amandes douces se donne à la quantité de 1 à 4 onces, comme laxative, adoucissante et vermifuge. Extérieurement on la fait servir d'excipient pour faire des linimens, principalement celui qu'on appelle liniment volatil, et dans lequel on en met 1 à 2 onces pour 1 demi-gros à 1 gros d'ammoniaque liquide. En l'employant seule on en fait aussi des imbrocations et des frictions sur le bas-ventre et sur les membres. Son application sur les parties blessées a été regardée comme propre à arrêter l'effet du venin de la vipère et des scorpions; mais c'est un moyen tout-à-fait impuissant dans ce cas, auquel on a renoncé pour la cautérisation, la seule qui soit vérita-

blement efficace. En onctions superficielles, elle remédie à la sécheresse de la peau, calme les démangeaisons et fait disparaître les dartres farineuses légères.

Les Amandes douces contractent en vieillissant une odeur rance, et elles prennent un âcreté insupportable. On doit avoir attention, dans toutes les préparations pharmaceutiques et autres, de n'en point employer qui soient dans ce cas, parce qu'alors, étant devenues irritantes, elles produiraient des effets opposés à ceux qu'on est dans l'intention d'obtenir. Leur huile se rancit encore plus facilement et ne peut se conserver bonne que pendant quelques mois; aussi les pharmaciens sont-ils dans l'usage d'en fabriquer ou de s'en procurer de nouvelle de temps en temps.

Les Amandes douces font la base du sirop d'orgeat, préparation très-usitée, soit en médecine parce qu'elle a les mêmes propriétés que les émulsions ou laits d'Amandes, soit dans le monde pendant les chaleurs de l'été, comme formant avec de l'eau une boisson très-rafraîchissante. Elles font partie des substances dont se compose l'électuaire Diaphénix, qui est presque oublié aujourd'hui. Leur huile entre dans la composition d'une crème ou pommade pour le teint, dont les dames font usage comme cosmétique, dans celle du cérat de Galien, en la substituant avec avantage à l'huile d'olive. La chirurgie fait maintenant un grand usage de cette dernière préparation, avec laquelle elle remplace avantageusement la plupart des onguens qu'on employait jadis.

Dans la saison où les Amandes douces commencent à mûrir, on les sert sur les tables et on les mange fraîches; elles sont agréables au goût, mais elles ne conviennent qu'à ceux qui ont un bon estomac, et il faut avoir le soin de les bien broyer entre les dents. Les personnes chez lesquelles les premières voies sont faibles et languissantes ne peuvent les digérer. Lorsqu'elles sont sèches, elles sont encore en possession d'orner les desserts, pour lesquels on préfère les variétés à coque tendre, se brisant facilement entre les doigts, et connues sous les noms d'Amandes princesses ou des Dames, d'Amandes sultanes, d'Amandes pistaches.

On fait dans les offices, chez les pâtisseries et les confiseurs, une foule de mets et de friandises dont les Amandes douces font la base, ou dans lesquelles elles entrent pour beaucoup, comme macarons, biscuits, massepains, gâteaux, nougats, etc. C'est avec elles, en les recouvrant de sucre de

diverses manières, que les confiseurs font la plus grande partie de leurs dragées.

Le marc des Amandes qui reste après qu'on en a exprimé l'huile, sert à faire une sorte de pâte sèche, ou quelquefois un peu liquide, qui est employée comme cosmétique. Les dames en font beaucoup d'usage, parce qu'elle blanchit la peau mieux que le plus excellent savon, et qu'elle la rend plus souple, plus polie et plus douce, au lieu de la gercer comme fait celui-ci.

La gomme d'Amandier a les mêmes propriétés que celles du Prunier (voyez cet article), et peut être employée aux mêmes usages que la gomme arabique. Le bois est dur, bon pour les ouvrages de marquetterie et de menuiserie; il brûle très-bien et donne beaucoup de chaleur.

104^e Genre. — PÊCHER. *PERSICA*. Tournef.

Calice, corolle, étamines et pistil comme dans l'Amandier. 1 drupe charnu, succulent, contenant 1 noyau ovale, crevassé, qui renferme 1 graine, rarement 2.

PÊCHER COMMUN.

Persica vulgaris. Mill. Dict. n. 1. — Lois. in nov. Duham. 6. p. 1. t. 1 à 8. — *Persica Malus*. Pharm. — *Amygdalus Persica*. Lin. Spec. 676.

Cet arbre s'élève à 12 ou 15 pieds de hauteur, et ses jeunes rameaux sont lisses, verts ou souvent rougeâtres. Ses feuilles sont alternes, lancéolées, étroites, pétiolées, glabres, d'un vert gai, dentées en scie. Ses fleurs, qui se développent avant les feuilles, sur les rameaux de l'année précédente, sont d'un rose plus ou moins vif, sessiles, solitaires ou géminées le long des rameaux : les pétales sont égaux au calice, ou très-souvent plus grands que lui, selon les variétés. Le fruit est 1 drupe globuleux, charnu, succulent, glabre ou cotonneux, connu sous le nom de *Pêche*, contenant 1 noyau ovale, crevassé, dans lequel est renfermée 1 graine ou amande oléagineuse. Le Pêcher est originaire de Perse; transporté en Italie il y a 1900 ans, il est aujourd'hui naturalisé dans toute l'Europe méridionale et dans une grande portion de la partie tempérée; il fleurit au commencement du printemps.

Les Pêches sont humectantes, rafraichissantes, relâ.

chantes, et saines en général; mais elles ne conviennent pas cependant à tous les estomacs; certaines personnes ne peuvent les digérer. La meilleure manière de corriger ce qu'elles ont de trop froid et de trop débilitant, c'est de les saupoudrer de beaucoup de sucre, ou de les manger trempées dans un vin généreux. On mange beaucoup de Pêches crues dans la saison. Pour les manger cuites, on les prépare en compote, en marmelade; mais cette dernière n'est pas aussi parfaite qu'on pourrait le croire étant préparée avec un si excellent fruit. Pour les conserver, on les fait sécher au four, au soleil, surtout les variétés à chair dure que l'on nomme *Pavies*. On les confit à l'eau-de-vie avec du sucre. On peut aussi faire avec les Pêches une sorte de vin qui, par la distillation, fournit beaucoup d'eau-de-vie.

La gomme de Pêcher doit être assimilée, pour les propriétés, à celle que fournissent tous les autres arbres de la même famille. Sa graine donne aussi par expression une huile analogue à celle de l'Amande commune, et qui était autrefois employée en médecine; mais comme elle n'avait point de vertus particulières, on l'a abandonnée.

La propriété purgative des fleurs de Pêcher est connue depuis long-temps, et le sirop auquel celles-ci donnent leur nom est souvent employé; on s'en sert principalement pour purger les enfans, auxquels on le donne à la dose de demi-once à 1 once. On le regarde aussi comme vermifuge. Les feuilles sont plus négligées, quoique Boulduc leur ait reconnu les mêmes vertus, et que M.M. Coste et Willemet l'aient confirmé par de nombreuses observations. Ces derniers disent que les jeunes feuilles recueillies au printemps sont préférables à celles ramassées en automne, et ils les conseillent à la dose de 1 once à 1 once et demie en infusion ou en légère décoction. Je n'en ai point fait usage de cette manière; mais j'ai très-souvent employé un sirop fait avec une suffisante quantité de miel et une décoction saturée des feuilles recueillies en automne, au moment où elles vont se détacher de l'arbre. Ce sirop me servait chez les indigens à remplacer la Manne, lorsque cette substance exotique à la France était montée à un prix très-élevé, et j'ai toujours observé qu'il agissait aux mêmes doses aussi doucement qu'elle, et qu'il était très-rare qu'il donnât des coliques. Ce sirop, avant que le miel fût monté au prix où il a été depuis, ne revenait pas à plus de 12 à 15 sous la livre; et

aujourd'hui encore, je crois qu'il serait beaucoup moins cher que la Manne, et qu'il y aurait de l'économie à en composer pour l'usage des hôpitaux.

Le bois de Pêcher est d'un beau rouge-brun, avec des veines plus claires; son grain fin et serré le rend susceptible de prendre un beau poli, et parmi les bois indigènes, c'est un des plus beaux qu'on puisse employer pour les ouvrages d'ébénisterie.

105^e Genre. — CERISIER. *CERASUS*. Tournef.

Calice campanulé, caduc, à 5 lobes. 5 pétales. 20 à 50 étamines. 1 drupe charnu, arrondi, glabre, légèrement sillonné d'un côté, contenant 1 noyau lisse, arrondi, anguleux latéralement, dans lequel est renfermée 1 graine, rarement 2.

CERISIER VULGAIRE, ou CERISIER COMMUN.

Cerasus vulgaris. Mill. Dict. n. 1. — *Cerasus rubra*. Blackw. Herb. t. 449. — *Cerasa sativa*. Pharm. — *Prunus Cerasus*. Lin. Spec. 679.

Arbre de 20 à 25 pieds de haut, dont les branches et les rameaux sont étalés et forment une tête arrondie. Ses feuilles sont ovales, dentées, glabres, d'un verd un peu foncé, alternes, pétiolées. Ses fleurs sont blanches, larges d'un pouce ou environ, portées sur d'assez longs pédoncules, disposées plusieurs ensemble en petites ombelles presque sessiles le long des rameaux : leurs pétales sont arrondis. Le fruit, le plus souvent de couleur rouge, est connu sous le nom de *Cerise*. Le Cerisier n'existait pas en Italie avant la victoire de Lucullus sur Mithridate ; ce fut ce général qui l'y transporta du royaume du Pont, l'an de Rome 680. Depuis ce temps, cet arbre s'est naturalisé dans la plus grande partie de l'Europe ; il fleurit à la fin d'avril et au commencement de mai dans le climat de Paris ; ses fruits, connus sous les noms de *Cerises* et de *Griottes*, mûrissent depuis la mi-juin jusqu'en août, selon les variétés plus ou moins hâtives.

Les Cerises ont en général une saveur légèrement acide et un peu sucrée ; elles doivent être mises au rang des fruits les plus sains ; aussi en fait-on dans la saison où elles paraissent une grande consommation. Considérées sous le rap-

port de leurs propriétés médicinales, elles sont adoucissantes, laxatives et rafraîchissantes. Leur suc étendu dans de l'eau avec un peu de sucre forme une boisson très-agréable que les malades prennent avec plaisir, et qui convient en général dans les maladies inflammatoires, dans les fièvres bilieuses et dans les putrides. Mangées entières, on peut les permettre dans beaucoup de maladies; comme moyen diététique, elles conviennent aux personnes qui ont habituellement le ventre resserré, et dans les maladies où il y a engorgement des viscères abdominaux.

Outre la grande consommation des Cerises qui se fait dans le moment de leur maturité, on en conserve par différens procédés pour les temps pendant lesquels on en est privé. On les fait sécher au soleil ou au four, on les confit dans de l'eau-de-vie, on en fait des confitures, etc.; on en compose une sorte de vin, on les fait entrer dans plusieurs ratafias de table. Une variété particulière, nommée *Cerise marasque*, fournit par la distillation, après avoir subi la fermentation vineuse, une sorte d'alcool que l'on convertit, en le mêlant avec une certaine quantité de sucre, en une excellente liqueur connue sous le nom de *marasquin*, dont le meilleur nous vient de Zara en Dalmatie.

Les amandes contenues dans les noyaux pourraient servir à faire des émulsions; mais on ne les emploie pas à cet usage. L'huile qu'elles fournissent a été recommandée contre la néphrétique; c'est un moyen inusité aujourd'hui. Il en est de même de la gomme qui découle des fentes de l'écorce des Cerisiers, et que l'on a regardée, ainsi que les amandes, comme pouvant être utiles dans les rétentions d'urine, dans la gravelle et même dans le calcul. On ne s'en sert pas du tout maintenant. Si cette gomme était rappelée dans la pratique, ses véritables propriétés sont les mêmes que celles de la gomme arabique; elle est adoucissante et mucilagineuse. (Voyez à ce sujet l'article du *Prunier domestique*.)

L'infusion aqueuse des pédoncules des fruits, appelés plus vulgairement queues de Cerises, passe dans le peuple pour être très-diurétique, et certaines gens m'ont assuré avoir vu guérir des hydropiques rien que par ce seul moyen; mais quand je l'ai mis en usage, je n'en ai jamais retiré un grand avantage.

CERISIER DES OISEAUX, vulgairement *Merisier*.

Cerasus avium. Moench. Method. 672. — Lois. in nov. Duham. 5. p. 10. t. 5. — *Cerasa nigra*. Pharm. — *Prunus avium*. Lin. Spec. 680.

Cet arbre diffère du Cerisier commun, parce que sa tige s'élève à 50 et 40 pieds; parce que ses branches sont moins étalées, peu touffues, assez redressées; et enfin parce que ses feuilles sont plus étroites, pubescentes en dessous et sur leur pétiole, et munies de 2 glandes à leur base. Les fleurs, portées sur des pédoncules grêles, sont blanches, assez semblables à celles de l'espèce précédente, disposées 2 à 4 ensemble, rarement davantage, en ombelles sessiles le long des rameaux : leur calice est à 5 divisions réfléchies; leur corolle est blanche, à 5 pétales ovales, échan-crés en cœur à leur sommet. Les fruits qui succèdent aux fleurs sont des drupes dont la grosseur varie dans les différentes variétés qui sont très-nombreuses; leur forme est tantôt ovoïde, tantôt en cœur; leur peau est d'un rouge clair, d'un rouge foncé ou noirâtre, et leur chair subit les mêmes modifications; dans l'arbre sauvage, cette chair est peu abondante, et elle a une saveur âcre et amère. Ces fruits sont connus sous les différentes dénominations de *Merises*, de *Guignes*, de *Bigarreaux* et de *Heaumes*. Le Merisier croît naturellement dans les bois; ses variétés sont cultivées dans les jardins et dans les champs. Il fleurit en avril, et ses fruits mûrissent pendant trois mois de l'été, selon les variétés.

Les fruits du Merisier sont moins estimés que ceux du Cerisier, et l'on en mange beaucoup moins; les variétés connues sous les noms de *Guignes* et de *Bigarreaux* sont cependant celles dont on fait le plus d'usage. Les Merises et les Guignes approchent plus des Cerises par leur chair un peu fondante, mais presque toujours moins relevée et plus fade; leur saveur, quoique quelquefois très sucrée, est bien moins agréable. Les bonnes variétés de Bigarreaux ont la chair relevée et de bon goût; mais comme celle-ci est en même temps ferme et cassante, cela la rend difficile à digérer pour les estomacs délicats. Les Bigarreaux ont d'ailleurs l'inconvénient d'être souvent piqués par des vers.

On prépare dans les pharmacies une eau de Merises noires qui n'a rien de spiritueux, parce qu'on la distille avant que

les fruits aient passé à la fermentation vineuse. Cette eau cohobée acquiert une odeur et une saveur qui approchent de l'eau distillée de Laurier-Cerise, et si elle est très-chargée d'arome, elle ne doit être donnée qu'avec précaution. Elle s'emploie principalement comme antispasmodique dans les affections nerveuses, convulsives et épileptiques; quelques médecins la prescrivent aussi dans l'apoplexie, la paralysie et dans les fièvres malignes accompagnées de soubresauts dans les tendons.

Les Merises noires entrent dans la composition de plusieurs liqueurs, principalement dans celle connue sous le nom de *Ratafia de Grenoble*, dont il se fait une grande consommation dans le midi de la France. Le *Kirschenwasser* est une espèce d'eau-de-vie ou d'alcool que l'on retire par la distillation des Merises sauvages après les avoir fait passer à la fermentation vineuse. Cette liqueur se fabrique en grande quantité dans les montagnes de l'Alsace et de la Franche Comté en France, dans les cantons de Bâle et de Berne en Suisse, et dans la Souabe en Allemagne. Le *Kirschenwasser* est tonique et stomachique, mais son excès peut être plus nuisible que celui des autres liqueurs alcooliques, et l'ivresse qui en est la suite est beaucoup plus dangereuse que celle causée par l'eau-de-vie de vin; ce qui tient au principe aromatique qu'il recèle, et qui est le même, quoique plus faible, que celui du Laurier-Cerise.

Le bois de Merisier est un de nos plus beaux bois indigènes; on l'emploie à faire des meubles de diverses sortes; les ouvriers l'estiment plus que celui du Cerisier vulgaire. Il brûle aussi très-bien et donne beaucoup de chaleur.

CERISIER MAHABEL, vulgairement *Arbre ou bois de Sainte-Lucie, Malagué, Quénot.*

Cerasus Mahaleb. Mill. Dict. n. 4. Lois. in Nov. Duham. 5. p. 6. t. 2.—*Mahaleb.* Pharm. *Prunus Mahaleb.* Lin. Spéc. 678.

Ce Cerisier est un arbre qui s'élève à 15 ou 20 pieds et même davantage; son tronc est recouvert, ainsi que ses rameaux, d'une écorce d'un brun rougeâtre. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales-arrondies, glabres, d'un vert gai, bordées de dents serrées et glanduleuses. Ses fleurs, qui se développent en même temps que les feuilles, sont assez petites, pédonculées et disposées au nombre de 6 à 8 en-

semble en grappes lâches et corymbiformes, éparses sur les rameaux : leur calice est à 5 divisions obtuses, réfléchies en dehors ; les pétales sont ovales et blancs. Les fruits, moitié plus petits qu'une Cerise ordinaire, sont noirâtres, d'une saveur acerbe et désagréable avant d'être mûrs, fades et douceâtres dans leur parfaite maturité. Cet arbre croît naturellement dans les pays de montagnes ; il est très-commun aux environs de Sainte-Lucie dans les Vosges, ce qui lui a valu un des noms vulgaires sous lequel il est le plus connu ; il fleurit à la fin d'avril ou au commencement de mai.

Les fruits du Bois de Sainte-Lucie ne peuvent pas être considérés comme bons à manger, quoique les enfans s'en accommodent quelquefois ; mais les oiseaux les recherchent pour leur nourriture. J. Bauhin dit que les grives et les merles en sont très-avides.

Les médecins arabes avaient anciennement introduit l'usage des noyaux dans la pratique ; entre autres vertus ils leur supposaient celle de dissoudre les calculs de la vessie. On trouvait autrefois de ces noyaux dans les pharmacies ; on les apportait alors d'orient, et on ignora long-temps par quel arbre ils étaient produits ; enfin ils ont été reconnus pour appartenir à l'espèce de Cerisier dont il est ici question, et bientôt ils sont tombés en désuétude. Le bois de ce même arbre passe pour sudorifique, mais on n'en fait aucun usage en médecine. Dans les pays où il est commun, il est employé par les tourneurs et par les menuisiers.

CERISIER A GRAPPES, vulgairém. *Merisier à grappes*, *Laurier-Putiet*, *Putiet*, *Faux-Bois de Sainte-Lucie*.
Cerasus Padus. Decand. Fl. Fr. n. 5781.—Lois. Nouv. Duh. 5. p. 2. t. 1. — *Prunus Padus*. Lin. Spec. 677.

Cette espèce est un grand arbrisseau dont la tige s'élève bien droite, à la hauteur de 12 à 15 pieds et plus, en donnant naissance à des branches disposées assez régulièrement par étages. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales-lancéolées, glabres, d'un vert gai, dentées en scie, munies de 2 glandes à leur base. Ses fleurs sont blanches, assez petites, pédonculées, disposées, un grand nombre ensemble, par grappes un peu pendantes et plus longues que les feuilles ; leurs pétales sont ovales-oblongs, légèrement denticulés à leur sommet. Les fruits sont arrondis, à peu près de la grosseur d'un

pois, noirs lors de leur parfaite maturité dans l'espèce sauvage, rouges dans une variété cultivée dans les jardins. Le Cerisier à grappes croît naturellement dans les bois en Alsace, en Auvergne, en Dauphiné, etc. Il fleurit en avril et mai.

L'écorce des rameaux du Merisier à grappes a une odeur forte qui lui a fait donner, dans les Vosges, le nom de *Bois-puant*; sa saveur est amère et un peu astringente.

Il y a environ 60 ans qu'un médecin de ces pays, Gérard, de Remberviller, essaya d'employer cette écorce, à la place du Quinquina, dans le traitement des fièvres intermittentes; mais ses observations n'ont pas été assez nombreuses pour faire valoir ce nouveau fébrifuge. On trouve aussi dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm, quelques observations sur ses propriétés antivénériennes; mais, soit que les premiers observateurs se soient trop flattés, soit indifférence de la part des médecins, ceux-ci n'emploient aujourd'hui, dans aucun cas, l'écorce du Merisier à grappes, et cet arbre ne se trouve pas même désigné dans les matières médicales. En Allemagne, les gens du peuple attribuent à ses fruits la propriété de guérir ou de préserver de l'épilepsie, ce qui n'est fondé que sur des idées superstitieuses, puisqu'ils bornent leur usage à en faire des amulettes.

CERISIER LAURIER-CERISE, vulgairement *Laurier-Amandier*, *Laurier-Cerise*.

Cerasus Lauro-Cerasus. Lois. Nouv. Duham. 5. p 6.
— *Lauro-Cerasus*. Blackw. Herb. t. 512. — Pharm. —
Prunus Lauro-Cerasus. Lin. Spec. 678.

Grand arbrisseau qui s'élève à 12 ou 15 pieds dans le climat de Paris, et beaucoup plus dans les pays du midi. Ses feuilles sont ovales-oblongues, luisantes, toujours vertes, dentées en leurs bords, pointues à leur sommet, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées en grappes axillaires et de la longueur des feuilles; elles ont une odeur d'amande amère assez agréable; leurs pétales sont ovales, très-ouverts, et leur style est saillant, de la longueur des étamines. Les fruits qui leur succèdent sont petits, ovales, pointus, très-peu charnus, noirâtres lors de leur maturité. Le Laurier-Cerise est originaire de Trébisonde, sur les bords de la mer Noire, d'où il a été transporté en

Europe dans l'année 1576, et il est aujourd'hui parfaitement naturalisé dans les parties méridionales, où il croît comme dans son pays natal sans exiger aucun soin; c'est ainsi que je l'ai vu dans la Provence, le Languedoc, la Guienne, etc. Dans le climat de Paris, il souffre quelquefois lorsque les hivers sont très-rigoureux. Il fleurit en mars et avril.

Les feuilles du Laurier-Cerise recèlent un arôme qui n'existe pas dans les feuilles des autres Cerisiers, ou qui n'y est que très-peu développé, et qu'on ne retrouve que dans les noyaux et les amandes des fruits des autres espèces du même genre, ou de plusieurs genres de la même famille. On obtient facilement cet arôme par l'infusion et la distillation des feuilles dans l'eau ou dans l'alcool : mais il ne faut pas que ces liquides en soient trop chargés, car si l'on distille plusieurs fois la même eau sur des feuilles de Laurier-Cerise renouvelées chaque fois, ce que les pharmaciens appellent Cohober, on en retire une liqueur qui, à une certaine dose, est un violent poison pour les hommes et les animaux. Les chimistes ont reconnu, dans ces derniers temps, que le principe odorant et délétère du Laurier-Cerise était de la même nature que celui de l'acide prussique, qui est un violent poison, pris à l'intérieur, et dont les effets, à l'état de gaz, ne sont pas moins pernicieux sur les organes de la respiration, lorsque l'air en est chargé d'une trop grande quantité.

Plusieurs personnes ayant été empoisonnées en Angleterre pour avoir fait un usage inconsidéré de liqueurs préparées avec les feuilles du Laurier-Cerise, le docteur Mortimer fit, en 1751, en présence de la Société royale de Londres, des expériences sur des animaux, lesquelles sont rapportées dans le 57^e volume des Transactions philosophiques, et desquelles il résulte qu'une cuillerée de cette liqueur suffit pour tuer un gros chien. Duhamel, en France, a renouvelé ces expériences, et a obtenu des résultats analogues. Postérieurement aux expériences du docteur Mortimer, il est arrivé, au rapport de John Ruty, qu'un apothicaire d'une ville de province, croyant qu'il n'y avait pas d'inconvénient de substituer, à l'eau de Cerises noires, celle des feuilles de Laurier-Cerise, donna de celle-ci à une fille de 18 ans, qui, en ayant pris tout au plus deux cuillerées, tomba sans connaissance en moins d'une minute, eut de violentes convulsions, et mourut très-peu de temps après, sans qu'il fût possible de lui porter aucun secours.

L'huile essentielle de ces mêmes feuilles est encore plus dangereuse ; on en fabriquait autrefois en Italie sous le nom d'*essence d'Amande amère*, dont on se servait dans les cuisines, comme assaisonnement, et que les marchands de liqueurs et les parfumeurs employaient aussi dans plusieurs préparations ; mais divers accidens funestes ayant été la suite de son usage inconsidéré, ont porté l'autorité à en défendre la fabrication et la vente. Fontana, dans des expériences sur cette substance, a donné la mort à un chien, en en appliquant une seule goutte sur une plaie, et l'animal a péri après avoir éprouvé les accidens qui sont la suite de l'insertion du venin de la vipère.

Les émanations du Laurier-Cerise ne sont pas même sans inconvénient, car on assure qu'il suffit de se reposer sous son ombrage, par un temps chaud, pour éprouver des maux de tête et des nausées, et il serait sans doute plus dangereux de s'y endormir.

Quoi qu'il en soit, on a essayé d'introduire l'eau distillée de Laurier-Cerise dans la pratique de la médecine, mais c'est encore un remède peu usité, et qui, d'après ce qui a été dit plus haut, demande à être administré avec beaucoup de prudence. Un médecin anglais, qui le premier en a tenté l'usage, l'a donnée à la dose de 50 à 60 gouttes, 3 à 4 fois par jour, et il assure qu'elle a agi comme puissant fondant. D'après le même, l'infusion des feuilles aurait la même propriété, et il l'aurait employée avec avantage dans les obstructions du foie. D'un autre côté, M. Cevasco, chirurgien à l'hôpital de Gênes, a publié, il y a dix ans, une observation de laquelle il résulte que cette eau distillée a été administrée avec le plus grand succès dans une hémoptysie compliquée d'œdématie et ayant pour cause de très-fortes palpitations de cœur.

Enfin, l'eau distillée de Laurier-Cerise ne devant éminemment toutes ces propriétés qu'à l'acide prussique, il me semble que cette eau, moins énergique sans doute, mais aussi par cela même moins dangereuse, pourrait être employée avec avantage dans les cas où l'on a proposé l'administration de l'acide prussique à l'intérieur. C'est ainsi que M. Magendie ayant remarqué que l'acide prussique, donné à la dose de quelques gouttes dans de l'eau, paraissait avoir la faculté de ranimer l'action vitale du poumon, et de prévenir ou de retarder au moins l'asphyxie des animaux soumis à

des expériences qui les faisaient périr par ce genre de mort ; M. Magendie, dis-je, a cru d'après cela pouvoir administrer avec succès l'acide prussique à l'intérieur, dans certaines maladies chroniques de l'organe pulmonaire, et il a effectivement retiré un avantage marqué de cette substance donnée à la dose de 6 à 10 gouttes dans 5 onces d'un véhicule aqueux, que les malades prenaient en plusieurs fois en 24 heures, dans les toux nerveuses et chroniques; et ses observations l'ont conduit à croire que ce même acide pourrait être utile dans le traitement palliatif de la phthisie pulmonaire, en diminuant l'intensité de la toux, en modérant l'expectoration et en favorisant le sommeil.

Au reste, on emploie tous les jours, dans la cuisine, les feuilles de Laurier-Cerise, en infusion ou en décoction, dans diverses préparations de laitage, pour leur communiquer un goût d'amande amère qui est fort agréable; mais il faut être très-réservé sur la quantité; 1 ou 2 de ces feuilles doivent suffire, car pour avoir usé de cet assaisonnement avec trop peu de discrétion, M. Gouan a connu (d'après une note particulière qu'il m'a communiquée) des personnes qui en ont éprouvé de violentes tranchées. La gomme qui découle des fentes de l'écorce du Laurier-Cerise, ne paraît participer en aucune manière aux propriétés des feuilles.

106^e Genre. — PRUNIER. *PRUNUS*. Lin.

Calice, corolle, étamines et pistil comme dans le Cerisier. 1 drupe charnu, arrondi ou ovoïde, glabre, contenant 1 noyau légèrement comprimé, un peu raboteux, sillonné d'un côté, anguleux de l'autre, renfermant 1 graine, rarement 2.

PRUNIER DOMESTIQUE.

Prunus domestica, Lin. Spec. 680. — *Prunus Damascena*. Blackw. Herb. t. 505. — *Prunus*. Pharm.

La tige de cet arbre, revêtue d'une écorce grisâtre, tirant un peu sur le brun, s'élève à la hauteur de 15 à 20 pieds en se divisant en branches et en rameaux qui forment une tête irrégulièrement arrondie. Ses feuilles sont ovales oblongues, pétiolées, alternes, dentées en leurs bords, glabres et d'un vert gai en-dessus, très-légèrement pubescentes en-dessous. Ses fleurs sont blanches, médiocrement grandes, pédonculées, rarement solitaires, le plus souvent groupées

5, 4 ou 5 ensemble le long des rameaux, à la place des feuilles de l'année précédente, et paraissant avant la pousse des nouvelles. Le Prunier domestique passe pour être originaire de Syrie; cultivé depuis 19 à 20 siècles, il est aujourd'hui naturalisé dans une grande partie de l'Europe, et il a fourni par une longue culture une quantité considérable de variétés, qui se distinguent principalement par la couleur, la saveur, la grosseur et la forme de leurs fruits, connus sous le nom de Prunes. Ceux-ci sont blancs, jaunes, verts, rouges, pourpres, violets, bleus, noirâtres; leur saveur est acerbe, acide, fade, douce, sucrée, parfumée; leur chair est dure, ferme, sèche, molle, fondante aqueuse; il y en a qui ne sont pas plus gros que des Cerises, d'autres qui ont le volume des plus gros abricots; enfin les uns sont parfaitement globuleux, tandis que les autres sont ovoïdes et même deux fois plus longs que larges. Le Prunier fleurit en avril et mai; on mange de ses fruits pendant tout l'été, parce que ses différentes variétés mûrissent à diverses époques.

Les Prunes sont humectantes, rafraîchissantes et laxatives; elles conviennent aux gens robustes, sanguins et bilieux; elles sont contraires aux personnes d'une faible constitution, dont les organes de la digestion ont plus besoin de toniques que de relâchans. Comme alimentaires, on en consomme une grande quantité dans les mois de l'été où elles paraissent; et dans les années où elles sont très-abondantes, leur excès, surtout quand elles ne sont pas encore bien mûres, produit souvent, chez le peuple et chez les gens de la campagne, des diarrhées et des dysenteries. Les Prunes sont d'ailleurs d'une grande ressource, parce qu'on fait sécher au soleil ou au four celles qu'on ne peut manger dans la saison, et on les convertit en ce qu'on appelle Pruneaux. On les confit en outre à l'eau-de-vie ou avec du sucre; on en fait des pâtes, des marmelades, pour lesquelles on choisit les meilleures variétés, comme la Reine-Claude, la Sainte-Catherine, la Royale, le Gros-Damas de Tours, la Mirabelle, etc. Les pruneaux cuits sont sains et conviennent aux malades et aux convalescens. Les petits Pruneaux noirs, qui se font avec la Prune de Petit-Damas noir, sont plus laxatifs que tous les autres; leur décoction sert souvent d'excipient pour faire les potions purgatives, dont elle masque en partie la saveur désagréable; leur pulpe entre dans l'électuaire Diaprun, dans la confection

Hamech et dans le Lénitif, compositions pharmaceutiques bien peu usitées de nos jours.

En Pologne, en Hongrie, en Bavière, dans plusieurs provinces d'Allemagne, en Suisse, et en France, dans les Vosges, on retire des Prunes, après qu'elles ont subi la fermentation vineuse, et principalement d'une variété nommée *Zwetschken* en allemand, une liqueur alcoolique dont il se fait dans ces pays une grande consommation en boisson, dans les arts, et à laquelle on donne, en Allemagne, le nom de *Zwetschken-wässer*.

Il y a sept à huit ans, lorsque le sucre des colonies était à un prix si élevé sur le continent européen, plusieurs chimistes et pharmaciens firent des recherches et des expériences pour retirer du sucre des Prunes. Leurs tentatives furent en général couronnées de succès; le sucre qu'ils obtinrent avait toutes les qualités de celui de la Canne, mais l'incertitude de la récolte des Prunes et le prix de cette fabrication seront toujours un obstacle à ce qu'on s'occupe avec fruit d'avoir par ce moyen un sucre indigène.

Il découle des Pruniers, comme des Cerisiers et autres arbres de la même famille, une gomme analogue à celle d'Arabie, et connue dans les pharmacies sous le nom de gomme du pays (*gummi nostras*). Elle se dissout plus facilement dans l'eau que la gomme arabique qui est produite par plusieurs espèces du genre *Mimosa*; ses propriétés médicales sont d'être nourrissante, quand elle est prise en certaine quantité, et d'être très-émolliente et très-adoucissante quand elle est réduite en mucilage ou dissoute dans une certaine quantité d'eau. On peut la substituer à la gomme arabique, dans la plupart des cas où l'on emploie celle-ci, comme dans les affections catarrhales, les maladies de poitrine, les phlegmasies, les crachemens de sang, les hémorragies actives, les diarrhées, les dysenteries, les affections inflammatoires et douloureuses des voies urinaires; au reste, comme le principe gommeux paraît y être moins rapproché, il en faut une plus grande quantité.

Le bois de Prunier est dur, veiné d'une belle couleur rougeâtre; les tourneurs et les ébénistes en font usage.

PRUNIER ÉPINEUX, vulgairement *Prunelier*, *Épine noire*.

Prunus spinosa, Lin. Spec. 681. — *Prunus sylvestris*. Blackw. Herb. t. 494. — *Prunella*. Pharm.

Cette espèce est un arbrisseau très-rameux qui s'élève à 10 ou 12 pieds, rarement davantage, ou qui très-souvent ne forme qu'un buisson de quelques pieds de hauteur. Ses rameaux, revêtus d'une écorce d'un brun rougeâtre, sont épineux et garnis de feuilles alternes, ovales-lancéolées, rétrécies à leur base en un court pétiole, finement dentelées en leurs bords, glabres en dessus, très-légèrement pubescentes en dessous. Ses fleurs sont blanches, assez petites, courtement pédonculées, solitaires ou 2 ensemble le long des rameaux : elles paraissent assez long-temps avant le développement des feuilles, et n'ont que 16 étamines ou environ. Les fruits sont petits, presque globuleux, d'abord verdâtres, ensuite d'un violet noirâtre dans leur parfaite maturité; ils paraissent bleuâtres à cause d'une poussière très-fine dont ils sont recouverts, et que l'on nomme fleur dans les fruits de ce genre. Le Prunelier croît dans toute la France et dans toute l'Europe, dans les lieux arides, sur les bords des bois et dans les haies; il fleurit au commencement d'avril, et ses fruits sont mûrs en automne.

On faisait autrefois dans les pharmacies, avec les fruits encore verts du Prunelier, un extrait qui portait le nom d'*Acacia nostras*, ou Acacia d'Allemagne, et qu'on employait comme astringent dans les hémorragies, les flux de ventre, etc.; mais il est presque entièrement abandonné aujourd'hui. Les Prunelles parvenues à leur parfaite maturité, et surtout lorsqu'elles ont été légèrement frappées de la gelée, perdent leur saveur acerbe, cessent d'être astringentes, et deviennent au contraire laxatives. Dans cet état, elles paraîtraient très-propres à remplacer les Tamarins; mais on n'est pas dans l'usage de les employer en médecine.

En Russie, on retire une espèce d'eau-de-vie des fruits du Prunelier, en les écrasant, les faisant fermenter, et en les distillant ensuite. Dans plusieurs provinces de France, les pauvres des campagnes recueillent les Prunelles pour en faire une boisson qu'ils composent en les écrasant et en les mettant fermenter avec une certaine quantité d'eau. Cette boisson est aigrelette et astringente, son usage habi-

tuel a l'inconvénient de causer assez souvent des obstructions dans les viscères abdominaux ; elle serait plus saine si l'on attendait, pour ramasser les fruits, qu'ils eussent perdu leur saveur acerbe par une maturité parfaite, et surtout par l'effet des gelées qui y développe un principe sucré. C'est ainsi que lorsqu'ils sont dans cet état, on s'en sert en Dauphiné pour donner de la couleur aux mauvais vins.

L'écorce du Prunier est astringente et fébrifuge : elle a été employée plusieurs fois avec succès contre les fièvres intermittentes, et, dans ces derniers temps, le docteur Juch, de Munich, l'a préconisée comme très-supérieure à tous les autres succédanés indiqués pour suppléer le Quinquina. On doit la récolter au printemps sur des tiges de 4 à 5 ans, et la faire sécher lentement pour l'usage. La décoction de cette écorce, dans une lessive alcaline, donne une teinture rouge. On peut faire avec le suc qu'on en extrait dans son état de végétation, et une certaine quantité de sulfate de fer, une encre aussi noire que celle que l'on compose avec de la Noix-de-galle. Cette écorce contenant beaucoup de tanin peut être employée pour tanner les cuirs.

Linné, dans ses aménités académiques, dit qu'on prépare une sorte de thé par l'infusion, dans l'eau bouillante, des feuilles sèches du Prunier. Les bestiaux, et surtout les chèvres et les moutons, les broutent avec plaisir lorsqu'elles sont fraîches, ainsi que les jeunes bourgeons. On plante cet arbrisseau pour faire des haies, et son bois sert dans les campagnes pour chauffer les fours.

PRUNIER DE BRIANÇON, vulgairement *Prunier des Alpes*.

Prunus Brigantiaca. Vill. Dauph. 5. p. 555. — Lois. Nouv. Duham. 5. p. 187. t. 59.

Ce Prunier ne s'élève guère au-delà de 8 ou 10 pieds. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, terminées par une pointe aiguë, bordées de dents inégales, glabres en dessus et en dessous, excepté sur leurs nervures postérieures. Ses fleurs sont blanches, presque sessiles, disposées 5 à 4 ensemble le long des rameaux de l'année précédente, à la place des anciennes feuilles, et elles naissent avant les nouvelles : leurs pétales sont une fois plus longs que le calice, et les étamines, au nombre de 16 à 20, sont moitié plus lon-

gues que les pétales. Ses fruits sont ovales-arrondis, très-lisses, d'un jaune clair ; leur chair est fade, peu agréable, adhérente au noyau qui est assez lisse, et contient une amande amère. Cet arbre croît naturellement dans les montagnes du Dauphiné, et surtout aux environs de Briançon ; il fleurit au mois d'avril, et ses fruits mûrissent en août.

Dans le Briançonnais, on retire depuis long-temps, des amandes des fruits de ce Prunier, une huile fine connue sous le nom d'*huile de marmotte*, et plus estimée que celle d'olive. Elle est douce comme celle que fournissent les semences de l'Amandier, mais plus inflammable, et elle conserve un goût de noyau qui la rend un peu amère, et lui communique un parfum agréable. Dans les pays où cette huile se fabrique, les gens de la campagne attribuent au résidu de son extraction ou gâteau d'amandes, la propriété d'engraisser très-promptement les bestiaux ; mais il faut ne leur en donner qu'en petite quantité, car si on leur en donne trop, cela peut les faire périr empoisonnés. Le Journal de Pharmacie de juin 1817 rapporte un événement de cette nature. Deux vaches, après avoir mangé une poignée de ce résidu, éprouvèrent aussitôt d'affreuses convulsions ; leur ventre devint très-tendu, volumineux, la respiration cessa, et l'une d'elles périt en peu de temps. L'autre était prête à succomber lorsque M. Chancel, pharmacien à Briançon, s'avisait de lui faire avaler une légère dissolution de sulfate de fer, comme pouvant absorber l'acide prussique contenu en grande quantité dans les amandes amères. Ce moyen employé à deux reprises, à 7 ou 8 minutes d'intervalle, réussit complètement à calmer tous les accidens, et l'animal fut sauvé. Ce que cette observation a d'intéressant, c'est qu'elle nous apprend que le sulfate de fer peut être administré avec succès comme contre-poison du principe délétère des Amandes amères et du Laurier-Cerise.

107° Genre. — ABRICOTIER. *ARMENIACA*. Tournef.

Calice, corolle, étamines et pistil comme dans le Cerisier. 1 drupe charnu, succulent, arrondi, couvert de duvet, contenant 1 noyau légèrement comprimé, à 2 sutures saillantes, l'une aiguë, l'autre obtuse, et renfermant 1 graine, rarement 2.

ABRICOTIER COMMUN.

Armeniaca vulgaris. Lam. Dict. Enc. 1. p. 2. — Lois. Nouv. Duham. 5. p. 167. t. 49. — *Armeniacum*. Pharm. — *Prunus Armeniaca*. Lin. Spec. 679.

L'Abricotier paraît être plutôt un arbrisseau qu'un arbre; la nature l'a destiné à former une espèce de buisson, mais la culture, et surtout la greffe, en ont fait un arbre plus robuste et plus fort; enté sur le Prunier, il parvient à 15 ou 20 pieds de hauteur, et forme communément une large tête arrondie. Ses feuilles sont alternes, un peu arrondies, presque échancrées en cœur à leur base, rétrécies en pointe à leur sommet, dentées en leur bord, glabres et d'un vert gai. Les fleurs sont sessiles sur les rameaux de l'année précédente, groupées plusieurs ensemble à la place des anciennes feuilles, et se développant avant les nouvelles : leur calice est rougeâtre et leurs pétales sont blancs, arrondis, concaves, moitié plus longs que les divisions du calice. Les fruits, connus sous le nom d'*Abricots*, sont recouverts d'une peau jaunâtre, veloutée; leur noyau renferme 1 graine (plus rarement 2) oléagineuse, nommée *Amande*, légèrement amère, quelquefois douce. L'Abricotier est originaire de l'Arménie, d'où lui est venu son nom latin *Armeniaca*; transporté d'abord à Rome, il s'est de là répandu dans toute l'Europe méridionale et tempérée. Lui et l'Amandier sont les deux arbres fruitiers qui les premiers nous annoncent par leurs fleurs hâtives le retour du printemps; ce qui fait que les gelées tardives auxquelles on est si exposé, surtout dans le climat de Paris, nous privent souvent de leurs fruits.

Il y a plusieurs variétés d'Abricots; mais celles-ci ne sont pas si nombreuses, à beaucoup près, que dans le Prunier et même dans le Cerisier; la plus estimée est l'Abricot-Pêche ou Abricot de Nancy. Les Abricots bien mûrs sont un excellent fruit; ils sont adoucissans et même nourrisans, à cause de la quantité de sucre qu'ils contiennent. Le préjugé vulgaire est qu'ils sont sujets à donner la fièvre quand on en mange beaucoup; mais rien n'est peut-être moins prouvé. Outre les Abricots qu'on mange crus dans la saison, on les conserve pour toute l'année, en les faisant sécher au four ou au soleil; on en fait des confitures, des pâtes, des marmelades; on les confit dans de l'eau-de-vie, etc.

Les amandes des Abricots, surtout celles dont la saveur est douce, peuvent être employées à faire des émulsions, de l'orgeat; on peut en retirer une huile qui a les mêmes propriétés que celle fournie par les Amandes douces proprement dites. On fait encore, avec les noyaux et les amandes d'Abricots distillés avec de l'eau-de-vie, ou préparés par longue infusion, une liqueur très-estimée et connue sous le nom de *Ratafia* ou *Eau de noyau*. Cette liqueur est un bon stomachique, mais elle ne doit pas être trop chargée du principe aromatique qui la rend agréable, car elle pourrait alors devenir nuisible.

Dans les cuisines et ailleurs, l'amande des Abricots s'emploie quelquefois dans les crèmes, dans les pâtisseries, à la place de celles de l'Amandier. On en fait de même une sorte de farine ou de pâte demi-liquide que les dames emploient pour leur toilette, parce qu'elle blanchit la peau et la rend plus douce. La gomme d'Abricotier ne diffère pas, quant aux propriétés, de celle du Prunier. Enfin le bois de cet arbre est d'un gris cendré agréablement veiné de rouge et de jaune; on l'emploie pour les ouvrages de tour et de tabletterie.

Famille XXXVII.

SPIRÉACÉES.

Les plantes de cette famille étaient, de même que celles de la précédente, comprises par M. de Jussieu, dans sa grande famille des Rosacées; mais des différences trop positives existaient dans le fruit de ces divers groupes distingués jusqu'à présent seulement comme sections d'une même famille, pour ne pas les séparer comme formant des ordres réellement distincts. En effet, les Spiréacées diffèrent essentiellement des Amygdalées, qui les ont précédées, par leur ovaire multiple et par leurs fruits qui sont des capsules sèches s'ouvrant en 2 valves, au lieu d'être un drupe charnu. Il est également facile de les distinguer des vraies Rosacées par leurs capsules s'ouvrant en 2 valves, et contenant ordinairement plusieurs graines, tandis que, dans les Rosacées, les graines sont nues ou quelquefois renfermées dans des baies.

Les Spiréacées sont des plantes herbacées ou frutescentes, à feuilles alternes, simples ou composées, à fleurs terminales

ou axillaires, souvent disposées en panicule. Elles sont en général astringentes, et, sous le rapport de leurs propriétés, elles ont plus de rapport avec les Rosacées qu'avec les Amygdalées.

108^e Genre. — SPIRÉE. *SPIRÆA*. Lin.

Calice monophylle, à 5 divisions. Corolle de 5 pétales insérés dans le haut du calice. Etamines nombreuses, attachées sur le calice au-dessous des pétales. Plusieurs ovaires supérieurs; autant de capsules s'ouvrant en 2 valves par leur partie interne, et contenant 1 à 3 graines.

SPIRÉE ULMAIRE, vulgairement *Reine des prés*, *Herbe aux abeilles*, *petite Barbe de chèvre*, *Vignette*.

Spiræa Ulmaria. Lin. Spec. 702. — *Ulmaria*. Pharm.
— *Barba capræ floribus compactis*. Fl. Dan. t. 547.

Sa racine est assez grosse, longue comme le doigt, odorante, noirâtre en dehors, d'un rouge-brun en dedans, garnie de beaucoup de fibres; elle donne naissance à une tige un peu anguleuse, rougeâtre, haute de 5 à 4 pieds, munie de feuilles alternes, ailées avec impair, composées de 7 grandes folioles ovales, inégalement dentées, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres en dessous; la terminale plus grande que les autres, et ordinairement partagée en 5 lobes: entre les grandes folioles, on en observe d'autres beaucoup plus petites. Ses fleurs sont blanches, nombreuses, disposées au sommet des tiges et des rameaux en une large panicule corymbiforme: elles ont une odeur agréable. Cette plante est commune dans les prés humides; elle fleurit en mai et juin.

La Reine des prés est tonique, astringente et sudorifique; elle a aussi été mise au nombre des vulnéraires lorsqu'on croyait à la vertu des plantes sous ce rapport. Sa racine était autrefois beaucoup plus employée qu'à présent, comme astringente, dans les hémorragies, la diarrhée, la dysenterie. On estimait aussi son usage utile dans les fièvres malignes, et on la donnait en poudre ou en décoction. Les fleurs sont regardées comme cordiales, sudorifiques et calmantes, et on les emploie en infusion théiforme. On assure qu'infusées dans le vin, l'hydromel et même dans la bière, elles communiquent à ces liqueurs une saveur et une odeur qui les fait ressembler à du vin de Malvoisie. L'eau distillée

des fleurs et l'extrait des racines qu'on préparait autrefois dans les pharmacies, sont à peu près tombés en désuétude maintenant.

La plante entière est propre à être employée pour le tannage des cuirs. Les feuilles font un bon fourrage; les chèvres surtout les aiment beaucoup.

SPIRÉE FILIPENDULE, vulgairement *Filipendule*.

Spiræa Filipendula. Lin. Spec. 702. — *Filipendula*. Blackw. Herb. t. 467. — Pharm.

Les racines de cette espèce sont composées de plusieurs tubercules ovales, de la grosseur d'une noisette ou environ, d'un brun noirâtre en dehors, blanchâtres intérieurement, suspendues à des fibres dont la réunion forme une souche un peu charnue, qui donne naissance à une tige glabre, simple ou peu rameuse, haute de 1 à 2 pieds. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, ailées, composées d'un grand nombre de folioles oblongues, profondément dentées ou incisées, glabres et vertes des deux côtés; elles sont munies à leur base de grandes stipules ovales et amplexicaules. Ses fleurs sont blanches, légèrement odorantes, disposées au sommet de la tige en une panicule bien garnie et corymbiforme. Cette plante est commune dans les bois, surtout dans les terrains sablonneux; elle fleurit en juin et juillet.

Les tubercules de la Filipendule sont astringens, et ils contiennent une fécule nourrissante dont on s'est, dit-on, servi comme aliment dans des temps de disette. Outre ces propriétés de la Filipendule, qu'on peut regarder comme positives, on lui en a encore attribué beaucoup d'autres qu'il ne faut pas regarder comme aussi certaines, et pour lesquelles cependant on en a plus ou moins fait usage en médecine. C'est ainsi que certains auteurs ont regardé la plante entière comme incisive et diurétique, et qu'outre la faculté d'être utile dans les affections catarrhales des voies urinaires, ils lui ont encore supposé la vertu de favoriser l'expulsion des graviers hors des reins et de la vessie. D'autres, à cause de l'astringence des racines, assurent avoir, par leur moyen, guéri des leucorrhées qui avaient résisté à beaucoup d'autres moyens, des dysenteries et même des hernies. Leur efficacité, dans les deux premiers cas, n'est pas improbable; mais on doit la regarder comme entièrement illusoire dans le dernier. Quelques-uns enfin ont recommandé

ses mêmes racines en poudre, ou leur suc quand elles sont fraîches, contre l'épilepsie, les écrouelles, la difficulté de respirer.

Les fleurs de Filipendule infusées dans du lait, lui donnent une saveur agréable. Toute la plante est propre à être employée pour le tannage. Les cochons sont très-friands des tubercules de ses racines, et ils bouleversent, pour s'en nourrir, les terrains dans lesquels ils en trouvent.

Famille XXXVIII.

ROSACÉES.

Les plantes de cette famille ont les caractères suivans : Calice monophylle, persistant, à 5 ou 10 divisions, quelquefois à 4 seulement; corolle de 5 pétales (rarement de 4) étalés en rose, attachés dans le haut du calice, et alternes avec les divisions calicinales; 12 à 20 étamines et plus, insérées sur le calice au-dessous des pétales; ovaires multiples, surmontés chacun de 1 seul style, et se changeant en autant de petites capsules ou baies monospermes et indéhiscentes.

Les Rosacées sont des herbes ou des arbrisseaux à feuilles alternes, rarement simples, le plus souvent composées, munies de stipules à leur base, et à fleurs axillaires, ou plus ordinairement terminales, disposées diversement.

Toutes ces plantes ont une astringence très-marquée; plusieurs d'entre elles sont employées comme fébrifuges, et quelques espèces du genre Rosier seraient purgatives selon le témoignage de certains auteurs; mais des expériences bien positives n'ont pas encore déterminé cette propriété. Les fruits succulens de plusieurs espèces sont rafraîchissans.

109^e Genre. — RONCE. *RUBUS*. Lin.

Calice à 5 divisions. 5 pétales. Etamines nombreuses. Graines également nombreuses, contenues 1 à 1 dans de petites baies réunies sur 1 réceptacle commun, et formant, par leur aggrégation, une baie composée.

RONCE FRAMBOISIER, ou RONCE DU MONT IDA, vulgairement *le Framboisier*.

Rubus Idæus. Lin. Spec. 706. — Lois. Nouv. Duham. 6. p. 70. t. 25. — Pharm.

La racine du Framboisier est une souche ligneuse, de

laquelle poussent plusieurs tiges droites, hautes de 3 à 4 pieds, hérissées d'aiguillons menus, droits, assez courts, peu piquans. Ces tiges sont garnies, dans leur partie inférieure, de feuilles ailées, composées de 5 folioles ovales, aiguës, dentées, vertes en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous; les feuilles supérieures n'ont que 3 folioles. Ses fleurs sont blanches, disposées au nombre de 3 à 6 sur des pédoncules grêles, rameux, et placés dans les aisselles des feuilles supérieures ou à l'extrémité des rameaux. Les fruits qui leur succèdent, connus sous le nom de *Framboises*, sont composés de grains nombreux, succulens, d'un rouge clair, blancs dans une variété, légèrement pubescens. Les tiges du Framboisier ne sont qu'annuelles; elles périssent tous les ans à l'automne, et la racine en produit de nouvelles à chaque printemps. Cette plante croît naturellement dans les lieux pierreux, ombragés et montagneux; elle fleurit en mai et juin; ses fruits sont mûrs en juillet et août.

Les Framboises ont une odeur et une saveur agréables, mais qui ne plaisent pas aussi généralement à tout le monde que celles des Fraises; cependant elles partagent souvent avec ces dernières l'honneur de faire l'ornement des meilleures tables, et on les mange de même saupoudrées de sucre et arrosées de vin, ou seules, ou mêlées avec les Groseilles et les Fraises. On en prépare, en n'employant qu'elles, ou en les écrasant dans de l'eau avec les deux fruits dont il vient d'être parlé, une boisson très-rafraîchissante pour les grandes chaleurs de l'été, et qu'on rend très-agréable en y ajoutant une certaine quantité de sucre. Elles entrent dans la composition de différentes gelées, confitures, sirops et ratafias: on peut les confire seules; mais le plus souvent on les emploie avec les Groseilles. Quelques Framboises infusées dans le vin lui communiquent un goût et un parfum délicieux. On obtient aussi, par leur seule fermentation, un vin qui est très-fort, assez agréable, et dont on peut retirer, par la distillation, une eau-de-vie très-spiritueuse. Dans plusieurs parties de la Pologne, ce vin remplace, pour le peuple, le vin ordinaire. Les Russes font avec les Framboises, du miel et de l'eau, un hydromel délicieux. En France et ailleurs, on prépare, par leur infusion dans le vinaigre, ce qu'on appelle le *vinaigre de Framboise*, que les confiseurs et les pharmaciens convertissent, par l'addition du sucre, en un sirop très-employé en médecine, dans les fièvres bilieuses,

putrides et autres, dans les maux de gorge, etc. Ce sirop, qui est très-agréable et très-rafraîchissant, est aussi fort en usage dans le monde, comme moyen de calmer l'ardeur de la soif pendant les chaleurs.

Les feuilles et les sommités du Framboisier sont détérisives et astringentes; on peut s'en servir en décoction comme de celles de Ronce, pour en faire des gargarismes qu'on emploie dans les maux de gorge et ceux des gencives. Les fleurs passent pour anodynes et sudorifiques; leur usage est très-borné et presque nul.

RONCE FRUTESCENTE, vulgairement *la Ronce* ou *Ronce des haies*.

Rubus fruticosus. Lin. Spec. 707. — Lois. Nouv. Duh. 6. p. 71. t. 22, f. 1. — *Rubus*. Pharm.

Ses tiges sont ligneuses, anguleuses, rameuses, longues de 4 à 6 pieds et même plus, armées d'aiguillons forts et recourbés; elles sont garnies en outre de feuilles pétiolées, composées en général de 5 folioles ovales, dentées, aiguës, glabres ou presque glabres en dessus, cotonneuses et blanches en dessous: les feuilles de la partie supérieure des rameaux et celles qui sont dans le voisinage des fleurs, n'ont que 5 folioles, quelquefois même une seule. Ses fleurs sont blanches ou rougeâtres, portées sur des pédoncules rameux, et disposées au sommet des rameaux en une panicule plus ou moins garnie. Les fruits sont composés de grains nombreux, noirâtres, luisans, aigretets, et un peu sucrés lors de leur parfaite maturité. La Ronce frutescente est très-commune dans les bois, les haies et les buissons. Elle commence à fleurir à la fin de mai, et continue à donner des fleurs pendant plus de deux mois. Ses fruits se succèdent de même les uns aux autres depuis le mois de juillet jusqu'aux gelées.

RONCE HYBRIDE.

Rubus hybridus. Vill. Dauph. 5. p. 559.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; mais on l'en distingue cependant assez facilement, parce que ses feuilles sont constamment vertes des deux côtés; dépourvues en dessous, de ce duvet qui rend blanches les feuilles de la Ronce frutescente. Ses fruits sont composés de grains un peu plus gros que dans cette dernière, mais moins nom-

breux. Au reste, elle se trouve dans les mêmes lieux, fleurit et fructifie en même temps.

RONCE BLEUE.

Rubus cæsius. Lin. Spec. 706. — Lois. Nouv. Duham. 6. p. 69. t. 22. fig. 2.

Cette espèce se distingue bien des deux précédentes, parce que ses tiges n'acquièrent que 1 pied à 1 pied et demi de haut; parce qu'elle produit des jets très-longs qui rampent sur la terre, et y prennent racine de distance en distance; parce que ses feuilles ne sont jamais formées que de 3 folioles; enfin parce que ses fruits sont composés de grains plus gros, moins nombreux, recouverts d'une poussière blanchâtre qui change leur fond noir en une couleur bleuâtre: leur saveur est fade et douceâtre. Cette Ronce croît dans les champs, les buissons et les taillis. Elle fleurit en juin et juillet; ses fruits mûrissent dans le courant de l'été et au commencement de l'automne.

Les trois espèces de Ronce qui viennent d'être décrites ont les mêmes propriétés, et peuvent indifféremment être employées les unes pour les autres. Leurs fruits sont nommés vulgairement *Framboises sauvages*, *Mûres sauvages*, *Mûres des buissons*, *Mûres de renard*, *Mûres à poux*. Ceux des deux premières espèces surtout, sont agréables au goût et rafraîchissans. Beaucoup de personnes les regardent comme malsains; des médecins même les ont accusés de causer des coliques, de donner des fièvres intermittentes, de produire des maux de tête. Ray dit qu'en Angleterre on empêche les enfans d'en manger, parce qu'on croit qu'ils engendrent la gale et la teigne; mais je crois qu'aucune des mauvaises qualités qu'on leur attribue ne sont fondées sur l'observation. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans les campagnes, les enfans les recherchent, et ils en consomment beaucoup sans que cela leur fasse du mal, et je puis assurer, ainsi que M. Mérat, mon ami, l'a déjà fait dans sa Nouvelle Flore des environs de Paris, en avoir souvent mangé une grande quantité en herborisant, sans en avoir jamais éprouvé la plus légère incommodité; je leur trouve même, à mon goût, une saveur égale ou préférable à celle des Framboises. Dans quelques cantons, on fait avec ces fruits un vin qui, dit-on, est peu inférieur à celui de la vigne; dans d'autres, on s'en sert pour donner de la couleur aux vins

ordinaires qui sont trop pâles. On peut aussi en faire des confitures et un sirop agréables. Quelques médecins ont même préconisé ce sirop comme très-propre à calmer les ardeurs d'urine; d'autres l'ont employé avec avantage dans les maux de gorge inflammatoires. On préparait autrefois dans les pharmacies, en faisant épaissir le suc des Mûres sauvages, une sorte de rob auquel on donnait le nom de *Diamorum*; cette préparation est maintenant tombée dans l'oubli.

Les feuilles et les sommités de Ronce sont encore employées en médecine; on les regarde comme détersives et astringentes, et on les fait préparer en décoction pour en composer des tisanes ou des gargarismes dont on conseille l'emploi dans les maux de gorge, et en général dans ceux de la bouche ou des gencives. Les feuilles de Ronce ont aussi été employées intérieurement dans la diarrhée, le crachement de sang, la leucorrhée, les maladies des voies urinaires, et extérieurement contre les hémorroïdes, les dartres; mais leur usage aujourd'hui est borné aux cas rapportés un peu plus haut.

Les chevaux n'aiment pas les feuilles de Ronce; mais les vaches, les chèvres et les moutons s'en accommodent assez bien, et les deux derniers surtout, les mangent avec une certaine avidité lorsqu'elles sont jeunes; on peut aussi alors en nourrir pendant quelque temps les vers-à-soie.

110° Genre. — FRAISIER. *FRAGARIA*. Lin.

Calice à 10 divisions alternativement grandes et petites. 5 pétales. Etamines nombreuses. Graines portées sur un réceptacle succulent, bacciforme, coloré et caduc.

FRAISIER COMMUN.

Fragaria vesca. Lin. Spec. 708. — *Fragaria*. Blackw. Herb. t. 77. — Pharm.

Sa racine forme une petite souche demi-ligneuse, vivace, d'un brun-rougeâtre, divisée inférieurement en fibres menues et nombreuses; elle donne naissance à 5 à 8 feuilles longuement pétiolées, composées de 3 folioles ovales, fortement dentées, d'un vert gai en dessus, soyeuses et blanchâtres en dessous, ainsi que leur pétiole. Du collet de la racine partent encore plusieurs jets grêles, fort longs, rampans. prenant racine et poussant des feuilles de distance en

distance; ce qui, par la suite, forme autant de nouveaux pieds qui multiplient la plante. Au milieu des feuilles naissent 1, 2 ou 3 tiges simples, grêles, soyeuses, hautes de 4 à 6 pouces, portant à leur sommet 4 à 6 fleurs ou davantage, blanches, pédonculées, et disposées en une sorte de petit corymbe. Après la floraison, le réceptacle prend de l'accroissement, acquiert une consistance pulpeuse, succulente, et devient une sorte de fruit ordinairement d'un rouge vermeil, connu sous le nom de *Fraise*. Cette plante croît naturellement dans les bois et les buissons; elle fleurit en avril et mai; ses fruits sont mûrs en juin et juillet.

C'est bien moins comme médicament que comme fruit, ayant une saveur exquise et un parfum délicieux, qu'on fait usage de la *Fraise*. Les *Fraises* mangées une à une, en les cueillant sur leur tige, sont excellentes, et c'est peut-être de cette manière que l'on goûte mieux la finesse de leur parfum. Celles surtout qu'on trouve sauvages au milieu des bois, quoique plus petites que celles cultivées dans les jardins, l'emportent incontestablement sur ces dernières par l'excellence de leur goût et de leur odeur. Le plus souvent, dans les villes, les *Fraises* se servent au dessert chez les gens aisés; on les mange saupoudrées de sucre et arrosées d'un peu de vin. Pour être prises en certaine quantité à la fois, elles se digèrent mieux ainsi assaisonnées; car, naturellement froides, elles donnent quelquefois des coliques aux personnes qui en mangent en trop grande abondance. Les limonadiers préparent des glaces très-agréables avec le suc qu'on en exprime. Ce suc, dans lequel on ajoute de l'eau et du sucre, fait une boisson très-rafraîchissante qui plaît au goût, qui apaise la soif dans les chaleurs de l'été, et qu'on peut donner avec avantage aux malades atteints de fièvres bilieuses, ou dans plusieurs phlegmasies. On fait entrer les *Fraises* dans diverses liqueurs de table, principalement dans celle nommée *Ratafia des 4 Fruits*. Leur suc, soumis à un certain degré de fermentation, acquiert une saveur vineuse, mais il ne se conserve pas; on peut en tirer de l'alcool en le soumettant à la distillation avant qu'il soit devenu acide, état auquel il passe facilement; il est alors possible de le convertir en une sorte de vinaigre.

J'ai déjà dit que ce suc récent pouvait servir avantageusement comme tisane rafraîchissante dans les fièvres inflammatoires; mais on attribue encore à ces fruits d'autres

propriétés médicamenteuses. Ainsi le célèbre Linné assure être parvenu, par l'usage des Fraises, à se guérir d'une goutte qui lui avait fait éprouver de violentes douleurs pendant plusieurs années. Les auteurs citent des malades chez lesquels elles ont dissout et dissipé des concrétions arthritiques anciennes, et leur usage habituel passe pour empêcher la formation du tartre ou pour dissoudre celui dont se couvrent souvent les dents de certaines personnes. Gesner et Boerhaave leur attribuent la même propriété pour soulager les calculeux ; mais le premier fait plus particulièrement résider leur vertu dans le suc des fruits, et le second dans leurs graines.

Les racines et les feuilles de Fraisier ont une saveur légèrement amère et un peu astringente. Elles sont diurétiques et apéritives ; on les emploie en décoction à la dose de 2 gros à 1 demi-once pour 1 pinte d'eau, dans les engorgemens des viscères de l'abdomen, dans la jaunisse et dans les maladies des voies urinaires. On préparait autrefois, dans les pharmacies, une eau distillée de Fraises, que les dames employaient comme cosmétique, pour effacer les taches de rousseur ; mais cette préparation est tombée en désuétude, sans doute à cause de son inefficacité.

Les moutons et les chèvres broutent volontiers les feuilles de Fraisier ; les vaches s'en soucient peu, et les chevaux refusent absolument d'en manger.

111^e Genre. — POTENTILLE. *POTENTILLA*. Lin.

Calice à 10 divisions alternativement plus grandes et plus petites. 5 pétales. Etamines nombreuses. Graines nombreuses portées sur un réceptacle sec et non charnu.

POTENTILLE ANSERINE, vulgairement *Argentine*.

Potentilla Anserina. Lin. Spec. 710. — Bull. Herb. t. 157. — *Argentina Potentilla* et *Anserina*. Pharm.

Sa racine est brunâtre, fibreuse, vivace ; elle produit plusieurs feuilles assez grandes, ailées, étalées en rosette sur la terre, composées de 15 à 21 folioles ovales-oblongues, dentées en scie en leurs bords, d'un vert clair et un peu pubescentes en dessus, très-soyeuses et d'un blanc argenté en dessous. Ses tiges sont grêles, longues de 1 pied et plus, rampantes, garnies de quelques feuilles écartées beaucoup plus petites que celles qui partent immédiatement des ra :

cines, allant d'ailleurs toujours en diminuant de grandeur, de manière que l'extrémité des liges paraît presque nue. Ses fleurs sont jaunes, larges de 10 à 12 lignes, solitaires, portées sur de longs pédoncules qui naissent dans les aiselles des feuilles sur la partie des tiges la plus rapprochée des racines. Cette plante croît dans les pâturages et sur les bords des champs, dans les lieux un peu humides; elle fleurit en mai, juin et juillet.

L'Argentine a une saveur légèrement stiptique. Elle est un peu astringente et a passé pour vulnéraire. Son usage a été conseillé par les uns dans le crachement de sang, les pertes utérines, la leucorrhée, la diarrhée, la dysenterie; les autres l'ont recommandée comme fébrifuge et comme très-utile dans la jaunisse et dans les maladies des voies urinaires causées par la présence de calculs. Dans ce dernier cas surtout, l'Argentine n'est plus d'aucun usage, aujourd'hui que les médecins connaissent si bien l'insuffisance absolue de tous les prétendus lithontriptiques; mais, sous les autres rapports même, cette plante n'est que bien peu employée maintenant. Quoi qu'il en soit, on peut donner le suc qu'on en exprime, quand elle est fraîche, à la dose de 2 à 4 onces, et, quand elle est sèche, on la fait prendre en décoction ou en poudre. On préparait autrefois, dans les pharmacies, une eau distillée d'Argentine qui passait pour propre à effacer les rousseurs de la peau et à remédier aux effets du hâle; cette eau n'est plus du tout employée.

En Ecosse, on mange les feuilles de l'Argentine apprêtées de diverses manières, comme herbe potagère. En Angleterre, quelques personnes préparent de même ses racines comme aliment; elles ont un goût assez analogue à celles du Panais. Ray a observé que les cochons la recherchent avidement, et que, pour s'en nourrir, ils fouillent avec leur groin la terre où il s'en trouve.

POTENTILLE RAMPANTE, vulgairement *Quintefeuille*.

Potentilla reptans. Lin. Spec. 714. — *Pentaphyllum*. Blackw. Herb. t. 454. — *Pentaphyllon*, sive *Quinquifolium*. Pharm.

Sa racine est allongée, de la grosseur du petit doigt, vivace, noirâtre en dehors, rougeâtre intérieurement, divisée en quelques fibres plus menues; elle donne naissance à plusieurs tiges grêles, simples ou peu rameuses, longues

de 1 à 2 pieds, couchées et rampantes sur la terre, prenant racine à leurs articulations, garnies de feuilles pétiolées, composées de 5 folioles ovales-oblongues, obtuses, cunéiformes à leur base, dentées en leurs bords, presque glabres et vertes des deux côtés. Ses fleurs sont jaunes, larges de 10 lignes ou environ, solitaires, portées sur de longs pédoncules qui naissent dans les aisselles des feuilles. Cette plante n'est pas rare dans les champs et sur les bords des chemins; elle fleurit en juin et juillet.

Sa racine est ordinairement la seule partie dont on fasse usage, et plusieurs auteurs même prescrivent de n'employer que sa partie corticale. Elle a les mêmes propriétés que l'Argentine; cependant quelques médecins l'ont regardée comme plus décidément fébrifuge; Chomel a beaucoup préconisé son emploi dans la diarrhée et la dysenterie; enfin d'autres l'ont vantée pour guérir les maux de gorge et les ulcères de la bouche. On la donne en décoction à la dose de 1 demi-once à 1 once pour 1 pinte d'eau. Cette racine entre dans l'eau générale et la thériaque de l'ancienne pharmacopée de Paris; la plante était au nombre des herbes qui devaient faire partie du baume vulnéraire.

Pour les usages économiques, la Quintefeuille peut servir au tannage des cuirs.

112° Genre. — TORMENTILLE. *TORMENTILLA*. Lin.

Calice à 8 divisions alternativement grandes et petites. 4 pétales. Etamines et graines nombreuses; ces dernières portées sur un réceptacle sec et non charnu.

TORMENTILLE DROITE, vulgairement *Tormentille* ou *Tourmentille*.

Tormentilla erecta. Lin. Spéc. 716. — *Tormentilla sylvestris*. Fl. Dan. t. 589. — *Tormentilla*. Pharm.

Sa racine est épaisse, grosse comme le doigt, vivace, presque ligneuse, d'un rouge brunâtre, divisée en fibres menues; elle donne naissance à plusieurs tiges redressées ou quelquefois étalées, assez grêles, rameuses, plusieurs fois bifurquées, pubescentes, longues de 8 à 15 pouces, garnies de feuilles sessiles, partagées jusqu'à leur base en 5 à 5 folioles oblongues, dentées profondément, chargées de poils couchés en dessus et en dessous. Ses fleurs sont jaunes, larges de 5 à 6 lignes, portées sur de longs pédoncules fili-

formes, solitaires, disposés dans les aisselles des feuilles ou dans la bifurcation des rameaux. Cette plante n'est pas rare dans les bois et dans les pâturages secs; elle fleurit en mai et juin.

La racine de Tormentille a une saveur amère et astringente; elle s'emploie en décoction à la dose de 1 demi-once à 1 once pour 1 pinte d'eau, et en poudre depuis 1 demi-gros jusqu'à 1 gros. On en prépare un extrait qui se donne à 1 ou 2 gros. L'emploi le plus ordinaire qu'on fait de la Tormentille est dans les diarrhées et les dysenteries atoniques, dans les hémorragies passives et la leucorrhée. Extérieurement sa racine est dessiccative; on peut l'appliquer en poudre sur les ulcères anciens pour les dessécher et en faciliter la cicatrisation. La racine de Tormentille entre dans la composition du *Diascordium*, et dans plusieurs autres préparations pharmaceutiques moins connues aujourd'hui. Son extrait est au nombre des drogues qui font partie de la thériaque.

La plante entière est très-propre au tannage des cuirs; sa racine surtout est riche en principe tanin, et elle donne d'ailleurs une couleur rouge. Les Lapons l'emploient sous ce double rapport pour teindre leurs cuirs en cette couleur. Les moutons, les chèvres et les vaches broutent ses feuilles, mais les chevaux n'en veulent point.

113^e Genre. — BENOITE. *GEUM*. Lin.

Calice à 10 divisions alternativement plus grandes et plus petites. 5 pétales. Etamines nombreuses. Graines nombreuses, portées sur un réceptacle oblong, velu, et terminées par des barbes longues, géniculées, crochues ou plumeuses à leur sommet.

BENOITE OFFICINALE, vulgairement *Herbe de Saint-Benoît*, *Galiot*, *Gariot*, *Récise*.

Geum urbanum. Lin. Spec. 716. — *Caryophyllata vulgaris*. Fl. Dan. t. 672. — *Caryophyllata*. Pharm.

Sa racine est grosse tout au plus comme une plume à écrire, vivace, d'un brun rougeâtre, horizontale, munie de fibres plus petites; elle donne naissance à 1 ou plusieurs tiges redressées, légèrement velues, hautes de 1 à 2 pieds, un peu rameuses dans leur partie supérieure, accompagnées à leur base de quelques feuilles longuement pétiolées, ailées,

le plus souvent composées de 5 folioles inégales, dentées, pubescentes, surtout en dessous; ces tiges sont d'ailleurs garnies dans leur longueur, de feuilles écartées, également à 5 folioles, mais presque toutes sessiles. Les fleurs sont jaunes, larges de 5 à 6 lignes, disposées au sommet de la tige et des rameaux sur 1 long pédoncule. Cette plante est assez commune dans les bois, les buissons et les lieux un peu ombragés; elle fleurit en juin et juillet.

La racine de Benoîte a une odeur aromatique analogue à celle du Gérosfle, mais cette odeur n'est pas la même dans tous les temps; elle est plus prononcée au printemps, et lorsque la plante est venue dans un terrain sec et chaud. Cette odeur se perd d'ailleurs par la dessiccation, et, dans ce dernier état, elle n'a plus qu'une saveur un peu amère et astringente; mais ses propriétés sont cependant d'autant plus prononcées, qu'elle a été recueillie dans un meilleur terrain et dans la saison la plus convenable. C'est principalement cette racine qui est en usage; les feuilles étant moins énergiques, ont plus rarement été employées. On se servait autrefois de la racine de Benoîte, en la préparant par décoction, dans les affections catarrhales atoniques, dans les diarrhées, les dysenteries, les hémorragies de même nature; on la regardait aussi comme propre à faciliter l'éruption de la petite-vérole et de la rougeole; et quelques médecins avaient attribué au suc exprimé de ses feuilles fraîches, dont ils faisaient prendre le suc jusqu'à la dose de 5 onces, la propriété de résoudre le sang coagulé à la suite des chutes et des contusions. Je ne sache pas qu'aujourd'hui beaucoup de médecins emploient la Benoîte dans aucun de ces cas; mais il y a trente et quelques années que des médecins allemands ont présenté la racine de cette plante comme un fébrifuge susceptible de pouvoir suppléer le Quinquina; et dans ces derniers temps, lorsque l'écorce du Pérou était à un prix si élevé, plusieurs médecins français publièrent que cette racine indigène s'était souvent montrée efficace dans les fièvres intermittentes, en l'administrant en poudre, dans l'intervalle des accès, à la dose de 1 demi-once à 1 once dans les fièvres quotidiennes et tierces, et à celle de 1 à 2 onces dans les quartes; de sorte que, parmi les diverses plantes de notre pays, qui ont été présentées comme pouvant remplacer le Quinquina, la Benoîte paraît être jusqu'à présent celle qui mérite le plus de confiance; il faut seu-

lement la donner à une dose double que le fébrifuge exotique. La racine de Benoîte entre dans l'eau générale et dans l'eau épiléptique, deux préparations de l'ancienne pharmacopée de Paris, bien peu employées maintenant.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm rapportent plusieurs observations de la racine de la Benoîte des rivages, *Geum rivale*, Lin., employée avec succès dans des fièvres intermittentes rebelles, dans des diarrhées chroniques et des hémorragies.

114^e Genre. — AIGREMOINE. *AGRIMONIA*. Lin.

Calice campanulé, à 5 divisions. 5 pétales. 12 à 20 étamines à filamens persistans. 2 ovaires surmontés chacun de 1 style divergent. 2 graines enveloppées dans le calice qui, à mesure que la maturité avance, devient entièrement hérissé par le développement de plusieurs rangs de poils recourbés en crochet à leur extrémité.

AIGREMOINE EUPATOIRE, vulgairement *Aigremoine*.

Agrimonia eupatoria. Lin. Spec. 643. — *Agrimonia*. Blackw. Herb. t. 21. — Pharm.

Sa racine est grosse au plus comme une plume à écrire, vivace, d'un rouge brunâtre; elle donne naissance à une tige ordinairement simple, velue, haute de 1 à 2 pieds, garnie, dans sa moitié inférieure, de feuilles alternes, ailées avec impair, composées de 7 à 9 folioles ovales-oblongues, fortement dentées, velues, surtout en dessous, et entremêlées de folioles beaucoup plus petites. La partie supérieure des tiges est terminée par un long épi de fleurs jaunes, petites et presque sessiles. Cette plante est commune sur les bords des bois, des chemins, des champs, et dans les pâturages secs; elle fleurit en juin et juillet.

Les feuilles d'Aigremoine ont une saveur légèrement amère et un peu astringente. On les prépare par infusion ou légère décoction, à la dose d'une demi-poignée à une poignée pour une pinte d'eau. On trouve dans les auteurs, qu'on en a fait usage, comme toniques et astringentes, dans les hémorragies passives, dans les diarrhées atoniques; on les a aussi conseillées comme apéritives, dans les obstructions des viscères abdominaux, la jaunisse, l'hydropisie; on s'en est encore servi dans la suppression des règles, la maladie vénérienne; enfin on les a mises au nombre des vulnéraires, qui

formaient autrefois une classe si nombreuse. Aujourd'hui on n'emploie plus guère les feuilles d'Aigremoine que dans les maux de gorge, soit pour faire des tisanes, soit pour faire des gargarismes. Elles entrent au reste dans plusieurs préparations pharmaceutiques, telles que l'eau vulnéraire, l'électuaire Catholicon, l'onguent mondificatif d'Ache, etc.

115^e Genre. — ROSIER. *ROSA*. Lin.

Calice monophylle, persistant, ventru inférieurement, resserré à son orifice, et ayant son bord partagé en 5 découpures. 5 pétales en cœur renversé. Etamines nombreuses, plus courtes que les pétales. Ovaires nombreux cachés dans la partie ventrue du calice, surmontés chacun de 1 style. Graines nombreuses, hispides, renfermées dans la partie inférieure du calice, devenue succulente, et ayant pris la forme de 1 baie globuleuse ou ovoïde.

ROSIER MUSQUÉ, vulgairement *Rose muscate* ou *muscade*, *Rose musquée* ou de *Damas*, *Rose musatelle* ou *muscadelle*.

Rosa Moschata. Willd. Spec. 2. p. 1074. — *Rosa Damascena*. Pharm.

Sa tige s'élève à la hauteur de 6 à 8 pieds, en se divisant en rameaux glabres, chargés de quelques aiguillons épars, courts et à peine recourbés. Ses feuilles sont composées de 5 à 7 folioles ovales-lancéolées, dentées en scie, glabres sur leurs deux faces, d'un vert gai, portées sur des pétioles pubescens, et munis à leur base de 2 stipules étroites. Ses fleurs sont blanches, larges de 20 à 24 lignes, disposées à l'extrémité des rameaux sur des pédoncules assez grêles, rameux, pubescens, formant dans leur ensemble une panicule composée de 20 à 50 fleurs, et quelquefois beaucoup plus. Elles ont une odeur de musc très-agréable; leur calice est pubescent, à divisions étroites, lancéolées, plus courtes que les pétales, et leurs styles sont velus, réunis au centre de la fleur en colonne saillante. Les fruits ont une forme ovoïde. Ce Rosier paraît être originaire de la Barbarie et de l'Orient; mais il est depuis long-temps naturalisé en France, où l'on en cultive dans les jardins une variété à fleurs doubles. Il fleurit en juin, juillet et août.

Les fleurs de cette Rose sont fortement purgatives, s'il faut s'en rapporter au témoignage de certains auteurs de

matière médicale. Dans les pays chauds, surtout, où elles ont plus d'odeur, elles sont aussi plus énergiques; et Lemery dit que 15 à 20 de leurs pétales en infusion, et surtout en nature, suffisent pour produire d'abondantes évacuations alvines, et même pour provoquer le vomissement. Il est bien étonnant qu'un moyen, qu'il nous serait si facile de mettre en usage, soit aussi négligé qu'il l'est, car les fleurs de la Rose muscate sont entièrement inusitées dans la pratique. On trouve de plus que leur eau distillée est également assez purgative à la dose de 8 onces. Comment se fait-il encore que cet autre moyen, qui paraîtrait devoir présenter un médicament agréable, soit tombé dans un oubli aussi absolu, tandis que tous les jours les médecins prescrivent, pour purger, des préparations aussi dégoûtantes par leur couleur, leur odeur et leur saveur?

Sur les côtes de Barbarie, les Tunisiens cultivent ce Rosier pour retirer de ses fleurs ce parfum si précieux et si recherché, connu sous le nom d'*essence de Rose*, et c'est par la distillation des pétales qu'ils obtiennent cette huile essentielle. Ailleurs on la retire par d'autres procédés, des fleurs du Rosier bifère et du Rosier à cent feuilles.

ROSIER BLANC.

Rosa alba. Lin. Spec. 705. — Lois. Nouv. Duham. 7. p. 50. t. 16. f. 1.

Les tiges de cette espèce sont vigoureuses; elles peuvent s'élever jusqu'à 10 ou 12 pieds, en se divisant en rameaux nombreux, d'un vert tendre dans leur jeunesse, armés d'aiguillons recourbés et assez forts. Ses feuilles sont composées de 5 à 7 folioles ovales, glabres, et d'un vert assez foncé en dessus, légèrement pubescentes et plus pâles en dessous, bordées de dents très-aiguës, et portées sur des pétioles chargés de poils courts et de quelques petits aiguillons en dessous. Ses fleurs sont blanches, larges de 2 pouces ou un peu plus, portées sur des pédoncules hispides, 2 ou 3 ensemble à l'extrémité de petits rameaux qui sortent de la place qu'occupaient les feuilles de l'année précédente. Elles ont une odeur agréable; leur calice est glabre, ayant ses divisions alternativement entières et pinnatifides; leurs styles sont saillans, réunis en faisceau par leur partie inférieure, et un peu divergens vers leur extrémité. Les fruits ont une forme ovoïde. Ce Rosier croît naturellement dans les haies

et sur les bords des bois de quelques-uns de nos départemens. On en cultive dans les jardins plusieurs variétés à fleurs doubles ; il fleurit à la fin de mai et dans le courant de juin.

Les fleurs de ce Rosier, comme celles du précédent, paraissent avoir toujours été très-peu employées, surtout à l'intérieur ; leur parfum, presque le même que celui de la Rose bifère, quoiqu'un peu plus faible, doit faire croire qu'elles ont les mêmes propriétés que cette dernière. On les dit en général astringentes, et, sous ce rapport, Ettmuller les regarde comme propres à guérir la leucorrhée. Lemery assure, au contraire, qu'elles sont purgatives. En Allemagne, les pharmaciens s'en servent pour faire l'onguent Rosat, et il en est aussi qui en préparent une eau distillée qui s'emploie en collyre, dans les ophthalmies inflammatoires.

ROSIER BIFÈRE, vulgairement *Rosier de tous les mois*,

Rosier des quatre saisons, *Rose pâle* ou *incarnate*.

Rosa bifera. Lois. Nouv. Duham. 7. p. 52. t. 9. — *Rosa Damascena*. Blackw. Herb. t. 82. — *Rosa pallida*. Pharm.

Cette espèce forme un buisson touffu qui s'élève à 4 ou 6 pieds, et dont les tiges et les rameaux sont armés d'aiguillons nombreux, un peu recourbés. Ses feuilles sont aîlées, composées de 5 à 7 folioles ovales, simplement dentées, d'un vert gai en dessus, plus pâles et légèrement pubescentes en dessous, portées sur des pétioles couverts de poils très-courts, la plupart glanduleux et rougeâtres. Ses fleurs sont de cette couleur charmante, et ont cette odeur suave auxquelles elles ont attaché leur nom particulier ; elles ont 2 pouces et demi de large ou environ, et sont communément réunies 2 à 4 ensemble, sur des pédoncules courts, assez serrés les uns contre les autres, hérissés, ainsi que le calice, de petits poils nombreux, rougeâtres et glanduleux. La partie renflée de ce dernier est allongée, et ses divisions sont alternativement pinnatifides, à peu près de la longueur des pétales. Les styles sont velus, réunis en un faisceau saillant de 1 ligne et demie à 2 lignes. La patrie de cet arbrisseau n'est pas exactement connue ; on croit que c'est le midi de l'Europe ; mais il est cultivé depuis long-temps dans tous les jardins, à cause de l'élégance de ses fleurs et de leur par-

fum délicieux. Il y fleurit à la fin du printemps, et une seconde fois dans le commencement de l'automne.

Les fleurs de cette Rose, et sous ce nom, il ne faut guère comprendre que les pétales, car, dans la plupart des préparations, on rejette les calices; les fleurs, dis-je, sont la seule partie de la plante qui soit en usage, et encore en fait-on très-peu d'usage à leur état naturel; mais elles donnent leur nom, font la base ou entrent dans plusieurs préparations pharmaceutiques, telles qu'une eau distillée, une huile par infusion, un esprit ardent, un sirop simple et un sirop composé, un onguent, enfin un électuaire, et quelques autres compositions moins connues.

L'eau distillée, appelée vulgairement *eau de Rose*, est regardée comme astringente; on la fait entrer dans les collyres pour l'inflammation des yeux, et on la donne intérieurement dans la diarrhée et les hémorragies. Le plus souvent on la mêle dans les potions ou autres médicaments dont on veut masquer la saveur et l'odeur désagréables. Sa dose est depuis 1 jusqu'à 6 onces. Les pharmaciens la font aussi entrer, à la place d'eau simple, dans la préparation du Cérat de Galien, afin de lui donner une odeur agréable.

L'esprit ardent qu'on retire par la distillation des pétales dans l'alcool, est peu usité aujourd'hui; on le donnait autrefois comme cordial à la dose de 1 demi-gros à 1 gros dans les potions. Aujourd'hui ce sont principalement les distillateurs qui le préparent pour en faire, en y mêlant suffisante quantité de sirop de sucre, cette liqueur agréable connue dans le commerce sous le nom d'*huile de Rose*, et qu'ils colorent avec la racine d'Orcanette.

Le sirop simple, qui se prépare avec le suc épuré des pétales et parties égales de sucre, passe pour laxatif, mais il a peu de propriété; il est connu sous le nom de *sirop de Roses pâles*. Le sirop composé doit éminemment ses vertus purgatives au Séné et à l'Agaric; il se prescrit depuis 1 jusqu'à 2 onces. Il en est de même de l'électuaire, qui serait à peine laxatif, s'il n'entrait pas de la Scammonée dans sa composition.

Quant à l'huile et à l'onguent Rosat, on s'en sert extérieurement comme adoucissans et résolutifs.

Sous le rapport des usages domestiques, les confiseurs, les distillateurs, et surtout les parfumeurs, tirent encore un plus grand parti que les pharmaciens, de l'odeur délicieuse

de la Rose bifère, en fixant ce parfum dans des pastilles, des dragées, des crèmes, des glaces, des ratafias, des huiles, des pommades, des essences. Les pétales de Roses conservent leur parfum en les séchant à l'air et à l'ombre; on en fait, ainsi préparés, des sachets propres à communiquer leur odeur au linge, aux habits, etc.

L'huile essentielle de Roses, qu'on appelle aussi *beurre de Roses*, se retire principalement de l'espèce qui fait le sujet de cet article et de la Rose à cent feuilles. C'est le parfum le plus estimé, et peut-être le plus cher qui existe. Les parfumeurs de Grasse et de Paris fixent l'odeur de ces Roses dans de la graisse de porc, en faisant bouillir les pétales avec cette graisse, dans de grandes chaudières pleines d'eau, et ils en retirent ensuite l'huile essentielle au moyen de l'esprit-de-vin. Dans les Indes, on emploie un autre procédé pour obtenir cette essence dans un plus grand degré de pureté. On effeuille les Roses dans un vase de bois rempli d'eau bien pure, et on l'expose pendant quelques jours à la chaleur du soleil. La partie huileuse des pétales se sépare et nage sur l'eau; on la ramasse soigneusement avec du coton fin qu'on exprime dans de petites bouteilles qu'on bouche hermétiquement. Le beurre de Roses ainsi préparé est d'une teinte citronnée, demi-transparent, et ressemble à un cristal nébuleux ou à de la glace. Il est toujours figé à une température ordinaire; il se liquéfie en chauffant entre les mains le flacon dans lequel il est contenu. Il a la propriété de se conserver très-long-temps sans rancir, et l'arome qu'il répand est si fort, qu'il suffit de ce qui peut se fixer à la pointe d'une épingle qu'on enfonce dans un flacon qui en est rempli, pour embaumer un appartement et parfumer plusieurs personnes pendant toute une journée. Ce beurre de Roses est très-cher dans l'Orient, et plus encore en France, où il est difficile de s'en procurer de pur. Il faut une grande quantité de Roses pour en produire très-peu; à peine en retire-t-on 1 demi-gros avec 100 livres de fleurs.

ROSIER DE FRANCE, vulgairement *Rose de Provins*,
Rose rouge.

Rosa Gallica. Lin. Spec. 701. — *Rosa rubra*. Blackw.
Herb. t. 78. — Pharm.

Ce Rosier ne s'élève guère à plus de 2 ou 3 pieds, et ses tiges sont en général peu robustes, divisées en rameaux

nombreux, armés de faibles aiguillons, et garnis de feuilles composées pour l'ordinaire de 5 ou plus rarement de 7 folioles ovales, dentées, d'un vert assez foncé et glabres en dessus, plus ou moins pubescentes et un peu blanchâtres en dessous. Ses fleurs solitaires, ou au plus 2 à 3 ensemble à l'extrémité des rameaux, sont d'un rouge plus ou moins foncé dans les individus sauvages; elles ont 2 pouces et demi à 5 pouces de largeur, et leur odeur est très-faible: leur calice est tantôt globuleux, tantôt ovoïde, à divisions sensiblement plus courtes que la corolle, et les styles sont ordinairement très-velus. Cet arbrisseau croît naturellement dans les pays montueux de quelques provinces de France; il a produit, par la culture, de nombreuses variétés que les jardiniers fleuristes distinguent principalement par les différentes couleurs de leurs corolles, dont les nuances varient à l'infini depuis le rouge le plus clair jusqu'au pourpre et au violet les plus foncés. Il fleurit en juin.

Les fleurs de ce Rosier entrent dans un plus grand nombre encore de préparations pharmaceutiques que celles de l'espèce précédente. On fait une eau distillée avec ses pétales; on en prépare une autre avec ses calices. Les pétales seuls servent pour le sucre Rosat, le vinaigre de Roses, le miel Rosat, la teinture de Roses, pour une conserve solide et une conserve liquide, pour le sirop de Roses sèches; on en prépare aussi, par infusion et par décoction, une huile particulière; enfin elles entrent en nature, et réduites en poudre, dans divers électuaires, dont les plus usités maintenant sont la Thériaque et le Diascordium. Plusieurs des différentes préparations que je viens de nommer font d'ailleurs partie d'une foule d'autres compositions pharmaceutiques qu'il serait trop long de rapporter ici, et auxquelles il est trop incertain qu'elles communiquent véritablement aucune propriété qui puisse mériter qu'on en parle.

Les différentes préparations faites avec les Roses rouges sont toutes plus ou moins astringentes, et, sous ce rapport, elles sont conseillées, principalement le sucre, le sirop; les conserves, dans les hémorragies, les flux de ventre, qui ont pour cause l'atonie des solides, dans la leucorrhée, etc. Quelques médecins assurent avoir guéri des phthisiques désespérés par l'usage de la conserve continuée pendant long-temps, et à si haute dose qu'un malade en employa plus de 50 livres en deux mois, et un autre plus de 22.

C'est ici l'occasion de faire observer que, pour préparer cette conserve, les pétales doivent être mondés de cette partie blanche qu'on appelle l'onglet, non-seulement afin que la conserve soit d'une plus belle couleur, mais encore parce que cette partie recèle, dit-on, une vertu purgative qui changerait totalement les propriétés de la préparation, et qui empêcherait surtout de pouvoir la donner à haute dose. Celle à laquelle on la prescrit le plus souvent comme astringente et stomachique, est de 2 gros à 1 once. Un pharmacien de Provins, M. Opois, dans une dissertation sur les Roses nommées vulgairement *de Provins*, prétend que les Roses de cette ville sont préférables à toutes celles qu'on trouve ailleurs, soit à cause de la nature du sol, soit parce qu'on donne plus de soin à leur culture. Il ajoute qu'on y prépare la conserve de Roses par un procédé particulier, qui consiste à broyer à froid les fleurs et le sucre; ce qui fait que le suc des Roses ne perd rien de sa qualité.

Le miel et le vinaigre rosat s'emploient dans les gargarismes pour les maux de gorge accompagnés d'aphtes, et pour remédier aux ulcérations des gencives ou de la bouche, et à l'ébranlement des dents. L'infusion simple des Roses rouges peut suppléer à ces deux dernières préparations officinales, dans les mêmes cas. Ces fleurs, cuites dans l'eau ou dans le vin, s'appliquent comme résolatives sur les tumeurs indolentes, ou comme répercussives dans le commencement de celles qui menacent d'inflammation.

Les Roses rouges étaient autrefois un objet de commerce pour la France; on en portait jusqu'aux Indes, et Pomet dit qu'elles y étaient si estimées, qu'on les payait presque au poids de l'or.

ROSIER DE CHIEN, vulgairement *Eglantier sauvage*,
Chinorrhodon ou *Cynorrhodon*.

Rosa canina. Lin. Spec. 704. — *Rosa canina seu sylvestris*. Blackw. Herb. t. 8. — Pharm.

Cet arbrisseau, presque toujours divisé dès sa base en tiges nombreuses, forme un buisson touffu, qui s'élève communément à 8 ou 10 pieds, et quelquefois au-delà. Ses feuilles sont composées de 5 à 7 folioles ovales ou ovales-lancéolées, d'un vert gai, glabres, plus ou moins luisantes, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont d'un rose clair, quelquefois blanches, ordinairement disposées 2 à 4 ensemble à l'extré-

mité du rameau qui les porte, rarement en plus grand nombre. Les fruits sont ovoïdes ou globuleux, comme la partie renflée des calices auxquels ils succèdent. Ce Rosier est commun dans les haies, les buissons et sur les bords des bois; il fleurit en juin et juillet.

Ce Rosier doit son nom à la prétendue propriété que les anciens attribuaient à sa racine. Pline dit qu'elle est un spécifique contre la rage, et que cette vertu miraculeuse fut révélée en songe à une mère dont le fils avait été mordu par un chien, et qui fut guéri par l'emploi de ce remède.

Les fleurs du Rosier sauvage sont astringentes selon les uns, purgatives selon les autres; mais on n'a pas d'observations positives d'où l'on puisse conclure sous quel rapport on pourrait les employer. J'ai commencé à les expérimenter comme purgatives; mais n'ayant pas eu le temps de pousser mes observations assez loin, je m'abstiendrai de prononcer encore. On pourra voir à l'article *Rosier*, dans la 2^e partie de cet ouvrage, à la suite des recherches faites pour trouver des succédanés au Jalap, ce que les trois observations, qui me sont particulières, paraissent indiquer à cet égard.

On prépare dans les pharmacies, avec les fruits de ce Rosier, connus vulgairement sous le nom de *Grate-culs*, et en général avec ceux de tous les Rosiers qui croissent naturellement dans les campagnes, une sorte de confiture à laquelle on donne le nom de *Conserve de Cynorrhodon* ou de *Chinorrhodon*, laquelle est très-astringente, et que l'on prescrit dans la diarrhée atonique et dans les débilités de l'estomac.

Quelques auteurs regardent comme apéritives et diurétiques, les graines séparées de la pulpe des fruits qu'on emploie pour faire la conserve. On trouve qu'elles ont été données en nature et en poudre à la dose de 1 gros, délayées dans un verre de liquide; mais je crois que, bien loin d'être un remède utile, elles pourraient le plus souvent devenir dangereuses, si elles n'étaient pas bien mondées du petit duvet dont elles sont environnées, lequel, appliqué sur la peau, y cause bientôt un prurit insupportable et même de l'inflammation, non par une âcreté particulière qui lui soit propre, mais seulement en agissant comme irritant mécanique, et en s'insinuant avec facilité dans les pores de la peau. Je n'en conseille pas davantage la décoction; ces petits

poils pouvant également se trouver suspendus dans l'eau, si on ne mettait pas beaucoup de soin dans leur préparation, et ce moyen n'est pas assez recommandable pour passer outre aux inconvéniens de son administration.

On trouve assez souvent, sur les rameaux de ce Rosier et sur ceux des autres espèces sauvages, une excroissance ordinairement arrondie, de la grosseur d'un œuf de poule, ou un peu moins, composée de filamens velus, entrelacés, rougeâtres, ayant la forme d'une petite pelotte de mousse. Cette singulière excroissance est causée par la piquûre qu'y fait une espèce d'insecte du genre *Cinips*, afin d'y déposer ses œufs, et elle est connue sous le nom de *Bédéguar*. On attribue au Bédéguar les mêmes vertus qu'aux fruits du Rosier, et on les donnait autrefois à la dose de 2 gros à 1 demi-once en décoction dans 1 pinte d'eau. On les employait principalement en gargarisme pour les ulcères de la bouche et du gosier. On regardait aussi leur cendre comme propre à résoudre les tumeurs scrophuleuses. Aujourd'hui le Bédéguar est tombé en désuétude.

II^e CLASSE.

DICOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES ; POLYPÉTALES
INFEROVARIÉES.

Famille XXXIX.

POMACÉES.

Les caractères qui constituent cette famille sont les suivans : Calice monophylle, à 5 divisions profondes ; corolle de 5 pétales égaux, ouverts en rose, insérés dans le haut du calice ; 20 étamines ou environ, attachées sur le calice au-dessous des pétales ; 1 ovaire inférieur ou adhérent avec le calice, et surmonté de 1 à 5 styles ; 1 pomme partagée en 2 à 5 loges contenant chacune 1 ou plusieurs graines.

Les Pomacées sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, simples ou composées, et à fleurs rarement solitaires, souvent disposées en corymbe, et le plus souvent terminales.

Sous le rapport de leurs propriétés médicamenteuses, les Pomacées n'attirent pas beaucoup nos regards; leurs feuilles et leurs écorces sont en général astringentes, et les fruits des espèces que la culture a le moins modifiées ont aussi cette propriété; mais les Pommes et les Poires, dont l'art des cultivateurs a diversifié les saveurs à l'infini, méritent, plus que toutes les autres espèces de cette famille, notre attention, sous le rapport de leurs propriétés économiques; les unes et les autres nous offrent des alimens sains et agréables, et un principe sucré, plus développé dans ces espèces, leur permet de passer facilement à la fermentation vineuse, ce qui nous donne le moyen d'en retirer des boissons qui, jusqu'à un certain point, remplacent le vin, et qu'on peut de même convertir en alcool par la distillation, ou en vinaigre, en les faisant passer à la fermentation acéteuse.

116^e Genre. — POMMIER. *MALUS*. Tournef.

Calice à 5 divisions. 5 pétales. Environ 20 étamines, à filamens redressés en faisceau. 5 styles réunis à leur base. 1 pomme arrondie, creusée d'un ombilic à sa base et à son sommet, divisée intérieurement en 5 loges cartilagineuses, contenant chacune 2 graines.

POMMIER COMMUN.

Malus communis. Lois. Nouv. Duham. 6. p. 142. t. 45-55. — *Poma sive Malus*. Pharm.

Le Pommier commun est un arbre qui ne s'élève guère au-delà de 20 à 25 pieds, parce que, le plus souvent, ses branches, nombreuses et étalées, forment une tête arrondie ayant plus de largeur que de hauteur. Ses feuilles sont éparses, assez écartées les unes des autres, ovales, dentées en leurs bords, légèrement pubescentes en dessus, cotonneuses en dessous, portées sur un pétiole plus court que leur limbe. Les fleurs naissent 6 à 12 ensemble à l'extrémité de petits rameaux particuliers; elles sont grandes, blanches, avec une légère teinte de rouge, surtout en dehors, et portées sur des pédoncules le plus souvent assez courts. Les fruits, connus sous le nom de *Pommes*, varient à l'infini sous le rapport de la grosseur, de la couleur et de la saveur; les plus petits n'ont pas plus de 15 lignes de diamètre, les plus gros ont 5 à 4 pouces; ils sont blanchâtres, verdâtres, jaunes, gris, d'un rouge plus ou moins foncé; leur saveur est

acide, amère, fade, douce, sucrée, parfumée. Ce qui produit le bon goût de la chair de certaines variétés, est la combinaison intime du principe acide et du principe sucré, relevés d'un parfum agréable, comme dans les Calvilles, les Reinettes. Le Pommier croit naturellement dans les forêts de l'Europe; cultivé depuis des siècles, il a produit de nombreuses variétés. Il fleurit au mois de mai, et ses fruits, selon les variétés, mûrissent depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de l'automne.

Les Pommes sont des fruits sains et agréables que l'on mange crus ou cuits, et qui, au moyen de leurs différentes variétés qui ne mûrissent que successivement, et dont quelques-unes, par la faculté qu'elles ont de se conserver plusieurs mois de suite, peuvent se servir sur les tables pendant toute l'année. Les propriétés médicamenteuses des Pommes sont d'être légèrement rafraîchissantes et laxatives. Sous ces rapports, on les prescrit quelquefois dans les tisanes, et, lorsqu'elles sont cuites, on en permet l'usage aux malades et aux convalescens. Dans ce cas, on préfère généralement la Reinette à toute autre variété. C'est aussi le plus souvent celle-ci qu'on emploie pour faire des compotes, des marmelades et des confitures. C'est avec elle qu'on fait, à Rouen, une gelée fort renommée. Les confiseurs la préparent aussi en pâte sèche. Les chimistes ont trouvé dans les Pommes un acide particulier qu'ils ont appelé *Malique*, du nom latin de ces fruits. Cet acide, dans l'extrême maturité et par la cuisson, passe, dans beaucoup de variétés, à la saveur sucrée. Aussi, dans ces derniers temps, a-t-on cherché à trouver de vrai sucre dans ceux de ces fruits où le principe sucré paraissait le plus développé; mais jusqu'à présent on n'est parvenu qu'à en extraire du sirop.

On retire, par la contusion et l'expression des Pommes, une liqueur à laquelle on laisse subir un certain degré de fermentation, et qui est connue sous le nom de *Cidre*. Cette liqueur, qui remplace le vin dans plusieurs parties de la France, et particulièrement dans la Normandie, est une boisson moins tonique sans doute que celle que nous fournit la vigne, mais qui est cependant fort saine. Il suffit de voir l'état de santé et de vigueur des hommes, et la fraîcheur et l'embonpoint des femmes de tous les pays où l'on en fait usage pour être convaincu de sa salubrité. On assure que la pierre et la gravelle sont rares dans les pays où le cidre est.

la boisson commune. Les cidres moyens, pas trop forts, conviennent aux individus faibles, maigres et d'un tempérament bilieux. Ils sont utiles dans les affections chroniques des voies urinaires, dans les obstructions des viscères du bas-ventre et dans les maladies cutanées. Le cidre soumis à la distillation fournit une eau-de-vie peu estimée.

On prépare dans les pharmacies deux sirops de Pommes, dont l'un appelé *Sirop composé*, parce qu'il entre plusieurs substances dans sa composition, est légèrement purgatif à cause des feuilles de Séné qui en font partie, et dont l'autre est nommé *Sirop de Pommes helléboré*, parce qu'on y ajoute la racine d'Hellébore noir. Ce dernier est plus purgatif; on le donne depuis 2 gros jusqu'à 1 once. Le premier peut se prescrire à des doses doubles. La pulpe de Pommes et le sirop helléboré entrent dans quelques compositions pharmaceutiques peu usitées aujourd'hui.

Le bois de Pommier a le grain fin, et il est bien veiné dans les vieux arbres. Il est employé par les menuisiers, les ébénistes et les tourneurs. Il brûle bien, fait un feu qui donne de la chaleur, et a de la durée.

117^e Genre. — POIRIER. *PYRUS*. Lin.

Calice à 5 divisions. Corolle de 5 pétales. 20 étamines divergentes. 5 styles distincts à leur base. 1 pomme turbinée, rétrécie à sa base, ombiliquée à son sommet, partagée intérieurement en 5 loges cartilagineuses, contenant chacune 2 graines.

POIRIER COMMUN.

Pyrus communis. Lin. Spec. 686. — Lois. Nouv. Duh. 6. p. 192. t. 59-74. — *Pyrus*. Pharm.

Le Poirier est un arbre qui s'élève à 30 ou 40 pieds, sur un tronc qui avec l'âge peut en acquérir 6 à 8 de circonférence, et quoique la tige, arrivée à la hauteur de 10 à 12 pieds, continue rarement à avoir une direction verticale sans se diviser en branches, cependant la tête, qu'elle forme dans sa partie supérieure, a presque toujours plus de hauteur que de largeur, en quoi le port de cet arbre est fort différent de celui du Pommier. Ses feuilles sont éparées le long des rameaux, assez longuement pétiolées, ovales, finement dentées en scie, pubescentes en dessous dans leur jeunesse, ensuite parfaitement glabres en dessus et en

dessous, lisses et d'un vert gai en dessus. Ses fleurs sont blanches, assez grandes, plus ou moins longuement pédonculées, réunies au nombre de 8 à 12 en bouquets corymbiformes et disposés au sommet de petits rameaux latéraux. Les fruits connus de tout le monde et portant le nom de *Poires*, sont arrondis, turbinés, variant à l'infini pour la grosseur, la saveur et les différentes nuances de couleur entre le verd, le brun, le jaune, le rougeâtre. Le Poirier commun est indigène des forêts de l'Europe; on le trouve assez communément dans celles de France. Il fleurit au mois d'avril, et, selon que les variétés sont plus hâtives ou plus tardives, les fruits mûrissent depuis le mois de juillet jusqu'en décembre.

La culture a encore plus multiplié les variétés de Poires que celles des Pommes; le nombre de celles auxquelles les agronomes, les cultivateurs et les jardiniers ont donné des noms particuliers, s'élève beaucoup au-dessus de 200. Les plus petites ne pèsent que quelques gros et n'ont guère que 1 pouce de diamètre, tandis que les plus grosses ont plus de 1 pied de tour, et que leur poids est de 2 livres et au-delà. La chair de ces fruits n'est pas moins sujette à éprouver des modifications extraordinairement opposées; dans les Poires sauvages et dans la plupart des variétés employées pour faire du cidre, la chair est sèche, acerbe, amère, extraordinairement désagréable; tandis que celle d'un grand nombre de Poires réservées pour nos tables, a en même temps un goût doux, sucré, excellent, relevé d'un parfum délicieux, et cette chair se fond dans la bouche en une eau rafraîchissante, d'une saveur exquise.

Les Poires se mangent crues, cuites ou en compotes, et l'on conserve certaines variétés en les faisant sécher. Celles dont la chair est fondante, douce et sucrée, sont rafraîchissantes et légèrement laxatives; elles conviennent aux personnes qui ont le ventre paresseux; celles dont la chair est dure et plus ou moins acerbe, sont au contraire astringentes; la plupart de ces dernières ne sont bonnes à manger que cuites. Les personnes sujettes aux coliques doivent s'en abstenir. C'est avec les Poires et le vin doux qu'on fait le raisiné, sorte de confiture économique, dans laquelle il n'entre point de sucre, et que l'on prépare en général avec les espèces qui ont la chair cassante.

Le suc retiré des Poires par les mêmes procédés qu'on

emploie pour faire le cidre de Pommes, forme une liqueur connue sous le nom de *Cidre-poiré*. Les fruits les plus âpres sont ceux qui fournissent le meilleur; mais, quoiqu'il ait souvent un goût plus agréable que le cidre de Pommes, il est en général moins estimé et toujours d'un prix inférieur à celui-ci. Moins salubre et moins nourrissant, il est plus capiteux et passe pour attaquer les nerfs des personnes délicates. On assure cependant qu'il est très-apéritif, qu'il convient aux gens qui ont trop d'embonpoint et à ceux menacés d'hydropisie. Il donne, par la distillation, de l'eau-de-vie en plus grande quantité et de meilleure qualité. On en fabrique aussi du vinaigre qui, pour les propriétés, approche beaucoup de celui qui se fait avec le vin.

Après le Buis et le Cormier, le bois de Poirier, et surtout celui de l'arbre sauvage, est le plus dur de nos bois indigènes, et, sous ce rapport, on l'emploie beaucoup pour la gravure et la sculpture. Il est pesant, d'une couleur rougeâtre; il a le grain fin, serré et susceptible de prendre un beau poli, ce qui le fait rechercher par les menuisiers, les ébénistes, les tourneurs et les luthiers. Employé comme combustible, il est un de ceux qui donnent le plus de chaleur, qui brûlent en même temps plus lentement et fassent de meilleur charbon.

118^e Genre. — COIGNASSIER. *CYDONIA*. Tournef.

Calice à 5 divisions. 5 pétales. 20 étamines ou plus. 5 styles. 1 pomme à 5 loges cartilagineuses, contenant chacune plusieurs graines.

COIGNASSIER COMMUN.

Cydonia communis. Nouv. Duham. 4. p. 156. t. 56.
— *Cydonium sive Malum cotoneum*. Pharm.

Arbre de 12 à 15 pieds de haut, dont les jeunes rameaux sont revêtus d'un duvet cotonneux, garnis de feuilles ovales, molles au toucher et couvertes de duvet, surtout en dessous; dont les fleurs sont grandes, blanches, ou un peu couleur de rose, solitaires à l'extrémité de petits rameaux particuliers; et dont le fruit, connu sous le nom de *Coing*, est une espèce de pomme turbinée, jaunâtre, cotonneuse, divisée intérieurement en 5 loges cartilagineuses, contenant plusieurs graines. Le Coignassier commun est originaire de l'île de Crète, mais il est depuis très-long-temps natu-

ralisé en France et dans une grande partie de l'Europe.

On ne fait usage en médecine que de ses fruits. Ils ont une odeur forte, mais qui n'est pas désagréable. Leur chair est un peu coriace, acide, légèrement acerbe. Ils sont toniques et astringens; désagréables à manger crus, on les emploie cuits ou préparés de diverses manières, comme en marmelade, en pâte, en gelée. On fait dans les pharmacies, avec leur suc, un sirop qui porte leur nom, et qui convient, ainsi que leurs autres préparations, dans les diarrhées qui reconnaissent pour cause la faiblesse des organes de la digestion. Les graines fournissent par décoction un mucilage dont on se sert quelquefois extérieurement dans les ophthalmies inflammatoires. Le sirop de Coings entre dans celui d'Absinthe composé et dans l'électuaire *Diaprun*. La conserve de Coings, préparation qu'on faisait autrefois dans les pharmacies, plus fréquemment que de nos jours, entrait dans l'électuaire *Diacarthami*.

119° Genre. — SORBIER. *SORBUS*. Lin.

Calice à 5 découpures. 5 pétales. 20 étamines ou environ. 5 styles. 1 petite pomme contenant 5 à 5 graines cartilagineuses.

SORBIER DOMESTIQUE, vulgairement *Cormier*.

Sorbus domestica. Lin. Spec. 684. — Jacq. Fl. aust. t. 447. — *Sorbus*. Pharm.

Arbre élevé dont le tronc est droit, recouvert d'une écorce grise-brunâtre, et divisé en branches formant une tête pyramidale assez régulière. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ailées avec impair, composées de 15 folioles ou environ, ovales-oblongues, dentées en leurs bords, vertes en dessus, velues et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées un grand nombre ensemble sur des pédoncules rameux et formant un corymbe à l'extrémité des rameaux; leurs étamines sont aussi longues que les pétales. Les fruits sont d'un rouge-jaunâtre, de la forme et de la grosseur d'une très-petite poire; ils contiennent 5 graines, et quelquefois 5 seulement, par l'avortement des 2 autres; on les connaît sous les noms de *Sorbes* et de *Cormes*. Cet arbre croît naturellement dans les forêts; on le cultive dans les campagnes, mais en général peu fréquemment. Il fleurit en mai, et ses fruits mûrissent en automne.

Les Sorbes sont très-acerbes et fortement astringentes avant leur parfaite maturité, qu'on ne peut obtenir qu'en les laissant, quelque temps après les avoir cueillies, sur de la paille, où elles deviennent molles et bonnes à manger; car tant qu'elles sont dures, elles ont une saveur âpre et insupportable. Ces fruits sont peu estimés, et passent pour être difficiles à digérer; on ne les connaît guère que dans les campagnes, où les enfans les aiment beaucoup. Le suc qu'on en exprime produit par la fermentation une sorte de cidre qui ressemble assez à celui qu'on retire des Poires. On préparait autrefois, dans les pharmacies, une confiture de Sorbes que l'on donnait pour arrêter le flux de ventre et les vomissemens. On en faisait aussi une eau distillée que l'on employait, à la dose de 4 à 6 onces, dans les potions astringentes; mais ces deux préparations sont entièrement tombées en désuétude.

Le bois de Sorbier, que les ouvriers connaissent plus particulièrement sous le nom de *Cormier*, est très-dur, très-compact et d'une grande solidité. Il est employé par les ébénistes, les armuriers, les menuisiers; on s'en sert surtout pour les parties de machines qui sont exposées à de grands frottemens.

120^e Genre. — ALISIER. *CRATÆGUS*.

Calice à 5 découpures. 5 pétales. 20 étamines ou environ. 2 à 5 styles. 1 petite pomme globuleuse, contenant 2 à 5 graines cartilagineuses.

ALISIER TORMINAL, vulgairement *Alisier*, *Alignier*, *Alier*, *Anier*, *Aigretier*, *Sorbier torminal*, *Tormigne*.

Cratægus torminalis. Lin. Spec. 681.—Jacq. Fl. Aust. t. 443. — *Sorbus torminalis*. Pharm.

Arbre de 25 à 30 pieds, dont le tronc s'élève bien droit, et se partage, dans sa partie supérieure, en plusieurs branches rameuses, dont l'ensemble forme une tête assez régulièrement arrondie. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales ou arrondies, souvent échanquées en cœur à leur base, anguleuses et dentées en leurs bords, vertes et glabres en dessus, plus pâles en dessous. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées en corymbe au sommet des rameaux, sur des pédoncules divisés et cotonneux. Ses fruits, connus sous le

nom d'*Alises*, sont d'un jaune rougeâtre un peu avant leur maturité; ils deviennent brunâtres en mollissant, et contiennent ordinairement 4 graines. L'Alisier croît naturellement dans les forêts; il fleurit en mai, et ses fruits mûrissent en automne.

Le nom latin *Torminalis* donné à cet arbre, lui vient de ce que ses fruits étaient autrefois vantés contre les tranchées et les épreintes qui accompagnent souvent les diarrhées et les dyssenteries. D'autres ont prétendu, cependant, que les Alises causaient, au contraire, des coliques et des flux de ventre; mais cela n'a lieu que lorsqu'on les mange vertes, sans attendre qu'elles soient molles et bien mûres. Dans ce dernier état, elles sont certainement astringentes, et elles ont une saveur acerbe et stiptique très-prononcée. On mange bien peu de ces fruits dans les villes; mais les enfans des campagnes vont à leur recherche dans les forêts, et ils les mangent avec plaisir. Dans quelques cantons, les paysans les mettent fermenter dans un tonneau avec de l'eau, et ils en font une boisson. On préparait autrefois, dans les pharmacies, un rob avec le suc exprimé des Alises, et les médecins employaient cette préparation dans les diarrhées et les dyssenteries; aujourd'hui ils ne s'en servent plus.

Le bois d'Alisier, blanchâtre, dur et de bonne qualité, est recherché pour beaucoup d'ouvrages, principalement pour ceux de tour. Il forme un très-bon combustible.

121^e Genre. — NÉFLIER. *MESPILUS*. Lin.

Calice à 5 découpures. 5 pétales. Environ 20 étamines. 5 styles. 1 petite pomme contenant 2 à 5 graines osseuses.

NÉFLIER D'ALLEMAGNE, ou NÉFLIER COMMUN, vulgairement *Mesplier*, *Meslier*, ou *Nesplier*.

Mespilus Germanica. Lin. Spéc. 684. — *Mespilus*. Blackw. Herb. t. 154. — *Mespilus vulgaris*. Pharm.

Arbre médiocre ou grand arbrisseau, dont le tronc est difforme, rarement droit, divisé en rameaux tortueux, garnis d'épines dans la plante sauvage, en étant dépourvus dans celle qui est cultivée. Ses feuilles sont oblongues-lancéolées, courtement pétiolées, très-entières, vertes et glabres en dessus, pubescentes et un peu blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont blanches, assez grandes, solitaires, à l'extrémité de très-petits rameaux qui naissent le long des rameaux

principaux ; leur calice et leur pédoncule, qui est fort court, sont cotonneux. Le fruit est arrondi, globuleux ou comprimé en dessus, plus gros dans les variétés cultivées, plus petit dans le type sauvage qui croît spontanément dans les bois, revêtu d'un duvet court dans ce dernier comme dans les autres. Ce fruit, connu sous le nom de *Néfle*, est verdâtre avant sa maturité ; il devient d'un rouge-brun lorsqu'il est parvenu à cet état. Le Néflier fleurit en mai, et ses fruits mûrissent en automne.

Les Néfles acquièrent une saveur douce, vineuse et assez agréable en devenant molles, car, avant cela, elles ont un goût très-acerbe et insupportable. Elles sont astringentes. On les recommandait autrefois dans les dyssenteries et les diarrhées atoniques, et quelques praticiens assurent avoir vu de ces flux invétérés, qui avaient résisté à toutes sortes de remèdes, être guéris par leur usage. Les jeunes pousses, les feuilles et l'écorce sont également astringentes, et comme telles, on les employait jadis en décoction pour faire des gargarismes qu'on conseillait dans les maux de gorge. Quelques-uns ont prétendu que les graines du Néflier étaient diurétiques et utiles contre la gravelle ; mais rien n'est moins prouvé. Au reste, les médecins ne font aucun usage maintenant des fruits du Néflier, ni d'aucune autre partie de cet arbre comme remède.

Les Néfles ne mûrissent point naturellement sur l'arbre ; on les cueille à l'automne, et on les étend sur de la paille où elles complètent leur maturité. On en sert quelquefois sur les tables ; mais en général elles ne sont pas du goût de bien des personnes, et on en mange assez peu dans le monde.

Famille XL.

MYRTÉES.

Les plantes de cette famille ont pour caractères : 1 calice monophylle, persistant, à 4, 5 ou 6 divisions ; des pétales égaux en nombre aux divisions calicinales, alternes avec elles et attachées au-dessous des sinus qu'elles forment ; des étamines nombreuses, insérées sur le calice, au-dessous des pétales ; 1 ovaire inférieur, surmonté de 1 style simple ; 1 baie ou 1 capsule à plusieurs loges.

Les Myrtées sont des arbrisseaux à feuilles simples et

opposées, à fleurs axillaires ou terminales. Ces plantes ont de l'affinité avec celles de la famille précédente, par la forme de leurs fleurs, et en même temps par leurs propriétés intrinsèques. Les Myrtes contiennent, comme les Pomacées, un principe astringent. Ce principe existe seul dans le Grenadier, et il est combiné, dans le Myrte, avec une huile essentielle aromatique, qui donne à ce dernier une propriété tonique et stimulaute.

122^e Genre. — MYRTE. *MYRTUS*.

Calice à 5 divisions. 5 pétales. Etamines nombreuses. 1 seul style. 1 baie à 2 ou 5 loges. 1 à 5 graines dans chaque loge.

MYRTE COMMUN.

Myrtus communis. Lin. Spec. 673. — *Myrtus bœtica sylvestris*. Blackw. Herb. t. 114. — *Myrtus*. Pharm.

Le Myrte commun est un arbrisseau qui, dans son état de nature, se divise dès sa base en rameaux nombreux, flexibles, touffus, formant un buisson haut de quelques pieds. Les jeunes rameaux sont chargés de feuilles nombreuses, opposées, lancéolées, courtement pétiolées, vertes des deux côtés, luisantes en dessus, persistantes, plus grandes ou plus petites, selon les variétés. Ses fleurs sont blanches, médiocres ou même petites, portées sur des pédoncules assez longs, et solitaires dans les aisselles des feuilles. Il leur succède de petites baies ovales, d'un pourpre noirâtre, couronnées par le calice persistant. Cet arbrisseau croît naturellement dans les bois et les lieux pierreux de la Provence; il fleurit en juin et juillet.

Toutes les parties du Myrte, écorce, feuilles, fleurs, fruits, contiennent un principe astringent, uni à une huile volatile et aromatique. On en faisait autrefois un beaucoup plus grand usage qu'aujourd'hui; on employait principalement les feuilles et les fruits en infusion, comme toniques et astringens, dans les diarrhées, les débilités de l'estomac, la leucorrhée, les hémorragies passives. On employait aussi jadis, dans les mêmes cas, sous le nom de *Myrtille*, un extrait des baies de cet arbrisseau, et l'on se servait comme cosmétique de l'eau distillée des feuilles et des fleurs. L'huile des baies de Myrte, qui a été tant vantée comme un pré-

cieux moyen de rendre la virginité physique, est tombée depuis assez long-temps dans un profond oubli.

Les Romains, au rapport de Pline, employaient les baies de Myrte comme assaisonnement dans les ragoûts, pour en relever la saveur : on a remarqué que les oiseaux, tels que les merles, qui recherchent ces baies avec avidité, y trouvent une nourriture qui les engraisse en peu de temps.

125^e Genre. — GRENADIER. *PUNICA*. Lin.

Calice turbiné, coriace, à 5 ou 6 divisions. 5 ou 6 pétales attachés sur le calice. Etamines nombreuses. 1 grosse baie globuleuse, coriace, couronnée par les découpures du calice, partagée intérieurement, par 1 diaphragme transversal, en 2 cellules inégales, divisées chacune en plusieurs loges contenant des graines nombreuses entourées d'une pulpe.

GRENADIER COMMUN, vulgairement *Balaustier*.

Punica Granatum. Lin. Spec. 676. — *Granata Punica mala*. Blackw. Herb. t. 97. — Pharm.

Cet arbrisseau s'élève à la hauteur de 10 à 15 pieds, sur une tige qui se divise en beaucoup de rameaux plus ou moins épineux, et le plus souvent il se partage, dès sa base, en plusieurs tiges ramifiées, formant un épais buisson qui n'a pas plus de 8 à 10 pieds de hauteur. Ses feuilles sont assez petites, opposées, lancéolées, entières, lisses, vertes des deux côtés, rougeâtres dans leur jeunesse, et portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont d'un rouge éclatant, presque sessiles, grandes, souvent solitaires, quelquefois 3 à 4 ensemble et disposées au sommet des rameaux : leur calice est épais, coriace, coloré, et les pétales sont comme chiffonnés. Le fruit est arrondi, de la grosseur d'une noix ordinaire dans la plante sauvage, du volume d'une grosse pomme dans la variété domestique ; il est rempli de petits grains serrés, brillans, d'un rouge vif, formés d'une pulpe quelquefois douce, quelquefois acide, plus abondante dans l'arbre cultivé que dans celui qui croît spontanément, et enveloppant les grames. On trouve le Grenadier à l'état sauvage en Espagne, en Italie, en Barbarie, dans le levant et dans le midi de la France, en Languedoc et en Provence. Outre la variété à gros fruit que l'on cultive dans les jardins du midi, on en cultive encore assez généralement dans le nord, une variété à fleurs doubles. Il fleurit en-juin, juillet et août.

Les fruits, que l'on nomme *Grenades*, sont rafraîchissans et légèrement astringens. Leur écorce, *Malicorium* des officines, nom qui vient, selon Pline, de ce qu'elle peut servir à tanner les cuirs, et, plus vraisemblablement suivant d'autres, parce qu'elle ressemble à du cuir par son épaisseur et sa consistance, leur écorce, dis-je, est tonique et astringente. On l'employait autrefois plus souvent qu'aujourd'hui, à la dose de 1 demi-gros à 1 gros en poudre, ou à 1 demi-once en décoction, dans les flux de ventre, les hémorragies, les fleurs blanches. On s'en sert encore en décoction et en gargarisme pour remédier au relâchement de la luette et des amygdales après les angines catarrhales.

Dans les pays où les Grenades sont communes, le suc que leur pulpe renferme, étendu d'eau et suffisamment édulcoré, forme une boisson agréable dont on fait usage dans les fièvres bilieuses, putrides, et dans les phlegmasies en général. On prépare aussi dans les pharmacies, avec ce suc, un sirop dit de Grenades, qu'on emploie dans les mêmes cas. Les fleurs du Grenadier, connues sous le nom de *Balaustes*, sont un peu moins astringentes que l'écorce des fruits; on en faisait autrefois plus d'usage que maintenant.

Famille XLI.

LORANTHÉES.

Cette famille doit son nom au genre *Loranthus*, dont toutes les espèces sont exotiques à la France, et pour la plupart naturelles aux climats chauds de l'Amérique. La seule plante indigène qu'on y rapporte est le Gui, ce qui fait que les propriétés comme les caractères de la famille se réduisent à ceux qui sont propres à ce genre.

124^e Genre. — GUI. *VISCUM*. Lin.

Fleurs dioïques. Calice à bord entier, à peine saillant. 4 pétales caliciformes, réunis par leur base. Dans les fleurs mâles, chaque pétale porte dans son milieu une anthère sessile. Dans les femelles, l'ovaire est couronné par le calice, et surmonté de 1 style court, terminé par 1 stigmate arrondi. Le fruit est 1 baie globuleuse, ne contenant que 1 graine.

GUI BLANC, vulgairement *Gui de chêne*, *Gui commun*.
Viscum album. Lin. Spec. 1451. — *Viscum*. Pharm.
Viscum, *Viscus quercinus*. Blackw. Herb. t. 184.

La tige de cette plante est ligneuse, cylindrique, divisée, presque dès sa base, en rameaux dichotomes, articulés, très-nombreux, étalés, d'un vert assez clair ou presque jaunâtre, formant une touffe arrondie, haute de 1 pied à 1 pied et demi. Ses feuilles sont opposées, sessiles, oblongues, très-entières, un peu épaisses, glabres, et du même vert que les rameaux. Ses fleurs sont petites, d'un jaune verdâtre, ramassées 5 à 6 ensemble dans les bifurcations supérieures des rameaux, toutes mâles sur certains individus, toutes femelles sur d'autres. Il succède, à ces dernières, de petites baies blanches, demi-transparentes, de la grosseur d'un grain de groseille, pleines d'un suc visqueux. Le Gui ne croît point dans la terre, mais il vit parasite sur les branches des arbres, où ses racines s'implantent entre l'écorce et le bois. Les arbres sur lesquels on le trouve le plus fréquemment sont les Pommiers, les Poiriers, les Tilleuls, les Peupliers, les Frênes; il est en général très-rare sur le Chêne. Il fleurit en février et mars.

On sait que les Gaulois avaient une grande vénération pour le Gui de Chêne; leurs prêtres, les druides, le coupaient au commencement de chaque année avec des cérémonies particulières; ils distribuaient ensuite au peuple l'eau dans laquelle cette plante avait trempé, et ils lui persuadaient qu'elle donnait la fécondité, détruisait l'effet des sortilèges et des poisons, et guérissait de plusieurs maladies. Le nom qu'ils donnaient au Gui signifiait *omnia sanans*. C'est sans doute dans un reste de ces idées superstitieuses qu'il faut chercher la cause de la grande réputation dont le Gui a joui pendant long-temps en médecine. On lui attribuait autrefois une vertu spécifique contre l'épilepsie. On l'employait aussi dans toutes les affections nerveuses et convulsives, dans l'apoplexie, etc. Quelques auteurs l'ont recommandé dans les fièvres intermittentes. Dans les temps où le Gui était en usage, on se servait de ses rameaux qu'on faisait prendre en poudre à la dose de 1 à 2 gros, quand on les préparait en infusion, c'était à double dose. Ses baies sont âcres et amères, et leur suc est, dit-on, fortement purgatif. Ecrasées et appliquées à l'extérieur, elles passent pour

être résolatives et maturatives. Aujourd'hui toutes les parties du Cui sont tombées en désuétude pour la plupart des médecins. Au reste, cette plante paraît être légèrement tonique et sudorifique. Elle entre dans l'eau générale, la poudre antispasmodique et la poudre de Guttète de l'ancien *Codex* de Paris.

Les anciens se servaient du suc visqueux dont ses fruits sont remplis, pour faire de la glu. Les merles et les grives recherchent ces fruits pour s'en nourrir. La graine qu'ils contiennent passe dans l'estomac et les intestins de ces oiseaux sans perdre sa faculté germinative, et ceux-ci la répandent avec leurs excréments, sur les arbres, où elle germe et prend racine.

Famille XLII.

GROSSULARIÉES.

Les caractères des plantes de cette famille sont les suivans : calice monophylle, à 4 ou 5 divisions : corolle de 4 à 5 pétales ; 4 à 5 étamines ; 1 ovaire inférieur, surmonté de 1 style simple ou bifurqué ; 1 baie ou 1 drupe polysperme.

Les Grossulariées sont des arbrisseaux ou de petits arbres à feuilles alternes ou opposées, entières ou lobées ; à fleurs rarement solitaires, le plus souvent disposés en grappe ou en corymbe. La propriété la plus marquée dans ces plantes est l'astringence. Les fruits de la plupart des espèces ont une acidité agréable, et on les emploie comme rafraichissans. Il faut excepter ceux du Cassis qui, a raison d'une huile essentielle aromatique contenue dans leur enveloppe, prennent une qualité tonique et stimulante. Il faut bien plus encore excepter ceux du Lierre, qui diffèrent davantage par leur vertu éméétique et purgative. Cependant le Lierre m'a paru bien plus se rapprocher, par ses caractères botaniques, des Grossulariées que de toute autre famille.

125^e Genre. — GROSEILLER. *RIBES*. Lin.

Calice coloré, à 5 divisions. 5 pétales alternes avec les divisions du calice. 5 étamines. 1 ovaire surmonté de 1 style bifurqué. 1 baie globuleuse, ombiliquée, contenant plusieurs graines.

GROSEILLER ROUGE.

Ribes rubrum. Lin. Spec. 290. — *Ribes*. Blackw. Herb. t. 285. — *Ribesia rubra*. Pharm.

Arbrisseau de 4 à 5 pieds de hauteur, dont la tige est droite, divisée dès sa base en plusieurs rameaux d'une couleur brune-cendrée. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, à 5 lobes, vertes, glabres ou légèrement pubescentes. Ses fleurs sont d'une couleur herbacée, disposées en grappes simples, latérales. Ses fruits sont de petites baies globuleuses, lisses, glabres, succulentes, rouges ou blanches, d'une saveur acide et agréable. Ce Groseiller croît naturellement dans les bois et les buissons, aux lieux un peu frais et humides; on le cultive d'ailleurs abondamment dans les jardins et dans les champs. Il fleurit en avril, et ses fruits sont mûrs en juillet.

Les fruits du Groseiller rouge sont également recherchés pour l'usage de nos tables et pour celui de la médecine. Leur suc est rafraîchissant et un peu nourrissant. Étendu dans de l'eau avec du sucre, il forme une boisson acidulée, que l'on emploie avec avantage dans les fièvres bilieuses, putrides ou inflammatoires, dans les maux de gorge et dans beaucoup de cas où les boissons délayantes et rafraîchissantes sont indiquées. Celle-ci, qui dans les pays du nord remplace parfaitement la limonade, est non seulement très-usitée en médecine, mais on en fait encore beaucoup d'usage dans le monde pour calmer l'ardeur de la soif pendant les grandes chaleurs de l'été. Le sirop qui se prépare, également dans les pharmacies et chez les confiseurs, avec le suc des Groseilles, a les mêmes propriétés que ce suc lui-même, et on l'emploie dans les temps de l'année où l'on est privé des fruits frais. On fait aussi avec parties égales de ceux-ci et du sucre, une confiture fort saine, fort agréable au goût, et d'une belle couleur, que l'on nomme *Gelée de Groseilles*. Ces fruits fournissent encore, en leur faisant subir un certain degré de fermentation, une sorte de vin que l'on prépare, et que l'on estime assez dans quelques pays du nord où l'on ne peut cultiver la vigne. On en retire également de l'eau-de-vie par la distillation.

Les Groseilles blanches ne sont qu'une simple variété de la même espèce; elles sont plus agréables à manger entières, parce qu'elles sont moins acides. Au reste, elles ont les mêmes propriétés, mais on ne les emploie guère seules.

GROSEILLER CASSIS, vulgairement *Cassis*.

Ribes nigrum. Lin. Spec. 291. — *Grossularia non spinosa*, *frutu nigro*. Fl. Dan. t. 556. — *Ribesia nigra*. Pharm.

La tige de cet arbrisseau s'élève à 4 ou 5 pieds en se divisant dès sa base en nombreux rameaux. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, échancrées à leur base, anguleuses, dentées en leurs bords, vertes, glabres en dessus, pubescentes en dessous. Ses fleurs sont disposées en grappes très-lâches, latérales : leur calice est pubescent, à divisions rougeâtres ou violettes, et leur corolle est d'un vert blanchâtre. Les fruits sont de petites baies globuleuses, noirâtres, plus aromatiques qu'acides. On trouve le Groseiller noir à l'état sauvage dans les bois, et on le cultive dans les jardins et dans les champs. Il fleurit en avril, et la maturité de ses fruits arrive en juillet et août.

Le Cassis est peu employé en médecine. On a autrefois préconisé ses feuilles et ses jeunes pousses en infusion comme stomachiques, apéritives et diurétiques : mais elles sont bientôt tombées dans l'oubli. Le suc contenu dans les baies est légèrement acide, et ses propriétés sont à peu près les mêmes que dans les Groseilles rouges : mais il faut qu'il soit extrait par la simple incision des fruits et sans les comprimer, car leur écorce contient une huile essentielle aromatique, qui, par la compression, se mêlerait facilement à ce suc, et qui, en lui communiquant ses principes, lui ferait prendre une saveur légèrement amère, et lui donnerait une propriété un peu excitante. C'est ainsi qu'on prépare, avec les fruits du Cassis égrainés et infusés dans de l'eau de vie, un ratafia qui est tonique et stomachique. On peut, ainsi que des Groseilles ordinaires, retirer des baies du Cassis que l'on a fait fermenter du vin et de l'alcool ; le premier est très-coloré. En faisant concentrer leur suc sur le feu, on le convertit en une sorte de rob.

GROSEILLER ÉPINEUX, vulgairement *Groseiller à maquereaux*.

Ribes uva crisa. Lin. Spec. 292. — *Grossularia simpliciacina*, *vel spinosa sylvestris*. Fl. Dan. t. 546. — *Uva crisa sive Grossularia*. Pharm.

Ce Groseiller est un petit arbrisseau haut de 5 à 4 pieds, divisé dès sa base en rameaux nombreux, étalés, très-

touffus, armés de beaucoup d'aiguillons et formant un buisson épais. Ses feuilles sont petites, arrondies, à 5 ou 5 lobes, vertes, un peu molles, pubescentes en dessous, portées sur un pétiole velu. Les fleurs sont latérales, géminées ou solitaires, pendantes, pédonculées, accompagnées de 2 bractées opposées; leur calice est pubescent, blanchâtre en dehors, rougeâtre en dedans, et la corolle est d'un blanc verdâtre. Les fruits sont des baies globuleuses ou un peu ovoïdes, de la grosseur d'une noisette ou environ, le plus communément d'un vert-jaunâtre, rougeâtres dans une variété, et chargées de poils courts et caducs. Cet arbrisseau est commun dans les haies et les buissons de toute la France; il fleurit en avril, et ses fruits sont mûrs en juillet.

La médecine ne fait maintenant aucun usage des fruits du Groseiller épineux. Acides et astringens avant leur maturité, on les a quelquefois employés jadis sous ces rapports. Aujourd'hui on ne s'en sert plus dans cet état que pour la cuisine, et on en extrait le suc qu'on emploie dans les sauces en place de verjus. Autrefois on s'en servait beaucoup pour former un assaisonnement avec lequel on mangeait les maquereaux, d'où leur est venu le surnom sous lequel ils sont généralement connus.

A leur état parfait de maturité, les Groseilles à maquereaux contiennent une matière sucrée et gélatineuse très-abondante. Elles sont alors relâchantes, surtout mangées en grande quantité. Leur saveur sucrée, mais un peu fade, fait qu'elles ne sont pas estimées; et, en France, il n'y a guère que le peuple et les enfans qui s'en accommodent. En Angleterre, où l'on est privé de plusieurs de nos bons fruits, on a soigné bien plus que chez nous la culture de ce Groseiller, et on en a obtenu beaucoup de variétés qui sont inconnues à nos jardiniers. Dans ce même pays, on emploie les fruits à faire une sorte de vin.

126^e Genre. — LIERRE. *HEDERA*. Lin.

Calice à 5 dents. 5 pétales élargis à leur base. 5 étamines.
1 style. 1 baie globuleuse contenant 3 à 5 graines.

LIERRE GRIMPANT, vulgairement *le Lierre*.

Hedera Helix. Lin. Spec. 292. — Lois Nouv. Duham.
5. p. 527. t. 84. *Hedera*. Pharm.

Arbrisseau sarmenteux, divisé presque dès sa base en

rameaux rampans, mais qui le plus souvent grimpent en s'appuyant sur les corps qui sont dans leur voisinage, et s'y attachent par de petits crampons radiciformes, de manière à atteindre ainsi jusqu'au sommet des arbres. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, persistantes, coriaces, d'un vert foncé et luisant, très-sujettes à varier de forme: le plus souvent elles ont celle d'un cœur, et sont entières en leurs bords ou plus ou moins profondément découpées en 5 à 5 lobes; quelquefois elles sont ovales-aiguës ou ovales-lancéolées, et toutes ces variations de forme se trouvent sur le même pied. Les fleurs sont petites, verdâtres, disposées à l'extrémité des rameaux en plusieurs ombelles globuleuses. Les fruits sont des baies d'un vert noirâtre, de la grosseur d'un pois ordinaire: ils mûrissent au printemps: les fleurs qui les précèdent paraissent en septembre et octobre. Le Lierre croit naturellement dans les bois, les haies, aux lieux frais et ombragés.

Dans les pays chauds, on retire par incision, des troncs des gros Lierres, une résine en larmes, appelée improprement *gomme de Lierre*, et qui passe pour astringente et résolutive, mais qui n'est plus aujourd'hui d'aucun usage en médecine. On l'emploie dans la peinture pour la fabrique des vernis.

Les baies du Lierre sont du nombre des substances dont les médecins ont cessé depuis long-temps de se servir. Les anciens les comptaient au nombre des éméliques et des purgatifs. On leur reproche d'agir avec trop de violence; mais cela n'empêche pas les paysans d'en prendre quelquefois 10 à 12 pour se procurer une abondante purgation. Quelques espèces d'oiseaux en font leur nourriture.

Aujourd'hui on se sert beaucoup des feuilles de Lierre pour appliquer sur les cautères et les vésicatoires, afin de les entretenir fraîchement; employées de cette manière, elles ne paraissent pas avoir d'autres propriétés. En décoction, elles peuvent être utiles pour déterger les vieux ulcères et faire mourir la vermine.

127^e Genre. — CORNOUILLER. *CORNUS*. Lin.

Calice à 4 dents. 4 pétales élargis à leur base, et se touchant en cette partie. 4 étamines alternes avec les pétales. style terminé par 1 stigmate simple. 1 petit drupe contenant 1 noyau à 2 loges monospermes.

CORNOUILLER MÂLE, vulgairement. *Cornouiller* ou *Cornier*.

Cornus mascula. Lin. Syst. végét. 171. — *Cornus mas*. Blackw. Herb. t. 121. — *Cornus mas seu sativa*. Pharm.

Grand arbrisseau de 15 à 20 pieds de hauteur, divisé en rameaux nombreux, opposés. Ses feuilles sont également opposées, ovales, pointues, glabres et d'un vert foncé en dessus, légèrement velues en dessous, portées sur de courts pétioles. Les fleurs, qui naissent assez long-temps avant les feuilles, sont jaunâtres, pédonculées, disposées 10 à 15 en emble en petites ombelles, manies à leur base d'une colerette de 4 folioles ovales, concaves, et à peu près de la longueur des pédoncules. Les fruits, connus sous les noms de *Cornouilles* ou de *Cornioles*, sont ovoïdes, de la grosseur d'une petite olive, ordinairement d'un beau rouge dans la plante sauvage, blancs ou jaunes dans deux variétés cultivées. Le Cornouiller mâle croît naturellement dans les bois et dans les buissons; il fleurit en février et mars; ses fruits mûrissent en septembre.

Les Cornouilles sont très-acerbes avant leur parfaite maturité; mais quand elles ont acquis ce dernier état, elles deviennent molles, douces et un peu acides. Elles sont alors astringentes et rafraîchissantes. Les médecins en conseillaient autrefois l'usage pour modérer les flux de ventre et les menstrues trop abondantes. Pour les employer, on les faisait ordinairement cuire avec du sucre, où l'on en préparait une sorte de rob; on les mettait aussi infuser dans le vin, pour se servir ensuite de celui-ci. L'écorce et les feuilles sont également astringentes, et de plus amères et fébrifuges. Elles ont, surtout la première, été quelquefois employées avec succès dans les fièvres intermittentes. Aujourd'hui la médecine ne fait aucun usage des différentes parties du Cornouiller.

Ses fruits sont peu connus dans les villes: il n'y a guère que les gens des campagnes et les enfans qui en mangent. Son bois est très-dur, et il prend un beau poli. On l'emploie pour les ouvrages de tour et pour les pièces des machines qui doivent souffrir un grand frottement, comme vis, dents d'engrainage, etc. Les chèvres et les moutons broutent ses feuilles.

Famille LXIII.

FICOÏDÉES.

Cette famille doit son nom à un genre de plantes dont les espèces sont infiniment multipliées en Afrique, et particulièrement au cap de Bonne-Espérance, mais dont une seule se trouve dans les parties méridionales de l'Europe et en Corse.

Les Ficoïdées en général sont des plantes herbacées ou plus communément sous-ligneuses, à feuilles ordinairement opposées, charnues, plus ou moins succulentes; à fleurs terminales ou axillaires.

128^e. Genre. — FICOÏDE. *MESEMBRYANTHEMUM*. Lin.

Calice à 5 divisions. Pétales nombreux, linéaires, légèrement réunis à leur base, disposés sur plusieurs rangs. Étamines nombreuses. 1 ovaire inférieur, surmonté de 5 styles. 1 capsule charnue à 5 loges.

FICOÏDE NODIFLORE.

Mesembryanthemum nodiflorum. Lin. Spec. 687.

Sa tige est herbacée, annuelle, rameuse. Étalce, longue de 4 à 6 pouces, chargée, ainsi que toute la plante, de petits tubercules cristallins, et garnie de feuilles cylindriques, charnues, succulentes, obtuses, opposées dans sa partie inférieure et alternes dans le haut. Ses fleurs sont blanchâtres, solitaires et presque sessiles dans les aisselles des feuilles. Cette plante croit dans les sables des bords de la mer en Corse; elle fleurit en juin et juillet.

On n'en fait pas d'autre usage dans les pays où elle est commune, que de la brûler, après l'avoir fait secher, pour en retirer de la soude.

Famille XLIV.

ONAGRÉES.

Les caractères des plantes de cette famille sont les suivans : calice de 2 ou 4 folioles, ou le plus souvent partagé en 4 divisions profondes; corolle de 2, et plus ordinairement de 4 pétales; 2, 4 ou 8 étamines; 1 ovaire inférieur, surmonté

d'un style à stigmaté échancré ou quadrifide; capsule à 1 ou 2 loges monospermes, plus communément à 4 loges, contenant chacune plusieurs graines.

On ne sait rien de bien positif sur les propriétés médicinales des Onagrées et l'on peut jusqu'à présent les regarder comme nulles. Quant aux propriétés économiques, les feuilles d'une espèce d'Onagre, genre qui donne son nom à la famille, se mangent en salade dans quelques cantons, et l'intérieur du fruit de la Macre est alimentaire.

129° Genre. — CIRCEE. *CIRCEA*. Lin.

Calice de 2 folioles caduques. 2 pétales en cœur. 2 étamines. 1 ovaire turbiné, à style surmonté d'un stigmaté échancré. Capsule pyriforme, à 2 loges, contenant chacune 1 graine.

CIRCEE DE PARIS, vulgairement *Herbe de Saint-Etienne*,
Herbe aux Sorciers, *Herbe aux Magiciennes*.
Circæa Lutetiana. Lin. Spec. 12.

Sa racine est horizontale, fibreuse, vivace; elle donne naissance à une tige droite, velue, haute de 1 pied à 1 pied et demi, garnie de feuilles opposées, pétiolées, ovales, aiguës, pubescentes, légèrement en cœur à leur base, et un peu dentées en leurs bords. Ses fleurs sont blanches ou rougeâtres, disposées en longues grappes à l'extrémité de la tige et de quelques rameaux qui naissent quelquefois de la partie supérieure de cette tige. Cette plante croît dans les bois, aux lieux humides et ombragés; elle fleurit en juin, juillet et août.

Dans les temps d'ignorance et de superstition, la Circée étoit employée dans les enchantemens. Quelquefois aussi les médecins en ont fait usage en l'appliquant extérieurement comme résolutive. Aujourd'hui elle est tombée dans l'oubli le plus profond.

150° Genre. — MACRE. *TRAPA*. Lin.

Calice à 4 divisions. 4 pétales. 4 étamines. 1 ovaire surmonté de 1 style à stigmaté en tête. 1 noix irrégulière, armée de grosses pointes, contenant 1 seule graine.

MACRE FLOTTANTE, vulgairement *Micle*, *Châtaigne d'eau*, *Châtaigne cornue*, *Corniche*, *Cornouelle*,

Cornuelle, Corniole, Echarbot, Noix d'eau, Galarin, Saligot, Truffe d'eau, Tribule aquatique.

Trapa natans. Lin. Spéc. 175. — *Tribulus aquatilis.* Dod. Pempt. 581. — Pharm.

Sa racine est très-longue, divisée en beaucoup de fibres menues; elle produit une tige grêle, ramense, qui s'élève plus ou moins haut, selon la profondeur de l'eau dans laquelle elle est plongée. Les feuilles, qui naissent dans la longueur de cette tige, sont opposées, presque sessiles, pectinées, à folioles très-étroites; les feuilles supérieures, flottantes sur l'eau, ont une forme entièrement différente; elles sont alternes, pétiolées, rhomboïdales, grossièrement dentées en leurs bords, d'un vert un peu foncé, luisantes en dessus, étalées et disposées en rosette à la surface de l'eau. Les fleurs sont blanches, petites, portées dans les aisselles des feuilles sur des pédoncules qui s'allongent beaucoup après la floraison. Il leur succède des fruits durs, turbinés, presque rhomboïdaux, de la grosseur d'une châtaigne ordinaire ou environ, munis de 4 grosses pointes ou cornes dures, opposés les uns aux autres, et légèrement courbés. Ce fruit contient une amande dure, blanche, presque en cœur. Cette plante croît dans les mares, les étangs et les eaux dormantes; elle fleurit en juin et juillet, et ses fruits sont mûrs au mois de septembre.

On a attribué une propriété astringente aux fruits de la Macre; on s'est servi de ses feuilles appliquées en cataplasme, comme résolatives: en décoction, on en a fait des gargarismes pour déterger les gencives ulcérées; et enfin on a recommandé leur suc pour les maladies des yeux; mais sous aucun de ces rapports les feuilles ni les fruits de cette plante ne méritent d'être employés; ils sont depuis long-temps tombés en désuétude.

Comme aliment, les fruits de la Macre sont en usage dans les pays où il y a beaucoup d'étangs, dans lesquels cette plante est abondante. Leur amande a une saveur qui approche un peu de celle de la Châtaigne ordinaire, mais qui est plus fade et moins agréable. Quelques personnes, et surtout les enfans, mangent cette amande crue; mais le plus souvent on en opère la cuisson en la faisant rôtir sous la cendre, ou en la faisant bouillir dans de l'eau; on en prépare aussi une sorte de bouillie, et on en mêle dans le pain.

Famille XLV.

OMBELLIFÈRES.

Toutes les plantes de cette famille forment un groupe si naturel, qu'il est le plus souvent très-difficile de trouver des différences bien caractérisées entre les genres qui la composent. Par cela même que la circonscription des genres offre ici tant de difficultés, il devient très-aisé de reconnaître toutes les espèces comme appartenant à la famille, à cause du grand nombre des caractères communs qu'elles présentent, et qui se réduisent à ceux qui suivent : Fleurs portées sur des pédoncules insérés sur un point commun et divergens ensuite comme les rayons d'un parasol : dans quelques genres, les fleurs sont sessiles, réunies en tête sur un réceptacle commun ; calice entier ou à 5 dents, très-rarement à 5 folioles ; 5 pétales ; 5 étamines ; 1 ovaire inférieur, surmonté de 2 styles à stigmate simple ; très-rarement à 1 seul style ; fruit composé de 2 graines adossées l'une à l'autre, attachées par leur partie supérieure à un axe central, se séparant lors de la maturité ; très-rarement 1 seule graine simple.

Nos Ombellifères indigènes sont des plantes herbacées, à feuilles alternes, quelquefois entières, le plus souvent divisées, et à fleurs ordinairement blanches, rarement jaunes ou rougeâtres.

Malgré la grande ressemblance qu'ont les Ombellifères entre elles, il n'est pas facile de généraliser leurs propriétés ; ces plantes présentent, sous ce rapport, des dissemblances très-frappantes. Les unes, prises dans leur ensemble, sont aromatiques, et peuvent, ainsi que l'Ache ou Céleri, le Persil, le Cerfeuil et l'Angélique, servir d'assaisonnement agréable ; les autres ont une odeur et une saveur nauséuses, et elles sont narcotiques, vénéneuses ; telles sont la Ciguë, la Cicutaire, l'Ethuse, l'Œnanthe safranée, la Phellandrie. Si l'on considère isolément quelques-unes de leurs parties, on trouve encore de semblables anomalies ; ainsi les racines de la Carotte, du Panais, du Chervi, des Œnanthes pimpinelloïde et peucedane, sont agréables à manger, et contiennent plus ou moins de matière sucrée ; tandis que les racines de Thapsie, d'Astrance majeure, de Laser à feuilles larges, de Peucedan,

de Ciguë, d'Œnante safranée. sont âcres, amères et purgatives, ou nauséuses et vénéneuses.

Les graines sont les parties des Ombellifères dans lesquelles les propriétés diffèrent moins d'une espèce à l'autre. Dans une bonne partie de ces plantes, les graines sont aromatiques, et contiennent une plus ou moins grande quantité d'huile essentielle qui leur donne des vertus toniques et stimulantes; mais plusieurs d'entre elles sont insipides, et celles des espèces vénéneuses nommées plus haut, participent aux propriétés malfaisantes des autres parties de ces plantes; le principe délétère paraît seulement y être moins développé, surtout à l'état de dessiccation parfaite. On a avancé que les espèces des lieux humides et aquatiques étaient seules dangereuses; mais ce principe ne peut être admis sans exception. L'Ethuse et la grande Ciguë sont aussi communs dans les lieux aérés, et un peu secs que dans les endroits humides, et elles ne viennent pas, en général, dans les terrains aquatiques. L'Ache croît dans les marais et au bord des eaux; cependant elle n'est point malfaisante.

150^e Genre. — PANICAUT. *ERYNGIUM*. Lin.

Fleurs sessiles, réunies plusieurs ensemble en 1 ombelle disposée en tête, et placées entre des paillettes sur un réceptacle conique, entouré à sa base par une collerette de plusieurs folioles roides et piquantes. Calice de 5 folioles. Pétales oblongs, courbés en dedans. Fruit ovale-oblong, couronné par le calice.

PANICAUT DES CHAMPS, vulgairement *Chardon-Roland*,
Chardon à vent-têtes.

Eryngium campestre. Lin. Spec. 557. — Jacq. Flor. aust. t. 155. — *Eryngium*. Pharm.

Sa racine est vivace, longue, simple, de la grosseur du petit doigt, brunâtre en dehors, blanche en dedans, assez tendre et d'une saveur douceâtre. Sa tige est haute de 1 pied ou environ, droite, cylindrique, striée, feuillée, d'un blanc verdâtre, divisée dans sa partie supérieure en beaucoup de rameaux très-ouverts, dont les derniers naissent en ombelles. Les feuilles sont amplexicaules, ailées, à folioles decurrentes, laciniées, épineuses sur les bords. Ces feuilles sont dures, d'un vert glauque; les inférieures pétiolées. Les fleurs sont petites, terminales et fort nombreuses, disposées en tête

arrondie. La collerette de chacune d'elles est formée de 6 ou 7 folioles, linéaires, lancéolées, étroites, roides, épineuses, plus longues que les têtes mêmes. Les paillettes du réceptacle sont simples. Cette plante est commune le long des chemins et sur le bord des champs; elle fleurit en août et septembre.

La racine de Panicaut était autrefois employée dans la cuisine, en Allemagne, en France; c'était un aliment excitant et très-convenable dans les cas d'atonie de l'estomac et du canal intestinal. On s'en servait aussi et on se sert encore du Panicaut en médecine, comme apéritif et diurétique. C'était une des cinq racines apéritives mineures. La propriété aphrodisiaque lui a été également accordée, et sa nature excitante, analogue à celle du Raifort, explique sans difficulté cet effet secondaire. Si l'on ajoutait foi aux auteurs anciens, elle aurait également dissout, brisé même les pierres de la vessie; mais de telles propriétés ne sont plus regardées maintenant que comme des fables. On préparait autrefois, dans les pharmacies, une conserve de racines de Panicaut; elle est aujourd'hui entièrement tombée dans l'oubli.

151^e Genre. — SANICLE. *SANICULA*. Lin.

Collerette universelle tournée d'un seul côté; collerette partielle formée de plusieurs folioles et enveloppant l'ombellule en entier. Calice presque entier. Pétales réfléchis en dedans. Fruit ovoïde, hérissé en tout sens de pointes dures et crochues.

SANICLE D'EUROPE, vulgairement *Sanicle commune*,
Sanicle mâle.

Sanicula Europæa. Lin. Spec. 559. — *Sanicula*. Pharm.
— *Sanicula Diapensia*. Blackw. Herb. t. 63.

Sa racine est fibreuse, brunâtre, vivace; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges simples ou chargées d'un petit rameau dans leur partie supérieure, haute de 10 à 15 pouces, nues dans toute leur longueur, garnies seulement à leur base de plusieurs feuilles radicales, longuement pétiolées, glabres, luisantes, et d'un vert assez foncé en leur face supérieure, plus pâles en leur inférieure, découpées profondément en 5 lobes dentés, incisés, élargis et trifides à leur sommet. Ses fleurs sont blanches, fort petites, disposées en

ombellules globuleuses ; les rayons de l'ombelle générale étant au nombre de 4 à 5. Cette plante croît dans les bois à l'ombre ; elle fleurit en mai et juin.

La Sanicle a une saveur amère et un peu acerbe. Elle a joui autrefois d'une grande réputation. Regardée comme la pierre philosophale de la médecine, et comme un remède à tous les maux, elle a été appelée *Sanicula*, du verbe latin *sanare*, guérir, parce qu'on la croyait propre à guérir un grand nombre de maladies, et c'est par allusion à ces merveilleuses propriétés qu'on fit jadis ces deux vers :

Qui a la Bugle et la Sanicle,
Fait aux chirurgiens la nique.

On employait autrefois les feuilles de Sanicle dans les tisanes, les apozèmes ; on en faisait prendre le suc à la dose de 2 à 5 onces pour les dysenteries, les fleurs blanches, les crachemens de sang, les hémorragies de toute nature, les maux de gorge, les ulcérations et les chancres de la bouche, etc. ; mais le plus grand usage qu'on en faisait était à titre de vulnéraire. Les médecins modernes, qui ont révoqué en doute toutes ces grandes vertus, ont entièrement abandonné la Sanicle, et elle ne figure plus aujourd'hui que dans les *Vulnéraires suisses*, que l'on appelle encore *Thé suisse* ou *Faltranc*, mélange de plantes sèches, dans lequel le peuple et même les gens du monde ont encore beaucoup de confiance, et que quelques praticiens prescrivent par habitude, ou pour satisfaire l'imagination des malades ; la composition de ces vulnéraires varie d'ailleurs autant qu'il y a d'individus employés à les recueillir. On y voit en général figurer des Veroniques, beaucoup de Labiées et quelques Composées. Les feuilles de Sanicle entrent dans l'eau et le baume vulnéraires, et dans quelques compositions moins connues. Son eau distillée est entièrement tombée en désuétude.

132^e Genre. — ASTRANCE. *ASTRANTIA*. Lin.

Collerette universelle de 2 à 5 folioles divisées ; collerette partielle composée de 10 à 20 folioles égales, colorées. Calice à 5 dents. Pétales bifides, courbés. Fruit ovoïde, couronné par le calice, et relevé sur chacune de ses faces par 5 côtes ridées transversalement.

ASTRANCE MAJEURE, vulgairement *Sanicle femelle*, ou *Sanicle de montagne*.

Astrantia major. Lin. Spec. 559. — *Astrantia nigra*. Blackw. Herb. t. 470. — *Veratrum nigrum*. Dod. Pempt. 387. — *Sanicula femina*. Pharm.

Sa racine est horizontale, grosse comme une plume à écrire, noirâtre, vivace, garnie de beaucoup de fibres: elle donne naissance à 1 tige droite, simple, haute de 1 pied ou environ. Ses feuilles sont larges, longuement pétiolées, glabres, d'un vert assez foncé en dessus, plus pâles en dessous, palmées ou partagées en 5 grands lobes dentés et ciliés en leurs bords. Ses fleurs sont petites, blanches ou rougeâtres, disposées 50 à 40 ensemble en 4 à 6 ombellules portées sur des pédoncules inégaux. Ces ombelles partielles paraissent former chacune une belle fleur radiée, et leur collerette est formée de 15 à 20 folioles lancéolées, blanchâtres. On trouve cette plante dans les pâturages des Pyrénées, des Alpes, des Cévennes, des Vosges; elle fleurit en juin et juillet.

Cette espèce n'est plus connue des praticiens modernes; mais Dodonæus nous apprend que, de son temps, plusieurs médecins employaient en Allemagne ses racines comme purgatives, et il cite Conrad Gesner, qui leur attribue les mêmes propriétés qu'à l'hellébore blanc, quoiqu'un peu plus faibles. Elles ne sont d'aucun usage maintenant, si ce n'est que quelquefois il s'en trouve de mêlées à celles de l'hellébore noir.

155^e Genre. — BUPLÈVRE. *BUPLEVRUM*. Lin.

Collerette universelle composée de plusieurs folioles simples: collerette partielle semblable. Calice entier. Pétales entiers, courts, roulés en dedans. Fruit arrondi, comprimé, strié.

BUPLÈVRE A FEUILLES RONDES, vulgairement *Percefeuille*.

Bupleurum rotundifolium. Lin. Spec. 540. — *Perfoliata vulgaris*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle: elle pousse une tige cylindrique, lisse, ramense, haute de 1 pied à 1 pied et demi, garnie de feuilles ovales-arrondies, un peu pointues au sommet, glabres, glauques, perfoliées dans la partie

supérieure de la tige, tandis qu'inférieurement elles sont seulement amplexicaules. Les fleurs sont jaunâtres, en ombelle à l'extrémité de la tige ou des rameaux. Les collerettes partielles sont composées de 5 folioles ovales, plus grandes que les ombelles. On trouve ce Buplèvre dans les moissons et les champs cultivés, principalement dans les départemens du midi; il fleurit en juin et juillet.

Cette plante était autrefois au nombre de celles auxquelles on attribuait la propriété de guérir les hernies, et on la faisait prendre intérieurement en même temps qu'on l'appliquait en cataplasme. On sait à quoi s'en tenir aujourd'hui sur ces sortes de remèdes dont aucun fait avéré ne prouve l'efficacité. Il en est de même de ses prétendues vertus vulnéraires, qui faisaient qu'on donnait la décoction de toute la plante, ou ses feuilles sèches réduites en poudre, à ceux qui avaient fait des chutes, ou qui avaient reçu des contusions violentes. Sous tous ces rapports, la Percefeuille est aujourd'hui bannie de la pratique.

Le Buplèvre à feuilles longues, vulgairement Oreille de Lièvre, *Bupleurum longifolium*, Lin., n'ayant que des propriétés semblables à celles qu'on supposait au Buplèvre à feuilles rondes, a été de même totalement abandonné, quand l'autre a cessé d'être usité.

154^e Genre. — CAROTTE. *DAUCUS*. Lin.

Collerette universelle composée de plusieurs folioles pinnatifides; la collerette partielle semblable. Calice entier. Pétales courbés en cœur, les extérieurs plus grands. Fruit ovale, hérissé de toutes parts d'aiguillons et de poils roides.

CAROTTE COMMUNE, vulgairement *Carotte*, *Chyrouis*.

Daucus Carota. Lin. Spec. 548. — *Daucus vulgaris*. Pharm. — *Pastinaca tenuifolia sylvestris*. Flor. Dan. t. 725.

Sa racine est fusiforme, pivotante, bisannuelle, grosse comme le doigt dans la plante sauvage, deux à quatre fois plus dans celle qui est cultivée; elle donne naissance à une tige haute de 2 à 5 pieds, rameuse, légèrement cannelée, chargée de poils courts un peu rudes au toucher. Ses feuilles sont grandes, légèrement velues, molles, deux ou trois fois ailées, à folioles partagées en découpures étroites et aiguës. Ses fleurs, blanches, petites, forment des ombelles, larges,

bien garnies, dont le centre est remarquable par une fleur rouge et stérile. A mesure que les fruits se développent, l'ombelle se resserre et devient concave en dessus, à peu près comme le nid d'un oiseau : les semences sont hérissées de beaucoup de poils roides, assez courts, grisâtres. On trouve fréquemment cette plante dans les prés, sur le bord des champs et des chemins; on la cultive dans les jardins et dans les champs; elle fleurit en été.

La Carotte cultivée ne diffère de la sauvage qu'en ce que sa racine, jaune, blanche ou rougeâtre, est plus épaisse, plus charnue et moins dure. On faisait autrefois plus d'usage qu'à présent de la décoction de la racine de Carotte, comme apéritive et désobstruante, dans la jaunisse et dans l'engorgement des viscères abdominaux. Aujourd'hui la Carotte cultivée est bien plus employée comme alimentaire qu'autrement; elle est agréable à manger et très-saine. On en fait d'assez bonnes confitures. Ses graines sont carminatives et diurétiques : elles faisaient autrefois parties des quatre semences chaudes mineures. Le sucre que Margraff a le premier retiré des racines de Carottes, a fixé pendant quelque temps l'attention sur cette racine, lorsque les denrées coloniales étaient devenues très-chères; mais le sucre indigène qu'on peut retirer de la Carotte ne s'y trouve pas en assez grande quantité pour que sa fabrication devienne utile et avantageuse.

Les feuilles de Carotte fournissent un bon fourrage pour les bestiaux; ses racines sont encore plus de leur goût.

155^e Genre. — AMMI. *AMMI*. Lin.

Collerette universelle, composée de plusieurs folioles linéaires, pinnatifides; collerette partielle formée de folioles linéaires, simples. Calice entier. Pétales courbés en cœur, égaux dans les fleurs du centre de l'ombelle, inégaux dans celles du bord. Fruit arrondi, petit, lisse, strié.

AMMI OFFICINAL, vulgairement *Ammi*.

Ammi majus. Lin. Spec. 519. — *Ammi vulgare*. Blackw. Herb. t. 447. — *Ammi*. Pharm.

Sa racine est pivotante, fibreuse, annuelle; elle donne naissance à une tige cylindrique, striée, glabre, droite, un peu rameuse, haute de 2 pieds ou un peu plus. Ses feuilles sont d'un vert gai, glabres et luisantes; les inférieures sim-

plement ailées, à folioles lancéolées, dentées; les supérieures deux fois ailées, à découpures plus étroites. Les fleurs sont blanches, petites, disposées en ombelles terminales, assez lâches; les folioles de leur collerette universelle ne sont le plus souvent découpées qu'en trois divisions. Cette plante croît dans les champs et les lieux cultivés du midi de la France; on la trouve quelquefois aux environs de Paris. Elle fleurit en juillet.

Les graines d'Ammi sont âcres et un peu piquantes; on les regarde comme stomachiques, carminatives, emménagogues et diurétiques. On peut les faire prendre à la dose de 1 à 2 gros en infusion dans 1 pinte d'eau, ou en poudre à la dose de 1 demi-gros à 1 gros. Simon Paulli les conseille pour la leucorrhée; Matthiolo et Freitagius les ont recommandées pour remédier à la stérilité des femmes. Aujourd'hui non-seulement on ne croit nullement à cette dernière propriété, mais, en général, les graines d'Ammi sont tombées en désuétude. Elles étaient jadis au nombre des quatre semences chaudes mineures. On les comptait encore dernièrement parmi les soixante et quelques substances qui entraient dans la Thériaque. Elles faisaient aussi partie de quelques autres compositions pharmaceutiques oubliées de nos jours.

AMMI VISNAGE, vulgairement *Cure-dent d'Espagne*,
Herbe aux Cure-dents, *Fenouil annuel*.

Ammi Visnaga. Lam. Diction. 1. p. 152. — *Daucus Visnaga*. Lin. Spec. 548.

Sa tige est droite, cannelée, glabre, haute de 2 pieds, garnie de feuilles alternes, découpées très-menu en divisions étroites et linéaires. Ses fleurs sont blanches, disposées, au sommet de la tige et des rameaux, en ombelles composées de rayons nombreux, munis à leur base d'une collerette générale, dont les folioles sont pinnatifides: lors de la maturation des fruits qui sont petits, arrondis, comprimés, lisses, marqués de nervures un peu saillantes, les rayons de l'ombelle se resserrent. Cette plante est annuelle, croît dans le midi de la France, et fleurit en juillet et août.

Ses propriétés sont, à proprement parler, nulles en médecine, puisque son usage se réduit à l'emploi que l'on fait des rayons de ses ombelles, dans quelques pays, et particulièrement en Espagne, pour en fabriquer, lorsqu'ils sont devenus ligneux après la fructification, des Cure-dents qui

sont lisses, de couleur jaunâtre, et qui ont un goût et une odeur agréables.

136^e Genre. — CIGÜE. *CICUTA*. Tournef.

Collerette universelle composée de plusieurs folioles très-courtes; collerette partielle de 5 folioles disposées d'un seul côté. Calice entier. Pétales inégaux, courbés en cœur. Fruit presque globuleux, relevé sur chacune de ses graines par 5 côtes crénelées.

CIGÜE COMMUNE, vulgairement *Ciguë*, *grande Ciguë*.
Cicuta major, Tournef. inst. 506. — *Cicuta*. Pharm.
 — *Conium maculatum*. Lin. Spec. 349. — Jacq. Flor. Aust. t. 156.

Sa racine est pivotante, bisannuelle, de la grosseur du doigt, partagée en plusieurs fibres moins grosses; elle donne naissance à une tige cylindrique, lisse, fistuleuse, marquée, surtout dans sa partie inférieure, de petites taches d'un pourpre foncé. Cette tige est rameuse dans sa partie supérieure, et s'élève à la hauteur de 5 à 5 pieds. Ses feuilles sont trois fois ailées, composées de folioles d'un vert sombre, fortement dentées ou même pinnatifides, et leur pétiole est parsemé de taches semblables à celles de la tige. Ses fleurs sont blanches, et elles forment au sommet de la tige et des rameaux des ombelles très-ouvertes et assez nombreuses. On trouve fréquemment cette plante le long des haies, sur le bord des champs, dans les terrains incultes, et surtout dans ceux qui sont un peu humides et ombragés; elle fleurit en juin et juillet.

La Ciguë exhale une odeur fétide et nauséuse, surtout quand on la froisse entre les doigts. Elle est plus ou moins vénéneuse pour la plupart des animaux, particulièrement lorsqu'elle est fraîche. Les bestiaux ne la broutent point, excepté les chèvres et les moutons, qui peuvent le faire impunément. Matthioli rapporte que des ânes en ayant mangé, ils tombèrent dans un état léthargique, tel qu'on les crut morts, et ils n'en sortirent que lorsqu'on voulut les écorcher. Chez les hommes, les accidens qui suivent l'empoisonnement par la Ciguë, sont en général des vomissemens, la cardialgie, des défaillances, de la somnolence, et quelquefois du délire. La mort arrive rarement, à moins qu'on n'ait pris une trop grande quantité de la plante, ou qu'on n'ait pu avoir des

secours assez promptement. Le traitement le plus convenable pour combattre les effets délétères de ce poison, consiste à provoquer des vomissemens abondans au moyen de l'émetique, ou en les sollicitant d'une manière mécanique avec la barbe d'une plume dont on chatouille le pharynx ; et lorsque l'estomac est débarrassé en totalité ou en partie de la substance vénéneuse, on fait prendre abondamment des acides végétaux, tels que le vinaigre, le suc de citron, étendus dans des boissons aqueuses. Le vin est aussi un très-bon moyen, surtout lorsque les accidens n'ont pas une grande intensité ; ainsi j'ai connu deux personnes qui, après avoir mangé une omelette dans laquelle on avait mis de la Ciguë au lieu de Cerfeuil, éprouvèrent plusieurs symptômes signes d'un empoisonnement, entre autres des défaillances et une somnolence considérable, et qui furent guéries très-promptement, rien qu'en buvant successivement plusieurs verres de vin. Les anciens connaissaient cette propriété du vin pour remédier aux effets vénéneux de la Ciguë, et certaines gens en faisaient un singulier usage. Pline, en parlant de l'ivrognerie et des excès auxquels se livraient les buveurs, dit qu'il y en avait qui allaient jusqu'à prendre de la Ciguë, afin de se trouver ensuite forcés à boire du vin comme remède.

Il y a soixante ans on faisait peu d'usage de la Ciguë intérieurement, on ne l'employait qu'extérieurement, pilée ou cuite, pour faire des cataplasmes calmans dans les douleurs rhumatismales et arthritiques. Mais les modernes ont considérablement multiplié son usage, et malgré ses propriétés dangereuses, ils ont souvent donné cette plante à l'intérieur. Depuis surtout que Storck a publié ses observations sur cette plante dans les affections squirreuses et cancéreuses, une multitude de médecins en Europe se sont plu, à l'envi les uns des autres, à en essayer l'usage dans les mêmes maladies et dans beaucoup d'autres affections chroniques et rebelles qui font souvent le désespoir des médecins. C'est ainsi que l'extrait de Ciguë, la préparation de la plante qui est la plus généralement usitée, a été tour à tour préconisé dans les squirres et les cancers, dans les engorgemens des viscères abdominaux, les scrophules, les rhumatismes chroniques, la goutte, les névralgies, la coqueluche, les maladies cutanées, la syphilis ancienne, etc. Un assez grand nombre de praticiens ont révoqué en doute, au contraire, l'effi-

cacité de l'extrait de Ciguë dans la plupart des cas où il a été recommandé, et il s'en faut en effet qu'il ait toutes les propriétés qu'on lui a attribuées. Encore quelques années peut-être, et la vogue de la Ciguë, déjà beaucoup diminuée aujourd'hui, sera entièrement passée. Au reste, son extrait, que l'on prépare avec le suc exprimé des tiges et des feuilles fraîches, s'administre à l'intérieur en commençant par une petite dose, comme 1 à 2 grains en 24 heures, et en le continuant tous les jours, on en augmente graduellement la quantité jusqu'à ce qu'on arrive à 1 gros ou 2. Les feuilles que l'on donne aussi en nature, après les avoir fait sécher et réduire en poudre, mais que l'on emploie bien moins souvent, se prescrivent dans des proportions analogues.

On prépare dans les pharmacies un emplâtre de Ciguë, et une huile qui se fait par l'infusion et la coction des feuilles. Le suc de la racine ou des feuilles entre dans quelques autres compositions peu connues et peu employées aujourd'hui.

157° Genre. — ATHAMANTE. *ATHAMANTA*. Lin.

Collerette universelle composée de plusieurs folioles linéaires; la collerette partielle semblable. Calice entier. Pétales très-peu inégaux, courbés et échancrés au sommet. Fruit ovale-oblong, strié.

ATHAMANTE DE CRÈTE, vulgairement *Daucus de Crète*,
Daucus de Candie.

Athamanta Cretensis. Lin. Spec. 352. — Jacq. Flor. Aust. t. 62. — *Daucus Creticus*. Pharm.

Sa racine est vivace, blanchâtre, peu rameuse. Sa tige est droite, striée, pubescente, haute d'un pied. Ses feuilles sont peu nombreuses, légèrement velues, deux à trois fois pinnatifides, à folioles divisées en découpures étroites, linéaires et pointues; leur pétiole est muni à sa base d'une gaine membraneuse sur les bords, qui embrasse la tige. Les fleurs sont blanches, disposées en ombelles de 10 à 15 rayons. Les graines sont oblongues et velues. Cette plante habite les montagnes des Alpes, des Vosges et des Cévennes; elle fleurit au printemps.

La graine est la seule partie dont on fasse usage. Elle jouit à peu près des mêmes propriétés que celle des autres Ombellifères. On la donne à la dose d'un demi-gros en substance, et de 1 à 2 gros en infusion dans 1 pinte de liquide. Elle

n'est employée aujourd'hui que fort rarement. On la conseillait autrefois dans la toux chronique, le hoquet, la colique ventuse et la gravelle. Cette graine entre dans la thériaque, dans le mithridate, et dans plusieurs autres préparations pharmaceutiques qu'il est inutile de rappeler ici, vu le peu d'usage qu'on en fait maintenant.

ATHAMANTE MÉUM, vulgairement *Méum*.

Athamanta Meum. Lin. Spec. 355. — *Meum Athamanticum*. Jacq. Fl. Aust. t. 505. — *Meum*. Pharm.

Sa racine est vivace, oblongue, rameuse, brune en dehors, blanche en dedans, d'une odeur aromatique extrêmement prononcée, et d'une saveur agréable quoiqu'un peu âcre et amère; elle donne naissance à une tige cannelée, haute de 6 à 12 pouces, munie de feuilles glabres, deux à trois fois ailées, composées de folioles à divisions étroites, courtes, capillaires; les gâmes des pétioles sont renflées. Les fleurs sont blanches, en ombelles terminales dont la collerette manque quelquefois, ou se compose de 1 à 5 folioles lancéolées; la collerette partielle est constante et formée de plusieurs folioles longues et linéaires. Les graines sont allongées, odorantes, amères et un peu âcres. Cette plante croît dans les prairies des Pyrénées, des Alpes, des Cévennes, des Vosges, des montagnes d'Auvergne; elle fleurit en juin et juillet.

Le Méum n'était pas inconnu aux anciens Grecs, ils l'appelaient Athamantique, ou parce qu'il avait été trouvé et employé par Athamas, fils d'Eole, et roi de Thèbes, ou parce qu'on regardait comme le meilleur celui qui croissait sur une montagne de Thessalie appelée Athamante. La racine de cette plante est aromatique, ce qui tient à l'huile essentielle qu'elle renferme, ainsi que les graines. On les employait autrefois l'une et l'autre comme expectorantes, carminatives, diurétiques. Les racines entrent dans la thériaque et dans quelques autres compositions pharmaceutiques, maintenant tombées en désuétude.

138^e Genre. — PEUCÉDAN. *PEUCEDANUM*. Lin.

Collerette universelle composée de folioles linéaires, réfléchies. Calice à 5 dents. Pétales oblongs, égaux, courbés. Fruit ovale, comprimé, strié, bordé d'une aile.

PEUCÉDAN OFFICINAL, vulgairement *Peucédane*, *Fennouil de porc*, *Queue de pourceau*.

Peucedanum officinale. Lin. Spec. 353. — *Peucedanum*. Pharm.

Sa racine est vivace, longue, grosse, chevelue, noire en dehors et blanchâtre en dedans; elle laisse écouler, quand on y fait des incisions, une liqueur jaune, d'une odeur visqueuse. Sa tige est haute de 2 à 5 pieds, cylindrique, rameuse, garnie de feuilles, dont les inférieures sont grandes, munies d'un pétiole trois à quatre fois trichotome; les dernières divisions portant chacune 5 folioles linéaires. La tige et les rameaux se terminent par des ombelles lâches, ouvertes, dont les fleurs sont jaunes. Les graines sont ovales, oblongues et sans rebord marqué. Cette plante croît dans les prés, en Alsace, en Bourgogne, en Provence, en Languedoc, etc. Elle fleurit en été. Il en existe une variété qui a les feuilles plus longues et plus étroites.

La racine de Peucédan est la seule partie dont on fasse usage en médecine. Son suc, épaissi au feu ou au soleil, est utile, suivant Tragus, pour faciliter l'expectoration, et pour calmer les difficultés d'uriner. On l'estimait aussi autrefois bon pour les maladies nerveuses, pour l'épilepsie, pour la paralysie. On a encore vanté son usage dans les affections hypochondriaques. On donnait la racine elle-même en poudre à la dose de 1 gros, incorporée avec 1 once de miel blanc. Le suc de Peucédan, rarement employé de nos jours, entraît jadis dans plusieurs préparations pharmaceutiques, reléguées depuis assez long temps dans les anciens formulaires.

PEUCÉDAN SILAÛS, vulgairement *Saxifrage des Anglais* ou *des prés*.

Peucedanum Silaüs. Lin. Spec. 554. — Jacq. Fl. Aust. t. 15. — *Seseli pratense*. Pharm.

Sa racine est cylindrique, peu rameuse, noirâtre en dehors, vivace; elle donne naissance à une tige longue de 2 à 3 pieds, striée, rameuse du haut, munie de feuilles trois fois ailées, à folioles linéaires-lancéolées, trifides vers le bas, et entières vers le sommet de la tige. Les fleurs sont d'un blanc jaunâtre, disposées en ombelles terminales et à 8 ou 10 rayons. Les fruits sont oblongs et cannelés. On trouve cette plante dans les prés humides; elle fleurit en juin et juillet.

On a souvent obtenu de bons effets de sa racine comme

diurétique. On peut aussi employer toute la plante en décoction, ou bien en exprimer le suc qu'on donne à la dose de 2 à 5 onces. C'est un moyen bien peu usité de nos jours.

139° Genre. — CRITHME. *CRITHMUM*. Lin.

Collerette universelle, composée de plusieurs folioles réfléchies. Calice entier. Pétales ovales, presque égaux, courbés au sommet. Fruit ovale, comprimé, strié.

CRITHME MARITIME, vulgairement *Bacille*, *Criste-marine*, *Chryste-marine*, *Fenouil de mer*, *Fenouil marin*, *Herbe de Saint Pierre*, *Passe-pierre*, *Per-e-pierre*. *Crithmum maritimum*. Lin. Spec. 554. — Jacq. Hort. Vind. 2. t. 182.

Sa racine est vivace; elle donne naissance à une tige cylindrique, dure, verte, très-glabre, ainsi que toute la plante, peu rameuse, haute de 12 à 15 pouces. Ses feuilles sont deux fois ailées, composées de folioles partagées en 5 divisions étroites, lancéolées-linéaires, un peu charnues, d'un vert assez foncé. Ses fleurs sont blanches, et forment une ombelle plane, de grandeur médiocre à l'extrémité de la tige ou des rameaux. Cette plante croît naturellement entre les fentes des rochers voisins des bords de la Méditerranée et de l'Océan; on la cultive dans quelques jardins. Elle fleurit en août et septembre.

Les feuilles de la *Criste-marine* ont une saveur piquante et aromatique assez agréable; elles passent pour apéritives, diurétiques et antiscorbutiques; mais on n'en fait que peu ou même point du tout d'usage en médecine. On les emploie plus communément comme assaisonnement, en les faisant confire dans une saumure composée de vinaigre et de sel; ainsi préparées, on les garde pour l'hiver et pour les mettre dans les sauces, dans les salades. On en fait, sous ce rapport, une assez grande consommation dans les pays maritimes.

140° Genre. — LASER. *LASERPITIUM*.

Collerette universelle composée de plusieurs petites folioles; collerette partielle semblable. Calice à 5 dents très-courtes. Pétales presque égaux, ouverts, échancrés. Fruit oblong, relevé de 8 ailes membraneuses.

LASER A FEUILLES LARGES, vulgairement *Faux-Turbith*, *Turbith bâtard*, *Turbith des montagnes*.

Laserpitium latifolium. Lin. Spec. 356. — Jacq. Fl. Aust. t. 146. — *Gentiana alba*. Pharm.

Sa racine est cylindrique, rameuse, vivace, blanchâtre, odorante; elle donne naissance à une tige glabre, striée, un peu rameuse, haute de 2 pieds, munie de feuilles grandes, deux fois ailées, composées de folioles ovales, obliquement en cœur, dentées, d'un vert clair ou glauque, glabres ou très-légèrement velues sur leur face inférieure. Les fleurs sont blanches, en ombelles larges et ouvertes. Cette plante fleurit en juin et juillet: elle croît sur les montagnes de l'Auvergne, dans les Alpes, et dans une grande partie de la France.

La racine de Laser à feuilles larges a une odeur forte; elle contient un suc laiteux, âcre, amer et un peu caustique. Elle passe pour être fortement purgative. On lui a aussi attribué la vertu de rappeler les règles supprimées et de provoquer la sécrétion des urines. De nos jours, elle est tout-à-fait tombée en désuétude parmi les médecins. Les paysans des montagnes l'emploient extérieurement pour se guérir de la gale, et intérieurement pour se purger. Elle agit, selon Peyrilhe, avec beaucoup de violence, et la dose ne doit guère être que de 5 à 10 grains. Dans certains pays, on s'en sert communément pour les maladies de bestiaux.

LASER OFFICINAL.

Laserpitium Siler. Lin. Spec. 557. — Jacq. Flor. Aust. t. 145. — *Siler montanum*. Pharm.

Sa racine est assez grosse, cylindrique, vivace, blanche à l'intérieur, grise à l'extérieur: elle donne naissance à une tige de 2 à 3 pieds, rameuse, cylindrique, striée. Les feuilles sont larges, deux à trois fois ailées, à folioles lancéolées, glabres, entières et d'un vert pâle. Les ombelles sont terminales, étalées, composées de fleurs nombreuses et blanches. Cette plante habite les montagnes des provinces méridionales, et fleurit en été.

La racine du Laser officinal est peu employée; on la recommandait jadis comme vulnéraire. Les graines sont aussi très-peu usitées de nos jours; on les regardait autrefois comme stomachiques, carminatives, diurétiques et emménagogues. On a tenté leur usage dans les scrophules et dans le scorbut.

Le peu de succès qu'on en a obtenu les a bientôt fait abandonner dans ces maladies. On les prescrivait, soit en infusion, à la dose d'un gros, soit en substance, à celle de 20 à 56 grains. L'huile essentielle qu'on peut en retirer a été employée dans les mêmes cas que les graines elles-mêmes, à la dose de 4 à 6 gouttes dans une potion convenable; mais cette huile est également tombée en désuétude.

141^e Genre. — BERCE. *HERACLEUM*. Lin.

Collerette universelle composée de plusieurs folioles caduques. Collerette partielle formée de 5 à 7 folioles tournées d'un seul côté. Calice presque entier. Pétales échancrés, courbés à leur sommet, égaux dans les fleurs du centre de l'ombelle, inégaux et bifides dans ceux du bord. Fruit elliptique comprimé, échancré au sommet, membraneux en ses bords, marqué de 4 stries sur chaque face.

BERCE BRANC-URSINE, vulgairement *Berce*, *Fausse Branc-ursine*, *Branc-ursine bâtarde*, *Acanthe d'Allemagne*.

Heracleum Sphondylium. Lin. Spec. 558. — *Sphondylium*. Pharm. — *Spondylium*. Dod. Pempt. 507.

Sa racine est simple, grosse, blanche, ridée, charnue, vivace, d'une saveur âcre et un peu amère; elle pousse une tige de 5 à 4 pieds, grosse, cannelée, velue, rameuse, munie de feuilles grandes, ailées, à folioles lobées, dentées, pubescentes, surtout en dessous. Ses fleurs sont blanches, en ombelles terminales, composées de 10 à 12 rayons pubescens. Les graines sont aplaties, ovales, échancrées au sommet, marquées de 2 lignes noires à l'endroit où elles se touchent; leur saveur est âcre et désagréable. Cette plante vient communément dans les prés; elle fleurit en été.

L'écorce et la racine de Berce sont tellement âcres, qu'elles enflamment, ulcèrent même la peau sur laquelle on les applique. L'intérieur de la tige, au contraire, a une saveur douce, et il est, pour les habitans du Kamtschatka, un aliment très-recherché. Ces peuples mangent la Berce fraîche après l'avoir écorcée; elle leur fournit en outre, par la dessiccation, une farine sucrée. Les Russes retirent de cette farine, en la délayant dans l'eau et la faisant fermenter, une eau-de-vie qu'ils préfèrent à celle de grains. Au rapport de Sennert et de plusieurs autres écrivains, les Polonais

emploient beaucoup la Branc-ursine dans la préparation du *barsez* et pour le traitement de la plique; mais d'autres prétendent que c'est une erreur, eu égard au *barsez*, aliment chéri des Polonais, et semblable pour eux au *sauer-kraut* des Allemands. Berniz et d'autres médecins désavouent également la Fausse Branc-ursine, comme faisant partie de leur remède contre la plique. Au reste, la Berce est peu connue sous le rapport médical, et inusitée.

142^e Genre. — LIVÊCHE. *LIGUSTICUM*. Lin.

Collerette universelle membranceuse, composée de 7 folioles inégales; collerette partielle formée seulement de 3 à 4 folioles. Calice à 5 dents très-courtes. Pétales entiers, courbés en dedans. Fruit ovale-oblong, relevé, sur le dos de chaque graine, par 5 côtes saillantes.

LIVÊCHE COMMUNE, vulgairement *Ache de montagne*.
Ligusticum Levisticum. Lin. Spec. 359. — *Levisticum*.
Blackw. Herb. t. 275. — Pharm.

Sa racine est épaisse, vivace, charnue, noirâtre en dehors, blanche en dedans, d'une odeur forte et d'une saveur âcre et aromatique. Sa tige est haute de 4 à 5 pieds, épaisse, cannelée, munie de feuilles très-grandes, deux à trois fois ailées, d'une odeur forte, composées de folioles planes, lisses, luisantes, cunéiformes, entières dans leur moitié inférieure, et dentées à leur sommet. Les fleurs sont jaunâtres, disposées en ombelles terminales, d'une grandeur médiocre. Cette plante croît naturellement dans les prairies des montagnes, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné; elle fleurit en été.

La Livêche est carminative, stomachique et emménagogue. On la recommande dans les cas où les digestions sont difficiles, où l'estomac a besoin d'être fortifié, dans la convalescence, etc. On a cru pendant quelque temps qu'elle était un remède spécifique dans la jaunisse; mais on n'en fait plus aucun usage maintenant dans cette maladie. La racine et la graine peuvent s'employer assez indifféremment et se donner, la première, à la dose d'un demi-gros à 1 gros: la seconde, à celle de 24 à 36 grains en substance; ou double la dose si l'on en prescrit l'infusion. Une observation rapportée par Gabelchoyer tend à faire croire qu'un moyen efficace de rappeler les évacuations menstruelles arrê-

tées, est de faire manger aux femmes des feuilles de Livèche. Cette plante entre dans plusieurs préparations pharmaceutiques, dont la plus usitée aujourd'hui est le sirop d'Armoise.

On prétend que ses feuilles, mêlées avec d'autres fourrages, guérissent la toux des bestiaux.

143^e Genre. — ANGÉLIQUE. *ANGELICA*. Lin.

Collerette universelle de 5 à 5 folioles. Collerette partielle formée de 8 folioles. Calice à 5 dents très-courtes. Pétales lancéolés, courbés. Fruit arrondi ou ovale, anguleux, solide, chargé des styles persistans et réfléchis en dehors.

ANGÉLIQUE OFFICINALE, vulgairement *Angélique* ou *Archangélique*.

Angelica Archangelica. Lin. Spec. 560. — *Archangelica*. Flor. Dan. t. 206. — *Angelica*. Pharm.

Sa racine est allongée, grosse, vivace, brunâtre extérieurement, blanche intérieurement, garnie de beaucoup de fibres; elle a une saveur âcre, amère et une odeur aromatique très-agréable. Sa tige est cylindrique, épaisse, fistuleuse, un peu rameuse, haute de 5 à 4 pieds, garnie de grandes feuilles deux fois ailées, à folioles ovales lancéolées, dentées et quelquefois lobées. Ses fleurs sont verdâtres, disposées en ombelles terminales, grandes et bien garnies. Les fruits sont cannelés et bordés d'une aile très mince. Cette plante croît dans les montagnes du midi de la France; elle fleurit en été.

La racine, les tiges, les feuilles et les graines d'Angélique sont toniques, stomachiques, carminatives, sudorifiques; on les dit aussi emménagogues, et on a, surtout autrefois, préconisé les racines comme alexipharmiques, et comme telles, on en faisait alors usage dans les fièvres malignes et contagieuses; on croyait même que c'était une chose utile pour se préserver de la contagion, que de mâcher ces racines à jeun, ou de les faire macérer dans le vinaigre pour se frotter ensuite avec ce liquide, ou même d'en répandre sur les habits une poudre qu'on en faisait lorsqu'ils étaient desséchés. L'Angélique n'est plus employée maintenant sous ce rapport; mais on en donne encore dans le scorbut, les scrophules, les cachexies, l'hydropisie. La racine, qui est la partie la plus usitée comme médicament, se prescrit à la

dose de 1 demi-gros à 1 gros en poudre, et à celle de 2 gros à demi-once en infusion. Les différentes parties de l'Angélique, et surtout les racines, entrent dans beaucoup de compositions officinales. On en fait une conserve, un extrait.

On assure que la racine d'Angélique donne, par la fermentation et la distillation, une eau-de-vie qui a la même odeur que la plante. Les Islandais et les Lapons la mangent diversement apprêtée; ils l'emploient aussi pour les maladies de leurs bestiaux. Les confiseurs préparent les tiges de l'Angélique pour en faire une confiture sèche qui est excellente; ils la font aussi entrer dans plusieurs sortes de dragées. Les distillateurs en préparent une très-bonne liqueur de table.

144^e Genre. — BERLE. *SIUM*. Lin.

Collerette universelle composée de plusieurs folioles; collerette partielle semblable. Calice entier. Pétales courbés en cœur. Fruit ovoïde ou oblong, strié.

BERLE CHERVI, vulgairement *Chervi commun* ou *Gyrole*.

Sium Sisarum. Lin. Spec. 561. — *Sisarum*. Dod. Pempt. 681. — *Siser*. Pharm.

Sa racine est composée de 5 à 6 tubercules allongés, de la grosseur du doigt, ridés, tendres, couverts d'une pellicule mince et blanche, d'une saveur douce et agréable. Sa tige est grosse, droite, haute de 2 à 5 pieds, garnie de feuilles ailées, composées de 7 à 9 folioles lancéolées, dentées en scie. Ses fleurs sont blanches, en ombelles de 10 à 12 rayons, dont la collerette est à 4 ou 5 folioles linéaires et inégales. Les fruits sont oblongs, d'une couleur obscure. Cette plante, originaire de la Chine, est actuellement cultivée comme potagère dans presque toute l'Europe; elle fleurit en juin.

Il n'y a point de racines plus douces que celles du Chervi. Pline nous apprend que l'empereur Tibère les aimait beaucoup, et qu'il en exigeait des Allemands une certaine quantité en forme de tribut annuel. Elles sont sucrées, et Margraff en a retiré un sucre très-blanc comparable à celui de la Canne. Boërhaave assure que la racine de Chervi a obtenu beaucoup de succès dans l'hémoptysie, l'hématurie; il la recommande également dans quelques affections des voies

urinaires, accompagnées de douleur et d'irritation. Malgré un témoignage si respectable, les racines de Chervi n'en sont pas moins abandonnées comme médicament. On n'en fait usage que pour la table; on les mange cuites dans le lait, frites, ou assaisonnées de différentes manières.

BERLE A FEUILLES LARGES, vulgairement *Ache d'eau*.

Sium latifolium. Lin. Spec. 361. — Jacq. Fl. Aust. t. 66. — *Berula sive Sium*. Pharm.

Sa racine est vivace, grosse, cylindrique, noueuse, rampante, blanche, creuse; elle pousse une tige de 2 à 5 pieds, rameuse, grosse, sillonnée, glabre, munie de feuilles ailées, composées de 9 à 11 folioles, grandes, ovales-lancéolées, dentées, surtout la terminale qui offre 5 divisions profondes. Ses fleurs sont blanches, en ombelles terminales, de 12 à 15 rayons; leur involucre est formée de 5 à 6 folioles lancéolées et pointues. Cette plante fleurit en été, et se trouve dans les mares, les fossés aquatiques et sur le bord des étangs.

Les feuilles de cette Berle ont une saveur un peu âcre; elles passent, ainsi que toute la plante, pour apéritives et antiscorbutiques; mais elles ne possèdent ces propriétés qu'à un degré très-faible, et c'est pour cela qu'on en fait peu d'usage aujourd'hui. On les prescrivait plus souvent autrefois, en décoction à la dose de 1 à 2 poignées par pinte d'eau, ou bien on en faisait prendre le suc à la dose de 2 à 4 onces, seul ou dans du lait, du petit-lait, etc. Lorsque les médecins employaient cette plante, c'était principalement dans les obstructions, le scorbut, les pâles couleurs, l'hydropisie, la gravelle, les fièvres intermittentes.

On prétend que, pendant les grandes chaleurs de l'été, elle est nuisible aux bestiaux qui en mangent, et qu'elle cause chez les bœufs et les vaches une sorte de délire qui les porte à se battre à coups de cornes. Si cela est exact, il serait assez extraordinaire qu'on eût pu l'employer en médecine aux doses qui sont indiquées, et qu'il fût sans inconvénient de la manger en salade, comme on dit que cela peut se faire.

145^e Genre. — **SISON**. *SISON*. Lin.

Collerette universelle composée de 5 folioles inégales; collerette partielle semblable. Calice entier. Pétales lancéolés, courbés. Fruit ovoïde, strié.

SISON AMOME, vulgairement *Sison* ou *Amome*.

Sison Amomum. Lin. Spec. 562. — *Sison*. Pharm.

Sa racine est ordinairement simple, blanche, annuelle, peu enfoncée en terre, d'une saveur douce et aromatique; il en naît une ou plusieurs tiges, hautes de 1 pied et demi à 2 pieds, grêles, glabres, rameusés, dont les feuilles radicales sont ailées, composées de 7 à 9 folioles ovales-lancéolées, dentées; dans les feuilles supérieures, les folioles sont plus étroites et incisées. Les fleurs sont blanches, disposées en petites ombelles terminales, à 4 ou 6 rayons seulement. Les graines sont menues, arrondies, striées. Cette plante se trouve dans les terrains humides et argileux; elle fleurit en juillet et août.

Les semences d'Amome sont très-abondantes en huile aromatique: elles étaient au nombre des quatre semences chaudes mineures des anciens formulaires. Elles sont regardées comme carminatives. On peut les donner en poudre, à la dose de 12 à 56 grains, et en infusion à celle de 1 à 2 gros pour une pinte de liquide. On faisait entrer autrefois leur eau distillée à la dose de 4 à 6 onces, dans les potions carminatives, auxquelles on ajoutait ordinairement quelques gouttes de leur huile essentielle pour en augmenter l'efficacité; mais aujourd'hui rien de tout cela n'est presque plus en usage.

146^e Genre. — BUBON. *BUBON*. Lin.

Collerette universelle composée de 5 folioles ou plus; collerette partielle formée de plusieurs folioles. Calice à 5 dents très-courtes. Pétales lancéolés, presque égaux, courbés à leur sommet. Fruit ovoïde, strié, velu.

BUBON DE MACÉDOINE, vulgairement *Persil de Macédoine*, *Ache* ou *Persil des rochers*.

Bubon Macedonicum. Lin. Spec. 564. — *Petroselinum Macedonicum*. Blackw. Herb. t. 582. — *Apium seu Petroselinum Macedonicum*. Pharm.

Sa racine est assez grosse, longue, bisannuelle, blanche, d'une saveur âcre; elle produit une tige herbacée, haute de 2 pieds, droite, pubescente, très-rameuse, garnie de feuilles deux à trois fois ailées, à pétioles cylindriques, pubescens, et à folioles ovales-rhomboidales, dentées ou incisées. Ses fleurs sont blanches, disposées en ombelles nombreuses, petites, et leurs collerettes sont chargées de duvet. Les graines

sont oblongues, memnes, velues; elles ont une odeur aromatique et une saveur un peu âcre. Cette plante croît dans le département du Var, et on la cultive dans plusieurs jardins: elle fleurit en juillet et août.

Le Bubon de Macédoine passe pour être incisif, stomachique et vulnéraire. Sa racine et ses feuilles ne sont aujourd'hui d'aucun usage. On les employait autrefois à l'extérieur sur les contusions des mamelles. Ses graines, que l'on prescrivait aussi comme carminatives, diurétiques et emménagogues, à la dose de 12 à 36 grains en substance, et à celle de 1 à 2 gros en infusion, ne sont plus du tout usitées maintenant. L'huile essentielle qu'on en retirait est également tombée en désuétude. Les graines de Persil de Macédoine sont au nombre des drogues qui entrent dans la thériaque de l'ancien *Codex*.

147^e Genre. — CUMIN. *CUMINUM*.

Collerette universelle composée de 2 à 4 folioles capillaires, souvent trifides; collerette partielle semblable. Calice entier. Pétales presque égaux, échaucrés, courbés. Fruit ovale, oblong, strié.

CUMIN OFFICINAL, vulgairement *Cumin*.

Cuminum cyminum. Lin. Spec. 565. — Pharm.

Cette plante est annuelle; de sa racine, qui est menue, blanche, fibreuse, s'élève une tige rameuse, haute d'un pied, garnie de feuilles peu nombreuses, deux ou trois fois pinnatifides, à folioles dont les découpures capillaires ressemblent assez à celles du Fenouil, mais sont plus courtes et moins fines. Les fleurs sont petites, blanches ou purpurines, disposées en ombelles à 4 ou 5 rayons, portées, dans la partie supérieure des tiges, sur des pédoncules opposés aux feuilles. Il leur succède des fruits petits, ovales-oblongs, verdâtres, légèrement convexes et striés; leur saveur est âcre, aromatique et amère. Cette plante est indigène des contrées équatoriales; elle est cultivée dans le midi de la France.

Les graines de Cumin sont excitantes, carminatives et apéritives. Leur emploi convient spécialement aux personnes qui ont l'estomac faible, et dont les digestions s'exécutent avec peine. On les recommande dans les coliques flatulentes, pour calmer les douleurs et pour chasser les

vents. On les regardait encore autrefois comme diurétiques et emménagogues ; mais elles ne possèdent pas ces propriétés à un degré assez marqué pour qu'elles méritent qu'on en fasse beaucoup d'usage sous ce rapport. Elles se donnent en poudre à la dose d'un demi-gros , ou en infusion à celle de 1 à 2 gros par pinte d'eau. On les emploie à l'extérieur sous la forme de cataplasme, que l'on applique sur le ventre , dans la tympanite , pour faire cesser les tranchées.

L'huile volatile possède au plus haut degré les mêmes propriétés que les graines. La dose à laquelle il convient de la donner est de 4 à 8 gouttes. Elle a été quelquefois utile dans les maladies nerveuses , telles que l'hystérie et l'hypochondrie ; mais , en général , cette préparation , de même que les graines elles-mêmes , sont peu usitées maintenant. Elles entraient jadis dans plusieurs compositions pharmaceutiques qui sont également tombées en désuétude.

Les Hollandais mettent , dit on , des graines de Cumin dans leurs fromages , et les Allemands en mêlent dans la pâte en faisant le pain. Les pigeons en sont très-friands.

148^e Genre. — OENANTHE. OENANTHE. Lin.

Collerette universelle composée de plusieurs folioles ; collerette partielle semblable. Calice à 5 dents. Pétales des fleurs du centre de l'ombellule , presque égaux , courbés en cœur ; ceux de la circonférence plus grands et irréguliers. Fruit sessile , oblong , couronné par les dents du calice.

OENANTHE SAFRANÉE, ou OENANTHE A SUC JAUNE, vulgairement, en Bretagne, *Pensacre*.

Oenanthe crocata. Lin. Spec. 365. — Jacq. Hort. Vind. 5. t. 55.

Sa racine est vivace , composée de plusieurs tubercules oblongs , sessiles , réunis en faisceau ; elle donne naissance à une tige cylindrique , cannelée , fistuleuse , d'un vert roussâtre , rameuse , haute de 3 pieds ou environ , garnie de feuilles grandes , deux fois ailées , à folioles sessiles , cunéiformes , incisées à leur sommet , d'un vert foncé. Les fleurs sont blanchâtres , disposées en ombelles terminales , composées de 10 à 15 rayons et davantage ; celles de la circonférence avortent souvent. Cette plante croît dans les lieux marécageux , les fossés aquatiques et au bord des étangs ; elle fleurit en juillet.

Les tiges et les feuilles de cette *Ænanthe* sont pleines d'un suc lactescent qui devient jaunâtre ou de couleur safranée à l'air ; ce suc , pris à l'intérieur , est un poison très-violent. Les racines sont aussi fortement vénéneuses , d'autant plus dangereuses qu'elles ont un goût douceâtre qui n'est pas désagréable ; que ni leur odeur ni leur saveur ne peuvent prémanir contre leur venin , et qu'elles ont beaucoup de ressemblance avec celles de deux espèces du même genre , qui n'ont aucune propriété malfaisante. Les auteurs rapportent un grand nombre d'empoisonnemens par ces racines. Les accidens qui se manifestent après qu'on en a mangé , sont une chaleur brûlante dans le gosier , des nausées , des vomissemens , de la cardialgie , des vertiges , du délire , des convulsions violentes , et , dans un grand nombre de cas , la mort , surtout lorsque les malades n'ont pas été secourus à temps , ou qu'ils ont pris une trop grande dose du poison. Les moyens pour remédier à ces terribles accidens sont d'abord de faire vomir abondamment , afin de procurer l'évacuation de la substance délétère ; ensuite on fait prendre des boissons acidulées ; enfin on agit absolument de la même manière que dans l'empoisonnement par la ciguë ; mais celui par l'*Ænanthe* safranée est beaucoup plus dangereux et bien plus souvent mortel.

On trouve , dans les Mémoires de la Société royale de Londres , une observation , d'après laquelle un malade fut guéri de la lèpre en prenant le suc de cette plante ; mais si celle-ci a pu une seule fois être utile , c'est bien peu de chose comparativement aux terribles et funestes événemens qu'elle a le plus souvent causés ; c'est donc comme poison éminemment délétère qu'elle doit être considérée , et non autrement.

L'*Ænanthe* peucedane , *Ænanthe peucedanifolia* , Pollich. Palat. vol. 1. p. 289. t. 5 , et l'*Ænanthe* pimpinelloïde , *Ænanthe pimpinelloïdes* , Liu. Spec. 566. Jacq. Flor. Aust. t. 594 , diffèrent beaucoup de l'espèce précédente par leur tige au moins moitié plus courte , dont la plupart des feuilles ne sont qu'une fois ailées , à folioles linéaires. Les tubercules , qui forment les racines de ces deux *Ænanthes* , peuvent se manger impunément ; cependant , comme elles n'ont aucune propriété particulière , et que des personnes peu exercées pourraient confondre ceux de l'*Ænanthe* safranée avec eux , il est plus prudent de ne jamais manger aucune des racines de ces plantes.

149^e Genre. — PHELLANDRE. *PELLANDRIUM*. Lin.

Collerette universelle nulle; collerette partielle composée de 7 folioles. Calice à 5 dents. Pétales courbés en cœur, égaux dans les fleurs du centre de l'ombellule, et inégaux et plus grands dans ceux des bords. Fruit ovoïde, lisse, couronné par les dents du calice et par les styles.

PHELLANDRE AQUATIQUE, vulgairement *Ciguë aquatique*, *Millefeuille aquatique*, *Fenouil d'eau*.

Phellandrium aquaticum. Lin. Spec. 566. — Bull. Herb. t. 147.

Sa racine est grosse, pivotante, creuse, bisannuelle, munie d'un grand nombre de fibres menues, très-longues, verticillées; elle ne croît que dans l'eau et dans la vase. Sa tige est droite, cylindrique, de la grosseur du doigt, fistuleuse, striée, rameuse, haute de 2 à 5 pieds. Ses feuilles sont grandes, trois fois ailées, glabres, d'un vert gai, à folioles profondément incisées en découpures étroites, linéaires, et quelquefois même capillaires dans les feuilles inférieures qui sont souvent inondées. Les fleurs sont blanches, très-petites, disposées en ombelles à 10 ou 12 rayons. Cette plante croît dans les mares, les étangs et les fossés aquatiques; elle fleurit en juin et juillet.

Le Phellandre n'est point aussi dangereux que l'Œnanthe safranée; mais il doit être compté parmi les Ombellifères suspectes. Il y a quatre-vingts ans qu'Ernstingius, en Allemagne, a commencé à préconiser cette plante contre les contusions, les plaies récentes, les ulcères anciens et sordides, les cancers, les fièvres intermittentes; et plus nouvellement des médecins du même pays l'ont vantée pour la cure de la phthisie pulmonaire et pour les hydropisies. Ce sont les graines qu'on emploie; elles sont âcres et aromatiques. Mais les essais qui en ont été faits par des médecins français n'ont pas été suivis des succès annoncés par nos voisins. Il paraît que, quant à la phthisie pulmonaire, ceux qui disent avoir guéri cette maladie avec les graines du Phellandre, n'ont réellement réussi que sur des malades attaqués de catarrhes atoniques, de toux chroniques; et d'ailleurs on peut aussi bien attribuer les heureux résultats qu'ils ont obtenus à l'effet des autres médicamens béchiques, balsamiques, amères et toniques qu'ils ont presque toujours

employés simultanément, comme l'Hysope, les fleurs d'Arnica, le Lichen d'Islande, le Quinquina, plutôt que de les rapporter tout entiers aux graines de Phellandre. Quant à ceux qui les ont employées dans l'hydropisie, ils ne les ont pas non plus administrées seules, mais ils faisaient en même temps prendre à leurs malades des préparations de Scille, que l'on sait être si souvent utiles dans cette espèce de maladie; de sorte que, dans cette association de deux médicamens dont les effets de l'un sont déjà bien connus, il me paraîtrait plus naturel d'attribuer les succès obtenus à la Scille qu'au Phellandre. Quoi qu'il en soit, on consille les graines de ce dernier en poudre, à la dose d'un demi-scrupule à 1 gros. Ernstingius ne craint pas d'élever cette dose jusqu'à 2 gros et même une demi-once, avant le paroxysme des fièvres intermittentes. Elles sont d'ailleurs sujettes, surtout à haute dose, à occasionner des étourdissemens, des vertiges, l'hémoptysie et d'autres accidens.

Les bœufs broutent un peu les feuilles de Phellandre; mais, en général, tous les animaux le rebutent. Elles occasionnent aux chevaux qui en mangent, une paraplégie mortelle, que Linné attribuit à un charanson qui habite la tige de cette plante.

150^e Genre. — CICUTAIRE. *CICUTARIA*. Lam.

Collerette universelle nulle; collerette partielle composée de 5 à 5 folioles. Calice entier. Pétales ovales, courbés, presque égaux. Fruit globuleux, sillonné.

CICUTAIRE AQUATIQUE, vulgairement *Ciguë aquatique*.

Cicutaria aquatica. Lam. Dict. Enc. 2. p. 2. — *Cicuta virosa*. Lin. Spec. 566. — Bull. Herb. t. 151.

Sa racine est allongée, napiforme ou presque cylindrique, assez épaisse, vivace; elle donne naissance à une tige cylindrique, fistuleuse, glabre, striée, haute de 2 à 5 pieds, rameuse, garnie de feuilles trois fois ailées, glabres, d'un vert foncé, composées de folioles étroites, lancéolées, dentées en scie; les feuilles supérieures ne sont que deux fois ailées. Ses fleurs sont blanches, très-petites, disposées au sommet de la tige et des rameaux, en ombelles composées de 15 à 25 rayons. Cette plante croît dans les eaux stagnantes, les fossés aquatiques et les mares, en Alsace, en Bretagne, en Dauphiné; elle fleurit en juillet.

Toutes les parties de la Ciculaire aquatique, et principalement les racines et les tiges, contiennent un suc jaunâtre qui est un violent poison pour l'homme et pour la plupart des animaux. C'est surtout dans la racine et au printemps que ce suc est le plus actif et le plus délétère. Cette racine ayant été prise plusieurs fois pour celle de Panais ou d'autres plantes potagères, a été la cause d'empoisonnemens dont plusieurs ont été mortels. Dans ces empoisonnemens, les principaux accidens observés ont été les suivans : Éblouissemens, vertiges, céphalalgie, soif ardente, cardialgie, vomissemens, respiration difficile, serrement tétanique des mâchoires, défaillances, sueurs froides des extrémités; quelquefois délire furieux, convulsions, et la mort enfin quand les accidens, portés à un haut degré, n'ont pu être arrêtés dans leur marche. Dans les individus qui ont succombé à cet empoisonnement, on a trouvé l'estomac et plusieurs portions du canal intestinal rouges, enflammés, quelquefois même gangrenés dans les endroits qui étaient en contact avec des morceaux de racines.

Les moyens de remédier aux effets délétères de la Ciculaire aquatique, sont, dès les premiers momens et avant que l'inflammation ait pu faire beaucoup de progrès, de provoquer des vomissemens abondans par des moyens mécaniques, et même par des émétiques énergiques; ensuite, lorsque les matières vénéneuses ont été rejetées, on donne des boissons adoucissantes, mucilagineuses, légèrement acidulées, et l'on termine le traitement par quelques opiacés unis aux toniques.

Dans le nord de l'Europe, on emploie extérieurement la Ciculaire aquatique dans plusieurs maladies. En Westphalie, on fait, avec ses racines, des cataplasmes pour couvrir des abcès qui se forment dans une espèce de goutte vague. En Sibérie, on fait avec cette racine, réduite en bouillie, des applications et des frictions pour guérir des dartres vénériennes, et on se sert aussi de ce moyen contre les rhumatismes et les névralgies sciatiques; ailleurs c'est contre les douleurs arthritiques et le lumbago qu'on en fait usage. Jusqu'à présent on n'a point encore employé en médecine la racine de Ciculaire intérieurement. Bergius a donné le suc épais de la plante, réduit en pilules par le mélange des feuilles sèches et pulvérisées, à une femme atteinte d'un cancer au sein, en commençant par une petite dose et en

montant progressivement jusqu'à 1 drachme trois fois par jour; et cela n'a paru avoir ni bons ni mauvais effets sur la malade. Bergius rapporte encore qu'un homme, auquel il avait prescrit 4 livres d'une forte décoction de la plante sèche, pour en faire usage extérieurement, la but toute entière dans l'espace de deux heures, sans qu'il lui soit arrivé le moindre accident.

151^e Genre. — ÉTHUSE. *ÆTHUSA*. Lin.

Collerette universelle nulle; collerette partielle de 3 à 5 folioles linéaires, disposées d'un seul côté. Calice entier. Pétales inégaux, courbés en cœur. Fruit ovoïde ou oblong, strié ou sillonné.

ÉTHUSE FAUX-PERSIL, vulgairement *petite Ciguë*,
Ciguë des jardins.

Æthusa Cynapium. Lin. Spec. 567. — Bull. Herb. t. 91. — *Æthusa*. Pharm.

Sa racine est menue, pivotante, blanchâtre, annuelle; elle produit une tige droite, cylindrique, glabre, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, garnie de feuilles deux ou trois fois ailées, d'un vert foncé, ressemblant beaucoup à celles du Persil, composées de folioles incisées ou pinnatifides. Ses fleurs sont blanches, très-petites, en ombelles terminales, formées de 10 à 15 rayons. Ses fruits sont ovoïdes, arrondis, sillonnés. Cette plante se trouve communément dans les jardins et les lieux cultivés; elle fleurit en juillet et août.

Comme la petite Ciguë croît souvent dans les jardins, mêlée avec le Persil, et qu'elle lui ressemble beaucoup, cela la rend, comme plante vénéneuse, plus dangereuse que toutes les autres Ombellifères qui ont, ainsi qu'elle, des propriétés malfaisantes; et l'on doit même croire que beaucoup d'empoisonnements, qui ont été attribués à la grande Ciguë, avaient le plus souvent été causés par elle, soit parce qu'il est plus facile de la confondre avec le Persil, soit parce qu'elle se trouve plus ordinairement mêlée avec lui que la grande Ciguë. C'est lorsque l'Ethuse n'est pas en fleur que cette méprise peut avoir lieu, car autrement les caractères de sa fructification la font aisément reconnaître. On évitera de confondre ces plantes ensemble, lorsque leur tige, fort courte, n'a encore poussé que des feuilles, en faisant attention que dans l'Ethuse celles-ci sont d'un vert plus foncé,

et que, froissées entre les doigts, elles exhalent une odeur nauséuse et désagréable, tandis qu'elle est aromatique dans le Persil; enfin sa tige est ordinairement violette ou rougeâtre à sa base.

Les auteurs rapportent d'ailleurs les observations de plusieurs empoisonnemens manifestement causés par l'emploi inconsidéré de la petite Ciguë. Les accidens qui en sont la suite, sont analogues à ceux causés par la grande. Les moyens d'y remédier sont aussi les mêmes; c'est pourquoi je ne répéterai pas ce qui a été déjà dit à l'article *Ciguë majeure*. Jusqu'à présent on ne trouve pas que les médecins aient employé la petite Ciguë. Certains herboristes la substituent quelquefois à la grande. Cette substitution est coupable: des plantes aussi dangereuses ne doivent jamais être employées indifféremment l'une pour l'autre, tant que l'observation n'aura pas démontré que leurs propriétés sont parfaitement identiques, et que l'action de l'une n'est pas plus énergique que celle de l'autre.

152° Genre. — CORIANDRE. *CORIANDRUM*. Lin.

Collerette générale nulle ou d'une seule foliole; collerette partielle de 3 folioles linéaires, disposées d'un seul côté. Calice à 5 dents. Pétales courbés en cœur, égaux dans le centre de l'ombellule, inégaux sur les bords, les extérieurs beaucoup plus grands. Fruits globuleux.

CORIANDRE CULTIVÉE.

Coriandrum sativum. Lin. Spec. 567. — *Coriandrum*. Blackw. Herb. t. 176.

Sa racine menue, pivotante, annuelle, donne naissance à une tige droite, souvent rameuse, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, garnie, dans sa partie inférieure, de feuilles deux fois ailées, à folioles ovales ou arrondies, incisées plus ou moins profondément, et ayant ses feuilles supérieures découpées en folioles étroites et linéaires. Ses fleurs sont blanches ou très-légèrement teintes de rouge, disposées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en ombelles composées de 5 à 3 rayons. Le fruit est formé de 2 graines presque globuleuses, appliquées l'une contre l'autre. Cette plante est originaire de l'Italie; on la cultive en France dans plusieurs cantons, et elle est naturalisée dans plusieurs autres, où elle croît comme spontanément dans les champs cultivés et parmi les blés; elle fleurit en juin et juillet.

La Coriandre exhale, quand elle est fraîche, une odeur forte, fétide et un peu vireuse, qui approche beaucoup de celle de la punaise des lits, surtout lorsqu'on froisse entre les doigts quelques-unes de ses parties, comme les feuilles, les tiges, etc. Dans les temps pluvieux et orageux, les émanations de cette plante en végétation sont encore plus fortes; elles ont plusieurs fois causé des maux de tête et des nausées à des personnes qui avaient passé dans des champs où elle était cultivée. Cette odeur fétide et repoussante se perd par la dessiccation; elle se change même, dans les graines, en une odeur aromatique assez agréable. Celles-ci, dans cet état, sont carminatives, stomachiques et anti-hystériques. On en fait usage, soit en nature et en poudre, à la dose de 24 grains à 1 gros, soit en infusion théiforme, à la dose de 1 à 2 gros pour une pinte d'eau; mais, en général, elles sont assez peu usitées. Elles entrent dans l'eau de Mélisse composée, et dans d'autres préparations pharmaceutiques dont nous ne parlerons pas, parce qu'elles sont aujourd'hui entièrement tombées en désuétude.

Dans plusieurs contrées, on emploie les graines de Coriandre dans la cuisine comme un aromate agréable; en Hollande surtout, on les aime beaucoup, et on en met dans presque toutes les sauces. Quelques peuples du nord en mêlent une certaine quantité dans la pâte avant de faire le pain; et dans le midi, on en tient dans la bouche et on les mâche pour rendre l'haleine plus agréable. Les confiseurs recouvrent ces graines de sucre pour en faire de petites dragées.

155^e Genre. — CERFEUIL. *CHÆROPHYLLUM*. Lamarck.

Collerette universelle nulle; collerette partielle composée d'environ 5 folioles élargies, membraneuses. Calice entier. Pétales inégaux, échancrés. Fruit allongé ou cylindrique, lisse ou strié.

CERFEUIL CULTIVÉ, vulgairement *le Cerfeuil*.

Chærophyllum sativum. Lam. Dict. Enc. 1. p. 684. — *Scandix Cerefolium*. Lin. Spec. 568. — Jacq. Fl. Aust. t. 590. — *Cerefolium sive Chærophyllum*. Pharm.

Sa racine est assez menue, pivotante, annuelle, blanche; elle donne naissance à une tige droite, ordinairement gla-

bre, striée, rameuse, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, garnie de feuilles deux à trois fois ailées, molles, le plus souvent glabres, composées de folioles un peu élargies, incisées ou pinnatifides, ayant leurs découpures obtuses. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées, dans la partie supérieure de la tige et des rameaux, en ombelles presque sessiles et latérales, composées de 4 à 5 rayons. Ses fruits sont oblongs, menus, lisses, noirâtres dans leur maturité. Cette plante croît naturellement dans les champs des contrées méridionales de l'Europe; on la cultive en France dans tous les jardins, où elle fleurit en juillet et août.

Le Cerfeuil a une odeur et une saveur légèrement aromatiques. On l'emploie en médecine comme apéritif, incisif, dépuratif, résolutif, diurétique. On en fait principalement usage dans les obstructions des viscères abdominaux, les hydropisies, les rétentions d'urine, la gravelle, les maladies de la peau. L'application du Cerfeuil, cuit dans du lait ou pilé, soulage et apaise quelquefois les douleurs des hémorroïdes. On lui a aussi attribué la propriété de faciliter la résorption du sang épanché dans les échymoses, et son application extérieure dans les cas de chutes et de contusions, est un remède populaire. La meilleure manière de l'administrer intérieurement est d'en faire prendre le suc à la dose de 2 à 4 onces. On l'emploie aussi dans les bouillons de viande que l'on donne aux malades et dans les apozèmes.

On fait un usage fréquent du Cerfeuil dans la cuisine. Il sert comme assaisonnement dans les salades; il est mis dans les sauces et les bouillons pour leur donner un goût agréable. Comme son parfum est très-volatil, il ne faut pas le faire bouillir long-temps. En Allemagne, on fait entrer ses graines dans le pain.

CERFEUIL ODORANT, vulgairement *Cerfeuil anisé* ou *musqué*, *Cerfeuil d'Espagne*, *Fougère musquée*, *Cicutaire odorante*.

Chærophyllum odoratum. Lam. Dict. Enc. 1. p. 685.
Scandix odorata. Lin. Spec. 568. — Jacq. Flor. Aust. App. t. 57.

Sa racine est longue, grosse, blanche, molle, comme fongueuse, vivace, d'une saveur un peu âcre, aromatique, agréable, semblable à celle de la graine d'Anis; elle produit une tige droite, épaisse, fistuleuse, cannelée, un peu velue,

haute de 2 à 5 pieds, garnie de feuilles grandes, trois fois ailées, légèrement velues, composées de folioles ovales-aiguës, incisées et dentées. Ses fleurs sont blanches, disposées en ombelles médiocres et terminales. Ses fruits sont longs de 4 à 6 lignes, remarquables par leurs profondes cannelures. Cette plante croît dans les prés des montagnes en Languedoc, en Provence, en Dauphiné, en Alsace; on la cultive dans les jardins, où elle fleurit en mai et juin.

Les tiges et les feuilles de Cerfeuil musqué ont une odeur agréable, qui, comme les racines, approche de celle de l'Anis. Elles ont à peu près les mêmes propriétés que le Cerfeuil ordinaire, mais elles ne sont que peu ou point employées en médecine. On s'en est servi autrefois dans l'épilepsie, les fièvres malignes, la jaunisse, la suppression des menstrues, l'asthme. Quelques personnes les préfèrent pour l'assaisonnement des salades.

CERFEUIL SAUVAGE, vulgairement *Persil d'âne*.

Chærophyllum sylvestre. Lin. Spec. 569. — Jacq. Fl. Aust. t. 149.

Sa racine est vivace; elle produit une tige droite, fistuleuse, striée, velue dans sa partie inférieure, renflée à chacun de ses nœuds, haute de 2 à 5 pieds. Ses feuilles sont grandes, 2 à 5 fois ailées, glabres ou légèrement velues, à folioles allongées, incisées profondément. Ses fleurs sont blanches, disposées en ombelles composées de 8 à 12 rayons. Ses fruits sont luisans, d'un brun noirâtre lors de leur maturité. Cette plante est commune dans les lieux ombragés et dans les haies; elle fleurit en avril et mai.

Le Cerfeuil sauvage a une odeur forte, presque fétide, et une saveur âcre et un peu amère. Il ne parait pas jusqu'à présent avoir été employé en médecine. On dit que sa racine, cueillie en hiver, a produit du délire, de l'assoupissement, de l'engourdissement, de l'étranglement, mais que ces accidens n'ont pas été suivis de la mort. Comme cette plante pousse de bonne heure, quelques agronomes ont proposé de la cultiver comme fourrage. Les ânes surtout l'aiment beaucoup; ce qui lui a valu le nom vulgaire qu'elle porte. Dans quelques pays du nord, on se sert de ses tiges pour teindre les laines en vert, et de ses fleurs pour donner à ces mêmes laines une couleur jaune.

Le Cerfeuil bulbeux, *Chærophyllum bulbosum*, Lin.,

et le Cerfeuil enivrant, *Chærophyllum temulum*, Linn., doivent, comme le précédent, être mis au rang des plantes dangereuses et suspectes; ils passent pour causer des vertiges, des douleurs de tête et l'ivresse. M. de Lamarck a réuni les *Scandix* et les *Chærophyllum* de Linné en un seul genre, ne trouvant pas leurs caractères botaniques assez prononcés pour en faire deux genres distincts; mais il est digne de remarque que les espèces qui sont des *Scandix* de Linné, sont aromatiques et salubres; tandis que plusieurs de celles dont cet auteur avait fait des *Chærophyllum* sont vénéneuses, ou au moins suspectes.

154^e Genre. — IMPÉRATEIRE. *IMPERATORIA*. Linn.

Collerette générale nulle; collerette partielle formée de 1 ou 2 folioles menues. Calice entier. Pétales presque égaux, échancrés en cœur, courbés. Fruit arrondi, comprimé, bossu dans son milieu, garni d'un bord membraneux.

IMPÉRATEIRE OSTRUTHIER, vulgairement *Autruche*, *Benjoin français*, *Impérateire*.

Imperatoria Ostruthium. Linn. Spec. 571. — *Imperatoria major*. Garid. Aix. t. 55. — *Imperatoria*. Pharm.

Sa racine est assez grosse, vivace, un peu noueuse, charnue, rameuse, brune en dehors et blanche en dedans, d'une odeur forte et aromatique, d'une saveur amère et un peu âcre. Elle donne naissance à une tige cylindrique, haute de 1 à 2 pieds, munie de feuilles pétiolées, ordinairement divisées en 3 folioles larges, trilobées et dentées. Les fleurs sont blanches, disposées en une ombelle grande, terminale, composée de 20 à 50 rayons. Cette plante croît dans les prés secs et sur les montagnes; elle fleurit en juillet et août.

La racine est la seule partie usitée comme médicament. Elle est douée d'une propriété tonique très-marquée, et s'emploie dans les cas où il convient de relever les forces. Elle est très-propre à exciter l'appétit et à favoriser la digestion. On la regarde comme fort utile aux jeunes filles affectées de chlorose, chez lesquelles elle produit une excitation générale fort avantageuse. Elle est recommandée aussi dans les coliques occasionnées par les flatuosités; et on assure en avoir obtenu de bons effets dans la fièvre quarte. On la prescrit en poudre depuis 12 grains jusqu'à 1 demi-gros, soit délayée dans un peu de vin ou d'eau sucrée, soit

sous la forme de pilules, de bols ou d'opiat. L'infusion aqueuse est aussi employée, et se prépare avec 1 à 2 gros de la racine par pinte de liquide. On fait encore entrer sa décoction dans la préparation de gargarismes antiscorbutiques. Enfin quelques personnes mettent dans leur bouche un petit morceau de racine d'Impératoire pour provoquer la sécrétion de la salive. Cette racine fait partie de plusieurs préparations pharmaceutiques, qui sont aujourd'hui fort peu ou même point du tout usitées par les médecins modernes, telles sont l'eau impériale, l'eau générale, l'orviétan, etc.

155^e Genre. — SÉSELI. *SESELI*. Lin.

Collerette générale et partielle formées d'une à 2 folioles. Calice entier. Pétales égaux, courbés en cœur. Fruit petit, ovoïde, strié. Ombellules courtes et globuleuses.

SÉSELI TORTUEUX, vulgairement *Séseli de Marseille*.

Seseli tortuosum Lin. Spec. 575. — Reguault, Bot. t. 315. — *Seseli Massiliense*. Pharm.

Sa racine est vivace; elle produit une tige haute de 8 à 15 pouces, dure, presque ligneuse inférieurement, tortueuse, divisée en beaucoup de rameaux étalés. Ses feuilles inférieures sont grandes, deux fois ailées, d'un vert glauque ainsi que toute la plante, à folioles divisées en découpures linéaires; les supérieures ne sont formées que de leur pétiole élargie en gaine demi-embrassante et terminée par 5 à 5 folioles linéaires. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées en ombelles terminales et axillaires, formées de 4 à 5 rayons. Cette plante fleurit en août et septembre; elle croît dans les fentes des rochers et dans les lieux pierreux du Languedoc et de la Provence, etc.

Le Séseli tortueux était anciennement employé comme carminatif et anthelmentique. Les graines étaient plus en usage que les autres parties de la plante. On les donnait en infusion à cause de l'huile volatile qu'elles contiennent. De nos jours on leur a substitué d'autres substances. Les femmes de la campagne, en Provence, font infuser les graines de ce Séseli dans du vin, et elles prennent ensuite celui-ci pour rétablir l'écoulement menstruel. Les graines de Séseli sont indiquées comme devant entrer dans la composition de l'eau générale, de la thériaque, du mithridate et de la poudre de *Chalybe* de l'ancien Codex de Paris.

156. Genre. — THAPSIE. *THAPSIA*. Lin.

Collerettes nulles. Calice entier. Pétales lancéolés, courbés en dedans. Fruit oblong, comprimé, échancré aux deux extrémités, et muni sur ses deux côtés de 2 ailes membraneuses.

THAPSIE VELUE, vulgairement *Malherbe*, *Faux-Turbith*.

Thapsia villosa. Lin. Spec. 375.—Regnault, Bot. t. 383.

Sa racine est épaisse, cylindrique, un peu noueuse, pivotante, vivace, jaunâtre extérieurement, divisée inférieurement en quelques fibres; elle donne naissance à une tige cylindrique, droite, glabre, assez épaisse, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, peu rameuse, garnie, dans sa partie inférieure, de feuilles grandes, plus ou moins velues, deux ou trois fois ailées, composées de folioles oblongues, pinnatifides. La partie supérieure des tiges est dépourvue de véritables feuilles; il ne reste à chaque nœud, et à la place de celles-ci, qu'une gaine large et embrassante, formée par la base du pétiole des feuilles avortées. Les fleurs sont jaunâtres, disposées en ombelles amples, terminales, composées de 8 à 12 rayons. Cette plante croît dans les lieux secs de la Provence et du Languedoc; elle fleurit en juin et juillet.

Ayant trouvé dans les auteurs anciens, la racine de cette plante indiquée comme étant fortement purgative, j'ai fait quelques expériences pour m'assurer jusqu'à quel point elle jouissait de cette propriété. Après l'avoir donnée d'abord à de faibles doses, j'ai fini par l'employer à 60 grains en poudre, sans en obtenir aucune évacuation alvine, d'où je crois pouvoir conclure que si elle est purgative, ce ne peut être qu'à une beaucoup plus forte dose (1). M. Poiret dit qu'elle est âcre et corrosive lorsqu'elle est fraîche, et que, pendant qu'il était en Barbarie, il vit un Arabe qui s'en était frotté le visage pour faire passer quelques dartres qu'il avait en cette partie, parce que, dans le pays, cette racine passe pour être propre à guérir cette sorte de maladie de la

(1) Voyez, dans la 2^e partie de cet ouvrage, mon Mémoire sur les Succédanées du Jalap, §. VI. n^o 1.

peau ; quelques heures après sa joue était devenue enflée et très-enflammée.

157^e Genre. — PANAIS. *PASTINACA*. Lin.

Collerettes nulles. Calice entier. Pétales entiers, presque égaux, courbés en dedans. Fruit comprimé presque plan, elliptique, un peu membrancoux sur ses bords.

PANAIS CULTIVÉ, vulgairement *Pastenade* ou *Pastennaille blanche*, grand *Chervi*.

Pastinaca sativa. Lin. Spec. 376.—*Pastinaca*. Blackw. Herb. t. 379. Pharm.

Sa racine est bisannuelle, grosse comme le pouce ou davantage, charnue, pivotante, blanchâtre, jaunâtre ou rougeâtre, d'une odeur et d'une saveur qui ne sont point désagréables ; elle donne naissance à une tige droite, ferme, cannelée, fistuleuse, haute de 3 à 4 pieds, rameuse, munie de feuilles pubescentes, ailées, composées de folioles ovales, assez grandes, dentées, un peu lobées et incisées. Les fleurs sont petites, régulières, de couleur jaune, et disposées en ombelles de 20 à 50 rayons. Cette plante fleurit en juin et juillet ; elle croît naturellement sur le bord des champs, dans les prés et les haies. On la cultive dans presque toute la France ; par la culture, les feuilles deviennent glabres ; et la racine plus grosse et plus tendre.

Le Panais est un aliment sain, très-nourrissant, facile à digérer, et convenant parfaitement aux personnes convalescentes et à celles qui ont l'estomac faible. On doit prendre garde de les confondre avec les racines de Ciguë, qui leur ressemblent un peu par leur forme et par leur saveur. Jean Baubin rapporte qu'il a vu deux familles qui faillirent périr empoisonnées pour avoir commis cette méprise. Cependant ces sortes d'accidens ne peuvent avoir lieu que l'hiver, où les racines sont dépourvues de leurs tiges et de leurs feuilles qui les feraient aisément reconnaître. On a prétendu que les Panais trop vieux occasionnaient le délire et la folie ; mais dans les cas où de tels accidens sont arrivés, a-t-il été bien démontré qu'on n'avait pas pris d'autres racines au lieu de celles du Panais ? Quoi qu'il en soit, celles-ci ne sont plus d'aucun usage comme médicament. Leur décoction était employée dans les fièvres intermittentes, contre lesquelles elles n'ont que très-peu ou point du tout d'efficacité.

Les graines ont passé pour diurétiques, vulnéraires et fébrifuges. Il y a environ quatre-vingts ans que Garnier, médecin de Lyon, fit beaucoup d'expériences pour constater cette dernière propriété, et il assure en avoir obtenu des succès très-prononcés. Leur dose est de 1 demi-gros ou 1 gros en substance, et de 2 à 5 gros en infusion pour une pinte d'eau; mais elles sont, de même que les racines, tombées, en médecine, dans l'oubli le plus profond. On n'en fait absolument usage que pour la cuisine.

158^e Genre. — MACERON. *SMYRNIUM*. Lin.

Collerettes nulles. Calice entier. Pétales aigus, presque égaux, relevés en carène, un peu fléchis à leur sommet. Fruit presque ovale, marqué de 5 nervures saillantes sur la face externe de chacune de ses graines.

MACERON COMMUN, vulgairement *gros Persil de Macédoine*.

Smyrniium Olusatrum. Lin. Spec. 736. — *Smyrniium sive Olusatrum*. Pharm.

Sa racine est grosse, blanche, bisannuelle, et contient un suc d'une saveur âcre et amère. Sa tige est un peu rougeâtre, cylindrique, rameuse, haute de 2 à 5 pieds, garnie de feuilles dont les inférieures sont trois fois ternées, composées de folioles ovales-arrondies, dentées, lobées, glabres et luisantes; et les supérieures simplement ternées, à folioles lancéolées; les unes et les autres ont à peu près le goût du Persil. Les fleurs sont d'un blanc jaunâtre, disposées en ombelles médiocrement garnies. Les graines sont grosses, presque rondes, cannelées, noires, en forme de croissant, et d'une saveur amère. Cette plante se trouve dans les lieux humides et couverts de la Guyenne, de la Provence; on la cultive dans quelques cantons; elle fleurit en mai et juin.

La médecine fait usage du gros Persil de Macédoine comme d'un léger antiscorbutique, et elle le substitue quelquefois à la racine d'Ache. On le recommande à la dose de 1 à 2 onces par pinte de liquide, soit dans des bouillons, soit simplement en décoction dans l'eau. Les graines sont regardées comme cordiales et carminatives; elles conviennent dans les mêmes cas que celles du Persil de Macédoine. Leur dose est d'un demi-gros en substance, et de 1 à 2 gros en

infusion dans une pinte d'eau. Aujourd'hui l'on n'emploie le Maceron que très-rarement.

Toutes ses parties ont une odeur forte et aromatique. Quelques personnes mangent encore ses racines, après les avoir laissées à la cave pendant quelque temps pour leur faire perdre leur amertume et les rendre plus tendres. Le Maceron était autrefois une plante potagère dont on faisait plus d'usage qu'aujourd'hui. On mangeait en salade les jeunes pousses, après les avoir fait blanchir par une culture particulière, comme on fait aujourd'hui de celles du Céleri qu'on leur a généralement substituées.

159^e Genre. — ANETH. *ANETHUM*. Lin.

Collerettes nulles. Calice entier. Pétales entiers, roulés en dedans. Fruit un peu ovale, comprimé, marqué de 5 côtes sur la face externe de chaque graine.

ANETH FENOUIL, vulgairement *Fenouil*, *Fenouil doux*, *Aneth doux*.

Anethum fœniculum. Lin. Spec. 577. — *Fœniculum vulgare* et *Fœniculum dulce*. Pharm.

Sa racine est de la grosseur du doigt, longue, blanche, vivace, d'une saveur aromatique assez douce; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges droites, hautes de 4 à 5 pieds, lisses, rameuses. Les feuilles sont grandes, deux ou trois fois ailées, à folioles capillaires. Les fleurs sont odorantes, jaunes, disposées en ombelles terminales, grandes, étalées et médiocrement garnies. Il leur succède des fruits petits, noirâtres et d'une saveur âcre un peu forte. Cette plante croît naturellement dans les lieux pierreux, et surtout dans les départemens du midi; elle fleurit en juillet et août. En Italie, on la cultive pour en recueillir les graines; mais alors elle acquiert un moindre développement, et ses graines sont blanchâtres et plus petites.

Toutes les parties du Fenouil sont douées de propriétés médicinales très-marquées. Les graines, que l'on comptait autrefois au nombre des quatre semences chaudes majeures, sont apéritives, diurétiques, sudorifiques, stomachiques, pectorales et fébrifuges. On les a préconisées anciennement contre la petite-vérole et la rougeole; mais des expériences nombreuses n'ont pas été couronnées des succès annoncés par ceux qui les avaient vantées. Néanmoins elles sont très-

convenables quand ces maladies se compliquent de putridité et de malignité. Leur action sur l'économie est prompte, et en conséquence on peut en retirer de grands avantages dans les fièvres de mauvais caractère, accompagnées de la prostration des forces. Elles sont utiles, en général, toutes les fois qu'il convient de donner du ton à l'estomac affaibli, et de rendre l'énergie aux solides dont l'action est devenue languissante. On les emploie de différentes manières; quelquefois on les fait confire dans le sucre cuit à la plume; d'autres fois on les donne en poudre, dans du vin, à la dose d'un demi-gros, ou bien on les fait infuser dans l'eau, et, dans ce cas, on double la dose pour une pinte de liquide. On les emploie aussi à l'extérieur de même que les feuilles qu'on mêle dans les cataplasmes que l'on veut rendre résolutifs.

La racine tient le premier rang parmi les cinq grandes racines apéritives. On a vanté son emploi dans les coliques néphrétiques et dans les fièvres intermittentes. Elle se donne en infusion à la dose d'une demi-once par pinte d'eau.

L'huile essentielle que l'on retire des semences a les mêmes propriétés que les graines elles-mêmes; on la fait prendre à la dose de 5 à 6 gouttes, dans du sirop, dans du vin ou dans une potion.

On préparait autrefois dans les pharmacies une eau distillée de feuilles de Fenouil, que l'on employait dans les collyres et dans les potions; cette eau est bien peu usitée aujourd'hui, et en général on ne fait plus guère usage des racines et des graines du Fenouil qui entraient jadis dans beaucoup de préparations et de compositions officinales, dont le sirop des cinq racines apéritives, celui d'Armoise, celui de Pomme composé, l'Eau vulnéraire et la Thériaque sont les principales qui soient restées dans la pratique.

ANETH ODORANT, vulgairement *Aneth* ou *Anet*;
Fenouil puant.

Anethum graveolens. Lin. Spec. 377. — *Anethum*.
Blackw. Herb. t. 545. — Pharm.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par sa racine qui est annuelle, ses fruits qui sont visiblement comprimés, sa tige qui est un peu moins haute, et son odeur qui est plus forte. Elle croît dans les champs et les lieux cultivés, surtout dans les départemens du midi; elle fleurit en juillet et août.

La ressemblance de cette espèce avec la précédente, qui est beaucoup plus commune, fait qu'elle se trouve quelquefois confondue et mêlée avec elle dans les boutiques des herboristes, et que souvent ceux-ci la lui substituent. Il n'y a aucun inconvénient à cela, car ces deux plantes ont les mêmes vertus, et peuvent indifféremment être employées l'une pour l'autre. L'huile essentielle d'Aneth odorant passe cependant pour être plus antispasmodique; on peut la prescrire aux personnes douées d'une grande susceptibilité nerveuse, à la dose de 6 à 10 gouttes dans une potion, ou dans quelque autre préparation, mais elle est très-peu employée maintenant. En général, les médecins ne prescrivent plus que bien rarement les huiles volatiles des Ombellifères, depuis qu'ils se servent des éthers dans le plus grand nombre des cas où celles-ci étaient autrefois en usage. Toutes les préparations ou compositions pharmaceutiques pour lesquelles on se servait de l'Aneth, ou dans lesquelles il entrerait sont reléguées aujourd'hui dans les anciens formulaires.

160^e Genre. — *CARVI. CARUM.* Lin.

Collerette d'une seule foliole linéaire. Pétales inégaux, conformés en carène, fléchis et échancrés à leur sommet. Fruit ovale-oblong, strié.

CARVI CULTIVÉ, vulgairement *Carvi*.

Carum Carvi. Lin. Spec. 378.—Jacq. Fl. Aust. t. 595.
— *Carvi.* Pharm.

Sa racine, qui est unique, bisannuelle, longue, de la grosseur du pouce, âcre et aromatique, donne naissance à une tige haute de 2 pieds, ramense, lisse, striée, dont les feuilles sont deux fois ailées, à folioles linéaires, incisées, disposées en croix et comme verticillées autour du pétiole qui est écharné dans les feuilles supérieures. Les fleurs sont blanches, petites, en ombelles lâches. Les graines sont petites, convexes d'un côté et aplaties de l'autre, un peu noirâtres, d'une saveur âcre et aromatique. Cette plante croît dans les prairies des montagnes; elle fleurit en mai et juin.

Les graines de Carvi conviennent pour fortifier le système digestif, comme tous les autres aromatiques, à la manière desquels elles agissent. Elles sont aussi douées d'une vertu carminative très-marquée, et peuvent être utiles, sous ce

rapport, aux personnes sujettes aux coliques flatulentes, ou attaquées de tympanite. L'infusion à la dose d'un gros par pinte de vin ou d'eau, et la poudre à la dose d'un scrupule, sont les formes sous lesquelles on les prescrit ordinairement. On les fait cependant quelquefois confire dans du sucre.

La racine possède à un degré plus faible les propriétés des graines; elle peut s'employer dans la préparation d'apozèmes et de lavemens carminatifs. On en faisait autrefois un usage fréquent pour résoudre les engorgemens des mamelles, et alors on l'appliquait sur la partie malade après l'avoir réduite en pulpe.

L'huile volatile, retirée des graines, est conseillée pour faire des fomentations sur l'abdomen, dans les cas de coliques; et pour s'en servir, on la mêle avec l'huile d'amandes douces. On peut aussi la donner à l'intérieur, à la dose de quelques gouttes sur du sucre ou dans un véhicule convenable. Les fomentations faites avec la décoction de la racine et des semences ont les mêmes propriétés; mais, en général, les différentes parties du Carvi ne sont pas aujourd'hui fréquemment employées, non plus que diverses préparations pharmaceutiques dans lesquelles elles entrent.

En Allemagne, en Hollande, en Angleterre, on pétrit la poudre des graines avec de la farine pour en faire une espèce de biscuit. On s'en sert aussi, à cause de son odeur agréable, pour aromatiser des bouillons, des gâteaux et d'autres alimens. Elle convient pour assaisonner les alimens venteux. Certaines hordes tartares s'en nourrissent dans le besoin, en la mangeant seule ou bouillie dans du lait. Les Circassiens en font une sorte de pain. Les distillateurs d'eau-de-vie de grain y ajoutent les graines de Carvi pour la rendre plus piquante.

161° Genre. — BOUCAGE. *PIMPINELLA*. Lin.

Collerettes nulles. Calice entier. Pétales presque égaux, un peu en cœur, légèrement courbés à leur sommet. Stigmates presque globuleux. Fruit ovale-oblong, strié.

BOUCAGE SAXIFRAGE, vulgairement *petit Persil de bouc*, *petit Boucage*, *petite Bouquetine*, *petite Pimpinelle*.

Pimpinella Saxifarga. Lin. Spec. 378. — Jac. Flor. Aust. t. 395. — *Saxifragā parva*. Pharm.

Sa racine, qui est simple, ridée, blanche, vivace, pousse

une tige haute de 1 pied et demi ou environ, grêle, rameuse, peu garnie de feuilles, qui sont presque toutes radicales, ailées, composées de 5 à 7 folioles ovales-arrondies, incisées ou lobées, la terminale étant trifide. Les feuilles caulinaires sont très-petites et à divisions linéaires, quelquefois simples dans le haut de la tige. Les fleurs sont blanches, penchées avant la floraison, disposées en ombelle de 10 à 12 rayons. Cette plante fleurit en été et habite les pelouses, les montagnes et les prés secs.

Les racines, les feuilles et les semences de Boucage sont employées en infusion, en décoction et en poudre, comme diurétiques et sudorifiques. On faisait autrefois des cataplasmes avec les feuilles pour déterger les vieux ulcères. La graine passe pour posséder les mêmes propriétés que celle du Persil, et peut la remplacer dans beaucoup de circonstances. La poudre de la racine a été conseillée à l'intérieur, sous la forme de pastilles, pour relever le ton de l'estomac, et prévenir les coliques qu'occasionnent les mauvaises digestions. Cette racine était aussi employée autrefois comme masticatoire pour faire cesser les douleurs de dents. L'eau distillée de Boucage a été vantée, comme cosmétique, pour blanchir la peau du visage, et pour en enlever les taches; elle est maintenant tombée dans l'oubli, et la plante elle-même n'est que fort peu usitée.

BOUCAGE ANIS, vulgairement *Anis*.

Pimpinella Anisum. Lin. Sp. 579. — *Anisum*. Blackw. Herb. t. 574. — Pharm.

Sa racine est annuelle, petite, blanche, garnie de fibres menues; elle donne naissance à une tige striée, pubescente, un peu rameuse, dont les feuilles radicales sont composées de 5 folioles, cunéiformes à leur base, arrondies et dentées vers leur sommet. Les feuilles supérieures sont ailées, à folioles, plus étroites et incisées profondément. Les fleurs sont petites, blanches, disposées en ombelles, souvent munies d'une collerette à 1 seule foliole. Les fruits sont convexes, cannelés, pubescens, d'un vert foncé, d'une odeur et d'une saveur aromatique, un peu piquante, mais douce et agréable. Cette plante croît naturellement en Italie, en Egypte et dans le Levant; on la cultive dans la Tourraine et dans plusieurs autres parties de la France.

La graine d'Anis, seule partie que l'on emploie, est re-

gardée comme un excellent stomachique et un carminatif des plus puissans. Il paraît que c'est dans l'huile volatile que résident ses propriétés essentielles, et on croit qu'elle exerce une action antispasmodique particulière sur le canal intestinal dont elle fait cesser la dilatation atonique, de sorte que souvent elle enlève, comme par enchantement, les douleurs produites par le développement et le séjour des gaz dans les intestins. Elle serait au contraire déplacée toutes les fois qu'il y aurait des symptômes inflammatoires. L'Anis passe en outre pour jouir de propriétés apéritives et diurétiques marquées, et pour procurer le rétablissement des évacuations menstruelles supprimées. La dose est de 12 à 56 grains en poudre dans du vin ou dans tout autre liquide; en infusion, on le donne à 1 gros par pinte d'eau. On fait quelquefois mâcher les graines nues ou couvertes de sucre pour masquer la fétidité de l'haleine. On croit avoir observé que l'Anis agit d'une manière spéciale sur les mamelles, qu'il favorise leur travail sécrétoire, et qu'il communique son odeur au lait des femmes qui en font usage.

Son huile essentielle est usitée pour aromatiser une grande quantité de préparations médicinales : on en ajoute quelquefois aux cathartiques très-énergiques, pour les empêcher d'occasionner des coliques. Elle entre aussi, de même que les semences, dans la confection de ratafias très-agréables, qui ont une partie des propriétés de l'Anis, et agissent de la même manière que lui. Les graines d'Anis font partie de beaucoup de compositions pharmaceutiques, dont les plus usitées de nos jours sont la thériaque et les sirôps d'Armoise, d'Erysimum et de Roses pâles.

162° Genre. — ACHE. *APIUM*. Lin.

Collerettes nulles ou composées de 1 à 5 folioles. Calice entier. Pétales arrondis, égaux, fléchis au sommet. Fruit ovoïde ou globuleux, marqué de nervures saillantes.

ACHE DES MARAIS, vulgairement *Ache*, *Céleri*.

Apium graveolens. Lin. Spec. 579. — *Apium*. Blackw. Herb. t. 445. — *Apium et Apium dulce*. Pharm.

Sa racine est bisannuelle, blanchâtre, de la grosseur du doigt, divisée en fibres plus menues; elle a une saveur désagréable, âcre, un peu amère, et une odeur forte et aromatique. Sa tige est haute de 2 pieds, rameuse, sillonnée,

glabre, garnie de feuilles longuement pétiolées, une ou deux fois ailées, composées de 5 à 7 folioles, lisses, larges et lobées inférieurement, cunéiformes et incisées supérieurement. Ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre, disposées en ombelles terminales ou latérales, presque sessiles, composées de rayons assez nombreux. Cette plante croît au bord des ruisseaux et dans les marais: elle fleurit en juin et juillet.

La plante qui vient d'être décrite est connue sous le nom spécial d'*Ache*. Il en existe deux variétés qui sont cultivées, et qui en diffèrent par leur saveur agréablement piquante et aromatique. L'une porte le nom de *Céleri*, et se fait remarquer par la grandeur et la force de toutes ses parties; l'autre se distingue à la grosseur de sa racine qui égale presque celle d'un Navet; ce qui l'a fait appeler *Céleri-rave*.

La racine d'*Ache* est une des racines apéritives majeures des anciens formulaires. Elle passe pour avoir la propriété d'exciter la sécrétion des urines, et elle est recommandée dans l'hydropisie, surtout dans l'ascite. On la conseille aussi dans l'asthme et dans le scorbut. Anciennement elle était regardée comme vulnéraire, résolutive et diaphorétique, facultés presque nulles dans cette plante, et pour lesquelles on ne l'emploie plus aujourd'hui. On a prétendu que son usage pouvait être dangereux pour les épileptiques et pour les femmes enceintes. On la donne à la dose d'une demi-once ou d'une once en infusion dans une pinte d'eau.

Les feuilles ne sont d'aucun usage; on en donnait autrefois le suc à la dose de 4 onces au commencement de l'accès, dans les fièvres intermittentes.

Les graines étaient comptées anciennement parmi les quatre petites semences chaudes. Elles sont légèrement diurétiques et carminatives, mais ne s'emploient que fort rarement, parce qu'on possède un grand nombre de substances qui sont douées de ces propriétés d'une manière bien plus positive.

Le *Céleri* et le *Céleri-rave* sont d'un usage très-fréquent comme aliment. Les pétioles étiolés et la racine se mangent en salade ou accommodés de différentes manières; on en met aussi dans les potages. On rejette les feuilles qui sont vertes, à cause de leur dureté et de leur saveur peu agréable. Le *Céleri* est tonique, stimulant, échauffant. On préparait autrefois dans les pharmacies un sirop et une con-

serve d'Ache, et sa racine, ses feuilles ou ses graines entraient dans plusieurs compositions officinales : toutes ces préparations sont tombées en désuétude, ou bien peu employées par les médecins modernes.

ACHE PERSIL, vulgairement *Persil*.

Apium Petroselinum. Lin. Spec. 579. — *Apium hortense Petroselinum*. Blackw. Herb. t. 172. — *Petroselinum*. Pharm.

Sa racine est allongée, blanchâtre, bisannuelle; elle produit une tige droite, striée, rameuse, haute de 5 à 4 pieds, munie de feuilles deux fois ailées, à folioles ovales, cunéiformes, incisées inférieurement, et linéaires dans la partie supérieure. Les fleurs sont d'un blanc sale, disposées en ombelles terminales, composées de 7 à 8 rayons, munies à leur base d'une collerette formée par une seule foliole; les ombellules ont un involucelle de 5 à 4 folioles étroites. On en trouve une variété dont les feuilles sont d'un vert foncé, divisées en lobes larges, et dont les racines sont plus grosses et d'une saveur douceâtre. Le Persil fleurit en été, et croît dans les lieux ombragés de la Provence; on le cultive dans tous les jardins du reste de la France.

La racine de Persil est apéritive et diurétique. On la conseille, de même que celle d'Ache, dans l'hydropisie. On l'employait fréquemment autrefois, ainsi que les feuilles, pilées et sous la forme de cataplasme, dans les contusions des mamelles et dans toutes sortes de contusions en général; mais cette plante est aujourd'hui négligée sous ce rapport, de même que la plupart de celles qu'on faisait servir au même usage, à titre de vulnéraires. C'est cependant encore un remède populaire. Lorsqu'on prescrit la racine de Persil à l'intérieur, la dose est d'une once par livre de décoction, quand elle est récente, et de 2 gros à une demi once lorsqu'elle est sèche. On en a aussi conseillé le suc à la dose d'une à 2 onces.

Les semences sont carminatives, et se donnent à la dose de 12 à 36 grains en substance, ou à 1 gros en infusion pour 2 livres d'eau.

Les feuilles de Persil sont un assaisonnement très-usité, et utile pour exciter l'appétit et pour favoriser la digestion.

III^e CLASSE.DICOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES ; MONOPÉTALES
INFEROVARIÉES.

Famille XLVI.

DIPSACÉES.

Les plantes de cette famille se distinguent aux caractères suivans : Plusieurs fleurs rassemblées sur un réceptacle commun ; chacune d'elles étant composée d'un calice monophylle double ; d'une corolle monopétale , tubuleuse , divisée en son limbe ; de 4 étamines ; d'un ovaire inférieur , à style terminé par 1 stigmate simple ou divisé. Le fruit est 1 capsule monosperme , ne s'ouvrant pas et ayant l'apparence d'une simple graine.

Les Dipsacées sont des herbes à feuilles opposées et à fleurs terminales. Elles sont peu recommandables sous le rapport de leurs propriétés médicinales ; elles ne sont que légèrement amères et toniques , et leur usage est assez borné. On les emploie comme sudorifiques et dépuratives.

163^e Genre. — CARDÈRE. *DIPSACUS*. Lin.

Fleurs réunies en tête conique ou hémisphérique sur un réceptacle hérissé de paillettes , et muni à sa base d'un involucre composé de plusieurs folioles. Calice double , persistant , entier en ses bords. Corolle à tube court , ayant son limbe à 4 lobes. 4 étamines saillantes. 1 stigmate simple. Graine oblongue , anguleuse , couronnée par les 2 calices.

CARDÈRE A FOULON , vulgairement *Chardon à bonnetier* ou à foulon.

Dipsacus fullonum. Lin. Spec. 140. — Regnault , Bot. t. 18. — *Dipsacus*. Pharm.

Sa racine est assez grosse , blanche , bisannuelle , d'une saveur légèrement amère et presque inodore ; elle donne naissance à une tige droite , ferme , cannelée , garnie de forts aiguillons ; les feuilles sont étalées à la base , sessiles , connées ,

et forment autour des tiges des espèces d'entonnoirs dans lesquels s'amasse l'eau des pluies. Les fleurs sont d'un pourpre clair, en tête oblongue, grosse; leurs paillettes sont recourbées en crochet au sommet, et légèrement ciliées sur les bords. Cette plante croît sur le bord des chemins; elle fleurit en juin et juillet.

La racine du Chardon à foulon était regardée autrefois comme un bon apéritif et comme un diurétique puissant; mais des expériences faites avec soin et sans impartialité, ont prouvé que ses propriétés étaient presque nulles, et ne méritaient pas de la faire employer; c'est pourquoi, de nos jours, elle est tombée en désuétude. On la donnait spécialement en décoction à la dose d'une once par pinte d'eau. Certains auteurs n'ont pas craint d'assurer autrefois que l'eau qui se trouvait dans la cavité formée par l'union des feuilles qui embrassent la tige, était excellente pour apaiser l'inflammation et la rougeur des yeux, et pour blanchir la peau.

L'usage de cette plante, dans les arts, est beaucoup plus étendu qu'en médecine. Ses têtes servent aux bonnetiers et aux drapiers à tirer les laines de leurs ouvrages. C'est pour ce but qu'on la cultive dans plusieurs cantons.

164^e Genre. — SCABIEUSE. *SCABIOSA*. Lin.

Fleurs portées sur un réceptacle commun, garni de paillettes ou de poils roides, ou quelquefois nu. Calice persistant; l'extérieur membraneux ou scarieux en ses bords; l'intérieur terminé par 5 arêtes. Corolle à tube oblong, ayant son limbe partagé en 4 ou 5 lobes souvent inégaux. 4 étamines saillantes. Stigmate échancré. Graine couronnée par les 2 calices.

SCABIEUSE DES CHAMPS, ou SCABIEUSE DES PRÉS.

Scabiosa arvensis. Lin. Spec. 145. — *Scabiosa pratensis hirsuta*. Fl. Dan. t. 447. — *Scabiosa*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, grisâtre, vivace; elle pousse une tige haute de 2 à 5 pieds, rameuse, velue, garnie de feuilles opposées, pétiolées; les inférieures à peine pinnatifides; les supérieures presque ailées ou profondément pinnatifides, à découpures oblongues ou linéaires. Les fleurs forment des têtes hémisphériques, portées sur de longs pédoncules à l'extrémité de la tige et des rameaux. Ces fleurs sont d'un

bleu-cendré, et les corolles extérieures sont plus grandes que celles du centre. Cette plante se trouve fréquemment dans les prés et dans les champs; elle fleurit pendant tout l'été.

Le nom de Scabieuse vient de *Scabies* gale; il fut donné à cette plante à cause des propriétés anti-psoriques qui lui ont été attribuées. On l'a regardée aussi comme apéritive, sudorifique, dépurative, et même comme alexitère. On en faisait autrefois usage dans la rougeole, la petite-vérole, les fièvres malignes, les catarrhes chroniques, les toux opiniâtres. Aujourd'hui son usage est borné aux maladies de la peau, et même, dans ce dernier cas, il paraîtrait, d'après les expériences que M. Alibert a faites sur cette plante, qu'on pourrait révoquer en doute l'efficacité des propriétés qui lui ont été attribuées par les anciens médecins. Quoi qu'il en soit, on la prescrit encore souvent dans la gale et les maladies dartreuses. On fait prendre la décoction de ses feuilles dans l'eau, à la dose d'une demi-poignée à une poignée par pinte. On peut aussi en faire prendre le suc exprimé, lorsqu'elles sont fraîches, depuis 2 jusqu'à 4 onces. L'eau distillée n'est plus en usage.

SCABIEUSE SUCCISE, vulgairement *Mors-du-Diable*, *Remors-du-Diable*, *Scabieuse des bois*, *Succise*. *Scabiosa Succisa*. Lin. Spec. 142. — *Morsus Diaboli* vel *Succisa*. Blackw. Herb. t. 142. — Pharm.

Sa racine est vivace, comme tronquée et rongée à son extrémité; elle donne naissance à une tige haute de 1 à 2 pieds, cylindrique, feuillée, presque simple. Ses feuilles inférieures sont pétiolées, ovales-oblongues, entières, souvent chargées de quelques poils assez longs; celles de la tige sont lancéolées, rétrécies à leur base, un peu soudées ensemble, ordinairement très-entières, quelquefois dentées ou même incisées, et disposées par paires, un peu écartées. Ses fleurs sont terminales, longuement pédonculées, souvent au nombre de trois; elles forment des têtes légèrement convexes; les fleurettes dont elles sont composées ne sont point inégales entre elles, et leur involucre est fort court. On trouve cette plante dans les bois, sur les collines et dans les pâturages; elle fleurit depuis le mois de juillet jusqu'en septembre.

Toutes les parties de cette plante ont une saveur astrin-

gente et amère qui les font employer depuis les temps les plus reculés comme un excellent remède contre les maladies de la peau, et on préfère même généralement cette espèce, sous ce rapport, à la Scabieuse des champs. Autrefois on s'en servait en gargarisme dans les maux de gorge. Césalpin regardait sa racine comme un excellent antidote ; d'autres l'ont recommandée comme un très-bon remède contre l'hydropisie. Aujourd'hui on n'en fait plus d'usage que dans les maladies de la peau, et c'est la décoction des feuilles sèches ou fraîches, ou le suc qu'on en exprime dans ce dernier état, que l'on prescrit aux malades.

Famille XLVII.

RADIÉES.

Dans les plantes de cette famille, les fleurs sont toujours portées plusieurs ensemble sur un même réceptacle, et réunies dans un calice commun, composé d'un ou plusieurs rangs de folioles. Ces fleurs sont en général très-petites, de deux sortes ; elles forment, par leur réunion, une fleur composée. De ces petites fleurs, les unes sont entièrement tubuleuses (on les nomme *Fleurons*), presque toujours hermaphrodites ; elles forment le centre ou le disque de la fleur composée : les autres, seulement tubuleuses à leur base, en languette dans le reste de leur étendue (ce sont les demi-fleurons), souvent femelles, disposées à la circonférence, forment la couronne ou les rayons. Chaque fleuron hermaphrodite a 5 étamines, dont les filamens distincts portent des anthères soudées ensemble, formant un cylindre, traversé par le style, qui est terminé par un stigmate bifide. Dans les demi-fleurons femelles, il n'y a qu'un style pareil à celui des fleurons hermaphrodites. Chacun des fleurons ou demi-fleurons a son ovaire particulier, sur lequel il est porté, et qui devient après la fécondation une graine simple, nue ou chargée d'une aigrette.

Les Radiées indigènes sont des plantes herbacées à feuilles alternes, rarement opposées, souvent divisées ; à fleurs le plus souvent terminales, solitaires, en corymbe ou en grappe. Leur disque est toujours jaune, et les rayons sont de la même couleur ou blancs, rarement colorés autrement.

Beaucoup de Radiées sont douées de propriétés très-prononcées, qu'elles doivent à un principe aromatique et volatil qu'on en retire sous la forme d'une huile essentielle; elle sont en même temps plus ou moins amères, ce qui ajoute à leur qualité stimulante une vertu tonique. On les emploie en médecine sous ces deux points de vue; et de ces deux qualités principales dérivent d'autres propriétés secondaires, qui permettent d'en faire l'application dans des cas différens. Les unes, ainsi que les Camomilles, sont employées comme fébrifuges, vermifuges, antispasmodiques; les autres telles que la Matricaire, la Maroute, le Souci, paraissent agir plus particulièrement sur l'utérus, et on s'en sert dans les maladies atoniques de cet organe. La racine d'aunée, utile dans les mêmes cas, est en outre stomachique, fondante et diurétique. Dans les achillées, les unes sont astringentes, les autres sudorifiques; la racine de l'une d'elles, et celles de plusieurs plantes de la famille, sont âcres et sialagogues. Les fleurs d'Arnica, plus fortement excitantes peut-être que celles d'aucune autre espèce de la même famille, deviennent émétiques à haute dose; autrement on s'en sert avec avantage dans les fièvres intermittentes et la paralysie. Beaucoup moins actives au contraire, les fleurs du Tussilage sont employées comme béchiques, légèrement sudorifiques; et en cela elles s'écartent des facultés générales de la famille, ainsi que les racines de l'Héliante tubéreux, qui, par leur qualité douce et mucilagineuse, sont alimentaires.

165^e Genre. — ACHILLÉE. *ACHILLEA*. Ljn.

Calice commun ovoïde ou hémisphérique, composé d'écaillés foliacées, imbriquées, serrées. Fleurons du disque hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence femelles et en petit nombre. Réceptacle plan, garni de paillettes. Graines entièrement nues.

ACHILLÉE MILLEFEUILLE, vulgairement *Millefeuille*,
Herbe au charpentier, *Herbe à la coupure*.

Achillea Millefolium. Lin. Spec. 1267. — *Millefolium*.
Blackw. Herb. t. 18.

Sa racine est horizontale, noirâtre, fibreuse, vivace; elle produit une ou plusieurs tiges droites, simples dans leur partie inférieure, plus ou moins rameuses dans la supé-

rieure, hautes de 1 à 2 pieds, velues, garnies de feuilles oblongues, ailées, pubescentes, découpées en de nombreuses folioles incisées très-profondément en divisions menues, ou même prinnatifides. Ses fleurs sont petites, ordinairement blanches, quelquefois rougeâtres, nombreuses, disposées en corymbe terminal. Les folioles de leur calice commun sont bordées d'une ligne rougeâtre, et les demi-fleurons de la circonférence sont au nombre de cinq. On trouve cette plante dans les pâturages, le long des chemins, et sur les bords des champs; elle fleurit en juin, juillet et août.

La Millefeuille est un peu amère et aromatique. On l'employait autrefois comme astringente, et surtout comme vulnéraire, et c'est de la propriété qu'on lui supposait pour la guérison des plaies et des blessures que lui sont venus ses noms d'Herbe à la coupure et d'Herbe au charpentier. Outre l'usage externe qu'on en faisait en l'appliquant sur les plaies récentes ou anciennes, on la donnait à l'intérieur dans les pertes utérines, le crachement de sang; on la croyait propre, après la vomique, à cicatrizer les ulcères du poumon et de la plèvre; on l'employait aussi pour les flux de ventre, la leucorrhée. La décoction des feuilles à la dose de 1 à 2 poignées dans 1 pinte d'eau; leur suc exprimé lorsqu'elles étaient fraîches, à la dose de 2 à 6 onces, ou 1 à 2 gros de leur poudre quand elles étaient sèches, étaient les préparations ordinaires qu'on faisait prendre aux malades. Ses racines ont, dit-on, une odeur de camphre; ce qui les a fait proposer pour remplacer la serpentinaire de Virginie, qui a une odeur semblable. Mais aujourd'hui, sous tous ces rapports, la Millefeuille est presque entièrement tombée dans l'oubli. Ainsi que le sirop particulier qu'on en préparait dans les pharmacies, quelques compositions officinales dans lesquelles elle entrait, sont, excepté l'eau vulnéraire, qui est un remède populaire, bien peu usitées par la plupart des médecins.

ACHILLÉE STERNUTATOIRE, vulgairement *Herbe à éternuer*, *Bouton d'argent*, *Ptarmique*.

Achillea Ptarmica. Lin. Sp. 1266. — Fl. Dan. t. 645.

Sa racine est cylindrique, de la grosseur d'une plume à écrire, rampante, garnie de fibres menus; elle donne naissance à plusieurs tiges cylindriques, glabres, simples inférieurement, droites, hautes de 1 pied et demi à 2 pieds.

Ses feuilles sont éparses, sessiles, linéaires-lancéolées, bordées de dents très-aiguës et nombreuses. La tige se divise dans sa partie supérieure en quelques rameaux portant à leur sommet plusieurs fleurs blanches, disposées en corymbe. Cette plante se trouve assez fréquemment dans les prés humides ; elle fleurit en juillet et août.

Les feuilles fraîches de l'Achillée sternutatoire ont une saveur âcre et brûlante ; séchées, réduites en poudre et prises par le nez, elles font éternuer ; mais il est fort rare qu'on en fasse usage de cette manière. Si l'on mâche sa racine, elle excite la salivation et peut être utile pour apaiser les douleurs de dents. Certaines personnes se servent de ses feuilles vertes comme assaisonnement ; elles en mettent dans les salades pour leur donner une saveur relevée et piquante.

ACHILLÉE NAINNE, vulgairement dans les Alpes, *Genépi blanc*.

Achillea nana. Lin. Spec. 1267. — All. Flor. Ped. II. 663. t. 9. f. 2. — *Millefolium alpinum*. Pharm.

Sa racine est traçante, brunâtre, vivace ; elle produit une ou plusieurs tiges hautes de 5 à 4 pouces, simples, chargées d'un duvet cotonneux et blanchâtre. Ses feuilles sont allongées, ailées, très-cotonneuses, composées de folioles très-petites, aiguës, simples ou incisées-pinnatifides ; les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles. Ses fleurs sont disposées en un corymbe serré, terminal et ombelliforme ; leur disque est jaune, et les demi-fleurons de la circonférence sont blancs. Cette espèce croît sur les sommets des montagnes de la Provence, du Dauphiné et de l'Auvergne.

ACHILLÉE NOIRE, vulgairement dans les Alpes, *Genépi* ou *Genépi*.

Achillea atrata. Lin. Spec. 1267. — Jacq. Flor. Aust. t. 77. — *Matricaria Alpina*. *Genépi Sabaudorum*. Pharm.

Sa racine est horizontale, brunâtre, vivace ; elle donne naissance à une tige droite, simple, pubescente, haute de 6 à 10 pouces, garnie de feuilles ailées, presque sessiles, glabres, composées de folioles linéaires, acuminées, simples ou divisées. Ses fleurs sont portées sur des pédoncules pubescens et disposées en un corymbe terminal ; elles ont

leur disque jaune , les rayons de la circonférence blancs , et les écailles de leur calice commun entourées d'une large bande noire. Cette plante croît sur les sommets des Alpes du Dauphiné ; elle fleurit en juillet et août.

L'Achillée naine et l'Achillée noire ont une odeur et une saveur aromatique , fort agréables. Les habitans des Alpes de la Suisse et de la Savoie les emploient dans beaucoup de maladies ; ils les regardent presque comme une panacée universelle , et ils en font surtout usage dans les affections inflammatoires de la poitrine , en les prenant en infusion aqueuse et théiforme , afin de se procurer des sueurs abondantes ; mais la saine raison réprouve l'usage de ce médicament, dont l'action stimulante et échauffante est éminemment contraire dans des cas où l'emploi d'un traitement antiphlogistique paraît le seul convenable. Si ces bons montagnards ne succombent pas plus souvent en se servant de tels moyens , il faut sans doute l'attribuer à la force de leur constitution. Les Génipis sont peu connus et nullement employés ailleurs qu'en Suisse et en Savoie.

ACHILLÉE HERBA-ROTA , vulgairement dans les Alpes ,
Herba-rota.

Achillea Herba-rota. All. Fl. Ped. n. 656. t. 9. f. 3.

Sa racine est horizontale, brunâtre ; elle produit plusieurs tiges redressées, simples , hautes de 5 à 8 pouces, garnies, surtout dans leur partie inférieure , de feuilles oblongues, glabres , ainsi que toute la plante , ou légèrement pubescentes, rétrécies en coin à leur base, obtuses et dentées à leur sommet. Ses fleurs sont blanches, pédonculées, disposées, au nombre de 5 à 8 ensemble, en un corymbe terminal. Cette plante croît dans les Hautes-Alpes du Dauphiné ; elle fleurit en juillet et août.

L'*Herba-rota* a une saveur amère, âcre , aromatique , et une odeur forte, balsamique, qui se conserve pendant plusieurs années. Elle est en grande réputation chez les habitans des Alpes du Piémont ; ils l'emploient dans presque toutes leurs maladies. Allioni, qui la compare pour les propriétés à la Camomille, à la Matricaire et à la Tanaisie , la croit plus active que ces plantes, et il l'estime particulièrement comme sudorifique, vermifuge , carminative , emménagogue et fébrifuge.

166^e Genre. — CAMOMILLE. *ANTHEMIS*.

Calice commun hémisphérique, composé d'écaillés linéaires, presque égales, serrées, imbriquées. Fleurons du disque hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence femelles. Réceptacle convexe ou conique, garni de paillettes. Graines oblongues, couronnées par une membrane entière ou dentelée.

CAMOMILLE NOBLE, vulgairement *Camomille romaine*,
Camomille odorante.

Anthemis Nobilis. Lin. Spec. 1260. — *Chamæmelum romanum*. Blackw. Herb. t. 526. — Pharm.

Sa racine est petite, horizontale, vivace, d'une odeur agréable, et d'une saveur amère, ainsi que toute la plante; elle donne naissance à une tige couchée à sa base, et divisée en quelques rameaux redressés, uniflores, hauts de 8 à 10 pouces, garnis de feuilles deux fois ailées, à folioles linéaires, pubescentes, souvent trifides. Ses fleurs sont terminales, portées sur de longs pédoncules; leurs rayons sont blancs, leur disque est jaune, et leur calice commun est velu, composé de folioles blanchâtres. Cette plante croît sur les pelouses sèches et sur les bords des bois; elle fleurit en juin et juillet. On en cultive dans les jardins une variété à fleurs doubles.

La Camomille romaine est amère, tonique, stomachique, carminative, fébrifuge, antiseptique, vermifuge, anodine, antispasmodique, anti-hystérique. Les parties qu'on emploie en médecine sont les fleurs, et l'on préfère en général, pour l'usage, celles qui sont doubles, quoique les simples paraissent cependant être aussi actives. On s'en sert fréquemment dans les fièvres d'accès, où elles produisent souvent de très-bons effets. L'action très-marquée qu'elles paraissent avoir sur les parties génitales de la femme, fait qu'on les donne aussi dans la suppression des règles et dans les maladies hystériques. On s'en sert aussi dans les coliques causées par les flatuosités, et souvent alors on les administre en lavement. On les a données avec succès comme vermifuge. On a remarqué que leur infusion, prise immédiatement après l'émétique, déterminait la purgation par bas, et qu'elle empêchait le vomissement; tandis qu'elle le provoquait quand on la prenait au moment où les nausées commençaient à se déclarer.

Les fleurs de Camomille romaine se prescrivent en nature et en poudre depuis un demi-gros jusqu'à un gros ; le plus souvent on les fait prendre en infusion théiforme à la quantité de 6 à 12 fleurs pour une pinte d'eau ; elles communiquent à celles-ci une couleur verdâtre. Quand la plante est fraîche, on peut en donner le suc à la dose de 1 à 2 onces. On en prépare, dans les pharmacies, une eau distillée, qu'on fait entrer dans les potions antispasmodiques ; une huile par infusion et par coction, que l'on emploie extérieurement comme résolutive. On en retire aussi par la distillation une huile essentielle, qui est d'un bleu-verdâtre, qui jouit de toutes les propriétés des fleurs elles-mêmes, et que l'on donne par gouttes dans les potions. Au reste, ces fleurs entrent dans beaucoup de compositions officinales qui, pour la plupart, ont vieilli et ne sont plus en usage maintenant.

CAMOMILLE PUANTE, vulgairement *Maroute*.

Anthemis cotula. Lin. Spec. 1261. — *Cotula foetida*. Blackw. Herb. t. 67. — Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle ; elle produit une tige haute de 1 à 2 pieds, rameuse, étalée, garnie de feuilles deux fois ailées, d'un vert assez foncé, glabres, à découpures menues et pointues, entières ou incisées. Ses fleurs sont terminales ; elles ont leur disque jaune et les rayons blancs ; les écailles de leur calice sont étroites et un peu blanchâtres en leurs bords. Cette plante n'est pas rare dans les champs, les décombres et sur le bord des chemins ; elle fleurit en juin et juillet.

La Maroute a une odeur forte et fétide qui fait qu'on l'emploie beaucoup moins en médecine que la Camomille romaine dont elle a d'ailleurs toutes les vertus. Ses usages sont bornés aux maladies hystériques, et comme on croit qu'elle agit particulièrement sur l'utérus, on la conseille aussi pour déterminer la menstruation difficile, ou, pour rappeler les règles supprimées, on la donne en poudre ou en infusion comme la Camomille romaine ; elle est surtout utile en lavement. Peyrilhe dit l'avoir employée avec succès, à forte dose, contre des fièvres intermittentes rebelles au Quinquina.

CAMOMILLE DES TEINTURIERS, vulgairement *Œil-de-bœuf*, *fausse Camomille jaune*.

Anthemis tinctoria. Lin. Spec. 1265. — *Buphthalmum vulgare*. Pharm.

Sa racine est dure, presque ligneuse, vivace; elle produit une ou plusieurs tiges droites, rameuses, hautes de 1 pied à 18 pouces, dures, striées, rougeâtres dans leur partie inférieure, un peu cotonneuses et blanchâtres dans la supérieure, garnies de feuilles deux fois pinnatifides, à folioles dentées, pubescentes et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont entièrement jaunes, assez grandes, terminales et solitaires sur de longs pédoncules nus et blanchâtres. On trouve cette plante dans les pâturages secs et sur les bords des champs en Languedoc: elle fleurit en juin et juillet.

La Camomille des teinturiers n'a jamais été beaucoup employée en médecine: elle ne possède qu'à un degré inférieur les propriétés de ses deux autres congénères dont il vient d'être question. On l'a conseillée comme apéritive dans les maladies du foie, et extérieurement comme détersive, émolliente et résolutive. Ses fleurs donnent une belle couleur jaune dont on se sert dans plusieurs pays pour la teinture des laines. Cette couleur est aussi très-propre pour la peinture en détrempe.

167^e Genre. — MATRICAIRE. *MATRICARIA*. Lin.

Calice commun hémisphérique, imbriqué d'écaillés aiguës. Fleurons du centre nombreux, hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence femelles. Réceptacle nu, convexe. Graines dépourvues d'aigrette.

MATRICAIRE CAMOMILLE, vulgairement *Camomille ordinaire*, *Camomille commune*.

Matricaria Camomilla. Lin. Spec. 1256. — *Chamæmelum*. Blackw. Herb. t. 298. — *Chamæmelum vulgare*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, menue, annuelle; elle donne naissance à une tige rameuse dès sa base, redressée, glabre, striée, haute de 1 pied à 1 pied et demi, garnie de feuilles deux fois ailées, à folioles linéaires, glabres, d'un vert gai, entières, bifides ou trifides. Ses fleurs sont terminales, assez grandes, solitaires sur leur pédoncule; leur calice est glabre,

composé de folioles scarieuses en leurs bords, presque obtuses; leur couronne est blanche et leur disque jaune. Les graines sont anguleuses, faiblement creusées à leur sommet, et marquées, un peu au-dessous, d'un ou deux points renfoncés. Cette plante est commune dans les champs et les lieux cultivés; elle fleurit en juin, juillet et août.

Les fleurs de la Camomille commune ont une odeur fortement aromatique, qui est encore plus grande dans celles que la culture a fait doubler. La réputation dont jouit cette plante en médecine est très-ancienne. Les Grecs avaient pour elle une grande estime, et avant les Grecs, les Egyptiens, dit-on, s'en servaient pour composer des épithèmes antifebriles. L'usage de la Matricaire Camomille a passé jusqu'à nous à travers les siècles. Aujourd'hui les modernes la regardent comme tonique, stomachique, anti-émétique, vermifuge, emménagogue, antispasmodique, anti-hystérique; et les nombreuses observations qui ont été faites sur elle dans les fièvres, notamment par Pringle, ne laissent aucun doute sur son efficacité comme fébrifuge. Les parties usitées sont les sommités fleuries; on les donne en poudre depuis 1 demi-gros jusqu'à 1 gros. Plus souvent elles s'administrent en infusion théiforme, à la dose de 1 à 4 gros pour 1 pinte d'eau. On peut aussi prescrire 1 à 2 onces du suc de la plante fraîche. Les fleurs donnent, par la distillation, une huile essentielle, d'un bleu verdâtre, qu'on fait prendre par gouttes dans les potions. Au reste, cette espèce est, depuis quelque temps, moins employée qu'autrefois; les médecins ont pris insensiblement l'habitude de la remplacer, dans la plupart des cas, par la Camomille romaine, qui a une odeur plus agréable, et qui jouit d'ailleurs des mêmes vertus.

MATRICAIRE OFFICINALE, vulgairement *Matricaire*,
Espargoulte.

Matricaria Parthenium. Lin. Spec. 1255. — Bull.
Herb. t. 205. — *Matricaria seu Parthenium*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, bisannuelle; elle produit ordinairement plusieurs tiges droites, rameuses dans leur partie supérieure, et un peu paniculées, hautes de 1 à 2 pieds. Ses feuilles sont ailées, d'un vert clair, légèrement pubescentes, composées de folioles ovales-oblongues, profondément pinnatifides. Ses fleurs sont de grandeur médiocre, blanches en leur circonférence, jaunes dans leur disque,

solitaires sur leur pédoncule à l'extrémité de la tige et des rameaux. Les folioles de leur calice sont velues, scariées et un peu déchirées au sommet; les rayons de la couronne sont ovales-oblongs. Les graines sont anguleuses, striées. Cette plante fleurit en juin et juillet; elle se trouve dans les champs et dans les décombres; on en cultive dans les jardins une variété à fleurs doubles, et c'est elle en général que l'on préfère pour les usages de la médecine.

La Matricaire joint à une odeur aromatique, très-forte et très-pénétrante, une saveur amère bien prononcée, ce qui annonce en elle des propriétés marquées. Celles qu'on lui a reconnues depuis très-long-temps, et celles qu'on lui reconnaît encore, c'est d'agir principalement comme stimulant de la matrice, et de là lui est venu le nom qu'elle porte. Sous ce rapport, on l'emploie dans la chlorose, dans la suppression des menstrues, des lochies, dans les affections hystériques. On s'est servi plusieurs fois, avec succès, de son infusion ou de sa décoction données en lavement dans le météorisme du ventre, chez des vapoureux et des hypochondriaques. La Matricaire est aussi un bon fébrifuge et un bon anthelminthique. On l'emploie en poudre depuis 1 demi-gros jusqu'à 1 gros; en infusion, préférablement à la décoction, surtout si c'est pour être donnée en boisson, à la dose d'un gros à 1 demi-ouce pour 1 pinte d'eau. On prescrit aussi le suc purifié de la plante fraîche, à 1 once ou 2; enfin on l'applique en fomentation sur l'abdomen, après l'avoir pilée et fait infuser quelques minutes dans l'eau bouillante. Pour donner en boisson, on ne se sert ordinairement que des fleurs. Dans les pharmacies, on prépare avec celles-ci une eau distillée que l'on prescrit, dans les potions emménagogues, à la dose d'une à 4 onces. On en retire une huile essentielle que l'on donne de la même manière, mais par goutte seulement. Les fleurs, les sommités ou l'herbe entière font partie de plusieurs compositions officinales, dont la plus usitée maintenant est le sirop d'Armoise.

168° Genre.—CHRYSANTHÈME. *CHRYSANTHEMUM*. L.

Calice commun hémisphérique, composé d'écaillés foliacées, imbriquées, dilatées et membranensés en leurs bords. Fleurons du centre nombreux, hermaphrodites.

fleurons de la circonférence femelles. Réceptacle nu. Graines nues ou couronnées par une membrane saillante.

CHRYSANTHÈME LEUCANTHÈME, vulgairement *Grande Marguerite*, *Marguerite des prés*, *grand Œil-de-bœuf*, *grande Paquerette*.

Chrysanthemum Leucanthemum. Lin. Spec. 1251. — *Bellis major*. Blackw. Herb. t. 42. — Pharm.

Sa racine est horizontale, vivace, fibreuse ; elle produit une ou plusieurs tiges anguleuses, presque simples, un peu rameuses dans leur partie supérieure, hautes de 1 à 2 pieds. Ses feuilles inférieures sont en spatule, rétrécies en pétiole à leur base, crénelées ou dentées en leurs bords, glabres ; les supérieures amplexicaules, profondément incisées. Ses fleurs sont grandes, terminales, blanches en leur couronne, jaunes en leur disque ; leurs folioles calicinales sont noirâtres à leur sommet, et les rayons de la couronne entiers. Les graines sont glabres, cannelées, oblongues, un peu pointues à leur extrémité supérieure. Cette plante est très-commune dans les prairies et dans les champs ; elle fleurit en mai, juin et juillet.

La grande Marguerite n'est plus en usage de nos jours. Sa saveur, légèrement âcre et amère, la faisait employer autrefois comme apéritive, diurétique et dépurative. On la donnait en infusion et en décoction. Elle est au nombre des plantes qui entrent dans l'eau vulnéraire et dans l'eau générale.

169^e Genre. — **PAQUERETTE**. *BELLIS*. Lin.

Calice commun composé de deux rangs de folioles égales. Fleurons du disque hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence femelles. Réceptacle nu, conique. Graines ovales, comprimées, entièrement nues.

PAQUERETTE VIVACE, vulgairement *petite Marguerite*, *petite Paquerette*.

Bellis perennis. Lin. Spec. 248. — *Bellis sylvestris minor*. Blackw. Herb. t. 200. — *Bellis minor*. Pharm.

Ses racines sont menues, fibreuses, vivaces ; elles produisent un grand nombre de feuilles ovales-oblongues, rétrécies en pétiole à leur base, très-entières ou chargées de quelques dents à leur sommet, presque glabres, étalées en

rosette. Du milieu de ces feuilles s'élèvent une ou plusieurs hampes nues, hautes de 5 à 4 pouces, portant chacune à leur sommet une fleur de grandeur médiocre, dont le disque est jaune, et la couronne blanche ou rougeâtre. composée de rayons nombreux, très-étroits. On trouve fréquemment cette plante sur les pelouses, dans les pâturages et sur les bords des champs; on en cultive dans les jardins plusieurs variétés à fleurs doubles. Elle fleurit presque toute l'année, excepté pendant l'hiver.

Après avoir été recommandée comme précieuse dans beaucoup de maladies, la petite Paquerette a cessé de jouir de la faveur des médecins, et aujourd'hui la plupart d'entre eux ne la connaissent plus, ou ne voient en elle qu'une fleur assez jolie, et ne se doutent pas qu'il fut un temps où on la regardait comme un moyen efficace de résoudre les écrouelles, d'apaiser les douleurs de la goutte, les coliques intestinales, de guérir la pleurésie, l'inflammation du foie, l'hydropisie, l'obstruction des viscères, la phthisie pulmonaire. Avec de si merveilleuses vertus, elle était encore un des meilleurs vulnéraires connus. Il faut bien croire que les anciens médecins s'abusaient sur ces prétendues propriétés, car si, de toutes celles qu'on lui a attribuées, elle en eût seulement possédé une ou deux d'une manière positive, comment eût-elle été exclue de la matière médicale ainsi qu'elle l'est aujourd'hui? L'ancien *Codex* de Paris l'avait encore conservée dans l'eau générale et dans l'eau vulnéraire; mais déjà on ne trouve plus, dans ce formulaire, son eau distillée qui se préparait plus anciennement encore.

170^e Genre. — INULE. *INULA*. Lin.

Calice commun, composé de folioles imbriquées, étalées, dont les extérieures plus grandes. Fleurons du centre hermaphrodites, ayant souvent leurs anthères prolongées à leur base. Demi-fleurons de la circonférence femelles. Réceptacle nu. Graines couronnées par une aigrette.

INULE AULNÉE, vulgairement *Aulnée*, *Aunée*; *Enula-campana*.

Inula Helenium. Lin. Sp. 1256. — *Helenium*. Blackw. Herb. t. 473. — *Enula-campana*. Pharni.

Sa racine est épaisse, charnue, vivace, un peu rameuse, brune extérieurement, blanche à l'intérieur; elle donne

naissance à une tige droite, un peu rameuse dans sa partie supérieure, haute de trois à quatre pieds. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, fort grandes, dentées en leurs bords, ridées en dessus et cotonneuses en dessous; les radicales pétiolées, et celles de la tige sessiles. Ses fleurs sont jaunes, très-grandes, terminales, et elles ont les écailles extérieures de leur calice commun élargies et ovales. Cette plante croît dans les prés et dans les bois humides des montagnes; elle fleurit en juillet et août.

La racine d'Aulnée a une saveur un peu âcre, légèrement amère, et son odeur aromatique est assez agréable; c'est la seule partie de la plante dont on fasse usage. Elle est tonique, vermifuge, emménagogue, apéritive, résolutive, expectorante, diurétique et sudorifique. On la prescrit principalement dans les cachexies, la chlorose, l'hypocondrie, les engorgemens et l'obstruction des viscères abdominaux, les hydropisies, les catarrhes chroniques, l'asthme humide, les maladies vermineuses des enfans. Les anciens l'ont préconisée comme alexipharmaque, d'où on l'emploie aussi dans les fièvres putrides et malignes. C'est principalement à l'état de dessiccation et réduite en poudre qu'on en fait usage. Sa dose en nature est d'un demi-gros à 2 gros, et en infusion de 2 à 4 gros. On prépare dans les pharmacies un vin d'Aulnée qui est assez employé, et qui est un bon stomachique. On fait avec de la graisse de porc et cette racine en poudre, une pommade dont quelques praticiens se servent dans le traitement de la gale. Cette même poudre seule sert pour déterger les ulcères scorbutiques et de mauvaise nature. On prépare encore un extrait, une conserve de racine d'Aulnée, et cette racine elle-même ou les feuilles de la plante entrent dans plusieurs compositions officinales, dont les plus connues aujourd'hui sont la Thériaque et les sirops d'Armoise et d'Erysimum.

INULE DISENTÉRIQUE, vulgairement *Herbe de Saint-Roch*.

Inula dysenterica. Lin. Sp. 1257. — *Conyza aquatica*, *Asteris flore aureo*. Flor. Dan. t. 413.

Sa tige, haute de 2 pieds ou environ, est droite, très-velue, garnie de feuilles ovales-oblongues, amplexicaules, ondulées en leurs bords, d'un vert pâle et légèrement velues en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous. Ses fleurs

sont jaunes, larges d'un pouce, pédonculées et disposées en corymbe au sommet de la tige et des rameaux. Cette espèce croît sur les bords des eaux et dans les prairies humides et marécageuses. Elle fleurit en juillet et août.

La plante entière est un peu âcre et légèrement aromatique. Elle est généralement fort peu employée par les médecins, quoique ses propriétés toniques et astringentes paraissent bien constatées. Les Russes s'en sont servis avec beaucoup de succès dans une dysenterie qui avait attaqué leur armée pendant une de leurs guerres contre les Turcs.

171^e Genre. — HÉLIANTHE. *HELIANTHUS*. Lin.

Calice commun, composé d'écaillés foliacées, imbriquées, ouvertes. Fleurons du disque hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence stériles. Réceptacle plan, garni de paillettes concaves, caduques. Graines couronnées par 2 paillettes aiguës, caduques.

HÉLIANTHE TUBÉREUX, vulgairement *Topinambour*,
Poire de terre.

Helianthus tuberosus. Lin. Spec. 1277. — Jacq. Hort. Vind. t. 161. — *Helianthemum tuberosum esculentum*. Pharm.

Sa racine est un tubercule irrégulièrement arrondi, ovale ou oblong, bosselé, rougeâtre en dehors, très-blanc en dedans, lequel s'épuise et périt après avoir nourri la tige qu'il produit, mais qui, en même temps et avant de se détruire, donne naissance à des fibres rampantes qui s'étendent çà et là, à la distance de quelques pouces, où elles forment de nouveaux et de nombreux tubercules semblables à ce qu'était la racine mère, et par lesquels la plante se multiplie à l'infini. Sa tige est droite, cylindrique, simple dans sa partie inférieure, grosse comme le pouce ou davantage, haute de 6 à 10 pieds, rude au toucher, à cause des petits poils qui la recouvrent. Ses feuilles le plus souvent opposées, quelquefois ternées, rarement alternes, si ce n'est dans la partie supérieure des tiges où cette disposition est constante, sont pétiolées, ovales, aiguës, rudes au toucher. Ses fleurs sont jaunes, larges d'un pouce et demi à deux pouces au plus, disposées à l'extrémité de la tige et des petits rameaux qui naissent dans les aisselles des feuilles supérieures. Cette plante est originaire, les uns disent du Brésil, les autres des mon-

tagnes du Chili ; mais elle est aujourd'hui si bien acclimatée en France et dans une grande partie de l'Europe, qu'on peut la regarder comme si elle était indigène ; elle fleurit en septembre et octobre.

Les Topinambours ne sont d'aucun usage en médecine, mais ils méritent quelque considération à cause de leurs propriétés économiques. Leurs tubercules ont une saveur douce, qui approche beaucoup de celle du cul d'artichaut. On les mange cuits et assaisonnés de différentes manières. Plus relevés que la Pomme de terre, ils sont d'ailleurs beaucoup moins nourrissans, parce qu'ils ne contiennent pas du tout de fécule. L'analyse chimique n'y a pas non plus trouvé de matière sucrée, et la privation de ces deux principes qui existent dans la Pomme de terre, fait qu'ils ne sont pas susceptibles de passer à la fermentation vineuse, ni à la fermentation panaire. Sous ces deux rapports, ils seront toujours beaucoup au-dessous de la précieuse racine avec laquelle l'Europe peut désormais être à l'abri de la disette. Cependant les Topinambours méritent l'attention des cultivateurs ; leurs racines peuvent fournir aux bestiaux, pendant six mois de la mauvaise saison, une nourriture qu'ils aiment beaucoup, et très-propre à les engraisser. Leurs jeunes tiges et leurs feuilles peuvent faire un bon fourrage au commencement du printemps, et les moutons s'en accommodent, même lorsqu'on les coupe à la fin de l'été pour les faire sécher et les leur donner en hiver. Les tiges sèches donnent par incinération une grande quantité de potasse.

172° Genre. — SOUCI. *CALENDULA*. Lin.

Calice commun, composé d'un seul rang de folioles égales. Fleurons du disque de deux sortes ; ceux du centre mâles, ceux qui les entourent hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence tous femelles. Réceptacle nu. Graines nues ; celles de la circonférence comprimées, membraneuses ; les intérieures arquées, presque triangulaires.

SOUCI OFFICINAL, vulgairement *Souci des jardins*.

Calendula officinalis. Lin. Spec. 1304. — *Calendula* Blackw. Herb. t. 106. — *Calendula sive Caltha*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle ; elle produit une tige anguleuse, velue, un peu visqueuse, ainsi que toute la

plante, haute de 8 à 12 pouces, divisée en plusieurs rameaux garnis de feuilles oblongues, entières, sessiles, embrassantes, d'un vert gai; les inférieures en forme de spatule. Ses fleurs sont d'un jaune foncé, grandes, terminales. Les graines de la circonférence sont élargies, courbées et creusées en forme de nacelle, obtuses et rudes sur leur dos; celles du centre seulement courbées en arc et également rudes sur leur dos. Cette plante croît naturellement dans les départemens du midi; on la cultive dans les jardins du nord, où elle se multiplie presque spontanément. Elle fleurit depuis le mois de juin jusqu'à la fin d'octobre.

Toutes les parties du Souci officinal ont une odeur aromatique forte, peu agréable, et leur saveur est amère. On attribue à cette plante la propriété d'être apéritive, sudorifique, antispasmodique et surtout emménagogue. C'est principalement dans ces deux dernières indications qu'on en fait usage dans la chlorose, la suppression du flux menstruel, des lochies, et dans les affections hystériques. Peyrilhe dit que le Souci est un peu narcotique; d'autres l'ont recommandé contre les scrophules et dans la petite-vérole. Enfin, on l'a regardé comme antiseptique, et c'est pour cela qu'on en préparait autrefois un vinaigre qu'on trouve indiqué comme préservatif des fièvres contagieuses et de la peste. Les fleurs ou les sommités fleuries sont les parties de la plante dont on fait maintenant usage; on les prescrit en infusion à la dose d'un gros à demi-once pour une pinte d'eau. L'eau distillée de Souci a un peu vieilli. La conserve des fleurs n'est plus du tout en usage, et les autres préparations pharmaceutiques dans lesquelles elles entrent le sont si peu aujourd'hui, qu'il devient inutile d'en parler.

SOUCI DES CHAMPS, vulgairement *Souci sauvage*, *Souci des vignes*.

Calendula arvensis. Lin. Spec. 1505.

Cette espèce diffère de la précédente parce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties, parce que ses graines du centre sont fortement arquées, creusées en nacelle d'un côté, hérissées d'aspérités sur leur dos, et parce que celles de la circonférence sont plus allongées, souvent prolongées en pointe bifide. Elle croît dans les champs, les lieux cultivés, les vignes, et fleurit en juin, juillet et août.

Le Souci des champs a les mêmes propriétés que le Souci

officinal; il peut être employé à sa place, dans les cas où ce dernier est indiqué.

175^e Genre. — ARNIQUE. *ARNICA*. Lin.

Calice commun composé de deux rangs de folioles égales. Fleurons du disque hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence munis de 5 filamens stériles. Toutes les graines également munies d'aigrettes. Réceptacle nu.

ARNIQUE DE MONTAGNE, vulgairement *Arnica*, *Doronic d'Allemagne*, *Tabac des Vosges*, *Tabac des montagnes*, *Bétoine des montagnes*, *Plantain des Alpes*.

Arnica montana. Lin. Spec. 1245. — *Doronicum Austriacum quartum*. Flor. Dan. t. 63. — *Doronicum sive Alisma*, et *Arnica Germanorum*. Pharm.

Sa racine est brunâtre, horizontale, vivace, grosse comme une petite plume à écrire, garnie de quelques fibres plus menues; elle produit une tige cylindrique, velue, haute de 12 à 20 pouces, presque simple, nue dans la plus grande partie de son étendue, munie à sa base de plusieurs feuilles ovales-lancéolées, rétrécies en pétiole par le bas, légèrement pubescentes ou presque glabres: cette tige est elle-même chargée de deux ou trois paires de feuilles qui vont toujours en diminuant de grandeur, et les supérieures, qui deviennent très-petites, sont le plus souvent alternes. Ses fleurs sont d'un beau jaune, larges de 2 pouces à 2 pouces et demi, solitaires à l'extrémité de la tige ou de quelques rameaux nés dans les aisselles des feuilles supérieures. Cette plante croît dans les prairies des Alpes, des Cévennes, des Pyrénées, des Vosges, des montagnes d'Auvergne; elle fleurit en mai, juin et juillet.

L'Arnica a une odeur faible, mais un peu nauséuse; sa saveur est âcre, légèrement amère. Celles de ses parties usitées en médecine sont principalement les fleurs, que l'on prépare en infusion à la dose d'un gros à 1 once pour une pinte d'eau, que l'on administre aux malades dans l'espace de vingt-quatre heures. On fait aussi, mais plus rarement, usage de la racine; elle est plus active et doit être donnée à plus faible dose.

L'Arnica jouit d'une propriété tonique et excitante fort prononcée, qui le rend très-utile dans les maladies cau-

sées ou entretenues par la débilité. Cette plante était peu employée en France il y a trente à quarante ans; ce sont les médecins allemands qui les premiers l'ont préconisée. Collin assure s'en être servi avec beaucoup de succès dans de nombreux cas de paralysie, dans les engorgemens des viscères abdominaux. Le même auteur et Stoll en ont également fait usage avec le plus grand avantage dans des dysenteries bilieuses, putrides, dans des fièvres quartes rebelles. D'autres prétendent aussi l'avoir employée avec succès dans des affections spasmodiques et convulsives, dans la goutte seréine, l'aménorrhée, la suppression des lochies, l'asthme humide, la goutte, la néphrite calculeuse; mais il s'en faut bien que son efficacité soit prouvée dans ces derniers cas. Enfin on a encore attribué à l'Arnica la propriété de résoudre puissamment le sang coagulé et épanché à la suite des chutes et des contusions; quelques médecins l'ont même vanté, dans ces cas, comme un spécifique infallible, et dans les Vosges de même que dans plusieurs pays de l'Allemagne, cette plante jouit encore, sous ce rapport, d'une grande réputation parmi le peuple.

La racine d'Arnica provoque plus facilement le vomissement que les fleurs, mais l'infusion de celles-ci, lorsqu'elle est trop chargée ou donnée à trop haute dose, peut elle-même causer des vomissemens, des vertiges et des convulsions.

174^e Genre. — DORONIC. *DORONICUM*. Lin.

Calice commun composé de deux rangs de folioles égales. Fleurons du disque hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence femelles, fertiles. Graines du disque couronnées par une aigrette simple; celles de la circonférence nues. Réceptacle nu.

DORONIC MORT-AUX-PANTHÈRES, vulgairement *Doronic*.

Doronicum pardalianches. Lin. Spec. 1247. — Jacq. Fl. Aust. t. 556. — *Doronicum*. Pharm.

Sa racine est un peu tuberculeuse, oblongue, noueuse, traçante, vivace, garnie de fibres latérales qui lui donnent en quelque sorte la forme d'un scorpion; elle produit une tige cylindrique, striée, chargée de poils, simple, ou le plus souvent un peu rameuse dans sa partie supérieure,

haute de 1 à 2 pieds. Ses feuilles radicales sont pétiolées, cordiformes, obtuses, molles, un peu velues, crénelées en leurs bords; celles de la tige ovales, alternes, peu nombreuses, rétrécies à leur base en une oreillette amplexicaule très-remarquable. Ses fleurs sont assez grandes, jaunes, portées chacune sur un pédoncule simple, long, solitaire à l'extrémité de la tige ou des rameaux. On trouve cette plante dans les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes et les montagnes d'Auvergne. Elle fleurit en mai.

La racine de Doronic, regardée comme un alexipharmaque par les uns, comme un poison par les autres, a été prise à la dose de 2 gros par Gesner, qui soutenait la première opinion, et qui voulait prouver à Matthiolo qu'elle n'était pas vénéneuse pour l'homme; mais cette expérience ne fut pas heureuse, car huit heures après il avait le bas-ventre enflé, et il éprouva pendant deux jours une débilité générale très-marquée. Au bout de deux jours un bain chaud fit disparaître ces accidens. Cortuse et Matthiolo l'ont éprouvée sur des chiens; elle fait mourir ces animaux. Cependant, quelques auteurs, croyant toujours à sa prétendue vertu alexipharmaque, ont continué à soutenir qu'elle n'était nuisible que lorsqu'elle était prise fraîche, ainsi que Cortuse, Matthiolo et Gesner l'avaient essayée, mais qu'elle n'avait aucune propriété dangereuse lorsqu'elle était sèche. C'était sous cette forme qu'on l'employait autrefois dans le *Diambra* de Mesué, le *Diamargaritum* d'Avicenne, le *Diamoschus*, l'Électuaire de Perles, et autres compositions officinales de l'ancienne polypharmacie, et qui sont aujourd'hui oubliées depuis long-temps, ainsi que le Doronic lui-même.

Le Doronic Scorpioïde, *Doronicum Scorpioides*, Lin., autre espèce du même genre, doit aussi être regardée comme une plante suspecte et dangereuse. On lui attribuait jadis la propriété de guérir les morsures des scorpions; elle est maintenant tombée dans l'oubli le plus profond.

175^e Genre. — SENEÇON. *SENECIO*. Lin.

Calice commun composé d'un seul rang de folioles égales, droites, et entouré à sa base par quelques écailles courtes, membraneuses et souvent noirâtres à leur sommet. Fleurons du disque hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence femelles et fertiles; ils manquent toujours dans plu-

sieurs espèces. Graines surmontées d'une aigrette de poils simples. Réceptacle nu.

SENEÇON JACOBÉE, vulgair. *Herbe de Saint-Jacques, Fleurs de Saint-Jacques.*

Senecio Jacobæa. Lin. Spec. 1219. — *Herba Sancti-Jacobi.* Fuchs. Hist. 742. — *Jacobæa.* Pharm.

La racine de cette plante est vivace, divisée en beaucoup de fibres blanchâtres; elle donne naissance à une tige cylindrique, striée, légèrement pubescente, le plus souvent rougeâtre et simple dans sa partie inférieure, haute de 2 à 5 pieds, garnie de feuilles alternes, pétiolées, allongées, glabres, pinnatifides, découpées en lobes profonds, inégaux, diversement laciniés et dentées, ordinairement obtus. Les fleurs sont jaunes, assez grandes, radiées, disposées en un large corymbe au sommet de la tige et des rameaux : leur calice commun est composé de folioles étroites, égales et subulées. Les graines sont petites, surmontées d'une aigrette de poils très-blancs, sessiles. La Jacobée fleurit en juin et juillet, et croît communément dans les bois et les pâturages.

Ses feuilles et ses fleurs ont une saveur amère, légèrement astringente, et une odeur un peu aromatique. Selon les anciennes Pharmacopées, elles sont émollientes, détensives, résolatives, apéritives et vulnéraires. On a conseillé leur décoction pour servir de gargarisme dans l'angine et l'inflammation des amygdales, et intérieurement dans la dysenterie. Extérieurement on les employait autrefois pour déterger les ulcères anciens et sordides; mais on n'en fait plus aujourd'hui aucun usage dans la pratique.

SENEÇON COMMUN.

Senecio vulgaris. Lin. Spec. 1216. — *Senecio* Fuchs. Hist. 288. — *Senecio vel Erigeron.* Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle : elle donne naissance à une tige droite, tendre, presque glabre, rameuse, haute de 6 à 10 pouces, garnie de feuilles alternes, sessiles, amplexicaules, pinnatifides ou sinuées, à divisions dentées, glabres des deux côtés, ou quelquefois un peu blanchâtres et cotonneuses en dessous. Ses fleurs sont jaunes, disposées, à l'extrémité des tiges et des rameaux, de manière à former un corymbe lâche et paniculé : elles sont entièrement composées de fleurons hermaphrodites; leur calice commun est

cylindrique, formé de folioles aiguës et noirâtres à leur sommet. Cette plante est très-commune dans les lieux cultivés; on la trouve en fleur depuis le printemps jusque très-avant dans l'automne.

Le Seneçon commun n'a jamais joui de beaucoup de vogue, et en effet, presque sans saveur, sans odeur, il ne peut être doué d'une grande activité; il passe pour émoullient, adoucissant et résolutif. Les cataplasmes que l'on en a conseillés pour appliquer sur les mamelles gonflées par le lait, sur les tumeurs hémorroïdales douloureuses, n'ont pas plus de vertu que les autres applications émoullientes. Les Anglais, selon le témoignage de Rai, s'en servaient autrefois dans la médecine vétérinaire; ils en donnaient le suc aux chevaux qui étaient tourmentés par des vers. C'est peut-être d'après cela que ce suc a été également recommandé à la dose de 2 onces, par quelques auteurs, pour les vers intestinaux de l'homme. On trouve encore que d'autres l'ont prescrit dans la jaunisse, les maladies du foie. Boerhaave veut que, mêlé avec l'oxycrat, on en fasse des gargarismes pour les maux de gorge inflammatoires. Aujourd'hui les médecins emploient très-peu le Seneçon commun à l'intérieur; quelques-uns font seulement entrer sa décoction dans les lavemens émoulliens.

176^e Genre. — SOLIDAGE. *SOLIDAGO*. Lin.

Calice commun, composé d'écaillés oblongues, inégales, imbriquées, redressées, conniventes. Fleurons du disque hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence femelles, écartés et environ au nombre de 5. Graines couronnées par une aigrette de poils simples. Réceptacle nu.

SOLIDAGE VERGE D'OR, vulgairement *Verge d'or*,
grande Verge dorée.

Solidago Virga-aurea. Lin. Spec. 1255. — *Virga aurea latifolia serrata*. Flor. Dan. t. 663. — *Virga aurea*. Pharm.

Sa racine est horizontale, vivace, munie de plusieurs fibres; elle produit une tige simple, droite, glabre inférieurement, pubescente dans sa partie supérieure, haute de 2 à 5 pieds, garnie de feuilles ovales lancéolées, dentées, glabres, rétrécies en pétiole à leur base. Ses fleurs sont jaunes, assez petites, disposées en une longue grappe ter-

minale, composée de plusieurs petites grappes qui naissent dans les aisselles des feuilles supérieures. Cette plante est commune dans les bois; elle fleurit en juillet, août et septembre.

La Verge d'or était autrefois regardée comme détersive, diurétique, astringente, vulnéraire, et l'on en faisait assez fréquemment usage dans les obstructions des viscères abdominaux, les hydropisies, la gravelle, la colique néphrétique, la dysenterie, les hémorragies. On la donnait en infusion et en décoction; on en faisait prendre la poudre à la dose d'un à 2 gros. Aujourd'hui cette plante est à peu près bannie de la pratique; mais on la voit encore entrer dans la composition des vulnéraires suisses dont j'ai déjà eu occasion de parler. Les pharmaciens ont cessé depuis assez long temps d'en préparer une eau distillée et un extrait. Dans le dernier Codex de l'ancienne faculté de Paris, elle était restée au nombre des espèces dont les feuilles entraient dans l'eau vulnéraire et l'eau générale.

177^e Genre. — TUSSILAGE. *TUSSILAGO*. Lin.

Calice commun, composé de folioles linéaires, disposées sur un seul rang. Fleurons du disque hermaphrodites. Demi-fleurons de la circonférence femelles et terminés par une languette linéaire, entière, très-étroite. Graines oblongues, surmontées d'une aigrette de poils simples. Réceptacle glabre, ponctué.

TUSSILAGE COMMUN, vulgairement *Tussilage*, *Pas-d'âne*.

Tussilago vulgaris. Bauh. Pin. 197. — *Tussilago*. Pharm. — *Tussilago farfara*. Lin. Spec. 1214. — Blackw. Heb. t. 264.

Ses racines sont grosses comme une plume à écrire, tendres, blanches, fort longues, traçantes, vivaces; elles produisent de distance à autre, plusieurs tiges droites, hautes de 6 à 10 pouces, simples, fistuleuses, un peu rougeâtres, revêtues d'un duvet cotonneux, munies, dans toute leur longueur, de petites feuilles lancéolées, membraneuses, sessiles. Les feuilles radicales, qui ne paraissent qu'après la floraison, sont pétiolées, assez grandes, échancrées en cœur à leur base, anguleuses et denticulées en leurs bords, d'un vert gai en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous. Les

fleurs sont jaunes, terminales, larges d'un pouce. Cette plante se trouve très-communément dans les champs argileux et humides : elle fleurit en mars et avril.

Presque toute la plante jouit des mêmes propriétés, cependant les fleurs sont plus usitées que les autres parties. Elles sont un peu amères et mucilagineuses. Le Tussilage a de tout temps obtenu une place distinguée parmi les pectoraux. C'est en infusion théiforme qu'on doit l'administrer. Certains auteurs ont préconisé ses succès dans un grand nombre d'affections de poitrine, qui font toujours le désespoir des médecins ; mais dire que le Tussilage en est le remède, c'est ce qu'un praticien observateur ne se permettra point.

Dans les pharmacies, les fleurs de Tussilage servent à composer un sirop connu sous leur nom. On en préparait aussi une conserve et une eau distillée qui sont à peu de chose près tombées en désuétude. Ces fleurs sont encore au nombre des substances indiquées comme devant entrer dans le sirop de grande Consoude, et la racine doit aussi faire partie du sirop d'Erysimum. On emploie rarement les feuilles de Tussilage en topique. Linné dit qu'en Suède il y a des gens qui s'en servent pour fumer.

Famille XLVIII.

FLOSCULEUSES.

La disposition des fleurs est la même dans cette famille que dans la précédente ; mais la fleur composée, que forment les fleurettes réunies, diffère en ce qu'elle ne contient que des fleurons et qu'elle est dépourvue, à la circonférence, de ces demi-fleurons qui constituent la couronne des Radiées. Les fleurons sont tantôt tous hermaphrodites, tantôt neutres ou femelles à la circonférence, et seulement hermaphrodites dans le centre ; les neutres sont souvent irréguliers, tandis que les hermaphrodites sont toujours réguliers, quinquéfides, ayant leurs étamines et leur pistil conformés comme ceux des Radiées. Les graines qui succèdent à chaque fleur sont de même, nues ou chargées d'une aigrette de poils.

Les Flosculeuses sont des plantes herbacées, rarement frutescentes ; à feuilles ordinairement alternes, entières ou découpées ; à fleurs terminales, en corymbe, en grappe ou solitaires.

Une partie des plantes de cette famille se rapproche beaucoup par ses propriétés de celle des Radiées; telles sont les Armoises, les Balsamites, les Santolines, les Tanaisies, qui sont amères et aromatiques, et qu'on emploie comme fébrifuges, vermifuges, stomachiques, antispasmodiques et emménagogues.

Une autre partie des Flosculeuses est dépourvue de principe aromatique et volatil, mais les plantes qui lui appartiennent renferment un principe extractif amer, qui les rend plus ou moins toniques, stomachiques, fébrifuges et sudorifiques. Tels sont les Artichauts, les Centaurées, la Bardane, les Chardons. Lorsque l'amertume n'est encore que peu développée dans les espèces de ce dernier groupe, qu'on peut désigner sous le nom de *Carduacées*, à cause des rapports de conformation qu'elles ont toutes avec le genre Chardon, les pétioles des feuilles ou les réceptacles des fleurs sont bons à manger. Ainsi on fait usage comme aliment, des réceptacles de l'Artichaut, de ceux de plusieurs Carlines et Onopordes, avant le développement des fleurs; et l'on mange aussi les pétioles des jeunes feuilles du Cardon d'Espagne, et même les feuilles entières de la Bardane, des Carthames, du Chardon-Marie et de quelques Centaurées.

Les graines des Flosculeuses sont oléagineuses et amères; celles des Carduacées sont en général peu employées, quoique celles du Carthame et de la Bardane passent pour purgatives.

178^e Genre. — PÉTASITE. *PETASITES*. Tournef.

Calice commun composé de folioles linéaires, disposées sur un seul rang. Fleurons du disque hermaphrodites; ceux de la circonférence quelquefois femelles. Graines oblongues surmontées d'une aigrette de poils simples. Réceptacle glabre.

PÉTASITE COMMUN, vulgairement *Herbe aux teigneux*,
Herbe à la teigne, *Chapelière*, *grand Pas-d'âne*.

Petasites vulgaris. Desfont. Fl. atlant. 2. p. 270. —
Petasites. Pharm. — *Tussilago Petasites*. Lin. Spec. 1215.
Bull. Herb. t. 391.

Ses racines sont épaisses, longues, charnues, traçantes, blanchâtres en dedans, noirâtres au dehors, vivaces; elles donnent naissance à une ou plusieurs tiges droites, simples, épaisses, hautes de 6 à 10 pouces, lanugineuses, chargées, dans toute leur longueur, de petites feuilles sessiles, et à leur

sommet d'une grappe de fleurs purpurines. Les feuilles radicales sont pétiolées, grandes, cordiformes, denticulées, cotonneuses en dessous, glabres en dessus. On trouve cette plante sur les bords des fossés et dans les lieux humides. Elle fleurit en mars et avril.

La racine de Pétasite a, lorsqu'elle est récente, une odeur forte, une saveur amère, âcre et un peu aromatique; la dessiccation ne lui ôte rien de ces qualités. On la regarde comme sudorifique, apéritive, diurétique et béchique. Autrefois on la croyait aussi alexitére, ce qui la faisait employer dans les fièvres malignes. On s'en sert encore quelquefois maintenant dans les affections catarrhales, dans l'asthme. Sa dose en décoction est d'une demi-once à 1 once pour 2 livres d'eau. La racine de Pétasite, appliquée extérieurement, est résolutive. Elle entrait autrefois dans quelques préparations pharmaceutiques qui sont peu ou point usitées de nos jours. Le nom vulgaire d'*Herbe aux teigneux* donné à cette plante, lui vient de ce que dans les campagnes on emploie souvent ses feuilles, de même que celles de la Bardane, pour mettre sur la tête des enfans qui ont la teigne.

179° Genre. — EUPATOIRE. *EUPATORIUM*. Lin.

Calice commun oblong, cylindrique, imbriqué. Fleurons peu nombreux, tous hermaphrodites. Graines couronnées par une aigrette composée de poils capillaires, simples ou dentées. Réceptacle nu.

EUPATOIRE D'AVICENNE, ou EUPATOIRE A FEUILLES DE CHANVRE.

Eupatorium cannabinum. Lin. Spec. 1175. — Fl. Dan. t. 745. — *Eupatorium Arabum*. Pharm.

Sa racine est horizontale, vivace, garnie de plusieurs grosses fibres blanchâtres; elle donne naissance à une tige cylindrique, velue, d'un vert rougeâtre, droite, haute de 3 à 4 pieds, rameuse dans sa partie supérieure, garnie de feuilles opposées, sessiles, composées de 3 folioles lancéolées, dentées. Ses fleurs sont rougeâtres, disposées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en corymbe serré; leurs styles sont très-longs. Cette plante croît sur les bords des ruisseaux et dans les lieux humides et marécageux; elle fleurit en juillet et août.

L'Eupatoire a une saveur amère, aromatique et piquante, qui est plus développée dans ses racines que dans ses autres parties. Ces racines ont été conseillées dans la chlorose, la suppression des règles, les catarrhes atoniques, les maladies de la peau, les engorgemens des viscères qui surviennent après les fièvres intermittentes, les hydropisies, et surtout dans l'ascite essentielle. Leur propriété réelle est d'être purgatives, selon plusieurs auteurs, dont les uns assurent en avoir expérimenté l'infusion vineuse, d'autres un extrait alcoolique; je les ai essayées en poudre à la dose de 60 grains, et elles n'ont produit aucun effet purgatif. (*Voyez 2^e partie, Succédanées du Jalap, §. VI.*) La dose qu'on indique comme purgative, est 1 once de la racine fraîche, infusée dans 4 onces de vin; la décoction aqueuse est moins active. On a aussi conseillé la décoction et le suc exprimé des tiges et des feuilles contre la gale et la jaunisse, et leur application en cataplasme, comme moyen propre à guérir les ulcères scorbutiques. On a encore prétendu que de telles applications pouvaient dissiper les tumeurs œdémateuses, et même l'hydrocèle, sans faire la ponction. Aujourd'hui l'Eupatoire n'est presque plus d'usage dans la pratique.

180° Genre. — BALSAMITE. *BALSAMITA*. Desfont.

Calice commun imbriqué, orbiculaire. Fleurons tous hermaphrodites et à 5 lobes. Graines couronnées par une membrane incomplète. Réceptacle nu.

BALSAMITE MAJEURE, vulgairement *grande Tanaisie*, *Menthe-Coq*, *Menthe Notre-Dame*, *Herbe au coq*, *Coq des jardins*, *Grand-Baume*, *Pasté*.

Balsamita major. Dod. Pempt. 295. — *Tanacetum Balsamita*. Lin. Spec. 1148. — *Costus hortorum*. Pharm.

Sa racine est horizontale, vivace, garnie de plusieurs fibres; elle produit une tige cannelée, velue, rameuse. haute de 2 pieds ou environ, garnie de feuilles ovales-oblongues, dentées en leurs bords, d'un vert blanchâtre; les inférieures pétiolées, et les supérieures sessiles, auriculées à leur base. Ses fleurs sont jaunes, disposées en corymbe au sommet de la tige et des rameaux. Cette plante croît naturellement dans les départemens du midi, et on la trouve

dans beaucoup de jardins, où elle se multiplie facilement. Elle fleurit en juillet et août.

Les feuilles et les fleurs de la Balsamite majeure joignent à une saveur amère et aromatique, une odeur forte et agréable. On les regarde comme céphaliques, antispasmodiques, stomachiques et emménagogues. On en préparait autrefois un extrait, une conserve, une eau distillée et une huile par infusion, que l'on nommait *huile de baume*. Cette dernière était estimée comme un puissant vulnéraire, et l'on en faisait usage pour toutes sortes de plaies et de contusions; mais maintenant que les médecins n'ont plus la même foi dans les vulnéraires, la Balsamite a perdu la plus grande partie de son crédit, et elle est très-peu employée, surtout à Paris; elle paraîtrait cependant mériter de l'être davantage, sous le rapport de ses autres propriétés qui ne sont pas illusoire.

Les sommités fleuries de la Menthe-Coq entrent dans le Baume tranquille. Ses autres préparations, dont j'ai déjà parlé, sont tombées en désuétude dans le nord de la France; mais, dans plusieurs villes d'Italie, on fait encore un usage fréquent de son eau distillée, que l'on emploie aussi communément et à peu près dans les mêmes circonstances que l'eau de fleur d'Orange à Paris. Les feuilles de cette plante servaient autrefois comme assaisonnement dans la cuisine, surtout pour mettre dans les pâtés, et c'était de là que lui était venu un de ses noms vulgaires; mais le goût des épices étrangères les a fait oublier. En Italie, elles entrent encore dans les salades, pour en relever le goût.

181^e Genre. — TANAISIE. *TANACETUM*. Lin.

Calice commun hémisphérique, imbriqué de petites folioles aiguës et serrées. Fleurons du centre hermaphrodites, à 5 lobes, ceux de la circonférence femelles, fertiles et à 5 lobes. Réceptacle nu. Graines couronnées par un rebord membraneux et entier.

TANAISIE COMMUNE, vulgairement *Tanaisie*, *Tanésie*, *Herbe aux vers*, *Barbotine*.

Tanacetum vulgare. Lin. Spec. 1148. — *Tanacetum*. Blackw. Herb. t. 464. — *Tanacetum sive Athanasia*. Pharm.

Sa racine est ligneuse, allongée, horizontale, vivace;

divisée en plusieurs fibres; elle produit une ou plusieurs tiges droites, striées, hautes de 2 pieds ou un peu plus, garnies de feuilles grandes, alternes, pétiolées, deux fois ailées, d'un vert foncé, à folioles allongées, étroites, incisées. Ses fleurs sont d'un jaune foncé et brillant, nombreuses, disposées en corymbe à l'extrémité de la tige et des rameaux. Cette plante se trouve dans les lieux montueux et sur les bords des champs; elle fleurit en juillet et août.

Les feuilles et les fleurs de la Tanaisie sont âcres, amères et aromatiques. On les regarde comme toniques, stomachiques, fébrifuges, sudorifiques, vermifuges, emménagogues, anti-hystériques. On les peut prendre en infusion, ou mieux encore leur suc, lorsqu'elles sont fraîches, à la dose de 2 à 4 onces; mais leur saveur forte, amère et assez désagréable fait qu'on les emploie moins souvent en boisson qu'en lavement. On les conseille dans les fièvres intermittentes, les affections vermineuses, les cachexies, les obstructions des viscères, l'hydropisie, la chlorose, la suppression des règles, l'hystérie, les convulsions et l'épilepsie même. Extérieurement on a recommandé le suc des feuilles de cette plante contre la teigne, les dartres, et autres maladies de la peau. Ces feuilles entières, cuites dans l'eau, et mieux encore dans le vin, ont, dit-on, été utiles en fomentations dans les rhumatismes chroniques, l'œdème des extrémités inférieures, et principalement en les appliquant sur le nombril des enfans attaqués de vers. Dans certains pays du nord, on en prépare un bain dans lequel on met les femmes avant l'accouchement, dans l'intention de rendre le travail plus facile.

On faisait autrefois, dans les pharmacies, une eau distillée et une conserve de Tanaisie; mais ces préparations ont un peu vieilli. On peut en retirer une huile essentielle, qui n'est également que très-peu usitée maintenant. Au reste, les feuilles ou les fleurs de cette plante sont au nombre des substances qui, selon l'ancien *Codex*, doivent entrer dans la composition de l'Eau vulnéraire, de l'Orviétan, etc. Ses graines sont quelquefois substituées, dans les boutiques, au *Semen contra*, qui est la graine d'une espèce d'Armoise du Levant.

Dans quelques pays du nord, on fait, dans le temps de Pâques, des gâteaux dans lesquels on met un peu du suc ou des feuilles de la Tanaisie; ces gâteaux ne sont pas désa-

gréables au goût, et ils fortifient l'estomac. Les Finlandois en retirent une couleur verte. Ces feuilles déplaisent en général aux bestiaux; cependant les vaches et les brebis en broutent quelquefois, ce qui communique de l'amertume à leur lait.

182° *Genre.* — SANTOLINE. *SANTOLINA.* Lin.

Calice commun hémisphérique, imbriqué d'écaillés inégales, oblongues, serrées. Tous les fleurons hermaphrodites. Réceptacle garni de paillettes. Graines nues.

SANTOLINE FAUX-CYPRÈS, vulgairement *Aurone femelle*, *Citronelle*, *Garderobe*, *Petit-Cyprès*, *Santoline*.

Santolina Chamæ-Cyparissus. Lin. Spec. 1179. — *Abrotanum foemina.* Blackw. Herb. t. 346. — *Santolina sive Abrotanum foemina.* Pharm.

Ses tiges sont ligneuses, hautes de 2 pieds ou environ, divisées dès leur base en un grand nombre de rameaux formant un épais buisson, et dont les plus jeunes sont cotonneux, redressés, garnis de feuilles nombreuses, alternes, sessiles, étroites, allongées, chargées de dents très-rapprochées, obtuses, alternes ou disposées sur quatre rangs, ressemblant quelquefois à de petites folioles qui font paraître les feuilles pinnatifides. Ses fleurs sont jaunes, disposées au sommet de chaque rameau en une tête hémisphérique, solitaire sur un pédoncule allongé et un peu strié. Cette plante croît dans les lieux secs, pierreux, et sur les collines en Provence, en Languedoc; elle fleurit en juillet et août.

L'odeur fortement aromatique, et la saveur très-amère de la Santoline, annoncent en elle des propriétés bien prononcées; cependant elle n'est généralement pas en usage. On peut croire qu'on pourrait l'employer dans les mêmes cas que la Tanaisie. Matthiolo l'a recommandée contre les fleurs blanches, et elle peut effectivement être utile dans cette maladie; mais c'est bien à tort que Garidel dit qu'elle a été employée avec succès en poudre dans la pleurésie et la péripneumonie; elle ne peut évidemment qu'être nuisible dans toutes les phlegmasies.

L'odeur forte de cette plante fait qu'on en met les feuilles parmi les étoffes de laine, afin d'en écarter les insectes rongeurs.

185° Genre. — ARMOISE. *ARTEMISIA*. Lin.

Calice commun ovoïde ou arrondi, imbriqué d'écaillés serrées. Fleurons du centre hermaphrodites, à 5 dents; ceux de la circonférence femelles, fertiles, entiers, peu nombreux. Réceptacle nu ou hérissé de poils. Graines dépourvues d'aigrette.

ARMOISE COMMUNE, vulgairement l'*Armoise*, *Herbe de la Saint-Jean*.

Artemisia vulgaris. Lin. Spec. 1188. — *Artemisia*. Blackw. Herb. t. 451. Pharm.

Sa racine est longue, ligneuse, fibreuse, rampante, vivace; elle pousse plusieurs tiges droites, cylindriques, cannelées, souvent purpurines, rameuses dans leur partie supérieure, et hautes de 2 à 3 pieds. Ses feuilles sont alternes, glabres et d'un vert foncé en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous, découpées très-profondément en divisions allongées, dentées et incisées; les supérieures sont simples, entières et linéaires. Ses fleurs sont roussâtres, ovoïdes, presque cylindriques, sessiles, disposées, dans la partie supérieure de la tige et des rameaux, en épis allongés et interrompus: leur calice est cotonneux, et leur réceptacle est nu. Les endroits incultes, les bords des champs et des chemins, sont les lieux où l'on trouve plus communément cette plante, qui fleurit en juillet et août.

L'Armoise est amère, bien moins cependant que l'Absinthe et plusieurs autres de ses congénères. Dès la plus haute antiquité, elle a été recommandée dans les maladies atoniques de l'utérus. Hippocrate lui attribue la propriété de faciliter la sortie de l'arrière-faix; Dioscorides celle de provoquer les menstrues et d'accélérer l'accouchement difficile. Depuis ces temps éloignés, elle a toujours conservé de la réputation, et les modernes ont continué à l'employer dans différentes maladies des femmes, comme la chlorose, l'hystérie, la suppression des règles, des lochies, etc. Quelques auteurs l'ont aussi conseillée contre les rhumatismes chroniques, la sciatique; d'autres lui ont attribué la vertu de dissiper promptement la lassitude causée par une longue marche, en l'employant en bains ou en fomentations; on a même été jusqu'à dire qu'il suffisait d'en porter sur soi, en voyage, pour prévenir la lassitude.

Les parties dont on fait usage en médecine sont les feuilles et les sommités fleuries ; on les emploie pour boisson, en infusion dans l'eau ou dans le vin, à la dose d'une ou 2 pincées sur 1 pinte de liquide ; pour lavemens, on en fait la décoction ; on peut aussi les appliquer extérieurement.

Selon le rapport de certains voyageurs, les femmes chinoises font cuire les jeunes feuilles de cette plante avec du riz et du sucre, et mangent cette espèce de potage comme une friandise. En Allemagne, les cuisiniers, pour rendre tendre la chair dure des oies, les farcissent avec les feuilles, avant de les faire cuire.

L'Armoise entre dans la composition de plusieurs préparations pharmaceutiques ; elle donne, entre autres, son nom à un sirop simple et à un sirop composé.

ARMOISE ABSINTHE, vulgairement *Absinthe*, grande *Absinthe*, *Alvine* ou *Aluïne*.

Artemisia Absinthium. Lin. Spec. 1188. — *Absinthium vulgare*. Blackw. Herb. t. 17. — *Absinthium latifolium*, *Absinthium vulgare*, et *Absinthium majus*. Pharm.

Sa racine est un peu épaisse, fibreuse, vivace ; elle donne naissance à plusieurs tiges hautes de 2 à 3 pieds, cannelées, blanchâtres, dures, rameuses, garnies de feuilles alternes, pétiolées, larges, molles au toucher, d'un vert argenté, surtout en dessous, deux ou trois fois ailées. Ses feuilles sont jaunâtres, globuleuses, disposées, dans la partie supérieure de la tige et des rameaux, en grappes tournées d'un seul côté, et garnies de feuilles pour la plupart simples et linéaires : leur réceptacle est velu. On trouve cette plante dans les lieux arides, incultes, pierreux et découverts ; elle fleurit en juillet et août.

L'amertume extrême de l'Absinthe est, comme tout le monde sait, passée en proverbe ; elle est tellement intense qu'elle se communique au lait des vaches et à la chair des moutons qui en mangent. Cette amertume se communique de même au lait d'une nourrice qui fait usage de son infusion ou de son extrait, et cela doit empêcher les femmes qui allaitent de prendre de cette plante à l'intérieur, à moins que cela ne puisse devenir un médicament utile pour l'enfant malade. La dessiccation lui enlève un peu de son odeur ; la décoction l'en prive entièrement.

L'Absinthe est tonique, stomachique, fébrifuge, anthelmintique, emménagogue. On l'emploie en général avec succès toutes les fois qu'il est nécessaire de rétablir les organes de la digestion tombés dans l'atonie à la suite des longues maladies ou autrement, dans les fièvres intermittentes, les cachexies, l'hydropisie, le rachitis, les scrophules, le scorbut, les affections gouteuses compliquées de la débilité du canal alimentaire, enfin dans la chlorose, la leucorrhée, et contre les vers.

Les parties usitées de l'Absinthe sont les feuilles et les sommités fleuries. On les fait prendre en nature ou préparées de diverses manières. En nature, on les donne à la dose d'un demi-gros à 1 gros en poudre. En infusion aqueuse ou vineuse faites à froid, on en met 1 demi-once à 2 onces pour une pinte de liquide. En les faisant macérer dans l'eau, et en évaporant ensuite sur le feu, on obtient un extrait très-amère qui se prescrit à la dose de demi-gros à 1 gros. Dans les pharmacies, on prépare encore avec l'Absinthe une eau distillée, une huile par infusion, une huile essentielle, une conserve, une teinture, un sirop simple et composé, sans compter une multitude d'autres compositions officielles dans lesquelles entrent ses feuilles ou ses fleurs. Par l'incinération de ses tiges et de ses feuilles, on préparait autrefois un sel alors très-employé; mais aujourd'hui on lui substitue en général le carbonate de potasse.

Outre les usages de l'Absinthe en médecine, les distillateurs en font une liqueur de table qui est très-estimée; les fabricans de bière en mettent quelquefois dans cette liqueur, en guise de houblon, et on prétend que cela la rend plus enivrante. Les marchands de vin en font infuser dans les vins faibles, pour leur donner plus de force et pour qu'ils se conservent mieux.

ARMOISE AURONE, vulgairement *Aurone*, *Aurone mâle*, *Citronelle*, *Garderobe*.

Artemisia Abrotanum. Lin. Spec. 1185. — *Abrotanum mas*. Pharm. — Blackw. Herb. t. 555.

Sa racine est ligneuse, vivace; elle produit une tige également ligneuse, de la grosseur du pouce, haute de 2 à 5 pieds, divisée en rameaux garnis de feuilles pétiolées, persistantes, deux fois ailées, à découpures linéaires et multifides, chargées d'un duvet court et serré qui les rend blan-

châtres. Ses fleurs jaunâtres, ovoïdes ou presque globuleuses, naissent le long des rameaux supérieurs, en grappes menues et terminales : leur calice est pubescent et leur réceptacle velu. Cette plante croît naturellement dans plusieurs départemens du midi; on la cultive dans les jardins, où elle fleurit en juillet et août.

L'Aurone a une odeur forte et une saveur amère et aromatique très-prononcée. Ses propriétés sont à peu près les mêmes que celles de l'Absinthe; mais elles passent pour être moins développées que dans cette espèce; ce qui fait qu'elle est, en général, beaucoup moins employée. L'Aurone entre dans quelques préparations pharmaceutiques peu usitées maintenant, et dans lesquelles elle peut facilement être remplacée par quelques-unes de ses congénères.

ARMOISE PONTIQUE, vulgairement *Absinthe pontique*,
Petite Absinthe.

Artemisia pontica. Lin. Spec. 1187. — Jacq. Fl. Aust. t. 99. — *Absinthium tenuifolium*, seu minus, seu ponticum. Pharm.

Sa racine est ligneuse, fibreuse, rampante, vivace; elle donne naissance à plusieurs tiges droites, rameuses, hautes de 1 pied à 1 pied et demi, couvertes, ainsi que toute la plante, d'un duvet fin et blanchâtre. Ses feuilles sont éparses, nombreuses, pétiolées; les inférieures deux fois pinnatifides, à divisions linéaires, et elles-mêmes découpées; les supérieures simples et linéaires. Ses fleurs sont jaunâtres, petites, globuleuses, disposées au sommet des rameaux en plusieurs petites grappes, dont l'ensemble forme une panicule droite et terminale; leur réceptacle est nu. Cette plante croît naturellement en Italie, en Autriche, en Hongrie, en Roumanie, et on la cultive dans beaucoup de jardins; elle fleurit en août et septembre.

L'Absinthe pontique a les mêmes propriétés que l'Absinthe ordinaire. Elle est d'ailleurs moins amère, mais plus aromatique; ce qui la rend moins désagréable au goût. Elle est très-peu usitée dans la pratique, quoiqu'on l'ait autrefois recommandée d'une manière particulière dans l'anasarque.

ARMOISE DES GLACIERS, vulgairement dans les Alpes,
Génipi.

Artemisia glacialis. Lin. Spec. 1187. — All. Fl. Ped.
n. 617. t. 8. f. 3.

Sa racine est grosse, ligneuse, vivace; elle produit plusieurs tiges droites, longues de 3 à 4 pouces, simples, garnies de feuilles pétiolées, soyeuses et blanchâtres, découpées en plusieurs lobes linéaires et comme palmées. Ses fleurs sont assez grandes comparativement à celles des autres espèces, jaunes, arrondies, et disposées au nombre de 5 à 5 en un petit corymbe terminal : leur réceptacle est garni de poils. Cette plante croît sur les sommets des Alpes du Dauphiné et de la Provence, dans le voisinage des neiges et des glaciers; elle fleurit en juillet et août.

L'Armoise des glaciers est aromatique, amère, tonique, stomachique, sudorifique. Les montagnards des Alpes lui donnent le nom de *Génipi*, de même qu'à quelques espèces d'Achillées, et ils l'emploient en infusion théiforme, ainsi que l'Armoise des rochers (*Artemisia rupestris*, Lin.), qu'ils appellent *Génipi blanc*, et l'Armoise en épi (*Artemisia spicata*, Lin.), qu'ils désignent sous le nom de *Génipi noir*. Ils font usage de ces plantes indifféremment l'une pour l'autre dans beaucoup de maladies, toutes les fois surtout qu'ils croient pouvoir se guérir en provoquant des sueurs abondantes; ainsi ils en prennent principalement au commencement des pleurésies fausses ou rhumatismales, plus communes chez eux que les pleurésies vraies ou inflammatoires; mais comme ces bonnes gens sont aussi peu dans le cas d'apprécier les effets des médicamens, que de reconnaître la nature des maladies, l'usage trop général qu'ils font des *Génipis* leur devient quelquefois funeste, quand ils en font usage dans les vraies phlegmasies de la poitrine.

ARMOISE ESTRAGON, vulgairement *Estragon*.

Artemisia Dracunculus. Lin. Spec. 1189. — *Draco herba.* Dod. Pempt. 709. — *Dracunculus hortensis.* Ph.

Sa racine fibreuse, vivace, produit plusieurs tiges grêles, hautes de 2 à 5 pieds, vertes, glabres, rameuses, garnies de feuilles éparses, sessiles, simples, étroites, lancéolées, lisses, d'un vert foncé. Ses fleurs sont fort petites, nom-

breuses, demi-globuleuses, jaunâtres; elles naissent dans la partie supérieure de la tige et des rameaux, disposées en grappes axillaires; leur réceptacle est nu. Cette plante est originaire de la Sibérie, et on la cultive dans tous les jardins, où elle fleurit en juillet et août.

L'Estragon a une saveur aromatique, piquante et en même temps assez agréable. Il passe pour être incisif, apéritif, stomachique et antiscorbutique; mais on n'en fait que peu ou même point du tout d'usage en médecine. Ses feuilles jeunes et tendres, servent d'assaisonnement dans les salades, dont elles corrigent la fadeur, et qu'elles rendent plus faciles à digérer. On prépare, par infusion, un vinaigre d'Estragon qui est fort employé dans les cuisines.

184^e Genre. — GNAPHALIER. *GNAPHALIUM*. Lin.

Calice commun imbriqué d'écaillés, dont celles du bord arrondies, scarieuses et luisantes. Fleurons ordinairement tous hermaphrodites, quelquefois mâles et femelles sur des individus différens. Réceptacle nu. Graines couronnées d'une aigrette de poils simples ou plumeux.

GNAPHALIER DIOÏQUE, vulgairement *Pied-de-chat*.

Gnaphalium dioicum. Lin. Spec. 1199. — *Gnaphalium seu Hispidula, seu Pes cati*. Pharm.

Ses racines sont fibreuses, rampantes, vivaces; elles produisent des tiges de deux sortes: les unes étalées et couchées sur la terre, chargées de feuilles oblongues, spatulées, glabres en dessus, soyeuses et argentées en dessous; les autres redressées, hautes de 5 à 8 pouces, garnies de feuilles linéaires-lancéolées. Ses fleurs sont blanches ou purpurines, disposées en nombre de 6 à 12 en un corymbe terminal; les fleurons sont tous mâles sur certains pieds, et tous femelles sur d'autres. Cette plante croît dans les pâturages et dans les lieux secs et montueux; elle fleurit en mai et juin.

On recommandait autrefois l'usage de l'infusion des fleurs de Pied-de-chat dans les affections catarrhales, les maladies du poumon, le crachement de sang, la dysenterie. On en préparait aussi une conserve et un sirop qui sont tombés en désuétude, comme la plante elle-même, que bien peu de médecins prescrivent aujourd'hui. Cependant on la trouve encore presque toujours mêlée aux autres espèces que les herboristes vendent sous le nom de fleurs pectorales.

GNAPHALIER D'ALLEMAGNE, vulgairement *Herbe à coton*, *Herbe impie*.

Gnaphalium Germanicum. Lam. Dict. 2. p. 759.

Ses tiges sont droites, cotonneuses, divisées en bifurcations très-ouvertes, et garnies de feuilles éparses, sessiles, lancéolées, blanchâtres et molles au toucher. Ses fleurs sont jaunâtres, petites, composées de fleurons très-mênes, et ramassées dans les bifurcations de la tige et des rameaux. Cette plante se trouve dans les champs et fleurit en été.

L'Herbe à coton passait autrefois pour vulnéraire et astringente. D'après le témoignage de Lobel, les gens du peuple l'employaient de son temps en Angleterre, pour les échymoses, les contusions et les coupures, après l'avoir fait macérer et bouillir dans l'huile. Aujourd'hui cette plante est inusitée en France.

Le Gnaphalier de France (*Gnaphalium Gallicum*. Lam. Dict. Enc. 2. p. 759), porte aussi, comme l'espèce précédente, le nom d'*Herbe à coton*. Il ne mérite pas davantage de nous occuper, à cause de la nullité de ses propriétés.

185^e Genre. — BARDANE. *ARCTIUM*. Lin.

Calice commun globuleux, imbriqué d'écailles subulées, épineuses et crochues à leur sommet. Fleurons tous hermaphrodites. Réceptacle garni de paillettes. Graines chargées d'une aigrette composée de poils simples, roides et inégaux.

BARDANE OFFICINALE, vulgairement *Herbe aux teigneux*, *Glouteron*.

Arctium Lappa. Lin. Spec. 1143. — *Personata sive Lappa major*. Matth. Valgr. 1154. — *Bardana*. Pharm.

Sa racine est pivotante, grosse comme le doigt ou plus, fort longue, brunâtre, bisannuelle; elle donne naissance à une tige droite, striée, rameuse, haute de 2 à 3 pieds. Ses feuilles inférieures sont très-grandes, pétiolées, cordiformes, vertes en dessus, un peu cotonneuses en dessous; celles de la tige sont plus petites, et les supérieures sont ovales, non échancrées à leur base. Ses fleurs sont purpurines, en têtes arrondies, disposées, dans la partie supérieure de la tige et des rameaux, en des espèces de grappes interrompues. Les écailles de leur calice sont subulées, glabres ou presque glabres, terminées par une pointe recourbée en crochet, la-

quelle s'accroche très-facilement, surtout lorsque les graines sont mûres, aux choses auxquelles elles touchent ; de sorte que , lorsqu'on passe près de la plante , ses têtes qui à cette époque tiennent peu sur leur pédoncule, s'attachent facilement aux habits, et y restent très-adhérens. La Bardane est commune sur les bords des chemins et dans les décombres ; elle fleurit en juillet et août.

Les praticiens sont assez d'accord aujourd'hui pour regarder la racine de Bardane comme un bon dépuratif et un bon sudorifique. Autrefois elle passait aussi pour fébrifuge, diurétique, pectorale, vulnéraire, et, sous ces rapports, elle a été employée dans les fièvres intermittentes, la gravelle, la pleurésie et les crachemens de sang. Aujourd'hui les médecins se bornent à en faire usage dans les maladies de la peau, la goutte et les rhumatismes chroniques. Quelques auteurs l'ont vantée dans les maladies vénériennes anciennes, et l'ont proposée comme succédanée de la Salsepareille. La seule manière dont on la prépare est d'en faire la décoction, à la dose d'une demi-once à 2 onces pour 1 pinte d'eau. Elle entre dans la composition du vin antiscorbutique.

Les feuilles de Bardane sont employées extérieurement comme propres à déterger les anciens ulcères. Cuites sous la cendre ou dans l'eau et réduites en pulpe, on s'en est quelquefois servi sur les gonflemens articulaires causés par la goutte, et elles ont soulagé les malades. Appliquées de la même manière, on leur attribue aussi la propriété de faciliter la résorption du sang épanché dans les contusions. M. Percy recommande, d'après sa propre expérience, leur suc réduit en consistance d'onguent par son mélange avec de la graisse et de l'huile, contre la croûte laiteuse, la teigne squameuse, les ulcères atoniques et variqueux des jambes, les tumeurs scrophuleuses ouvertes. Cet onguent même a plusieurs fois ralenti la marche et calmé les douleurs des cancers. On faisait autrefois plus fréquemment usage qu'aujourd'hui de l'extrait retiré des feuilles. Dans les campagnes, les pauvres substituent ces feuilles entières au linge pour panser leurs plaies, et surtout les enfans qui ont la teigne.

Les graines de Bardane sont âcres et amères ; Linné les dit purgatives. On les regardait anciennement comme un excellent diurétique, et on les donnait sous ce rapport à la dose d'un gros en infusion dans du vin blanc ; on les faisait aussi

préparer en émulsion avec la décoction ou l'eau distillée de la plante. Elles sont maintenant entièrement tombées en désuétude.

Peyrilhe dit que ses racines et ses jeunes pousses peuvent se manger après les avoir fait cuire. Les moutons en broutent les feuilles.

La Bardane majeure (*Arctium majus*, Flor. Gall. 554), et la Bardane cotonneuse (*Arctium Bardana*, Willd.), que les botanistes ont distinguées comme espèces particulières, et que Linné regardait comme n'étant que des variétés, ont les mêmes propriétés que la Bardane officinale, et peuvent la remplacer dans les cantons où elles sont plus communes que celle-ci.

186^e Genre. — CNICIER. *CNICUS*. Lin.

Calice commun cylindrique ou ventru à sa base, composé d'écaillés imbriquées, terminées en pointe épineuse. Tous les fleurons hermaphrodites. Réceptacle garni de paillettes. Aigrettes des graines composées de poils plumeux.

CNICIER DES CHAMPS, vulgairement *Chardon hémorroïdal*.

Cnicus arvensis. Hoffm. Flor. Germ. 4. p. 180. — *Serratula arvensis*. Lin. Spec. 1149. — *Carduus hemorroïdalis*. Pharm.

Sa racine traçante, vivace, donne naissance à une tige cannelée, glabre, droite, rameuse, haute de 2 à 3 pieds, garnie de feuilles oblongues, sessiles, ondulées et semi-pinnatifides, glabres des deux côtés, ou quelquefois blanchâtres et cotonneuses en dessous, hérissées d'épines nombreuses, assez fortes et inégales. Ses fleurs sont purpurines ou blanchâtres, disposées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en une sorte de corymbe paniculé : leur calice est arrondi avant la floraison, et il devient ensuite presque cylindrique. Cette plante est commune dans les champs cultivés et les moissons; elle fleurit en juin et juillet.

On rencontre quelquefois sa tige interrompue par des tubercules formés par les piqûres de certains insectes. On a prétendu autrefois qu'il suffisait de porter de ces tubercules dans la poche, ou noués dans un coin de la chemise, pour être guéri des hémorroïdes. Les médecins, appréciant aujourd'hui un tel moyen comme il doit l'être, le regardent

comme étant d'une nullité absolue ; mais on trouve encore beaucoup de gens, même hors de la classe du peuple, qui croient à son efficacité. Il ne peut d'ailleurs avoir aucun effet nuisible.

CNICIER LAINEUX, vulgairement *Chardon aux ânes*,
Chardon à grosse tête, *Pet-d'âne*.

Cnicus Eriophorus. Roth. Flor. Germ. 1. p. 345. —
Carduus Eriophorus. Lin. Spec. 1153. — Jacq. Fl. Aust.
t. 171. — *Carduus Eriocephalus*. Pharm.

Sa racine est pivotante, bisannuelle ; elle produit une tige épaisse, cylindrique, cannelée, chargée, dans toute sa longueur, d'un duvet abondant, divisée, dans sa partie supérieure, en quelques rameaux, et haute de 5 à 4 pieds. Ses feuilles sont pinnatifides, vertes en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous, profondément divisées en pinnules linéaires, terminées par une pointe épineuse, et munies chacune vers leur base d'une épine très-acérée : les feuilles radicales sont très-grandes, étalées sur la terre autour de la base de la tige ; et celles qui garnissent celle-ci sont sessiles. Ses fleurs purpurines forment de grosses têtes arrondies, dont les écailles calicinales sont abondamment chargées d'une sorte de duvet cotonneux, ressemblant à de la toile d'araignée. Cette plante est commune sur les bords des champs, des chemins et dans les décombres ; elle fleurit en juillet et août.

Borel a prétendu que le suc de cette plante ou ses feuilles pilées et appliquées long-temps, en répétant souvent l'application, guérissaient le cancer du nez. Tournefort lui a attribué la même propriété pour le cancer des mamelles. On doit croire que ces deux auteurs se sont fait illusion sur les propriétés de ce chardon, car ce remède, qui serait précieux s'il était efficace, et qui serait en même temps facile à se procurer, est entièrement inusité aujourd'hui.

Dans quelques cantons, on mange, après les avoir fait cuire, les réceptacles des fleurs de cette plante avant que celles-ci soient parfaitement développées.

187^e Genre. — CHARDON. *CARDUUS*. Lin.

Ce genre diffère seulement du précédent, parce que les poils qui forment les aigrettes de ses graines sont simples.

CHARDON-MARIE, vulgairement *Chardon Notre-Dame*, *Artichaut sauvage*, *Chardon argenté*, *Chardon taché*.

Carduus Marianus. Lin. Spec. 1155. — *Carduus Mariae*. Blackw. Herb. t. 79. — Pharm.

Sa racine est longue, épaisse, succulente, annuelle; elle produit une tige cannelée, rameuse, grosse comme le doigt, haute de 2 pieds ou un peu plus. Ses feuilles sont longues, larges, sinuées, anguleuses, glabres, d'un vert clair, parsemées de taches blanches, bordées de pointes dures et épineuses. Ses fleurs naissent en têtes assez grosses, solitaires au sommet de la tige ou de chaque rameau; elles ont leurs fleurons de couleur purpurine, et les folioles de leur calice sont ovales, bordées, dans leur partie supérieure, de plusieurs dents épineuses, et prolongées à leur sommet en une très-longue épine. Cette plante croît sur les bords des champs et des chemins, dans les lieux incultes; elle fleurit en mai et juin.

Le Chardon-Marie passe pour être sudorifique, apéritif, diurétique et fébrifuge. Les parties usitées sont les racines, les feuilles et les graines. On prescrit les deux premières en décoction, ou le suc exprimé des feuilles fraîches, dans les engorgemens des viscères, la jaunisse, l'hydropisie, les rhumatismes chroniques, les fièvres intermittentes. On conseillait autrefois, dans la pleurésie, l'émulsion faite avec les graines. On trouve encore que celles-ci ont été proposées comme spécifiques contre la rage. Extérieurement, on a aussi fait usage du Chardon-Marie sur les ulcères de mauvaise nature et sur les cancers. Aujourd'hui cette plante, soit intérieurement, soit extérieurement, est très-peu employée par les médecins.

Dans quelques provinces, on mange, comme herbe potagère, les pétioles tendres des jeunes feuilles, et ces feuilles elles-mêmes, après en avoir retranché les bords épineux.

188^e Genre. — ONOPORDE. *ONOPORDUM*. Lin.

Calice commun ventru, composé d'écaillés imbriquées, terminées en pointe épineuse. Tous les fleurons hermaphrodites. Réceptacle creusé d'alvéoles formées par des membranes tronquées. Graines tétragones, couronnées par une aigrette de poils simples.

ONOPORDE ACANTHIN, vulgairement *grand Chardon aux ânes*, *Artichaut sauvage*, *Épine blanche sauvage*, *Épine blanche des champs*, *Pédane*.

Onopordum Acanthium. Lin. Spec. 1158. — *Acanthium*. Matth. Valgr. 671. — *Acanthium Spina alba*. Pharm.

Sa racine est blanchâtre, pivotante, bisannuelle ; elle produit une tige droite, rameuse, revêtue d'un duvet blanc, cotonneux, et haute de 2 à 3 pieds. Ses feuilles sont grandes, ovales-allongées, sinuées et anguleuses, très-épineuses, d'un vert pâle et un peu chargées de duvet en dessus, blanchâtres et très-cotonneuses en dessous ; les radicales sont rétrécies à leur base ; celles de la tige sont semi-amplexicaules et décurrentes de chaque côté en une aile très-épineuse. Ses fleurs forment des têtes arrondies, terminales, dont les fleurons sont d'une couleur purpurine ou plus rarement blanche. Cette plante est commune sur les bords des chemins ; elle fleurit en juin et juillet.

L'Onoporde n'est presque point usité en médecine ; on lui a attribué une propriété apéritive, diurétique, stomachique, et l'on a recommandé ses graines comme bonnes pour les convulsions des enfans. Ses fleurs ont, selon J. Bauhin, la faculté de faire cailler le lait. Leurs réceptacles, avant l'épanouissement du calice et des corolles, sont bons à manger, de même que ceux des Artichauts.

189° Genre. — CARTHAME. *CARTHAMUS*. Lin.

Calice commun ovoïde, imbriqué d'écaillés souvent munies d'une appendice à leur sommet, ou terminées par une très-petite épine. Fleurons tous hermaphrodites. Réceptacle garni de paillettes. Graines dépourvues d'aigrette, ou couronnées par des poils ou des paillettes.

CARTHAME DES TEINTURIERS, vulgairement *Carthame*, *Graine de perroquet*, *Safran d'Allemagne*, *Safran bâtard*, *Safranum*.

Carthamus tinctorius. Lin. Spec. 1162. — *Carthamus*. Pharm. — *Unicus seu Carthamus*. Dod. Pempt. 562.

Sa racine est annuelle ; elle produit une tige droite, cylindrique, glabre, simple inférieurement, rameuse dans sa

partie supérieure, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, garnie de feuilles ovales ou ovales-lancéolées, sessiles, glabres, d'un vert gai, entières ou bordées de quelques petites dents épineuses. Ses fleurs, d'un rouge de safran, forment, à l'extrémité de la tige et des rameaux, des têtes assez grosses; les écailles extérieures de leur calice sont munies d'une appendice foliacée et épineuse. Les graines sont dépourvues de toute espèce d'aigrette. Cette plante est originaire du Levant et de l'Égypte; on la cultive dans plusieurs cantons du midi de la France; elle fleurit en juillet.

La graine de Carthame est un purgatif très-ancien, puisque Hippocrate en parle comme d'un médicament qui lâche le ventre. Quelques auteurs l'ont principalement préconisée dans les hydropisies; mais depuis assez long-temps on a cessé de l'employer. Lorsqu'elle était en usage, on en faisait des émulsions dans lesquelles elle entraît à la dose de 2 à 6 gros. Ces graines ont donné leur nom à l'électuaire *Diacarthami*, dont elles faisaient la base, mais qui devait bien plus ses propriétés purgatives à la Scammonée et au Turbith, qu'à ces graines elles-mêmes. Elles entraient aussi dans la poudre arthritique purgative du *Codex* de l'ancienne faculté, autre préparation pharmaceutique oubliée de nos jours, ainsi que le *Diacarthami*.

Le Carthame mérite bien plus d'attention à cause de ses propriétés économiques, que sous le rapport de ses usages en médecine; et sa culture en France, si elle était plus considérable, nous affranchirait d'être les tributaires du Levant. Ses fleurs fournissent deux couleurs, l'une jaune, extractive et soluble dans l'eau, l'autre rouge, résineuse et soluble dans les alcalis. Cette dernière est employée par les teinturiers, pour donner à la soie toutes les nuances depuis le rose tendre jusqu'à la couleur cerise. Les plumassiers s'en servent aussi pour teindre les plumes, et enfin c'est encore avec le même principe colorant qu'on fait cette préparation connue sous le nom de *rouge végétal*, dont les dames empruntent souvent cette couleur rose dont elles aiment à animer leur figure. Les perroquets sont friands des graines de Carthame, et elles engraisent ces oiseaux quand on leur en donne souvent.

190° Genre. — CARLINE. *CARLINA*. Lin.

Calice commun ventru, imbriqué d'écaillés de deux sortes; les extérieures sinuées-épineuses, lâches; les intérieures fort longues, lancéolées-linéaires, colorées, scarieuses, ouvertes, imitant la couronne d'une Radiée. Tous les fleurons hermaphrodites. Réceptacle garni de paillettes. Graines cylindriques, couronnées d'une aigrette plumeuse.

CARLINE A FEUILLES D'ACANTHE, vulgairement *Caméléon blanc*, *Chardonnerette*; dans les Alpes du Dauphiné, *Chardousse*.

Carlina Acanthifolia. All. Fl. Ped. n. 571. t. 51. — *Carlina sive Chamæleon*. Pharm.

Sa racine est grosse, longue, pivotante, couverte d'une écorce roussâtre, souvent interrompue par des gerçures longitudinales et irrégulières; elle ne vit que deux ans et donne naissance à plusieurs feuilles ovales-oblongues, pétiolées, toutes étalées sur la terre, découpées profondément de chaque côté en 5 à 6 lobes ondulés et bordés de dents épineuses. Ces feuilles sont d'un vert pâle, ayant leur surface abondamment recouverte d'un duvet semblable à de la toile d'araignée. Du milieu d'elles naît une seule fleur sessile, blanchâtre, très-grande, large de 3 à 4 pouces. Cette plante fleurit en juillet; elle croît dans les lieux secs et pierreux des montagnes de la Provence, du Dauphiné et dans les Pyrénées.

On attribua autrefois une vertu alexipharmaque à la racine de Caméléon blanc; et des auteurs anciens, amateurs du merveilleux, ont même prétendu que cette vertu fut miraculeusement révélée par un ange à l'empereur Charlemagne, pendant une maladie pestilentielle qui ravageait son armée. Cette racine a encore passé pour tonique, stomachique, sudorifique et emménagogue; mais elle n'est plus d'aucun usage aujourd'hui dans la pratique. Quelques préparations officinales dans lesquelles elle entrait, sont également tombées en désuétude.

Dans les Alpes et les Pyrénées, les montagnards mangent le réceptacle des fleurs après l'avoir mondé de ses écaillés et de ses lames intérieures. Plusieurs personnes, dans ces contrées, le font aussi confire au miel ou au sucre, pour le servir ensuite sur les tables. Les fleurs sèches font cailler le lait.

191^e Genre. — ARTICHAUT. *CYNARA*. Lin.

Calice commun très-grand, ventru, imbriqué d'écailles charnues à la base, terminées en pointe très-aiguë. Tous les fleurons hermaphrodites. Réceptacle charnu, garni de soie. Graines couronnées d'une longue aigrette plumeuse.

ARTICHAUT COMMUN.

Cynara Scolymus. Lin. Spec. 1159. — *Cynara hortensis*. Pharm. — *Scolymus Dioscoridis*. Clus. Hist. CLIII.

Sa racine est grosse, longue, vivace; elle produit une tige épaisse, cannelée, cotonneuse, divisée en quelques rameaux, et haute de 2 à 5 pieds. Ses feuilles sont alternes, fort grandes, pinnatifides, découpées en lanières larges et lobées, d'un vert cendré en dessus, couvertes en dessous d'un duvet blanchâtre. Ses fleurs, d'un bleu violet, forment une tête fort grosse, située à l'extrémité de la tige et des rameaux : les écailles de leur calice commun sont larges à leur base, et se terminent en pointe non épineuse. Cette plante est originaire du midi de l'Europe, et on la cultive abondamment dans les jardins; elle fleurit en été.

Les racines d'Artichaut sont diurétiques et apéritives; mais on en fait très-peu d'usage en médecine, et ce n'est guère que comme alimentaire que l'on voit cette plante cultivée partout. Ce sont les têtes des fleurs non épanouies que l'on sert sur les tables, pour manger la substance charnue, qui forme la base des écailles calicinales, et le réceptacle des fleurs que l'on nomme *cul d'Artichaut*. Les Artichauts sont un aliment sain qui se digère facilement, et qu'une légère astringence rend un peu tonique. On les mange cuits assaisonnés de différentes manières, quand ils ont acquis toute la grosseur possible, sans que cependant les fleurs soient ouvertes, et crus quand ils sont encore fort jeunes.

ARTICHAUT CARDON, vulgairement *Carde*, *Cardon*, *Cardon d'Espagne*, *Cardonnette*, *Artichaut épincux*. *Cynara Cardunculus*. Lin. Spec. 1159.

Cette espèce diffère de la précédente, parce que les bords des feuilles, le pétiole et les écailles des calices sont hérissés de fortes épines. Quelques auteurs pensent qu'elle n'est qu'une variété de la précédente. On la cultive de même dans les jardins; mais ce n'est point ses têtes de fleurs qui

se mangent, ce sont les pétioles des feuilles et leurs côtes longitudinales. Pour faire perdre l'amertume naturelle à ces parties, les jardiniers les font étioier, ce qu'ils appellent blanchir, en liant les feuilles en faisceau et en les enveloppant de paille, de fumier, ou en les recouvrant de terre.

192^e Genre. — CENTAURÉE. *CENTAUREA*. Lin.

Calice commun ovale ou arrondi, imbriqué d'écaillés, dont les bords sont ou scarioux, ou ciliés ou épineux. Fleurons du centre hermaphrodites; fleurons de la circonférence stériles. Réceptacle garni de paillettes divisées jusqu'à la base en lanières fines et soyeuses. Graines munies d'un ombilic latéral, et couronnées d'une aigrette de poils simples et roides.

CENTAURÉE COMMUNE, vulgairement *grande Centaurée*.

Centaurea Centaurium. Lin. Spec. 1287. — *Centaureum majus vel magnum*. Blackw. Herb. t. 95. — Pharm.

Sa racine est grosse, longue, vivace, rougeâtre en dehors, d'une odeur légèrement aromatique, et d'une saveur amère; elle pousse une tige de 5 à 5 pieds, droite, cylindrique, glabre, garnie, dans le bas, de feuilles grandes, glabres, d'un beau vert, ailées, composées de beaucoup de folioles lancéolées, dentelées en leurs bords, décurrentes sur leur pétiole commun. Ses fleurs sont purpurines, disposées sur de longs pédoncules à l'extrémité de la tige; leur calice est formé d'écaillés lisses, glabres, ovales, obtuses, entières, convexes sur le dos; les graines sont lisses et allongées. Cette plante croît dans les Alpes; elle fleurit en juillet et août.

La grande Centaurée passe pour tonique et sudorifique; mais elle ne possède ces vertus qu'à un degré assez faible. Autrefois on l'employait assez fréquemment, et de la même manière que la petite Centaurée. Elle est actuellement presque tout-à-fait abandonnée, et remplacée par d'autres substances plus actives. Néanmoins on peut la recommander aux personnes qui ont besoin de faire un usage presque continu des toniques, et chez lesquelles on est obligé de varier de temps en temps les prescriptions pour en obtenir des effets sensibles. On la donne en décoction à la dose d'une demi-once ou d'une once pour une pinte d'eau, et en

poudre à celle de 1 à 2 gros. L'extrait peut aussi être administré à la quantité d'un demi-gros à 1 gros.

CENTAURÉE JACÉE, vulgairement *Jacée*.

Centaurea Jacea. Lin. Spec. 1295. — *Jacea nigra*. Fl. Dan. t. 519.

Sa racine est épaisse, à demi ligneuse, vivace; elle produit une ou plusieurs tiges cylindriques, velues, redressées, hautes de 12 à 20 pouces, munies à leur base de feuilles radicales, pétiolées, lancéolées, le plus souvent entières, quelquefois découpées vers leur base en quelques lobes aigus, chargées d'un duvet court; les feuilles caulinaires sont plus courtes, sessiles, entières ou incisées par une ou deux grandes dents du côté de leur base. Ses fleurs sont disposées à l'extrémité de la tige et des rameaux, composées de fleurons d'une couleur purpurine, ayant leur limbe découpé en cinq divisions, et réunies plusieurs ensemble dans un calice commun, formé d'écaillés imbriquées, scarienses, ciliées, rousâtres ou brunâtres. Les graines sont oblongues, placées sur un réceptacle hérissé de paillettes soyeuses, et couronnées d'un rang de cils très-courts. La Jacée est commune dans les prés, les pâturages et au bord des bois; elle fleurit en juin et juillet.

La racine de cette plante a une saveur astringente et assez amère. Elle passait autrefois pour détersive, astringente et vulnéraire. On a conseillé sa décoction en gargarisme pour les aphtes et les ulcères de la bouche, de la gorge, et pour les gonflemens des amygdales et de la luette; mais il ne paraît pas qu'elle ait jamais été beaucoup employée, et elle est maintenant tout-à-fait tombée en désuétude.

CENTAURÉE BLEUET, vulgairement *Aubifoin*, *Barbeau*, *Blavéole*, *Bleuet*, *Casse-lunette*, *Péroole*.

Centaurea Cyanus. Lin. Spec. 1289. — *Cyanus major*. Blackw. Herb. t. 66. — *Cyanus*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle; elle donne naissance à une tige haute de 1 pied et demi à 2 pieds, striée, un peu cotonneuse, ainsi que les feuilles, plus ou moins rameuse. Ses feuilles sont longues, étroites, linéaires, d'un vert blanchâtre, simples sur la tige, pinnatifides à sa base. Ses fleurs, terminales, portées sur de longs pédoncules, sont constamment d'un beau bleu d'azur dans l'état sauvage; elles

deviennent, par la culture, blanches, roses, purpurines, violettes, panachées. Cette plante est très-commune dans les moissons, où elle fleurit en mai, juin et juillet.

Le Bleuet a passé pour fébrifuge, apéritif, diurétique, anti-épileptique et vulnéraire; mais aucune de ces propriétés n'étant suffisamment constatée, il y a long-temps que son usage a été abandonné sous tous ces rapports. L'eau distillée de ses fleurs, qu'on appelait *Eau de Casse-lunette*, a joui pendant plus long-temps d'une certaine réputation pour les maladies des yeux: on lui croyait la vertu de fortifier la vue, et de la rendre plus claire. Cette eau, comme la plante elle-même, est maintenant tombée en désuétude.

On retire des fleurons extérieurs du Bleuet une couleur violette qui devient bleue par l'alun et rouge par les acides; les peintres s'en servent pour la miniature. Les vaches, les brebis et les chèvres mangent cette plante; les chevaux n'en veulent point.

CENTAURÉE CHARDON-BÉNI, vulgairement *Chardon-béni*.

Centaurea benedicta. Lin. Spec. 1296. — *Carduus benedictus*. Matth. Valgr. 812. — Pharm.

Sa racine est jaunâtre, annuelle, presque inodore, mais d'une saveur fortement amère, ainsi que toute la plante. Sa tige est rougeâtre, très-velue, lanugineuse, branchue, haute de 1 pied à 1 pied et demi, garnie de feuilles allongées, dentées, velues, traversées par une nervure; celles du bas sont sinuées et à lobes profonds. Les fleurs sont jaunes, entourées d'un calice double; l'extérieur formé de bractées scarieuses, l'intérieur à folioles dont les épines sont rameuses et jaunâtres. Les graines sont cannelées longitudinalement, marquées à leur base et latéralement d'un large ombilic, surmontées d'une double aigrette. Cette plante croît dans les provinces méridionales, et fleurit en juin et juillet.

Le Chardon-béni est connu et employé depuis fort long-temps dans la matière médicale. C'est un bon amer; il jouit de propriétés toniques et fébrifuges remarquables. C'est surtout dans les fièvres intermittentes printanières qu'on l'a administré avec le plus de succès. Il convient aussi dans les autres fièvres, et dans toutes les maladies où il existe une faiblesse des organes digestifs. On en fait encore usage comme sudorifique. On a préconisé le Chardon-béni

comme étant d'une grande utilité dans les inflammations de poitrine, la pleurésie et la péripneumonie, par exemple. Mais on doit non-seulement regarder comme de nulle valeur les éloges qu'il a reçus à cet égard, mais encore son action tonique et stimulante est éminemment nuisible dans les vraies phlegmasies de la poitrine. Avec plus de raison, sans doute, on a conseillé son application sur les ulcères rebelles et de mauvais caractère; mais aujourd'hui cette plante est beaucoup moins usitée qu'autrefois, parce qu'on ne manque pas d'autres substances dont l'action est encore plus assurée.

Les diverses formes sous lesquelles on emploie cette plante sont : l'infusion et la décoction aqueuse ou vineuse, à la dose de demi-once pour 2 livres de liquide; l'extrait, à la quantité de 1 demi-gros à 1 gros. On peut également se servir de la poudre, et en faire prendre 1 demi-gros dans un verre de vin. Les feuilles, les sommités fleuries ou les graines de Chardon-béni entraient jadis dans plusieurs préparations pharmaceutiques, qui sont presque toutes reléguées maintenant dans les anciens formulaires. L'eau distillée qu'on prépare avec la plante fraîche, se donnait autrefois beaucoup plus fréquemment que de nos jours dans les potions cordiales et les potions sudorifiques.

CENTAURÉE CHAUSSE-TRAPE, vulgairement *Chardon étoilé*, *Chausse-trape*.

Centaurea Calcitrapa. Lin. Spec. 1297. — *Carduus stellatus*. Dod. Pempt. 755. — Pharm.

Sa racine est longue, pivotante, blanchâtre, bisannuelle; elle produit une tige velue, très rameuse, haute de 1 pied, garnie de feuilles pinnatifides, à découpures plus ou moins dentées; les radicales sont en lyre. Ses fleurs sont rougeâtres ou quelquefois blanches, axillaires ou terminales, presque sessiles; leurs épines calicinales sont grandes, ouvertes et disposées en étoile avant l'épanouissement de la fleur. Cette plante est très-commune sur les bords des chemins; elle fleurit en juillet et août.

La Chausse-trape passe pour diurétique, apéritive et fébrifuge. On employait autrefois, en décoction, en poudre ou en extrait, l'herbe entière, et l'on préparait avec ses graines une sorte d'émulsion. L'écorce de la racine a été

vantée comme spécifique contre les douleurs néphrétiques. Aujourd'hui cette plante n'est plus du tout en usage.

Famille XLIX.

SEMI-FLOSCULEUSES.

Les Semi-flosculeuses, comme les deux familles précédentes, sont des plantes dont les fleurs sont composées de la réunion de plusieurs fleurettes monopétales. Les Radiées réunissent en même temps les deux formes de fleurettes, les demi-fleurons et les fleurons, les Flosculeuses n'ont que ces derniers, et les Semi-flosculeuses sont au contraire entièrement formées de demi-fleurons, mais toujours hermaphrodites, et non pas simplement femelles, comme cela arrive souvent dans les Radiées. Au reste, le calice commun, le réceptacle et les graines ont une conformation analogue à celle des Radiées et des Flosculeuses. Les feuilles sont alternes, ou quelquefois toutes radicales, allongées, entières ou pinnatifides; les tiges sont toujours herbacées.

Les racines, les tiges, les feuilles, et même quelquefois les fleurs d'une grande partie des Semi-flosculeuses contiennent un suc propre, lactescent et amer, qui, selon qu'il est plus ou moins développé, ou combiné avec une certaine quantité de mucilage, donne à ces plantes des qualités différentes. Ainsi, ce suc très-abondant, et principalement composé d'un principe très-amer dans la Laitue vireuse et la Laitue sauvage, rend ces plantes narcotiques et même vénéneuses. Dans la Laitue cultivée, au contraire, dans les Chicorées, le Pissenlit, les racines des Salsifix et des Scorzonères, le mucilage étant plus abondant, ces plantes sont employées en médecine comme apéritives, fondantes et laxatives. Ces dernières Semi-flosculeuses n'ont même dans leur jeunesse, avant que leur suc propre soit complètement formé, qu'une amertume très-supportable et qui permet de les manger. Par le moyen d'une culture soignée, l'art du jardinier a su les améliorer et en faire des alimens sains et agréables au goût.

Les Semi-flosculeuses qui ne sont point lactescentes passent pour astringentes; mais cette propriété est peu développée chez elles.

195^e Genre. — SALSIFIX. *TRAGOPOGON*. Lin.

Calice commun, composé d'un seul rang de 8 à 10 folioles égales. Réceptacle nu, ponctué. Graines striées longitudinalement, rudes, prolongées en un pédicelle long et grêle, portant une aigrette plumeuse.

SALSIFIX DES PRÉS, vulgairement *Barbe de bouc*, *Cercifi*, *Sersifi* ou *Sarsific*.

Tragopogon pratense. Lin. Spec. 1109. — Bull. Herb. t. 209. — Pharm.

Sa racine est grosse comme le doigt, longue, pivotante, blanchâtre, bisannuelle; elle produit une tige cylindrique, en général peu rameuse, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, garnie de feuilles alternes, étroites, longues, lisses, creusées en gouttière, amplexicaules à leur base. Ses fleurs sont jaunes, solitaires à l'extrémité de la tige et des rameaux. Cette plante est commune dans les prés, et on la cultive comme alimentaire; elle fleurit depuis le mois de mai jusqu'en septembre.

Les racines du Salsifix des prés sont apéritives, sudorifiques, dépuratives et pectorales. On les a recommandées autrefois dans les maladies des reins et de la vessie, dans celles de la peau, dans la pleurésie, l'asthme; mais elles ne sont plus usitées maintenant. On en fait au contraire un usage assez fréquent dans les cuisines, où elles sont préparées de diverses manières pour être servies sur les tables. Les Salsifix sont un aliment sain et agréable.

Tous les bestiaux, excepté les chèvres, en mangent les feuilles.

Le Salsifix à feuilles de Poireau (*tragopogon porrifolium*, Lin. Spec. 1110.), qui croît aussi dans les prés, surtout dans nos départemens du midi, est également cultivé pour les mêmes usages culinaires que le Salsifix des prés.

194^e Genre. — SCORZONÈRE. *SCORZONERA*. Lin.

Calice commun, oblong, composé de plusieurs folioles, environné d'écaillés inégales, pointues, membraneuses en leur bord. Réceptacle nu, garni de papilles. Graines longues, sessiles, rétrécies au sommet en un pédicelle qui porte une aigrette plumeuse, entremêlée de poils écaillés et soyeux.

SCORZONÈRE D'ESPAGNE, vulgairement *Scorzonère noire*, *Salsifix d'Espagne*, *Salsifix noir*.

Scorzonera Hispanica. Lin. Spec. 1112. — *Scorzonera*. Blackw. Herb. t. 406. — Pharm.

Sa racine est pivotante, de la grosseur du doigt, noirâtre en dehors, bisannuelle; elle produit une tige glabre, cannelée, rameuse, haute de 2 à 3 pieds, garnie de feuilles alternes, amplexicaules, oblongues-lancéolées, glabres, chargées de nervures, un peu ondulées en leurs bords. Ses fleurs sont jaunes, solitaires, terminales, portées sur de longs pédoncules fistuleux. Cette plante croît naturellement dans les prés et les pâturages du midi; on la cultive dans les champs et les jardins du nord, pour les usages de la cuisine. Elle fleurit en mai et juin.

Les racines de la Scorzonère d'Espagne ont les mêmes propriétés que celles du Salsifix des prés. On les a de plus vantées comme stomachiques, emménagogues et alexipharmiques, et on les a recommandées contre la peste, les fièvres malignes, les morsures des animaux venimeux; leur insuffisance dans tous ces cas les a fait depuis long-temps abandonner. On a particulièrement préconisé leur décoction comme un excellent moyen de faciliter l'éruption de la petite-vérole; mais depuis que, par le bienfait de la vaccine, on peut se préserver de cette cruelle maladie, qui fut pendant trop long-temps un des fléaux les plus destructeurs de l'espèce humaine, on n'a plus besoin d'avoir recours à un moyen qui, d'ailleurs, était loin d'être curatif de la maladie.

Les Scorzonères sont, comme les Salsifix, un aliment salubre, qui convient généralement à tous les tempéramens; on les mange de même après les avoir fait cuire, en les assaisonnant de différentes manières.

195^e Genre. — LAITRON. *SONCHUS*. Lin.

Involucre oblong, ventru à sa base, resserré au sommet, composé de folioles inégales, imbriquées. Graines striées, surmontées d'une aigrette courte et sessile, et portées sur un réceptacle nu.

LAITRON OLÉRACÉ, vulgairement *Laceron*, ou *Palais-de-lièvre*.

Sonchus oleraceus. Lin. Spec. 1116. — *Sonchus asper*

et *Sonchus lævis*. Pharm. — *Sonchus asper*. Blackw. Herb. t. 50, et *Sonchus lævis*. Blackw. Herb. t. 150.

Sa racine est assez épaisse, pivotante, blanchâtre, annuelle; elle donne naissance à une tige lisse, tendre, fistuleuse, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, garnie de feuilles alternes, amplexicaules, allongées, auriculées à leur base, glabres, d'un vert un peu glauque, sujettes à présenter des différences assez remarquables pour faire croire que cette plante forme deux ou même quatre espèces distinctes; mais ce ne sont que de simples variétés, qu'on peut caractériser ainsi qu'il suit. Dans certains individus, les feuilles sont roncinnées ou en lyre, découpées en lobes profonds, ou presque pinnatifides, ce qui constitue une première variété qui se subdivise en deux autres, dont l'une a les lobes de ses feuilles bordés de dents très-nombreuses et très-aiguës, roides, piquantes, comme épineuses, et dont l'autre, au contraire, a ses lobes garnis de dents rares et nullement épineuses. Dans d'autres individus, les feuilles sont entières, simplement dentelées, épineuses ou non: ce qui forme encore deux autres variétés. Dans toutes ces plantes, les tiges et les feuilles sont remplies d'un suc laiteux abondant, et les fleurs sont jaunes, terminales, disposées en une sorte de corymbe. Le Laitron oléacé est commun dans les jardins, les lieux cultivés et fertiles. Il fleurit depuis le mois de mai jusqu'à la fin de l'été.

Toutes les parties de cette plante ont une saveur amère. Ses feuilles étaient employées autrefois plus fréquemment que de nos jours; cependant on en prescrit encore quelquefois le suc. Elles sont apéritives et rafraîchissantes; elles conviennent dans les engorgemens des viscères du bas-ventre.

Les gens de la campagne, dans quelques cantons, mangent en salade les jeunes feuilles des variétés non épineuses avant que la tige soit poussée; on en mange aussi les racines pendant l'hiver, temps pendant lequel elles ont moins d'amertume. Les lapins et les lièvres sont très-friands des feuilles et des jeunes tiges; les vaches et les bestiaux les broutent aussi avec avidité, et indifféremment les variétés épineuses comme celles qui ne le sont pas.

196^e Genre. — LAITUE. *LACTUCA*. Lin.

Demi-fleurons contenus dans un calice commun, presque cylindrique, formé de folioles inégales, imbriquées, mem-

braneuses sur leur bord. Graines munies d'une aigrette pédiculée, et portées sur un réceptacle glabre et ponctué.

LAITUE CULTIVÉE.

Lactuca sativa. Lin. Spec. 1118. — *Lactuca*. Blackw. Herb. t. 88. — Pharm.

Sa racine est épaisse, pivotante, blanche, annuelle; elle donne naissance à une tige cylindrique, droite, glabre, feuillée dans toute sa longueur, simple dans sa partie inférieure, ramifiée dans la supérieure, haute de 2 pieds ou à peu près. Ses feuilles sont alternes, amplexicaules, ovales-arrondies, ou ovales-oblongues, très-glabres, d'un vert pâle, ondulées en leurs bords. Dans la plus grande partie des variétés qui sont cultivées dans les jardins, les feuilles radicales prennent beaucoup de développement, sont très-multipliées, imbriquées et serrées les unes sur les autres, et elles enveloppent entièrement la jeune tige dont elles ralentissent l'accroissement, et avec laquelle elles forment une sorte de tête, arrondie dans certaines variétés, ovale ou ovale-oblongue dans d'autres, à laquelle on donne le nom de *pomme*. Dans ces Laitues pommées, comme dans celles qui ne le sont pas, lorsque la tige prend son essor pour arriver à la hauteur où elle doit atteindre, les feuilles qui la garnissent sont cordiformes, embrassantes, à peine pointues à leur sommet. Les fleurs sont jaunâtres, assez petites, nombreuses, portées à l'extrémité des tiges et des rameaux sur des pédoncules rameux, et disposées en panicule. On ne sait pas d'une manière positive quelle est la patrie de cette plante; mais elle est cultivée depuis si long-temps dans nos jardins, qu'on peut la regarder aujourd'hui comme si elle était indigène. Elle fleurit en juillet et août.

La Laitue cultivée est bien plus employée comme aliment que comme remède. Elle n'offre en réalité qu'une nourriture peu substantielle, et que beaucoup d'estomacs ne digèrent pas facilement crue, comme on la mange le plus souvent. Les assaisonnemens divers, comme les feuilles d'Estragon, celles de Cerfeuil, etc., qu'on lui ajoute ordinairement pour la manger en salade, servent en même temps à en masquer l'insipidité, et à en rendre la digestion plus facile. La coction produit encore mieux ce dernier effet.

A l'amertume, à la propriété apéritive de toutes les

Semi-Flosculeuses, les Laitues joignent celle d'être plus ou moins narcotiques ; mais cette qualité, qui réside dans leur suc laiteux, est bien moins marquée dans la Laitue cultivée que dans les espèces sauvages. Le bon effet que son usage produit quelquefois contre l'insomnie était bien connu de l'antiquité. Galien, vieux et fatigué de ses longs travaux, se procurait des nuits plus tranquilles en mangeant de la Laitue le soir. C'est sans doute de la propriété légèrement narcotique de la Laitue, que dérive tout ce que les anciens ont débité de sa vertu anti-aphrodisiaque. Aujourd'hui on emploie utilement la Laitue comme aliment dans les obstructions et dans les affections nerveuses des viscères de l'abdomen, telles que l'hypocondrie, les coliques nerveuses. L'eau distillée de Laitue, surtout celle qui est cohobée, est légèrement calmante ; on en a quelquefois fait usage avec avantage contre des mouvemens spasmodiques qui avaient résisté aux autres moyens. On la donne à la dose de 1 à 4 onces ; elle est très-propre à servir d'excipient pour les potions calmantes. Le suc de la plante se prescrit assez fréquemment à la dose de 2 à 4 onces. Les graines, qui étaient autrefois fort en usage, sont inusitées aujourd'hui ; elles étaient du nombre de celles qu'on désignait spécialement sous le nom de *semences froides*. Elles entraient dans quelques préparations pharmaceutiques, qui ont vieilli et ne sont plus employées. Les feuilles de Laitue cuites servent quelquefois à faire des cataplasmes adoucissans ; elles font partie des substances qui entrent dans la composition de l'onguent *Populeum*.

LAITUE VIREUSE.

Lactuca virosa. Lin. Spec. 1119. — Pharm.

Sa racine est pivotante, annuelle, divisée en quelques fibres ; elle produit une tige droite, cylindrique, haute de 3 à 5 pieds, hérissée de petites épines, simple inférieurement, rameuse dans sa partie supérieure, garnie dans toute sa longueur de feuilles oblongues, un peu spatulées, amplexicaules à leur base, inégalement dentées en leurs bords, glabres, d'un vert glauque, épineuses en leur nervure postérieure. Ses fleurs sont d'un jaune-clair, assez petites, visqueuses, disposées en plusieurs grappes menues et peu garnies, à l'extrémité de la tige et des rameaux, formant, dans leur ensemble, une grande panicule. Cette plante n'est pas

rare sur le bord des champs, le long des haies et dans les décombres; elle fleurit en juin et juillet.

De tous les temps la Laitue vireuse paraît avoir été regardée comme vénéneuse. Son suc laiteux est la partie la plus active de la plante; l'extrait qu'on en prépare est encore plus énergique. Dans les expériences de M. Orfila, 2 gros de cet extrait ont toujours fait mourir les chiens auxquels il le fit prendre.

Collin est le premier qui ait fait des expériences suivies sur la propriété de la Laitue vireuse; c'est surtout dans l'Hydropisie qu'il assure s'être servi avec avantage de l'extrait de cette plante. Suivant lui, cet extrait excite les urines, quelquefois la sueur, et facilite les déjections alvines. Il l'a vu produire également de bons effets dans les obstructions abdominales, l'ictère, et les affections catarrhales chroniques du poumon. Les essais de Collin sont loin d'être concluans sur les avantages de l'emploi de la Laitue vireuse dans ces diverses maladies. Quarin se plaint de l'avoir vainement administrée dans les hydropisies. Il y a quelques années que le docteur Schlesinger a présenté son extrait comme un moyen curatif de l'angine pectorale ou asthme convulsif, en le donnant aux malades par 2 grains à la fois, de deux heures en deux heures. Mais le demi-grain de digitale qu'il mêlait dans sa prescription, ne peut-il pas revendiquer une grande partie du succès que, dans ce cas, il attribue au seul extrait de Laitue vireuse? C'est surtout comme antispasmodique que cet extrait, la seule préparation de ce végétal qui soit usitée, peut être utile; quoiqu'il s'en faille bien qu'on puisse le regarder comme aussi actif que l'Opium; car il résulte de quelques observations qui me sont particulières, qu'il faut au moins 10 à 12 grains d'extrait de Laitue vireuse pour remplacer 1 grain d'extrait d'Opium. Si d'ailleurs, comme quelques praticiens l'assurent, l'extrait de Laitue, en produisant les heureux effets de l'Opium, ne cause presque jamais les accidens que celui-ci, même à petite dose, détermine chez certains individus, son peu d'action, restreint d'ailleurs son emploi aux seuls cas où toute l'énergie de ce dernier n'est pas nécessaire. Quand on commence à prescrire l'extrait de Laitue vireuse, on le donne d'abord à la dose de 6 à 10 grains; mais, par une augmentation progressive, on peut arriver jusqu'à en faire prendre, sans inconvénient, 1 à 2 gros, et même 5 par jour.

LAITUE SCARIOLE, vulgairement *Laitue sauvage*.

Lactuca Scariola. Lin. Spec. 1119. — *Lactuca sylvestris*. Fuchs. Hist. 501. — Pharm.

Cette plante est très-voisine de la précédente par ses caractères extérieurs, car elle n'en diffère que parce que ses feuilles sont roncées ou pinnatifides. Elle habite dans les mêmes lieux et fleurit en même temps. Quant à ses propriétés, elles sont aussi à peu près les mêmes que celles de la Laitue vireuse; on la dit seulement un peu moins narcotique. Le nom de Laitue Scariole ne doit pas faire confondre cette plante avec la Scariole des jardiniers, qui est une des variétés de la Chicorée cultivée.

197^e Genre. — PISSENLIT. *TARAXACUM*. Haller.

Calice commun composé d'un rang de folioles, environné à sa base par une seconde rangée de folioles très-courtes, souvent étalées. Réceptacle ponctué. Graines chargées d'une aigrette pédicellée et composée de poils simples.

PISSENLIT OFFICINAL, vulgairement *Pissenlit*, *Dent de lion*.

Taraxacum officinale. Vill. Dauph. 5. p. 72. — *Taraxacum vel Dens leonis*. Pharm. — *Leontodon Taraxacum*. Lin. Spec. 1122. — Bull. Herb. t. 217.

Sa racine est grosse comme le petit doigt, pivotante, blanchâtre, vivace; elle produit plusieurs feuilles allongées, pinnatifides, glabres, toutes radicales, étalées en rosette sur la terre; leurs divisions sont dentées, et leur bord supérieur est recourbé en arc. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe cylindrique, fistuleuse, haute de 6 à 10 pouces, terminée par une assez grande fleur jaune. Cette plante est commune dans les prés, les pâturages et les lieux cultivés; elle fleurit en avril, mai et juin.

Les racines et les feuilles de Pissenlit contiennent un suc laiteux, d'une saveur amère. Elles sont apéritives, dépuratives, diurétiques, antiscorbutiques, fébrifuges. On en fait usage dans les obstructions des viscères de l'abdomen, dans la jaunisse, les cachexies, le scorbut, les maladies de la peau, les fièvres bilieuses et les intermittentes. On emploie la racine en décoction, à la dose d'une demi-once à 1 once pour 1 pinte d'eau. On fait prendre le suc des feuilles ré-

cemment exprimé et dépuré, à la dose de 2 à 4 onces. On prépare, dans les pharmacies, un extrait du suc clarifié de toute la plante, dont on se sert dans les cas ci-dessus indiqués, depuis demi-gros jusqu'à 1 gros. L'eau distillée n'est plus en usage. Les racines et les feuilles entrent dans le sirop de Chicorée composé.

On mange les jeunes feuilles de Pissenlit en salade ; elles excitent l'appétit et se digèrent facilement. Les vaches, les brebis et les chèvres les broutent ; les chevaux n'en veulent point.

198^e Genre. — ÉPERVIÈRE. *HIERACIUM*. Lin.

Calice commun composé de folioles imbriquées. Réceptacle creusé d'alvéoles. Graines couronnées d'une aigrette sessile, formée de poils simples ou dentelés.

ÉPERVIÈRE DES MURS, vulgairement *Herbe à l'épervier*,
Pulmonaire des Français.

Hieracium murorum. Lin. Spec. 1128. — *Hieracium sylvaticum*. Fl. Dan. t. 113.

Sa racine est vivace, et elle donne naissance à une tige cylindrique, velue, rameuse, haute de 1 pied et demi, contenant, ainsi que toute la plante, un suc laiteux et amer. Ses feuilles sont de deux sortes ; les unes, partant immédiatement de la racine, sont pétiolées, ovales, un peu anguleuses à leur base, souvent marquées en dessus de taches rougeâtres, et très-velues en dessous ; les autres, placées en petit nombre sur la tige, sont sessiles et ovales-lancéolées. Ses fleurs sont jaunes, peu nombreuses, disposées au sommet de la tige et des rameaux. Cette plante croît dans les bois secs, pierreux et sur les murs ; elle fleurit en mai et juin.

On croyait autrefois que la Pulmonaire avait de grandes vertus dans les maladies du poumon, et particulièrement dans les crachemens de sang. Les médecins la faisaient alors entrer dans toutes les tisanes et tous les bouillons qu'ils prescrivaient pour les maladies de poitrine ; aujourd'hui cette plante est presque entièrement tombée en désuétude.

ÉPERVIÈRE PILOSELLE, vulgairement *Piloselle*, *Oreille de souris*, *Oreille de rat*.

Hieracium Pilosella. Lin. Spec. 1125. — Bull. Herb. t. 279. — *Pilosella*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, vivace ; elle produit plusieurs

feuilles oblongues, entières, vertes et revêtues de longs poils en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous, étalées en rosette sur la terre. Outre ces feuilles, il part encore du collet de la racine plusieurs jets grêles, rampans sur la terre et y prenant racine. Les fleurs sont assez petites, d'un jaune de soufre, solitaires sur une hampe velue, grêle. haute de $\frac{1}{2}$ à 6 pouces. Cette plante se trouve très-communément sur les bords des bois, des chemins, dans les lieux incultes; elle fleurit en mai, juin et juillet.

Chez d'anciens auteurs de matière médicale, la Piloselle est indiquée comme astringente, détersive, vulnéraire, anti-calculuse; chez d'autres, elle est vantée comme fébrifuge, anti-herniaire, etc. Aujourd'hui non-seulement l'on ne croit plus qu'aucune plante puisse posséder plusieurs des vertus qu'on attribuait à celle-ci; mais, sous tous les rapports, elle est regardée comme à peu près inerte, et elle est entièrement hors d'usage. Dans le *Codex* de l'ancienne faculté, ses feuilles entraient dans les baumes Vulnéraire et Oppodeldoc.

199^e Genre. — LAMPSANE. *LAPSANA*. Lin.

Calice commun composé d'une rangée de folioles droites, resserrées, garni à sa base d'un rang de petites écailles, et ne contenant que peu de fleurs. Graines nues, portées sur un réceptacle également nu.

LAMPSANE COMMUNE, vulgairement *Lampsane*, *Herbe aux mamelles*.

Lapsana communis. Lin. Spec. 1141. — *Lampsana vulgaris*. Pharm. — *Lampsana*. Flor. Dan. t. 500.

Sa racine est fibreuse, annuelle; elle pousse une tige droite, striée, légèrement velue, rameuse dans sa partie supérieure, haute de 1 pied ou davantage, garnie de feuilles alternes, vertes, un peu molles, presque glabres, dont les inférieures sont pétiolées, découpées en lyre ou comme ailées, avec un lobe terminal fort grand, et dont les supérieures, allant toujours en diminuant de grandeur, finissent par être sessiles, simples, seulement sinuées, et enfin très-entières et lancéolées. Les fleurs sont petites, jaunes, portées sur des pédoncules divisés, au sommet de la tige et des rameaux, et disposées en corymbe terminal. Cette plante est commune

dans les jardins et les lieux cultivés. Elle fleurit depuis le mois de juin jusqu'à la fin de l'été.

La Lampsane a joui autrefois de beaucoup de réputation pour la guérison des ulcérations qui surviennent au sein des nourrices, d'où lui est venu le nom d'*Herbe aux mamelles*. Les femmes du peuple s'en servent encore, en appliquant ses feuilles après les avoir pilées, ou elles font, par le mélange de leur suc et du sain-doux, une sorte de pommade pour oindre la partie malade. Quant aux médecins, cette plante est tombée pour eux en désuétude sous ce rapport, et la plupart d'entre eux ont également oublié qu'elle a été autrefois en usage contre les dartres et les autres maladies de la peau. Sa saveur, légèrement amère, justifie l'usage qu'on en faisait dans ces deux derniers cas.

200. Genre. — CHICORÉE. *CICHORIUM*. Lin.

Calice commun double; l'intérieur formé de 8 folioles étroites; l'extérieur de 5 folioles courtes, ouvertes à leur sommet. Réceptacle garni de poils. Graines couronnées d'une aigrette sessile, écaillée, à 5 dents.

CHICORÉE SAUVAGE.

Cichorium Intybus. Lin. Spec. 1142. — *Cichorium sylvestris*. Blackw. Herb. t. 135. Pharm.

Sa racine est longue, pivotante, assez épaisse, vivace; elle donne naissance à une tige droite, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, divisée en plusieurs rameaux un peu fléchis en zig-zag. Ses feuilles radicales sont oblongues, légèrement velues, d'un vert foncé, découpées en lobes profonds, dentés; celles de la tige diminuent de grandeur à mesure qu'elles sont placées dans une partie plus élevée, de manière que les supérieures sont très-petites, sessiles et très-entières. Ses fleurs sont bleues ou quelquefois blanches, assez grandes, sessiles et ordinairement deux ensemble dans les aisselles des feuilles. Cette plante est commune sur le bord des champs et des chemins; elle fleurit en juillet et août.

Les racines et les feuilles de la Chicorée sauvage ont une saveur amère assez forte; les unes et les autres sont fréquemment employées en médecine, comme apéritives, fondantes, diurétiques, dépuratives, stomachiques et fébrifuges. On en fait principalement usage dans les engorgemens des viscères de l'abdomen, dans la jaunisse, les debi-

lités de l'estomac, les fièvres intermittentes, les bilienses, les maladies de la peau. La dose de la racine est d'une demi-once à 1 once en décoction pour 1 pinte d'eau. Les feuilles se donnent de même à 1 ou 2 poignées. On fait aussi prendre leur suc à la dose d'une à 4 onces.

Les graines de Chicorée sauvage étaient autrefois comptées au nombre des quatre semences froides mineures, dont les trois autres étaient celles de l'Endive, de la Laitue et du Pourpier; mais l'usage de ces semences est aujourd'hui tombé en désuétude, de même que l'eau distillée des fleurs bleues, et non pas des blanches, que l'on croyait propre à guérir l'inflammation des yeux, en même temps qu'on la regardait comme cordiale, ce qui n'était pas trop d'accord.

De plusieurs préparations pharmaceutiques dans lesquelles les anciens formulaires faisaient entrer les feuilles et les racines de Chicorée sauvage, on n'a guère conservé, dans la pratique, que l'extrait fait par décoction, qui se donne depuis 1 demi-gros jusqu'à 1 gros, et le sirop de Chicorée composée, qui est employé comme purgatif, principalement chez les très-jeunes enfans, mais qui doit éminemment sa propriété, sous ce rapport, à la Rhubarbe qui en fait partie.

Quelques personnes mangent en salade les feuilles de Chicorée sauvage quand elle est encore jeune, et par les soins qu'en prennent les jardiniers, elles perdent une partie de leur amertume. On cultive aussi cette plante assez en grand dans quelques cantons pour faire sécher, torréfier ses racines, et les moudre pour les employer en infusion à la manière du café; c'est ce que certaines gens ont nommé café indigène, et qu'on appelle plus communément café chicorée. Lorsque la denrée exotique était montée à un si haut prix, par suite de la guerre maritime, le peuple fit, pendant plusieurs années, une grande consommation de la racine de Chicorée ainsi préparée; mais comme ce prétendu succédané de la Fève arabe était loin d'avoir les mêmes propriétés, et qu'il était surtout privé de cet arôme qui en rend l'usage agréable; il n'a jamais remplacé le café pour les gens du monde, et lorsque celui-ci est revenu à un prix modéré, l'emploi de la Chicorée a considérablement diminué parmi le peuple. Cependant il y a des gens qui en continuent l'usage, prétendant que cette racine mêlée au Café, rend celui-ci moins irritant et moins échauffant.

CHICORÉE ENDIVE, vulgairement *Chicorée cultivée*,
Endive, *Scariole*.

Cichorium Endivia. Lin. Spec. 1142. — Regnault, Bot.
t. 258. — *Endivia*. Pharm.

Cette espèce diffère de la précédente, parce qu'elle est annuelle et non vivace; parce que ses fleurs sont, les unes sessiles dans les aisselles des rameaux, les autres pédonculées et solitaires; parce que ses feuilles inférieures sont entièrement glabres. Ces feuilles diffèrent d'ailleurs beaucoup, selon les variétés: dans les unes, elles ne sont que dentées et point découpées: dans les autres, elles sont divisées profondément en grandes lanières, et frisées ou crépues plus ou moins finement. La patrie de cette plante n'est pas exactement connue; mais on la cultive partout dans les jardins depuis des siècles; elle fleurit en été.

Cette espèce est moins amère et plus agréable au goût que la Chicorée sauvage. On l'emploie bien plus communément pour la cuisine que dans la médecine, parce que, sous le rapport des propriétés, elle est beaucoup plus faible. On mange ses feuilles en salade, ou cuites et assaisonnées de diverses manières. Les jardiniers les font étioler, ce qu'ils appellent blanchir, afin qu'elles soient plus tendres. Elles font un aliment sain, mais peu nourrissant, qui convient principalement aux personnes qui ont le ventre paresseux, et aux gens pléthoriques qui doivent éviter les nourritures trop succulentes.

Famille L.

VALÉRIANÉES.

Le caractère des plantes de cette famille est d'avoir un calice d'une seule pièce, bordé de dents, quelquefois roulées en dedans pendant la floraison: 1 corolle monopétale, tubuleuse, à 5 lobes un peu inégaux; 1 à 5 étamines; 1 ovaire inférieur, surmonté d'un style terminé par 1 à 3 stigmates; 1 petite capsule indéhiscence, monosperme, couronnée par le calice.

Les Valérianées sont des plantes herbacées, à feuilles opposées, entières ou divisées, à fleurs disposées en bouquets terminaux,

Les propriétés de plusieurs espèces de cette famille sont très-développées dans les racines d'un des genres qui la composent, celui des Valérianes. Celles-ci, âcres, un peu amères, très-odorantes, sont fortement toniques et stimulantes, ce qui les a fait employer en médecine sous ces rapports. Leurs feuilles et leurs fleurs ne participent point à ces vertus, elles sont même quelquefois assez douces pour que les premières puissent servir comme alimentaires; telles sont celles des Mâches.

201^e Genre. — VALÉRIANE. *VALERIANA*. Lin.

Calice très-petit. Corolle monopétale, tubulée, bossue ou prolongée en éperon à sa base, et ayant son limbe partagé en 5 lobes inégaux. 1 à 4 étamines, le plus ordinairement 3. 1 à 5 stigmates. 1 graine couronnée par une aigrette plumeuse, formée par les dents du calice persistant, se déroulant et prenant de l'accroissement après la floraison.

VALÉRIANE OFFICINALE, vulgairement *Valériane sauvage* ou *des bois*.

Valeriana officinalis. Lin. Spec. 45. — *Valeriana sylvestris*. Fl. Dan. t. 570. — *Valeriana minor seu sylvestris*. Pharm.

Sa racine est vivace, composée d'un faisceau de fibres jaunâtres; elle donne naissance à une tige droite, cylindrique, cannelée, un peu velue, simple dans sa partie inférieure, chargée ou non dans sa partie supérieure de quelques rameaux opposés. Ses feuilles sont toutes ailées, légèrement velues, composées de folioles oblongues dentées en leurs bords. Ses fleurs sont d'un blanc teint de rougeâtre, disposées au sommet de la tige et des rameaux en une panicule peu étalée. Cette plante est assez commune dans les prairies et les bois, aux lieux un peu humides; elle fleurit en mai et juin.

La racine de Valériane sauvage a une saveur âcre et un peu amère; son odeur est forte, fétide et nauséabonde; elle est la seule partie de la plante qui soit d'usage en médecine. On la regarde comme antispasmodique, anti-épileptique, anti-hystérique, emménagogue, sudorifique, anti-septique, vermifuge et fébrifuge. On l'emploie principalement dans l'épilepsie, dans les affections hystériques, ner-

veuses et convulsives, contre les vers, et dans les fièvres intermittentes, putrides, malignes.

Depuis que Fabius Columna, dans son *Phytobasanos*, a préconisé cette racine réduite en poudre comme un excellent spécifique contre l'épilepsie, en assurant que non-seulement il avait vu plusieurs épileptiques guéris par son usage, mais que lui-même s'était guéri de cette maladie par ce remède; la Valériane a toujours conservé, pour la plupart des médecins, la réputation d'être l'un des meilleurs moyens qu'on pût employer contre ce mal, et l'on trouve dans les auteurs beaucoup d'observations qui paraissent confirmer celles de Columna. Cependant il s'en faut bien que la racine de Valériane ait été constamment efficace dans tous les cas, et qu'elle soit réellement un spécifique, comme on l'a prétendu, car d'autres praticiens, qui ont soumis les effets de la Valériane à une observation rigoureuse, assurent ne l'avoir jamais employée qu'infructueusement dans les cas d'épilepsie; tel est, par exemple, M. Alibert. Je pourrais aussi me citer, et dire que je n'ai point encore vu un épileptique guérir radicalement par l'usage de cette plante; tout ce que j'en ai pu obtenir quelquefois, a été d'éloigner l'époque des accès.

La racine de Valériane m'a paru de même être loin de faire un remède positif dans les affections hystériques, nerveuses et convulsives, contre lesquelles on l'a aussi beaucoup préconisée. Mais la cause de ces maladies est elle-même si peu ou si rarement connue, que l'application des médicaments se fait bien plus souvent empiriquement que rationnellement, et quand les médecins observateurs cherchent à se rendre compte des guérisons qu'ils ont obtenues, ils reconnaissent qu'ils les doivent bien plus aux efforts de la nature qu'aux remèdes qu'ils ont administrés.

Je ne dirai rien de la Valériane employée comme vermifuge, emménagogue, sudorifique, m'en étant très-peu servi sous ces rapports. Mais lorsque le Quinquina était, il y a quelques années à un prix très-élevé, je l'ai employée plusieurs fois avec beaucoup de succès dans des fièvres putrides, malignes, intermittentes. Dans le dernier cas, j'ai, il y a neuf et dix ans, guéri beaucoup de fièvres tierces ou doubles tierces, par une poudre composée de parties égales de racines de grande Gentiane et de Valériane sauvage, donnée à la dose de 5 à 6 gros en deux ou

trois fois, quelques heures avant les paroxysmes. Sur douze malades, dont j'ai particulièrement recueilli les observations, il y en eut deux qui furent guéris dès la première fois, cinq autres le furent à la seconde, deux à la troisième, et les trois derniers à la quatrième. Vers le même temps, M. le docteur Vaidy publiait seize observations desquelles il résulte que la racine de Valériane sauvage, employée seule à des doses assez fortes, a guéri en peu de jours des fièvres intermittentes de tous les types, dont la plupart étaient anciennes, chez des sujets affaiblis, cachectiques, et même infiltrés. De ces faits et de plusieurs autres qu'il serait encore facile de citer, on peut donc assurer qu'un des meilleurs moyens de remplacer le Quinquina dans les fièvres intermittentes, est la racine de Valériane sauvage.

Il en est de même dans les fièvres putrides et dans les fièvres malignes, où je l'ai également employée avec succès, principalement en lavement et en applications extérieures, les malades répugnant souvent beaucoup à prendre la Valériane par la bouche, à cause de son odeur fétide et nauséabonde, et parce que, pour qu'elle puisse être efficace, il faut la donner à des doses assez fortes, comme depuis 2 jusqu'à 6 gros et même 1 once, dans l'espace de vingt-quatre heures. Pour qu'elle soit un peu moins désagréable, on la donne dans le vin. En lavement, on la fait prendre depuis 1 gros jusqu'à demi-once chaque fois. En application extérieure sur l'abdomen, j'en ai fait mettre depuis 2 jusqu'à 4 onces à la fois, qu'on renouvelait de douze heures en douze heures. Je conseille à peine la Valériane en infusion, quoiqu'on puisse la donner ainsi, à la dose d'une demi-once à 2 onces, car j'ai trouvé peu de malades qui aient voulu continuer cette tisane plusieurs jours de suite, ou ils la faisaient faire si légère qu'alors elle ne pouvait avoir aucune efficacité. C'est peut-être ici le cas de dire que la répugnance que bien des personnes ont à prendre la Valériane a pu souvent induire les médecins en erreur sur ses effets négatifs, parce qu'il y a lieu de soupçonner que beaucoup de malades auxquels cette racine était prescrite, ne l'ont pas prise ou n'en ont pris que de trop faibles doses : ceci a dû surtout arriver dans les cas où il fallait en continuer l'usage pendant longtemps.

L'extrait de racine de Valériane que l'on prescrit depuis demi-gros jusqu'à 2 gros, est une mauvaise préparation ;

une grande partie des propriétés de la plante tenant à son principe odorant, celui-ci se perd par la décoction prolongée, nécessaire à la préparation de l'extrait. Cette racine entrain autrefois dans plusieurs compositions pharmaceutiques qui sont presque toutes aujourd'hui reléguées dans les anciens formulaires. Pour qu'elle possède toutes les propriétés qui la rendent recommandable, il faut qu'elle soit recueillie au printemps avant le développement de la tige.

Les chats aimant avec fureur l'odeur de cette racine; il est difficile à cause de cela de conserver la plante dans les jardins qui sont au milieu des villes, parce qu'ils sont sans cesse à gratter autour ou à se rouler dessus.

VALÉRIANE DES JARDINS, vulgairement *Valériane franche*, *grande Valériane*.

Valeriana Phu. Lin. Spec. 45. — *Valeriana seu Phu.* Blackw. Herb. t. 250. — *Valeriana hortensis.* Pharm.

Cette espèce diffère de la précédente, parce que ses feuilles radicales sont, les unes entières, les autres à 5 lobes. Elle est indiquée dans les montagnes de l'Alsace, du Dauphiné et du Languedoc.

Ses propriétés sont analogues à celles de la Valériane sauvage; mais comme elles sont beaucoup plus faibles, on l'emploie rarement en médecine.

VALÉRIANE CELTIQUE, vulgairement *Nard celtique*.

Valeriana celtica. Lin. Spec. 46. — *Nardum celticum.* Matth. Valgr. 55. — *Nardus celtica vel Spica celtica.* Pharm.

Sa racine est vivace, horizontale, traçante, garnie de fibres roussâtres; elle produit une tige simple, glabre, haute de 5 à 6 pouces, garnie à sa base de plusieurs feuilles oblongues, entières, rétrécies en pétioles. Cette tige est munie dans sa longueur de 2 à 5 paires de feuilles semblables, mais plus étroites et plus courtes, et elle est terminée par de petites fleurs rougeâtres ou blanchâtres, disposées en un épi interrompu, formé de 5 à 4 verticilles un peu distans, sessiles; quelquefois le verticille inférieur est porté sur deux pédoncules opposés. Cette plante croît dans les pâturages les plus élevés des Alpes; elle fleurit en juillet et août.

C'est la racine de cette plante qui est particulièrement connue sous le nom de *Nard celtique*. Dioscorides en parle,

mais le Nard de cet auteur est-il le même que le nôtre ? Quoi qu'il en soit, les modernes ont attribué plusieurs propriétés à cette racine ; elle a passé pour être propre à guérir les obstructions, l'ictère ; elle a été dite bonne pour faciliter le retour des menstrues supprimées ; on l'a crue utile dans la paralysie, l'hystérie, et contre les vers. Sa saveur un peu âcre, légèrement amère, et son odeur forte assez analogue à celle de la Valériane sauvage, portent à croire que plusieurs des vertus qu'on lui a attribuées ne sont point illusoires, mais aujourd'hui elle est entièrement tombée en désuétude, et dans les cas où l'on pourrait en faire usage, on lui préfère la Valériane sauvage ou d'autres toniques. Elle est dans le *Codex* de l'ancienne faculté, au nombre des drogues qui entrent dans la Thériaque, le Mithridate et l'Orviétan.

202^e Genre. — MACHE ou VALÉRIANELLE. *VALERIANELLA*. Vaillant.

Calice petit, persistant, denté ; le nombre des dents variant depuis 1 jusqu'à 12. Corolle tubulée, à limbe partagé en 5 découpures inégales. 2 à 5 étamines. 1 graine couronnée par le calice.

MACHE CULTIVÉE, vulgairement *Blanchette*, *Clairette*, *Doucette*, *Herbe de Sainte-Claire*, *Poule grasse*, *Salade de chanoine*.

Valerianella olitoria. Decand. Fl. Fr. 4. n° 5550. — *Valeriana locusta*, *z.* Lin. Spec. 47.

Sa racine est menue, fibreuse, annuelle ; elle produit une tige haute de 4 à 8 pouces, ordinairement rameuse dès sa base, dichotome, dont les bifurcations sont divergentes, étalées, garnie de feuilles oblongues, sessiles, entières ou à peine dentées ; les feuilles radicales sont ovales-oblongues, rétrécies vers leur base, comme spatulées, et étalées en rosette sur la terre. Ses fleurs, blanchâtres ou d'une teinte bleuâtre très-claire, sont ramassées en petits bouquets au sommet des rameaux. Ses graines sont arrondies et comprimées. Cette plante est commune dans les champs, les lieux cultivés et les jardins ; elle fleurit en mars et avril. On la cultive comme herbe potagère, et on la confond souvent avec plusieurs autres espèces, telles que la Mâche dentée, la

Mâche à fruits velus, qui n'en diffèrent que fort peu, si ce n'est par la forme de leurs graines.

La Mâche est adoucissante et rafraîchissante, on n'en fait plus d'usage en médecine. On l'a conseillée autrefois dans les bouillons de veau ou de poulet, contre la néphrétique, le scorbut, les rhumatismes, la goutte, l'hypocondrie; elle était assez insignifiante dans tous ces cas. On mange, pendant tout l'hiver, ses jeunes feuilles en salade.

Famille LI.

RUBIACÉES.

Les caractères propres aux plantes de cette famille sont les suivans : calice monophylle, partagé en son bord en 2 et plus souvent en 4 divisions; corolle monopétale, régulière, tubuleuse, à limbe découpé en 4 ou 5 lobes; 4 à 5 étamines insérées sur le tube, et alternes avec les divisions du limbe; 1 ovaire inférieur, surmonté d'un style terminé par 2 stigmates; 2 coques monospermes, quelquefois bacciformes, ne s'ouvrant pas, et ressemblant à de simples graines.

Les Rubiacées sont des herbes à tiges quadrangulaires, noueuses; à feuilles simples, verticillées; à fleurs disposées le plus souvent en épi, en corymbe ou en panicule dans la partie supérieure des tiges.

Autant les plantes exotiques de cette famille, parmi lesquelles on compte le Quinquina et l'Ipécacuanha, présentent un grand intérêt à la matière médicale, autant les indigènes sont peu recommandables; effectivement tout ce qu'elles paraissent avoir de propriétés, c'est que leurs racines sont légèrement astringentes. Ces mêmes racines méritent plus d'attention sous leurs rapports économiques; elles donnent presque toutes une couleur rouge, et l'on se sert principalement, pour la teinture, de celle de la Garance, qui est plus riche en principe colorant.

203^e Genre. — ASPÉRULE. *ASPERULA*. Lin.

Calice à 4 dents. Corolle infundibuliforme, quadrifide, quelquefois seulement trifide, et alors triandrique. 2 baies sèches, globuleuses, réunies ensemble.

ASPÉRULE A L'ESQUINANCIE, vulgairement *Rubéole*,
Petite-Garance, *Herbe à l'esquinancie*, *Herbe*
de vie.

Asperula Cynanchica. Lin. Spec. 151. — Regnault,
Bot. t. 22. — *Rubia Cynanchica*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, rougeâtre, vivace; elle donne naissance à plusieurs tiges grêles, rameuses, souvent couchées à leur base, ensuite redressées, hautes de 8 à 12 pouces, garnies de feuilles linéaires, un peu glauques comme toute la plante, verticillées par quatre. Ses fleurs sont petites, couleur de chair, disposées plusieurs ensemble au sommet de la tige et des rameaux; leur corolle est monopétale et quadrifide. Cette espèce se trouve communément sur les collines exposées au soleil, et dans les pâturages secs; elle fleurit pendant tout l'été.

L'herbe à l'Esquinancie a été regardée autrefois comme ayant une propriété particulière dans les maux de gorge inflammatoires, d'où lui est venu un de ses noms vulgaires; on l'employait alors en tisane, en gargarisme, et appliquée extérieurement. Elle n'a pas conservé de nos jours son ancienne réputation, et les médecins n'en font plus que peu ou point du tout d'usage.

Linné nous apprend que dans le nord on emploie ses racines en place de celles de la Garance, pour teindre les laines en rouge.

ASPÉRULE ODORANTE, vulgairement *Reine des bois*,
Hépatique des bois, *Petit Muguet*.

Asperula odorata. Lin. Spec. 150. — *Asperula odorata Aspergula*. Blackw. Herb. t. 60.

Sa racine est menue, traçante; elle produit plusieurs tiges simples un peu anguleuses, hautes de 6 à 8 pouces, garnies de feuilles ovales-lancéolées, légèrement ciliées en leurs bords, verticillées 8 ensemble. Ses fleurs sont blanches, pédonculées, disposées en corymbe terminal. Cette plante croît dans les bois, à l'ombre; elle fleurit en mai.

La Reine des bois a une odeur agréable, qui se développe surtout par la dessiccation. On la dit diurétique et sudorifique; elle n'est que peu ou point employée. On l'a conseillée dans la jaunisse et dans les maladies éruptives. On la prépare par infusion à la dose de 2 à 4 gros pour une pinte d'eau.

204^e Genre. — CAILLE-LAIT. *GALIUM*. Lin.

Calice à 4 dents. Corolle en roue ou en cloche, à 4 divisions, plus rarement à 5 ou à 5. 2 coques arrondies, accolées l'une à l'autre.

CAILLE-LAIT JAUNE, vulgairement *vrai Caille-lait*, *petit Muguet*.

Galium verum. Lin. Spec. 155. — *Gallium luteum*. Pharm. — *Gallium*. Dod. Pempt. 355.

Sa racine est grêle, longue, rampante, brunâtre, vivace; elle donne naissance à des tiges carrées, simples dans leur partie inférieure, légèrement velues, hautes de 10 à 15 pouces, garnies de feuilles linéaires, glabres, d'un vert foncé, verticillées 6 à 8 et même 9 ensemble. Les fleurs sont très-petites, jaunes, agréablement odorantes, pédonculées, portées par petits bouquets sur des rameaux courts formant, au sommet des tiges, une panicule longue, étroite et interrompue. Cette plante croît dans les prés secs et sur les bords des bois; elle fleurit en été.

Les parties du Caille-lait dont on fait usage, sont les sommités fleuries. On les dit diurétiques, diaphorétiques, astringentes et antispasmodiques. On les a conseillées autrefois dans la jaunisse, les exanthèmes, les affections convulsives, l'épilepsie; on les a employées pour arrêter les hémorragies nazales; mais elles ne sont plus guère en usage aujourd'hui dans tous ces cas. Cependant, il n'y a pas plus d'une quarantaine d'années, que des médecins, sans les préconiser tout-à-fait comme un spécifique, les ont cependant de nouveau recommandées comme un remède par le moyen duquel ils avaient guéri plusieurs épileptiques. La dose des fleurs de Caille-lait est de 2 gros à demi-once en infusion dans une pinte d'eau. Le suc exprimé des sommités fraîches a été donné à la dose de 4 onces.

On croyait autrefois que les fleurs de cette plante avaient la propriété de faire cailler le lait; mais les expériences de Bergius, de Parmentier et de M. Déyeux ont démontré le contraire. Ces fleurs teignent la laine en jaune, et les racines en rouge. Ces dernières, comme celles de la plupart des Rubiacées, et surtout celles de la Garance, colorent en rose les os des animaux qui en mangent.

CAILLE-LAIT CROISETTE, vulgairement *Croisette*.

Galium Cruciatum. Scop. Flor. Carn. 1. p. 100. — *Valantia Cruciatum*. Lin. Spec. 1491. — *Cruciatum*. Dod. Pempt. 557. — Pharm.

Sa racine est rampante, vivace; elle produit plusieurs tiges grêles, simples, hautes de 8 pouces à 1 pied, garnies de feuilles ovales, velues, molles au toucher, verticillées par 4. Ses fleurs sont jaunes, les unes mâles, les autres hermaphrodites, disposées, dans la partie supérieure des tiges, en plusieurs petits bouquets axillaires. Les fruits sont glabres, cachés par les feuilles réfléchies en bas après la floraison. Cette plante croît dans les bois et les buissons; elle fleurit en mai.

On regardait autrefois la Croisette comme astringente et vulnérable; on croyait que sa décoction, prise intérieurement pendant plusieurs jours, et que l'herbe appliquée en cataplasmes sur les hernies, était un moyen de les guérir. Aujourd'hui, que l'insuffisance de tels moyens est justement appréciée, les médecins ne font plus aucun usage de cette plante.

CAILLE-LAIT GRATERON, vulgairement *Grateron*, *Rièble*, *Capel à teigneux*.

Galium Aparine. Lin. Spec. 157. — Bull. Herb. t. 515. — *Aparine*. Pharm.

Sa racine, menue, fibreuse, annuelle, produit une tige grêle, quadrangulaire, longue de 2 à 4 pieds, garnie, surtout sur ses angles, d'aspérités crochues, au moyen desquelles elle s'attache à tous les corps qui sont dans son voisinage. Ses feuilles sont linéaires, rudes en leurs bords, verticillées 6 à 8 ensemble. Ses fleurs sont blanches, petites, solitaires, ou 2 à 3 ensemble sur des pédoncules axillaires; il leur succède des fruits hérissés de nombreux poils crochus. Cette plante est commune dans les haies, les buissons et les lieux cultivés; elle fleurit en juin et juillet.

Le Grateron a passé pour incisif, apéritif, résolutif, diurétique et sudorifique. Dioscorides conseillait d'appliquer sur les tumeurs scrophuleuses ses tiges et ses feuilles pilées et mêlées avec de l'Axonge. Dans le dernier siècle, des médecins ont de nouveau vanté ce moyen, et ont prétendu en avoir obtenu de très-bons effets; mais les observations faites

par des praticiens non prévenus, ont bientôt prouvé l'inefficacité du Grateron dans ces cas, où il est d'ailleurs généralement reconnu qu'un traitement intérieur est beaucoup plus essentiel que des applications extérieures.

On trouve aussi que le Grateron a été conseillé dans les obstructions, les hydropisies, contre les calculs de la vessie, le scorbut; mais les propriétés qu'on lui a attribuées dans ces maladies sont aussi gratuites que celles qu'on lui a supposées contre les scrophules. Aujourd'hui le Grateron est banni de la matière médicale.

On a dit que ses graines torréfiées avaient une saveur et même une odeur analogue au Café; mais ces principes n'y sont pas assez développés pour qu'on puisse jamais les employer à la place de cette graine exotique.

205^e Genre. — GARANCE. *Rubia*. Lin.

Calice à 4 dents. Corolle campanulée, à 4, et quelquefois à 5 divisions, et alors à 5 étamines. 2 baies arrondies.

GARANCE DES TEINTURIERS, vulgairement *Garance*.

Rubia tinctorum. Lin. Spec. 158. — Blackw. Herb. t. 526. — Pharm.

Sa racine est longue, rampante, de la grosseur d'une plume à écrire, rouge en dedans et en dehors, vivace; elle pousse plusieurs tiges carrées, rameuses, rudes au toucher, hautes de 2 à 3 pieds, garnies de feuilles ovales-oblongues, pointues, verticillées 4 à 6 ensemble, hérissées en leurs bords et sur leur nervure postérieure de dents crochues. Ses fleurs sont petites, jaunâtres, disposées sur des pédoncules divisés, formant, dans les aisselles des feuilles supérieures et à l'extrémité des rameaux, de petites panicules. Les fruits sont des baies noirâtres. Cette plante croît dans les haies et les buissons, principalement dans le midi; on la cultive dans plusieurs cantons pour ses usages économiques; elle fleurit en juin et juillet.

La seule partie usitée de la Garance est la racine; elle passe pour astringente, apéritive, fondante, diurétique. Les anciens formulaires la mettent au nombre des cinq racines apéritives mineures, dont les quatre autres sont celles d'Arrête-bœuf, de Caprier, de Chardon-roland et de Chiendent. Elle a été conseillée et plus ou moins vantée comme pouvant être utile dans les obstructions du foie et de la rate,

dans la jaunisse, l'hydropisie, les fleurs blanches, la gravelle, le rachitis, la goutte. Mais il paraît que ses vertus, dans tous ces cas, avaient été très-exagérées, et aujourd'hui qu'on a reconnu son insuffisance, elle est peu ou même point du tout employée par les médecins. Elle a la propriété de colorer en rouge les os des animaux auxquels on la donne pour nourriture; ce qui a été constaté par beaucoup d'expériences.

Dans les arts, on se sert de la racine de Garance pour en retirer une couleur rouge que l'on emploie pour la peinture, et dont on fait principalement usage pour la teinture des laines. Le rouge qu'elle leur donne est à la vérité peu éclatant, mais il est très-solide, et résiste long-temps sans s'altérer à l'action de l'eau, de l'air et du soleil.

Famille LII.

LOBÉLIACÉES.

Un seul genre indigène composant à lui seul cette famille, les caractères de celle-ci se réduisent à ceux de ce genre.

Les Lobéliacées contiennent en général un suc laiteux très-âcre, souvent caustique, et elles doivent toutes être regardées comme plus ou moins dangereuses.

206^e Genre. — LOBÉLIE. *LOBELIA*. Lin.

Calice monophylle, à 5 dents. Corolle monopétale, tubulée inférieurement, partagée à son limbe en 2 lèvres inégales; la supérieure à 2 divisions, l'inférieure plus grande et à 5 lobes. 5 étamines à anthères réunies en tube. 1 ovaire inférieur, à style terminé par 1 stigmate à 2 lobes. Capsule à 2 ou 5 loges s'ouvrant par le sommet, et contenant plusieurs graines.

LOBÉLIE BRULANTE.

Lobelia urens. Lin. Spec. 1521. — Bull. Herb. t. 9.

Sa racine est vivace, composée d'un faisceau de fibres blanchâtres; elle produit une tige grêle, droite, glabre, simple ou peu rameuse, haute de 1 pied à 1 pied et demi. Ses feuilles radicales sont en spatule, crénelées en leurs bords, étalées en rosette sur la terre; celles de la tige sont lancéolées, sessiles, dentées, glabres et d'un vert gai, de même que les premières. Ses fleurs sont d'un bleu clair, dis-

posées en grappe terminale. Cette plante croît dans les lieux humides et marécageux ; elle fleurit en juin , juillet et août.

Cette Lobélie a une saveur âcre et brûlante qui lui a valu le nom qu'elle porte. Elle n'est point employée en médecine ; mais les accidens arrivés à plusieurs paysans qui en avaient fait usage, la prenant sans doute pour la petite Centaurée, à laquelle elle ressemble un peu, quand elle n'est pas en fleur, nous ont appris le danger qu'il pourrait y avoir à user de cette plante sans une circonspection extrême. Plusieurs de ces paysans ayant pris l'infusion de ses tiges et de ses feuilles dans du cidre, pour se guérir de fièvres intermittentes, cette infusion procura à tous des vomissemens et beaucoup d'évacuations par les selles, qui emportèrent la fièvre : mais un grand nombre d'entre eux paya cher l'usage téméraire de ce médicament, en éprouvant de cruelles tranchées, des superpurgations, des anxiétés et même des convulsions. Le lait, les huileux, les lavemens mucilagineux, la thériaque calmèrent ces accidens.

Famille LIII.

CAMPANULACÉES.

Les plantes de cette famille ont pour caractères, un calice à 5 divisions, quelquefois plus, adhérent avec l'ovaire ; une corolle monopétale, attachée sur le calice, communément divisée en 5 lobes réguliers ; 5 étamines pour l'ordinaire, insérées au-dessous de la corolle ; 1 ovaire inférieur ou adhérent avec l'ovaire, surmonté d'un seul style, terminé par 1 stigmate, le plus souvent à 3 ou 5 divisions.

Les Campanulacées sont des herbes à feuilles simples, alternes ; à fleurs rarement solitaires, plus souvent disposées en épi, en faisceau, en panicule.

Elles contiennent en général un suc propre laiteux, qui n'est ni âcre ni caustique, comme dans les Lobéliacées, mais seulement légèrement amer et même presque insipide. La médecine n'en fait que peu ou point d'usage. On mange les racines et les jeunes feuilles de quelques espèces.

207^e Genre. — CAMPANULE. *CAMPANULA*. Lin.

Calice à 5 divisions. Corolle campanulée, à 5 lobes. 5 étamines à filamens élargis à leur base. Stigmate trifide ou quinquéfide. Capsule à 5 ou 5 loges polyspermes.

CAMPANULE RAIPONCE, vulgairement *Raiponce*.

Campanula Rapunculus. Lin. Sp. 252.—*Rapunculus*
esculentus. Pharm. — *Rapunculum*. Dod. Pempt. 165.

Sa racine est simple, pivotante, blanche, tendre, bisannuelle; elle produit une tige, anguleuse, presque glabre, simple dans sa partie inférieure, un peu rameuse dans la supérieure, haute de 1 à 2 pieds. Ses feuilles sont de deux sortes; les unes radicales, ovales-oblongues, ondulées, rétrécies en pétiole, légèrement velues, étalées en rosette; les autres, placées sur la tige, assez distantes entre elles, sont lancéolées et sessiles. Ses fleurs sont bleues, plus rarement blanches, disposées au sommet de la tige et des rameaux en panicule resserrée. Cette plante croit dans les champs, les prés et sur les bords des fossés; on la cultive dans les jardins; elle fleurit en mai, juin et juillet.

Les racines et les jeunes feuilles de Raiponce passent pour apéritives et rafraîchissantes; on les mange en salade, pendant l'hiver et au commencement du printemps.

Famille LIV.

CUCURBITACÉES.

Les plantes dont se compose cette famille ont pour caractères communs des fleurs monoïques ou dioïques composées ainsi qu'il suit : Dans les mâles, calice d'une seule pièce, évasé, à 5 divisions; corolle monopétale, campanulée, adhérente au calice, ayant son limbe partagé en 5 lobes; 5 étamines à anthères oblongues, adnées à la partie supérieure et latérale de leurs filamens; dans les femelles, calice et corolle comme dans les mâles: 1 ovaire inférieur, surmonté d'un style à 5 divisions, terminées chacune par 1 stigmate; 1 baie charnue à 1 ou plusieurs loges, contenant plusieurs graines cartilagineuses, attachées horizontalement à des réceptacles latéraux.

Les Cucurbitacées sont des herbes à tiges sarmenteuses, rampantes ou grimpantes; à feuilles alternes, pétiolées, accompagnées de vrilles; à fleurs axillaires, solitaires, ou disposées en grappe.

Les propriétés des plantes de cette famille sont fort différentes, selon les espèces; le Melon, le Concombre, la Courge, le Potiron donnent des fruits en grande partie fermés d'une

pulpe plus ou moins consistante, en général très-aqueuse, ayant un goût doux et sucré. On fait usage de cette pulpe comme alimentaire; elle est rafraîchissante et légèrement laxative. Les fruits de la Bryone et de l'Elatérium, au contraire, ont une saveur âcre, très-amère, et ceux de ce dernier sont fortement purgatifs. Les racines vivaces et charnues de ces deux espèces partagent les qualités de leurs fruits, qualités qui paraissent tenir à un suc propre, extracto-résineux, qui est un des principes des racines vivaces des Cucurbitacées, et qui est charrié avec la sève dans toutes les parties de ces végétaux, tandis que les racines fibreuses des plantes annuelles de la même famille en étant dépourvues, sont par cela même presque insipides, et leur sève élaborée dans les fruits n'y forme qu'un suc aqueux et mucilagineux.

Quelle que soit la qualité de la pulpe qui les entoure, les graines des Cucurbitacées contiennent une huile douce qui les rend propres à former des émulsions tempérantes et anodines.

208^e Genre. — CONCOMBRE. *CUCUMIS*. LIN.

Fleurs monoïques. Dans les mâles, calice à 5 dents, subulées; corolle campanulée, plissée, à 5 découpures; 5 filaments, dont 2 bifurqués à leur sommet, portent chacun 2 anthères; dans les femelles, 1 style court, terminé par 3 stigmates épais et fourchus; 1 grosse baie succulente, à 5 loges renfermant des graines ovales, comprimées, nombreuses.

CONCOMBRE CULTIVÉE, vulgairement *Concombre*.

Cucumis sativus. Lin. Spec. 1437. — Blackw. Herb. t. 4. — *Cucumber*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle; elle donne naissance à une tige assez épaisse, sarmenteuse, divisée en beaucoup de rameaux velus, rudes au toucher comme toute la plante, longs de plusieurs pieds et couchés sur la terre. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, grandes, échancrées profondément à leur base, découpées dans leur contour en 5 angles aigus, dont celui du milieu plus grand que les autres. Ses fleurs sont jaunes, portées sur de courts pédoncules, deux ou plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles; elles sont accompagnées de longues vrilles simples, au moyen desquelles

La plante s'attache quelquefois sur les corps qui sont dans son voisinage, et qui peuvent lui former un appui. Aux fleurs femelles succèdent des fruits assez gros, allongés, presque cylindriques, un peu recourbés en arc, verruqueux en leur surface, d'abord verts, ensuite d'un jaune pâle à l'époque de leur maturité. Cette plante passe pour être originaire des Indes; mais elle est généralement cultivée dans tous les jardins depuis plusieurs siècles; elle fleurit en été.

Les Concombres sont des fruits qui ne contiennent qu'une pulpe aqueuse, qu'on doit plutôt regarder comme rafraîchissante que comme alimentaire. On mange les Concombres apprêtés de différentes manières: mais ils ont en général besoin de certains assaisonnemens pour relever leur saveur naturelle. Ils conviennent aux tempéramens sanguins et bilieux; ils ne valent rien, au contraire, pour les lymphatiques et pour les personnes qui ont l'estomac faible et froid. On en a recommandé l'usage aux gens atteints de maladies des reins et de la vessie, aux calculieux. Les jeunes Concombres encore verts se font confire dans le vinaigre; en cet état, ils portent le nom de *Cornichons*, et ils servent ensuite d'assaisonnement dans les sauces et les salades.

Les pharmaciens et les parfumeurs préparent, avec de l'Axonge et les Concombres mûres, une pommade qui porte le nom de ces fruits, et qui, parmi les femmes, a de la réputation comme cosmétique; elle passe pour avoir la propriété de rendre la peau plus douce; et l'on sait combien les dames sont curieuses de ce genre de beauté. Cette pommade, qu'on ne peut faire que dans la saison des Concombres, a le défaut de contracter, pendant le reste de l'année, comme toutes les préparations graisseuses, de la rancidité qui la prive des propriétés qu'on estime en elle, et qui la rend, au contraire, susceptible de produire des effets entièrement opposés à ceux qu'on en espère.

Les graines de Concombre sont une des quatre semences froides majeures, dont les trois autres sont celles de Melon, de Courge et de Citrouille; on en préparait autrefois des émulsions pour les fièvres inflammatoires, la colique néphrétique, les ardeurs d'urine; mais on leur préfère généralement aujourd'hui les Amandes douces. On peut, de même que de celles-ci, en retirer par expression une huile adoucissante.

CONCOMBRE MELON, vulgairement *Melon*.

Cucumis Melo. Lin. Spec. 1456. — *Melo*. Blackw. Herb. t. 529. — *Melones*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle; elle produit, comme dans l'espèce précédente, une tige rameuse, sarmenteuse, très-longue, rude au toucher comme toute la plante, couchée sur la terre, garnie de vrilles simples et de feuilles pétiolées, arrondies, un peu anguleuses. Ses fleurs sont jaunes, pédunculées, réunies plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles. Il succède aux femelles, des fruits ovoïdes ou globuleux, recouverts d'une écorce grisâtre ou verdâtre, selon les variétés qui sont très-nombreuses. Cette plante est originaire des climats chauds de l'Asie; mais elle est cultivée; depuis un temps immémorial, dans les jardins de l'Europe, à cause de l'excellence de son fruit. Elle fleurit à la fin du printemps et au commencement de l'été.

La chair de Melon est rafraichissante, relâchante, très-agréable au goût, mais peu nourrissante. Elle se digère en général facilement; cependant les personnes qui ont l'estomac faible et délicat ne doivent en manger qu'avec beaucoup de modération, car l'excès en devient aisément nuisible; elle peut, étant prise en trop grande quantité, donner des coliques, relâcher le ventre, produire la diarrhée, la dysenterie.

On retirait autrefois des graines de Melon, une huile douce qui, à raison de ses propriétés anodines, était assez fréquemment usitée; mais elle est aujourd'hui tombée en désuétude, ainsi que les émulsions qu'on préparait avec les graines elles-mêmes, lesquelles, comme je l'ai dit plus haut, étaient une des quatre semences froides majeures.

209° Genre. — BRYONE. *BRYONIA*. Lin.

Fleurs monoïques ou dioïques. Dans les mâles, calice campanulé, à 5 dents aiguës. Corolle campanulée ou presque en rosette, à 5 lobes. 5 anthères, dont 4 portées 2 à 2 sur 2 filamens, et la 5^e solitaire. Dans les femelles, style à 5 divisions, terminées chacune par 1 stigmate échancré. 1 baie globuleuse, petite, lisse, contenant plusieurs graines.

BRYONE DIOÏQUE, vulgairement *Bryone*, *Couleuvrée*,
Vigne blanche, *Navet du diable*, *Navet galant*.

Bryonia dioica. Jacq. Fl. Aust. tab. 199. — *Bryonia*.
Pharm.

Sa racine est charnue, allongée, souvent grosse comme le bras d'un homme et même plus, blanchâtre extérieurement et intérieurement, vivace; elle donne naissance à des tiges grêles, un peu velues, qui s'étendent et s'élèvent dans une longueur de 6 à 10 pieds ou plus, en s'accrochant sur les arbrisseaux qui sont dans leur voisinage, au moyen de villes placées à la base des feuilles. Celles-ci sont alternes, pétiolées, anguleuses, échancrées en cœur à leur base, et rudes au toucher. Ses fleurs sont petites, blanchâtres, marquées de lignes verdâtres, et disposées en grappes axillaires, toutes mâles sur certains individus, toutes femelles sur d'autres. Il succède aux dernières de petites baies d'un rouge vif. Cette plante est commune dans les haies; elle fleurit depuis le mois de mai jusqu'à la fin de l'été.

La racine est la seule partie de la Bryone qui soit usitée; elle passe pour emménagogue, vermifuge, résolutive, et elle est surtout essentiellement purgative, propriété qu'elle doit au suc extracto-résineux qu'elle renferme.

On a dit que cette racine perdait beaucoup de sa vertu par la dessiccation; mais en supposant que cela soit exact, il lui en reste encore assez pour être un purgatif énergique, puisque, d'après mes observations (voyez 2^e Partie, les Succédanées du Jalap, §. III), elle a constamment déterminé la purgation à la dose de 50 à 56 grains.

La racine de Bryone convient principalement dans les hydropisies, les obstructions des viscères du bas-ventre, l'apoplexie, la paralysie, les affections vermineuses. On l'a conseillée aussi dans l'épilepsie, la manie, l'hypocondrie, l'hystérie, la goutte, les rhumatismes, l'asthme humide, les maladies de la peau, lorsque, dans ces cas, on juge l'action des purgatifs nécessaire. La dose de la Bryone sèche et réduite en poudre, est de 20 à 56 grains et même plus, lorsque l'on veut obtenir des évacuations abondantes, et déterminer par là, sur le canal intestinal, une forte irritation qui puisse agir comme dérivative. Le suc exprimé de la racine fraîche peut être donné à la dose de 1 à 4 gros dans quelques onces d'un véhicule mucilagineux, afin de s'op-

poser à l'âcreté particulière de ce suc, qui, sans cette précaution, pourrait causer un sentiment d'ardeur dans la gorge, et ensuite des coliques plus ou moins violentes. Demi-once à 1 once de cette même racine fraîche peuvent aussi être données en infusion dans 4 à 6 onces de vin.

L'application extérieure de la Bryone fraîche et réduite en pulpe, irrite la peau, et la rubéfié presque comme les sinapismes. Quelques praticiens disent en avoir vu de bons effets, employée en cataplasme sur les tumeurs indolentes et lymphatiques, sur d'anciens ulcères qui avaient besoin d'être animés. Appliquée sur la région des reins, on dit qu'elle excite la sécrétion des urines.

La Bryone n'est que très-peu employée aujourd'hui par la plus grande partie des médecins; les gens de la campagne en font un usage plus fréquent; mais comme ils s'en servent souvent mal à propos et à trop haute dose, elle leur cause quelquefois des superpurgations violentes.

Par des lavages réitérés, on enlève à cette racine, réduite en pulpe par le moyen de la râpe, toute son amertume et toute son âcreté, et l'on en obtient une fécule parfaitement bonne et très-nourrissante. Celle qu'on préparait autrefois dans les pharmacies par le seul dépôt du suc de la racine, quoique conservant quelques-unes de ses propriétés, n'agissait cependant que d'une manière assez faible; elle est aujourd'hui inusitée. L'extrait est de même rarement employé, quoiqu'il vaille mieux: on peut le donner depuis demi-gros jusqu'à 1 gros.

210° Genre. — MOMORDIQUE. *MOMORDICA*. Lin.

Fleurs monoïques. Dans les mâles, calice à 5 divisions ovales ou lancéolées; corolle à 5 découpures et à 5 plis longitudinaux. 5 anthères, dont 4 portées 2 à 2 sur 2 filamens. Dans les femelles, style cylindrique à 5 divisions terminées chacune par 1 stigmate. Baie ovale-oblongue, médiocrement charnue, à 5 loges, dont les valves s'ouvrent avec élasticité, et contiennent des graines nombreuses.

MOMORDIQUE ÉLASTIQUE, vulgairement *Concombre sauvage*, *Concombre d'âne*, *Elaterium*.

Momordica Elaterium. Lin. Spec. 1454. — Bull. Herb. tab. 81. — *Cucumer sylvestris* sive *Elaterium*. Pharm.

Sa racine est épaisse de 2 ou 5 pouces, longue d'un pied,

blanchâtre, vivace; elle donne naissance à des tiges assez grosses, rudes au toucher, couchées sur la terre, garnies de feuilles alternes, pétiolées, arrondies, échancrées en cœur à leur base, et quelquefois bordées de quelques lobes peu profonds. Ses fleurs sont axillaires, campanulées, d'un jaune blanchâtre, parsemées de veines verdâtres, les unes toutes mâles et disposées en grappe, les autres, femelles et solitaires. Il succède à ces dernières des baies longues d'un pouce et demi à 2 pouces, rudes au toucher, pleines d'un suc amer, lesquelles, lors de leur maturité, s'ouvrent avec élasticité, et jettent avec force des graines larges, luisantes et noirâtres. Cette plante est commune dans les départemens du midi, sur les bords des champs et des chemins; elle fleurit en juillet et août.

Toutes les parties du Concombre sauvage sont purgatives; les racines le sont plus que les tiges et les feuilles; les fruits le sont plus que tout le reste. C'était principalement au suc épais de ces derniers qu'on donnait le nom d'*Elatérion*, ou *Elatérium*. Cette préparation était fort employée autrefois; mais de nos jours elle est presque entièrement tombée en désuétude. La racine est également inusitée maintenant. Une grande partie de ce que j'ai dit un peu plus haut sur celle de la Bryone lui est applicable; elle est seulement moins énergique que cette dernière, et elle a besoin, pour agir de la même manière, d'être donnée à une dose plus forte, comme à celle de 40 à 60 grains. Voyez à ce sujet (2^e Partie, Mémoire sur les Succédanées du Jalap, §. IV.) les Observations particulières que j'ai faites sur cette racine, et où j'en parle d'ailleurs plus au long.

211^e Genre. — COURGE. *CUCURBITA*. Lin.

Fleurs monoïques. Dans les mâles, calice à 5 dents subulées; corolle campanulée, à 5 découpures veinées, ridées. 5 anthères sur 5 filamens, 2 de ces filamens étant bifurqués, et portant chacun 2 anthères. Dans les femelles, 1 style court, trifide, à 3 stigmates; une grosse baie, charnue, partagée en 5 à 5 loges, par des cloisons molles et membraneuses, contenant un grand nombre de graines aplaties, entourées d'un rebord particulier.

COURGE CALEBASSE, vulgairement *Courge longue*,
Courge trompette, *Courge*.

Cucurbita Lagenaria. Lin. Spec. 1454. — *Cucurbita longior*. Dod. Pempt. 66g. — *Cucurbita*. Pharm.

Sa racine est blanche, tendre, fibreuse, annuelle; elle produit des tiges anguleuses, grosses comme le doigt, rampantes sur la terre, ou grimpantes, par le moyen de vrilles, sur les treillages ou appuis qu'on leur donne, et s'étendant ainsi dans la longueur de 12 à 15 pieds ou davantage. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, arrondies, d'un vert pâle, molles au toucher, et un peu gluantes. Ses fleurs sont blanches, très-ouvertes en étoile, toujours plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles. Ses fruits sont jaunâtres, presque cylindriques, souvent courbés en forme de croissant, quelquefois longs de 4 à 5 pieds; ils contiennent une pulpe blanche, bonne à manger, et une grande quantité de graines entourées d'un bourrelet qui, formant sur les côtés des espèces d'appendices, leur donne une figure carrée. Cette plante est originaire de l'Inde; on la cultive dans les jardins, surtout dans le midi de la France; elle fleurit en juin et juillet.

COURGE PÉPON, vulgairement *Potiron*, *Citrouille*.

Cucurbita Pepo. Lin. Spec. 1455. *Citrullus*. Pharm.

Cette plante se distingue de la précédente par ses feuilles très-amplées, qui sont arrondies, échancrées en cœur à leur base, peu découpées en leurs bords; par ses fruits très-gros, ayant en général une forme sphérique aplatie, et par ses graines elliptiques. Ces fruits sont jaunes ou verdâtres extérieurement, et leur chair est toujours de la première couleur, plus ou moins foncée, d'une consistance un peu ferme, d'une saveur agréable et bonne à manger quand elle est cuite. La Courge pépon passe pour être originaire des Indes; on la cultive généralement dans les jardins et dans les champs, comme plante alimentaire; elle fleurit en juin, juillet et août.

La Courge Calebasse, ou tout simplement la Courge, et la Courge Pépon, plus vulgairement la Citrouille ou le Potiron, ont les mêmes propriétés. La pulpe de leurs fruits est en usage dans la cuisine, préparée de diverses manières; mais on ne l'emploie généralement point en médecine. Ce-

pendant, comme elle est rafraîchissante, laxative et peu nourrissante, on peut la faire entrer dans le régime des personnes d'un tempérament sanguin, dans celui des gens replets, qui doivent éviter les nourritures échauffantes et trop substantielles. On peut encore faire avec cette pulpe, crue ou cuite, des cataplasmes rafraîchissans, émolliens, résolutifs.

Les graines de Courge et celles de Citrouille réunies à celles de Concombre et de Melon, formaient autrefois les quatre semences froides majeures, dont j'ai déjà parlé à l'article Concombre cultivé.

Les fruits d'une variété de la Courge, que l'on connaît sous les noms de *Gourde* ou de *Cougourde*, ne sont point alimentaires; mais ils s'emploient pour des usages économiques. On les laisse sécher, on les vide, et on en fait des bouteilles et autres ustensiles qui servent aux gens de la campagne; aux voyageurs et aux pèlerins.

COURGE LACINIÉE, vulgairem. *Pastèque*, *Melon d'eau*, *Cucurbita Anguria*. Duch. in Lam. Dict. enc. 2 p. 158. — *Cucurbita Citrullus*. Lin. Spec. 1455. — *Anguria*, *Cucumis Citrulus*. Dod. Pempt. 640. — *Anguria*. Pharm.

Cette espèce diffère des deux précédentes par ses feuilles profondément découpées et d'une consistance ferme, presque cassante; par son fruit constamment orbiculaire, à peau mince, lisse et mouchetée de taches étoilées: par ses graines assez renflées, dont le bourrelet est fort petit, et qui sont d'ailleurs rouges ou noires. On la cultive principalement en Provence, en Languedoc.

Cette plante présente plusieurs variétés, qui diffèrent surtout par la consistance et la couleur de leur chair. On donne particulièrement en Provence le nom de *Pastèque* à celles dont le fruit est moins fondant, et qu'on ne mange que confit ou cuit avec le moût de raisin, comme on prépare le raisiné dans d'autres pays, avec des poires et du vin doux. On appelle au contraire *Melon d'eau* celles dont la chair est fondante et se mange crue comme on le fait partout des Melons ordinaires.

Famille LV.

CAPRIFOLIACÉES.

Les genres qui composent cette famille se distinguent aux caractères suivans : calice monophylle, à 5 dents ou à 5 divisions ; corolle monopétale à 5 lobes réguliers ou irréguliers ; 5 étamines ; 1 ovaire inférieur, surmonté d'un seul style ou de 5 stigmates sessiles ; 1 baie à 1 ou plusieurs loges polyspermes.

Les Caprifoliacées sont des arbrisseaux à feuilles opposées, entières ou divisées ; à fleurs axillaires, ou le plus souvent terminales, disposées en tête ou en corymbe.

La propriété purgative paraît plus développée que toute autre dans un des genres de cette famille, car toutes les parties des Sureaux sont susceptibles de provoquer la purgation et même le vomissement à l'état frais. Les fleurs cessent d'être purgatives par la dessiccation, et elles deviennent seulement propres à augmenter la transpiration cutanée. Les fruits des Chèvrefeuilles jouissent de la principale vertu des Sureaux ; on a attribué à leurs feuilles et à leurs fleurs une faculté astringente. La Moscatelline, que j'ai cru devoir rapprocher de cette famille, à cause de son ovaire inférieur et de sa corolle monopétale qui l'éloignent des Saxifragées, n'a pas de qualités bien prononcées.

212^e Genre. — CHÈVREFEUILLE. *LONICERA*. Linn.

Calice à 5 dents, muni de bractées à sa base. Corolle tubuleuse, infundibuliforme ou campanulée, à limbe partagé en 5 découpures souvent inégales. 5 étamines. 1 baie à 1, 2 ou 3 loges polyspermes.

CHÈVREFEUILLE DES BOIS.

Lonicera Periclymenum. Lin. Spec. 247. — *Caprifolium Germanicum*. Dod. Pempt. 411. — *Caprifolium*. Pharm.

Sa tige est ligneuse, divisée en rameaux grêles, sarmenteux, flexibles, s'élevant à la hauteur de 10, 15 et 20 pieds, en s'entortillant autour des arbres ou autres corps qu'ils trouvent à leur proximité. Ses feuilles sont opposées, ovales, glabres, les inférieures portées sur de courts pétioles, les

supérieures sessiles. Ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre, quelquefois un peu rougeâtres en dehors, réunies plusieurs ensemble en têtes terminales; elles répandent une odeur très-agréable. Cet arbrisseau croît dans les bois et les buissons; il fleurit en juin.

Les feuilles et les fleurs du Chèvrefeuille passent pour astringentes, détersives, et les fruits pour diurétiques. La décoction des feuilles s'emploie quelquefois en gargarisme pour les gonflemens lymphatiques des amygdales, les ulcérations et les aphtes des mêmes parties. L'eau distillée des fleurs, dont on se servait autrefois dans les ophthalmies, est aujourd'hui tombée en désuétude; on fait aussi peu ou point d'usage du sirop qu'on préparait également avec les fleurs.

Les fruits d'une autre espèce de ce genre, le Chèvrefeuille des Alpes (*Lonicera Alpigena*. Lin.), pris au nombre de 5 à 8, provoquent le vomissement et la purgation, selon Tragus et J. Prévost : la médecine n'en fait aucun usage.

215^e Genre. — SUREAU. *SAMBUCUS*. Lin.

Calice à 5 divisions. Corolle en roue, à 5 lobes. 5 étamines alternes avec les divisions de la corolle. 3 stigmates sessiles. 1 baie à trois graines.

SUREAU NOIR, vulgairement *Sureau*, *Sureau commun*, *grand Sureau*.

Sambucus nigra. Lin. Sp. 385. — *Sambucus*. Blackw. Herb. t. 151. — Pharm.

Sa tige est ligneuse, haute de 10 à 12 pieds et plus, divisée en rameaux droits, cylindriques, revêtus d'une écorce grisâtre. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, ailées avec impaire, composées de 5 à 7 folioles ovales-lancéolées, glabres, d'un beau vert, dentées en leurs bords. Ses fleurs sont blanches, petites, très-nombreuses, disposées à l'extrémité des rameaux en un large corymbe ombelliforme; elles ont une odeur forte, un peu nauséuse. Il leur succède de petites baies noirâtres à l'époque de leur maturité. Cet arbrisseau croît dans les haies, les buissons; il fleurit en juin et juillet.

Le Sureau est purgatif dans toutes ses parties; il a été employé sous ce rapport dès la plus haute antiquité, et il paraît avoir été bien plus en usage qu'il ne l'est de nos jours.

Dans quelques provinces d'Allemagne, les gens de la campagne mangent ses jeunes feuilles et ses fleurs fraîches en salade, et cela leur sert de doux purgatif. Les baies ont été vantées, dans les 11^e et 15^e siècles, pour produire le même effet, et les graines qu'elles renferment ont aussi la même faculté. Mais à toutes ces parties on préfère généralement l'écorce moyenne, que de célèbres médecins, Boerhaave, Sydenham, etc., ont conseillée comme un remède très-efficace dans l'hydropisie. Sa dose est de 2 gros à 1 once en décoction dans une pinte d'eau. Le suc de cette même écorce fraîche peut se donner de 1 gros à demi-once.

Comme sudorifiques et résolatives, on fait un très-grand usage des fleurs de Sureau. Leur infusion, à la dose d'une ou deux pincées pour une pinte d'eau, se donne dans beaucoup de cas où l'on croit utile de porter à la peau, dans les exanthèmes, lorsque l'éruption en est difficile, comme dans la rougeole, la variole; on s'en sert également dans les rhumatismes chroniques, dans les affections catarrhales atoniques, dans les maladies cutanées. Extérieurement, on emploie, comme résolutive et anodine, l'infusion de ces mêmes fleurs en lotions et fomentations dans les inflammations, l'érysipèle, etc.

Le rob de Sureau, sorte d'extrait qu'on prépare dans les pharmacies avec les baies de cet arbrisseau, se prescrit, comme sudorifique, à la dose d'un à 2 gros dans les maladies cutanées, la syphilis ancienne, la goutte, les rhumatismes; à plus haute dose, il est purgatif. S'il a pu être utile à la dose d'une once, dans la diarrhée et la dysenterie, comme on le trouve indiqué dans les auteurs, ce n'a été que lorsque ces maladies avaient pour cause un embarras gastrique qui exigeait l'usage des évacuans. Les autres préparations pharmaceutiques dans lesquelles entraînent les fleurs ou les baies de Sureau, sont presque toutes tombées aujourd'hui en désuétude.

Les marchands de vin emploient les fleurs de Sureau pour communiquer au vin blanc ordinaire un faux goût de vin muscat. Quelques personnes en font de même infuser dans le vinaigre, pour lui donner plus de force et lui faire prendre un parfum agréable. Les baies, cuites dans le vinaigre, teignent le fil et les peaux en violet. Le bois de Sureau, quand il est vieux, devient assez dur et propre à être employé pour de menus ouvrages de tour. Il a la couleur du

buis, mais il n'est pas aussi solide. Les enfans font des sarrabacanes avec ses jeunes branches, qui sont remplies d'une moëlle abondante. Les bestiaux et les bêtes fauves ne broutent point son feuillage. Plusieurs oiseaux recherchent ses fruits.

SUREAU HIÈBLE, vulgairement *Hièble*, *Yèble*, *petit Sureau*.

Sambucus Ebulus. Lin. Sp. 535. — *Ebulus*. Blackw. Herb. t. 488. — Pharm.

Sa racine est blanchâtre, charnue, grosse comme le doigt, vivace, rampante; elle donne naissance à des tiges herbacées, cannelées, annuelles, simples, hautes de 5 à 4 pieds, garnies de feuilles opposées, pétiolées, composées de 7 à 9 folioles lancéolées, d'un vert foncé, dentées en leurs bords. Ses fleurs sont blanches, nombreuses, disposées au sommet de la tige en un large corymbe imitant une ombelle. Ses fruits sont de petites baies noires. Cette plante n'est pas rare sur les bords des chemins et des champs, dans les terres fortes et un peu humides; elle fleurit en juin et juillet.

Les propriétés générales de l'Hièble sont les mêmes que celles du Sureau noir, et ses racines, comme hydragogues, peuvent être assimilées à l'écorce moyenne de celui-ci; mais elles sont hors d'usage. Les feuilles appliquées en cataplasmes ont été recommandées comme utiles pour apaiser les douleurs de goutte. On a aussi attribué la même propriété à une huile qu'il est possible d'extraire des graines. On fait avec ses baies un rob dont on peut se servir comme de celui de Sureau. Selon le *Codex* de l'ancienne faculté, les graines sont au nombre des substances qui entrent dans la poudre hydragogue, préparation pharmaceutique qu'on employait bien plus souvent autrefois que maintenant, dans les hydropisies.

* Genre ayant de l'affinité avec les Caprifoliacées.

214^e Genre. — MOSCATELLINE. *ADOXA*. Lin.

Calice à 2 ou 3 divisions. Corolle monopétale à 4 ou 5 lobes. 8 à 10 étamines. Ovaire inférieur, surmonté de 4 à 5 styles. 1 baie à 4 ou 5 loges monospermes.

MOSCATELLINE PRINTANNIÈRE, vulgairement *Moscatelline*, *Herbe du musc*, *Herbemusquée*, *petite Musquée*.
Adoxa Moschatellina. Lin. Spec. 527. — *Moschatella*.
 Fl. Dan. t. 94.

Sa racine est un peu tubéreuse, longue d'un pouce, allongée, blanchâtre, munie de petites écailles écartées et de plusieurs fibres menues; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges minces, simples, hautes de 3 à 6 pouces, garnies, aux deux tiers de leur hauteur, de 2 feuilles opposées, pétiolées, glabres, d'un vert un peu glauque, partagées en 5 folioles incisées ou lobées. Immédiatement de la racine naissent une ou deux autres feuilles de même forme que les précédentes, mais plus grandes, plus divisées, et portées sur des pétiotes longs de 2 à 4 pouces. Ses fleurs sont d'une couleur herbacée, réunies au nombre de 4 à 5 en une petite tête placée au sommet des tiges. Cette plante croît dans les bois, aux lieux ombragés; elle fleurit en avril.

La Moscatelline répand, quand elle est en fleur, une odeur de musc très-prononcée. Ses tiges, ses feuilles et ses racines n'ont pas de saveur bien distincte. On a attribué à ces dernières une propriété détersive et vulnéraire, étant appliquées extérieurement; mais elles sont maintenant très-peu ou même point du tout employées en médecine.

Famille LVI.

VACCINIÉES.

La situation de l'ovaire, qui est inférieur dans les plantes de cette famille, les distingue d'une manière positive des Ericoïdes avec lesquelles elles ont d'ailleurs de grands rapports. Leurs autres caractères sont d'avoir 1 calice monophyllé entier ou à 4 divisions; 1 corolle ordinairement monopétale à 4 divisions, plus rarement à 4 pétales distincts; 3 étamines à filamens insérés sur le calice, à anthères s'ouvrant à leur sommet par deux trous, et terminées par deux pointes; 1 ovaire surmonté d'un style simple; 1 baie ombiliquée à son sommet, divisée en 4 loges polyspermes.

Les Vacciniées sont des arbustes à feuilles alternes, simples, et à fleurs axillaires. Leurs fruits, douceâtres ou légèrement acidulés, sont bons à manger; on les emploie en médecine comme rafraîchissans et légèrement astringens.

215^e Genre. — AIRELLE. *VACCINIUM*. Lin.

Calice entier ou à 4 dents. Corolle monopétale, globuleuse ou campanulée, à 4 divisions. 8 étamines. 1 baie globuleuse, à 4 loges contenant plusieurs graines.

AIRELLE MYRTILLE, vulgairement *Airelle*, *Bluet*, *Moret*, *Myrtille*, *Raisin des bois*.

Vaccinium Myrtillus. Lin. Spec. 498. — *Myrtillus*. Matth. Valgr. 251. — Pharm.

Sa tige est divisée dès sa base en rameaux glabres, anguleux, flexibles, hauts d'un pied à 1 pied et demi, garnis de feuilles ovales, alternes, glabres, d'un vert gai, crénelées ou légèrement dentelées en leurs bords, portées sur de très-courts pétioles. Ses fleurs sont axillaires, en grelot, d'un blanc rougeâtre. Il leur succède des baies globuleuses molles, grosses comme des grains de groseille, d'un bleu foncé ou noirâtre, pleines d'un suc ayant une saveur astringente et aigrelette. Ce petit arbuste se trouve dans les bois montagneux, parmi les bruyères; il fleurit en avril et mai.

Les fruits du Myrtille sont astringens et rafraîchissans. On en a conseillé l'usage dans les fièvres bilieuses, putrides, inflammatoires, dans la diarrhée, le scorbut. On peut les donner en décoction, à la dose d'une ou plusieurs onces pour une pinte d'eau. On préparait autrefois une sorte de rob avec leur suc épaisi. Les bergers et les habitans des montagnes, dans les pays où ces fruits sont communs, les mangent comme on fait ailleurs les groseilles. En les faisant fermenter, ils en retirent aussi une sorte de vin, mais qui a peu de force, et ne se garde pas long-temps.

L'Airelle rouge, *Vaccinium Vitis idæa*, Lin., dont les fleurs sont disposées en petites grappes terminales, a les mêmes propriétés que le Myrtille, et peut lui être substituée; mais aucune de ces deux plantes n'est usitée dans la pratique.

216^e Genre. — CANNEBERGE. *OXYCOCCUS*. Tournef.

Calice court à 4 divisions. Corolle de 4 pétales oblongs, réfléchis. 8 étamines à anthères bifides, s'ouvrant par leur sommet. 1 baie turbinée, à 4 loges polipermes.

A a

CANNEBERGE DE MARAIS, ou COUSSINET DE MARAIS.
Oxycoccus palustris. — *Oxycoccus*. Pharm. — *Oxycoccus*. Flor. Dan. t. 80. — *Vaccinium Oxycoccus*.
 Lin. Spec. 500.

Ses racines sont fibreuses, vivaces; elles donnent naissance à plusieurs tiges grêles, filiformes, un peu ligneuses, couchées et rampantes au milieu des mousses, longues de 6 pouces à 1 pied, garnies de feuilles alternes, ovales-oblongues, très-petites, glabres et luisantes en dessus, blanchâtres en dessous, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont d'un rouge clair ou roses, attachées sur de longs pédoncules filiformes, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures et peu nombreuses. Ses fruits sont de petites baies rouges, d'une saveur acide et bonnes à manger.

Cette plante croît dans les marais au milieu des mousses, et particulièrement de celles du genre *Sphagnum*; elle fleurit pendant tout l'été, et ses fruits sont mûrs en septembre et octobre.

Ces fruits sont rafraîchissans et légèrement astringens. On les a employés en médecine dans les fièvres inflammatoires, bilieuses, putrides; dans les hémorragies, la dysenterie, etc. Ils ne sont que peu ou point en usage maintenant. Dans le nord de l'Europe, on les mange crus, ou après les avoir fait cuire avec du sucre.

IV^e CLASSE.

DICOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES; MONOPÉTALES
 SUPÉROVARIÉES.

Famille LVII.

ÉRICOÏDES.

LES caractères des plantes de cette famille sont ceux qui suivent : Calice monophylle, persistant, divisé en son bord; corolle monopétale, à limbe partagé en 4 ou 5 lobes, quelquefois composée de plusieurs pétales distincts; étamines en nombre défini, insérées à la base du calice, plus rare-

ment à celle de la corolle, ayant leurs anthères bifides inférieurement, s'ouvrant au sommet par deux trous; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style simple ou à plusieurs lobes; 1 capsule à plusieurs loges, s'ouvrant par autant de valves qui portent dans leur milieu une cloison longitudinale; quelquefois, au lieu d'une capsule, c'est une baie à 5 loges qui ne s'ouvrent point.

Les Éricoïdes sont des herbes, ou le plus souvent des arbustes ou des arbrisseaux à feuilles entières, alternes, ou opposées, ou même verticillées, et à fleurs aussi diversement disposées.

L'astringence est jusqu'à présent la propriété qui paraît la mieux démontrée dans ces plantes, et les usages auxquels on les emploie en médecine sont très-bornés.

217^e Genre. — ARBOUSIER. *ARBUTUS*. Lin.

Calice très-petit, à 5 divisions. Corolle ovoïde, à limbe court et à 5 dents roulées en dehors. 10 étamines non saillantes. 1 baie à 5 loges contenant 1 ou plusieurs graines.

ARBOUSIER BUSSESOLE, vulgairement *Arbousier traînant*, *Bousserole*, *Busserole*, *Buxerolle*, *Raisin d'ours*.

Arbutus Uva-ursi. Lin. Spec. 566. — *Uva-ursi*. Clus. Hist. 65. — Pharm.

Ses tiges sont ligneuses, faibles, longues d'un pied à 1 pied et demi, divisées en plusieurs rameaux étalés et même couchés, garnis de feuilles éparses, ovales-oblongues, glabres, luisantes, coriaces, persistantes, rétrécies en un court pétiole à leur base. Ses fleurs sont blanches ou légèrement purpurines, disposées en petites grappes à l'extrémité des rameaux. Les fruits sont des baies globuleuses et d'une couleur rouge. Ce petit arbrisseau croît dans les Alpes, les Pyrénées, les Vosges; il fleurit en juillet.

Les feuilles de cette plante sont les seules parties usitées; elles ont une saveur légèrement amère et un peu stiptique. On les regarde en général comme astringentes et diurétiques. Quelques médecins les ont non-seulement préconisées sous ce dernier rapport; ils ont même voulu les faire passer pour lithontriptiques. Qu'elles exercent une action stimulante sur les reins, et qu'elles puissent provoquer la sécrétion des urines, c'est ce que l'on peut croire; mais leur

impuissance absolue contre les calculs, de même que celle de tous les prétendus lithontriptiques, n'est plus douteuse aujourd'hui pour un praticien éclairé. Leur usage est borné maintenant aux affections atoniques des voies urinaires et à la gravelle. A raison de leur astringence, on les a cependant aussi conseillées contre les fleurs blanches et la diarrhée. On les donne en substance et en poudre à la dose de 24 grains à 1 gros, ou en décoction à celle de 2 gros à 1 once pour une pinte d'eau.

Il est bon d'observer que les feuilles que l'on trouve dans les pharmacies et chez les herboristes de Paris, sous le nom d'*Uva-ursi*, ne sont, en très-grande partie, que des feuilles de l'Airelle rouge (*Vaccinium Vitis idæa*, Lin.), et les véritables feuilles de Busserole n'y sont pas dans la proportion d'un huitième ou d'un sixième tout au plus.

Dans plusieurs provinces de Russie, et surtout dans le gouvernement de Kazan, on se sert de la Busserole pour la préparation des maroquins et pour le tannage des autres peaux fines.

ARBOUSIER UNÉDO, vulgairement *Arbousier*, *Fraisier en arbre*, *Frole*.

Arbutus Unedo. Lin. Spec. 566. — Duham. Nouv. ed. vol. 1. p. 75. t. 21. — *Unedo sive Arbutus*. Pharm.

Dans les pays chauds, l'Arbousier s'élève à la hauteur des arbres: dans le midi de la France, il ne forme qu'un grand arbrisseau, dont la taille est de 12 à 15 pieds. Ses feuilles sont lancéolées, glabres, luisantes, coriaces, persistantes, dentelées en leurs bords, rétrécies en pétiole à leur base. Ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre ou rougeâtre, disposées, au sommet des rameaux, en grappes rameuses et un peu pendantes. Les fruits sont des baies pulpeuses, d'un rouge pourpre, de la grosseur d'une cerise, et ressemblant en quelque sorte à des fraises, à cause des aspérités dont elles sont chargées. Ces baies sont divisées en 5 loges, contenant chacune plusieurs graines. Cet arbrisseau croît naturellement dans les bois en Languedoc et en Provence: il fleurit en août, septembre, et ses fruits sont un an à mûrir.

Ces fruits, que l'on nomme *Arbouses*, ont une saveur austère; on les mange dans les pays du midi, mais ils ne sont pas recherchés. Ils sont astringens, ainsi que l'écorce et les feuilles. On en a conseillé l'usage dans les diarrhées

et les flux atoniques ; mais ils ne sont point employés.

Dans ces derniers temps, on a cherché, en Espagne et en Italie, à retirer du sucre des Arbouses, et on assure qu'elles en fournissent en assez grande quantité. En les faisant fermenter et en les distillant, on en retire aussi une sorte d'eau-de-vie. Le bois est assez dur, d'un rouge clair, et propre à de menus ouvrages.

218^e Genre. — PYROLE. *PYROLA*. Lin.

Calice à 5 divisions profondes. Corolle de 5 pétales. 10 étamines non saillantes. Stigmate à 5 lobes. Capsule à 5 valves et à 5 loges.

PYROLE A FEUILLES RONDES, vulgairement *Pyrole*,
Verdure d'hiver.

Pyrola rotundifolia. Lin. Spec. 567. — *Pyrola rotundifolia major*. Flor. Dan. t. 110. — *Pyrola*. Pharm.

Ses racines sont grêles, rougeâtres, rampantes, vivaces ; elles donnent naissance à une ou plusieurs tiges simples, presque nues, hautes de 8 pouces à 1 pied, munies à leur base de plusieurs feuilles arrondies ou ovales-arrondies, un peu coriaces, glabres, luisantes, portées sur d'assez longs pétioles. Ses fleurs sont blanches, disposées au nombre de 12 à 15 en une grappe simple et terminale. Cette plante croît dans les bois à l'ombre ; elle fleurit en mai et juin.

Les anciens auteurs de matière médicale vantent la Pyrole comme vulnéraire et astringente, et ils la conseillent en infusion et en nature contre les hémorragies, les fleurs blanches, la diarrhée, etc. Aujourd'hui elle n'est plus ou presque plus en usage.

Au Canada, on emploie, dans les hydropisies, la Pyrole à fleurs en ombelle (*Pyrola umbellata*, Lin.), qui croît aussi dans plusieurs contrées de l'Europe, et particulièrement en Allemagne. L'infusion de cette même plante, selon le *Medical repository* de New-York, avril 1818, a été employée avec beaucoup de succès dans deux cas de cancer à la face. D'après ce journal, les deux malades ont été guéris après avoir fait usage de la Pyrole, l'un pendant un mois, et l'autre pendant trois semaines seulement.

Famille LVIII.

RHODODENDRÉES.

Les caractères des plantes de cette famille sont les suivans : Calice monophylle à 5 divisions; corolle monopétale, infondibuliforme ou campanulée, à 5 lobes; 5 ou 10 étamines insérées sur la corolle; 1 ovaire supérieur surmonté d'un style simple; 1 capsule à plusieurs valves à bords repliés en dedans, et formant autant de loges contenant chacune plusieurs graines menues, attachées à un réceptacle central.

Les Rhododendrées sont des arbrisseaux à feuilles alternes, entières, souvent persistantes, et à fleurs disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux ou dans les aisselles des feuilles.

Les propriétés de ces plantes sont encore assez mal connues. Plusieurs espèces exotiques passent pour être plus ou moins vénéneuses, et l'odeur de leurs fleurs a causé des maux de tête et des vertiges. Quelques-unes ont été essayées à petite dose, comme sudorifiques.

219^e Genre. — ROSAGE. *RHODODENDRON*. Lin.

Calice à 5 divisions. Corolle infondibuliforme, à limbe ouvert, partagé en 5 lobes. 10 étamines inclinées. 1 capsule à 5 loges.

ROSAGE FERRUGINEUX, vulgairement *Laurier-Rose des Alpes*.

Rhododendron ferrugineum. Lin. Spec. 562. — Jacq. Fl. Aust. t. 255.

Sa tige est ligneuse, haute de 2 à 3 pieds, divisée en rameaux un peu tortus, garnis, dans leur partie supérieure, de feuilles ovales-lancéolées, persistantes, glabres et luisantes en dessus, d'une couleur de rouille en dessous, et portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont purpurines, disposées par petits bouquets à l'extrémité des rameaux; elles ont une odeur désagréable. Cet arbrisseau croît sur les Alpes et les Pyrénées, à la hauteur de 6 à 900 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer; il fleurit en juin et juillet.

Villars a essayé l'usage des feuilles et des fleurs de cette

plante dans la gale et les dartres, pour remplacer celles du *Rhododendron chrysanthum*, espèce exotique, que les Russes emploient avec succès contre les douleurs rebelles, arthritiques, rhumatismales, syphilitiques, et dans les maladies de la peau en général. D'après ce que dit Villars, ses tentatives ont été heureuses, et les feuilles ou les fleurs du Rosage ferrugineux peuvent être données à petite dose, c'est-à-dire à 1 ou 2 gros en infusion ou en décoction dans 1 à 2 livres d'eau. L'effet immédiat du *Rhododendron chrysanthum* est de causer des sueurs abondantes et fébriles; Villars ne dit pas si notre espèce indigène produit les mêmes effets.

Le bois de ce Rosage est souvent la seule ressource des bergers pour se procurer du feu dans les régions glacées des hautes montagnes. Les bestiaux ne mangent ses feuilles que lorsqu'ils sont pressés par la faim.

Famille LIX.

DIOSPYRÉES.

Les caractères des espèces indigènes qui appartiennent à cette famille sont les suivans : Calice d'une seule pièce, entier ou divisé en son bord; corolle monopétale, à 4, 5 ou 6 lobes; 8 à 16 étamines; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un ou de plusieurs styles; 1 drupe contenant 1 ou 2 noyaux, ou 1 baie à plusieurs loges monospermes.

Les Diospyrées que M. de Jussieu avait d'abord nommées *les Plaqueminiers*, que Ventenat a désignées depuis sous le nom d'*Ébénacées*, parce que l'arbre qui fournit l'Ébène est de cette famille, sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, entières, et à fleurs axillaires ou terminales.

Cette famille ne comprend que deux genres indigènes, le Plaqueminier, *Diospyros*, qui lui donne son nom, et l'Aliboufier. Le premier n'est d'aucun usage en médecine; c'est un arbre dont le bois est très-dur et qui produit des fruits acerbes et astringens. L'Aliboufier, qui s'éloigne d'ailleurs assez par ses caractères botaniques, en diffère aussi beaucoup par ses propriétés. La résine qu'il produit n'a d'analogie qu'avec celle d'espèces de familles éloignées, comme avec celle du Lentisque et du Térébinthe, et elle est de même employée en médecine comme tonique et stimulante.

220° Genre. — ALIBOUFIER. *STYRAX*. Lin.

Calice en godet. Corolle à tube court et à limbe partagé en 5 divisions profondes. 10 étamines. 1 seul style. 1 drupe coriace contenant 1 ou 2 noyaux.

ALIBOUFIER OFFICINAL, vulgairement *Aligoufier*, *Styrax* ou *Styrax*.

Styrax officinalis. Lin. Spec. 655. — Duham. nov. ed. vol. 7. p. 7. t. 4. — *Styrax calamita*. Pharm.

Sa tige, dans les pays chauds, s'élève à la hauteur de 20 pieds, et forme un grand arbrisseau, dont les plus jeunes rameaux sont revêtus d'un duvet court, cendré, et garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, glabres et vertes en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont blanches, pédonculées, assez grandes, disposées au nombre de 5 à 6 ensemble, rarement plus, en petites grappes à l'extrémité des rameaux. Ce petit arbre est originaire de Syrie, d'où il fut, dit-on, transplanté en Italie par l'empereur Adrien. Il est aujourd'hui naturalisé en Provence, où il croît dans les bois et fleurit en mai.

Il découle naturellement des fentes de l'écorce de l'Aliboufier, et surtout lorsqu'on y pratique des incisions, une résine liquide d'une odeur agréable, qui devient solide par l'action de l'air et de la chaleur. On récolte cette résine en Orient, et on la trouve dans le commerce dans deux états différens. La plus belle, qui est en larmes, est connue sous le nom de *Styrax calamite*, nom qui lui vient de ce qu'autrefois on la mettait dans des roseaux. La seconde est le *Styrax* liquide. Ces deux sortes de *Styrax* ont une odeur balsamique, qui tient de celle du Baume du Pérou; elles brûlent en faisant une flamme très-claire, et en répandant une odeur très-pénétrante. Le *Styrax* pris intérieurement est diurétique; il agit aussi comme incisif et expectorant dans les affections catarrhales chroniques. Extérieurement, réduit en vapeurs ou employé sous forme de teinture, il est propre à exciter la transpiration cutanée. Il entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques, comme la Thériaque, le Diascordium, le Baume du Commandeur, celui de Fioraventi, etc. Il fait la base d'un onguent qui porte son nom, et qui est très-employé comme excitant et anti-sep-

tique, pour les ulcères de mauvaise nature et les plaies gangréneuses.

En Provence l'Aliboufier ne fournit pas autant de résine que dans le Levant; cependant, selon le témoignage de Garidel, les Chartreux de Montrieux en recueillaient autrefois pour leur usage et celui de leurs amis.

Famille LX.

APOCYNÉES.

Cette famille doit son nom à un genre dont toutes les espèces sont exotiques; les plantes qui la composent ont pour caractères: 1 calice monophylle à 5 divisions; 1 corolle monopétale à 5 découpures, munie en outre de 5 écailles, ou de laines ou de cornets d'une forme particulière à chaque genre; 5 étamines; 2 ovaires supérieurs, n'ayant souvent qu'un seul stigmate; 2 capsules folliculeuses, à une seule loge s'ouvrant longitudinalement d'un seul côté, et contenant des graines nombreuses, imbriquées, souvent couronnées par une aigrette de poils soyeux.

Les Apocynées indigènes sont des plantes herbacées ou des arbrisseaux à feuilles entières, opposées, et à fleurs axillaires ou terminales, solitaires ou en corymbe.

Ces plantes fournissent peu de remèdes à la médecine, quoique quelques-unes d'entre elles soient douées de propriétés très-actives. Le Cynanque de Montpellier a une faculté purgative qui n'est pas assez constatée; le Laurier-rose est vénéneux, et les vertus qu'on a attribuées à l'Asclépiade et à la Pervenche sont très-douteuses.

221^e Genre. — PERVENCHE. *VINCA*. Lin.

Calice à 5 divisions étroites. Corolle infundibuliforme, à tube allongé, à limbe partagé en 5 divisions obliques. 5 étamines à anthères membranueuses. 2 follicules allongées, contenant des graines oblongues, dépourvues d'aigrette.

PERVENCHE MINEURE, vulgairement *petite Pervenche*, *Pervenche commune*, *petit Pucelage*, *Violette des Sorciers*.

Vinca minor. Lin. Spec. 504. — *Vinca Pervinca Daphnoïdes*. Blackw. Herb. t. 59. — Pharm.

Sa racine est fibreuse, blanchâtre, vivace, elle produit

plusieurs tiges grêles, sarmenteuses, rampantes, longues de 2 à 5 pieds, prenant racine de distance en distance, garnies de feuilles ovales-oblongues, glabres, luisantes, persistantes, portées sur de très-courts pétioles. Ces tiges donnent naissance à quelques rameaux axillaires, redressés, hauts de 4 à 6 pouces, feuillés, portant un petit nombre de fleurs axillaires, solitaires, longuement pédonculées, et d'un beau bleu d'azur, ou quelquefois blanches. Cette plante croît assez communément dans les bois et dans les haies; elle fleurit en avril et mai.

PERVENCHE MAJEURE, vulgairement *grande Pervenche*,
Pervenche à larges feuilles, *grand Pucelage*.

Vinca major. Lin. Spec. 304. — *Pervinca vulgaris latifolia*. Garid. Aix. t. 31. — *Pervinca latifolia*. Pharm.

Cette espèce diffère de la précédente parce que ses tiges fleuries s'élèvent beaucoup davantage; parce que ses feuilles sont plus grandes, beaucoup plus larges, légèrement ciliées en leurs bords et échancrées en cœur à leur base; enfin parce que ses fleurs sont une fois plus grandes. Elle se trouve dans les haies et les buissons des départemens du midi; elle fleurit en avril, mai et juin.

La grande et la petite Pervenche ont les mêmes propriétés. Elles passent toutes les deux pour astringentes, fébrifuges et vulnéraires. On les employoit autrefois dans l'intention de modérer les menstrues trop abondantes, les flux hémorroïdaux, la leucorrhée, la dysenterie. Les parties usitées étoient les tiges et les feuilles, que l'on donnoit en décoction à la dose d'une ou 2 pincées pour une pinte d'eau; cette décoction a aussi été conseillée en gargarisme contre les maux de gorge; mais sous aucun de ces rapports on n'en fait plus d'usage maintenant. Quelques auteurs ont prétendu que leurs feuilles, détrempées et appliquées sur les mamelles, pouvoient faire revenir le lait aux nourrices; mais le vulgaire leur attribue en général une propriété toute contraire, et les femmes, surtout dans le peuple, lorsqu'elles ne nourrissent pas leurs enfans, ou lorsqu'elles cessent de le faire, prennent souvent la décoction des feuilles de petite Pervenche pour faire passer leur lait. On a donné comme un bon moyen de résoudre les tumeurs scrophuleuses, un cataplasme fait avec ces mêmes feuilles.

222^e Genre. — ASCLÉPIADE. *ASCLEPIAS*. Lin.

Calice persistant, quinquéfide. Corolle en roue, à 5 découpures ouvertes ou réfléchies. 5 cornets particuliers. 5 étamines à filamens membraneux, élargis, portant aduée à leur face interne, chacun une anthère à 2 loges. 2 ovaires surmontés d'un seul stigmate pentagone. 2 follicules oblongues, contenant des graines aigrettées.

ASCLÉPIADE DOMPTE-VENIN, vulgairement *Dompte-venin*.

Asclepias Vincetoxicum. Lin. Spec. 514. — Bull. Herb. t. 51. — *Vincetoxicum*. Pharm.

Sa racine est noueuse, horizontale, blanchâtre, vivace, munie de beaucoup de fibres à chaque nœud; elle donne naissance à une tige simple ou peu ramense, haute de 1 pied ou un peu plus, garnie de feuilles ovales en cœur, ou ovales-lancéolées, pétiolées, glabres ou presque glabres, d'un vert clair. Ses fleurs sont d'un blanc sale, petites, disposées plusieurs ensemble en ombelles, portées sur des pédoncules légèrement pubescens, et qui naissent alternativement dans la partie supérieure des tiges, à côté de l'aisselle des feuilles. Cette plante croît dans les bois secs et sablonneux; elle fleurit en juin et juillet.

Les racines de Dompte-venin sont amères et un peu âcres. On dit qu'elles sont émétiques à la dose de 1 gros en poudre, et que de 1 demi-once à 1 once en infusion ou en décoction elles provoquent aussi des nausées et des vomissemens. On n'en fait aucun usage sous ce rapport. Quelques auteurs les ont vantées comme alexipharmques, sudorifiques, diurétiques, emménagogues; et on les a conseillées dans les fièvres malignes, l'hydropisie, pour guérir les écrouelles et rappeler les règles supprimées. Aujourd'hui elles sont en général inusitées. Elles entraient autrefois dans la composition de quelques préparations pharmaceutiques. L'extrait qu'on en faisait est tombé en désuétude.

225^e Genre. — CYNANQUE. *CYNANCHUM*. Lin.

Calice très-petit, à 5 dents. Corolle à tube très court, à limbe, à 5 découpures ouvertes en étoile. 1 couronne presque cylindrique, à 5 dents. 5 étamines à anthères adnées à la

face interne des filamens. 1 style bifide à 2 stigmates. 2 follicules oblongues, contenant des graines aigrettées.

CYNANQUE DE MONTPELLIER, vulgairement *Scammonée de Montpellier*, *Apocyn à large feuille*.

Cynanchum Monspeliacum. Lin. Spec. 511. — *Apocynum quartum*, etc. Clus. Hist. 126. — *Scammonium Monspeliacum*. Pharm.

Sa racine est grosse comme une plume à écrire, blanchâtre, rampante, vivace, lactescente ainsi que toute la plante; elle produit des tiges grêles, faibles, simples ou peu rameuses, longues de 2 à 3 pieds, s'élevant sur les plantes qui sont dans leur voisinage, en s'entortillant autour d'elles. Ses feuilles sont cordiformes, pétiolées, glabres, d'un vert clair. Ses fleurs sont blanchâtres, disposées en corymbe sur des pédoncules rameux et axillaires; elles ont les divisions de leur corolle très-allongées. Cette plante croît dans les sables des bords de la Méditerranée en Provence et en Languedoc; elle fleurit en juin et juillet.

Le Cynanque de Montpellier n'est en usage que pour satisfaire la cupidité de certains marchands de drogues. Dans les pays où il est commun, ils en font retirer le suc pour en préparer un extrait avec lequel ils falsifient la Scammonée d'Alep, qui est un suc concret, extracto-résineux, retiré d'une espèce de Liseron. Cet extrait de Cynanque est purgatif ainsi que la Scammonée, mais il est plus faible, et il en faut davantage pour produire les mêmes effets. Au lieu de faire servir le Cynanque à une sophistication blâmable, il vaudrait mieux l'employer seul pour ce qu'il est, et s'assurer par des expériences exactes à quelle dose il faudrait le donner, et dans quels cas il serait convenable d'en faire usage.

224^e Genre. — NÉRION. *NERIUM*. Lin.

Calice court, à 5 divisions. Corolle en entonnoir, ayant son limbe à 5 divisions obliques, et l'entrée de son tube couronnée par 5 appendices. Anthères conniventes et terminées par un long filet. Ovaire double, surmonté d'un seul style, terminé par 1 stigmate tronqué. 2 follicules allongées, droites, contenant un grand nombre de graines aigrettées.

NÉRION, LAURIER-ROSE, vulgairement *Laurier-rose*,
Laurose, *Laurelle*, *Rosage*, *Rosagine*.

Nerium Oleander. Lin. Spec. 505. — Lois. Nouv.
Duham. 5. p. 59. t. 25. — *Nerion*. Pharm.

Arbrisseau qui, dans son pays natal, s'éleve en buisson à la hauteur de 12 à 15 pieds, et qui peut atteindre à celle de 25 quand on le force à croître sur une seule tige. Ses feuilles sont opposées 2 à 2, quelquefois 5 à 5, et même 4 à 4, lancéolées, coriaces, glabres, persistantes, d'un vert foncé, rétrécies à leur base en un court pétiole. Ses fleurs sont grandes et belles, ordinairement de couleur rose, quelquefois blanches, disposées à l'extrémité des rameaux en une sorte de corymbe. Le Laurier-rose croît naturellement dans les lieux humides et sur les bords des ruisseaux, aux environs d'Hières en Provence; il est généralement cultivé dans les jardins du nord, dont il est un des plus beaux ornemens pendant tout le temps que durent ses fleurs, et celles-ci se succèdent les unes aux autres depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de septembre.

Autant le Laurier-rose charme les yeux par ses belles fleurs, autant les effets qu'il peut produire, pris inconsidérément à l'intérieur, et même par ses simples émanations, sont dangereux. Libanius rapporte qu'un individu mourut pour avoir passé la nuit dans une chambre dans laquelle il y avait des fleurs de cet arbre. Une autre personne mourut également pour avoir mangé d'un rôti pour lequel on s'était servi d'une broche faite avec son bois. Lorsque les Français prirent, pour la première fois, possession de l'île de Corse, des soldats ayant enfilé des volailles avec des baguettes ou broches faites de branches de Laurier-rose, plusieurs de ceux qui mangèrent de ces volailles furent empoisonnés. Un malade, auquel on avait conseillé 3 grains d'écorce de Laurier-rose en poudre et en trois fois, en ayant pris imprudemment 12 grains à la fois, eut des vomissemens abondans et douloureux, accompagnés d'éblouissemens, de défaillances et de sueurs froides. Une grande quantité d'eau sucrée et une potion éthérée calmèrent tous ces accidens qui n'eurent aucune suite fâcheuse.

Ayant voulu essayer sur moi-même quels effets pouvait produire le Laurier-rose, je commençai par prendre 2 grains de l'extrait de ses feuilles en plusieurs fois, et au bout

de douze jours j'en prenais 10 grains. A cette époque j'avais perdu l'appétit, j'éprouvais des douleurs de courbature dans les bras et les jambes, enfin une débilité musculaire très-prononcée, et un malaise universel qui me fit juger qu'il était prudent d'arrêter là mon expérience; mais l'ayant reprise un mois après et ayant encore ressenti absolument les mêmes effets, j'ai cru pouvoir en conclure que le Laurier-rose contenait un principe vénéneux destructif de l'irritabilité.

Les expériences que M. Orfila a faites sur des animaux avec différentes préparations de Laurier-rose, confirment bien les propriétés vénéneuses de cette plante; mais il paraît, d'après les doses qu'il a employées, que le principe délétère est beaucoup moins actif dans le Laurier-rose cultivé dans les jardins sous le climat de Paris, que lorsque cet arbre est venu dans les pays beaucoup plus chauds du midi; car c'est de là que j'avais tiré celui que j'ai employé dans mes observations, et M. Orfila ne s'est très-probablement servi que de Laurier-rose recueilli à Paris.

Les meilleurs moyens pour remédier aux accidens causés par le Laurier-rose pris à l'intérieur, sont de faciliter d'abord, par des moyens mécaniques et par une grande quantité d'eau tiède, les vomissemens qui souvent se manifestent d'eux-mêmes par l'effet de la présence de la substance vénéneuse dans l'estomac, de donner même l'émétique à une dose assez forte, si les vomissemens ne se prononçaient pas naturellement. Après que le poison aura été rejeté, on fera succéder des boissons adoucissantes et légèrement mucilagineuses, ou un peu toniques et cordiales, selon que le malade paraîtra avoir conservé de l'irritation, ou être tombé dans une débilité plus ou moins considérable.

Malgré les propriétés dangereuses du Laurier-rose, les gens du peuple, dans les pays du midi, et même plusieurs praticiens, se servent de ses feuilles extérieurement et même intérieurement dans les maladies de la peau. On a vu, par ce qui précède, combien, de la dernière manière, la dose doit être faible. On les emploie surtout, en les mettant bouillir dans de l'huile ou dans de la graisse, dont on fait ensuite des frictions, pour guérir la teigne et la gale. J'ai employé une fois l'extrait des feuilles convenablement dissout et sous forme de liniment, avec une apparence de succès, pour une dartre vive dont était affectée une jeune fille

de 25 ans, et qui lui durait depuis près de vingt. La dartre a d'abord disparu au bout de quelque temps de traitement; mais quand la malade eut cessé depuis deux mois de faire des frictions, la dartre reparut. M. le docteur Mérat, auquel j'avais communiqué ce fait dans le moment où je croyais à la guérison absolue de la dartre, a employé ce même extrait sur des galeux, et il l'a fait avec un succès un peu plus soutenu. Autrefois les moines mendians des provinces méridionales se servaient des feuilles de Laurier-rose pour faire périr tous les insectes qui s'attachent à la peau. Les paysans du pays de Nice râpent le bois pour servir de *mort-aux-rats*. L'écorce en poudre peut être employée au même usage.

Famille LXI.

GENTIANÉES.

Un calice monophylle, persistant, partagé en plusieurs divisions; une corolle monopétale, à limbe découpé en plusieurs lobes égaux, et ordinairement au nombre de 5; autant d'étamines que de lobes à la corolle, insérées sur celle-ci, et alternes avec ses divisions; 1 ovaire supérieur, surmonté de 1 style terminé par 1 stigmate simple ou à 2 lobes; 1 capsule à 2 valves, à 1 loge ou à 2 loges formées par le bord rentrant des valves, et contenant des graines menues et nombreuses: tels sont les caractères des plantes de cette famille.

Les Gentianées sont des herbes à feuilles le plus souvent simples, opposées et sessiles, plus rarement alternes et composées; à fleurs terminales ou axillaires.

Toutes ces plantes sont douées d'une amertume très-développée, et elles jouissent d'une propriété éminemment tonique et fébrifuge, qu'elles doivent à ce principe amer, qui est le même dans les différentes espèces, mais qui varie seulement d'intensité de l'une à l'autre, et qui se trouve plus ou moins développé chez les unes dans les racines, chez les autres dans les tiges et les feuilles. Ainsi, pour les espèces à racines épaisses et vivaces, les propriétés résident plus particulièrement dans les racines, tandis que pour les espèces annuelles, à racines fibreuses et menues, les vertus sont plus développées dans la partie herbacée de la tige et des feuilles.

225^e Genre. — GENTIANE. *GENTIANA*. Lin.

Calice à 5 lobes ou à 5 dents, ou membraneux, fendu latéralement. Corolle campanulée ou en roue, à 5 lobes, rarement plus ou moins. 5 étamines. Style divisé en 2. Capsule oblongue, bifide à son sommet, n'ayant qu'une seule loge.

GENTIANE JAUNE, vulgairement *grande Gentiane*, *Gentiane*.

Gentiana lutea. Lin. Spec. 529. — *Gentiana*. Clus. Hist. 511. — Pharm.

Sa racine est épaisse, allongée, jaunâtre, vivace; elle produit 1 tige cylindrique, simple, droite, haute de 3 à 4 pieds, garnie de feuilles ovales, nerveuses, glabres, sessiles, opposées et connées à leur base. Ses fleurs sont jaunes, nombreuses, disposées par faisceaux opposés dans les aisselles des feuilles supérieures, et paraissant comme si elles étaient verticillées; leur corolle est profondément découpée et étalée en roue. Cette plante croît dans les bois et les pâturages secs des montagnes des Alpes, des Pyrénées, des Vosges, de la Bourgogne, des Cévennes et de l'Auvergne; elle fleurit en juin et juillet.

Dans la grande Gentiane, c'est la racine qu'on emploie en médecine, et c'est ordinairement à l'état de dessiccation qu'on en fait usage. Cette racine a une saveur extrêmement amère, et ses propriétés incontestables sont d'être tonique, stomachique, fébrifuge, vermifuge et anti-septique dans un degré très-recommandable. C'est un des meilleurs moyens dont on puisse se servir toutes les fois qu'il est nécessaire d'agir sur l'estomac et les intestins pour remédier à l'état de faiblesse de ces organes, et aux différentes maladies qui en sont la suite. On fait avec succès usage de la Gentiane dans l'ina-pétence, les flux atoniques, les engorgemens des viscères de l'abdomen, l'hydropisie, le scorbut, les scrophules, les affections vermineuses; elle a quelquefois été utile dans la goutte; mais les maladies dans lesquelles on l'emploie avec le plus d'avantage sont les fièvres intermittentes, putrides, malignes. Avant la découverte du Quinquina, la Gentiane était bien plus usitée que maintenant; aujourd'hui son emploi est beaucoup plus restreint. Quoiqu'il en soit, on l'ad-

ministre en poudre, en décoction aqueuse, en infusion vineuse, en extrait.

Dans les maladies chroniques, où l'action des toniques doit être employée avec modération, on donne la Gentiane par petites doses pour en continuer long-temps l'usage. Ainsi sa poudre se prescrit alors depuis 6 jusqu'à 24 grains; on la fait prendre en décoction depuis 1 scrupule jusqu'à 1 gros, et son extrait se donne en proportion. Mais dans les fièvres intermittentes et celles de mauvais caractère, où il faut agir plus fortement et plus promptement, il convient d'administrer la Gentiane depuis demi-gros jusqu'à 2 gros, qu'on répétera deux à trois fois par jour, et ses autres préparations doivent être données d'une manière analogue. A ces doses, j'ai plusieurs fois guéri des fièvres intermittentes aussi-bien qu'avec le Quinquina, et surtout en associant la Gentiane avec la Valériane, ainsi que je l'ai dit à l'article de cette dernière. M. le docteur Gasc a également obtenu des résultats très-avantageux de l'emploi de la Gentiane dans les fièvres intermittentes, en la combinant avec la racine de Bistorte.

Appliquée à l'extérieur, la racine de Gentiane en poudre ou sa décoction sont encore un des meilleurs moyens avec lequel on puisse remplacer le Quinquina sur les plaies gangreneuses et de mauvaise nature.

Quelques auteurs anglais ont parlé d'accidens fâcheux causés par certaines racines mêlées dans le commerce avec celles de la Gentiane, et l'on a dit que ces racines étaient celles du *Ranunculus Thora*; mais celles-ci étant beaucoup plus petites et entièrement différentes, il n'y a aucune apparence qu'on ait jamais pu les mêler avec celles de la Gentiane. Il y a bien plus lieu de croire que ces racines dangereuses étaient celles du *Veratrum album*, vulgairement appelé *Hellébore blanc*, dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles de la Gentiane, et peuvent causer des méprises funestes; c'est ainsi que Lobel, botaniste célèbre du 16^e siècle, manqua d'être la victime d'une semblable erreur. Cependant il est assez facile de distinguer ces deux plantes, soit par leurs racines, soit par leurs feuilles. La racine de l'Hellébore blanc est une sorte de bulbe enveloppée d'un réseau filamenteux, et ses feuilles sont alternes au lieu d'être opposées.

La racine de Gentiane entre dans la composition de plu-

sieurs préparations pharmaceutiques, comme le *Diascordium*, la *Thériaque*, la poudre *Arthritique amère*, le sirop de *Longue-vie*, etc. Fraîche, coupée par morceaux et macérée dans l'eau, elle fermente bientôt, et fournit, par la distillation, une sorte d'eau-de-vie très-forte, très-pénétrente, mais qui conserve la saveur amère de la plante.

La *Gentiane pourprée*, *Gentiana purpurea*, Lin., est douée des mêmes propriétés que la *Gentiane jaune*; c'est le plus souvent sa racine dont on fait usage dans les pharmacies d'Allemagne et dans celles du nord.

Quatre autres espèces du même genre sont encore indiquées dans les auteurs comme ayant des propriétés analogues à la grande *Gentiane*; ces plantes sont la *Gentiane Croisette*, *Gentiana cruciata*, Lin.; la *Gentiane des marais*, *Gentiana pneumonanthe*, Lin.; la *Gentiane germanique*, *Gentiana germanica*, Willd.; et la *Gentiane champêtre*, *Gentiana campestris*, Lin.; mais elles sont en général peu ou point usitées. Cependant chacune d'elles, dans le pays où elle est commune, pourrait sans doute être employée avec avantage dans les mêmes cas que la *Gentiane jaune*. Il est seulement bon d'observer qu'il faut dans ces espèces, surtout dans les trois dernières, se servir des tiges et des feuilles, parce que leurs racines, étant fibreuses et menues, offriraient trop peu de substance médicameuteuse.

226^e Genre. — CHIRONIE. *CHIRONIA*.

Calice à 5 divisions. Corolle en entonnoir, à 5 découpures. 5 étamines à anthères roulées en spirale après la fécondation. Style terminé par 1 stigmate épais et comme tronqué. 1 capsule à 2 loges formées par les bords rentrants des valves.

CHIRONIE CENTAURELLE, vulgairem. *petite Centaurée*.
Chironia Centaurium. Smith. Flor. Brit. 1. p. 257. —
Gentiana Centaurium. Lin. Spec. 552. — *Centaurium minus*. Blackw. Herb. t. 452. — Pharm.

Sa racine est menue, fibreuse, annuelle, blanchâtre; elle donne naissance à une tige droite, légèrement anguleuse, glabre comme toute la plante, un peu rameuse, surtout dans sa partie supérieure, haute d'un pied ou environ, garnie de feuilles ovales ou ovales-oblongues, opposées, sessiles, d'un

vert clair. Ses fleurs sont d'un pourpre peu foncé ou roses, très-rarement blanches, assez petites, disposées, au sommet de la tige et des rameaux, en bouquet d'un aspect agréable. Cette plante est commune dans les prés secs et dans les bois; elle fleurit en juin, juillet et août.

La petite Centaurée a une saveur très-amère; les parties dont on fait ordinairement usage sont les sommités fleuries. Cullen et Murray blâment cette pratique, prétendant que les fleurs sont insipides; mais ayant voulu vérifier ce fait, j'ai préparé séparément l'infusion des seules fleurs, et de même celle des tiges et des feuilles, et j'ai trouvé, au contraire de ce qu'avaient avancé Cullen et Murray, que les premières avaient sensiblement plus d'amertume. Cette plante est d'ailleurs assez fréquemment employée à titre de tonique, de stomachique, de vermifuge et surtout de fébrifuge; on la fait communément prendre en infusion, à la dose de demi-gros à 2 gros pour 1 pinte d'eau. Mais, en général, on ne retire point de ce remède indigène tout le parti possible. On peut croire qu'en l'administrant en substance, aux mêmes doses ou même à des doses plus fortes que le Quinquina, on en obtiendrait un effet peu différent, et qu'on parviendrait souvent, par ce seul moyen, à guérir beaucoup plus de fièvres intermittentes qu'on ne peut le faire en le donnant à de trop faibles doses.

On prépare dans les pharmacies un extrait de petite Centaurée, et cette plante fait d'ailleurs partie de plusieurs autres compositions officinales. Son eau distillée n'est plus usitée.

227^e Genre. — MÉNYANTHE. *MENYANTHES*, Lin.

Calice à 5 divisions profondes. Corolle infundibuliforme, à limbe partagé en 5 lobes chargés de cils nombreux. 5 étamines à anthères bifides à leur base. Stigmate à 2 lobes. 1 capsule globuleuse, à 1 loge à 2 valves, contenant des graines nombreuses, attachées le long de 2 réceptacles parallèles aux valves.

MÉNYANTHE TRIFOLIÉ, vulgairement *Trèfle d'eau*.

Menyanthes trifoliata. Lin. Spec. 203. — Bull. Herb. t. 151. *Trifolium fibrinum vel Menyanthes*. Pharm.

Sa racine est cylindrique, grosse comme une plume à écrire, noueuse, jaunâtre, horizontale, vivace, garnie de fibres menues; elle produit une tige nue, cylindrique,

haute de 8 à 12 pouces, terminée par une grappe de 20 à 25 fleurs. Ses feuilles sont toutes radicales, longuement pétiolées, en petit nombre à côté des tiges, et composées de 5 folioles ovales-oblongues, glabres, d'un vert foncé. Ses fleurs sont blanches, d'un joli aspect, portées chacune sur un pédoncule muni d'une bractée à sa base. Cette plante croît dans les prés humides et marécageux; elle fleurit en mai et juin.

Les feuilles et la racine de Trèfle d'eau ont une amertume très-prononcée, et leurs vertus sont d'être toniques, apéritives, fondantes, diurétiques et fébrifuges. Leur usage a été reconnu utile dans le scorbut, les scrophules, l'hydropisie, la goutte, les rhumatismes chroniques, les fièvres intermittentes. Leur dose en nature et en poudre est de 24 grains à 1 gros; en décoction, de 2 à 4 gros et plus pour 1 pinte d'eau. Le suc exprimé de la plante fraîche peut être administré à la quantité d'une once ou 2, et l'extrait qu'on en prépare à celle de 1 à 2 gros.

En Angleterre, on cultive cette plante pour l'employer dans la bière, à la place de Houblon. Les bestiaux la mangent sans répugnance, soit verte, soit sèche.

Famille LXII.

POLEMONIACÉES.

Cette famille doit son nom au genre *Polemonium*, dont une seule espèce est indigène, et qui jusqu'à présent n'a aucune propriété connue.

Famille LXIII.

CONVOLVULACÉES.

Calice à 5 divisions, rarement à 4: corolle monopétale, campanulée, à limbe entier ou à 5 lobes, quelquefois à 4 seulement; 5 étamines; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un ou 2 styles; souvent 2 stigmates quand il n'y a qu'un seul style; capsule à 2 loges contenant chacune 2 graines: tels sont les caractères des plantes de cette famille.

Les Convolvulacées sont des herbes à feuilles alternes et à fleurs axillaires, solitaires ou plusieurs ensemble. Presque toutes ces plantes contiennent dans leurs différentes parties,

et surtout dans leurs racines, un suc laiteux plus ou moins âcre, résineux, qui leur donne une propriété purgative très-décidée.

228^e Genre. — LISERON. *CONVOLVULUS*. Lin.

Calice à 5 divisions. Corolle campanulée, à limbe plissé, entier ou à 5 angles. 1 style filiforme, terminé par 2 stigmates. Capsule arrondie, entourée par le calice persistant.

LISERON DES HAIES, vulgairement *Liset*, *grand Liseron*.

Convolvulus sepium. Lin. Spec. 218. — *Convolvulus major albus*, *Smilax lævis*. Blackw. Herb. t. 38. — *Convolvulus major*. Pharm.

Ses racines sont longues, menues, blanchâtres, vivaces; elles produisent des tiges grêles, grimpantes, s'élevant à la hauteur de plusieurs pieds, en s'entortillant autour des autres plantes qui sont dans leur voisinage. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, glabres, d'un vert assez foncé, cordiformes, avec les deux lobes latéraux tronqués. Ses fleurs sont grandes, d'un blanc éclatant, axillaires, solitaires, portées sur des pétioles assez longs, et munies, à peu de distance de leur calice, de deux bractées en cœur, plus grandes que le calice lui-même. Cette plante est commune dans les haies et les buissons; elle fleurit en juillet et août.

Beaucoup d'auteurs ont recommandé le grand Liseron comme purgatif. J. Prévost, dans sa Médecine des pauvres, et Constantin, dans sa Pharmacopée provençale, conseillent, l'un ses feuilles en décoction, l'autre ses fleurs en infusion, comme un moyen facile d'exciter la purgation. Haller, MM. Coste et Willemet, et d'autres encore depuis, ont proposé son suc épais en consistance d'extrait pour remplacer la Scammonée; mais quoique les propriétés de cette plante soient prouvées d'une manière incontestable, elle n'est point du tout employée en médecine. Son extrait peut être donné à la dose de 20 à 50 grains. Ceux qui l'ont recommandé le regardent comme devant surtout être utile dans les hydropisies. Autrefois on a fait usage du grand Liseron à titre de résolutif, en l'appliquant en cataplasme, après une légère coction, sur les tumeurs menaçant d'inflammation.

LISERON DES CHAMPS, vulgairement *petit Liseron*, *petit Liset*, *Liseron des vignes*, *Campanette*, *Clochette*, *Vrillée commune*.

Convolvulus arvensis. Lin. Spec. 218. — Bull. Herb. t. 269. — *Convolvulus minor*. Pharm.

Cette espèce diffère de la précédente, parce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties, et surtout parce que les lobes latéraux de la base de ses feuilles sont aigus, et encore parce que les calices ne sont point environnés par de grandes bractées; mais il s'en trouve deux très-petites sur le pédoncule, à quelque distance des fleurs. Celles-ci sont couleur de rose, ou blanches intérieurement et d'un rouge clair en dehors. Le petit Liseron croît dans les lieux cultivés, dans les moissons et dans les vignes; il fleurit pendant tout l'été.

Tournefort regardait cette plante comme un des meilleurs vulnéraires qu'on eût en médecine. D'autres, avec aussi peu de fondement, l'ont préconisé contre le calcul, la goutte et les maladies de la peau. Il est beaucoup plus rationnel de croire qu'il est purgatif comme ses congénères; mais, jusqu'à présent, je ne sache pas que, sous ce rapport, il ait été l'objet d'aucune expérience positive.

LISERON SOLDANELLE, vulgairement *Soldanelle*, *Choumarin*.

Convolvulus Soldanella. Lin. Spec. 226. — Regnault, Bot. tab. 402. — *Soldanella*. Pharm.

Ses racines sont grêles, allongées, blanchâtres, vivaces; elles produisent une tige étalée et couchée sur la terre, divisée en plusieurs rameaux longs de 4 à 6 pouces, ou quelquefois plus, garnis de feuilles arrondies ou réniformes, échancrées en cœur à leur base, un peu succulentes, glabres, assez longuement pétiolées. Ses fleurs sont grandes, roses, rayées de blanc, axillaires, portées sur des pédoncules au moins aussi longs que les feuilles. Leur calice est muni de deux grandes bractées à sa base. Cette plante se trouve abondamment dans les sables de l'Océan et de la Méditerranée; elle fleurit en mai et juin.

Les anciens livres de Matière médicale qui ont parlé de la Soldanelle, s'accordent à dire qu'elle est purgative; mais les doses auxquelles il convient de la donner et la manière de la préparer, sont en général fort vaguement indiquées;

de sorte que, dans l'état actuel des choses, elle n'est nullement employée par les médecins. D'après les expériences et les observations que j'ai faites à son sujet (voyez dans la 2^e Partie de cet ouvrage, le Mémoire sur les Succédanées du Jalap, §. II, n^o 1), je me suis assuré que la partie qui méritait le plus d'être mise en usage était la racine. Celle-ci, réduite en poudre et à la dose de 40 à 60 grains, est un bon purgatif que je crois très-propre à remplacer le Jalap. Comme cette racine exotique, elle n'a aucune saveur bien prononcée, ce qui la rend facile à prendre, et il est fort rare que la purgation qu'elle détermine soit accompagnée de coliques. Par les procédés convenables, on peut, de même que du Jalap, en retirer une résine qui purge à la dose de 15 à 24 grains.

LISERON A FEUILLES DE GUIMAUVE.

Convolvulus Althæoides. Lin. Spec. 222. — *Convolvulus Althææ folio*. Clus. Hist. XLIX.

Sa racine, menue et vivace comme dans les espèces précédentes, donne naissance à des tiges hautes de 1 à 2 pieds, grimpant en s'entortillant sur les plantes voisines. Ses feuilles sont toutes plus ou moins velues, pétiolées, triangulaires, échancrées à leur base; les inférieures seulement crénelées en leurs bords; les supérieures palmées ou découpées plus ou moins profondément en lobes linéaires. Ses fleurs, grandes, couleur de rose, rayées de blanc, sont portées deux à trois ensemble sur des pédoncules plus longs que les feuilles. Cette plante croît dans les lieux secs, stériles, et dans les terrains incultes du midi de la France; elle fleurit depuis la fin d'avril jusqu'en juin.

Le Liseron à feuilles de Guimauve n'est point usité en médecine: mais je me suis assuré, par des expériences positives, qu'il avait les mêmes propriétés que la Soldanelle, et que ses racines pouvaient être employées comme purgatives pour remplacer le Jalap. (Voyez les Succédanées du Jalap, §. II, n^o 2, dans la 2^e Partie de cet ouvrage.)

229^e Genre. — CUSCUTE. *CUSCUTA*. Lin.

Calice à 4 ou 5 divisions. Corolle presque globuleuse ou campanulée, à 4 ou 5 lobes. 4 ou 5 étamines. 2 styles.

CUSCUTE D'EUROPE, vulgairement *Goutte* ou *Angure* du Lin, *Cheveux de Vénus*, *Teigne*.

Cuscuta Europæa. Lin. Spec. 180. — *Cassuta seu Cuscuta*. Fl. Dan. t. 199. — *Cuscuta*. Pharm.

Sa racine est annuelle ; elle se développe dans la terre et produit plusieurs tiges filiformes, jaunes ou rougeâtres, dépourvues de feuilles, lesquelles grimpent et s'attachent, par de petits suçoirs, sur les plantes qui sont à leur proximité, et se nourrissent à leurs dépens, car la racine ne tarde pas à se dessécher. Ses fleurs sont petites, blanches ou légèrement teintes de rose, disposées le long des tiges en plusieurs paquets légèrement pédiculés ; elles sont le plus souvent à 5 divisions.

La Cuscute Epithym, vulgairement *Epithym*, *Barbe-de-Moine* (*Cuscuta Epithymum*), ne diffère de l'espèce ci-dessus, que parce que ses fleurs sont plus petites, entièrement sessiles, et ordinairement à 4 divisions.

Ces deux plantes croissent dans les bois-taillis, les champs et les prairies. On les trouve particulièrement sur la Bruyère, le Chanvre, le Lin, la Luzerne, les Thym, etc. Elles ont passé pour être incisives, apéritives et légèrement purgatives ; mais leur usage est maintenant entièrement tombé en désuétude. Quelques auteurs avaient avancé que les Cuscutes participaient aux vertus des plantes sur lesquelles elles vivaient ; mais il s'en faut bien que cela soit prouvé, et si cela était vrai, ce serait un motif de plus pour les exclure de la matière médicale ; car alors elles n'auraient aucune propriété certaine, étant susceptibles de croître sur beaucoup de végétaux différens.

Famille LXIV.

SOLANÉES.

Les caractères des plantes de cette famille sont les suivans : Calice monophylle, à 5 divisions, ou quelquefois à 5 folioles distinctes ; corolle monopétale, le plus souvent régulière ; 5 étamines insérées sur la corolle ; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmatte simple ou à 2 lobes ; fruit ordinairement à 2 loges polyspermes, tantôt formé d'une capsule à 2 valves, tantôt d'une baie à 1 ou plusieurs loges.

Les Solanées sont des plantes herbacées, ou quelquefois frutescentes, à feuilles alternes, entières ou divisées, et à fleurs souvent placées en dehors de l'aisselle des feuilles, ou solitaires ou plusieurs ensemble.

Les plantes de cette famille, prises en général, doivent être considérées comme narcotiques et vénéneuses, parce que ce sont ces propriétés qui dominent dans la plus grande partie des espèces, telles sont la Mandragore, la Belladone, les Jusquiames, la Pomme épineuse, le Tabac; mais il en est quelques-unes qui font exception à cette règle. Les Molènes, par exemple, sont mucilagineuses et émollientes, certaines espèces même sont alimentaires au moins en partie; ainsi les feuilles de la Morelle noire peuvent se manger sans inconvénient, ses fruits seuls sont dangereux; la Pomme de terre est une nourriture aussi saine qu'agréable.

250^e Genre. — ATROPA. *ATROPA*. Lin.

Calice campanulé, à 5 divisions. Corolle campanulée, à 5 lobes égaux. Filamens des étamines filiformes. Capsule globuleuse, succulente, bacciforme, à 2 loges. Graines nombreuses attachées aux parois des loges.

ATROPA BELLADONE, vulgairement *Belladone*.

Atropa Belladonna. Lin. Spec. 260. — Bull. Herb. t. 29. *Belladonna*. Pharm.

Sa racine est épaisse, longue, blanchâtre, vivace, divisée; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges herbacées, pubescentes, rameuses, hautes de 2 à 5 pieds, garnies de feuilles ovales, pétiolées, alternes, d'un vert sombre, souvent deux ensemble, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Ses fleurs sont d'un pourpre brunâtre, disposées plusieurs ensemble par petites grappes axillaires. Il leur succède des fruits bacciformes de la grosseur d'une Cerise, et noirâtres à l'époque de leur maturité. Cette plante se trouve sur les bords des bois, le long des haies et dans les lieux incultes; elle fleurit en juin et juillet.

Toutes les parties de la Belladone ont une odeur désagréable et nauséabonde; leur saveur, d'abord fade, laisse ensuite un sentiment d'âcreté assez marqué dans la bouche et dans la gorge. Elles sont éminemment vénéneuses, ainsi que les fruits, dont la saveur douceâtre et nullement désagréable est d'autant plus dangereuse; parce qu'il n'arrive

que trop souvent que des enfans et même de grandes personnes, trompés par leur apparence, ou poussés par la soif, s'empoisonnent en en mangeant. On trouve dans les auteurs une multitude de faits dans lesquels la mort a été la suite de pareilles erreurs ou de semblables imprudences. Un événement de ce genre, qui est encore assez récent, est celui rapporté par M. E. Gaultier Claubry. Pendant la dernière campagne d'Allemagne, en septembre 1815, cent quatre-vingts soldats, altérés par une marche pénible, se précipitèrent, pour étancher leur soif, sur plusieurs pieds de Belladone qui se trouvèrent près d'un bois où ils faisaient halte, et ils les déponillèrent en peu d'instans de leurs fruits. Ceux qui en mangèrent en plus grande quantité ne tardèrent pas à expirer dans le lieu même; les autres, en plus grand nombre, qui n'en avaient pris que quelques-uns, éprouvèrent pendant plusieurs jours des accidens plus ou moins graves, mais finirent par guérir.

Les symptômes qui suivent ordinairement l'empoisonnement par la Belladone, sont en général les suivans : aberration de la vue, yeux hagards et saillans, dilatation extrême de la pupille, vertiges, visions fantastiques, délire souvent sourd et tranquille, carphologie, agitation continue, tremblement des membres, nausées, sécheresse de la bouche avec un sentiment de constriction à la gorge, soif ardente, anxiété, cardialgie, défaillances, sueurs froides, pouls petit et très fréquent, respiration suspendue par momens ou entrecoupée, convulsions, rire sardonique, météorisme du ventre, taches gangréneuses à la peau, enfin la prostration totale des forces, et la mort lorsque les secours n'ont pu être prodigués à temps, ou que la quantité de poison prise a été trop considérable.

Les premiers moyens à employer pour remédier à l'empoisonnement par la Belladone, si on est appelé peu de temps après que le poison est dans l'estomac, consistent à provoquer d'abondans vomissemens par le moyen d'une forte dose d'émétique, et à donner ensuite des boissons acidulées avec les acides végétaux. Si plusieurs jours se sont passés depuis l'empoisonnement, et qu'il y ait des signes qui annoncent un état inflammatoire, on insistera sur les décoctions adoucissantes et mucilagineuses.

Quelque terribles que soient les effets de la Belladone, cela n'a pas empêché différens médecins de chercher dans

cette plante des remèdes à plusieurs maladies. Déjà les anciens, Galien et Paul Éginette, avaient recommandé l'application de ses feuilles sur le cancer; les modernes ont été plus loin, ils l'ont donné intérieurement. Ainsi les uns ont présenté l'infusion des feuilles de Belladone, ou leur poudre prise à l'intérieur, comme un moyen très-efficace pour la guérison des affections cancéreuses des mamelles et de la matrice; d'autres ont proposé l'emploi de ces mêmes préparations comme avantageux dans la paralysie, la manie, les affections convulsives, la syphilis ancienne, et même dans l'épilepsie et l'hydrophobie; mais c'est surtout dans la coqueluche que depuis quelques années la Belladone a été préconisée. Les médecins allemands, qui l'ont beaucoup employée, s'accordent à la regarder presque comme aussi spécifique dans cette maladie que le Quinquina dans les fièvres intermittentes.

La manière de donner la Belladone dans ce cas, est de faire prendre la racine en poudre, mêlée avec du sucre, à la dose d'un quart de grain, matin et soir, pour les enfans âgés de moins d'un an, ce qui fait un demi-grain par jour; les enfans de 6 à 8 ans peuvent en prendre deux fois, un grain par jour, et pour ceux d'un âge intermédiaire, on proportionne les doses en conséquence. Au bout de deux à trois jours on augmente les doses d'un tiers ou de moitié. Dans tous les autres cas où la Belladone est conseillée, on commence, pour les adultes, à donner 1 grain des feuilles en poudre, deux à trois fois par jour, et l'on augmente progressivement, avec le temps, jusqu'à 56 grains et même au-delà. La racine est, dit-on, plus active que les feuilles, et doit être donnée avec plus de circonspection que ces dernières; l'extrait est au contraire plus faible. Le docteur Schæffer, qui a le premier préconisé la Belladone contre la coqueluche, et qui a publié un grand nombre d'observations qui prouvent l'efficacité de ce remède, a proposé un sirop de cette plante, que les petits enfans prennent volontiers; il le compose en faisant bouillir 2 gros de l'herbe, et 1 gros de la racine dans suffisante quantité d'eau pour une colature d'une livre, à laquelle il fait ajouter une proportion convenable de sucre. La dose de ce sirop est de 1 gros à 1 demi-once deux ou trois fois par jour.

D'après la propriété qu'à la Belladone de produire la dilatation de la pupille, les oculistes se servent avec avan-

tage d'applications faites sur les yeux, avec son extrait étendu dans de l'eau, ou avec la décoction de la plante, pour préparer à l'opération de la cataracte.

Les fruits, non moins énergiques que toutes les autres parties de la plante, pourraient sans doute être employés; ils seraient surtout susceptibles d'être convertis en sirop ou en rob. Conrad Gesner rapporte avoir employé avec avantage, dans une dysenterie contagieuse, le suc qu'ils renferment et qu'il avait fait préparer en sirop.

Les feuilles de Belladone entrent dans l'onguent Populéum et le Baume tranquille.

Le nom de Belladone, donné à cette plante, lui vient de ce qu'autrefois, en Italie, on préparait avec ses fruits une sorte de fard; d'autres disent que c'est parce qu'en ce pays son eau distillée était employée comme cosmétique par les dames. Son fruit donne, par la macération, une belle couleur verte dont les peintres se servent pour la miniature.

251^e Genre. — MANDRAGORE. *MANDRAGORA*. Tournef.

Calice turbiné, à 5 divisions. Corolle campanulée, à 5 lobes. Filamens des étamines rapprochés et élargis à leur base. Ovaire muni de 2 glandes à sa base. 1 baie globuleuse. Graines portées sur des placentas saillans intérieurement.

MANDRAGORE OFFICINALE, vulgairement *Mandragore mâle et Mandragore femelle*.

Mandragora officinalis. Mill. Dict. n^o. 1. — *Atropa Mandragora*. Lin. Spec. 259. — Bull. Herb. t. 145 et 146. — *Mandragora*. Pharm.

Sa racine est épaisse, vivace, longue, quelquefois simple, souvent partagée en deux branches, qui ressemblent aux cuisses d'un homme, comme le peuple se le persuade : elle produit plusieurs feuilles ovales, rétrécies à leur base, grandes, étalées, ondulées en leurs bords. Ses fleurs, blanchâtres, légèrement teintes de pourpre, sont solitaires sur des hampes beaucoup plus courtes que les feuilles, et elles naissent immédiatement de la racine. Cette plante croît naturellement dans les bois, à l'ombre, et sur les bords des rivières en Italie et en Espagne; on la cultive dans les jardins.

Toutes les parties de la Mandragore ont une odeur fétide. Les anciens et quelques modernes ont regardé sa racine

comme émétique et purgative ; mais il y a tout lieu de croire que si elle a quelquefois produit des vomissemens et la purgation, ce n'a été qu'avec des accidens qui étaient ceux de l'empoisonnement ; car il n'y a pas de doute qu'elle ne soit vénéneuse de même que la Belladone. On l'a conseillée intérieurement dans l'hystérie, l'épilepsie, et extérieurement en application sur les écrouelles, les engorgemens glanduleux, le cancer, la goutte. La dose intérieurement doit être très-faible, comme de 1 à 6 grains en nature ; mais en général on n'en fait point d'usage. Extérieurement, on emploie encore quelquefois la racine réduite en pulpe, ou les feuilles cuites dans de l'eau ou du lait. On les applique comme résolutives et calmantes dans les cas indiqués ci-dessus.

L'huile de Mandragore, qu'on préparait anciennement dans les pharmacies, est tombée en désuétude. Ses feuilles sont au nombre des substances employées à la composition du Baume tranquille et de l'onguent Populeum.

La Mandragore a joui d'une grande réputation dans les temps d'ignorance et de superstition, lorsque nos bons aïeux croyaient à la magie ; elle était en possession d'entrer dans la plupart des charmes faits par les prétendus sorciers.

252^e Genre. — COQUERET. *PHYSALIS*. Lin.

Calice persistant, à 5 divisions. Corolle en roue, à tube court, à limbe quinquéfide. Anthères oblongues, conniventes. 1 baie globuleuse, à 2 loges polyspermes, renfermée dans le calice renflé et devenu vésiculeux.

COQUERET ALKEKENGE, vulgairement *Alkekenge*, *Coquerelle*.

Physalis Alkekengi. Lin. Spec. 262. — *Alkekengi Halicacabum*. Blackw. Herb. t. 161. — *Alkekengi*. Pharm.

Ses racines sont grêles, rampantes, vivaces, d'un blanc jaunâtre ; elles donnent naissance à 1 ou plusieurs tiges herbacées, simples ou peu rameuses, hautes de 1 pied ou environ, garnies de feuilles alternes, géminées, ovales, légèrement pubescentes, pétiolées. Ses fleurs sont jaunâtres ou blanchâtres, pédonculées, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures. Les calices, qui se renflent considérablement après la floraison, prennent en même temps une belle couleur rouge, pareille à celle des baies qu'ils ren-

ferment. Cette plante croît dans les vignes et dans les bois ; elle fleurit en mai et juin.

Les baies d'Alkekenge ont une saveur aigrelette ; mais il faut avoir bien soin de les séparer avec précaution du calice qui les enveloppe, parce que celui-ci étant très-amer, leur communique facilement son amertume. Ces baies sont diurétiques, rafraîchissantes et un peu laxatives. On les a conseillés dans l'hydropisie, la dysurie, la colique néphrétique, la gravelle, la goutte. Leur dose est de 6 à 12 en décoction dans une pinte d'eau. On peut aussi administrer leur suc depuis 1 demi-once jusqu'à 1 once. Les trochisques que l'on faisait autrefois avec la pulpe et les graines ne sont plus en usage.

Dans plusieurs pays, comme en Espagne, en Allemagne, en Suisse, on mange les baies d'Alkekenge comme on fait ailleurs des fruits acides.

253^e Genre. — MORELLE. *SOLANUM*. Lin.

Calice à 5 dents. Corolle en roue. Anthères conniventes, s'ouvrant au sommet par 2 trous. 1 baie à 2 loges, renfermant plusieurs graines.

MORELLE DOUCE-AMÈRE, vulgairement *Douce-amère*, *Vigne-Vierge*, *Vigne de Judée*.

Solanum Dulcamara. Lin. Spec. 264. — Bull. Herb. t. 25. — *Solanum scandens vel Dulcamara*. Pharm.

Sa tige se divise dès sa base en rameaux ligneux, nombreux, grêles, sarmenteux, légèrement pubescens, s'élevant à la hauteur de 5 à 6 pieds, et souvent davantage, en s'appuyant sur les autres plantes qui sont à leur proximité. Ses feuilles, alternes, pétiolées, légèrement pubescentes, d'un vert assez foncé, sont de forme variable : les unes entières, ovales-lancéolées, plus ou moins échancrées à leur base ; les autres, profondément divisées dans leur partie inférieure en 2 lobes. Les fleurs sont de grandeur moyenne, d'une belle couleur violette, et disposées, au nombre de 15 à 20 ou au-delà, en cimes qui naissent le long des rameaux ou à l'opposé des feuilles. Les fruits sont de petites baies ovoïdes, d'un rouge éclatant. Cet arbrisseau croît dans les haies, les buissons et sur les bords des bois ; il fleurit depuis le mois de mai jusqu'au commencement de l'automne.

Les tiges et les feuilles fraîches de la Douce-amère ré-

perdent une odeur un peu nauséabonde lorsqu'on les froisse entre les doigts, mais qui se perd en grande partie par la dessiccation. Les parties ligneuses ont, lorsqu'on les mâche, une saveur d'abord douce, et ensuite amère. Les parties dont on fait usage sont de préférence les rameaux d'un an, qui sont employés comme dépuratifs, sudorifiques, diurétiques. On les a conseillés dans les rhumatismes, la sciatique, la goutte, l'asthme humide, la syphilis ancienne, et surtout dans les affections dartreuses. Pour retirer de bons effets de la Douce-amère, il faut l'administrer à des doses élevées, auxquelles cependant il est bon d'accoutumer les malades par une augmentation progressive. La meilleure préparation est la décoction, dans laquelle on commence par en faire mettre 1 demi-once pour une pinte d'eau, et l'on peut, en continuant, porter la dose jusqu'à 4 onces et même plus. Pour se servir de l'extrait, on l'emploie depuis 1 demi-gros jusqu'à demi-once. On a cru pendant long-temps que les baies de la Douce-amère étaient vénéneuses; mais les expériences de M. Dunal, médecin de Montpellier, ont prouvé qu'elles ne l'étaient pas. Ce médecin a fait avaler une grande quantité de ces baies à plusieurs chiens sans qu'il leur soit arrivé aucun accident, et entre autres il en a fait prendre 150 au même animal. Un coq ne fut de même nullement affecté après en avoir avalé cinquante.

MORELLE NOIRE, vulgairement *Morelle commune*,
Mourelle, *Crève-Chien*.

Solanum nigrum. Lin. Spec. 266. — Bull. Herb. t. 67.
— *Solanum*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle; elle produit une tige divisée en rameaux nombreux, étalés, hauts de 8 à 12 pouces, garnis de feuilles ovales-lancéolées, pétiolées, molles au toucher, plus ou moins anguleuses en leurs bords, d'un vert assez foncé. Ses fleurs sont petites, blanches, disposées 5 et 6 ensemble en manière de petites ombelles placées çà et là sur les tiges et les rameaux. Il leur succède des baies de la grosseur d'un grain de groseille, ordinairement noires, mais jaunes ou rouges dans quelques variétés. Cette plante est commune dans les lieux cultivés; elle fleurit en juillet et août.

On a cru pendant long-temps que toutes les parties de la Morelle commune participaient aux propriétés narcotiques

des plantes de sa famille, et on les regardait comme suspectes. La vertu calmante et anodine qu'on leur a attribuée pendant long-temps, tenait à cette croyance; mais aujourd'hui on est désabusé sur le compte de cette plante. Appréciée à sa juste valeur, tout ce qu'on peut en dire, c'est que ses feuilles sont émollientes et adoucissantes. Comme telles, leur décoction est quelquefois utile en lotions pour apaiser de légères inflammations cutanées, des démangeaisons, des hémorroïdes douloureuses; l'herbe cuite, appliquée en fomentations, peut aussi produire le même effet. Mais ni ces lotions, ni ces fomentations n'ont absolument aucune propriété particulière dans les affections cancéreuses, comme on l'a trop souvent répété. Si quelquefois elles ont procuré quelque soulagement dans ce cas, c'était en agissant seulement à la manière de tous les émollients.

Quant aux fruits de la Morelle, ils se rapprochent, par leurs mauvaises qualités, de ceux de la Belladone et de la Mandragore; ils sont peut-être un peu moins dangereux, et ils ne causent pas en général des accidens aussi graves quand ils sont pris à l'intérieur; cependant on trouve dans les auteurs plusieurs observations de personnes qui, après en avoir mangé, sont tombées dans des convulsions mortelles. C'est à eux seuls qu'il faut rapporter toutes les propriétés suspectes qui ont été attribuées à la plante elle-même. Celle-ci, cueillie au printemps avec des fleurs seulement, est inerte ou simplement émolliente, comme je l'ai dit plus haut; récoltée à l'automne, avec des fruits, elle est légèrement narcotique et calmante.

Les différentes préparations de Morelle qu'on faisait autrefois dans les pharmacies, comme une huile par infusion et décoction, une eau distillée, sont entièrement abandonnées aujourd'hui. Les feuilles ou les sommités entrent encore dans le Baume tranquille et dans l'onguent Populeum.

Les anciens, dit-on, mangeaient les feuilles de la Morelle comme herbes potagères, et cette pratique est encore usitée dans quelques pays, principalement dans les îles de France et de Bourbon, où on leur donne le nom de *Brèdes-Morelle*, et où cette plante fait une bonne partie de la nourriture du plus grand nombre des créoles, depuis le dernier noir jusqu'au plus somptueux habitant. Il en est de même à la Guadeloupe et dans plusieurs des Antilles.

MORELLE TUBÉREUSE, vulgairement *Pomme de terre*,
Batate commune des jardins, *Parmentière*, *Truffe*,
Truffelle.

Solanum tuberosum. Lin. Spec. 265. — *Solanum tuberosum esculentum*. Bauh. Prod. 89.

Ses racines sont vivaces, composées de gros tubercules oblongs ou arrondis, quelquefois gros comme le poing, de différentes couleurs en dehors, brunâtres, violets, rougeâtres ou jaunâtres, toujours blancs en dedans; elles donnent naissance à des tiges herbacées, cylindriques, cannelées, un peu velues, hautes de 1 pied et demi à 2 pieds. Ses feuilles sont ailées avec impair, composées de 5 à 7 folioles ovales-lancéolées, avec de petites pinnules interposées entre elles. Ses fleurs sont assez grandes, violettes, bleues, rougeâtres, ou blanches, nombreuses, disposées en corymbes longuement pédonculés et opposés aux feuilles de la partie supérieure des tiges. Les fruits sont des baies de grosseur médiocre et d'un rouge brunâtre à l'époque de la maturité. Cette plante fleurit en juin, juillet et août.

C'est à l'Amérique méridionale que l'Europe est redevable de la Pomme de terre, et l'époque de l'importation de cette précieuse plante date de 1586 selon les uns, de 1590 selon les autres. Pendant assez long-temps sa culture fut très-bornée; mais lorsqu'on eut connu combien elle était avantageuse dans les temps de disette, elle fut beaucoup plus soignée, et depuis ces trente dernières années surtout, elle s'est tellement répandue dans toutes les parties de l'Europe, qu'il n'est pas aujourd'hui un seul canton où elle ne soit cultivée. Les tubercules charnus qui forment ses racines offrent en effet une nourriture beaucoup plus substantielle que toutes les autres racines connues jusqu'à présent, ou au moins que celles qui sont en usage parmi nous. Dans ces derniers temps, pendant lesquels nous avons vu, à peu d'intervalle, deux années où la récolte des céréales fut très-mauvaise, la Pomme de terre, dans beaucoup de départemens, et durant plusieurs mois, a remplacé le pain pour une grande partie des habitans des campagnes et de la classe indigente. On peut d'ailleurs, par certaines préparations, faire une sorte de pain avec les Pommes de terre, et mieux encore en les mêlant, dans de certaines proportions, avec de la pâte de farine de froment ou d'orge. Si d'ailleurs les tubercules de

cette plante peuvent être, dans des temps malheureux, la seule nourriture du pauvre, les riches ne les dédaignent pas, et apprêtés de diverses manières, on les sert tous les jours sur les meilleures tables.

Par une préparation fort simple, qui consiste à les râper dans de l'eau, et à les passer ensuite sur un tamis de crin, en les lavant avec une grande quantité de nouvelle eau, ils donnent une fécule d'une blancheur éblouissante, dont on fait des bouillies, des crèmes, des pâtisseries délicieuses. Par d'autres procédés et par la fermentation, on en obtient de l'eau-de-vie.

Non-seulement les Pommes de terre présentent à l'homme une ressource assurée avec laquelle l'Europe est désormais à l'abri de ces famines qui, dans les temps passés, l'ont plusieurs fois désolée, mais encore tous nos animaux domestiques s'en accommodent pour leur nourriture. Les cochons en sont friands, ils les mangent crues ou cuites, et elles les engraisent promptement; on peut aussi en donner aux moutons et aux vaches.

Les usages de la Pomme de terre en médecine sont très-bornés. Quand elle est cuite et réduite en une sorte de pâte molle, on peut l'employer pour faire des cataplasmes émoulliens. J'ai vu de bons effets de sa pulpe râpée et appliquée sur des brûlures au moment où elles venaient d'être faites.

254^e Genre. — JUSQUIAME. *HYOSCYAMUS*. Lin.

Calice d'une seule pièce, à 5 dents. Corolle infundibuliforme, à limbe inégal, partagé en 5 lobes. 5 étamines. 1 capsule ovale, ventrue à sa base, s'ouvrant horizontalement à son sommet, partagée intérieurement en 2 loges contenant chacune des graines nombreuses.

JUSQUIAME NOIRE, vulgairement *Hannebane*, *Potelle*. *Hyoscyamus niger*. Lin. Spec. 257. — Bull. Herb. t. 98. — Pharm.

Sa racine est épaisse, pivotante, annuelle, blanchâtre, divisée en plusieurs fibres; elle produit une tige cylindrique, rameuse, feuillée, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, chargée, ainsi que les feuilles, d'un duvet abondant, presque lanugineux, doux au toucher. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, sinuées ou découpées profondément en leurs bords, d'un vert

pâle ; les radicales rétrécies en pétiole à leur base , beaucoup plus grandes que les autres et étalées sur la terre ; celles de la tige alternes , sessiles et amplexicaules. Les fleurs , assez grandes , d'un jaune pâle , veinées de lignes d'un pourpre foncé ou violettes , sont sessiles dans les aisselles des feuilles supérieures , disposées , vers l'extrémité de la tige et des rameaux , en épis terminaux et tournés d'un seul côté. Cette plante est commune dans toute l'Europe , dans les lieux incultes , sur les bords des chemins et des champs ; elle fleurit en juin et juillet.

Les feuilles et toutes les parties de la Jusquiame noire ont , quand elles sont fraîches , une odeur fortement vireuse , très-désagréable , qui annonce assez les propriétés dangereuses de cette plante éminemment narcotique. Effectivement , quoique plusieurs médecins recommandables l'aient quelquefois employée utilement , soit à l'intérieur , soit à l'extérieur , cependant un grand nombre d'accidens ne constatent que trop les funestes effets qui peuvent être la suite de son usage inconsidéré. Les principaux symptômes observés sur les individus empoisonnés par cette plante ont été les suivans : Ardeur extrême de la bouche , aphonie , trismus , ris sardonique , difficulté de respirer , altération de la vue , dilatation de la pupile , yeux hagards , visions fantastiques , sorte d'ivresse , vertiges , somnolence , délire souvent bizarre , quelquefois furieux ou stupide , refroidissement des extrémités , lipothymie et la mort même , si les secours ne sont pas portés à temps ou sont impuissans. Non-seulement les racines , les feuilles et les graines de la Jusquiame noire , prises à l'intérieur , déterminent souvent une grande partie de ces phénomènes morbifiques , mais encore les émanations de ces mêmes parties provenant de vapeurs volatilisées par la chaleur , peuvent aussi produire des accidens analogues et non moins dangereux.

Les premiers moyens à employer pour remédier aux effets pernicieux de la Jusquiame noire , comme toutes les fois qu'il s'agit de combattre les accidens causés par les narcotiques , sont d'employer des émétiques puissans , et de les porter à une dose beaucoup plus forte que celle que l'on prescrit ordinairement ; ainsi on peut donner le tartrate de potasse antimonié , vulgairement tartre stibié , jusqu'à 5 ou 6 grains et même plus , afin de provoquer d'abondans vomissemens pour faire d'abord rejeter les parties de la plante

qui ont été prises à l'intérieur. Des boissons acidulées avec le vinaigre, le citron, conviennent ensuite. La saignée, surtout celle de la jugulaire, après que la substance vénéneuse a été rejetée, peut être quelquefois utile, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un individu d'une constitution éminemment pléthorique. Il est avantageux de tenir le malade chaudement, et de lui faire des frictions sèches sur les bras et les jambes. Des lavemens camphrés pourront quelquefois être employés avec avantage, et si l'on soupçonne que les matières vénéneuses se trouvent dans les gros intestins, on aura recours à des lavemens purgatifs.

Quelque funestes que puissent être les accidens qui sont la suite de l'usage inconsideré de la Jusquiame, plusieurs médecins ont cherché, en l'employant avec précaution, à tirer parti de l'action bien marquée que cette plante exerce sur notre organisation. Clauderus a été le premier qui en ait tenté l'usage contre la dysenterie; ensuite Storck l'employa avec succès dans les affections spasmodiques et convulsives; il assure avoir, par le moyen de l'extrait des feuilles, adouci des toux violentes, arrêté des hémoptysies. D'autres médecins ont encore depuis tenté l'usage de l'extrait de Jusquiame dans diverses maladies. Le célèbre Stoll dit en avoir obtenu des effets avantageux dans la colique de plomb; Franck dans l'hypocondrie; Gilibert dans la paralysie, l'épilepsie, la manie, le squirre; et enfin le docteur Breinting, il y a quelques années, a publié l'histoire d'un tic douloureux de la face, guéri par l'usage de cet extrait, après avoir résisté pendant cinq mois à tous les moyens possibles. A l'intérieur, l'extrait de Jusquiame doit, comme toutes les substances qui peuvent nuire, n'être prescrit d'abord qu'à très-petite dose, comme 1 demi-grain, 1 grain à la fois; mais à mesure que le malade s'y habitue, on peut l'augmenter et la porter jusqu'à 20 et même jusqu'à 24 grains dans l'espace d'un jour. On a quelquefois fait usage des feuilles réduites en poudre à peu près aux mêmes doses que l'extrait. Les graines doivent être employées au moins avec autant de prudence.

A l'extérieur, les feuilles de la Jusquiame noire, cuites et réduites en cataplasme, ont été appliquées sur des tumeurs squirreuses dans l'espoir de les résoudre. On assure avoir adouci, par le même moyen, des douleurs arthritiques et rhumatismales. La fumée des graines de Jusquiame

qu'on fait brûler sur des charbons, et qu'on reçoit dans la bouche, est, dans plusieurs pays, un remède populaire contre les maux de dents. Le vulgaire croit que cela fait sortir, des dents cariées, de petits vers qui sont la cause du mal; mais cela n'est fondé que sur la fausse observation de ces prétendus vers qui ne sont autre chose que les graines même de la Jusquiame, dont la chaleur a fendu l'enveloppe, et qui paraissent comme de petits corps blancs, que les yeux des personnes crédules et prévenues prennent pour des vers. Il s'en faut bien, d'ailleurs, que ces fumigations soient sans danger; on les a vu causer le délire, la stupeur, l'ivresse, des vomissemens et autres accidens graves.

On peut voir, par ce qui vient d'être dit des usages auxquels on a essayé d'employer la Jusquiame, que la plupart des cas où elle a paru être de quelque utilité, sont du nombre de ceux où l'Opium, dont les effets et le mode d'administration sont bien mieux connus, eût probablement procuré le même soulagement. On ne voit résulter des essais faits jusqu'ici, aucun avantage qu'on puisse considérer comme particulier à cette plante, et qui puisse balancer les inconvéniens et les dangers de son administration.

Les feuilles de Jusquiame entrent dans le Baume tranquille et dans l'onguent *Populeum*.

Les moutons broutent ces feuilles sans répugnance; on en a remarqué qui en mangèrent durant plusieurs jours une grande quantité sans qu'il en résultât le moindre accident. Les maquignons font prendre pendant quelque temps une certaine dose de la graine mêlée avec de l'avoine, aux chevaux qu'ils veulent engraisser; ces animaux, par ce moyen-là, mangent, dit-on, avec plus d'appétit, sont plus tranquilles, plus endormis, dissipent moins, et engraisent très-vite.

JUSQUIAME BLANCHE.

Hyoscyamus albus. Lin. Spec. 257. — Ball. Herb. t. 99. — Pharm.

Sa tige est haute de 1 pied ou davantage, peu rameuse, feuillée dans toute sa longueur, abondamment velue, ainsi que les feuilles et les calices. Ses feuilles sont ovales, alternes, toutes pétiolées; les inférieures sinuées et anguleuses; les supérieures très-entières. Ses fleurs sont blanchâtres, sessiles, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, et

disposées en un long épi tourné d'un seul côté. Cette plante croît sur les bords des chemins et des champs dans les départemens du midi; elle fleurit en juin et juillet.

Par ses propriétés médicales, comme par ses propriétés vénéneuses, la Jusquiame blanche paraît tout-à-fait analogue à la noire; on croit seulement qu'elle est un peu moins énergique. C'était elle qu'employaient particulièrement les anciens; les modernes, au contraire, s'en sont beaucoup moins servis. Sauvages cite cependant plusieurs observations de cataractes dissipées par l'extrait de cette plante. D'autres médecins l'ont jugée avoir été utile dans l'Amaurose.

Ses graines entrent dans deux compositions pharmaceutiques de l'ancien *Codex* de Paris, bien peu usitées aujourd'hui, le *Philonium romanum* et le *Requies Nicolai*. D'après le même formulaire, ce sont elles aussi qui doivent faire partie des pilules de Cynoglosse, et non celles de la Jusquiame noire.

255^e Genre. — NICOTIANE. *NICOTIANA*. Lin.

Calice urcéolé, à 5 divisions. Corolle infondibuliforme, à tube plus long que le calice, à limbe plane et quinquéfide. Stigmate échancré. Capsule à 2 loges, à 2 valves, s'ouvrant par le sommet.

NICOTIANE TABAC, vulgairement *Tabac*, *Herbe à la Reine*, *Pétun*, *Herbe à l'Ambassadeur*, *Herbe à tous maux*, *Herbe du Grand-Prieur*, *Herbe de Sainte-Croix*, *Herbe sacrée*, *Tornabonne*.

Nicotiana Tabacum. Lin. Spec. 258. — Bull. Herb. t. 285. — *Nicotiana*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle; elle donne naissance à une tige cylindrique, velue, haute de 5 à 6 pieds, garnie de feuilles ovales-lancéolées, très-grandes, sessiles, semi-embrassantes, un peu visqueuses. Ses fleurs sont assez grandes, purpurines ou d'un rouge clair, disposées au sommet de la tige et des rameaux en une grande panicule; le tube de leur corolle est très-allongé, et les divisions du limbe sont aiguës. Cette plante est originaire de l'Amérique, où elle fut découverte par les Espagnols dans le Yucatan, vers 1520; transportée en Portugal, en 1559 ou 1560, elle se répandit bientôt en France et dans le reste de l'Europe.

Elle est maintenant parfaitement naturalisée dans cette partie du monde; on l'y cultive en grand dans plusieurs paÿs; et il n'est pas rare de la trouver spontanée dans quelques cantons. Elle fleurit en août et septembre.

Aucune plante peut-être n'a fourni matière à tant de discussions que le Tabac. Une foule d'auteurs ont écrit en sa faveur, beaucoup d'autres se sont élevés contre lui; des rois, des papes l'ont défendu; les uns sous peine de mort, les autres sous peine d'excommunication, et cependant son usage s'est répandu chez presque tous les peuples du monde. Sans examiner ici ce qu'il peut y avoir de singulier dans une vogue aussi grande pour un objet qui paraît si peu la mériter, je me bornerai à parler des usages du Tabac en médecine. Sous ce rapport, le Tabac est stimulant, sialagogue, sternutatoire, émétique, purgatif, narcotique, fantastique, vénéneux. Tout le monde sait que ses feuilles mâchées ou fumées excitent puissamment les glandes salivaires, et provoquent une sécrétion abondante de salive. Pris en poudre par le nez, il produit un effet analogue sur la membrane pituitaire. Les marins font un grand usage de la pipe, persuadés que c'est un bon moyen pour se garantir du scorbut. Le préjugé de bien des gens est que le Tabac pris par le nez a la propriété d'éclaircir la vue, de fortifier le cerveau et de préserver des maux de tête; mais on peut raisonnablement en douter, lorsque l'on voit, au contraire, que l'usage du Tabac enivre et cause des vertiges à ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Quelque temps après que le Tabac se fut répandu en Europe, certains médecins, amoureux de la nouveauté, en voulurent faire une panacée universelle, et c'est ce qui fit qu'alors on le nomma *Herbe à tous maux*. En effet, on le préconisa contre une foule de maladies, et particulièrement contre l'épilepsie, la léthargie, l'apoplexie, la paralysie, l'asthme, les fièvres intermittentes, les maladies de la peau, et on en faisait alors diverses préparations, comme un sirop, une huile par infusion et coction, un onguent, qui sont aujourd'hui tombées en désuétude. Généralement, on ne fait plus prendre le Tabac par les voies supérieures; on regarde son emploi comme pouvant être beaucoup plus dangereux qu'utile; en effet, on a beaucoup d'exemples d'empoisonnements qu'il a causés, et les symptômes de ces empoisonnements sont très-analogues à ceux dont il a été question en

parlant de la Belladone et de la Jusquiame. Les moyens d'y remédier sont les mêmes.

Le seul usage qu'on fasse aujourd'hui des feuilles de Tabac est de les faire prendre en décoction à la dose de 2 gros à demi-once en lavemens, dans l'apoplexie, l'asphyxie, les fièvres soporeuses, et encore plusieurs médecins blâment leur emploi dans ces cas, et les accusent de pouvoir causer des accidens non moins graves que ceux auxquels on cherche à remédier. Cependant la fumée du tabac administrée aux noyés, par le moyen d'un appareil convenable, est généralement usitée et recommandée comme un puissant stimulant capable de les rappeler à la vie.

236^e Genre. — DATURA. *DATURA*. Lin.

Calice tubuleux, à 5 angles, quinquéfide. Corolle infundibuliforme, à limbe campanulé, à 5 angles, à 5 lobes peu prononcés, mais terminés en pointe. Stigmate à 2 lames. Capsule à 4 loges, dont 2 ont leur cloison incomplète.

DATURA STRAMOINE, vulgairement *Pomme-épineuse*, *Endormie*, *Herbe à la taupe*, *Herbe aux sorciers*, *Herbe aux magiciens*, *Herbe du diable*.

Datura Stramonium. Lin. Spec. 255. — Bull. Herb. t. 15. — *Stramonium sive Datura*. Pharm.

Sa racine est assez grosse, blanchâtre, fibreuse, annuelle; elle produit une tige herbacée, épaisse, haute de 2 à 5 pieds, divisée en rameaux dichotomes, étalés, garnis de feuilles grandes, pétiolées, ovales, très-anguleuses, glabres et d'un vert un peu foncé. Ses fleurs sont blanches, assez grandes, portées sur des pédoncules solitaires dans les bifurcations des rameaux, ou latéralement près de l'aisselle des feuilles. Cette plante passe pour être originaire de l'Amérique; mais elle est aujourd'hui naturalisée dans toute l'Europe; elle fleurit pendant tout l'été.

Toutes les parties de la Pomme-épineuse ont une odeur forte, nauséabonde et vireuse. Prises à l'intérieur, elles sont un des poisons narcotiques les plus dangereux, dont les effets les plus ordinaires sont de produire des vertiges, la perte de la mémoire, un délire souvent furieux, une soif ardente, de la cardialgie, des convulsions, ou d'autres fois une sorte d'ivresse, un état comateux, la paralysie des membres et la mort, toutes les fois que la quantité du poison

prise a été forte, et que le malade n'a pu être secouru à temps. L'infusion des graines dans du vin, de la bière, ou dans une liqueur quelconque, fait tomber ceux qui en boivent dans un état d'ivresse et dans un profond sommeil. On sait que des malfaiteurs et des voleurs de grands chemins avaient recours à ce moyen, il y a quelques années, pour endormir les voyageurs, et les dépouiller ensuite avec plus de facilité. On dit aussi qu'à Paris, une bande de filous se servait de ces graines réduites en poudre et mêlées avec du Tabac pour consommer plus facilement ses vols. Acosta et Garet rapportent que dans l'Inde, les courtisanes font souvent prendre de la poudre des graines de Pomme-épineuse dans quelque liqueur agréable à ceux qui s'aventurent entre leurs mains, afin de les plonger pendant quelque temps dans une stupeur léthargique, dont elles profitent pour les voler sans obstacle.

La première chose que l'on ait à faire pour remédier aux empoisonnemens causés par la Pomme-épineuse, est de provoquer d'abondans vomissemens par le moyen de l'émétique, afin de faire rejeter la substance délétère. On fera prendre ensuite des boissons acidulées avec le vinaigre, le suc de Limons ou autres acides végétaux.

Les dangereux effets produits par la Pomme-épineuse n'ont pas empêché Storck d'essayer de convertir ce poison en médicament utile; ce hardi et célèbre expérimentateur a employé l'extrait de la plante dans la manie, l'épilepsie, les convulsions, et il assure l'avoir fait avec beaucoup de succès dans les deux premiers cas; mais, dans le dernier, l'état de la maladie en fut exaspéré. S'il faut en croire quelques autres médecins, qui ont fait de nouvelles expériences sur cette plante, son extrait serait en effet un remède précieux dans certaines maladies convulsives; mais, d'un autre côté, plusieurs autres praticiens ont vu cet extrait produire des accidens, et je l'ai vu moi-même occasionner un léger délire et un peu d'ivresse, étant pris à la dose de 5 grains en cinq fois dans l'espace d'une journée, sans agir d'ailleurs en aucune manière comme calmant et somnifère, intention dans laquelle je le donnais. On trouve dans les auteurs que cet extrait a été prescrit depuis 1 grain jusqu'à 12; mais quand il est bien préparé, cette dose me paraît un peu forte, ou il faut que le malade s'y soit accoutumé graduellement, en en prenant pendant long temps de moindres

quantités. Extérieurement j'ai employé ce même extrait avec beaucoup d'avantage comme calmant.

Dans quelques provinces, les gens de la campagne donnent tous les jours, plein un dé à coudre, de graines de Pomme-épineuse à leurs cochons, afin de les faire engraisser plus promptement. Les maquignons emploient aussi le même moyen pour les chevaux amaigris, auxquels ils veulent faire reprendre de l'emboupoint.

237^e Genre. — MOLÈNE. *VERBASCUM*. Lin.

Calice de 5 folioles. Corolle en roue, à 5 lobes inégaux. Filamens des étamines inégaux et velus. Stigmate obtus. Capsule ovale, à 2 valves, à 2 loges polyspermes.

MOLÈNE BOUILLON BLANC, vulgairement *Bouillon blanc*, *Bon-Homme*, *Molène*.

Verbascum Thapsus. Lin. Spec. 252. — *Verbascum Thapsus barbatus*. Blackw. Herb. t. 5. — *Verbascum*. Pharm.

Sa racine est pivotante, assez grosse, blanchâtre, annuelle, garnie de fibres; elle donne naissance à une tige cylindrique; droite, cotonneuse, haute de 2 à 3 pieds ou plus. Ses feuilles sont oblongues-lancéolées, très-velues, molles au toucher, sessiles, prolongées et décurrentes sur la tige. Ses fleurs sont jaunes, nombreuses, assez grandes, presque sessiles, rapprochées et serrées les unes près des autres dans la partie supérieure de la tige, où elles forment un long épi. Cette plante se trouve assez communément sur les bords des champs et des chemins; elle fleurit en juillet et août.

Les parties du Bouillon blanc dont on fait usage en médecine sont les feuilles et les fleurs. Les premières s'emploient fréquemment comme émollientes, adoucissantes, calmantes et résolatives. Cuites dans l'eau, on les applique en fomentations sur l'abdomen, dans les maladies inflammatoires de cette partie, dans les coliques violentes; on s'en sert aussi utilement sur les hémorroïdes douloureuses. Leur décoction se donne avec avantage en lavement dans les mêmes cas. Les fleurs, dont les propriétés sont semblables, se prescrivent plus particulièrement en infusion, comme béchiques, dans les rhumes et les phlegmasies de la poitrine. Leur eau distillée est depuis long-temps tombée en désuétude.

On peut employer à la place du Bouillon-blanc, et l'on substitue effectivement assez souvent, dans les pharmacies et chez les herboristes, trois autres espèces du genre Molène, dont les vertus sont les mêmes. Ces trois plantes sont la Molène phlomide (*Verbascum phlomoïdes*. Lin.), la Molène à feuilles épaisses (*Verbascum crassifolium*. Decand.), et la Molène poudreuse (*Verbascum pulverulentum*. Vill.):

Une cinquième espèce de Molène, vulgairement appelée *Herbe aux Mites* (*Verbascum Blattaria*. Lin.), parce qu'on lui attribuait la propriété de détruire l'espèce d'insecte connue sous le nom de *Mite*, était regardée autrefois comme vermifuge; mais son usage est abandonné depuis long temps.

Famille LXV.

PRIMULACÉES.

Les plantes de cette famille ont pour caractères ceux qui suivent : calice monophylle, ordinairement à 5 divisions; corolle monopétale, le plus souvent régulière et à 5 lobes; étamines en même nombre que les lobes de la corolle, et insérés devant eux; 1 ovaire supérieur, à style simple, terminé par 1 stigmate également simple, rarement bifide; 1 capsule à 1 loge, contenant plusieurs graines attachées autour d'un placenta central.

Les Primulacées sont des herbes à feuilles opposées ou alternes, le plus souvent entières; à fleurs axillaires ou portées sur des hampes radicales.

Les propriétés de ces plantes, à la réserve d'un petit nombre, sont peu prononcées ou encore mal connues. Le Cyclame, celui de toute la famille chez lequel les qualités sont le plus développées, a beaucoup d'âcreté; il est émétique et purgatif. Les Lysimachies sont un peu astringentes, et les fleurs des Primevères sont légèrement odorantes.

238^e Genre. — PRIMEVÈRE. *PRIMULA*. Lin.

Calice tubuleux, à 5 dents. Corolle infundibuliforme, à tube allongé, dépourvu de glandes, et à limbe partagé en 5 lobes. 1 capsule s'ouvrant en 5 à 10 valves.

PRIMEVÈRE OFFICINALE, vulgairement *Primerolle* ;
Brayes de Coucou, *Brayette*, *Fleurs de Coucou*,
Herbe à la paralysie.

Primula veris. Willd. Spec. 1. p. 801. — Pharm. —
Primula veris officinalis. Lin. Spec. 204. — Bull. Herb.
t. 171.

Sa racine est vivace, composée d'un faisceau de fibres presque simples ; elle donne naissance à plusieurs feuilles ovales-oblongues, d'un vert pâle, ridées, pubescentes, bordées de crénelures inégales, rétrécies en pétiole à leur base. Du milieu de ces feuilles et du collet de la racine s'élevaient 1 à 3 hampes cylindriques, striées, pubescentes, hautes de 4 à 8 pouces, terminées par 10 à 12 fleurs ou davantage, pédiculées, pendantes, d'une couleur jaune pâle, avec des taches plus foncées, ayant une odeur agréable, et étant disposées en ombelle : le limbe de leur corolle est concave et de peu de chose plus long que le calice. Cette plante est commune dans les prairies et dans les bois humides ; elle fleurit en mars et avril.

Les fleurs de la Primevère officinale passent pour cordiales et céphaliques. On leur supposait autrefois la propriété de pouvoir guérir la paralysie, et surtout celle de la langue, ce qui a valu à la plante un de ses noms vulgaires. On a également préconisé leur usage dans l'apoplexie, les vertiges, les maux de tête. La manière de les administrer est de les faire prendre en infusion théiforme ; mais leur emploi est très-borné aujourd'hui. L'eau distillée et la conserve qu'on en préparait dans les pharmacies, et auxquelles on attribuait les mêmes vertus qu'aux fleurs elles-mêmes, ont encore plus vieilli et sont bien rarement prescrites maintenant. Je ne crois pas non plus que les médecins se servent davantage des fleurs de Primevère appliquées en cataplasmes ; on les a dites propres à calmer les douleurs de la goutte et des articulations. Les racines ont été employées comme sternutatoires, mais elles sont tombées en désuétude. Dans quelques cantons on mange les feuilles en salade.

259^e Genre. — LYSIMACHIE. *LYSIMACHIA*. Lin.

Calice quinquéfide. Corolle en roue, à 5 divisions. 5 étamines. 1 ovaire à style filiforme, terminé par 1 stigmate

obtus. Capsule globuleuse s'ouvrant par son sommet en 5 à 10 valves.

LYSIMACHIE VULGAIRE, vulgairement *Lysimachie*,
Cornelle, *Chassebosse*, *Percebosse*, *Souci d'eau*.

Lysimachia vulgaris. Lin. Spec. 209. — Bull. Herb. t. 347. — *Lysimachion luteum*. Pharm.

Sa racine est rougeâtre, rampante, vivace; elle produit une tige droite, pubescente, simple dans sa partie inférieure, un peu rameuse supérieurement, haute de 2 à 5 pieds, garnie de feuilles lancéolées, presque sessiles, tantôt opposées, tantôt ternées ou quaternées. Ses fleurs, d'un jaune doré, sont disposées en une belle panicule terminale. Cette plante est assez commune dans les prés humides et au bord des ruisseaux, des étangs; elle fleurit en juin et juillet.

La Lysimachie passait autrefois pour vulnéraire et astringente; on trouve qu'elle a été conseillée contre les hémorragies, la leucorrhée, la dysenterie. On l'employait en décoction ou en poudre; de cette dernière manière on la donnait jusqu'à 1 gros. Sa décoction servait aussi à faire des gargarismes détersifs pour les ulcères de la bouche. Extérieurement, on l'appliquait en cataplasme après l'avoir pilée, pour nettoyer et consolider les plaies. Aujourd'hui elle est entièrement tombée en désuétude.

On dit que sa fleur peut servir à rendre les cheveux blancs.

LYSIMACHIE NUMMULAIRE, vulgairement *Herbe aux écus*, *Monnoyère*, *Nummulaire*, *Herbe à cent maux*, *Herbe à cent maladies*, *Herbe qui tue les moutons*.

Lysimachia Nummularia. Lin. Spec. 111. — *Nummularia major lutea*. Flor. Dan. t. 495. — *Nummularia*. Pharm.

Sa racine fibreuse, vivace, donne naissance à plusieurs tiges, légèrement quadrangulaires, ordinairement simples, longues de 1 pied ou environ, couchées et rampantes sur la terre, garnies de feuilles opposées, arrondies, ou le plus souvent ovales, à peine échancrées à leur base, portées sur de très-courts pétioles. Ses fleurs sont jaunes, assez grandes, solitaires, axillaires, portées sur des pédoncules plus longs que les feuilles. Cette plante croît dans les prés et dans les bois humides; elle fleurit en juin et juillet.

On ne voit pas trop pourquoi la Nummulaire a reçu le nom pompeux d'*Herbe à cent maux*, car elle ne paraît pas avoir jamais été très-employée. On trouve seulement qu'on la mettait anciennement au nombre des Vulnéraires qu'on regardait comme propres à cicatriser l'ulcère du poumon, et que, comme astringente, on la conseillait dans toutes sortes de flux atoniques et dans le scorbut. De nos jours elle est bannie de la matière médicale. Par opposition à la vertu que les médecins lui avaient prêtée d'être bonne pour guérir les ulcères du poumon chez l'homme, les gens de la campagne, peut-être sans plus de fondement, lui ont attribué une propriété toute contraire, celle d'ulcérer les poumons des brebis qui en mangeaient. Le suc de cette plante entre dans l'emplâtre Opodeltoch de l'ancien *Codex*.

240° Genre. — MOURON. *ANAGALLIS*. Lin.

Calice quinquéfide. Corolle en roue, à 5 lobes ovales, égaux. Filamens des étamines velus en leur partie inférieure. Style filiforme, terminé par 1 stigmate en tête. 1 capsule globuleuse, s'ouvrant en travers et contenant plusieurs graines.

MOURON ROUGE, vulgairement *Mouron des champs*,
Mouron mâle.

Anagallis Phœnicea. Lam. Fl. Fr. 2. p. 285. — *Anagallis terrestris mas*. Blackw. Herb. t. 43. — *Anagallis*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle ; elle produit une tige divisée dès sa base en rameaux nombreux ; étalés, longs de 5 à 6 pouces, garnis de feuilles ovales ou ovales-lancéolées, sessiles, opposées, glabres. Ses fleurs sont rouges, axillaires, portées sur des pédoncules plus longs que les feuilles. Cette plante croît dans les champs et dans les lieux cultivés ; elle fleurit pendant tout l'été.

MOURON BLEU, vulgairement *Mouron femelle*.

Anagallis cœrulea. Lam. Fl. Fr. 2. p. 285. — *Anagallis*. Pharm.

Cette plante ne diffère de la précédente que par la couleur de ses fleurs qui sont bleues au lieu d'être rouges. Elle se trouve dans les mêmes lieux, et fleurit également pendant tout l'été.

Ces deux espèces de Mouron ont les mêmes propriétés, et peuvent indifféremment servir l'une pour l'autre. Elles passaient autrefois pour céphaliques, sudorifiques, alexitères, etc. On en a conseillé l'usage, et surtout de celle à fleurs rouges, dans la manie, l'hypocondrie, l'épilepsie, la phrénésie, les fièvres ardentes. On l'a aussi vantée, tant intérieurement qu'extérieurement, contre la morsure des animaux venimeux et enragés. On en faisait prendre le suc ou la décoction; mais aujourd'hui les Mourons ne sont plus du tout ou au moins ils ne sont que fort peu employés en médecine. Leurs graines passent pour être un poison pour les serins.

Le Mouron d'eau qui appartient à un autre genre (*Symolus*, Lin.) n'est plus en usage maintenant; il a passé jadis pour apéritif et antiscorbutique.

241^e Genre. — CYCLAME. *CYCLAMEN*. Lin.

Calice semi-quinquéfide, persistant. Corolle en roue à 5 découpures réfléchies. Anthères conniventes. Style filiforme plus long que les étamines. 1 capsule charnue, globuleuse, s'ouvrant au sommet en 5 valves, et contenant plusieurs graines.

CYCLAME D'EUROPE, vulgairement *Pain-de-pourceau*.

Cyclamen Europæum. Lin. Spec. 207. — Bull. Herb. t. 6. — *Cyclamen*. Pharm.

Sa racine est un tubercule arrondi, comprimé, vivace, brunâtre en dehors, blanc intérieurement; elle donne naissance à plusieurs feuilles pétiolées, cordiformes, dentées ou anguleuses en leurs bords, glabres, d'un vert foncé et panachées de blanc en dessus, rougeâtres en dessous. Ses fleurs sont blanches ou légèrement purpurines, solitaires au sommet de hampes longues de 5 à 4 pouces, et qui, comme les feuilles, partent immédiatement de la racine. Après la floraison et pendant la maturation des fruits, les hampes se contournent en spirale. Cette plante croît naturellement dans les bois des montagnes; elle fleurit en septembre et octobre.

La racine de Cyclame n'a point d'odeur, mais sa saveur est amère et très-âcre. Employée fraîche, elle est émétique et fortement purgative; la dessiccation diminue l'intensité de ses propriétés. On l'a conseillée dans l'engorgement des

viscères du bas-ventre, dans le carreau des enfans et contre les vers. Cette racine fait la base de l'onguent d'Arthanita, dans lequel entrent aussi plusieurs autres purgatifs, et qui était assez fréquemment employé autrefois, à la dose de 2 à 4 gros, en frictions sur l'abdomen, à titre de purgatif et de vermifuge. On a prétendu que cet onguent avait aussi la faculté de provoquer le vomissement quand il était appliqué sur l'épigastre, et d'augmenter la sécrétion des urines quand il était mis sur la région des reins; mais aujourd'hui il est tombé en désuétude; ainsi que la racine de Cyclame elle-même, à laquelle le nom vulgaire de *Pain de pourceau* a été donné, parce que les cochons en sont friands et la recherchent pour s'en nourrir.

242^e Genre. — CORIDE. *CORIS*. Lin.

Calice à 5 dents et couronné par de petites pointes épineuses. Corolle tubuleuse, à 5 divisions inégales. 1 capsule globuleuse, cachée dans le calice persistant, à 1 seule loge s'ouvrant en 5 valves, et renfermant plusieurs graines.

CORIDE DE MONTPELLIER.

Coris Monspeliensis. Lin. Spec. 252. — *Coris quorundam*. Clus. Hist. CLXXIV.

Sa racine est pivotante, rougeâtre, ligneuse, vivace; elle donne naissance à une tige souvent divisée dès sa base en rameaux redressés, hauts de 4 à 8 pouces, garnis de feuilles linéaires, nombreuses, un peu ciliées. Ses fleurs sont rougeâtres ou purpurines, presque sessiles et disposées, au sommet des rameaux, en épis serrés longs de 1 à 2 pouces. Cette plante croît dans les lieux sablonneux et maritimes du Languedoc et de la Provence; elle fleurit en mai et juin.

La Coride est entièrement inusitée en France et en Europe; cependant Linné la dit excellente contre la syphilis, et Peyrilhe rapporte que les Arabes en font grand usage, et la considèrent comme spécifique de la maladie vénérienne.

Famille LXVI.

UTRICULARIÉES.

Les plantes qui composent cette famille ont pour caractères : 1 calice persistant, à 2 folioles, ou monophylle et partagé en 2 lèvres; 1 corolle monopétale, prolongée posté-

rieurement en éperon, et ayant son limbe à 2 lèvres irrégulières; 2 étamines; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style court, terminé par 1 stigmate simple ou bifide; 1 capsule à 1 seule loge contenant plusieurs graines.

Les Utriculariées, qui doivent leur nom au genre *Utricularia*, sont des herbes qui croissent dans l'eau ou dans les lieux marécageux; leurs feuilles sont entières et toutes radicales, ou multifides et alternes; leurs fleurs sont terminales, solitaires, ou disposées en grappes.

Les propriétés de ces plantes sont encore mal connues. La Grasette commune est âcre, et on la dit émétique et purgative.

245^e Genre. — GRASSETTE. *PINGUICULA*. Lin.

Calice à 2 lèvres, dont l'inférieure bifide, et la supérieure trifide. Corolle à 2 lèvres, dont la supérieure plus courte, partagée en 2 divisions arrondies, et l'inférieure plus grande, plane, à 5 lobes. Stigmate bifide. Capsule s'ouvrant par le sommet en deux valves.

GRASSETTE COMMUNE, vulgairement *Herbe grasse*,
Herbe huileuse.

Pinguicula vulgaris. Lin. Spec. 25. — Poit. et Turp. Fl. Par. 53. t. 29.

Sa racine fibreuse, annuelle, donne naissance à 6 ou 8 feuilles ovales-oblongues, d'un vert pâle, visqueuses, luisantes, comme enduites d'une matière huileuse, étalées et disposées en rosette sur la terre. Du milieu de ces feuilles s'élèvent successivement depuis 1 jusqu'à 6 hampes hautes de 5 à 6 pouces, portant chacune à leur sommet une fleur un peu inclinée, d'un bleu violet, et d'un joli aspect. Cette plante croît dans les prés humides et marécageux; elle fleurit en mai et juin.

La Grasette commune n'est point employée en médecine. Ses feuilles fraîches sont, dit-on, émétiques et purgatives, mais elles doivent plutôt être regardées comme suspectes et dangereuses, puisque, selon Clusius, cette plante est appelée dans les parties méridionales de l'Angleterre *Whytroot*, c'est-à-dire, Tue-brebis, parce qu'elle fait mourir les moutons qui en mangent. Les paysans, dans certains cantons, font avec le suc onctueux exprimé de ces mêmes feuilles, une sorte de liniment qu'ils emploient pour

appliquer sur leurs blessures, et les femmes sur les gerçures du sein. En Danemarck, les paysans se servent de ce suc en guise de pommade pour graisser leurs cheveux.

Linné attribue aux feuilles de Grassette une propriété assez singulière, il dit qu'elles font cailler le lait, en lui donnant une consistance particulière, sans que la sérosité s'en sépare, et qu'en Laponie on prépare habituellement de ce lait en versant celui des rennes, récemment tiré, sur des feuilles de cette plante. Ce lait ainsi une fois préparé peut servir, pendant toute l'année, à en faire d'autre semblable sans avoir besoin de nouvelles feuilles, mais en en mêlant seulement une cuillerée avec le lait qu'on vient de traire.

Famille LXVII.

PERSONÉES.

Les Personées doivent leur nom à la forme particulière des fleurs de plusieurs espèces, qu'on a comparée à celle d'un masque, *Persona* en latin. Elles ont pour caractères : 1 calice à 5 divisions, ou le plus souvent à 5 folioles; 1 corolle monopétale, à limbe partagé en plusieurs lobes irréguliers, formant ordinairement 2 lèvres; 4 étamines dont 2 plus longues et 2 plus courtes, rarement 2 étamines seulement; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style terminé par 1 stigmate simple ou à 2 lobes; 1 capsule à 2 valves, à 2 loges contenant des graines nombreuses attachées sur les deux côtés d'un réceptacle central parallèle aux valves, et servant de cloison entre elles.

Les Personées sont des plantes herbacées, à feuilles alternes ou opposées; à fleurs axillaires, souvent disposées en épi ou en panicule à l'extrémité des tiges.

Ces plantes doivent en général être regardées comme suspectes; les unes, émétiques et purgatives, sont douées, sous ce rapport, d'une énergie de propriété qui ne permet guère de les employer sans danger, si ce n'est à petites doses; telles sont les Digitales et la Gratiolle. Les autres, comme les Linaires, les Mufliers, les Scrophulaires, les Pédiculaires, etc. paraissent moins actives; mais elles sont encore mal connues quant à leur véritable manière d'agir, et l'on ne sait point au juste comment les apprécier. Les Véroniques, un peu toniques et légèrement aromatiques, s'éloignent assez sensiblement des facultés des autres genres de la famille.

244^e Genre. — GRATIOLE. *GRATIOLA*. Lin.

Calice de 5 folioles. Corolle tubuleuse, à 2 lèvres, dont la supérieure à 2 lobes, et l'inférieure à 3 divisions égales. 2 étamines fertiles et 2 filamens stériles. Stigmate à 2 lobes. Capsule ovale.

GRATIOLE OFFICINALE, vulgairement *Gratiolle*, *Herbe à pauvre homme*.

Gratiola officinalis. Lin. Spec. 24.—Bull. Herb. t. 150.
— *Gratiola*. Pharm.

Sa racine est noueuse, rampante, blanchâtre, vivace; elle produit une ou plusieurs tiges droites, cylindriques, glabres comme toute la plante, simples, hautes de 1 pied ou environ, garnies de feuilles sessiles, opposées, d'un vert clair, dentées en leurs bords. Ses fleurs d'un blanc jaunâtre, mêlé de pourpre clair en leur limbe, sont pédonculées, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures. Cette plante croît dans les prairies humides, marécageuses, et sur les bords des étangs; elle fleurit en juin et juillet.

La Gratiolle est inodore, mais elle a une saveur nauséuse et amère. Elle est émétique, purgative, drastique, vermifuge. Les parties dont on fait usage sont les tiges garnies de leurs feuilles et de leurs fleurs, parce qu'on recueille ordinairement la plante pendant la floraison. On a employé la Gratiolle dans la goutte, les maladies cutanées, contre les vers, dans les hydropisies. C'est dans ce dernier cas surtout, lorsque la maladie est essentielle, qu'on peut se servir de la Gratiolle avec beaucoup d'avantage. C'est à tort que Boulduc a préconisé sa racine pour la dysenterie; son emploi, dans tous les temps de cette maladie, paraît à peine pouvoir être quelquefois utile dans des cas de complication, d'embarras gastrique; mais le plus souvent il serait évidemment contraire. Si d'ailleurs cette racine provoque le vomissement à la manière de l'Ipécacuanha, comme l'assure Boulduc, elle pourra lui être substituée dans les cas qui nécessitent l'emploi des émétiques. Sa dose, selon cet auteur, peut être de 36 grains à 1 gros. Plusieurs médecins allemands, qui indiquent aussi cette racine comme émétique, veulent qu'on ne l'administre que de 12 à 48 grains.

C'est principalement comme purgatives que les parties herbacées de la Gratiolle sont employées, non point à la

vérité, ou au moins fort peu, par les médecins, mais bien par le peuple, et c'est probablement à cause de cela que cette plante a reçu le nom d'*Herbe à pauvre homme*. On l'a accusée, en général, d'agir avec trop de violence, et ce reproche n'est pas sans fondement, quoique MM. Coste et Willemet aient dit qu'elle était très-propre à remplacer le Séné, à la dose de 1 à 5 gros en infusion ou en légère décoction. Quant à moi, ayant fait prendre une très-légère décoction de 5 gros des tiges et des feuilles recueillies depuis plus de six semaines et parfaitement sèches, la malade, qui était une femme de 41 ans et d'une constitution assez robuste, eut sept à huit vomissemens et dix à douze selles qui furent accompagnées de fortes coliques. Ces abondantes évacuations n'eurent heureusement aucune suite fâcheuse.

La Gratiolle, administrée en lavemens, est susceptible de produire, particulièrement chez les femmes, des accidens très-graves. M. le docteur Bouvier rapporte, dans le 54^e volume du Recueil de la Société de Médecine de Paris, les observations de quatre femmes, qui furent attaquées de nymphomanie après avoir fait usage de lavemens composés avec la décoction des feuilles fraîches de cette plante. L'extrait aqueux qu'on en préparait autrefois dans les pharmacies n'est plus usité aujourd'hui.

245^e Genre. — DIGITALE. *DIGITALIS*. Lin.

Calice de 5 folioles inégales. Corolle tubulée à sa base, ensuite ventrue, beaucoup plus grande que le calice, à limbe oblique, partagé en 4 lobes inégaux, dont l'inférieur plus grand. 4 étamines. Capsule ovale, pointue.

DIGITALE POURPRÉE, vulgairement *Doigtier*, *Gant de Notre-Dame*.

Digitalis purpurea. Lin. Spec. 866. — Bull. Herb. t. 21. — *Digitalis*. Pharm.

Sa racine fibreuse, bisannuelle, donne naissance à une tige cylindrique, glabre ou pubescente, droite, simple, haute de 2 à 5 pieds, garnie de feuilles ovales-lancéolées, un peu ridées, molles au toucher, presque cotonneuses en dessous, dentées en leurs bords; les inférieures plus ou moins longuement pétiolées, les supérieures sessiles. Ses fleurs sont grandes, d'une belle couleur purpurine, agréablement tachelées intérieurement, pendantes, nombreuses,

tournées d'un même côté, et disposées en une longue grappe simple et terminale. On en trouve quelquefois une variété à fleurs toutes blanches. Cette plante croît dans les bois et sur les collines; elle fleurit en juin et juillet.

Les parties de la Digitale dont on fait ordinairement usage sont les feuilles: on regarde les racines et les fleurs comme moins actives. C'est au printemps, quand la tige commence à monter pour produire les fleurs, que doit se faire la récolte des feuilles. Celles-ci ont une saveur très-amère, jointe à un peu d'âcreté.

La Digitale est une plante très-active qui agit comme émétique et purgative, toutes les fois qu'elle est donnée à des doses un peu élevées; elle peut même produire des accidens plus ou moins graves, comme la cardialgie, de violentes coliques et des superpurgations dangereuses. Administrée, au contraire, par petites doses long-temps continuées, elle n'agit plus sur les premières voies: mais sa principale influence se porte sur le système de la circulation et sur le système lymphatique, en ralentissant sensiblement l'action du premier, tandis qu'au contraire, elle donne plus d'énergie au second. Ainsi, par l'usage habituel de la Digitale, les battemens du cœur et des artères diminuent en proportion de son emploi long-temps continué. On trouve dans les auteurs des exemples des pulsations du pouls, réduites à cinquante, à quarante, à trente et même à vingt par minute. Le docteur Graffenaver a rapporté un exemple de ce dernier cas, et il n'y a que quelques mois que le même fait s'est présenté dans ma pratique chez une femme de 55 ans, qui, pendant vingt-deux mois, avait fait presque continuellement usage d'une infusion vineuse de Digitale; les pulsations du pouls étaient, chez elle, réduites à vingt par minute. D'un autre côté, une foule d'observations prouvent que cette même plante augmente la sécrétion de l'urine, celle de la sueur, ainsi que l'expectoration.

De ces propriétés qui paraissent bien positives, on a cherché à déterminer les cas dans lesquels la Digitale pourrait être utile, et on a successivement proposé et vanté son emploi dans les scrophules, les hydropisies, les anévrismes du cœur et des gros vaisseaux, l'hémoptysie, la phthisie pulmonaire, le croup, les fièvres intermittentes. De toutes ces affections, celles dans lesquelles la Digitale paraît avoir eu les succès les plus soutenus, ont été les hydropisies essen-

tielles. On a dit aussi qu'elle avait été souvent efficace dans les scrophules ; mais la nature doit peut-être revendiquer une bonne partie des guérisons qu'on lui a attribuées. Dans la phthisie et dans les lésions organiques des gros vaisseaux , elle a bien pu soulager les malades pendant quelques jours , quelques semaines , ou quelques mois tout au plus , en ralentissant pour un temps les progrès de leurs maux ; mais , dans le dernier cas surtout , la guérison est impossible. Dans toutes les autres maladies , comme le croup , l'hémoptysie et les fièvres intermittentes , quoiqu'on ait obtenu des succès , on ne doit point en conclure que la Digitale était le meilleur remède à employer. Il en est de même de son usage dans la goutte , le rachitis et l'épilepsie.

La Digitale s'administre en nature et en poudre , à la dose d'un demi-grain à 1 grain pour commencer , et on la continue en l'augmentant successivement tous les trois à quatre jours , d'un quart ou d'un tiers de grain , jusqu'à ce qu'on soit parvenu à 6 ou 8 grains. En infusion aqueuse ou vineuse , les feuilles de Digitale se donnent de même depuis 12 grains jusqu'à 2 et 3 gros pour une pinte de liquide. On en prépare dans les pharmacies une teinture alcoolique et une teinture éthérée qui se prescrivent de 1 à 4 gouttes , en augmentant graduellement avec le temps. J'ai porté une fois la teinture alcoolique jusqu'à 50 gouttes quatre fois par jour , à la fin d'un traitement d'une affection scrophuleuse , lequel avait duré six mois. A cette dose , qui ne fut pas poussée plus loin à cause de la guérison , le pouls tomba pendant plusieurs jours de suite à quarante pulsations par minute.

Dans les campagnes , et particulièrement dans certains cantons de l'Angleterre , les gens du peuple se servent , pour se purger , de la décoction des feuilles de cette plante , et comme ils en prennent souvent des doses trop fortes , il n'est pas rare qu'ils se causent par là des superpurgations fâcheuses avec de violens vomissemens.

246^e Genre. — SCROPHULAIRE. *SCROPHULARIA*. Lin.

Calice monophylle , à 5 lobes. Corolle presque globuleuse , à limbe à 2 lèvres , dont la supérieure à 2 lobes arrondis , et l'inférieure à 3 divisions. 4 étamines. Stigmate simple. Capsule arrondie , à 2 valves ayant leurs bords rentrants.

SCROPHULAIRE NOUEUSE, vulgairement *Scrophulaire des bois*, grande *Scrophulaire*.

Scrophularia nodosa. Lin. Spec. 865. — *Scrophularia*. Dod. Pempt. 50. — *Scrophularia major*. Pharm.

Sa racine est noueuse, horizontale, vivace, blanchâtre, grosse comme le doigt; elle donne naissance à une tige quadrangulaire, d'un rouge brun, droite, ordinairement simple, haute de 2 à 4 pieds, garnie de feuilles ovales-lancéolées, à peine échancrées en cœur à leur base, pétiolées, opposées, glabres, d'un vert sombre, bordées de nombreuses dents inégales et aiguës. Ses fleurs sont d'un pourpre noirâtre, portées sur des pédoncules rameux, opposés, et disposées en une grappe paniculée, droite et terminale. Cette plante croît dans les bois des montagnes, aux lieux ombragés; elle fleurit en juin et juillet.

La grande Scrophulaire a une saveur amère, avec une odeur fétide et nauséabonde. Elle passe pour être résolutive, tonique, sudorique et vermifuge. Ses racines, ses feuilles et ses graines ont été recommandées pour différentes maladies. Les racines en poudre, à la dose d'un gros, ont été conseillées, fort inutilement sans doute, contre les hémorroïdes. Les graines à la même dose sont utiles contre les vers, selon Tragus. Mais c'était des feuilles appliquées en cataplasme sur les tumeurs scrophuleuses et sur les hémorroïdes, qu'on faisait le plus d'usage autrefois. On composait aussi, avec le suc exprimé de la plante fraîche et avec de l'Axonge, un onguent dont on se servait contre les maladies de la peau, la gale, les dartres. On en préparait encore une eau distillée. Ces deux préparations sont tombées en désuétude, ainsi que la plante elle-même.

SCROPHULAIRE AQUATIQUE, vulgairement *Bétoine d'eau*, *Bétoine aquatique*, *Herbe du siège*.

Scrophularia aquatica. Lin. Spec. 864. — *Scrophularia aquatica major*. Flor. Dan. t. 507. — *Betonica aquatica*. Pharm.

Cette espèce diffère de la précédente par sa racine fibreuse, par ses feuilles plus allongées, crénelées et non dentées en scie, ordinairement terminées en pointe obtuse. Elle croît dans les fossés aquatiques, sur les bords des ruisseaux, et fleurit en juin et juillet.

Les prétendues vertus vulnéraires attribuées à cette plante et l'utilité dont elle fut, dit-on, pour guérir toutes sortes de blessures pendant le long siège de La Rochelle, lui ont valu un de ses noms vulgaires. Boulduc lui prête la propriété de corriger le goût désagréable du Séné, en mêlant ses feuilles par parties égales dans les infusions de ce purgatif; mais on peut raisonnablement douter qu'une plante qui a elle-même une odeur nauséuse puisse avoir cette influence. Aujourd'hui la Scrophulaire aquatique n'est pas plus usitée que celle des bois; on doit croire qu'elle a des vertus analogues; mais celles que peut posséder cette dernière elle-même, ne paraissent encore que très-vaguement connues.

247^e Genre. — LINAIRE. *LINARIA*. Tournef.

Calice à 5 folioles persistantes. Corolle à tube renflé, munie d'un éperon à sa base; à limbe partagé en 2 lèvres, dont la supérieure bifide, et l'inférieure trifide, avec une éminence convexe fermant l'entrée de la corolle. 4 étamines. Capsule ovale s'ouvrant au sommet en 3 à 5 découpures.

LINAIRE COMMUNE, vulgairement *Linaires*, *Lin sauvage*.

Linaria vulgaris. Moench. Meth. 524. — *Linaria* Pharm. — *Antirrhinum Linaria*. Lin. Spec. 858. — Bull. Herb. t. 261.

Sa racine est rampante, dure, blanche, vivace; elle produit une ou plusieurs tiges ordinairement simples, hautes de 1 pied à 1 pied et demi, glabres ainsi que toute la plante, garnies de feuilles linéaires-lancéolées, sessiles, d'un vert glauque, nombreuses. Ses fleurs jaunes, assez grandes, sont rapprochées les unes des autres en un bel épi terminal. Cette plante croît communément sur les bords des champs et dans les terrains incultes; elle fleurit pendant tout l'été.

La Linaires a une odeur légèrement vireuse, nauséabonde, et sa saveur est un peu amère et désagréable. Elle a passé autrefois pour purgative, et surtout pour diurétique; on l'employait dans l'hydropisie, dans la jaunisse. Mais c'est principalement à l'extérieur, comme émolliente et calmante, qu'on en faisait usage. Ses feuilles et ses fleurs, cuites dans le lait ou dans l'eau, s'appliquaient en cataplasmes sur les hémorroïdes gonflées et douloureuses. On faisait même

par leur coction avec de l'Axonge, un onguent qui a joui d'une grande réputation pour la guérison des hémorroïdes. Aujourd'hui cet onguent est entièrement oublié, et la plante elle-même n'est plus que très-rarement employée.

La Linaire bâtarde, vulgairement *Velvete* ou *Véronique femelle*, dont les tiges sont couchées et les feuilles ovales et velues, est douée, dit-on, des mêmes propriétés que la Linaire; mais elle est de même tombée en désuétude.

La Linaire Cymbalaire, vulgairement *Cymbalaire*, est astringente et vulnérable selon les uns, vénéneuse selon d'autres. On n'en fait jamais usage maintenant.

248^e Genre. — EUPHRAISE. *EUPHRASIA*. Lin.

Calice tubuleux, quadrifide. Corolle tubuleuse, à 2 lèvres, dont la supérieure concave et échancrée, l'inférieure à 5 lobes égaux. 4 étamines à anthères ayant un de leurs deux lobes acuminé à sa base.

EUPHRAISE OFFICINALE, vulgairement *Eufraise*.

Euphrasia officinalis. Lin. Spec. 841. — Bull. Herb. t. 255. — *Euphrasia*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, presque simple, menue, annuelle; elle donne naissance à 1 tige d'un vert rougeâtre, velue, haute de 3 à 8 pouces, ordinairement très-rameuse, garnie de feuilles ovales, sessiles, opposées dans sa partie inférieure, alternes dans la supérieure, et bordées de dents grandes, comparativement à l'étendue de leur limbe. Ses fleurs sont petites, d'une couleur blanche, mêlée de jaune et de violet clair, axillaires, presque sessiles, rapprochées dans la partie supérieure des tiges et des rameaux en une sorte d'épi. Cette plante croît dans les prés secs et sur les bords des bois; elle fleurit depuis le mois de mai jusqu'en septembre.

L'Euphrase a une saveur un peu amère; elle passe pour astringente et céphalique, et elle a surtout joui autrefois d'une grande réputation pour les maladies des yeux. On lui attribuait la propriété de fortifier la vue, de la rétablir lorsqu'elle était faible et prête à s'éteindre; on a été jusqu'à dire qu'elle l'avait rendue à des vieillards qui l'avaient perdue. Aujourd'hui les médecins ne croient plus que l'Euphrase puisse opérer de pareilles merveilles, et l'usage qu'ils en font est infiniment borné.

249^e Genre. — VÉRONIQUE. *VERONICA*. Lin.

Calice à 4 et plus rarement à 5 divisions. Corolle ordinairement en roue, à 4 lobes inégaux. 2 étamines. Stigmate simple. Capsule en cœur, ou quelquefois ovale, à 2 loges, ayant sa cloison opposée au grand diamètre des valves.

VÉRONIQUE BÉCABUNGA, vulgairement *Becabunga*,
Véronique cressonnée.

Veronica Becabunga. Lin. Spec. 16. — *Anagallis aquatica Becabunga*. Blackw. Herb. t. 48. — *Becabunga*. Pharm.

Sa racine fibreuse, blanchâtre, rampante, vivace, donne naissance à une tige couchée à sa base, glabre comme toute la plante, prenant racine à ses nœuds, longue de 8 à 15 pouces, garnie de feuilles opposées, courtement pétiolées, ovales, obtuses, dentées en scie. Ses fleurs sont d'un bleu clair, petites, disposées en grappes plus longues que les entre-nœuds, et placées dans les aisselles des feuilles supérieures. Cette plante croît dans les ruisseaux et les fontaines; elle fleurit en mai, juin, et une grande partie de l'été.

Le Bécabunga a une saveur un peu amère, âcre et piquante. Il est légèrement excitant, tonique et diurétique. On l'emploie dans les maladies cutanées, le scorbut, les engorgemens des viscères du bas-ventre. On le prescrit en infusion théiforme, et l'on fait surtout prendre le suc exprimé de la plante fraîche à la dose de 1 à 4 onces, soit seul, soit mêlé au suc des Crucifères. Extérieurement, on a souvent fait avec succès usage de ses feuilles et de l'herbe fraîche en application sur les ulcères atoniques et scorbutiques. Cette plante entre dans toutes les préparations antiscorbutiques; on faisait autrefois, dans les pharmacies, un sirop avec son suc. Dans quelques pays on la mange en salade.

La Véronique mouronnée (*Veronica Anagallis*. Lin.), qui se distingue de la précédente par ses feuilles sessiles, lancéolées, et par ses fleurs d'un rouge tendre ou blanches, disposées en grappes plus allongées, n'en diffère guère, quant aux propriétés, si ce n'est qu'elle passe pour être plus faible.

VÉRONIQUE OFFICINALE, vulgairement *Véronique mâle*,
Thé de l'Europe.

Veronica officinalis. Lin. Spec. 14. — *Veronica mas*.
Fuchs. Hist. 166. — Pharm.

Sa racine fibreuse, vivace, produit une tige rameuse et couchée à sa base, poussant des racines de ses nœuds, redressée dans sa partie supérieure, longue en tout de 4 à 6 pouces, un peu velue comme toute la plante, et garnie de feuilles ovales, opposées, dentées, rétrécies à leur base en un court pétiole. Ses fleurs sont très-petites, d'un bleu tendre, quelquefois blanches, avec des veines purpurines plus foncées, disposées en grappes serrées et axillaires. Cette plante est commune dans les bois, sur les collines, et dans les prés secs; elle fleurit pendant tout l'été.

La Véronique officinale est un peu amère et aromatique; elle est légèrement excitante, et passe pour bécifique, sudorifique, apéritive, céphalique et vulnérable. On fait usage de ses feuilles et de ses sommités en infusion théiforme, à la dose de 1 à 2 pincées pour une pinte d'eau, dans les catarrhes atoniques, l'asthme humide. On a aussi conseillé la Véronique dans la jaunisse, les obstructions des viscères du bas-ventre, la gravelle, la colique néphrétique, la migraine, les étourdissemens. Son eau distillée et son sirop ne sont plus en usage. Dans le Codex de l'ancienne faculté, cette plante est au nombre des substances qui entrent dans la composition du baume et de l'onguent Vulnéraires.

La Véronique Teucriette, vulgairement Véronique des prés, Germandrée bâtarde (*Veronica Teucrium*. Lin.), la Véronique petit Chêne, ou Véronique des bois (*Veronica Chamædrys*. Lin.), et la Véronique à épi (*Veronica spicata*. Lin.) ont des propriétés analogues à la Véronique officinale et s'emploient quelquefois à sa place.

Famille LXVIII.

ACANTHÉES.

Cette famille ne se composant, en plantes indigènes, que d'un seul genre, il est inutile d'indiquer d'une manière générale ses caractères et ses propriétés, qui se trouvent nécessairement être ceux de ce genre.

250^e Genre. — ACANTHE. *ACANTHUS*. Lin.

Calice de 4 folioles, dont les 2 extérieures beaucoup plus longues. Corolle monopétale, tubulée, labiée; la lèvre supérieure nulle, l'inférieure très-grande, à 3 lobes. 4 étamines didynames. 1 ovaire supérieur, à style simple, terminé par 1 stigmate bifide. 1 capsule ovale, s'ouvrant élastiquement en 2 valves, divisée en 2 loges par une cloison opposée et adnée au milieu des valves : 1 ou 2 graines dans chaque loge.

ACANTHE MOLLE, vulgairement *Acanthe*, *Branca-Ursine*.

Acanthus mollis. Lin. Spec. 891. — *Acanthus Branca-Ursina*. Blackw. Herb. t. 89. — *Acanthus*. Pharm.

Sa racine est épaisse, vivace, brunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, horizontale, munie de fibres menues; elle donne naissance à une tige simple, droite, ferme, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, portant dans sa moitié supérieure des fleurs grandes, blanchâtres, nombreuses, disposées en un bel épi terminal. Ses feuilles sont très-grandes, sinuées, pinnatifides, glabres, molles au toucher, d'un vert foncé, étalées autour de la partie inférieure de la tige. Cette plante croît dans les lieux humides et ombragés de la Provence et du Languedoc; elle fleurit en juillet et août.

Les feuilles et les racines d'Acanthe sont émollientes. On a conseillé leur décoction en lavemens, en fomentations. Celle des racines a particulièrement été recommandée pour le crachement de sang; mais l'Acanthe a toujours été rarement employée, et on ne s'en sert plus du tout maintenant, parce qu'on ne manque pas d'autres plantes qui ont les mêmes propriétés et qui sont plus communes.

Famille LXIX.

OROBANCHÉES.

Les plantes de cette famille doivent leur nom au genre Orobanche; elles offrent les caractères suivans : Calice à 4 ou 5 divisions inégales; corolle monopétale à 2 lèvres; 4 étamines didynames; 1 ovaire supérieur, simple, surmonté d'un style à stigmate bilobé ou tronqué; 1 capsule unilocu-

laire, bivalve, contenant plusieurs graines dont les placentas sont adhérens au milieu des valves.

Les Orobanchées sont des herbes souvent parasites, à tige presque succulente ou charnue, garnie d'écaillés au lieu de feuilles; à fleurs rarement solitaires, plus ordinairement disposées en épi.

Jusqu'à présent leurs propriétés ne sont pas déterminées d'une manière positive.

251^e Genre. — CLANDESTINE. *LATHRÆA*. Lin.

Calice campanulé, 4-fide. Corolle tubuleuse, à 2 lèvres, dont la supérieure concave, et l'inférieure réfléchie à 5 lobes. Stigmate tronqué.

CLANDESTINE ORDINAIRE, vulgairement *Herbe cachée*, *Clandestine*.

Lathræa Clandestina. Lin. Spec. 845. — Lam. Illust. t. 551. f. 1.

Sa racine est horizontale, vivace; elle donne naissance à une tige rameuse, cachée dans l'herbe ou dans la mousse, garnie d'écaillés charnues, blanchâtres, opposées, serrées et comme imbriquées, tenant lieu de feuilles. Ses fleurs sont d'un pourpre violet, assez grandes, portées sur des pédoncules solitaires dans les aisselles des écaillés supérieures. Cette plante se trouve dans les lieux humides et ombragés; elle fleurit en avril et mai.

La Clandestine est aujourd'hui bannie de la matière médicale. Le trop crédule Daléchamps lui attribue la propriété de rendre fécondes les femmes qui sont stériles. On regarde maintenant comme un conte, la prétendue observation qu'il rapporte pour preuve de son opinion, et qu'il faut lire, si l'on veut s'en amuser, dans la vieille traduction de Jean Desmoulins; vol. 1. p. 959 et 960.

Famille LXX.

JASMINÉES.

Calice monophylle, à 4 ou 5 dents; corolle monopétale, infondibuliforme, à 4 ou 5 découpures régulières; 2 étamines; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate le plus souvent à 2 lobes; 1 capsule, ou un drupe à 1 ou 2

loges, ou enfin une baie contenant 1 à 4 graines; tels sont les caractères des plantes de cette famille.

Les Jasminées sont des arbrisseaux à feuilles simples ou composées, souvent opposées, quelquefois alternes; et à fleurs en corymbe ou en grappe.

Leurs fleurs sont douées en général d'un parfum agréable. Leurs feuilles sont un peu amères et astringentes. Leurs fruits méritent peu de considération, si ce n'est celui de l'Olivier qui offre cette particularité, que c'est la pulpe de son drupe qui contient une huile fixe, tandis que dans tous les autres fruits, cette substance n'existe que dans leurs graines. Sous ce rapport, l'Olivier est d'un grand intérêt à cause de ses propriétés économiques.

252^e Genre. — JASMIN. *JASMINUM*. Lin.

Calice à 5 dents. Corolle infundibuliforme, à 5 divisions. Style filiforme, à stigmate bifide. 1 baie ovoïde à 2 loges, contenant chacune 1 graine.

JASMIN OFFICINAL, ou JASMIN COMMUN.

Jasminum officinale. Lin. Spec. 9. — Bull. Herb. t. 231.

Cette plante est un arbrisseau dont les tiges se divisent dès leur base en rameaux nombreux, sarmenteux, pouvant s'élever à 10 ou 12 pieds et plus quand ils rencontrent de quoi s'appuyer. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, composées communément de 7 folioles ovales-oblongues, pointues, d'un vert assez foncé et glabres. Ses fleurs sont blanches, disposées en petit corymbe à l'extrémité des rameaux: elles exhalent un parfum très-agréable. Le Jasmin est originaire des pays chauds de l'Asie, mais apporté depuis plusieurs siècles en Europe, il y est maintenant naturalisé de telle manière, que dans le climat de Paris il supporte le froid de nos hivers en pleine terre. Il fleurit en été.

Les fleurs de Jasmin passaient autrefois pour émoullientes, résolutives et emménagogues; mais leur emploi en médecine est aujourd'hui entièrement tombé en désuétude. Leur forme élégante, leur douce couleur, et plus encore leur odeur suave, les font estimer pour l'ornement des jardins. Elles contiennent une huile essentielle, très-odorante, et si volatile qu'on ne peut la retirer par les moyens ordinaires, mais dont l'huile fixe des Amandes douces est susceptible de se

charger, et que, par un procédé particulier, on obtient combinée avec cette dernière. Les parfumeurs, surtout, en font beaucoup d'usage; car, quoique quelques médecins l'aient recommandée en frictions sur les membres, dans la paralysie et dans les maladies nerveuses et convulsives, elle est fort peu usitée sous ces rapports.

255^e Genre. — OLIVIER. *OLEA*. Lin.

Calice petit, à 4 dents. Corolle à tube court, à limbe partagé en 4 découpures ovales. 2 étamines. Stigmate à 2 lobes. 1 drupe contenant un noyau qui renferme 1 ou 2 graines.

OLIVIER D'EUROPE, vulgairement *l'Olivier*.

Olea Europæa. Lin. Spec. 11. — *Olea sativa*. Blackw. Herb. t. 199. — *Olea*. Pharm.

L'Olivier est un arbre qui s'élève à 20 ou 50 pieds, en se divisant en branches souvent tortueuses, subdivisées en rameaux qui forment rarement une tête arrondie et régulière. Ses feuilles sont opposées, coriaces, persistantes, lancéolées, d'un vert plus ou moins foncé en dessus, blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées en grappes dans les aisselles des feuilles, et de la longueur de celles-ci. Les fruits, connus sous le nom d'Olives, sont de petits drupes ovoïdes, noirâtres, dont la pulpe est oléagineuse lors de la parfaite maturité. Cet arbre est originaire de l'Asie, mais cultivé en Europe depuis très-long-temps, et transplanté dans la Gaule par les Phocéens, qui fondèrent Marseille 600 ans avant J. C. Il est aujourd'hui naturalisé en Provence ainsi qu'en Languedoc; il fleurit en juin.

L'huile d'Olive est d'un usage beaucoup plus général comme assaisonnement dans la cuisine, que comme substance médicameuteuse; Cependant, dans les pays du midi surtout, on la substitue souvent à celle d'Amandes douces. Elle est, comme cette dernière, émolliente, adoucissante, laxative, vermifuge. On la donne à la dose de 2 gros à 1 once dans les potions pectorales, pour les phlegmasies de la poitrine, les affections catarrhales aiguës. Dans les empoisonnemens par les cantharides, par des matières minérales corrosives, ou par des végétaux âcres et caustiques, il est très bon d'en faire prendre de grandes doses. Dans les maladies inflammatoires de l'abdomen, on en ajoute avec

avantage depuis 1 jusqu'à plusieurs onces dans les lavemens émolliens. Extérieurement, en frictions, elle a été reconnue être utile contre les morsures des reptiles venimeux et contre les piqûres des insectes de même nature. On l'a aussi essayée de la même manière, comme prophylactique, contre la peste; mais les résultats obtenus jusqu'à présent n'ont encore rien d'assez positif. C'est principalement dans certaines compositions pharmaceutiques que cette huile est employée; elle fait partie essentielle de toutes celles connues sous les noms d'emplâtres, d'onguens, de cérats, de pommades, de linimens, d'huiles; dont le nombre est beaucoup plus restreint maintenant qu'autrefois.

L'huile d'Olive, exactement considérée, n'est point alimentaire; mais on en fait une très-grande consommation pour la préparation et l'assaisonnement d'une multitude d'alimens. Elle est, sous ce rapport, la plus estimée et la meilleure de toutes les espèces connues, et dans les pays du midi particulièrement, on n'en connaît guère d'autre. Ses différens usages économiques sont encore très-variés; elle sert à mettre dans les lampes pour éclairer; c'est avec elle et de la soude qu'on fait le savon, dont l'usage est si répandu pour le blanchissage du linge; les manufactures d'étoffes de laine en emploient beaucoup, etc.

Les Olives ne sont pas dans le cas d'être mangées naturellement comme les autres fruits en les cueillant sur les arbres; mais on les fait confire de différentes manières, et, quand elles ont subi certaines préparations, elles peuvent se conserver toute l'année. Elles font ainsi, dans le midi, une partie assez considérable de la nourriture du peuple. Ce n'est pas un aliment succulent, mais il passe pour sain. A Paris et dans le nord, les Olives sont en possession d'être servies sur les bonnes tables, comme mets recherché.

Les feuilles d'Olivier ont été proposées par quelques praticiens méridionaux comme fébrifuges; mais on manque d'observations suffisantes pour les apprécier sous ce rapport.

Le bois a le grain fin, dur, compact, et il se polit bien. Il est jaunâtre, agréablement nuancé de veines plus foncées. Dans les pays où il est commun, on l'emploie pour faire des meubles, et l'on s'en sert aussi pour le chauffage; il fait, en brûlant, un excellent feu, qui donne beaucoup de chaleur.

25^e Genre. — TROËNE. *LIGUSTRUM*. Lin.

Calice très-court, à 4 dents. Corolle infondibuliforme, quadrifide. 2 étamines. Stigmate épais et bifide. 1 baie à 1 loge contenant 4 graines.

TROËNE COMMUN, vulgairement *Troène*, ou *Troesne*.

Ligustrum vulgare. Lin. Spec. 10. — Bull. Herb. t. 295.

— *Ligustrum*. Pharm.

Le Troène est un arbrisseau qui forme ordinairement un buisson haut de 6 à 8 pieds. Ses feuilles sont opposées, ovales-lancéolées, très-glabres. Ses fleurs sont blanches, petites, un peu odorantes, disposées, au sommet des rameaux, en grappes paniculées. Cet arbrisseau croît dans les haies et dans les bois; il fleurit en mai et juin.

Les feuilles de Troène ont une saveur amère et stiptique. Elles passent pour astringentes et détersives. Leur décoction a été conseillée en gargarisme contre les ulcères de la bouche, les aphtes, les affections scorbutiques des gencives; mais aujourd'hui on n'en fait plus guère ou même point du tout d'usage.

Les baies fournissent une couleur bleuâtre dont les enlumineurs se servent pour les estampes et images communes, et que les marchands de vin emploient pour donner plus de couleur à leurs vins pâles et faibles.

Famille LXXI.

VERBÉNACÉES.

Les plantes de cette famille ont pour caractères : 1 calice monophylle, tubuleux, à 5 dents; 1 corolle monopétale, tubuleuse, à 5 lobes inégaux; 4 étamines didynames; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate bifide ou obtus; 1 capsule à 4 loges et à 4 graines, ou 4 graines entourées par le calice persistant.

Les Verbénacées sont des arbrisseaux ou des herbes à feuilles opposées, découpées ou composées; à fleurs disposées en épi terminal.

Ces plantes ont des propriétés stimulantes dont on a fait rarement l'application en médecine, et dont la valeur par

conséquent n'est pas jusqu'à présent appréciée d'une manière exacte.

255^e Genre. — GATILIER. *VITEX*. Lin.

Calice court, à 5 dents. Corolle tubulée, à 2 lèvres, dont la supérieure à 2 lobes égaux, et l'inférieure à 3 divisions inégales. Stigmate bifide. Capsule un peu succulente, à 4 loges monospermes.

GATILIER COMMUN, vulgairement *Agnus-castus*,
Agneau chaste, *Arbre au poivre*.

Vitex Agnus-castus. Lin. Spec. 890. — Duham. nouv. ed. v. 6. p. 115. t. 55. — *Agnus-castus seu Vitex*. Pharm.

Cet arbrisseau s'élève à 10 ou 12 pieds, en se divisant en plusieurs branches et en un grand nombre de rameaux opposés, effilés, pubescens et légèrement quadrangulaires. Ses feuilles sont pétiolées, digitées, composées de 5 à 7 folioles lancéolées-linéaires, glabres, d'un vert assez foncé en dessus, molles au toucher, couvertes en dessous d'un duvet cendré. Ses fleurs sont bleuâtres, ou rougeâtres, quelquefois tout-à-fait blanches, presque sessiles, réunies plusieurs ensemble par petits groupes opposés, paraissant verticillées, et formant, au sommet des rameaux, des épis interrompus. Les fruits qui leur succèdent sont de petites capsules globuleuses, bacciformes, à peine grosses comme des grains de poivre, ayant une saveur âcre et aromatique : on leur donne, dans les pays où cette espèce est commune, les noms de *Poivre sauvage*, *Petit-Poivre*. Cet arbrisseau croît naturellement dans les lieux humides et sur les bords des rivières en Languedoc, en Provence ; il y fleurit en juillet et août, et dans les jardins du nord, en septembre et octobre.

Les anciens croyaient que l'*Agnus-castus* avait la vertu d'éteindre les désirs amoureux ; mais ils étaient grandement dans l'erreur, car la saveur âcre et aromatique de toutes ses parties et l'huile volatile qu'elles contiennent, annoncent positivement une propriété excitante, et, sous ce rapport, elles pourraient bien plutôt allumer les passions qu'elles ne seraient propres à les apaiser. C'est donc à tort que l'on a conseillé leur infusion aux célibataires pour réprimer les feux de la luxure et conserver la chasteté. Elles ne conviennent pas davantage dans la fureur utérine.

256^e Genre. — VERVEINE. *VERBENA*. Lin.

Calice quinquéfide. Corolle presque à 2 lèvres, à 5 lobes inégaux. Stigmate obtus. 4 graines enveloppées par le calice persistant.

VERVEINE OFFICINALE, vulgairement *Verveine*, *Verveine commune*, *Herbe sacrée*.

Verbena officinalis. Lin. Spec. 29. — Bull. Herb. t. 215. — *Verbena*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, bisannuelle, ou peut-être vivace; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges effilées, tétragones, rudes en leurs angles, hautes de 1 pied à 1 pied et demi, simples inférieurement, souvent rameuses dans leur partie supérieure. Ses feuilles sont ovales-oblongues, rétrécies en pétiole à leur base; les inférieures simplement dentées, les moyennes et les supérieures profondément incisées et même pinnatifides. Ses fleurs sont petites, d'un blanc tirant sur le violet, presque sessiles, alternes, disposées, dans la partie supérieure des tiges, en longs épis filiformes. Cette plante croît sur les bords des champs et des chemins; elle fleurit depuis le mois de juin jusqu'à la fin de l'été.

La Verveine est regardée par les auteurs comme désérisive, astringente, fébrifuge et vulnérable. On l'a conseillée dans la jaunisse, la chlorose, l'hydropisie, les fièvres intermittentes. Son infusion, son extrait et le suc de la plante fraîche ont été en usage; l'extrait à la dose de 1 à 2 gros, le suc à celle de 1 à 4 onces: aujourd'hui ils sont inusités.

Les feuilles de Verveine, pilées et mêlées avec de la farine de seigle, ont souvent servi à faire des cataplasmes résolutifs; fricassées avec du vinaigre, ou seulement écrasées et appliquées sur le côté pour les douleurs pleurétiques, elles sont un remède auquel le vulgaire a beaucoup de confiance, et il est rare que les gens du peuple ne s'en servent pas ainsi, aussitôt qu'ils ont un point de côté: et comme le suc de la plante teint les linges et la peau d'une couleur rougeâtre, ils s'imaginent que c'est du sang qui est attiré au dehors par la vertu de cette application, et lorsqu'ils guérissent, ils ne manquent pas de rapporter leur guérison à ce moyen, assez peu efficace d'ailleurs.

L'eau distillée de Verveine, qu'on regardait jadis comme utile dans les maladies des yeux, est maintenant tombée en

désuétude, ainsi que quelques compositions officinales dans lesquelles entrerait cette plante.

Famille LXXII.

LABIÉES.

Les caractères auxquels on distingue les plantes de cette famille sont les suivans : 1 calice monophyllé ; 1 corolle monopétale, tubuleuse, irrégulière, le plus souvent à 2 lèvres ; 4 étamines, dont 2 plus longues et 2 plus courtes, quelquefois rien que 2 étamines, par l'avortement des autres ; 1 ovaire supérieur à 4 lobes, surmonté d'un style terminé par 1 stigmate bifide ; 4 graines cachées au fond du calice persistant.

Les Labiées indigènes sont des herbes, rarement des arbrisseaux, à tiges plus ou moins quadrangulaires, à feuilles opposées, et à fleurs également opposées, solitaires ou verticillées, axillaires ou en épi terminal.

Autant les formes extérieures des plantes de cette famille présentent de conformité, autant leurs propriétés intrinsèques sont en harmonie ; de sorte que, sous le rapport de leurs vertus, elles ne diffèrent guère les unes des autres que du plus au moins. Toutes les Labiées sont toniques, excitantes, et, d'après ces considérations, on les emploie en médecine comme stomachiques, cordiales, céphaliques, fébrifuges, antispasmodiques, etc. C'est à la proportion variable et diversement combinée de deux principes, dont l'un est amer, gomme-résineux, et l'autre aromatique, formé d'une huile volatile, qu'elles doivent toutes leurs propriétés, qui sont d'autant plus développées que ceux-ci s'y trouvent plus abondans. Le Camphre, stimulant végétal, énergique, qui est le produit d'un arbre exotique, le Laurier-Camphrier (*Laurus Camphora*, Lin.), se retrouve en plus ou moins grande proportion dans l'huile volatile de plusieurs Labiées. Les chimistes en ont trouvé dans celles de Thym, de Serpolet, de Romarin, de Sauge, de Lavande, etc. Il est surtout en assez grande quantité dans les deux dernières, pour qu'on puisse l'en retirer avec facilité et avantage.

257^e Genre. — SAUGE. *SALVIA*, Lin.

Calice presque campanulé, à 2 lèvres, dont la supé-

rière à 3 dents; l'inférieure bifide. Corolle tubulée, élargie à son orifice en un limbe à 2 lèvres: la supérieure concave, échancrée, et l'inférieure à 3 lobes, dont le moyen plus grand. 2 filamens courts, portant transversalement 1 filet terminé à son extrémité supérieure par une anthère fertile, et inférieurement par une anthère stérile.

SAUGE OFFICINALE, vulgairement *Sauge franche*.

Salvia officinalis. Lin. Spec. 54. — *Salvia hortensis major*. Blackw. Herb. t. 10, et *Salvia minor*, *Salvia virtutis*. Blackw. Herb. t. 71. — *Salvia*. Pharm.

La Sauge officinale est un sous-arbrisseau dont la tige est une souche ligneuse, divisée en un grand nombre de rameaux redressés, velus, garnis de feuilles pétiolées, ovales-lancéolées, ridées, finement crénelées, d'un vert pâle ou d'une couleur cendrée en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont bleuâtres, disposées six à huit ensemble en verticilles assez rapprochés et formant au sommet des rameaux, une sorte d'épi interrompu. Cette espèce croît dans les départemens du midi; elle fleurit en juin et juillet. On en distingue deux principales variétés; l'une plus élevée et à plus grandes feuilles, dite *grande Sauge*; l'autre moindre dans toutes ses parties, et appelée *petite Sauge*. Ces deux plantes s'emploient indifféremment l'une pour l'autre; elles ont une odeur aromatique, forte et agréable; leur saveur est amère, tirant un peu sur celle du Camphre.

On faisait autrefois beaucoup plus de cas de la Sauge que maintenant. Les anciens lui avaient attribué de grandes vertus, comme le prouve le nom qu'ils lui ont donné, qui dérive de *salvere*, sauver. Il n'est point douteux d'ailleurs qu'elle ne soit tonique, stomachique, stimulante, céphalique, sudorifique, et qu'elle ne possède ces propriétés dans un degré assez élevé, ce qui lui mériterait d'être plus usitée qu'elle ne l'est maintenant. On l'a conseillée dans l'apoplexie, les affections comateuses, la paralysie, l'épilepsie, les maladies hystériques, les menstrues difficiles, les indigestions, les débilités du système gastrique, les flatuosités, les affections catarrhales atoniques, etc. Les parties dont on fait ordinairement usage sont les feuilles en infusion théiforme. Leur eau distillée, la conserve des fleurs qu'on préparait autrefois dans les pharmacies, sont maintenant tombées en

désuétude, et des autres préparations ou compositions officinales dans lesquelles la plante entrerait ou dont elle faisait la base, il en est très-peu de restées dans la pratique.

Les Provençaux aiment beaucoup la Sauge, et ils en mettent comme assaisonnement dans la plupart de leurs alimens. Quelques personnes en fument les feuilles comme d'autres font celles du Tabac. Les Chinois les estiment beaucoup, et les recherchent tellement que l'on assure que, dans l'échange qu'ils font pour s'en procurer, ils donnent volontiers deux à trois caisses de leur Thé pour une de Sauge.

La Sauge des prés, *Salvia pratensis*, Lin., a des propriétés analogues à la précédente, et peut, jusqu'à un certain point, la remplacer dans les pays du nord, où elle est très-commune dans les prés.

La Sauge Sclarée, vulgairement Orvale, Sclarée, Toutebonne, *Salvia Sclarea*, Lin., peut encore être assimilée aux deux précédentes. Elle a une odeur très-forte et très-pénétrante qui, en se combinant aux vins dans lesquels on la fait infuser, leur donne un faux goût des vins muscats, et les rends très-enivrans.

258^e Genre. — ROMARIN. *ROSMARINUS*. Lin.

Calice à 2 lèvres, dont la supérieure entière, et l'inférieure à 2 dents. Lèvre supérieure de la corolle bifide, l'inférieure à 5 lobes, dont le moyen très-grand. 2 étamines à filamens saillans hors de la corolle.

ROMARIN OFFICINAL, vulgairement *le Romarin*.

Rosmarinus officinalis. Lin. Spec. 55. — *Rosmarinus*. Bläckw. Herb. t. 159. — Pharm.

Sa tige est frutescente, divisée en rameaux nombreux, pouvant s'élever à la hauteur de 5 à 4 pieds, rarement davantage. Ses feuilles sont linéaires, persistantes, glabres et luisantes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Ses fleurs sont d'un bleu pâle et presque cendré, opposées deux à deux, portées sur de courts pédicelles, et disposées dix à vingt et même plus sur un pédonculè commun, pour former des épis feuillés à leur base, opposés, placés dans la partie supérieure des rameaux. Cet arbrisseau croît sur les collines et les basses montagnes du Languedoc et de la Provence; il fleurit en avril et mai.

Ce qui a été dit de la Sauge est en grande partie appli-

cable au Romarin. Celui-ci est de même éminemment tonique et excitant. On l'emploie en infusion dans l'eau ou dans le vin, tant intérieurement qu'extérieurement. Il faisait autrefois la base, ou entraît dans plusieurs préparations pharmaceutiques, dont beaucoup sont reléguées aujourd'hui dans les anciens formulaires. On en retire encore une huile volatile dont on fait usage dans la paralysie et autres affections atoniques, à la dose de quelques gouttes sur du sucre ou dans un peu d'eau sucrée. Parmi toutes les eaux spiritueuses dans lesquelles il entraît, l'*Eau de la reine d'Hongrie* mérite d'être distinguée, parce que c'est le Romarin qui en fait la base. Cette liqueur se prépare par la distillation de ses fleurs et de ses calices dans l'esprit-de-vin. La reine, qui lui a donné son nom, la faisait elle-même; elle assurait en avoir reçu la formule d'un ange, et s'être guérie de la goutte par son moyen. Cette eau était beaucoup plus usitée autrefois que maintenant; on la donnait à la dose de 1 à 4 gros dans un verre d'eau sucrée, pour les défaillances, les vertiges, les vapeurs hystériques et hypocondriaques, etc.

Les Italiens se servent du Romarin pour aromatiser le riz. La chair des moutons qui le broutent prend un excellent goût.

259^e Genre. — BUGLE. *AJUGA*. Lin.

Calice à 5 dents presque égales. Lèvre supérieure de la corolle très-petite et à 2 dents fort courtes; l'inférieure à 5 lobes, dont le moyen plus grand et échancré en cœur.

BUGLE RAMPANTE, vulgairem. *Bugle, petite Consoude.*

Ajuga reptans. Lin. Spec. 785. — Bull. Herb. t. 315.

— *Consolida media*. Fuchs. Hist. 591. — *Bugula vel Consolida media*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, vivace; elle produit une tige simple, glabre ou presque glabre, haute de 4 à 8 pouces, garnie de feuilles ovales oblongues, à peine dentées; les supérieures sessiles; les inférieures rétrécies en pétiole et spatulées. Outre cette tige, le collet de la racine donne naissance à plusieurs rejets tout-à-fait couchés et rampans, prenant racine à leurs nœuds, où ils sont garnis de deux feuilles en général plus allongées que celles de la tige. Les fleurs sont bleues ou rougeâtres, quelquefois blanches, presque sessiles, verticillées plusieurs ensemble, et disposées en un

épi qui occupe souvent plus de la moitié de la partie supérieure de la tige. Cette plante croît dans les prés et dans les bois ; elle fleurit en mai , juin et une partie de l'été.

La Bugle a jouti autrefois d'une grande réputation en médecine; elle passait pour astringente, diurétique, apéritive, vulnéraire surtout. On la recommandait dans tous les flux atoniques, les hémorragies, le crachement de sang, la dysenterie, la leucorrhée, les obstructions du foie, la jaunisse, la phthisie, etc. On la faisait prendre en infusion à la dose d'une poignée pour 1 pinte d'eau, ou l'on retirait le suc de la plante fraîche que l'on prescrivait depuis 1 jusqu'à 4 onces. On en préparait aussi des gargarismes pour les aphtes et les ulcérations de la bouche et des gencives ; enfin on en faisait des applications extérieures sur les blessures, les plaies. Aujourd'hui le crédit de la Bugle est beaucoup diminué ; on ne la regarde que comme une des plus faibles de sa famille. Son eau distillée et son extrait sont tout-à-fait oubliés :

260° Genre. — GERMANDRÉE. *TEUCRIUM*. Lin.

Calice quinquéfide. Lèvre supérieure de la corolle profondément échancrée, à 2 divisions courtes et réfléchies ; l'inférieure à 3 lobes, dont le moyen plus grand. Filamens des étamines arqués, très-saillans, placés dans l'échancrure de la lèvre supérieure.

GERMANDRÉE MARITIME, vulgairement *Marum*.

Teucrium Marum. Lin. Spec. 788. — Duham. nov. ed. vol. 6. p. 135. t. 41. — *Marum*. Pharm.

Sa tige forme un petit arbuste haut de 1 pied ou un peu plus, divisé en rameaux nombreux, grêles, cotonneux, blanchâtres, garnis de feuilles petites, ovales-lancéolées, pétiolées, d'un vert grisâtre en dessus, tout-à-fait blanches et cotonneuses en dessous. Ses fleurs sont d'une couleur purpurine, opposées, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, portées sur de courts pédoncules, ordinairement tournées du même côté, et formant de longues grappes peu garnies. Cette plante croît dans les parties maritimes de la Provence ; elle fleurit en juillet et août.

Toutes les parties du *Marum* ont une odeur aromatique très-pénétrante, ce qui annonce en lui des propriétés fort prononcées. Celles que lui ont attribuées Mindererus et

Wedelius, qui en ont écrit des dissertations particulières, sont d'être céphalique, stomachique, carminatif, antiscorbutique, incisif, sudorifique, aphrodisiaque, emménagogue, anthelminthique, etc. Cependant on n'en fait en général point d'usage dans la pratique, surtout dans les pays du nord.

Les chats aiment beaucoup son odeur; elle paraît être pour eux un stimulant qui les anime et excite en eux une ardeur qui les porte à se rouler sur la plante elle-même, à la mordre et à la déchirer.

Ces animaux ont encore une singulière prédilection pour une autre plante de cette famille, mais d'un genre différent, et ils la recherchent autant et plus encore peut-être que le Marum. Cette autre plante, à raison de cette sympathie, a été nommée *Cataire*, *Chataire*, ou *Herbe au Chat*; c'est le *Nepeta Cataria*. Lin. On l'employait autrefois pour provoquer les règles, et dans les affections hystériques; aujourd'hui elle est hors d'usage.

GERMANDRÉE CHÊNETTE, vulgairement *petit Chêne*, *Chênette*, *Germandrée*.

Teucrium Chamædrys. Lin. Spec. 790. — *Chamædrys Trissago*. Blackw. Herb. t. 180. — *Chamædrys*. Pharm.

Sa racine est rampante, fibreuse, vivace; elle produit une tige divisée dès sa base en rameaux nombreux, étalés, pubescens, longs de 4 à 6 pouces, garnis dans toute leur longueur de feuilles ovales ou ovales-oblongues, d'un vert gai en dessus, à peine velues; les inférieures obtuses à leur sommet, bordées de crénelures profondes, entières et rétrécies en pétiole à leur base; les supérieures sessiles, aiguës. Ses fleurs sont purpurines, rarement blanches, disposées 2 à 5 ensemble dans les aisselles des feuilles supérieures. Cette plante croît dans les bois montagneux et sur les collines; elle fleurit en juillet et août.

Le petit Chêne est tonique, stomachique, fébrifuge, apéritif, antiscorbutique; le principe amer est beaucoup plus développé en lui que la partie aromatique. On l'a recommandé pour les fièvres intermittentes, l'atonie des premières voies, l'obstruction des viscères, la jaunisse, l'hydropisie, le scorbut, la goutte, la suppression des règles, la chlorose. On le prescrit en poudre à la dose de 1 demi-gros à 1 gros, et en infusion théiforme à celle d'une ou plusieurs pincées pour une pinte d'eau. Son extrait n'est plus guère usité. Cette

plante entre dans plusieurs préparations pharmaceutiques ; parmi lesquelles je ne citerai que la Thériaque et le sirop d'Armoise composé ; elle est aussi une des substances de la poudre du duc de Portland , si vantée en Angleterre , il y a soixante et quelques années , contre la goutte , les rhumatismes , et qui est composée de parties égales de racines d'Aristoloché ronde , de Gentiane , de grande Centaurée et de feuilles de petite Centaurée , de petit Chêne et d'Ivette.

GERMANDRÉE AQUATIQUE , ou GERMANDRÉE D'EAU , vulgairement *Scordium* , *Chamarras*.

Teucrium Scordium. Lin. Spec. 790. — Bull. Herb. t. 205. — *Scordium*. Pharm.

Sa racine est fibreuse , rampante , vivace ; elle produit une ou plusieurs tiges , velues comme toute la plante , rameuses , couchées à leur base , ensuite redressées , hautes de 4 à 8 pouces , garnies de feuilles ovales-oblongues , sessiles , molles au toucher , crénelées ou dentées en leurs bords. Ses fleurs sont rougeâtres , portées sur de courts pédoncules , solitaires ou deux ensemble dans l'aisselle des feuilles supérieures. Cette plante croît dans les prés humides et marécageux ; elle fleurit en juillet et août.

Le *Scordium* joint , à une saveur très-amère , une odeur forte , pénétrante , et qui a beaucoup de rapport avec celle de l'Ail. Ses propriétés sont d'être tonique , dépuratif , antiscorbutique , fébrifuge , antiseptique , anthelminthique , et il a aussi été compté parmi les Vulnéraires , dont la classe était si nombreuse dans l'ancienne matière médicale. Les maladies dans lesquelles on en fait usage sont les affections cutanées , les fièvres intermittentes , les putrides , les malignes , les pestilentielles , la goutte , le scorbut , les vers. Extérieurement , il a quelquefois été employé avec avantage sur les ulcères sordides et sur les plaies gangréneuses. Intérieurement , on en prescrit l'infusion d'une demi-poignée à une poignée pour 1 à 2 livres d'eau. Autrefois on en faisait , dans les pharmacies , une conserve , une eau distillée , un extrait , un sirop , une teinture , un vinaigre : presque toutes ces préparations sont aujourd'hui oubliées. Le *Scordium* paraît cependant être une plante qui mériterait d'être plus usitée ; mais sans doute que pour en retirer de l'avantage , il faudrait s'en servir en nature , comme en poudre , quand elle est sèche , ou en faire prendre le suc lorsqu'elle

est fraîche. Elle entre dans plusieurs électuaires, et donne son nom à celui qu'on appelle *Diascordium*.

La Germandrée sauvage, vulgairement *Sauge des bois*, *Sauge sauvage*, *Faux Scordium* (*Teucrium Scorodonia*. Lin.), a des propriétés analogues au vrai Scordium, mais elle est beaucoup plus rarement employée. Quelques auteurs l'ont recommandée comme anti-vénérienne.

GERMANDRÉE IVETTE, vulgairement *Ivette* ou *Yvette*.
Teucrium Chamæpytis. Lin. Spec. 787. — *Chamæpytis prima*. Dod. Pennt. 46. — *Chamæpytis*. Pharm.

Sa racine est annuelle, menue, fibreuse : elle donne naissance à 1 tige rameuse dès sa base, partagée en rameaux étalés, velus comme toute la plante, longs de 6 à 8 pouces, garnis de feuilles opposées, partagées pour la plupart jusqu'à plus de moitié en 5 découpures linéaires. Ses fleurs sont jaunes, marquées de quelques taches rougeâtres, sessiles et solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures. La plante entière a une odeur de résine analogue à celle qui découle des Pins et des Sapins. On la trouve dans les champs arides et sablonneux ; elle fleurit en mai, juin et juillet.

La Germandrée Ivette est aromatique, céphalique, apéritive, tonique, anti-spasmodique et emménagogue. On l'a beaucoup préconisée autrefois contre la goutte ; son usage habituel était, disait-on, un moyen de prévenir les accès de cette maladie. On l'a aussi employée dans la sciatique, la paralysie, les rhumatismes, les affections catarrhales, les obstructions, la jaunisse, l'hydropisie, etc. En nature et en poudre on la donne à la dose de 1 gros ; en infusion théiforme, on peut la prescrire de 1 demi-once à 1 once dans 1 à 2 livres d'eau. L'Ivette commune entre dans le sirop d'Armoise et dans plusieurs autres préparations pharmaceutiques, peu ou point du tout employées aujourd'hui, comme sont entre autres les pilules d'Ivette. Son extrait est également tombé en désuétude.

GERMANDRÉE MUSQUÉE, vulgairement *Ivette musquée*.
Teucrium Iva. Lin. Spec. 787. — *Anthyllis altera*.
Cls. Hist. CLXXXVI. — *Chamæpytis moschata*. Pharm.

Cette espèce diffère de la précédente, parce qu'elle est plus velue dans toutes ses parties, parce que ses tiges sont plus dures, et surtout parce que ses feuilles sont entières,

munies seulement de 1 à 2 dents à leur sommet. Ses fleurs sont ordinairement rougeâtres, quelquefois cependant elles sont d'un jaune clair. Toute la plante a une saveur amère et une forte odeur résineuse, ayant quelquefois beaucoup d'analogie avec celle du Musc, surtout pendant les grandes chaleurs. Elle croît dans les champs du midi de la France, et fleurit en mai et juin.

Les propriétés de l'Yvette musquée sont les mêmes que celles de l'Yvette commune, et ces deux plantes peuvent indifféremment être employées l'une pour l'autre.

261^e Genre. — HYSOPE. *HYSSOPUS*. Lin.

Calice cylindrique, strié, à 5 dents. Tube de la corolle égal au calice; lèvre supérieure courte et échancrée; inférieure à 5 lobes, dont le moyen en cœur et crénelé. Etamines saillantes hors de la corolle.

HYSOPE OFFICINALE, vulgairement l'*Hysope*.

Hyssopus officinalis. Lin. Spec. 796. — Bull. Herb. t. 522. — *Hyssopus*. Pharm.

Sa racine est dure, fibreuse, vivace; elle produit 1 ou plusieurs tiges droites, presque ligneuses inférieurement, hautes de 1 pied ou environ, garnies de feuilles linéaires-lancéolées, glabres, d'un vert foncé. Ses fleurs sont bleues, rarement rouges ou blanches, presque sessiles, plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles supérieures, et disposées en épis tournés du même côté. Cette plante croît dans les montagnes et sur les collines des départemens du midi; on la cultive dans les jardins; elle fleurit en juin et juillet.

L'Hysope a une odeur forte, assez agréable, et un goût âcre et aromatique. Elle est tonique, stomachique, incisive et béchique. On en fait particulièrement usage dans les catarrhes atoniques, à la fin des rhumes qui se sont prolongés, lorsque la période inflammatoire est passée, dans l'asthme humide, enfin toutes les fois que l'action du système pulmonaire paraît ralentie par l'effet d'une faiblesse quelconque, et lorsqu'elle paraît avoir besoin d'être ranimée. Dans ces cas, l'Hysope, en fortifiant le poumon, facilite l'expectoration de ces matières glaireuses et visqueuses dont la présence, en irritant les bronches, donnait lieu à une toux plus ou moins fréquente. Les parties de cette plante dont on fait usage sont les feuilles et les sommités

fleuries; elles se prescrivent en infusion théiforme et par pincées. On prépare, dans les pharmacies, un sirop d'Hysope qui s'emploie dans les mêmes cas que la plante. Son eau distillée sert aussi pour mettre dans les potions pectorales un peu excitantes. La conserve des fleurs n'est plus guère en usage aujourd'hui. L'Hysope entre encore dans quelques compositions pharmaceutiques, comme le Baume tranquille, l'Eau vulnéraire, etc.

262^e Genre. — LAVANDE. *LAVANDULA*. Lin.

Calice cylindrique, strié, à 5 dents. Corolle à tube plus long que le calice, à limbe partagé en 5 lobes inégaux, formant 2 lèvres imparfaites. Etamines non saillantes.

LAVANDE ASPIC, vulgairement *Spic*, *Aspic*, *Lavande*, *Lavande mâle*, *Faux-Nard*.

Lavandula Spica. Lin. Spec. 800. — Bull. Herb. t. 537.
— *Lavandula major seu Spica*. — Pharm.

Cette plante est un petit arbuste formant une touffe qui s'élève à la hauteur de 2 pieds ou environ. Sa souche ligneuse et divisée en quelques branches persistantes, donne naissance à beaucoup de rameaux annuels, simples, droits, effilés, garnis, dans leur partie inférieure, de feuilles linéaires, sessiles, verdâtres, un peu rudes au toucher. Ses fleurs sont bleues, disposées, 6 à 12 ensemble, par verticilles formant un épi terminal : les verticilles inférieurs sont un peu distans les uns des autres, et chacun d'eux est muni de 2 bractées presque cordiformes. Les calices sont revêtus d'un duvet cotonneux, bleuâtre. Cette Lavande croît sur les collines exposées au soleil, et au pied des montagnes en Provence, en Languedoc, en Dauphiné; on la cultive dans les jardins du nord; elle fleurit en juin et juillet.

Toutes les parties de la Lavande ont une saveur chaude, légèrement amère, et une odeur agréable très-pénétrante et très-durable. C'est une des Labiées dans lesquelles le principe aromatique prédomine le plus sur le principe amer. Elle possède dans un degré éminent la propriété tonique et excitante, qui se retrouve plus ou moins dans les diverses plantes de cette famille. C'est surtout sur le système nerveux qu'elle exerce une action fortifiante très-énergique. Cette considération la fait employer avec avantage dans toutes les maladies où ce système paraît attaqué d'une débilité marquée.

Ainsi elle convient aux individus faibles, sujets aux syncopes, aux vertiges, aux tremblemens, aux mouvemens spasmodiques. On s'en est servi utilement dans les fièvres malignes, les affections soporeuses, l'aménorrhée, l'aphonie. Les parties de la plante dont on fait usage sont les fleurs, et c'est le plus souvent en infusion théiforme qu'on les emploie à la dose de 1 à 2 gros pour une pinte d'eau.

Ces mêmes fleurs font la base de plusieurs préparations pharmaceutiques, et elles entrent dans la composition de plusieurs autres. Les préparations essentiellement faites avec elles sont l'eau distillée de Lavande, sa teinture spiritueuse, sa conserve, son vinaigre, son huile volatile. Les compositions officinales dont elles font partie sont nombreuses; entre les principales, on peut citer l'Eau générale, l'Eau vulnérable, le Vinaigre antiseptique, le Baume tranquille, etc.

L'eau distillée se prescrit dans les potions anti-spasmodiques, cordiales, à la dose de 1 à 4 onces. La teinture spiritueuse s'emploie à l'intérieur depuis 1 demi-gros jusqu'à 1 gros; on s'en sert dans la paralysie, et elle est très-propre, comme l'eau de Cologne, l'eau de Mélisse, à rappeler au sentiment les personnes évanouies. Le vinaigre de Lavande convient pour le même usage. Ce dernier sert principalement pour la toilette des femmes, dans les ablutions; c'est un cosmétique très-propre à entretenir le ton de la peau, et à en prévenir le relâchement. L'huile volatile qu'on prépare, surtout en Provence, est âcre, jaunâtre; on la connaît sous le nom d'*huile d'Aspic*. Elle contient du Camphre en plus grande quantité que celle d'aucune autre Labiée; dans les pays chauds, celui-ci fait, selon M. Proust, environ le quart de son poids. Cette huile s'emploie avec avantage en onctions sur les membres paralysés. Rarement on la prescrit à l'intérieur, et seulement à la dose de quelques gouttes.

Pour les bains et les fumigations aromatiques, la Lavande est une des meilleures plantes dont on puisse se servir.

La Lavande à feuilles larges, vulgairement Lavande femelle (*Lavandula latifolia*. Bauh.), ressemble beaucoup à la précédente, mais elle en diffère par ses feuilles plus larges, blanchâtres; par ses rameaux divisés dans leur partie supérieure; par ses calices moins cotonneux, mais creusés de stries plus profondes; et enfin, parce que ses bractées sont étroites et linéaires. Elle croît dans les mêmes lieux que la précédente, et fleurit en même temps.

Ses propriétés sont celles de la Lavande Aspic; elles sont seulement un peu moins actives, ce qui tient à ce que leur principe aromatique est moins développé. On en fait en général beaucoup moins d'usage.

LAVANDE STÉCADE, vulgairement *Stéchas arabe*,
Stéchas.

Lavandula Stœchas. Lin. Spec. 200. — *Stœchas arabe* vel *purpurea*. Blackw. Herb. t. 241. — *Stœchas arabe*. Pharm.

Cette espèce est un arbuste très-rameux, de la hauteur de 1 à 2 pieds, dont la tige forme inférieurement une souche ligneuse, partagée en plusieurs branches persistantes, lesquelles se divisent en un plus grand nombre de rameaux droits, garnis dans toute leur longueur de feuilles linéaires, sessiles, veloutées, blanchâtres, repliées en leurs bords. Ses fleurs sont petites, d'un pourpre foncé, disposées au sommet de chaque rameau en verticilles serrés et formant un épi ovale-oblong ou cylindrique, surmonté d'une touffe de feuilles assez grandes et bleuâtres. Cette plante croît dans les lieux secs et pierreux du Languedoc, de la Provence et des îles d'Hières; elle fleurit en mai et juin.

L'odeur forte de cette espèce, qui approche beaucoup de celle du Camphre, paraît indiquer que cette substance y est contenue dans une proportion au moins égale, peut-être, à celle qui en existe dans l'Aspic; aussi toutes les propriétés de cette dernière se retrouvent-elles dans le Stéchas. Celui-ci s'employait autrefois, avec avantage, dans les maladies nerveuses, dans les affections atoniques de la poitrine, telles que les catarrhes et l'asthme, dans les fièvres muqueuses, dans la chlorose, la suppression des règles. Aujourd'hui il est très-peu usité. Les parties de la plante auxquelles on donne la préférence pour l'usage, sont les épis de fleurs que l'on prescrit en infusion théiforme, à la dose de 1 à 2 gros pour une pinte d'eau. On prépare dans les pharmacies un sirop auquel le Stéchas donne son nom, mais dans lequel entrent encore plusieurs autres aromates. Cette plante fait partie de la Thériaque et d'autres compositions officinales moins employées.

265^e Genre. — MENTHE. *MENTHA*. Lin.

Calice à 5 dents presque égales. Corolle un peu plus

grande que le calice, à 4 lobes presque égaux, dont le supérieur un peu plus large que les autres et échancré. Etamines distantes.

MENTHE POIVRÉE.

Mentha piperita. Smith. Fl. Brit. 2. p. 615. — Pharm.

Sa racine est rampante, fibreuse, vivace; elle produit des tiges droites, rameuses, hérissées de quelques poils, hautes de 1 pied et demi à 2 pieds, garnies de feuilles pétiolées, ovales-lancéolées, dentées en leurs bords, d'un vert foncé et presque glabres en dessus, plus pâles et pubescentes en dessous. Ses fleurs sont purpurines, petites, disposées plus de vingt ensemble par verticilles formant un épi terminal, obtus à son sommet, un peu interrompu à sa base. Les bractées et les dents des calices sont ciliées, et les étamines non saillantes hors de la corolle. Cette plante passe pour être originaire de l'Angleterre; mais on la cultive abondamment dans les jardins, où elle fleurit en août et septembre.

La Menthe poivrée est tonique, stomachique, carminative, anti-émétique, antispasmodique. Toutes ses parties ont une odeur pénétrante, agréable, comme de Camphre; leur saveur, qui est très-aromatique, laisse dans la bouche un sentiment de froid, quoique la nature en soit éminemment chaude. On fait usage de ses feuilles et de ses sommités fleuries, et on les emploie en infusion théiforme, à la dose d'une pincée à une poignée pour 1 pinte d'eau; plus rarement on les fait prendre en nature et en poudre, depuis 24 grains jusqu'à 1 gros à la fois. On prescrit la Menthe poivrée dans les débilités de l'estomac, contre les vomissements spasmodiques, les flatuosités, les affections soporeuses, la céphalalgie, les fièvres nerveuses, et encore dans l'asthme humide, les catarrhes atoniques des vieillards, la leucorrhée, le défaut de menstruation.

Il n'y a que quelques années que M. Astier, pharmacien, a proposé, comme moyen propre à guérir la gale, des lotions sur les boutons psoriques avec une forte infusion de Menthe poivrée, et les expériences faites à ce sujet dans les hôpitaux ont confirmé l'efficacité de ce remède qu'il faut employer pendant quinze jours de suite pour obtenir une guérison complète.

Dans les pharmacies, cette plante sert à plusieurs préparations; on en fait une eau distillée, une teinture alcoo-

lique, et l'on en retire une huile essentielle. L'eau distillée s'emploie dans les potions antispasmodiques, stomachiques, à la dose d'une à 4 onces; elle fait la base d'une potion très-estimée et très efficace contre le vomissement, dans laquelle elle entre à la dose de 4 onces, et dont les autres ingrédients sont 1 once de sirop de Limon et demi-gros de sel d'Absinthe, le plus souvent remplacé aujourd'hui par le Carbonate de potasse. La teinture alcoolique et l'huile essentielle se donnent dans les potions cordiales: la première à la dose d'un à 2 gros sur 4 à 5 onces de liquide, et la seconde à celle de 2 à 4 gouttes.

MENTHE CRÉPUE, ou MENTHE FRISÉE.

Mentha crispata. Lin. Spec. 805. — *Mentha*. Pharm.

Ses tiges sont velues, hautes de 2 pieds ou environ, garnies de feuilles sessiles, arrondies, velues et ridées en dessus, cotonneuses en dessous, molles au toucher, dentées et crépues en leurs bords. Ses fleurs sont très-petites, d'un pourpre clair, disposées, au sommet des tiges et des rameaux, en épis serrés, cylindriques, longs de 2 à 3 pouces, et rétrécies en pointe à leur extrémité. Leur calice est très-velu, et les étamines ne sont pas saillantes. Cette plante croît dans le midi de l'Europe, et on la cultive dans les jardins à cause de ses usages; elle fleurit en août et septembre.

De toutes les espèces de ce genre, celle-ci était autrefois la plus usitée, c'est elle qui, dans le *Codex* de l'ancienne Faculté, est citée comme devant faire partie d'un assez grand nombre de compositions pharmaceutiques qui ont presque toutes vieilli, et ne sont plus, ou au moins fort rarement, employées de nos jours. Ses propriétés sont analogues à celles de la Menthe poivrée, mais comme on la croit plus faible dans sa manière d'agir, on lui préfère généralement aujourd'hui cette dernière.

Il y a encore la Menthe à feuilles rondes, vulgairement Menthe sauvage, Baume d'eau à feuilles ridées (*Mentha rotundifolia*. Lin.), la Menthe élégante, vulgairement Menthe commune, Baume des jardins, Herbe du cœur (*Mentha gentilis*. Lin.), la Menthe verte, ou Menthe à feuilles étroites, Menthe à épi, Menthe de Notre-Dame, Menthe romaine (*Mentha viridis*. Lin.), la Menthe aquatique, communément Menthe rouge, Baume d'eau à feuilles rondes (*Mentha aquatica*. Lin.), et enfin la Menthe Pou-

liot, ou tout simplement le Pouliot (*Mentha Pulegium*. Lin.). Toutes ces espèces peuvent, au défaut des deux premières, être employées à leur place.

Quelques personnes mangent, comme assaisonnement, les feuilles des Menthes dans les salades, et particulièrement celles de la Menthe élégante et de la Menthe verte.

264^e Genre. — GLÉCOMÉ. *GLECOMA*. Lin.

Calice cylindrique, strié, à 5 dents inégales. Corolle une fois plus grande que le calice, à limbe partagé en 2 lèvres, dont la supérieure bifide, et l'inférieure à 3 lobes, le moyen étant plus grand et échancré. Anthères rapprochées 2 à 2 en forme de croix.

GLÉCOMÉ HÉDÉRACÉ, vulgairement *Lierre terrestre*, *Terrette*, *Rondotte*, *Herbe de Saint-Jean*.

Glecoma hederacea. Lin. Spec. 807. — Bull. Herb. t. 241. — *Hedera terrestris*. Pharm.

Sa racine est fibreuse, vivace; elle produit plusieurs tiges grêles, quadrangulaires, presque glabres, rampantes, longues de 3 pouces à 1 pied, donnant naissance à chacun de leurs nœuds à des rameaux redressés, hauts de 4 à 6 pouces, garnis de feuilles opposées, pétiolées, réniformes ou en cœur, crénelées en leurs bords. Ses fleurs sont purpurines ou bleuâtres, disposées, dans la partie supérieure des rameaux, et une à trois ensemble dans les aisselles des feuilles. Cette plante se trouve dans les bois; elle fleurit en mai et juin.

Le Lierre terrestre a une odeur aromatique assez forte, et une saveur amère, un peu âcre. Il est une des plantes qui ont eu le plus de réputation comme pectorales. Les auteurs citent une foule d'exemples de guérisons de phthisiques opérées par son moyen, même lorsque les malades étaient déjà dans l'état le plus fâcheux, et lorsque les crachats purulens indiquaient l'ulcération du poumon. Mais il est très-probable que les maladies de poitrine qui ont cédé à l'emploi du Lierre terrestre n'étaient que des affections catarrhales qui offraient les apparences de la véritable phthisie, dans laquelle il n'est que trop malheureusement démontré que, jusqu'à présent, toutes les ressources de la matière médicale ont toujours été impuissantes. C'est donc seulement dans les catarrhes chroniques que le Lierre terrestre peut être réellement utile; par ses propriétés légèrement excitantes et

toniques, il stimule doucement le poumon, facilite l'expectoration des mucosités dont cet organe et les bronches sont embarrassés, soulage ainsi les malades, et peut beaucoup contribuer à leur guérison. Son usage est également très-utile à la fin des maladies aiguës de la poitrine, lorsque la période inflammatoire est passée et qu'il est besoin de redonner du ton au poumon affaibli.

On a aussi vanté le Lierre terrestre comme stomachique, fébrifuge, diurétique, céphalique, vulnéraire, anti-calculieux même; mais son action n'est que faible sous plusieurs de ces rapports, et, sous quelques-uns même, elle est purement imaginaire. Son usage doit être borné aux affections de poitrine accompagnées de débilité, ou causées par l'atonie. La manière la plus ordinaire de l'employer est en infusion théiforme; on le donne à la dose d'une ou de plusieurs pincées pour une pinte d'eau. On prescrit aussi, quelquefois au printemps, son suc dépuré, depuis 2 jusqu'à 4 onces. Dans les pharmacies, on en prépare un sirop qu'on emploie dans les mêmes cas que la plante elle-même. La conserve qu'on en faisait autrefois est tombée en désuétude. Il entre dans l'Eau et le Baume Vulnéraires.

265° Genre. — LAMIER. *LAMIUM*. Lin.

Calice à 5 dents aiguës et ouvertes. Corolle à tube court, renflé à son orifice, et muni de chaque côté d'une petite dent réfléchie; à limbe partagé en 2 lèvres, dont la supérieure en voûte et souvent entière, l'inférieure échancrée en cœur, réfléchie.

LAMIER BLANC, vulgairement *Ortie blanche*, *Ortie morte*.

Lamium album. Lin. Spec. 809. — Bull. Herb. t. 215.
— *Lamium album sive Urtica alba*. Pharm.

Ses racines sont rampantes, vivaces, fibreuses; elles produisent plusieurs tiges redressées, simples, chargées, ainsi que les feuilles, de quelques poils rares, hautes de 8 à 12 pouces, garnies de feuilles pétiolées, cordiformes, d'un vert gai, aiguës, bordées de grandes dents. Ses fleurs, disposées 3 à 4 ensemble dans les aisselles des feuilles supérieures, sont sessiles, blanches, assez grandes: leur lèvre supérieure et les anthères sont velues. Cette plante est commune dans les bois, les haies et les buissons; elle fleurit en avril et mai.

L'Ortie blanche passe pour astringente, et comme telle est employée dans les hémorragies et la leucorrhée; on l'a aussi recommandée dans les scrophules. Quelques médecins l'ont vantée comme un remède très-efficace, beaucoup d'autres la regardent comme n'ayant que des vertus assez faibles. Pour l'usage, on préfère généralement les fleurs aux autres parties de la plante, et on les administre en infusion théiforme, à la dose d'une ou plusieurs pincées pour une pinte d'eau bouillante.

266° Genre. — BÉTOINE. *BETONICA*. Lin.

Calice tubulé, à 5 dents très-aiguës. Corolle à tube plus long que le calice; à limbe partagé en 2 lèvres, dont la supérieure droite, presque plane, entière, et l'inférieure divisée en 5 lobes, dont le moyen plus large et échancré.

BÉTOINE OFFICINALE, vulgairement *la Bétoine*.

Betonica officinalis. Lin. Spec. 810. — Bull. Herb. t. 41. — *Betonica*. Pharm.

Sa racine, fibreuse, vivace, donne naissance à une tige redressée, velue, haute de 10 à 15 pouces, garnie, dans sa partie inférieure, de 3 à 4 paires de feuilles ovales-oblongues, pétiolées, crénelées en leurs bords, échancrées en cœur à leur base; les feuilles supérieures sont très-écartées les unes des autres, plus allongées et sessiles. Les fleurs sont purpurines, disposées en tête au sommet des tiges, ou un peu allongées en un épi interrompu à sa base. Cette plante est commune dans les bois; elle fleurit en juillet et août.

Les feuilles de Bétoine ont une odeur aromatique, qui, d'après l'observation de plusieurs auteurs, paraît être très-enivrante lorsqu'elles sont fraîches; ses fleurs sont presque inodores. Les propriétés qu'on a attribuées aux premières sont d'être toniques, céphaliques, expectorantes, apéritives, sternutatoires, etc. Elles étaient beaucoup plus fréquemment employées autrefois que maintenant; on en faisait principalement usage dans les maux de tête, les vertiges, la paralysie, le tremblement des membres, les catarrhes atoniques, les maladies du foie, la goutte. Ces feuilles sèches, réduites en poudre et introduites dans les narines, déterminent une irritation particulière de la membrane pituitaire et produisent l'éternuement. Les racines passent pour émétiques; mais on ne les emploie pas, et leur action est d'ailleurs très-faible

sous ce rapport, car les ayant essayées deux fois à la dose de 24 grains, elles n'ont pas déterminé un seul vomissement. (Voyez dans la 2^e partie de cet ouvrage, mon Mémoire sur les Succédanées de l'Ipécacuanha, §. V.)

On préparait autrefois dans les pharmacies un sirop, une conserve de Bétoine, et aussi un emplâtre composé qu'on employait pour les plaies de la tête. Tout cela n'est plus en usage. Des autres compositions officinales dans lesquelles cette plante entre encore, les plus connues sont l'eau Vulnéraire et le sirop de Stéchas.

267^e Genre. — MARRUBE. *MARRUBIUM*. Lin.

Calice à 10 stries et à 5 ou 10 dents. Lèvre supérieure de la corolle droite, étroite, souvent bifide; l'inférieure à 3 lobes, dont le moyen plus large et échancré. Orifice du calice presque caché par des poils pendant la maturation des graines.

MARRUBE COMMUN, vulgairement *Marrube blanc*.

Marrubium vulgare. Lin. Spec. 816. — Bull. Herb. t. 165. — *Marrubium*. Pharm.

Sa racine est presque ligneuse, un peu épaisse, vivace, divisée en fibres plus menues; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges droites, cotonneuses, rameuses, hautes de 1 pied à 18 pouces, garnies de feuilles pétiolées, ovales-arrondies, crénelées en leurs bords, ridées en dessus, molles au toucher, cotonneuses et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont blanches, petites, sessiles, ramassées en grand nombre par verticilles disposés dans les aisselles des feuilles supérieures. Cette plante est commune sur les bords des champs et dans les lieux incultes; elle fleurit en juillet et août.

Le Marrube blanc a une saveur amère, un peu âcre, et une odeur assez forte, comme légèrement musquée. Les médecins de l'antiquité l'estimaient beaucoup, et les modernes le regardent encore comme ayant des propriétés très recommandables. Celles qu'on lui reconnaît sont d'être tonique, expectorant, apéritif, emménagogue, et les maladies dans lesquelles on en fait principalement usage sont les catarrhes atoniques, l'asthme humide, la chlorose, la suppression des menstrues, les affections hystériques, les engorgemens du foie, la jaunisse. On l'a aussi conseillé contre les vers, les scrophules, les fièvres intermittentes. Linné

assure avoir guéri par son moyen une salivation, suite d'un traitement vénérien qui durait depuis plus d'un an. Les parties du Marrube dont on fait usage sont les feuilles et les sommités fleuries, qu'on prescrit en infusion théiforme, à la dose d'une ou plusieurs pincées pour 1 pinte d'eau. Plus rarement on les administre, quand elles sont sèches, en poudre depuis 1 gros jusqu'à 2. Le suc clarifié de la plante fraîche peut se donner depuis 1 once jusqu'à 4. La conserve, l'extrait et le sirop de Marrube sont des préparations qu'on ne fait plus dans les pharmacies, parce que les médecins en ont abandonné l'usage, et, excepté le sirop d'Armoise et la Thériaque dont cette plante doit faire partie, toutes les autres compositions dans lesquelles elle entrait sont reléguées aujourd'hui dans les anciens formulaires.

La plante nommée vulgairement *Marrube noir*, *Marrube puant*, appartient à un autre genre, c'est le *Ballota nigra*. Lin. Très-rapprochée du Marrube blanc par ses caractères botaniques, on doit croire qu'elle en diffère peu par les propriétés. Ray a fait l'éloge de son infusion contre l'hystérie et l'hypocondrie; Tournefort contre la goutte; aujourd'hui elle est tout-à-fait inusitée.

Il en est de même du Marrube aquatique, aussi appelé *Pied-de-Loup*, et plus exactement, *Lycopé d'Europe* (*Lycopus Europæus*. Lin.). Cette plante est beaucoup moins aromatique que la plupart des autres Labiées, mais elle est assez fortement astringente. Anciennement elle a été employée comme telle et comme détersive. Son principe astringent la rend propre à servir pour les teintures noires.

268^e Genre. — ORIGAN. *ORIGANUM*. Lin.

Calice à 5 dents égales, ou à 2 lèvres inégales, dont l'inférieure à 2 lobes. Corolle à tube comprimé, ayant son limbe partagé en 2 lèvres, dont la supérieure droite et échancrée, et l'inférieure à 5 divisions presque égales. Fleurs imbriquées, ramassées en épis serrés, chacune d'elles munie à sa base d'une bractée colorée.

ORIGAN COMMUN, vulgairement *grand Origan*, *Marjolaine sauvage* ou *bâtarde*, *Marjolaine d'Angleterre*. *Origanum vulgare*. Lin. Spec. 824. — Bull. Herb. t. 195. — *Origanum*. Pharm.

Ses racines sont presque ligneuses, brunâtres, vivaces,

horizontales, munies de fibres menues : elles produisent plusieurs tiges droites, dures, rougeâtres, velues, un peu rameuses dans leur partie supérieure, hautes de 1 pied ou un peu plus, garnies de feuilles pétiolées, ovales, assez petites, un peu rétrécies en pointe à leur sommet, légèrement velues en leurs bords et en leur surface inférieure. Les fleurs sont purpurines, petites, accompagnées de bractées d'un rouge violet, disposées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en épis serrés, formant une panicule dans leur ensemble. Cette plante croît dans les bois secs et montueux ; elle fleurit en juillet et août.

L'Origan a une saveur âcre et aromatique très-prononcée. Il est stomachique, céphalique, expectorant, sudorifique, emménagogue. On l'emploie principalement contre les flatuosités, les digestions languissantes, les maux de tête, les étourdissements, les affections catarrhales de la poitrine, la suppression des règles. Les parties usitées sont les feuilles et les sommités fleuries que l'on prépare par infusion théiforme à la dose de 1 ou plusieurs pincées pour une pinte d'eau. On emploie aussi l'Origan à l'extérieur pour faire des bains aromatiques et des fumigations de même nature, qui sont utiles dans la paralysie et les rhumatismes. L'Origan entre dans plusieurs compositions pharmaceutiques, dont les plus usitées aujourd'hui sont l'eau Vulnéraire et le sirop d'Armoise.

La Marjolaine, *Origanum Majoranoides*. Willd., autre espèce de ce genre, possède les mêmes propriétés que l'Origan ; mais étant moins commune, on l'emploie beaucoup plus rarement que celui-ci.

269^e Genre. — THYM. *THYMUS*. Lin.

Calice tubulé, à 2 lèvres, dont la supérieure à 3 dents, et l'inférieure à 2. Corolle à tube de la longueur du calice, à limbe partagé en 2 lèvres, dont la supérieure plus courte, droite, échancrée, et l'inférieure plus longue, à 5 lobes. Calice resserré à son orifice et fermé par des poils pendant la maturation des graines.

THYM SERPOLET, vulgairement *Serpolet*, *Pillolet*, *Thym sauvage*.

Thymus Serpyllum. Lin. Spec. 825. — *Serpyllum vulgare*. Vaill. Bot. Par. t. 52. f. 7 et 9. — *Serpyllum*. Pharm.

Sa racine est menue, fibreuse, rampante, vivace, elle

produit des tiges grêles, ligueuses dans leur partie inférieure, couchées et étalées sur la terre, divisées en rameaux nombreux, ordinairement redressés, hauts de 2 à 4 pouces, et s'élevant quelquefois jusqu'à 1 pied dans certaines variétés. Ses feuilles sont petites, rétrécies en un court pétiole, glabres en dessus et en dessous, souvent ciliées en leurs bords ou au moins vers leur base. Ses fleurs sont d'une couleur purpurine, disposées au sommet des rameaux en une petite tête arrondie, ou quelquefois en épi. Le Serpolet est commun sur les collines exposées au soleil, sur les pelouses et aux bords des bois; il fleurit en juin, juillet et août.

Cette plante a une saveur un peu âcre et amère, avec une odeur agréablement aromatique. On la regarde comme céphalique, stomachique, antispasmodique, expectorante, apéritive, emménagogue. Elle est employée avec avantage dans la migraine, les vertiges, les débilités gastriques et intestinales, les affections spasmodiques, les rhumes anciens, les catarrhes chroniques l'asthme, la coqueluche, la menstruation difficile, l'engorgement des viscères du bas-ventre. Les parties en usage sont les sommités fleuries, dont la préparation se fait par infusion théiforme, à la dose de 1 à 4 pincées pour une pinte d'eau.

Le Serpolet communique un très-bon goût à la chair des moutons qui le broutent.

Le Thym commun, *Thymus vulgaris*. Lin., qui croît dans le midi de la France, et qu'on cultive fréquemment dans les jardins, a une odeur plus forte, plus pénétrante que le Serpolet, et il est probable que ses propriétés sont encore plus prononcées que dans ce dernier; il est cependant fort rare qu'on en fasse usage en médecine, si ce n'est pour le faire entrer dans plusieurs préparations pharmaceutiques. Son huile essentielle s'emploie quelquefois par gouttes sur du coton, pour mettre dans les dents cariées et douloureuses. Dans les cuisines, la plante est d'un emploi journalier, comme condiment dans les sauces, les ragoûts, etc.

270^e Genre. — MÉLISSE. *MELISSA*. Lin.

Calice presque campanulé, à 2 lèvres; la supérieure plane, à 5 dents; l'inférieure bifide. Lèvre supérieure de la corolle bifide, un peu en voûte; l'inférieure à 5 lobes, dont le moyen échancré en cœur.

MÉLISSE OFFICINALE, vulgairement *Citronnelle*, *Mé-
lisse citronnée*, *Herbe de Citron*, *Citronade*, *Pon-
cirade*, *Piment des ruches* ou *des mouches à miel*.

Melissa officinalis. Lin. Spec. 82. — *Melissa*. Blackw.
Herb. t. 27. — Pharm.

Sa racine est horizontale, vivace, de la grosseur d'une plume à écrire; elle produit une tige droite, rameuse, presque glabre, haute de 1 pied et demi ou un peu plus, garnie de feuilles ovales, pétiolées, légèrement échancrées en cœur à leur base, crénelées en leurs bords, chargées de poils rares et courts. Ses fleurs sont blanches, portées sur des pédoncules rameux et disposées plusieurs ensemble par petits paquets axillaires, occupant une grande partie de la longueur de la tige et des rameaux. Cette plante croît au long des haies dans le midi de la France; on la cultive dans les jardins, où elle fleurit en juin et juillet.

La Mélisse est cordiale, stomachique, céphalique, anti-spasmodique, sudorifique, emménagogue. On la prescrit pour les étourdissemens, les vertiges, l'apoplexie, les affections spasmodiques et hystériques, la syphilis, la suppression des règles, etc. Les parties de la plante dont on fait usage sont les feuilles recueillies avant la floraison, parce qu'elles ont alors une odeur beaucoup plus agréable. Elles se préparent en infusion théiforme, à la dose de 1 à 4 pincées. Elles servent dans les pharmacies à faire une Eau de Mélisse simple et une Eau de Mélisse spiritueuse. La première se donne à la dose de 2 à 6 onces dans les potions cordiales et antispasmodiques. La seconde, qui est beaucoup plus énergique, à cause de l'esprit-de-vin et de plusieurs aromates qui entrent dans sa composition, se fait prendre depuis 1 gros jusqu'à demi-once, pure ou mêlée avec un peu d'eau sucrée, dans les défaillances, les syncopes, les affections spasmodiques, l'asphyxie. L'extrait, la conserve et le sirop de Mélisse sont, surtout les deux premiers, peu ou point employés aujourd'hui, et quelques autres compositions officinales dont cette plante faisait partie, sont de même tombées en désuétude, excepté le sirop d'Armoise.

La Mélisse Calament, vulgairement Calament de montagne, *Melissa Calamintha*, Lin., approche de la Mélisse pour ses propriétés, mais comme elle est plus faible et moins agréable au goût, on n'en fait presque pas d'usage.

Il en est de même de la Mélisse sauvage ou bâtarde, Mélisse de bois ou de montagne, Mélisse puante (*Melitis Melissophyllum*, Lin.). Cette plante a une odeur forte qui la fait ordinairement rebuter; mais il est probable que dans plusieurs cas elle pourrait remplacer la Mélisse officinale.

Famille LXXIII.

BORRAGINÉES.

Un calice monophylle, persistant, à 5 divisions; 1 corolle monopétale, à 5 lobes ordinairement réguliers; 5 étamines: 1 ovaire supérieur à 4 lobes, surmonté d'un style simple, à stigmate entier ou bifide; 4 graines ou plutôt 4 petites noix monospermes, attachées au fond du calice: tels sont les caractères des plantes de cette famille.

Les Borraginées sont des herbes à feuilles simples et alternes; à fleurs ordinairement disposées en grappes terminales et tournées d'un même côté.

Les propriétés les plus positives des plantes de cette famille sont d'être émollientes et mucilagineuses. Un principe légèrement excitant fait que quelques unes sont un peu sudorifiques et astringentes. Dans plusieurs espèces, l'écorce des racines contient une matière colorante d'un rouge plus ou moins foncé, qui ne se dissout bien que dans l'alcool, l'huile ou les graisses.

271^e Genre. — BOURRACHE. *BORRAGO*. Lin.

Calice à 5 divisions. Corolle en étoile ou en cloche très-évasée, à 5 lobes égaux. 5 écailles échancrées. Anthères oblongues, presque sessiles, insérées à la base des écailles. Graines ridées.

BOURRACHE OFFICINALE, vulgairement *la Bourrache* ou *Bourache*.

Borrago officinalis. Lin. Spec. 109. — *Borago*. Blackw. Herb. t. 56. — Pharm.

Sa racine est de la grosseur du doigt, annuelle, blanche, partagée en plusieurs fibres; elle produit une tige droite, creuse, rameuse, haute de 1 à 2 pieds, garnie de feuilles hérissées, ainsi que les tiges et les calices, de poils piquans. De ces feuilles, les inférieures sont ovales, pétiolées; et les

supérieures ovales-lancéolées, sessiles. Ses fleurs, ordinairement bleues et variant du blanc au rose, sont portées sur de longs pédoncules, disposées à l'extrémité de la tige et des rameaux en grappes bifurquées : leur corolle est en étoile, et les anthères forment une colonne conique et saillante. Cette plante croît sur le bord des champs et dans les lieux cultivés ; elle fleurit pendant une grande partie de l'été.

La Bourrache passe pour apéritive, diurétique, diaphorétique, expectorante, dépurative. On l'emploie dans les rhumes, la pleurésie, la péripneumonie, les fièvres bilieuses, les engorgemens des viscères, les maladies de la peau. Les parties de la plante dont on fait usage sont les feuilles et les fleurs. Les feuilles se prescrivent en légère décoction, à la dose d'une pincée à une demi-poignée pour une pinte d'eau. On fait aussi prendre leur suc, lorsqu'elles sont fraîches, depuis 1 once jusqu'à 4. Elles sont très-usitées aujourd'hui dans la pratique ordinaire, quoique leurs propriétés soient réellement assez faibles.

Les anciens médecins mettaient les fleurs de Bourrache au nombre des quatre fleurs cordiales, dont les trois autres étaient celles de Buglose, de Violette et de Rose ; mais les unes et les autres sont inusitées aujourd'hui sous ce rapport, parce qu'elles ne paraissent douées d'aucune qualité tonique et excitante. Lorsqu'on fait usage maintenant des fleurs de Bourrache, c'est comme adoucissantes et pectorales ; fraîches, on les mange dans les salades.

Le sirop de Bourrache, la conserve de ses fleurs, qu'on préparait autrefois dans les pharmacies, sont inusités maintenant, et l'on pourrait très-bien se dispenser de mettre la plante dans plusieurs compositions dont elle doit faire partie, mais auxquelles elle ne communique aucune vertu. Son eau distillée est assez souvent prescrite comme excipient dans les potions pectorales : on peut sans inconvénient lui substituer de l'eau distillée simple ; c'est ce que font beaucoup d'apothicaires.

27^e Genre. — BUGLOSE. *ANCHUSA*. Lin.

Calice à 5 divisions plus ou moins profondes. Corolle en entonnoir, à 5 lobes arrondis, ayant l'entrée du tube fermée par 5 écailles oblongues, prééminentes et conniventes. Graines obtuses.

BUGLOSE D'ITALIE, vulgairement *la Buglose*.

Anchusa Italica. Willd. Spec. 1. p. 756. — *Anchusa officinalis*. Lam. Dict. 1. p. 502. — *Buglossum seu Buglossa*. Pharm.

Sa racine est oblongue, cylindrique, vivace, de la grosseur du doigt, brunâtre en dehors, blanche en dedans; elle donne naissance à une tige droite, haute de 1 à 2 pieds, hérissée, ainsi que les feuilles et les calices, de poils nombreux, roides et blanchâtres. Ses feuilles radicales et celles de la partie inférieure de la tige sont étroites-lancéolées, rétrécies en pétiole à leur base; les supérieures sont lancéolées, sessiles, semi-amplexicaules. Ses fleurs, bleues ou violettes, quelquefois blanches, sont disposées au sommet des tiges sur des rameaux bifides, en grappes unilatérales, dont l'ensemble forme une sorte de panicule: les écailles de la corolle étant fortement velues ont la forme de petits pinceaux. Cette plante se trouve assez communément sur les bords des champs; elle fleurit en mai, juin et juillet.

Les propriétés de la Buglose sont les mêmes que celles de la Bourrache, et l'on peut employer ces deux plantes indifféremment l'une pour l'autre. La conserve de fleurs de Buglose qu'on préparait dans les pharmacies est tombée en désuétude, ainsi que la plupart des compositions officinales dans lesquelles entrait la plante.

La partie corticale de la racine de Buglose des teinturiers, vulgairement *Orcanette* (*Anchusa tinctoria*, Lin.), que beaucoup de botanistes placent maintenant dans le genre *Grémil* (*Lithospermum*, Lin.), contient un principe colorant très-développé, et elle est en usage pour les teintures rouges. Les pharmaciens l'emploient pour communiquer à l'onguent Rosat une belle couleur rose; les distillateurs et les confiseurs s'en servent aussi pour donner cette même couleur à certaines liqueurs de table et à des dragées ou autres sucreries.

Les graines du *Grémil officinal*, vulgairement *Herbe aux perles* (*Lithospermum officinale*, Lin.), espèce d'un genre voisin des Bugloses, ont passé autrefois pour être puissamment diurétiques et lithontriptiques; elles pouvaient, disait-on, briser et réduire en poudre les calculs urinaires; aujourd'hui elles sont, avec raison, entièrement tombées en désuétude. On ne croit plus à ces vertus merveilleuses

de certaines plantes, qui ne peuvent supporter un examen raisonnable, et qui, en général, étaient d'autant plus vantées, que leurs propriétés réelles se réduisaient à une inertie et à une nullité absolues.

275^e Genre. — PULMONAIRE. *PULMONARIA*. Lin.

Calice campanulé, à 5 dents. Corolle en entonnoir, nue à l'entrée du tube, ayant son limbe partagé en 5 lobes réguliers. Graines lisses.

PULMONAIRE OFFICINALE, vulgairement *grande Pulmonaire*, *Herbe au tait de Notre-Dame*, *Herbe aux poumons*, *Herbe de cœur*.

Pulmonaria officinalis. Lin. Spec. 194. — *Pulmonaria maculosa et non maculosa*. Flor. Dan. t. 482. — *Pulmonaria*. Pharm.

Sa racine est blanchâtre, vivace, composée de plusieurs fibres assez grosses; elle produit une ou plusieurs tiges simples, redressées, hautes de 6 pouces à 1 pied, garnies de feuilles dont les radicales sont ovales, aiguës, un peu en cœur à leur base, portées sur d'assez longs pétioles, tandis que les caulinaires sont ovales-lancéolées; les unes et les autres sont d'un vert foncé, hérissées de poils, ordinairement parsemées de taches blanchâtres, quelquefois d'un vert uniforme. Ses fleurs sont bleues ou rougeâtres, pédonculées, disposées à l'extrémité des tiges en grappe bifurquée ou même un peu rameuse. Cette plante est assez rare en France; on ne la trouve que dans les bois de quelques départemens du nord; elle fleurit en avril et mai.

PULMONAIRE A FEUILLES ÉTROITES, vulgairement *petite Pulmonaire*.

Pulmonaria angustifolia. Lin. Spec. 194. — Flor. Dan. t. 485. — *Pulmonaria*. Pharm.

Cette espèce diffère de la précédente par ses feuilles radicales, lancéolées, jamais ovales-cordiformes; celles de la tige sont aussi plus étroites. Elle est très-commune dans les bois à l'ombre, où elle fleurit en avril et mai, quelquefois même dès la fin de mars.

Les feuilles de Pulmonaire passaient autrefois pour adoucissantes et béchiques. On les employait dans le crachement de sang, dans diverses affections de poitrine, et surtout dans

la phthisie. On les donnait en décoction dans les tisanes et dans les bouillons dits pectoraux. Aujourd'hui elles ne sont plus que très-peu en usage, et sont regardées comme n'ayant aucune propriété bien positive. Ray dit qu'en Angleterre on les mange comme herbe potagère.

274 Genre. — CYNOGLOSSE. *CYNOGLOSSUM*. Lin.

Calice à 5 découpures. Corolle en entonnoir, à limbe partagé en 5 lobes obtus, ayant l'orifice de son tube presque fermé par 5 petites écailles convexes et proéminentes. 4 graines comprimées et bordées de dents.

CYNOGLOSSE OFFICINALE, vulgairement *Langue de chien*.

Cynoglossum officinale. Lin. Spec. 192. — *Cynoglossum*. Blackw. Herb. t. 249. — Pharm.

Sa racine est pivotante, brunâtre, bisannuelle; elle donne naissance à une tige droite, simple dans sa partie inférieure, rameuse dans la supérieure, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, garnie de feuilles ovales-lancéolées, ou lancéolées, d'un vert blanchâtre en dessus, toutes couvertes en dessous de poils blanchâtres, doux au toucher; les radicales beaucoup plus grandes que les autres, et longuement pétiolées. Ses fleurs sont rougeâtres ou bleuâtres, avec des veines d'un rouge plus foncé, pédonculées et disposées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en grappes lâches et tournées du même côté. Les graines sont hérissées de dents nombreuses, dont le sommet se divise en plusieurs petites pointes disposées comme les rayons d'une étoile. Cette plante croit dans les lieux incultes et sur les bords des bois et des champs; elle fleurit en mai et juin.

La Cynoglosse exhale une odeur un peu fétide. Elle passe pour être anodine, narcotique et un peu astringente. On a conseillé l'usage de la décoction de sa racine à la dose de 1 once, ou de ses feuilles à celle d'une poignée dans une pinte d'eau, comme un moyen utile dans les affections catarrhales, la diarrhée, la dysenterie, la gonorrhée et les hémorragies. Ces mêmes racines et ces mêmes feuilles cuites dans l'eau et appliquées extérieurement sont, dit-on, émollientes et résolutives. Mais la Cynoglosse est en général très-peu usitée sous tous ces rapports, ce n'est guère que comme entrant dans les pilules qui portent son nom, et qui sont

d'un usage très-familier, comme calmantes et somnifères, que les racines de cette plante sont maintenant connues et employées en médecine. Ces pilules doivent évidemment toute leur propriété à l'Opium qui y entre en assez grande quantité, et l'on pourrait même leur substituer toujours avec avantage de simples pilules d'extrait gommeux d'Opium.

Les chèvres sont les seuls animaux qui broutent les feuilles de la Cynoglosse.

275^e Genre. — CONSOUDE. *SYMPHYTUM*. Lin.

Calice à 5 divisions. Corolle tubuleuse, un peu évasée en cloche, ayant l'entrée du tube fermée par 5 rayons subulés et connivens en forme de cône. Anthères oblongues.

CONSOUDE OFFICINALE, vulgairement *Grande-Consoude*, *Oreille d'âne*, *Herbe aux Charpentiers*.

Symphytum officinale. Lin. Spec. 195. — *Symphytum Consolida major*. Flor. Dan. t. 664. — *Consolida major vel Symphytum*. — Pharm.

Sa racine est charnue, cylindrique, noirâtre en dehors, blanche en dedans, vivace; elle produit une tige droite, haute de 2 pieds et plus, hérissée de poils ainsi que les feuilles et les calices. Ses feuilles sont lancéolées, rudes au toucher, rétrécies en pétiole et un peu décurrentes. Ses fleurs, blanchâtres, jaunâtres ou rougeâtres, sont disposées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en grappes courtes, bifides, un peu roulées avant leur parfait développement. Cette plante croît dans les prés et sur les bords des ruisseaux; elle fleurit en mai et juin.

La racine de Grande-Consoude est la seule partie dont on fasse usage; elle est émolliente, adoucissante, légèrement astringente. On l'emploie en décoction à la dose de 1 demi-once à 1 once pour une pinte d'eau, dans la dysenterie, la diarrhée, la blénorrhagie, le crachement de sang, les affections catarrhales du poulmon et des voies urinaires. Autrefois on se servait de la racine de Grande-Consoude appliquée extérieurement, comme moyen de procurer la réunion des plaies, de consolider les fractures des os, de s'opposer à la sortie des hernies réduites, etc. Aujourd'hui la chirurgie a banni de la pratique ce moyen, comme absolument insignifiant.

De toutes les préparations pharmaceutiques dans lesquelles entrain jadis la racine de Grande-Consoude, il ne reste guère aujourd'hui que le sirop, auquel la plante donne son nom, qui soit encore usité. On le prescrit pour les mêmes cas que la racine elle-même, soit dans des potions appropriées, soit pour édulcorer les tisanes.

Famille LXXIV.

GLOBULARIÉES.

Un seul genre indigène composant cette famille, les caractères comme les propriétés de celle-ci se trouvent être les mêmes que dans celui-là.

276^e Genre. — GLOBULAIRE. *GLOBULARIA*. Lin.

Calice monophylle, tubulé, à 5 divisions. Corolle monopétale, à 2 lèvres, dont la supérieure à 2 découpures, l'inférieure à 5. 4 étamines. 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style simple. 1 graine ovale, recouverte par le calice persistant. Fleurs réunies en tête dans un involucre polyphylle, sur un réceptacle garni de paillettes.

GLOBULAIRE TURBITH.

Globularia Alypum. Lin. Spec. 139. — Lois. in nov. Duham. 5. p. 158. t. 41. f. 1.

Cette plante est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de 2 à 5 pieds, en se divisant en rameaux grêles, redressés, brunâtres ou cendrés, garnis de feuilles alternes, lancéolées, rétrécies en pétiole à leur base, très aiguës à leur sommet, glabres, coriaces, persistantes et d'un vert gai. Ses fleurs sont bleuâtres, réunies au sommet des rameaux en petites têtes, qui ont l'aspect d'une Composée, et qui sont le plus souvent solitaires. Cette plante croît spontanément dans les lieux arides, pierreux, et sur les collines exposées au soleil, en Provence et en Languedoc; elle fleurit au mois de mars, et assez souvent une seconde fois en septembre.

La Globulaire turbith est un peu âcre, mais surtout très-amère; ses propriétés ont été long-temps méconnues. Les botanistes du 16^e siècle lui attribuaient, sans aucun fondement, les plus malfaisantes, comme de causer des superpurgations accompagnées de coliques atroces. Jusqu'à ces der-

niers temps, presque tous les auteurs avaient répété ces assertions sans examen, et cette plante se trouvait bannie de la matière médicale, comme étant un drastique dangereux. Clusius et Garidel cependant, en ayant parlé comme d'un purgatif dont les Maures d'Espagne et les paysans provençaux faisaient souvent usage, sans qu'il leur en arrivât aucun accident, je l'ai soumise à des observations positives et multipliées (voyez, dans la 2^e Partie de cet Ouvrage, mon Mémoire sur les Succédanées du Séné, §. II), et il m'a bientôt été démontré que les feuilles de Globulaire turbith, loin d'être un drastique terrible et dangereux, étaient au contraire un purgatif très-doux, qu'il convient principalement d'employer dans les cas où il est besoin de redonner du ton à l'estomac et aux intestins, parce qu'il provoque les évacuations alvines par une excitation tonique imprimée au système intestinal. La dose de ces feuilles est de 4 gros à 1 once en légère décoction. Nulle autre plante indigène ne m'a paru plus propre à remplacer le Séné.

La Globulaire vulgaire, *Globularia vulgaris*, Lin., qui croît aux environs de Paris et dans une grande partie de la France, paraît avoir les mêmes propriétés que la Globulaire turbith.

Famille LXXV.

PLUMBAGINÉES.

Les caractères et les propriétés du genre Dentelaire composent ceux de la famille elle-même, parce que celle-ci ne comprend que ce seul genre.

277^e Genre. — DENTELAIRE. *PLUMBAGO*. Lin.

Calice monophylle, tubuleux, à 5 dents. Corolle monopétale, infundibuliforme, à tube long, à limbe quinquéfide, égal. 5 étamines à filamens élargis par leur base. 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style à 5 stigmates. 1 capsule monosperme, à 5 valves, renfermée dans le calice persistant.

DENTELAIRE D'EUROPE, vulgairement *Dentelaire*,
Malherbe, *Herbe au cancer*.

Plumbago Europæa. Lin. Spec. 215. — *Plumbago quorundam*. Clus. Hist. CXXIII.

Sa racine est longue, pivotante, blanchâtre, vivace; elle

produit une ou plusieurs tiges striées, glabres comme toute la plante, droites, rameuses, hautes de 2 pieds ou environ, garnies de feuilles oblongues, alternes, amplexicaules. Ses fleurs sont bleuâtres ou purpurines, presque sessiles et rassemblées plusieurs ensemble en un petit bouquet, au sommet de la tige et des rameaux. Leur calice est abondamment hérissé de poils glanduleux. Cette plante croît dans les lieux secs et sur les bords des chemins dans le midi de la France; elle fleurit en août et septembre.

Toutes les parties de la Dentelaire ont beaucoup d'âcreté; elles sont même caustiques à l'état frais, mais la dessiccation diminue beaucoup leurs propriétés. Depuis long-temps, en Provence, on se servait extérieurement de sa racine pour le traitement de la gale; mais les médecins du reste de la France ne connaissaient pas ce moyen, lorsque la Société royale de Médecine ayant proposé pour sujet de prix d'indiquer la meilleure méthode pour guérir promptement et sûrement la gale, le prix fut décerné à M. Sumaire, qui fit connaître le moyen de guérir cette maladie par la racine de Dentelaire. La manière de s'en servir est d'en faire bouillir 2 à 3 onces dans 1 livre d'huile d'Olive, qu'on emploie ensuite en frictions sur les parties qui sont le siège des boutons galeux.

Wedelius ayant proposé la racine de Dentelaire pour remplacer l'Ipécacuanha, je l'ai essayée dans cette intention, en la donnant à l'intérieur et réduite en poudre; mais si elle est réellement émétique, ce n'est qu'à une dose assez forte; car, à celle de 50 grains, elle n'a pas produit le moindre effet. (*Voyez* dans la 2^e Partie les Succédanées de l'Ipécacuanha, §. V.)

La racine de Dentelaire, employée comme masticatoire, a quelquefois soulagé des douleurs de dents, en produisant une sécrétion plus abondante de salive. Appliquée sur des cancers ou des ulcères de mauvaise nature, elle peut servir à consumer les chairs baveuses.

Famille LXXVI.

PLANTAGINÉES.

Les plantes de cette famille ont pour caractères : 1 calice à 4 divisions, plus rarement à 5; 1 corolle tubuleuse, per-

sistante, ordinairement quadrifide; 4 étamines à filamens saillans insérés sous le pistil; 1 ovaire supérieur, à style et stigmate simples; 1 capsule s'ouvrant horizontalement en travers, partagée par une cloison à 2 ou 4 faces, qui la divisent en 2 à 4 loges monospermes ou polyspermes; quelquefois une capsule monosperme indéhiscente.

Les Plantaginées sont des plantes ordinairement herbacées, à feuilles toutes radicales ou opposées; à fleurs le plus souvent disposées en têtes ou en épis portés sur des hampes radicales, ou sur des pédoncules axillaires.

Les racines et les feuilles de ces plantes sont un peu amères et astringentes; leurs graines mucilagineuses et émoullientes.

278^e Genre. — PLANTAIN. *PLANTAGO*. Lin.

Calice à 4 divisions. Corolle quadrifide. 4 étamines à filamens capillaires. Style filiforme, plus court que les étamines. Capsule divisée par une cloison à 2 ou 4 faces, et formant 2 à 4 loges monospermes ou polyspermes.

PLANTAIN MAJEUR, vulgairement *Plantain large*, *grand Plantain*.

Plantago major. Lin. Spec. 165. — *Plantago septinervia*. Blackw. Herb. t. 55. — *Plantago*. Pharm.

Sa racine, formée d'une souche épaisse, vivace, divisée en beaucoup de fibres menues, produit plusieurs feuilles ovales, presque glabres, d'un vert assez foncé, portées sur des pétioles élargis à leur base, et étalées en rosette. Du milieu de ces feuilles s'élèvent une ou plusieurs hampes cylindriques, striées, légèrement pubescentes, plus longues que les feuilles, hautes de 8 pouces à 1 pied, nues dans leur partie inférieure, portant dans la supérieure un épi droit, cylindrique, composé d'un grand nombre de fleurs blanchâtres, très-petites, et très-serrées les unes contre les autres. Cette plante croît dans les pâturages secs et sur les bords des chemins; elle fleurit pendant une grande partie de l'été.

Les feuilles du grand Plantain ont une saveur amère et légèrement stiptique. Regardées comme astringentes et fébrifuges, on en conseillait autrefois l'usage dans le crachement de sang, la dysenterie, et dans toutes sortes de flux atoniques; aujourd'hui elles ne sont plus que fort peu usitées. En décoction, elles peuvent se donner à la dose de 1 demi-poignée à 1 poignée pour une pinte d'eau; leur suc, quand

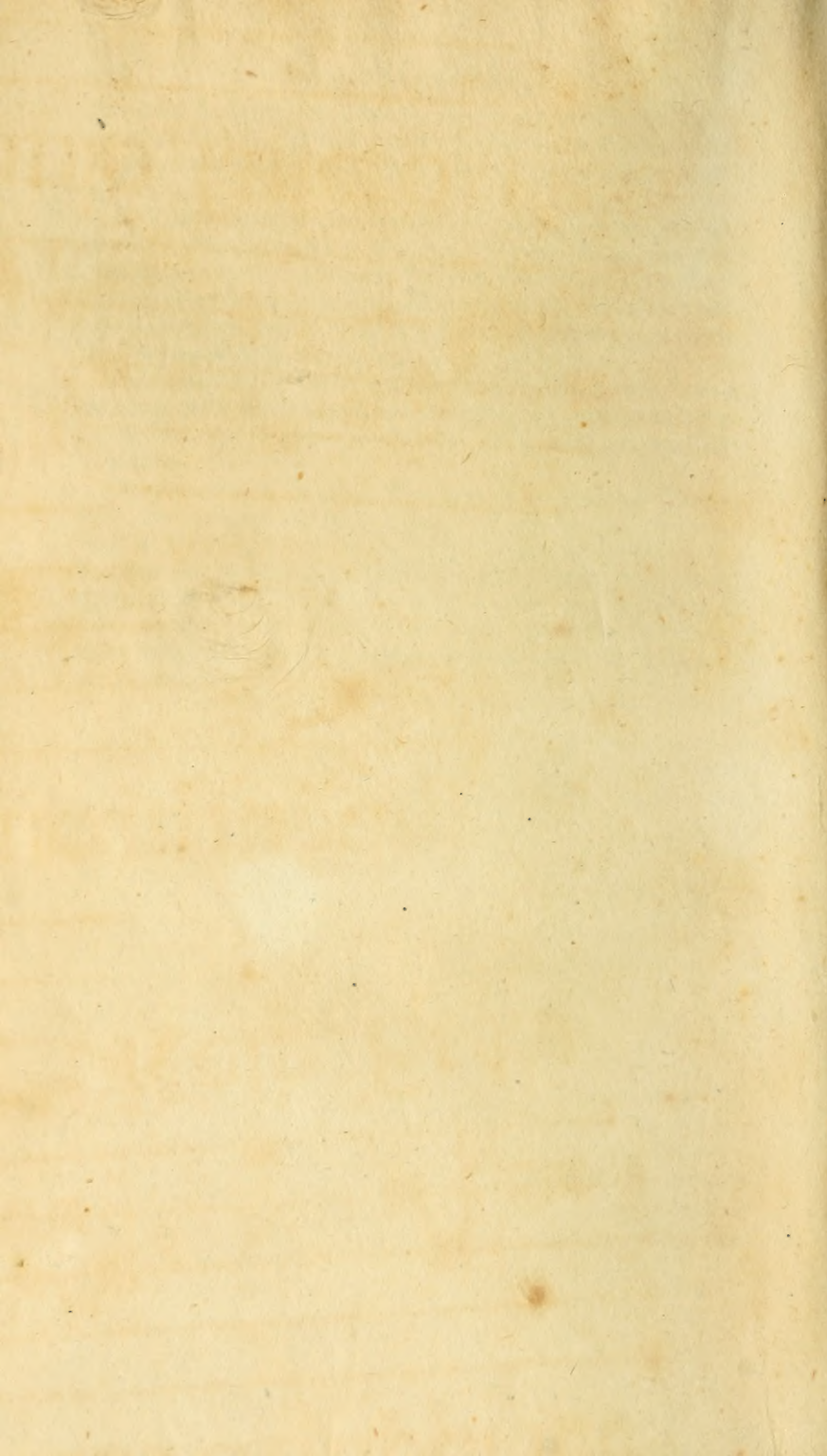
elles sont fraîches, se prescrit depuis 1 jusqu'à 4 onces. Extérieurement, on fait quelquefois servir leur décoction de gargarisme astringent contre les maux de gorge et les aphtes.

Le Plantain entrain anciennement dans une assez grande quantité de préparations pharmaceutiques, dont bien peu sont restées dans la pratique. Son eau distillée est celle dont on se sert encore le plus souvent maintenant, en la mettant soit dans les potions astringentes, soit le plus souvent dans les collyres de même nature.

Le Plantain moyen (*Plantago media*, Lin.), et le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*, Lin.), ont les mêmes propriétés que l'espèce précédente, et lui sont quelquefois substitués.

On n'emploie plus aujourd'hui une autre espèce de Plantain, connue sous le nom vulgaire d'*Herbe aux puces*, c'est le *Plantago arenaria* des botanistes modernes, dont les graines, en décoction dans l'eau, fournissent une grande quantité de mucilage. On faisait jadis usage de cette décoction, comme émolliente et adoucissante, dans les ophthalmies inflammatoires, le crachement de sang, la dysenterie, etc.





New York Botanical Garden Library

QK313 .L591 v.1

Loiseleur-Deslongch/Manuel des plantes u

gen



3 5185 00164 5751

